
U d'/of OTTAWA
39003000137835

Bernou



CATHÉDRALE DE SAINTE-CROIX
D'ORLÉANS

D'après une gravure de Moreau.

M DCC LXX

HISTOIRE

DU

DIOCÈSE D'ORLÉANS

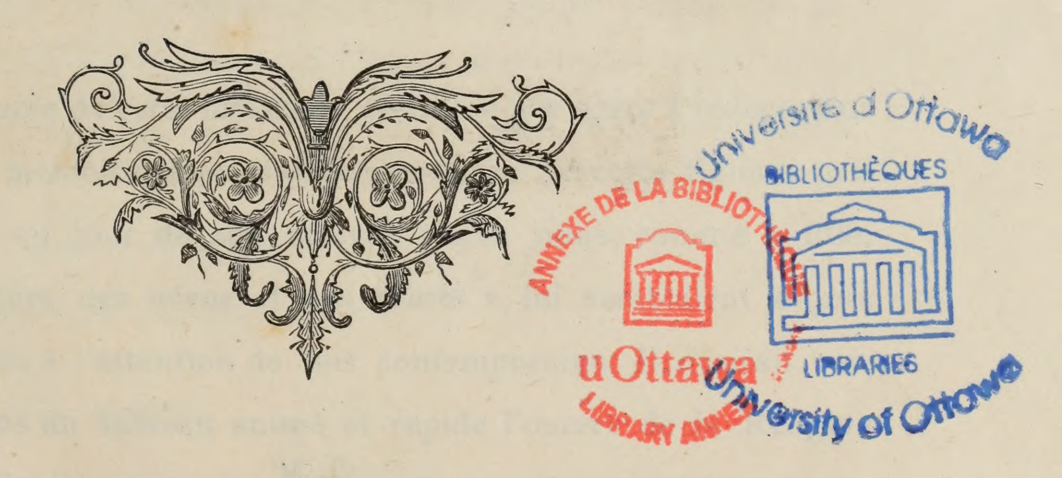
DEPUIS SON ORIGINE JUSQU'A NOS JOURS

PAR M. L'ABBÉ DUCHATEAU

DOYEN DE CHÉCY
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE DE L'ORLÉANAIS

Ouvrage couronné par la Société archéologique
Et publié avec l'approbation de Mgr l'Évêque d'Orléans

Una ex nobilissimis Galliæ Ecclesiis.
(S. GRÉGOIRE VII, l. I, ép. 8.)



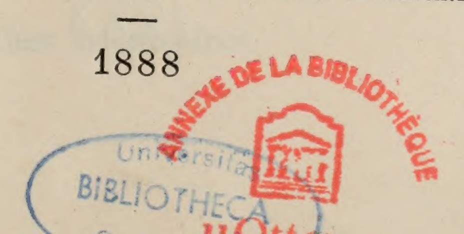
ORLÉANS

H. HERLUISON, LIBRAIRE
17, RUE JEANNE-D'ARC, 17

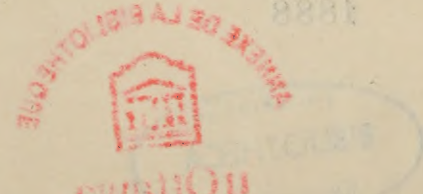
G. SEJOURNÉ, LIBRAIRE
41, RUE DES CARMES, 41

ET CHEZ LES PRINCIPAUX LIBRAIRES DE LA VILLE ET DU DÉPARTEMENT

1888







A SA GRANDEUR MONSEIGNEUR COULLIÉ

ÉVÊQUE D'ORLÉANS

Monseigneur,

Le programme de cette histoire a été tracé par votre Prédécesseur de glorieuse mémoire. Les grands souvenirs de cette Église, qu'il avait saluée au jour de son arrivée parmi nous, comme « fille, épouse, et mère des héros et des saints », lui semblaient dignes d'être rappelés à l'attention de nos contemporains. Il désirait voir revivre « dans un tableau animé et rapide l'œuvre de la Religion dans notre diocèse ».

Diverses études particulières ont été faites pour répondre à son appel ; mais la rédaction de l'histoire générale s'est trouvée arrêtée par les travaux multipliés du ministère qui rendent trop souvent impossibles les recherches nécessaires.

Une longue retraite imposée par la souffrance m'a invité à consacrer les forces dont je pouvais encore disposer à cette œuvre toute patriotique.

Pour retracer le tableau des siècles écoulés, j'ai tâché de suivre les conseils du vénéré Pontife qui écrivait naguère aux explorateurs de la *Vaticane*, que « l'exposé sincère des monuments de l'histoire est le meilleur moyen de faire connaître la vérité sur notre passé, et de faire ressortir la grandeur des institutions chrétiennes ».

Afin d'offrir à ceux qui viendront après nous les moyens d'apprécier notre époque, j'ai tenté d'en esquisser les principaux faits ; et, pour donner à mon récit toute l'autorité désirable, je lui ai assuré le bénéfice d'une critique préalable, en le confiant aux juges du Concours quinquennal de la Société archéologique de l'Orléanais.

Vous avez daigné, Monseigneur, encourager la publication de ces pages, encore bien imparfaites, à la suite de leur examen par la Société archéologique. Permettez-moi de les placer sous votre bienvieillant patronage, et veuillez agréer l'hommage du respectueux dévoûment avec lequel j'ai l'honneur d'être,

de Votre Grandeur,

le très humble serviteur,

EUGÈNE DUCHATEAU.

LETTRE DE S. G. MONSEIGNEUR COULLIÉ

ÉVÊQUE D'ORLÉANS

Cher Monsieur le Doyen,

Vous me donnez aujourd'hui l'occasion de bénir un ouvrage qui, en résumant les principaux titres de gloire de notre insigne Église d'Orléans, vous fait à vous-même le plus grand honneur.

Déjà votre ***Histoire du Diocèse d'Orléans*** a été couronnée par une de nos Sociétés savantes. C'est un suffrage précieux auquel il m'est bien agréable de joindre, comme vous le souhaitez, mon approbation la plus entière.

Que ce livre se répande, et ses nombreux lecteurs, en constatant par eux-mêmes les motifs qui ont porté le pape saint Grégoire VII à appeler l'Église d'Orléans : *Una ex nobilissimis Galliæ Ecclesiis*, concevront une fierté légitime de lui appartenir, et voudront en défendre à tout prix les traditions glorieuses.

Je vous félicite, cher Monsieur le Doyen, d'avoir poursuivi ce noble but, et je vous offre, avec mes meilleurs vœux pour le succès de cette œuvre d'érudition et de zèle, l'expression de mon bien affectueux dévoûment en Notre-Seigneur.



† PIERRE,

Évêque d'Orléans.

Orléans, en la fête de saint Aignan, 17 novembre 1887.



PRÉFACE

En arrivant à Orléans par la Loire ou par le chemin de fer, quel voyageur ne s'est plu à admirer la magnifique cathédrale qui attire tout d'abord les regards ? Sa flèche élancée, ses deux tours de dentelles, son vaisseau majestueux, saisissent immédiatement l'imagination, et annoncent à tous quel rôle la Religion a été appelée à remplir dans cette contrée.

La ceinture d'églises qui entoure ce splendide monument, et qui élève çà et là ses flèches et ses dômes au-dessus des habitations de la cité, vient encore confirmer cette pensée. De tous côtés se manifeste l'influence que le Christianisme a exercée sur cette terre si justement appelée « le cœur de la France », et dont le nom ne peut être oublié toutes les fois qu'il est question d'esprit, d'art ou d'héroïsme.

En étendant plus loin les regards, soit que l'on suive le cours de la Loire, soit que l'on traverse les riantes contrées du Gâtinais ou les vastes plaines de la Sologne et de la Beauce, de Gien

à Beaugency, de Pithiviers à Montargis, de nombreux monuments appellent également l'attention de l'artiste et réjouissent le cœur du chrétien. Qu'il nous suffise de citer ici les collégiales de Cléry, de Meung et de Jargeau, les églises paroissiales de Beaune, Chécy, Lorris et Puiseaux, ainsi que les célèbres abbatiales de Saint-Benoît et de Ferrières. Partout on retrouve les grandes inspirations de la foi. Au milieu des ruines des siècles, nos églises se dressent intactes, inviolées ou rajeunies, comme pour nous dire que, de tout ce qui composait la vie de nos pères, il ne subsiste que l'élément impérissable, la Religion, qui sanctifie les individus en même temps qu'elle assure le salut des peuples.

Nos antiquaires ont recherché avec avidité les monuments de l'*époque celtique*. Ils ont décrit à l'envi les dolmens de Boisseaux, de Chevilly, d'Épieds, de Cravant, de Ver et de Feularde, sur la côte de Guignes ; le champ des Pierres-Longues de Saint-Brisson ; la Pierre de Minuit de Louzouer ; les menhirs de Chevannes, de Sceaux, et de Pannes ; la Pierre-Clouée d'Erceville ; le Trilithe de Triguères ; et les Tumulus de Baccon, Boulay, Braye, Chambon, Corbeilles, Langesse, Lion-en-Sullias, Mézières, Montereau, Nids, Reuilly, Saint-Maurice-sur-Fessard, et Saint-Cyr. Ils ont sauvé de la ruine qui les menaçait les vieux bronzes gaulois cachés dans les sables de Neuvy ; ils ont recueilli dans nos musées les médailles que le génie romain a répandues partout ; ils ont retrouvé les routes qui reliaient la vieille cité de *Genabum* à Chartres, à Lutèce, à Sens, à Nevers, à Bourges et à Tours ; ils nous ont invités à visiter les cirques *gallo-romains* de Briare et de Montbouy, ainsi que les restes des vastes théâtres de Sceaux et de Triguères ; à Gannes, près de Beaulieu, au milieu des plaines de Sceaux et de Corbeilles, ils ont découvert des

restes d'aqueducs, témoins incontestables d'une ancienne splendeur ; près de Fontenay, ils montrent un pont qui porte encore le nom de César ; chaque jour leur amène de nouvelles découvertes.

Après avoir jeté un coup d'œil sur tous ces restes d'un passé qui eut ses grandeurs, mais qui fut trop longtemps souillé par une barbarie cruelle ou par de honteuses passions, pourrions-nous ne pas chercher à étudier l'origine des monuments religieux qui se dressent de toutes parts autour de nous, et qui font la gloire de notre contrée ? Qui ne serait heureux de connaître leur histoire, et les hommes qui les ont élevés ou dont ils ont abrité les vertus ?

L'Église d'Orléans a été appelée par saint Grégoire « une des plus illustres de la France ». Grâce au grand évêque qui l'a gouvernée naguère pendant près de trente ans avec un zèle et une activité incomparables, son nom a retenti aux quatre coins du monde. Pourrions-nous laisser tomber dans l'oubli les titres sans nombre qui constituent son patrimoine de gloire : son origine apostolique, les légions de saints qu'elle a données au ciel, les grands hommes qu'elle a fournis à la terre, les hautes vertus qu'elle a développées, et les œuvres de tous genres qu'elle a fait naître dans le cours des siècles, à raison des besoins de chaque époque ?

Au milieu des travaux qui ont lieu de toutes parts dans le domaine de l'histoire, pouvons-nous laisser notre génération réduite à consulter les récits de nos vieux annalistes, ou attendre qu'une main plus ou moins étrangère aux choses de la Foi se charge de nous dire quels événements se sont succédés dans notre contrée depuis sa vocation à la vie chrétienne ?

En face des inquiétudes du présent et des mensonges que les passions cherchent à accréditer, n'est-il pas éminemment utile de mettre chacun à même d'apprécier les siècles de civilisation qui nous ont précédés ? Si, comme l'écrivait Mgr de Beauregard, en tête de ses *Mémoires*, « le souvenir des hommes et des événements peut apporter un enseignement utile et inspirer l'amour de la vertu », n'est-il pas devenu urgent de travailler à les préserver de l'oubli ?

Depuis la première partie du XVIIe siècle qui vit paraître successivement les *Annales* du doyen Charles de La Saussaye, les *Antiquités de l'Église d'Orléans*, par F. Lemaire, conseiller au présidial, et l'*Histoire de l'Église et de l'Université d'Orléans*, par Symphorien Guyon, curé de Saint-Victor, divers essais ont été tentés pour compléter, abréger ou refaire ces histoires. Aucun d'eux n'a été publié. Cependant quel mouvement n'a pas eu lieu dans le diocèse depuis cette époque ! Territoire, institutions, hommes et choses, tout a été transformé. La lutte sans cesse renaissante des passions a vu se lever des héros et fait couler le sang des martyrs. De tous côtés, des âmes d'élite ont apporté le plus dévoué concours à l'œuvre éminemment sociale de la civilisation chrétienne qui a la vérité pour base, la justice et la charité pour lois, l'honneur et la sainteté de la vie pour but. Pouvons-nous consentir à perdre de vue ces grands souvenirs, ou négliger de rappeler à la patriotique émulation de nos contemporains les travaux des nobles cœurs qui nous ont précédés ?

Les membres de nos Sociétés savantes ont préparé depuis de longues années déjà, par des études du plus haut mérite, les éléments de cette histoire. Nous avons été heureux de pouvoir

profiter de leurs lumières, soit pour la recherche des faits dont nous devions garder la mémoire, soit pour l'examen des documents qui nous les ont transmis. La bienveillance avec laquelle les richesses de nos Archives ou de nos Bibliothèques nous ont été communiquées, et la générosité qui nous a ouvert le portefeuille de l'amitié ou le cabinet de nos archéologues, nous ont aussi facilité notre tâche. Nous nous faisons un devoir d'adresser ici à chacun l'expression de notre vive reconnaissance.

Notre récit embrasse l'histoire du diocèse d'Orléans tel qu'il est aujourd'hui. La partie du diocèse qui nous a été enlevée, au commencement du XIXe siècle, pour agrandir les diocèses de Blois et de Chartres, ne saurait évidemment être oubliée (les membres épars d'une même famille ne s'oublient jamais). Mais ceux qui sont venus, à la même époque, des diocèses de Sens, Auxerre et Bourges, augmenter notre territoire, n'ont-ils pas acquis par là même le droit de voir entrer leurs glorieux souvenirs dans le trésor commun ?

Nous avons essayé de compléter sur ce point, comme sur les autres, nos vieux historiens. Nous l'avons fait, comme disait François Lemaire, « avec un cœur vraiment orléanais ». Après quinze années d'études, poursuivies au milieu des documents les plus anciens et des travaux les plus modernes, nous sentons que bien des recherches pourraient encore être faites. Mais le temps presse. Les motifs qui nous ont déterminé à entreprendre ce travail nous invitent à ne pas retarder davantage sa publication. Nos lecteurs comprendront pourquoi nous laissons à nos successeurs le plaisir de recueillir, dans le vaste champ des siècles, les épis qui ont pu nous échapper.

Afin de rendre facile la suite du récit, nous l'avons divisé en

douze époques, autour desquelles viennent se grouper les faits qui intéressent la foi, la morale, le progrès intellectuel et l'art religieux dans le diocèse, depuis les commencements du Christianisme jusqu'à nos jours. Nous avons tâché de raconter ces faits avec toute l'autorité de l'histoire, en traitant avec la discrétion de la plus saine critique les innombrables questions qu'un tel récit comporte.

Nous soumettons le tout au jugement de l'Église notre Mère; et, conformément aux Constitutions apostoliques, nous déclarons dès maintenant que les titres d'honneur attribués aux personnes distinguées par leurs vertus, dont le nom ne resplendit pas encore dans le Martyrologe, n'ont été relatés ici que pour constater les sentiments de leurs premiers historiens, sans vouloir prévenir en quoi que ce soit les décisions canoniques.

Les suffrages dont ce travail a été honoré, à la suite de son premier examen au sein de la *Société archéologique de l'Orléanais*, et les instances qui nous ont été faites, à diverses reprises, par ceux qui ont daigné en achever le contrôle, pour nous presser de le livrer au public, nous permettent d'espérer un bienveillant accueil. Puissent les joies et les douleurs racontées dans ces pages intéresser tous ceux que ne laissent pas insensibles les joies et les douleurs de la patrie! Puissent-elles surtout exciter de vives sympathies dans les âmes capables de comprendre les harmonies de la Religion et de goûter les nobles inspirations de la Foi!

SOMMAIRE

LIVRE VII

XIIIe siècle.

LIVRE VIII

XIVe et XVe siècles.

LIVRE IX

XVe et XVIe siècles.

LIVRE X

XVIIe siècle.

LIVRE XI

XVIIIe siècle.

LIVRE XII

PÉRIODE CONTEMPORAINE.

LISTE DES ÉVÈQUES D'ORLÉANS[1]

Époque gallo-romaine.

† 69. Saint Altin, premier évêque, martyr.
.... Alithus.
.... Auspicius.
343. Diopet.
.... Désinien.
.... Saint Euverte.
391. Saint Aignan.

Époque mérovingienne.

453. Saint Prosper.
.... Magnus.
462. Febatus.
.... Gratianus.
472. Saint Moniteur.
490. Saint Flou.
492. Dagon.

VIe siècle.

508. Eusèbe.
533. Léonce.
538. Antonin.
541. Marc.
569. Félix.
570. Tréclat.
.... Baudat.
572. Ricomer.
581. Namance.
590. Austrène.

VIIe siècle.

634. Léodegisille.
639. Léger Ier.
650. Audon.
665. Gaudon.
670. Sigobert.
.... Sévéric.
.... Baldac.
699. Adémar.
.... Léger II.
.... Léodebert.

VIIIe siècle.

716. Savaric.
717. Saint Eucher.
748. Bertin.
754. Adalin.
754. Nadatime.
782. Déothime.
788. Théodulfe.

Époque carlovingienne.

IXe siècle.

821. Jonas.
843. Agius.
868. Gautier.
891. Trannin.

Xe siècle

900. Bernon.
912. Anselme.
938. Thierry Ier.
941. Ermenthée.

Époque capétienne.

970. Arnoul Ier.

XIe siècle.

1003. Foulques Ier.
1016. Saint Thierry II.
1021. Odolric de Broye.
1033. Isembard de Broye.
1063. Haderic de Broye.
1066. Raynier de Flandre.

1. Cette liste est extraite de la notice insérée en tête des *Statuts synodaux*, par Mgr Delbène, en 1664, et complétée d'après les documents authentiques découverts depuis cette savante publication.

1083. Arnoul II.
1089. Jean Ier.
1096. Sanction.
1096. Jean II.

XIIe siècle.

1137. Élie.
1146. Manassès de Garlande.
1185. Pierre Ancelle de Gournay.
1186. Henri Ier de Dreux.
1198. Hugues Ier de Garlande.

XIIIe siècle.

1207. Manassès II de Seignelay.
1221. Philippe de Jouy.
1234. B. Philippe Berruyer.
1237. Guillaume de Bucy.
1258. Robert de Courtenay.
1280. Gilles de Patay.
1288. Pierre de Mornay.
1297. Frédéric de Lorraine.

XIVe siècle.

1299. Bertaud de Saint-Denis.
1306. Raoul Grosparmi.
1312. Milon de Chailly.
1322. B. Roger-le-Fort.
1329. Jean III de Conflans.
1349. Philippe III de Conflans.
1349. Jean IV de Montmorency.
1364. Hugues de Fay.
1372. Jean V de Tramilguer.
1383. Foulques II de Chenac.

XVe siècle.

1394. Guy de Prunelé.
1426. Jean VI de Saint-Michel.
1438. Guillaume Charrier.
1439. Regnaud de Chartres.
1444. Jean VII du Gué.
1447. Pierre Bureau.
1451. Jean VIII.
1452. Thibauld d'Aussigny.
1473. François de Brilhac.

XVIe siècle.

1504. Christophe de Brilhac.
1514. Germain de Ganay.
1521. Jean IX d'Orléans, cardinal de Longueville.
1533. Antoine Sanguin, cardinal de Meudon.
1550. François de Faucon.
1551. Pierre du Châtel.
1552. Jean X de Morvillier.
1564. Mathurin de La Saussaye.
1584. Denis Hurault.
1586. Germain Vaillant de Guelis.
1587. Jean XI de l'Aubespine.

XVIIe siècle.

1604. Gabriel de l'Aubespine.
1631. Nicolas de Nets.
1646. Alphonse Delbène.
1666. Pierre du Cambout, cardinal de Coislin.

XVIIIe siècle.

1706. Louis-Gaston Fleuriau d'Armenonville.
1733. Nicolas Joseph de Paris.
1753. Louis-Joseph de Montmorency-Laval.
1758. Louis-Sextius de Jarente de la Bruyère.
1788. Alexandre de Jarente d'Orgeval.

Période contemporaine.

XIXe siècle.

1802. Étienne Bernier.
1807. Claude-Louis Rousseau.
1817. Pierre-Rouph de Varicourt.
1823. Jean Brumauld de Beauregard.
1839. François-Nicolas Morlot.
1843. Jean-Jacques Fayet.
1849. Félix-Antoine Dupanloup.
1878. Pierre-Hector Coullié.



HISTOIRE

DU

DIOCÈSE D'ORLÉANS

LIVRE I

ÉPOQUE GALLO-ROMAINE

Apostolat de saint Altin. — Ses premiers successeurs.
Construction de la cathédrale par saint Euverte. — Délivrance d'Orléans par saint Aignan.
Les diacres : saint Éodald, saint Pipe. — Saint Baudèle et saint Lucain.
Saint Germain et sainte Geneviève à Orléans.

§ I. — APOSTOLAT DE SAINT ALTIN.

Lorsque les premiers apôtres du Christianisme vinrent évangéliser notre contrée, les esprits étaient inégalement partagés entre le paganisme et le druidisme. Depuis l'invasion romaine, les vainqueurs avaient établi dans les villes et dans les stations les plus importantes le culte de leurs innombrables divinités. Quelques pays ont encore conservé parmi nous le souvenir d'Isis, de Bacchus, de Vénus, de Diane et de Jupiter. Les Gaulois, écartés des centres ou vivant cachés dans les immenses forêts qui couvraient leur territoire, restaient fidèles au culte d'Hésus et de Teutatès, sans oublier leurs divinités locales connues sous les noms d'Artaia, Clutonda, Mara, Rudiobus, etc. Habitués à voir couler le sang de leurs victimes à la chasse ou dans les combats, ils

contemplaient sans horreur les sacrifices humains qu'une cruauté sans nom multipliait au retour de la guerre ou à la suite d'un deuil[1].

Après avoir annoncé Jésus-Christ à Jérusalem, à Antioche et dans une partie de l'Asie-Mineure, saint Pierre avait fixé le siège de son apostolat dans la capitale de l'empire romain. Ce fut de Rome qu'il envoya dans les Gaules plusieurs des premiers disciples qui avaient eu, comme lui, le bonheur de voir et d'entendre le Sauveur du monde.

Les Gaules, depuis le règne d'Auguste, étaient divisées en quatre grandes provinces dont le centre était occupé par la Celtique, en communication constante avec Rome pour les divers services administratifs et les relations multipliées du commerce. La Provence fut tout d'abord évangélisée par la colonie de Béthanie, sous la direction de Lazare et de Maximin. Les évêques Paul-Serge, Trophime, Martial, Valère, etc., vinrent un peu plus tard apporter la lumière de la Foi dans la Narbonnaise, la Lyonnaise, l'Aquitaine et la Belgique. Saint Savinien, juif de naissance et l'un des soixante-douze disciples du Christ, partit ensuite de Rome pour évangéliser le pays situé entre la Saône, la Loire et la Seine. Il prit avec lui Potentien « homme également vénérable, disent les *Actes,* et saint Altin qui devait être élevé plus tard à l'honneur de l'épiscopat[2]. »

Ils traversèrent l'Italie, franchirent les Alpes et arrivèrent au centre du pays destiné à profiter de leur apostolat. Près de l'endroit où le Loing reçoit la petite rivière de la Clairie, ils commencèrent à évangéliser une population agglomérée sur un sol accidenté auquel d'anciennes mines de fer ont fait donner le nom de *Ferrières*. Ils y trouvèrent des esprits avides de s'instruire et des cœurs accessibles aux charmes de la vertu. Ils réunirent bientôt un certain nombre de fidèles, et Dieu daigna lui-même leur manifester sa gloire.

Laissons ici le vénérable historien du Gâtinais nous raconter cette tradition de nos pères :

« Le jour solennel était venu auquel Nostre Seigneur Jésus s'estait revêtu de notre mortelle nature. Comme les dits saints vaquaient en veilles et oraisons pendant la nuit paisible, voilà que tout soudain la

1. V. Suétone ap. D. BOUQUET, *Recueil des historiens des Gaules*, t. I, p. 372.
2. V. Passion de saint Savinien et de ses compagnons, martyrs.
Passio... « Venerabilem Potentianum eorumque socium Altinum ad catholicæ legis venerabile culmen erigendum. » Nous suivrons, dans cette partie de notre histoire, le texte de l'ancienne Passion de saint Savinien, publiée par le savant abbé HÉNAULT, *Origines chrétiennes de la Gaule celtique*, II[e] partie, p. 213-321.

chapelle où ils étaient fut toute remplie d'une lumière inaccoutumée et environnée du chœur des anges ; et là fut vu, entre les bras de sa Mère, l'enfant Jésus, en la même forme qu'il était venu il y avait plusieurs années au monde, mais avec une bien plus grande et plus vénérable majesté. Tous les assistants étonnés et admirant chose si merveillable, Savinien, qui était le plus âgé de tous, s'écria : « C'est vraiment ici un « autre Bethléem[1] ! »

« Les heureux témoins de cette scène, dit de son côté le savant auteur du *Martyrologe de France,* élevèrent, en souvenir de cette première station dans cette contrée, un petit oratoire qu'ils consacrèrent au Sauveur et à son auguste Mère. Ils lui donnèrent le doux nom de Bethléem, et chargèrent Altin du soin de cette chrétienté naissante[2]. »

Savinien et Potentien se dirigèrent ensuite vers la ville de Sens (*Agendicum*), regardée alors comme « une des plus célèbres et des plus riches de la Gaule ». Ils y prêchèrent la fausseté des idoles et la vérité de l'Évangile. Leur enseignement soutenu par la sainteté de leur vie et l'éclat de leurs miracles en faveur des malades, ne tarda pas à leur gagner des disciples dans les faubourgs, puis au sein même de la ville. Ils choisirent parmi eux plusieurs diacres qu'ils associèrent à leur ministère

Sur la fin du règne de Néron, Savinien envoya ses compagnons évangéliser les villes voisines.

Potentien se dirigea vers Troyes, avec le diacre Victorin, dont la famille avait été une des premières à recevoir le Baptême.

Altin qui était venu les rejoindre, fut délégué vers Orléans, avec le diacre Éodald, homme excellent et d'une remarquable éloquence.

Cette ville s'appelait alors *Genabum.* Sa situation sur la Loire et l'industrie de ses habitants, l'avaient rendue célèbre par son commerce. Livrée aux flammes à l'époque de la conquête de César, elle avait pu sortir de ses ruines grâce à une paix prolongée depuis plus d'un siècle. Les envois de blé du pays Carnute y avaient établi un des marchés les plus importants de la Gaule. La Providence la destinait à être un des foyers les plus actifs de la foi chrétienne[3].

1. D. MORIN, *Histoire des pays Gastinois, Senonois et Hurepois*, p. 743.

2. DU SAUSSAY, *Martyrologium Gallicanum*, 31 décembre, p. 1057 ; les *Petits Bollandistes*, de Mgr GUÉRIN, 19 octobre ; l'abbé GEORGES, de Troyes, *Premiers apôtres des Gaules*, p. 112 ; et les plus anciens bréviaires de Sens, comme les plus modernes, sont unanimes pour faire passer saint Savinien à Ferrières, avant d'arriver à Sens.

3. J. CÉSAR, *De Bello Gallico VII.* Pour *Genabum-Orléans.* V. *La Carte* de PEU-

Altin et Éodald y arrivèrent peu de temps après le martyre de saint Pierre et de saint Paul. Leurs enseignements sur Dieu Créateur et Rédempteur, sur le but de la vie et les moyens de la sanctifier ; leurs révélations toutes resplendissantes de l'éternelle vérité du Verbe sur le respect des droits de chacun, sur la loi fondamentale de l'amour du prochain, et sur les récompenses promises à la vertu, y trouvèrent des auditeurs dociles. Au milieu des ténèbres et des affaissements de l'époque, la Croix du Calvaire apparut rayonnante de lumière et d'espérance. La vanité des idoles adorées jusque-là fut reconnue ; les sacrifices sans nom, offerts à ces divinités dans les temples bâtis par ordre des Romains ou sur les autels cachés dans les profondeurs des forêts, furent rejetés ; la nécessité d'aimer Dieu fut comprise ; les avantages attachés à la pratique des vertus dont Jésus-Christ était venu donner l'exemple au monde, l'emportèrent enfin dans ces âmes trop longtemps aveuglées par les passions ou entraînées vers les triomphes de la force ; « un bon nombre d'hommes et de femmes demandèrent la grâce du Baptême. »

« Le peuple d'Orléans, dit un de nos vieux historiens, reçut la doctrine de l'Évangile avec beaucoup d'affection, et bientôt on vit parmi eux une multitude de nouveaux chrétiens qui, ayant quitté les vieilles erreurs et les errements de leurs vieilles habibudes, cheminaient avec ferveur dans une nouveauté de vie et s'assemblaient souvent pour participer au sacré mystère de l'Eucharistie, faire les prières publiques et entendre la parole de vie de la bouche de leur saint Pasteur[1]. »

Nos apôtres consacrèrent une église pour les réunions des fidèles, au nord de la ville, près de l'emplacement de la cathédrale actuelle. Ils la mirent sous le patronage de saint Étienne, premier martyr. Saint Altin choisit ensuite plusieurs des nouveaux chrétiens pour les associer à son ministère, tant à *Genabum* que dans les pays circonvoisins ; et, quand

TINGER, *Bibliothèque historique de l'Yonne*, 1 ; *Mémoires de la Société archéologique de l'Orléanais*, t. IX et XVIII ; *Inscription trouvée en 1865*, par M. DE PIBRAC, et *Puits funéraires de Cenabum*, par M. L. DUMUYS ; *Revue archéologique 1865*, *Mémoire de* M. Léon RENIER, sur l'*Inscription de Cenabum ;* M. BOUCHER DE MOLANDON, *Inscription romaine de Mesve*, 1868 ; *Mémoires de la Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts*, t. XIII et XXVII ; *Mémoires* de MM. BAILLY et LOISELEUR ; *Documents d'épigraphie orléanaise*, par M. Léon DUMUYS et M. l'abbé COCHARD, 1885 ; M. DE BUZONNIÈRE, *Répertoire archéologique d'Orléans*, et M. BIMBENET, *Histoire de la ville d'Orléans*, I.

L'église collégiale de Meung avait autrefois, le jour de la translation des reliques de saint Liphard, une antienne de *Magnificat* commençant ainsi : « In illo die Joannes Genabensis episcopus », citée dans la *Dissertation* de D. DUPLESSIS, p. 13.

1. S. GUYON, *Histoire de l'Église, Ville et Université d'Orléans*, I, 18.

il partit pour évangéliser Chartres, il confia à l'évêque ALITHUS, le soin de l'Église qu'il avait eu l'insigne honneur de fonder[1].

Les relations continuelles des Carnutes avec nos pères, avaient invité saint Altin à aller porter le flambeau de la Foi dans leur pays. Chartres était alors la capitale du druidisme gaulois, et, par une de ces inspirations de la divine Providence qui dispose à son gré des intelligences humaines, les druides, instruits sans doute des prophéties relatives à la naissance du Rédempteur, y honoraient depuis longtemps déjà, la Vierge qui devait enfanter le Sauveur. Saint Altin partit de là pour leur annoncer les grands mystères de l'Incarnation et de la Rédemption, et leur expliquer la naissance de Jésus-Christ, Messie promis, sa vie, sa doctrine, ses miracles et sa divinité.

Les conversions ne se firent pas attendre. Peu à peu, on vit une une multitude d'hommes renoncer au culte des idoles et demander le Baptême. Les saints apôtres, disent les *Actes* de leur Passion, consacrèrent à l'auguste Marie mère de Dieu, une église située au pied des murailles de la ville, et y établirent des ministres pour le culte divin[2].

Mais de tels changements ne s'opèrent pas sans contradiction. Le préfet de Chartres, Quirinus, se constitua le défenseur du paganisme vaincu. Il fit mettre en prison les apôtres du Christianisme, et les fit même frapper de verges. Il ne devait pas mieux réussir que ceux qui avaient voulu imposer silence à saint Pierre et à ses compagnons aussitôt après la Pentecôte.

Altin et Éodald, remis en liberté, confièrent la nouvelle chrétienté aux soins de l'évêque Aventin, puis ils se dirigèrent du côté de Paris, et annoncèrent l'Évangile à Créteil. Ils y déterminèrent un certain nombre de conversions, parmi lesquelles nous devons citer celles de saint Agoard et de saint Agilbert qui eurent l'honneur de sacrifier leur vie pour

1. *Passion de saint Savinien*, publiée par M. HÉNAULT; *Origines chrétiennes de la Gaule Celtique*, p. 244 et 253, ou *Manuscrits de la Bibliothèque d'Orléans*, nº 277 *bis*, p. 85; et 279, I, lect. VI; LA SAUSSAYE, *Annales*, I, nº 21.

2. V. *Histoire de l'Église de Chartres*, par SOUCHET; *Gallia Christiana*, t. VIII; HÉNAULT, *Origines chrétiennes*, p. 246; M. BOUGAUD, *Le Christianisme et les temps modernes*, t. III, p. 553.

Nicolas, dans son bel ouvrage de *La Vierge Marie vivant dans l'Église*, montre la croyance à la Vierge-Mère répandue avant le Christianisme chez les Latins, les Gaulois, les Chaldéens, les Perses et les Égyptiens. Les traditions primitives et la connaissance des prophéties de la Bible, après la traduction des Septante, expliquent assez facilement cette croyance. Chasseneux, dans son *Histoire des coutumes de Bourgogne*, rapporte que des inscriptions semblables à celle de Chartres ont été trouvées près d'Autun, de Dijon et de Fontaine.

affirmer leur foi. Nos glorieux apôtres reprirent ensuite la route de Sens, où ils arrivèrent en même temps que Potentien et Victorin qui avaient fondé l'église de Troyes, et enduré le supplice de la flagellation, pour soutenir la vérité de leurs prédications.

Saint Savinien fut heureux de revoir ses compagnons, et d'entendre le récit de leurs succès et de leurs épreuves. Il ne tarda pas à leur offrir l'exemple du martyre. Les bourreaux du préfet Sévère lui fendirent la tête de deux coups de hache.

Un an après, saint Altin fut appelé à confesser sa foi devant le même préfet avec saint Potentien qui avait succédé à saint Savinien, et les diacres Éodald et Sérotin. Accusés d'impiété envers les dieux, ils affirmèrent de nouveau la vérité de leur enseignement, et n'hésitèrent pas à se montrer prêts à sacrifier leur vie, plutôt que de renoncer à leur foi. Sévère, après les avoir déchirés à coups de fouets et de lames de fer, leur fit enfin trancher la tête. Leurs corps demeurèrent exposés quelques temps à la voracité des bêtes sauvages. Mais Dieu protégea ses martyrs. Ils demeurèrent intacts, et les fidèles purent les déposer près du tombeau de saint Savinien[1].

L'arbre planté par la foi des premiers disciples du Sauveur, puisa une une nouvelle vigueur dans le sang de ces martyrs. Saint Altin avait mis sous le patronage de saint Étienne, la première église chrétienne qui ait été consacrée au vrai Dieu dans l'enceinte d'Orléans. Son successeur Alithus, étendit sa sollicitude sur la population des faubourgs. Le nombre des fidèles croissant de jour en jour, il dédia à l'évangéliste saint Marc, la seconde église réclamée par la religion de nos pères. Ce titre subsiste encore aujourd'hui dans la paroisse qui embrasse actuellement le faubourg situé au nord-est de la ville[2].

Les persécutions répétées des empereurs païens qui firent tant de martyrs au second et au troisième siècle, à Lyon, à Vienne, à Autun, à Dijon, à Reims, etc., troublèrent tout naturellement les chrétientés

1. V. aux *Pièces justificatives*, I, l'*Apostolat de saint Altin.* — Cf. Du Saussay, *Martyrologium Gallicanum*, 31 décembre ; Ribadeneira, *Fleurs des Saints ;* Mgr Guérin, *Petits Bollandistes ;* Jager, *Histoire de l'Église catholique en France*, t. I ; D. Fabre, ms. 435 de la Bibliothèque d'Orléans, p. 125 ; Cochard, *Saint Altin ;* Hénault, *Origines chrétiennes de la Gaule celtique ;* Prunier, *Catena Saviniana ;* Duru, *Bibl. hist. de l'Yonne*, t. II ; Darras, *Hist. de l'Église*, t. V.

2. L'église de Saint-Marc, élégamment reconstruite par M. Noël, architecte orléanais, avec le généreux concours des paroissiens, a été consacrée le 4 avril 1886, par Son Excellence Mgr di Rende, nonce apostolique à Paris, et Mgr Coullié, évêque d'Orléans.

naissantes de la Celtique. La destruction des monuments de cette époque, par les révolutions qui ont suivi et par les invasions des barbares, nous met dans l'impossibilité de dire jusqu'où s'étendit ce trouble dans l'église fondée par saint Altin. Nous nous contenterons de rappeler ici les glorieux souvenirs laissés à Sens et à Troyes, par les martyres de sainte Colombe, de saint Patrocle et de leurs compagnons. Le nom de l'évêque Auspice est le seul qui ait survécu à toutes ces ruines [1].

A la suite de la persécution de Dèce, saint Pélerin fut envoyé par le pape saint Sixte pour soutenir les chrétiens si douloureusement éprouvés. Les compagnons de son apostolat vinrent jusqu'à *Brivodurum* et *Giemus*. A *Brivodurum* (Briare), ils trouvèrent, sur les bords de la Loire, un temple précédemment dédié à Bacchus : ils le consacrèrent au vrai Dieu, et le mirent sous le patronage de saint Étienne. A *Giemus* (Gien), ils consacrèrent aussi une église, en la plaçant sous la protection de saint Pierre et de saint Paul [2].

Un peu plus tard, l'évêque Diopet faisait construire, près de la Loire, à l'Orient extérieur de l'enceinte d'Orléans, une petite chapelle qu'il dédiait au prince des apôtres, et, à l'intérieur, deux baptistères qu'il mit aussi sous ce patronage [3].

Au milieu des troubles causés dans l'Église par l'hérésie d'Arius, Diopet assista au concile de Sardique, qui manifesta l'adhésion la plus énergique aux décrets du concile de Nicée, et proclama hautement le droit de la juridiction pontificale dans toute l'Église. Trois ans plus tard (346), il prit aussi part au concile de Cologne, réuni sur les confins de la Gaule et de la Germanie, pour une question du même genre [4].

1. Georges, *Les premiers apôtres des Gaules*, 229; La Saussaye, *Annales*, I, nº 41.

2. V. *Bibliothèque historique de l'Yonne* : *Gesta Pontificum Autissiodor.*, I, 309; Lebeuf, *Histoire d'Auxerre*, t. I.

3. La Saussaye, *Annales*, I, XLI; Hubert, *Antiquitez de l'église de Saint-Aignan*, livre I, p. 17.

L'un de ces baptistères, destiné au baptême des hommes, fut élevé à l'ouest de l'église de Saint-Étienne, et prit le nom de Saint-Pierre-des-Hommes (*S. Petrus virorum*) ; plus tard, il devint le siège de la collégiale de Saint-Pierre-Empont, un peu au-dessous de la Préfecture actuelle. L'ancien baptistère des femmes (*S. Petrus puellarum*) a été remplacé par l'église de Saint-Pierre-le-Puellier. La petite chapelle de Saint-Pierre, dite Saint-Pierre-aux-Bœufs, a fait place à l'église de Saint-Aignan.

4. V. *Collectio Conciliorum, IV sæculi.* — Nous suivrons ici, pour la date des Conciles de Sardique et de Cologne, dans les Actes desquels se trouve le nom de

Désinien, dit La Saussaye, fut élu pour succéder à Diopet, vers l'an 347. Témoin des combats de saint Hilaire et de saint Athanase pour la défense de la vérité contre les hérétiques de cette époque, si troublée d'ailleurs par l'usurpation de Magnence, il put admirer les héroïques vertus de saint Paul et de saint Antoine, que le grand évêque d'Alexandrie fit alors connaître au monde. Il demeura à la tête du diocèse une dizaine d'années environ, et s'acquitta très dignement de l'office d'un bon pasteur. Plusieurs historiens, dit Symphorien Guyon, le qualifient saint[1].

L'élection de son successeur fut entravée par les manœuvres de deux candidats puissants qui divisèrent également les suffrages du clergé et du peuple. On en vint aux voies de fait. Il y eut du sang répandu. La vacance du siège dura longtemps. Pour mettre fin à cette douloureuse situation de l'Église et de la ville, l'empereur fit convoquer à Orléans les évêques de la région dont Sens était la Métropole. L'intervention des évêques eut un plein succès.

§ II. — SAINT EUVERTE.

Avant de procéder à l'élection, un *triduum* de prières et de jeûne fut prescrit par l'évêque de Sens. Le soir du second jour, un sous-diacre de l'Église romaine, nommé Euverte, à la recherche de ses deux frères captifs, vint prier dans l'église de Saint-Étienne. Sa prière achevée, comme il se tenait sur le seuil de l'église, dans l'attitude d'un homme qui a quelque chose à demander, le portier l'aborda, et, après avoir fait sa connaissance, il lui offrit l'hospitalité.

Le lendemain matin, son hôte l'invita à rester à la cérémonie de l'élection, et Dieu prit soin de le signaler comme l'homme de sa droite. En effet, les évêques et le peuple s'étant mis en prières pour demander à Dieu de vouloir bien donner un saint pasteur à son Église, tout à coup une colombe éblouissante de blancheur parcourut l'assistance, et alla se reposer sur la tête de l'étranger humblement agenouillé à la porte de l'église.

Le même signe se manifesta de nouveau à deux reprises différentes,

Diopet, l'époque fixée par Mgr Héfélé (*Hist. des Conciles*, t. II), d'après les *Lettres pascales de saint Athanase*, publiées en 1852, pour la première fois, par le docteur Cureton, et le cardinal Maï, *Spicilegium*, VI, I.

1. V. La Saussaye, *Annales*, p. 49 et 74; S. Guyon, *Histoire d'Orléans*, I, p. 48.

au milieu des prières et de l'étonnement de l'assemblée, et sous les yeux des compétiteurs.

Celui qui avait été l'objet de cette faveur fut alors invité à s'approcher du sanctuaire. Dès qu'il se fut fait connaître, tous les électeurs s'écrièrent unanimement : « Il est digne, il est digne ; c'est lui que Dieu a choisi pour être notre évêque ! »

Euverte fut ensuite conduit à l'église de Saint-Marc pour y être ordonné diacre ; puis, ramené à celle de Saint-Étienne, il y reçut la consécration épiscopale. Par la sainteté de sa vie et la grandeur de ses œuvres, il mérita de figurer avec honneur dans cette pléiade incomparable du quatrième siècle qui vit en Orient saint Athanase, saint Ephrem, saint Basile, saint Grégoire de Nazianze et saint Jean Chrysostôme ; et, plus près de nous, saint Jérôme, saint Hilaire et saint Martin [1].

A la fin de la première année de son épiscopat, la ville d'Orléans faillit devenir la proie d'un incendie. Les habitants épouvantés recoururent à leur évêque : sur la prière de son serviteur, Dieu arrêta les flammes. Ce miracle, joint aux prédications du saint pontife, détermina de nombreuses conversions.

Mais l'église de Saint-Altin était trop petite pour recevoir une si grande multitude de fidèles. Euverte résolut d'en bâtir une autre. Comme il méditait ce projet, disent les Actes inscrits dans les Bollandistes, un ange lui apparut et lui désigna, par une neige miraculeusement tombée du ciel, l'endroit où il devrait poser les fondements du nouveau temple. Le saint se mit aussitôt à l'œuvre.

Dès le début, il eut la bonne fortune de découvrir, dans les fondations, un grand vase rempli de pièces d'or portant l'image de Néron, qu'il envoya à l'empereur par son archidiacre Mansuet. Constance occupait alors le trône, et pouvait prétendre une part de ce trésor. Il ne voulut pas se laisser vaincre en générosité par le pieux évêque. Il lui renvoya tout, « en ajoutant sept calices d'or, sept bassins de même métal et les revenus du territoire d'Orléans pendant trois ans, afin qu'il eût meilleur moyen de parachever et enrichir ce saint temple. »

Au bout de trois ans, grâce à la munificence de l'empereur et aux libéralités des fidèles, le nouveau temple fut en état d'être consacré à Dieu. Le monde était encore sous l'impression de la joie causée par la

1. Le *Martyrologe romain* et le *Martyrologe gallican* rapportent, comme nous venons de le faire, l'élection de saint Euverte, au 7 septembre. (V. *Bollandistes*, 7 septembre.)

découverte de la vraie croix sous Constantin. Un fragment de cette croix bénie avait été apporté de Jérusalem à Orléans, en même temps que diverses reliques de saints martyrs et des apôtres saint Pierre et saint Paul. Saint Euverte résolut de mettre son église sous le titre du glorieux instrument de notre salut.

La dédicace avait été fixée au 3 mai, jour anniversaire de l'Invention de la Sainte-Croix, et les évêques de la Province avaient été convoqués pour assister à cette solennité. Pendant que saint Euverte était à l'autel, sur le point de faire la consécration de l'hostie, « une nuée resplendissante parut au-dessus de sa tête, et de cette nuée sortait une main qui, étendant les doigts, bénit par trois fois la sainte oblation, le temple, le clergé et le peuple assemblé. » Parmi les assistants, l'évêque Euverte, le sous-diacre Baudèle, Éleusin qui était au bas de l'église avec les pénitents, et une sainte fille nommée Précopie, furent les heureux témoins de cette merveille.

La nouvelle de ce prodige de l'infinie bonté ne tarda pas à se répandre : les chrétiens en furent de plus en plus confirmés dans leur foi ; et sept mille païens demandèrent le baptême. Une fête annuelle a gardé parmi nous le culte de ce grand souvenir[1].

Pour Euverte, heureux de voir son œuvre ainsi bénie du ciel, il continua à gouverner son Diocèse avec le zèle d'un saint, multipliant partout les missions pour activer les conversions. Il eut la joie de retrouver à Soissons ses deux frères qu'il était venu chercher à Orléans ; et, en 374, il prit part au concile assemblé à Valence pour régler divers points relatifs à la sainteté de l'état ecclésiastique, à la dignité des vierges, et à la conduite des pécheurs.

Enfin, sentant sa mort approcher, et voulant prévenir les discussions qui avaient précédé son élection, il réunit le clergé et les fidèles de la ville pour leur proposer le choix d'un successeur.

Il y avait alors, à la tête d'un monastère situé à l'ouest de la ville et dédié à saint Laurent, un homme d'une piété et d'une vertu éminentes. Né à Vienne, en Dauphiné, et prévenu de bonne heure des lumières divines sur la vanité des choses de ce monde, il avait travaillé dès sa jeunesse à s'assurer l'éternelle félicité par une vie entièrement consacrée à Dieu. Attiré à Orléans par la renommée des vertus de saint Euverte,

1. *Acta S. Evurtii;* Ms. 277 *bis*, p. 38 ; S. Guyon, I, p. 52 ; La Saussaye, *Annales*, p. 61 ; *Cartulaire de Sainte-Croix*, II, VI et IX, et Bréviaires manuscrits ou imprimés de 1491, 1573, 1600, 1644 et 1875.

à la suite du concile de Valence, il avait été ordonné prêtre par notre évêque, et préposé peu après à la direction de la communauté religieuse de Saint-Laurent. Ce fut lui qu'Euverte désigna pour son successeur.

Selon la coutume, il prescrivit un *triduum* de jeûnes et de prières ; et le troisième jour, le clergé et les fidèles se réunirent à l'église pour procéder à l'élection. On mit sur l'autel trois billets portant chacun le nom de ceux qui semblaient pouvoir être appelés à remplir la charge épiscopale, et un petit enfant qui ne pouvait encore parler, fut approché de l'autel pour choisir un des billets. L'enfant prit celui qui portait le nom de l'abbé de Saint-Laurent, et proféra lui-même ces paroles : « Aignan est élu de Dieu pour être notre évêque. » La Sainte-Écriture, consultée à trois reprises différentes, offrit constamment des textes favorables à ce choix. Le peuple salua l'élu par d'unanimes acclamations.

Saint Euverte, heureux de voir le choix qu'il avait fait confirmé d'une manière aussi éclatante, consacra Aignan évêque, et le déclara son successeur. Son œuvre était achevée. Peu de temps après, il annonça l'heure de sa mort ; puis, ayant recommandé à ses prêtres l'union et la paix, il rendit son âme à Dieu, le 7 septembre. Son corps fut inhumé sur un monticule situé entre l'enceinte orientale de la ville et l'église de Saint-Marc, dans le champ d'un des chrétiens les plus distingués de cette époque, nommé Tétradius. Ce généreux chrétien fit bâtir, sur le tombeau du saint, en l'honneur de la Très Sainte-Vierge, un oratoire qui fut désigné sous le titre de *Notre-Dame-du-Mont,* jusqu'au moment où une église romane, ajoutée au petit sanctuaire, prit le nom même de Saint-Euverte[1].

§ III. — SAINT AIGNAN.

En montant sur le siège de saint Euverte, Aignan manifesta tout d'abord l'esprit de charité dont il était animé. Le préfet Agrippin était alors en mission à Orléans. Pour que la joie de son avènement fût aussi complète que possible, l'évêque alla le prier de vouloir bien lui accorder la grâce des malheureux retenus dans les prisons de la ville. Agrippin lui refusa cette faveur ; mais étant tombé peu après en danger de mort,

1. V. Bollandistes, *Acta Sanctorum*, 7 septembre ; *Gallia Christiana*, VIII, c. 1411, et aux *Pièces justificatives*, nº II.

En 1857, la Commission chargée de restaurer l'église de Saint-Euverte a retrouvé le tombeau du saint dans la nef centrale, près du transsept de gauche. Le sarcophage est encore parfaitement conservé.

et ayant recouvré la santé par les prières du saint évêque qui avait tracé sur lui le signe de la croix, il n'hésita plus à lui accorder sa demande. Depuis cette époque, nos rois chrétiens, heureux d'honorer le caractère épiscopal en continuant cette grâce primitivement octroyée par le préfet d'un empereur païen, ont constamment accordé ce privilège à nos évêques pour le jour de leur avènement[1].

Aignan continua noblement l'œuvre de saint Euverte. Il montra le zèle le plus ardent pour la sanctification du troupeau confié à ses soins, et la sollicitude la plus attentive pour tout ce qui l'intéressait. De concert avec tous les évêques de son temps, dit Flodoard, il déploya un zèle infatigable pour préserver les Gaules du poison de l'arianisme, et ses hautes vertus lui méritèrent d'être comparé à saint Loup de Troyes, et à saint Germain d'Auxerre[2]. Les actes les plus remarquables de son épiscopat, dont nos chroniques aient gardé le souvenir, sont l'agrandissement de la cathédrale, la réception de saint Germain, évêque d'Auxerre, et la délivrance de la ville des bandes d'Attila.

Pour rendre l'église de Sainte-Croix de plus en plus digne de l'état florissant du Christianisme, il avait entrepris de compléter l'œuvre de saint Euverte. Pendant que les ouvriers étaient à ces travaux, leur chef Mellius tomba du haut des échaffaudages sur le pavé, et se brisa tellement qu'il faillit mourir. Averti sur le champ, saint Aignan, qui avait déjà éprouvé en faveur d'Agrippin la puissance du signe de la croix, traça de nouveau ce signe béni sur le moribond, et aussitôt, dit un de nos annalistes, « il le renvoya sain et gaillard à sa besogne, comme s'il n'avait eu aucun mal ».

Le saint évêque d'Auxerre vint quelque temps après à Orléans. Sa

1. V. La Saussaye, *Notice sur le Privilège;* Lemaire, *Antiquitez de l'Église d'Orléans*, ch. xiii, et Hubert, *Antiquitez de l'église de Saint-Aignan*, l. III, c. i. — Ce savant historien raconte l'origine du privilège de la délivrance des prisonniers, par les évêques d'Orléans, comme nous venons de le faire, en l'attribuant « à la reconnaissance du préfet Aggripin, et à la bienveillante libéralité des premiers empereurs chrétiens. »

2. « Consummatissimum pontificem, écrivait Sidoine Apollinaire, son contemporain, Lupo parem, Germanoque non imparem. »

V. *Vita Sancti Aniani Episcopi et confessoris*, publiée en 1832 par Augustin Theiner, d'après les plus anciens manuscrits de la Bibliothèque nationale, et en particulier le ms. 5308 de cette précieuse collection, publié dans le tome XXI, des *Mémoires de la Société archéologique de l'Orléanais*. Quant aux systèmes échafaudés au XVIII[e] siècle sur une lecture vicieuse d'un de ces manuscrits, nous croyons devoir épargner la patience du lecteur, en les passant sous silence, pour transmettre simplement l'ancienne tradition orléanaise.

haute vertu lui fit décerner un véritable triomphe. Saint Aignan alla au devant de lui avec un nombreux cortège du clergé et du peuple. A l'entrée de la ville, nos deux saints s'embrassèrent avec le sentiment d'une mutuelle vénération ; ils se rendirent ensuite à la cathédrale, et saint Aignan offrit à son saint collègue, la plus cordiale hospitalité.

Lorsqu'ils durent se séparer, saint Aignan voulut reconduire saint Germain jusqu'à la seconde pierre milliaire, au levant de la ville. Là, les deux serviteurs de Dieu rencontrèrent une pauvre veuve qui, tout éplorée, accompagnait au champ du repos le corps de son fils unique. La vue de ces deux saints personnages ranima dans son cœur la foi de la veuve de Naïm, et elle se jeta à leurs pieds en les suppliant de lui rendre son fils. « L'humilité éleva aussitôt entre les deux saints la plus édifiante contestation. C'était à qui se défendrait d'avoir sur Dieu une telle puissance, et laisserait à son ami la grâce d'obtenir un miracle de sa bonté. Enfin, cédant aux instances de saint Aignan, saint Germain se mit en prière, et, aux acclamations de la foule, il rendait le fils plein de vie à sa mère[1]. »

Cependant la faiblesse des successeurs de Constantin et la corruption païenne préparaient ces invasions successives des barbares du Nord qui changèrent complètement la situation de l'empire au V[e] siècle. Déjà les Vandales, les Burgondes et les Wisigoths avaient ravagé les frontières de la Gaule, et s'étaient attribués l'Est et le Midi de ce beau pays. Les Francs possédaient depuis plus d'un siècle sur les bords du Rhin, des établissements que les Romains leur avaient concédés pour s'en faire des alliés. A la suite du mouvement séparatiste de 435 dominé par Aétius, les Alains avaient aussi été autorisés par ce général, à s'établir sur les

1. V. *Bollandistes*, 31 juillet, t. VII, p. 268, n° 11 ; Héric, *Miracula S. Germani*. — La tradition, écrivait au XVIII[e] siècle, le savant auteur des *Mémoires sur les Évêques d'Auxerre*, place ce fait entre Saint-Jean-de-Braye et Chécy (Lebeuf, t. I, p. 59 et 63). « L'ancienne église paroissiale de Chécy, qui s'élevait sur les bords du Cens, un peu au levant de l'église actuelle, avait été consacrée à saint Germain, dit Héric, en mémoire de ce miracle. » Chevilly, Ormes, et Saint-Germain-des-Prés, dans l'arrondissement de Montargis, gardent aussi le souvenir du passage de saint Germain.

Quant à la date de cette visite, quoique Symphorien Guyon, I, 79, l'ait placée après la délivrance d'Orléans, elle est certainement antérieure. Attila vint à Orléans en 451, et saint Germain mourut à Ravenne, le 31 juillet 448.

Orléans posséda lontemps deux oratoires dédiés à saint Germain : l'un à l'intérieur de l'enceinte, au couchant de la Préfecture actuelle, dit Saint-Germain-des-Juifs ; et l'autre à l'extérieur, près de la porte Parisis, appelé pour cela Saint-Germain-des-Fossés.

bords de notre fleuve. Tout à coup, sortit des forêts de la Tartarie, le plus redoutable faucheur d'hommes qui eut encore paru. Attila avait une armée de cinq cent mille barbares. Vainqueur une première fois de l'empire d'Orient, il voulait s'asujettir l'empire d'Occident. La Germanie avait tremblé d'épouvante à son passage. Strasbourg, Metz, Reims, Sens, Ferrières avaient été livrées à toutes les horreurs d'un sinistre pillage. La ville de Lutèce ou de Paris avait été sauvée par les prières de la pieuse vierge de Nanterre, sainte Geneviève. Quand les bandes d'Attila vinrent s'abattre sur Orléans, elles se heurtèrent contre l'énergie d'un peuple disposé à se défendre, et la foi d'un évêque décidé à leur opposer toutes les résistances que le ciel et la terre pouvaient lui offrir.

Défenseur intrépide de son peuple, saint Aignan ne craignit pas de traverser la Gaule pour appeler contre l'ennemi les armes protectrices des Romains et des Goths. D'Arles, il se rendit à Nîmes, où il alla prier sur le tombeau du martyr Orléanais, saint Baudèle, dont il obtint une partie des reliques. Rentré à Orléans, il soutint le courage des assiégés par ses exhortations et son invincible confiance. Il essaya même d'aller fléchir Attila. Mais le barbare qui se regardait déjà comme maître de la ville, ne voulut pas obtempérer aux prières du pontife.

Alors saint Aignan prescrivit des processions publiques, et fit porter les reliques des saints tout autour des remparts. Une pluie continue suspendit pendant trois jours les attaques de l'ennemi. « Prions, élevons tous nos cœurs vers Dieu, répétait l'évêque à son peuple en détresse ; invoquons le dans les larmes. La prière de la foi accélère ses grâces. » Ils suivirent ses recommandations, et, pendant qu'ils priaient, l'évêque les invita à regarder du haut des remparts « s'ils ne voyaient pas venir le secours de Dieu ». Ne voyant rien à l'horizon, ils recommencèrent à prier une seconde, puis une troisième fois avec plus de confiance et plus de larmes. « Regardez encore », leur dit le saint évêque. Ils montèrent de nouveau aux tours et crièrent : « Nous voyons au loin comme un nuage qui s'élève de terre ! »

« C'est le secours de Dieu ! » s'écria l'évêque.

En effet, l'armée d'Aétius sortit de ce nuage de poussière, et vint surprendre Attila au moment où il allait livrer la ville au pillage. Le barbare, chassé par les troupes d'Aétius et de Théodoric, roi des Wisigoths, s'enfuit précipitamment jusqu'aux Champs Catalauniques, où

il éprouva la plus épouvantable défaite dont l'histoire ait gardé le souvenir [1] (14 juin 451).

Saint Aignan fut vénéré dès lors comme le libérateur et le protecteur de la cité. Sa mort qui arriva le 17 novembre de l'année suivante, excita dans tout le Diocèse un deuil immense. Son corps fut déposé d'abord dans l'église de Saint-Laurent où il avait été abbé; mais les grâces sans nombre obtenues par son intercession, excitèrent bientôt la reconnaissance publique à lui élever dans la ville d'Orléans et dans toute la France, de nombreuses églises demeurées jusqu'ici sous son puissant patronage [2].

§ IV. — SAINT PROSPER, SAINT MONITEUR, SAINT FLOU, SAINT ÉODALD, SAINT BAUDÈLE, SAINT PIPE, SAINT LUCAIN, SAINTE GENEVIÈVE A ORLÉANS.

Parmi les successeurs de saint Aignan jusqu'à la fin du Ve siècle, notre Diocèse eut le bonheur de posséder trois évêques qui ont aussi mérité d'être inscrits au nombre des saints : saint Prosper, saint Moniteur et saint Flosculus ou saint Flou.

Saint PROSPER se montra « le digne héritier de saint Aignan », et travailla à transmettre à la postérité le souvenir des vertus et des mérites de son saint prédécesseur, en en confiant le récit à Sidoine Apollinaire. Il fut l'heureux témoin du triomphe d'Égidius sur les Goths, entre la Loire et le Loiret, et mourut le 29 juillet 463 [3].

Nos annales n'ont conservé que les noms des évêques *Magnus, Fébatus* et *Gratianus* qui vinrent ensuite, sans préciser la durée de leur

1. V. HUBERT, *Antiquitez... Vita S. Aniani*, p. 1-4; GRÉGOIRE DE TOURS, *Hist. Francorum*, lib. II, 7; CHATEAUBRIAND, *Etudes historiques*, II, p. 343; D. MORIN, 753.
Quelques historiens ont cherché à placer la victoire d'Aétius et de Mérovée sur Attila à Mézières (*Campum Mauriacum*). On s'accorde à la fixer à la plaine des Maures, près de Troyes; Am. THIERRY, *Hist. d'Attila*, t. I, ch. VI; *Revue historique*, t. XVVIII.

2. Au milieu du XVIIe siècle, l'historien Hubert comptait dans le diocèse, outre l'église collégiale de Saint-Aignan, dix-sept églises paroissiales dédiées à ce grand saint : à Baule, Bondaroy, Boullay, Coulmiers, Cour-Mesmin, Esguay, Lantenay, Millançay, Montigny, Notre-Dame-du-Chemin, Nouan-sur-Loire, Outarville, Saint-Aignan-des-Gués, Saint-Aignan-le-Jaillard, Sandillon et les deux Thillay. La collégiale de Jargeau, les abbayes de Fleury et de La Cour-Dieu possédaient aussi des chapelles dédiées à saint Aignan. Actuellement on pourrait trouver plus de soixante églises consacrées à notre saint Libérateur, dans les diocèses d'Angers, Bayeux, Bourges, Cahors, Châlons, Dijon, Laon, Langres, Le Mans, Nantes, Nîmes, Paris, Rouen, Tours, Vienne, etc. (V. HUBERT, liv. I, ch. III, et *Vie de saint Aignan*, par CAUVART.)

3. LA SAUSSAYE, II, 49; Sidoine APOLLINAIRE, Ép. 15; *Martyrol. Gallic.*, 473.

ministère au milieu de l'agitation formidable qui remplit la dernière partie de ce siècle.

Saint Moniteur était évêque, lorsque Odoacre, roi des Hérules, vint essayer de surprendre Orléans. Ce barbare, n'ayant pu pénétrer dans la ville, alla saccager Beaugency, et descendit la Loire jusqu'à Angers. L'Église d'Orléans honore la mémoire de saint Moniteur, le 10 novembre.

Une tradition vénérable assure que saint Flou (S. Flosculus), qui succéda à saint Moniteur, était l'enfant qui proclama miraculeusement l'élection de saint Aignan. Il fut le contemporain de saint Mamert, archevêque de Vienne, qui avait été guéri par les prières de saint Aignan, lors du voyage de notre saint à Arles, et dont le corps fut transféré plus tard à Orléans. « Comme une fleur odoriférante qui embaumait le parterre de l'Église militante, dit Symphorien Guyon, (I, 87) il répandit pendant plusieurs années l'odeur très agréable de toutes ses vertus sur l'église d'Orléans. » Il rendit sa belle âme à Dieu le 2 février 490.

Dagon, son successeur, vit la conversion de Clovis et les premiers établissements des Franks dans l'intérieur de la Gaule.

Avant de pénétrer dans l'époque Mérovingienne, reportons un instant notre attention sur quatre diacres qui se distinguèrent parmi les collaborateurs de nos premiers évêques, et qui ont mérité de voir leurs noms inscrits au Catalogue des saints.

Le premier d'entre eux est saint Éodald, de Sens. Disciple de saint Savinien, il avait été ordonné diacre par cet homme apostolique, et avait eu l'honneur d'être choisi pour accompagner saint Altin. Il le suivit dans sa mission à *Genabum,* à Chartres et à Créteil, et contribua heureusement à la conversion de nos pères. De retour à Sens, il assista au martyre de saint Savinien, et un an après, il fut arrêté, avec saint Altin et saint Potentien, comme coupable d'avoir converti à Jésus-Christ, beaucoup de païens. Il partagea les souffrances des saints évêques, comme il avait partagé leurs travaux. Comme eux, il versa son sang pour affirmer sa foi. Il eut la tête tranchée, le 31 décembre. Les corps de ces saints martyrs furent déposés par les fidèles près de celui de saint Savinien, où ils restèrent jusqu'au jour de leur translation, en 847.

Saint Pipe était né près de Batilly, en Gâtinais, à la fin du IIIe siècle.

(1) Un catalogue des évêques d'Orléans dressé vers la fin du XIe siècle, met saint Prosper après saint Moniteur. La lettre de Sidoine Apollinaire à saint Prosper, sur la vie de saint Aignan, démontre péremptoirement l'erreur de ce catalogue publié par M. Vignat, dans le *Bulletin de la Société archéologique*, IV, 53.

Pendant les premières années de sa vie, il avait gardé les troupeaux de son père. Après la mort de ses parents, il était venu étudier à Orléans, qui possédait des écoles déjà célèbres, puis il s'était rendu avec un parent et un ami de Larchant, nommé Mathurin, près de l'archevêque de Sens, saint Polycarpe, qui les avait élevés au diaconat. Au retour d'un long voyage, où il eut la douleur de perdre son saint ami, saint Pipe vint se fixer à Beaune-la-Rolande. Il édifia cette contrée par l'austérité de sa vie et la constance de ses vertus. Il mourut près de la fontaine qui garde son nom, le 2 octobre 306. De nombreux miracles ayant eu lieu à son tombeau, les habitants de Beaune demandèrent que les reliques de leur saint compatriote fussent transférées dans la crypte monumentale de leur église, où elles sont demeurées entourées de la vénération des fidèles[1].

Saint Baudèle ou Baudile assistait saint Euverte comme sous-diacre, le jour de la consécration de la cathédrale. A la suite du miracle qui avait manifesté la bienveillance de Dieu pour le saint évêque et pour son œuvre, Baudèle avait été élevé à la dignité de diacre, et s'était dévoué à la prédication de l'Évangile. Il avait d'abord prêché dans l'Orléanais, puis il s'était dirigé avec quelques compagnons du côté de la Gaule Narbonnaise, menacée de retomber dans le paganisme, sous la néfaste influence de Julien l'Apostat. A Nîmes, il éleva noblement la voix, au milieu d'un sacrifice à Jupiter, pour tâcher d'arracher la foule à ses erreurs : « Il n'y a qu'un Dieu, et vous l'ignorez ! Cessez donc d'adorer ces idoles, œuvres des hommes et images des démons. Brisez-les ; elles ne peuvent rien pour nous ; et adorez Jésus-Christ, qui seul peut tout pour votre bonheur ! »

Un silence profond accueillit cette parole de l'apôtre ; puis, la fureur succédant à l'étonnement, la foule se saisit de Baudèle et voulut le forcer à s'associer au sacrifice, sous peine de mort. Il se contenta de répondre : « Je suis chrétien, et je suis prêt à mourir pour Celui que je viens vous annoncer. » Les malheureux aveugles se ruèrent sur lui avec fureur. Enfin, lorsque les prêtres eurent résolu de lui faire trancher la tête, il se mit à genoux et pria pour ses bourreaux. Il priait encore quand

1. *Martyrologium Gallicanum*, 2 octobre.

Le 9 juin 1619, un pèlerinage à la fontaine de Saint-Pipe ne réunit pas moins de soixante paroisses, sollicitant la cessation d'une désolante sécheresse. « Après la messe, dit D. Morin, 284, il y eut une très grande pluie, dont procès-verbal fut dressé par les prestres et curés qui estoient venus en procession. » (V. dans les *Monuments du Gâtinais*, de Edmond Michel, les excellentes notices des églises de Beaune et de Larchant, p. 59 et 248.)

sa tête détachée de son corps roula sur le sol, et, de ses trois bonds, fit jaillir en trois endroits la source miraculeuse de trois fontaines.

Sur le soir, ses disciples vinrent recueillir les restes de son corps et les enterrèrent à un mille du monticule où il avait eu la tête tranchée, dans le vallon qui a pris le nom de Valsainte ou vallée de Saint-Baudèle. Saint Félix, l'un d'eux, renoua ensuite la chaîne des évêques de Nîmes ; le tombeau du martyr se changea en autel, et un laurier verdoyant s'éleva de ses profondeurs pour attester aux générations qui devaient suivre le glorieux crédit du saint apôtre[1].

Un peu plus tard, saint Aignan eut le bonheur de voir le diacre saint *Lucain* venir de son côté travailler à la conversion des barbares, cantonnés autour d'Orléans à la suite des invasions de cette époque. Son zèle lui valut la palme du martyre. Le généreux confesseur, sans se laisser arrêter par la crainte de la mort, ne cessa d'élever la voix pour célébrer son Dieu et prier pour ses bourreaux. Ces barbares l'étendirent sur un dolmen qui se trouvait près de Terminiers, et lui tranchèrent la tête. Son corps, inhumé secrètement près de la pierre dite de Saint-Lucain, fut plus tard transporté un peu plus loin, dans un lieu qui a reçu le nom de Loigny (*Lucaniacum*)[2].

Les historiens de sainte Geneviève racontent enfin que cette sainte, dont la gloire rayonne si doucement au-dessus des mœurs de cette époque, vint à Orléans au commencement du règne de Clovis. Elle séjourna quelque temps dans la ville de saint Aignan ; et nos pères la virent prier sur le tombeau du saint évêque. Dieu daigna manifester la puissance de la vertu de cette grande sainte en accordant à sa prière la guérison de plusieurs malades et la grâce d'un pauvre esclave[3].

1. Saint Baudèle est honoré comme patron de la paroisse de Lombreuil, près Montargis.

En 1029, les reliques de ce saint, apportées à Orléans par saint Aignan, lors de son voyage d'Arles, furent transférées solennellement avec celles du saint protecteur de la cité dans la nouvelle église bâtie par le pieux roi Robert en l'honneur de saint Aignan.

La ville de Nîmes a associé le nom de notre saint martyr à celui de la Très-Sainte-Vierge, patronne de sa cathédrale ; elle a construit un oratoire dit des Trois-Fontaines, sur la colline qui fut arrosée de son sang ; et, en 1874, elle a élevé une magnifique église ogivale sur son tombeau.

Chaque année, la fête du saint (20 mai) ramène à Nîmes un marché populaire qui est le rendez-vous de la Provence et du Languedoc. V. *Les Saints du diocèse d'Orléans* ; Ms. H. 1053, et le *Panégyrique de saint Baudèle*, prononcé en 1876 par Mgr Besson.

2. Cochard, *Les Saints de l'Église d'Orléans*, p. 76.

3. V. Hubert, *Antiquitez*, preuves, p. 19; et les Bollandistes, 3 janvier.



LIVRE II

ÉPOQUE MÉROVINGIENNE

(DU VIe AU VIIIe SIÈCLE.)

Les six premiers conciles d'Orléans.
Fondation de l'abbaye de Micy-Saint-Mesmin.
Commencement de l'abbaye de Saint-Benoît.

§ I. — CONCILES D'ORLÉANS.

L'ÉPOQUE mérovingienne fut signalée, dans le diocèse d'Orléans, par la tenue de six Conciles nationaux, et par la fondation des deux grandes abbayes de Micy-Saint-Mesmin et de Fleury-Saint-Benoît. Au milieu des bouleversements et des luttes ardentes qui suivirent l'établissement des Francs dans l'intérieur de la Gaule, les Conciles travaillèrent à défendre la pureté de la morale, l'intégrité de la foi, la sainteté du sacerdoce et l'honneur du foyer domestique; l'activité agricole, scientifique et religieuse des moines de Micy et de Saint-Benoît exerça la plus heureuse influence sur notre contrée durant toute cette période de notre histoire.

Clovis avait réuni Orléans à son royaume deux ans après la bataille de Tolbiac (498). En entrant dans cette ville à la tête de son armée, avec le prestige de sa vaillance et de sa foi, ayant à ses côtés sa noble épouse resplendissante de tous les charmes de la beauté et de la vertu, il vint tout d'abord visiter le tombeau de saint Aignan. Justement épris d'admiration pour ce saint, qui lui apparaissait avec l'auréole des libérateurs du pays, il voulut que son corps reposât dans une église spécialement consacrée à son nom. Il fit donc relever la petite église de Saint-Pierre, située au levant de la ville, « pour la faire paroître, dit l'historien Hubert, avec plus de magnificence sous le titre de son nouvel

hôte », et dota généreusement le monastère bâti à côté, pour faire la garde d'honneur de ce trésor[1].

A la suite des nombreuses victoires qui étendirent son royaume des bords du Rhin à ceux de la Garonne, et des côteaux de la Bourgogne aux collines de la Bretagne, sur l'inspiration de saint Rémi, Clovis convoqua à Orléans le premier Concile des évêques de ses États, pour régler les diverses questions dont la conquête et le voisinage des Wisigoths ariens rendaient la solution urgente. Trente-trois évêques s'y réunirent au mois de juillet 511. Parmi les Pères de ce Concile, citons ici saint Gildard, de Rouen ; saint Loup, de Soissons ; saint Mélance, de Rennes ; saint Quentin, de Rodez ; saint Camélian, de Troyes ; saint Principe, du Mans ; saint Théodose, d'Auxerre ; Aventin, de Chartres ; Cyprien, de Bordeaux, et Eusèbe, d'Orléans. Saint Symmaque occupait alors le siège de saint Pierre.

Les évêques ainsi réunis élurent pour président l'archevêque de Bordeaux, et firent trente et un décrets sur l'état des personnes et des choses, et la discipline de l'Église.

Ils revendiquèrent tout d'abord en faveur des églises et des maisons épiscopales le *droit d'asile* attribué aux temples païens par les anciennes législations, et stipulèrent pour les clercs le droit de ne pas représenter le coupable, si la personne qui le poursuivait ne voulait pas jurer sur les Évangiles qu'il ne lui serait fait aucun mal, à la charge toutefois, pour le coupable, de promettre satisfaction à l'offensé. Ils ne firent aucune distinction entre les Francs et les Romains, et portèrent ainsi la première loi d'égalité entre les vainqueurs et les vaincus. Tous nos historiens sont unanimes pour proclamer les services immenses que ce décret rendit à tous, au milieu des désordres sans frein qui désolaient la société. (C. 1.)

Le droit d'asile fut maintenu en cas de rapt. La jeune fille devait être remise en liberté. Le ravisseur, affranchi de la peine de mort et de la confiscation, était condamné à servir celui qu'il avait lésé, ou à lui offrir une juste satisfaction. (C. 2.)

L'esclave fut admis à participer au même droit, et un des Canons détermine même les conditions de son émancipation par l'ordination. (C. 5-8.)

Quant aux personnes libres, il fut réglé qu'elles ne seraient admises

1. Hubert, *Antiquitez de l'église de Saint-Aignan*, liv. I, ch. II.
La petite église transformée par Clovis portait le nom de Saint-Pierre-aux-Bœufs, cause des boucheries qui occupaient alors cette partie de la ville.

aux saints Ordres que moyennant le consentement du roi ou l'autorisation du juge. (C. 4.)

Le cinquième Canon fixa l'affranchissement des charges publiques pour les clercs consacrés au service des autels, aussi bien que pour les terres qui leur avaient été données par le roi ou qui pourraient leur être ensuite concédées. Il détermina que le revenu de ces terres serait consacré aux réparations des églises, à la nourriture des prêtres et des pauvres, et à la rédemption des captifs. (C. 5.)

Les évêques furent constitués propriétaires des édifices sacrés, situés sur le territoire de leur juridiction, et des biens qui en dépendaient. Le seizième Canon leur attribue le soin de veiller attentivement au soulagement des malades et des pauvres qui ne pouvaient gagner leur vie. Afin de sauvegarder contre toutes violences ou surprises les terres ainsi consacrées aux besoins des églises et des pauvres, un autre Canon stipula que la prescription ne leur serait jamais applicable. (C. 17.)

Pour la discipline, le Concile régla d'abord les rapports des religieux avec leurs abbés, et ceux des abbés avec les évêques ; il rappela la constitution du Pape Honorius, sur la réserve qui doit guider les clercs dans l'admission des femmes à leur service, puis désirant que le bon exemple fût offert à tous par ceux qui devaient le donner, il statua que les habitants des villes ne pourraient célébrer, à la campagne, à moins d'infirmité, les fêtes de Noël, de Pâques et de la Pentecôte. Il fixa la durée du carême à quarante jours ; il régla aussi la célébration des prières publiques dites *Rogations,* trois jours avant l'Ascension, et la dispense du travail pour les serviteurs des deux sexes pendant ces trois jours. (C. 19, 20, 25, 27 et 29.)

Quant aux clercs hérétiques qui reviendraient à la foi catholique, les Pères du Concile furent d'avis que les évêques pourraient les admettre aux fonctions ecclésiastiques, en leur imposant les mains, s'ils s'en montraient dignes par la probité de leur conduite. Leurs églises devaient être purifiées et consacrées comme les églises nouvelles des catholiques. (C. 10.)

Enfin, ils interdirent, sous peine d'excommunication, la pratique des divinations, et prononcèrent diverses peines contre les infractions disciplinaires qui pourraient être commises. (C. 30.)

« Ces décrets, dit avec raison M. Henri Martin, constituaient un véritable traité entre les deux puissances qui se partageaient la Gaule. » Les évêques les adressèrent à Clovis pour qu'il les revêtît de son approba-

tion, « afin que l'accord d'un si grand prince avec tant d'évêques en assurât l'observation[1] ».

Les guerres qui remplirent le règne de Clodomir ne permirent pas de renouveler cette réunion d'évêques à Orléans. Le second Concile tenu en cette ville eut lieu au mois de juin 533, sous le règne de Childebert et le pontificat du pape Jean II. Léonce était alors évêque d'Orléans. L'assemblée fut composée de vingt-cinq évêques, parmi lesquels on remarquait saint Julien, archevêque de Vienne ; saint Flavius, archevêque de Rouen ; saint Éleuthère, évêque d'Auxerre ; saint Agrippin, d'Autun ; saint Éthère, de Chartres ; saint Perpétue, d'Avranches ; saint Passif, de Séez, et saint Lô, de Coutances. L'archevêque de Sens, saint Léon, s'y était fait représenter par un prêtre. Quatre autres prêtres avaient reçu des délégations semblables. L'archevêque de Bourges, saint Honoré, présida le Concile.

Quelques années auparavant, le pape Hormisdas avait recommandé la tenue annuelle des Conciles provinciaux. Les évêques assemblés à Orléans statuèrent, conformément au vœu du Pontife, que les archevêques assembleraient tous les ans leurs suffragants. Ils firent divers règlements pour l'ordination des métropolitains, des prêtres et des diacres, et pour la soumission des abbés aux évêques.

Ils déclarèrent également que le mariage ne pouvait être dissous, par la volonté des parties, pour des infirmités survenues depuis qu'il avait été contracté, firent défense aux chrétiens d'épouser des juives, et prononcèrent l'excommunication contre ceux qui, après leur baptême, mangeraient des chairs immolées aux idoles. Le baptême par immersion devenant de plus en plus rare, ils supprimèrent la bénédiction des diaconesses. (C. 11, 19, 20.)

Cinq ans plus tard, sous l'épiscopat d'Antonin, saint Léon, archevêque de Sens, saint Loup, archevêque de Lyon, saint Arcade, archevêque de Bourges, saint Pentagathe, de Vienne, saint Flavien, de Rouen, et les évêques de Chartres, d'Auxerre, de Séez et de Coutances, déjà

1. Voir les *Actes* de ce Concile dans la collection de Labbe, t. II, an. 511.

L'auteur d'une récente *Histoire de la Ville d'Orléans* a écrit que le premier Concile d'Orléans eut pour effet de soustraire le clergé et les fidèles à la toute-puissance de la papauté. Le Concile ne traita pas la question des rapports du clergé et des fidèles avec le successeur de saint Pierre. Mais les Conciles postérieurs montrent surabondamment que l'autorité du pape s'exerça au VI[e] siècle et aux siècles suivants, soit par son action directe, soit par celle des métropolitains.

présents au second Concile, avec Agrippin, d'Autun ; Placide, de Macon, et saint Aubin, d'Angers, se réunirent de nouveau à Orléans pour le troisième Concile (7 mai 538). Les Actes de cette assemblée nous ont conservé, outre les noms des évêques qui y siégèrent, ceux de sept prêtres qui furent délégués pour remplacer leurs évêques, parmi lesquels nous remarquons Marcellin, député de l'évêque de Nantes, et Eumélius, qui était lui-même natif d'Orléans.

Les Canons de ce Concile se divisent en deux parties : les uns relatifs à la discipline des clercs, les autres concernant la sainteté du mariage, le respect de la foi et la sanctification du dimanche. Parmi les premiers, nous voyons prescrire la tenue annuelle des Conciles provinciaux, sous les peines les plus graves contre les archevêques et évêques qui se rendraient coupables de négligence ; les mêmes peines sont décernées contre tout évêque qui oserait ordonner quelqu'un contre son gré ; et la peine d'excommunication est prononcée contre les clercs admis aux ordres majeurs, qui ne vivraient pas dans la continence la plus parfaite à partir du sous-diaconat. Nul ne devait être admis au diaconat avant vingt-cinq ans, et au sacerdoce avant trente ans. Les métropolitains devaient être élus, conformément aux décrets du Siège apostolique, par les évêques comprovinciaux avec le consentement du clergé et des citoyens ; les évêques, par le métropolitain, le clergé et le peuple de la ville. (C. 1, 2, 3, 6.)

Pour les laïques, afin de maintenir le respect du lit conjugal et d'étendre autant que possible les liens de la charité, le Concile régla les empêchements de mariage, tels que nous les voyons encore aujourd'hui maintenus dans l'Église ; il défendit d'assister à la messe ou aux vêpres avec des armes de guerre, et fit quelques règlements de discipline relatifs aux Juifs et à certains hérétiques qui osaient rebaptiser les catholiques qu'ils arrivaient à détourner de la vraie foi.

Quant au dimanche, les Pères du Concile autorisèrent ce qui avait été ci-devant permis, et prescrivirent l'abstention du travail des champs pour vaquer plus aisément aux prières de l'Église. (C. 28.)

Le quatrième Concile eut lieu deux ans après la mort de saint Avit, sous l'épiscopat de l'évêque Marc (541). Vigile occupait alors le siège de saint Pierre. Léonce, archevêque de Bordeaux, présida ce Concile composé de trente-huit évêques des Gaules, et de onze prêtres et un abbé, députés par les évêques qui n'avaient pu s'y rendre.

L'empereur Justinien avait cru pouvoir faire des ordonnances sur la

célébration de la fête de Pâques, et augmenter le Carême d'une semaine. Les évêques réunis au Concile d'Orléans statuèrent que la fête de Pâques devrait être célébrée chaque année le jour fixé par le pape saint Victor, c'est-à-dire le dimanche suivant la pleine lune de Mars, et défendirent qu'aucun évêque ou prêtre n'entreprît de faire commencer le Carême à la Quinquagésime ou même à la Sexagésime. (C. 1.)

Ils ordonnèrent en même temps que les principaux habitants des villes ne manquassent pas de célébrer, hors le cas de nécessité, les principales fêtes de l'année chrétienne, et surtout la fête de Pâques, près de leur évêque. (C. 3-4.)

Après divers règlements sur la pureté de ceux qui doivent être élevés au sacerdoce, sur la réserve absolue des litiges des clercs à la justice des évêques, sur l'ordination des évêques et des métropolitains, selon les décrets du Siège apostolique, et la surveillance des archidiacres sur les prêtres attachés au service des paroisses et des oratoires particuliers, ils prescrivirent à ceux qui avaient ou désiraient avoir sur leurs terres une église paroissiale, de prendre les mesures convenables pour assurer la dignité du service divin. Ils terminèrent leurs travaux, en faisant plusieurs ordonnances pour l'affranchissement des esclaves : ils prescrivirent de laisser en liberté les esclaves que les évêques auraient affranchis avant leur mort, quand même les autres mesures de leur administration devraient être rapportées ; ils autorisèrent le rachat d'office des chrétiens tombés au pouvoir des juifs et invoquant le droit d'asile pour recouvrer leur liberté ; enfin ils déclarèrent que le fait seul de l'exhortation adressé à des esclaves chrétiens de se faire juifs, pour recouvrer la liberté, constituait pour ces maîtres un motif suffisant de perdre ces esclaves[1].

Peu de temps après, l'évêque Marc eut la douleur d'être en butte aux attaques de quelques intrigants qui arrivèrent à le faire exiler de son église. Cette nouvelle émut les évêques des Gaules, et ils se rassemblèrent de nouveau à Orléans, le 28 octobre 549, pour tenir le cinquième Concile. On était dans la trente-huitième année du règne de Childebert. Neuf métropolitains, quarante et un évêques, et vingt et un prêtres délégués, prirent part à ce Concile. A leur tête on remarquait saint Sacerdos, archevêque de Lyon et président du Concile, le saint archevêque de Rouen, Prétextat, qui mourut plus tard victime des fureurs de

1. V. Labbe, *Collection des Conciles*, 541.

Frédégonde ; Constitut, archevêque de Sens, saint Nicet, de Trèves, saint Nisier, de Vienne, saint Placide, évêque de Mâcon, saint Firmin, de Vence, saint Agricole, de Châlons, saint Quantien, de Rodez, saint Tetricus, de Langres, saint Passif, de Séez, et saint Lubin, de Chartres.

Ils examinèrent tout d'abord la cause de l'évêque Marc : les accusations portées contre lui ayant été convaincues de fausseté, il fut déclaré innocent et rétabli dans sa charge. Les évêques anathématisèrent ensuite les erreurs de Nestorius et d'Eutychès déjà condamnées par le Siège apostolique, et firent plusieurs ordonnances sur l'élection et l'ordination des évêques. Ils prescrivirent que l'élection devrait se faire en toute liberté avec le consentement du clergé, du peuple et du roi, et qu'aucun évêque ne pourrait être ordonné avant d'avoir passé au moins un an dans le clergé. Ils défendirent de la manière la plus formelle toute manœuvre simoniaque pour arriver à cette haute dignité. Déjà le troisième Concile avait prononcé l'excommunication contre ceux qui oseraient donner ou promettre de l'argent pour arriver aux saints ordres, (C. 1-10.)

Les Conciles de 511 et de 541, avaient fait plusieurs ordonnances pour adoucir le sort ou favoriser l'émancipation des esclaves ; dans cette réunion, les évêques renouvelèrent les règlements précédemment faits en faveur de ceux qui imploreraient le droit d'asile, et prononcèrent des censures contre ceux qui tenteraient de soumettre à une servitude quelconque les esclaves affranchis dans l'enceinte de l'église. L'excommunication fut aussi prononcée contre quiconque oserait prendre, retenir ou aliéner les biens des églises, et divers règlements furent édictés soit pour le jugement des causes épiscopales, soit pour l'admission des jeunes filles dans les monastères après un ou trois ans de noviciat, selon que ces monastères étaient ou non soumis à la clôture.

Enfin les évêques menacèrent d'excommunication quiconque détournerait ou s'approprierait les biens donnés par le roi Childebert pour la fondation de l'hôpital de Lyon, et ils couronnèrent leurs délibérations en mettant à la charge toute spéciale de chaque évêque le soin des lépreux qui pourraient se trouver dans leur ville ou leur diocèse. (C. 15, 21.) Cette ordonnance nous donne la mesure des progrès que la charité chrétienne avait faits dans le monde. La doctrine qui n'avait su trouver qu'une mort infâme comme solution du problème des misères

humaines était singulièrement dépassée par la Religion, qui confiait à ses évêques le soin des pauvres et des lépreux[1].

Le dernier Concile réuni à Orléans, durant l'époque mérovingienne, eut lieu sous le règne de Clovis II et l'épiscopat de Leodegarius ou Léger, l'un des fondateurs de l'abbaye de Fleury. Un Grec infecté de l'hérésie des Monothélites avait cherché à répandre son erreur dans les Gaules. Il fut cité devant les évêques réunis à Orléans, sur l'initiative de saint Éloi et de saint Ouen. Salvius, évêque de Valence, convainquit le malheureux égaré sans pouvoir l'amener à se rétracter. Le Concile le condamna, et il fut chassé honteusement du royaume[2].

§ II. — FONDATION DE L'ABBAYE DE MICY-SAINT-MESMIN. — SES COLONIES. SES PREMIERS SAINTS.

Micy était une portion du territoire orléanais situé en aval d'Orléans, à la pointe de la presqu'île formée par la rencontre des eaux de la Loire et du Loiret. Après la conquête, ce terrain, couvert de bois et presque désert, était tombé au pouvoir de Clovis. Or, parmi les personnes qui suivaient le nouveau maître des Gaules, il y avait depuis quatre ans un saint prêtre nommé Euspice, qui avait trouvé grâce près de lui, quand il était sorti de Verdun pour le prier d'épargner ses compatriotes assiégés, et auquel il avait offert l'évêché de cette ville sans pouvoir le lui faire accepter. Durant le séjour qu'il fit à Orléans, en 508, Clovis lui donna ce domaine pour y établir un monastère sous le bienveillant patronage de l'évêque d'Orléans. La richesse du sol et le calme des lieux en faisaient une retraite éminemment propre à un établissement comme celui qu'il avait admiré à Marmoutier[3].

Euspice accepta avec reconnaissance ce don royal qui lui permettait enfin, comme dit la charte de concession, de mettre un terme à sa vie nomade, et de ne plus être « comme un étranger parmi les Francs ». Il s'empressa d'aller en prendre possession avec son neveu Maximin, qu'il avait emmené avec lui de Verdun pour être son bâton de vieillesse, et qui lui avait été associé dans l'acte de donation. Sous sa douce influence, cette terre, peuplée de bêtes sauvages destinées aux chasses des grands,

1. V. *Collection des Conciles* de Labbe, et *Le Protestantisme comparé au Catholicisme*, par J. Balmès, t. Ier, ch. XVII et XVIII.

2. Les historiens ne sont pas unanimes sur la date de ce Concile. Mgr Héfélé, dans son *Histoire des Conciles*, IV, 59, le met vers 638 ou 639.

3. *Gallia christiana*, t. VIII, c. 1526.

devint un vaste champ ouvert aux âmes les plus généreuses, où Gallo-romains et Francs se donnèrent rendez-vous au pied de la croix. Sur les ruines de la villa qu'habitait, avant les invasions, l'intendant du domaine, en face de la maison d'éducation connue aujourd'hui sous le nom de Chapelle-Saint-Mesmin, Euspice construisit quelques cellules et éleva un oratoire que l'évêque Eusèbe vint consacrer au premier martyr, saint Étienne. Les disciples ne se firent pas attendre, et bientôt le nouveau monastère devint un précieux foyer de travail et de vertu.

Le saint fondateur ne resta que deux ans à la tête de son œuvre, et alla ensuite recueillir la récompense de ses travaux. L'évêque voulut que le corps de ce saint prêtre fût enterré à Orléans, près de celui de saint Aignan. Il présida lui-même ses funérailles (17 juillet 510)[1].

Maximin, appelé vulgairement *Mesmin*, avait été ordonné prêtre quelque temps auparavant. A la mort de son oncle, il fut chargé par l'évêque Eusèbe de prendre la direction du nouveau monastère, et il eut la consolation de voir ses leçons bénies de Dieu. Sous son inspiration, Micy resplendit d'un éclat incomparable. L'Orléanais, le Berry, le pays chartrain et l'Aquitaine lui envoyèrent à l'envi de nombreux disciples. Clodomir compléta la donation de son père en mettant à la disposition du nouvel abbé les domaines de Ligny et de Chaingy, ainsi qu'un petit territoire situé près de l'enceinte occidentale d'Orléans, pour servir de refuge, en cas de besoin, et qui devint plus tard le centre de la petite paroisse connue sous le nom d'Alleu-Saint-Mesmin. La culture des âmes et la culture des champs se développèrent avec un égal succès, et bientôt l'arbre planté par saint Euspice put étendre au loin ses rameaux[2].

Empruntons ici à nos vieux historiens quelques légendes qui nous donneront une idée des hommes qui habitèrent Micy à cette époque.

Après la donation de Clodomir, nos religieux avaient étendu leurs soins à la terre de Chaingy, et leurs travaux avaient été bénis.

« Lorsqu'on eut coupé les blés, on en chargea plusieurs charrettes pour les mener au bord de la Loire, où ils furent mis dans des barques et bateaux pour être conduits au monastère. Une de ces barques étant

1. *Vie de saint Euspice*, dans les *Preuves des Antiquitez de l'église de Saint-Aignan*, par HUBERT, p. 11, et ms. 277 *bis*, p. 57.

2. V. LA SAUSSAYE, *Annales*, lib. III; *Gallia christiana*, VIII, c. 1527; *Acta SS. Ordinis S. Benedicti*, I, 585. — L'Alleu Saint-Mesmin est entré au XIXe siècle dans le parcours de la rue Jeanne-d'Arc.

ainsi chargée au milieu de la rivière, il s'éleva une si furieuse tempête que le vaisseau et tous ceux qui étaient dedans étaient en danger d'être engloutis dans les flots. Un moine aperçut ce danger du rivage et courut promptement en donner avis à son abbé, lequel, ayant assemblé sa sainte Congrégation, offrit à Dieu une fervente prière de laquelle on ressentit incontinent l'effet, car, la tempête s'étant apaisée tout à coup, la barque vint aborder au port de Mareau sans aucune perte de ce qu'elle portait. »

Vers le même temps, saint Mesmin délivra le pays d'un monstre qui était une source de désolation pour la contrée. Confiant dans la toute-puissance de Dieu et armé du signe de la croix, il se rendit avec quelques-uns de ses frères à la grotte de Béraire, en face de Micy, pour en chasser ce monstre, devenu, sous la plume de nos vieux légendaires, le symbole du paganisme expirant. Le dragon, dit l'historien du saint, ne put lui résister; dévoré par les flammes, il disparut pour jamais. La caverne elle-même fut purifiée, et devint le tombeau où le saint abbé demanda à reposer après sa mort[1].

Un peu plus tard, une grande famine étant survenue dans le pays, le saint abbé de Micy n'hésita pas à tendre une main secourable à tous les malheureux qui vinrent frapper à la porte de l'Abbaye. Dieu bénit sa confiance en multipliant miraculeusement les provisions du monastère, et le pays échappa ainsi aux angoisses de cette extrême disette[2].

Une vertu aussi éclatante ne pouvait manquer de rayonner sur les religieux réunis à Micy. Elle parvint à former une pléiade de saints qui

1. *Annales Ordinis S. Benedicti*, I, 33. Ms. 277 *bis*, p. 64. *Martyrologium Gallicanum*, p. 1007.

2. *Gallia christiana*, VIII, c. 1527. — Saint Mesmin mourut le 18 des kalendes de janvier 520. La grotte où il fut déposé, longtemps cachée sous les ronces et les ruines, a été découverte en 1856 par M. Pillon, un des membres les plus distingués de la Société archéologique de l'Orléanais. Habilement restaurée par les soins de M. Collin, ingénieur en chef des ponts et chaussées, elle a été solennellement bénite par Mgr Dupanloup, le 13 juin 1858.

Les reliques de saint Mesmin restèrent cent cinquante ans dans cette grotte, au-dessus de laquelle saint Ay fit bâtir l'église qui garde toujours le nom de Chapelle-Saint-Mesmin. En 670, l'évêque Sigobert, successeur de Gaudon, fit construire, à l'occident de l'église de Saint-Aignan, une église en l'honneur de saint Mesmin, et y transféra ses reliques ainsi que celles de saint Théodemire et de saint Mesmin-le-Jeune. Mais, au IXe siècle, les religieux de Micy réclamèrent ce précieux dépôt. L'évêque Jonas consentit à le leur rendre. La translation solennelle s'en fit le 27 mai 840. (Bertold, *Vita Sancti Maximini*.)

seront l'éternel honneur de cette partie de notre diocèse. Qu'il nous suffise de rappeler ici saint Lyé, saint Viâtre, saint Douchard, saint Calais, saint Théodemir; saint Liphard et saint Léonard, son frère; saint Dié, de Blois; saint Eusice, du Cher; saint Senard, saint Rigomer, saint Ruffin, saint Linent, saint Florent, saint Pavace, saint Amateur, et un peu plus tard, saint Mesmin-le-Jeune, saint Euchard et saint Laumer. Au milieu des guerres sans nombre qui désolèrent cette époque, ces nobles cœurs contribuèrent heureusement à relever le courage de leurs contemporains en leur donnant l'exemple du travail libre sanctifié par la prière, et préparèrent la fondation de nombreux monastères, devenus le centre ou le berceau des villes ou villages qui portent encore leurs noms[1].

Le plus illustre d'entre tous fut saint *Avit*. Il était issu d'un père beauceron et d'une mère qui avait été obligée, par le malheur des temps, de quitter Verdun. Sa naissance avait été honorée d'une lumière surnaturelle qui avait illuminé toute la chambre de sa mère. Entré de bonne heure à l'abbaye de Micy, il montra les dispositions les plus parfaites pour l'obéissance; la droiture de son âme et la candeur de sa vie lui gagnèrent l'affection de saint Mesmin. Préposé à la dépense du monastère, il manifesta dans ces fonctions un grand esprit d'ordre et de charité. Mais le calme de la solitude allait mieux à son âme. Désirant donc se livrer à la vie contemplative, il se retira dans une partie déserte de la Sologne devenue aujourd'hui le village de Mézières; saint Calais, saint Lyé, saint Viâtre, saint Douchard et saint Eusice, l'accompagnèrent dans cette retraite. Ils y rappelèrent les merveilles de la Thébaïde, au temps de saint Antoine, par l'austérité de leur vie et la ferveur de leurs prières. A la mort de saint Mesmin, arrivée le 15 décembre 520, les religieux de Micy choisirent saint Avit pour abbé, et la petite communauté de Mézières se dispersa.

Saint Viâtre alla établir sa cellule près d'un tremble placé sur le bord d'une fontaine qui lui offrait l'eau nécessaire pour les besoins de la vie. Son corps fut déposé, après sa mort, au pied de l'arbre qui avait été le témoin de ses austérités; et la reconnaissance des malades soudainement rendus à la santé par son intercession a élevé sur son tombeau une église devenue le centre de la paroisse qui porte son nom[2].

1. V. *Annales Ecclesiæ Aurel.*, p. 100; *Martyrol. Gallican.*, et *Micy au VIe siècle*, par l'abbé Cochard, de l'Académie de Sainte-Croix.

2. Quoique sa mort soit arrivée le 16 octobre, on célèbre sa fête le 5 août, en

Saint Douchard alla d'abord dans la forêt d'Ambly, où s'éleva plus tard Vierzon, puis il s'établit dans un bois situé près de Bourges, entre l'Yèvre et le Moulon. Sa cellule, devenue son tombeau, fut convertie en chapelle, et donna naissance au bourg de Saint-Douchard.

Saint Lyé, au contraire, quitta la Sologne, passa la Loire, et alla se retirer dans la forêt d'Orléans, non loin de la contrée qui porte aujourd'hui son nom. Son amour de l'humilité l'avait fait quitter le Berry pour venir se cacher à Micy. « Il bastit une petite cabane dans sa nouvelle retraite et y demeura fort longtemps. » Son éminente piété le fit appeler à l'honneur du sacerdoce, et Dieu lui accorda le don des miracles sur les malades et les possédés du démon. Il prédit le jour de sa mort, et, après avoir été muni du saint viatique, il rendit son âme à Dieu, le dimanche 5 novembre, en répétant cette parole du psaume : « Mon âme soupire après vous, mon Dieu, comme le cerf après la fontaine d'eau vive. Que vos tabernacles sont beaux, Seigneur, Dieu des vertus ! Mon âme est ravie du désir d'entrer dans le séjour de votre gloire. » Son tombeau a été recouvert par une église qui porte son nom[1].

Saint Eusice s'était d'abord établi près de la Loire, en amont de Blois, avec un pieux compagnon que l'Église honore sous le nom de saint Dié. Il quitta ensuite les bords de notre fleuve pour aller se fixer sur la presqu'île formée par la jonction de la Sauldre et du Cher. Childebert vint un jour lui offrir cinquante pièces d'or en le priant d'attirer les bénédictions du ciel sur l'expédition qu'il entreprenait contre les Visigoths d'Espagne. « Que veux-tu que je fasse de cet or? lui dit le solitaire. Donne-le plutôt à ceux de ta suite, afin qu'ils le distribuent à de plus pauvres que moi. Je n'ai besoin ici que d'une chose, que Dieu me pardonne mes fautes ! » Le roi se contenta alors de réclamer ses prières. — « Soit, répliqua le solitaire; marche donc à l'ennemi, tu seras vainqueur. »

La prophétie se réalisa; et, à son retour, le roi donna à saint Eusice le terrain qui environnait sa cellule pour y bâtir un monastère d'où est sortie la petite ville de Celles-Saint-Eusice, maintenant Celles-sur-Cher[2].

mémoire de la translation solennelle de ses reliques faite ce jour par le doyen du Chapitre d'Orléans, en 1597. — Le bourg de Saint-Viâtre a porté le nom de Tremblevif jusqu'en 1854. (V. IIe vol. des *Bulletins de la Société archéologique de l'Orléanais ;* V. ms. 277 *bis*, p. 109.)

1. Dubois, *Bibliotheca vetus Floriacensis,* 254-271.

2. *Acta SS. Martyrol. Gallic.*, 27 novembre.

Lorsque Clodomir entreprit sa seconde expédition contre les Burgondes, pour venger le massacre des parents de Clotilde, sa sainte mère, saint Avit vint le trouver ; il le supplia de ne pas tremper ses mains dans le sang du roi Sigismond qu'il avait fait prisonnier l'année précédente, et qu'il retenait enfermé avec sa famille. « Dieu sera avec toi, lui dit-il, si tu renonces à les faire mourir, et tu remporteras la victoire; mais, si tu verses le sang innocent, crains les coups de l'éternelle justice. » Le roi n'en fit rien. A trois lieues d'Orléans, Sigismond fut égorgé dans un champ et jeté dans un puits avec sa femme et ses deux petits enfants. L'expédition coûta la vie à Clodomir, à la journée de Véseronce ; et l'on sait quel fut le sort de ses enfants[1].

Ces scènes sanglantes affligèrent tellement le saint abbé de Micy qu'il songea à prendre de nouveau le chemin de la solitude. Il traversa donc la Loire et alla se retirer dans la forêt du Perche, laissant après lui, pour diriger l'abbaye, saint Théodemir, qui avait renoncé à la dignité de doyen de l'église d'Orléans, pour devenir disciple de saint Mesmin. Saint Calais, saint Almire, saint Ulphace, saint Léonard de Vendœuvre, saint Senard et quelques autres moines accompagnèrent saint Avit dans sa retraite. Ils l'aidèrent à construire, près d'une fontaine bleuâtre située sur les bords du Loir, la hutte rustique qui devait lui servir de cellule, et à défricher le sol qui l'environnait; puis ils franchirent, de leur côté, la rivière de Braye qui sépare le Maine du Perche, et s'établirent sur la rive droite de cette petite rivière.

Saint Avit espérait pouvoir vivre dans le calme d'une retraite sanctifiée par la prière et le travail des mains. Dieu en disposa autrement. Un soir, un pauvre muet qui gardait les troupeaux dans les environs vint frapper à la porte du solitaire. Il poussait des cris horribles et s'efforçait, par signes, de demander du feu. Le saint, étonné tout d'abord de voir sa retraite découverte par ce malheureux qui portait la misère la plus affreuse empreinte sur tout son être, fit le signe de la croix sur ce

1. V. Grégoire de Tours, *Hist. Franc.*, lib. III, 6. — Le puits où fut précipité saint Sigismond existe encore aujourd'hui. Il est recouvert par une église et entouré d'un bourg qui portent son nom. Le champ teint de son sang s'appelle, depuis, le Champ-Rosé, et, par corruption : Champ-Rouzier.

Le plus jeune des fils de Clodomir, Clodoald, était né à Orléans en 522. Échappé au massacre de ses frères, il se cacha quelque temps près de l'ermite saint Séverin. Ordonné prêtre par l'évêque de Paris, il se retira ensuite sur une des collines qui avoisinent la rive gauche de la Seine, où il bâtit un monastère pour y recevoir les âmes avides de se placer sous sa conduite. Il y mourut le 5 septembre 560. Il y est honoré sous le nom de saint Cloud.

pauvre homme, en lui demandant qui il était et ce qu'il voulait. Le muet recouvra aussitôt la parole, et se jeta aux pieds du saint pour lui témoigner sa reconnaissance. La renommée de ce miracle ne tarda pas à se répandre dans le pays; plusieurs des habitants vinrent visiter le saint anachorète et sollicitèrent la faveur de rester près de lui. Bientôt ce désert vit s'élever un monastère qui prit dans la suite le nom de son saint fondateur, et dont l'un des premiers hôtes fut saint Lubin, le glorieux successeur du bienheureux Éthère sur le siège de Chartres.

A la mort de saint Avit, une grande contestation s'éleva entre les habitants d'Orléans et ceux de Châteaudun pour la possession de son corps. L'intervention d'un noble Gallo-Romain, nommé Eleusius, attestant que le saint avait exprimé le désir de reposer près d'Orléans, fit trancher le différend en notre faveur. Les Dunois obtinrent seulement le bras et la main qui les avait bénis. « On transporta donc le saint en la ville d'Orléans avec une pompe non funèbre, mais glorieuse; une multitude de clercs et de moines, suivis d'une foule incroyable de peuple, conduisaient ce corps précieux, par le grand chemin, avec hymnes, cantiques et plusieurs luminaires. Tous les champs étaient éclairés de quantité de flambeaux et retentissaient des louanges de Dieu et de son saint confesseur. » Le corps du saint fut inhumé à cent pas de l'ancienne enceinte septentrionale de la ville, dans une église dédiée à saint Georges (530). — Un peu plus tard, cette église fut rebâtie et agrandie par la reconnaissance de Childebert Ier, au retour de son expédition d'Espagne. Une communauté de clercs y fut même établie pour veiller à la garde de ce dépôt sacré, et longtemps la fête de saint Avit fut célébrée avec la même solennité que celle de saint Aignan [1].

L'évêque du Mans, saint Innocent, n'avait pas tardé, de son côté, à être informé du genre de vie des disciples de saint Avit, et les avait mandés auprès de lui. Dès qu'il les eut vus, il fut heureux de leur ouvrir son diocèse et donna à ceux qui étaient prêtres le pouvoir d'y prêcher. Saint Almire s'établit près de Montmirail, dans un endroit semé d'énormes blocs de grès; il bâtit un monastère, devenu le centre de la petite ville de Gréez, et travailla avec succès à évangéliser les habitants

1. GRÉGOIRE DE TOURS, *L. de gloria Confessorum*, c. 99; Bollandistes, *Saint-Avit;* S. GUYON, I, 110; Ms. 277 *bis*, p. 51 ; E. DE TORQUAT, *Histoire des Séminaires*, 7; G. VIGNAT, *Cartulaire de saint Avit*, XV.

L'ancienne collégiale de Saint-Avit a été remplacée par le Grand Séminaire. La crypte de cette église se voit encore aujourd'hui sous la partie septentrionale de l'aile droite de cette maison.

de cette contrée. Saint Ulphace construisit, à une lieue de la celle de Saint-Almire, le monastère de Saint-Pierre-d'Apilly, et commença ainsi le bourg qui porte aujourd'hui son nom. La celle de Saint-Léonard de Vendœuvre devint également plus tard le point de départ du bourg de Saint-Léonard-des-Bois. Pour saint Calais, il alla s'établir, avec son frère Daumer et un autre moine nommé Gallus, dans la forêt de Maddeval, à l'extrémité du district de Lavardin. Childebert, amené près de lui, en chassant un buffle sauvage qu'il avait apprivoisé, lui accorda, tout autour du terrain qu'il avait déjà défriché, la partie de la forêt qu'il pourrait parcourir en un jour, afin d'y construire un monastère et un hospice. L'évêque l'aida à construire une chapelle, et son œuvre devint le principe de la ville qui porte son nom [1].

Le succès de cette colonie détermina plus tard d'autres religieux de Micy à prendre la même direction. Parmi les membres de cette seconde émigration, nous sommes heureux de trouver encore plusieurs saints dont les noms ont été religieusement gardés par les pays du Bas-Maine et de la Normandie qu'ils ont civilisés ou qui se sont groupés autour de leur tombeau. Qu'il suffise de rappeler ici saint Ernier, au pied des collines de Bretagne; saint Alvée, saint Frambauld, saint Constancien, saint Brice, dans le Passais; saint Bomer, à Lonlaye et jusqu'aux frontières de Normandie; saint Gault, dans la forêt de Concize, près de Laval; et, à l'extrémité de la forêt d'Andaine, son compagnon, saint Front, qui donna son nom à la paroisse de Saint-Front-de-Collières et à la ville de Domfront [2].

Pendant que les colons de Micy travaillaient ainsi à défricher les forêts du Perche et du Maine et à grouper autour de la croix leurs malheureux habitants, saint Léonard quittait également notre abbaye et allait porter sur les bords de la Vienne le goût d'une vie sanctifiée par la prière et le travail des mains. Né au village d'Ormes, près d'Orléans, d'un prince du sang royal, il avait été tenu par Clovis sur les fonts du baptême et élevé par saint Rémi. Il avait si bien profité des leçons de son premier maître qu'il avait voulu se consacrer entièrement à Dieu; et, renonçant aux honneurs de l'épiscopat que lui faisait espérer le roi

1. V. MONTALEMBERT, *Les Moines d'Occident*, t. II, p. 360; COCHARD, *Micy au VIe siècle; Ms.* 277 *bis; Martyrolog. gallican.*, p. 1235.

2. V. Les Bollandistes, *Acta Sanctorum; Martyrolog. gallican.* 28 juin; S. GUYON, I, 147 et II, 467.

La paroisse de Saint-Alvée ou Saint-Auvieu a été annexée depuis la fin du dernier siècle à celle de Passais-la-Conception.

d'Austrasie, Thierry, pour l'engager à rester à sa cour, il était venu s'enfermer à Micy, sous la conduite de saint Mesmin. Ses progrès dans la vertu l'avaient fait élever au diaconat par l'évêque Eusèbe. A la mort de saint Mesmin, désireux de marcher sur les traces des Pères du désert, il s'était dirigé du côté de Limoges. Il habita d'abord la forêt de Pauvain. Sa haute sainteté lui ayant attiré les faveurs du roi Théodebert, il consentit à accepter une partie de cette forêt, au milieu de laquelle il bâtit un monastère et une chapelle dédiée à la Très-Sainte-Vierge et à saint Rémi. Le saint confesseur y demeura jusqu'à sa mort arrivée le 6 novembre 559. Le concours qui se fit à son tombeau détermina dans la suite la construction d'une belle église, où ses reliques sont demeurées l'objet d'une constante vénération ; et peu à peu la piété des pèlerins y fit élever la ville de Saint-Léonard-de-Noblat [1].

Saint Liphard, son frère aîné, avait été élevé aux fonctions de juge et de gouverneur de la ville d'Orléans. Magistrat intègre et respecté de tous, il quittait, à quarante ans, la toge de juge pour aller revêtir avec son frère le froc de moine. Quand la mort leur eut ravi leur commun maître, pendant que Léonard allait édifier le Limousin, Liphard se retirait, à cinq lieues en aval d'Orléans, sur la rive droite de la Loire, au pied d'une colline autrefois dominée par une antique forteresse tombée sous les coups des Vandales du dernier siècle, et toute couverte alors de bois et de ronces. Une petite rivière sortie des plaines de la Beauce venait l'arroser avant d'aller se jeter dans la Loire. Ce fut sur les bords de cette rivière que Liphard choisit sa retraite et celle du jeune Urbice, son compagnon. Avec le jonc de la Mauve ils construisirent un petit ermitage auprès d'une fontaine qui subsiste encore aujourd'hui, et, ainsi cachés au monde, ils y vécurent dans la pénitence la plus austère.

Dieu récompensa l'éminente vertu de Liphard par le don des miracles. Sa foi renouvela les merveilles de saint Mesmin, à Béraire, en faveur des habitants de Meung ; et ceux-ci se groupèrent à l'envi autour de leur libérateur. L'évêque Marc, qui avait succédé à Eusèbe, apprit les prodiges de grâce et de vertu qui se manifestaient dans le saint ermite, pendant qu'il visitait la paroisse de Cléry. « Il vint le voir, et, après plusieurs saints colloques, il le consacra prêtre pour le rendre plus utile à l'Église de Dieu et plus capable de communiquer aux autres l'esprit de grâce et de perfection. » Il lui fit bâtir ensuite

1. V. Cochard, *Micy au VI[e] siècle ;* M[gr] Guérin ; P. Bollandistes : 3 juin et 6 novembre.

une chapelle qui devint un foyer de civilisation pour la contrée et le berceau d'une communauté religieuse.

En effet, l'admiration qu'excitait la vertu de saint Liphard lui attira de nombreux disciples. Notre saint leur fit construire des cellules près de l'église de Meung, et s'appliqua à les former aux exercices de la vie religieuse. Pendant qu'il poursuivait ainsi son œuvre, il eut la douleur d'apprendre la mort du quatrième abbé de Micy, saint Théodemir (19 novembre). Il s'empressa d'aller à Micy avec un de ses disciples pour rendre les derniers devoirs à celui qu'il révérait comme un père et qu'il chérissait comme un ami. Au moment où il franchissait le seuil de l'abbaye, les moines récitaient en chœur les prières de l'église autour de l'auguste défunt. De concert avec les anges, ils chantaient l'hymne du triomphe : *Bienheureux, Seigneur, celui que vous avez élu et appelé à vous. Il habitera vos tabernacles pendant toute l'éternité.* (Ps. 64, v. 5).

Saint Liphard célébra ses obsèques, accompagna son corps à la grotte du Dragon, où il le déposa près de celui de saint Mesmin; et désigna, pour lui succéder, saint Mesmin-le-Jeune, neveu du cher défunt, et filleul de saint Mesmin-l'Ancien.

Peu de temps après, Liphard sentit qu'il devait aussi bientôt quitter la terre. Il réunit ses disciples autour de lui, leur annonça sa fin prochaine, et, en leur donnant Urbice comme son successeur, il leur adressa les recommandations les plus instantes sur la fuite des tentations et la pratique de la perfection chrétienne. Il rendit sa belle âme à Dieu, dans la nuit du 3 juin 565 [1].

A la nouvelle de sa mort, l'évêque Marc voulut lui-même présider ses funérailles. Une grande lumière venait de s'éteindre dans son église; toute la contrée en prit le deuil. L'évêque ne crut pouvoir mieux dédommager les religieux disciples du saint qu'en mettant à leur tête celui qui avait été le compagnon de sa retraite et le coadjuteur de ses travaux. Urbice se montra digne de la mission qui lui était confiée. Il gouverna sagement son monastère sous les évêques Félix, Tréclat, Baudat et Ricomer; il fit agrandir l'église bâtie par saint Liphard, et

1. S. Guyon, I, p. 119; Mabillon, *Gallia Christiana*, VIII, c. 1514; *Martyrol. gallic.*, p. 329; Ms. 277 *bis*, 49.

La ville d'Orléans éleva de bonne heure une église dédiée à saint Liphard, au lieu même qui l'avait vu naître, vers le milieu de la rue de Bourgogne actuelle. Nous comptons en outre six églises bâties sous son nom : l'ancienne Collégiale de Meung-sur-Loire, et les églises paroissiales de Traînou, Saint-Liphard d'Ormes, Oynville, Terminiers et Vimory.

mourut vers la fin du siècle en odeur de sainteté. L'Église d'Orléans célèbre sa fête le 30 mai.

Deux moines sortis de Micy illustrèrent, vers le même temps, le Perche et le Périgord : saint Adjutus édifia d'abord Bonneval, puis Sarlat, où il mourut le 27 juin 570. Un troisième religieux, du nom de Léonard, ami de saint Liphard et de saint Urbice, s'était retiré près de Marchenoir. Il y vécut dans la pratique des plus austères vertus jusqu'au 8 décembre de la même année, et son ermitage devint le berceau d'une paroisse qui porte son nom : Saint-Léonard-de-Dunois [1].

Pour saint Mesmin-le-Jeune, il eut l'honneur de maintenir la réputation de l'abbaye. Le Chapitre de Chartres lui envoya un de ses membres, qui profita si bien de ses leçons et des grâces de Dieu qu'il s'éleva en peu de temps à un haut degré de vertu. Après avoir passé douze ans à Micy, saint Laumer alla mener la vie érémitique dans la forêt de Senonches. Mais bientôt des disciples vinrent lui demander de les prendre sous sa direction, et il dut construire pour eux une cellule qui devint plus tard le monastère de Bellomer. La renommée qui s'attachait à ses prières et à ses miracles ayant fait de la retraite du saint le rendez-vous habituel des malades et des infirmes, il franchit l'Eure et alla chercher une autre solitude sur les bords de la Corbionne, à cinq lieues de Mortagne. Il y passa trente ans. Avec le concours de ses disciples, il défricha ce désert à l'aide de la bêche et de la charrue, et transforma cette nouvelle résidence en exploitation agricole.

Se sentant près de mourir, il partit pour aller dire un dernier adieu à l'évêque de Chartres, saint Malard, son ami. Il mourut entre ses bras, le 19 janvier 590. Deux ans plus tard, ses reliques furent transportées à Corbion, et le monastère prit le nom de Moutiers-Saint-Laumer, aujourd'hui Moutiers-au-Perche.

Ce fut vers le même temps que le vicomte d'Orléans Agylus se convertit entièrement à Dieu et parvint aussi à une éminente sainteté. Un de ses esclaves l'avait offensé, et, craignant le courroux de son maître, il avait été chercher un asile près du tombeau de saint Mesmin. Le vicomte avait envoyé ses gens d'arme pour le lui ramener ; mais ceux-ci, à l'approche du tombeau du saint, avaient été subitement pris d'un

1. V. Cochard, *Les Saints de l'Église d'Orléans ;* A. Mouzé, *Vie de saint Léonard de Dunois.*

2. V. *Histoire du monastère de S.-Lomer de Blois*, par D. Noël Mars, bénédictin orléanais.

tremblement convulsif qui les avait empêchés de mettre la main sur le fugitif. A cette nouvelle, Agylus s'élance sur son cheval et court à la grotte mystérieuse de Béraire. Tout à coup le cheval s'arrête et refuse d'avancer. Lui-même est saisi d'affreuses douleurs qui le réduisent à la dernière extrémité. Aussitôt ses serviteurs le prennent dans leurs bras, et le portent au tombeau de saint Mesmin. Là, le fougueux vicomte demande humblement pardon à Dieu, s'engage à construire une chapelle sur la grotte s'il recouvre la santé, et dévoue à saint Mesmin le pauvre serviteur qu'il avait si manifestement pris sous sa protection.

Revenu à la santé, le vicomte reconnut la puissante main de Dieu, et travailla à mériter de partager la gloire du saint qui avait ainsi ménagé sa conversion. Il remit son esclave entre les mains de l'abbé de Micy, fit construire et dota une chapelle au-dessus du tombeau de saint Mesmin, et se retira quelque temps dans son abbaye pour y apprendre les règles de la perfection chrétienne. Pour être plus libre de vaquer à l'affaire de son salut, il se démit de ses fonctions, puis il fit élever, près de la villa qu'il possédait, au delà du Rollin, une chapelle en l'honneur de la Très-Sainte-Vierge, et consacra généreusement sa vie aux œuvres de piété et de charité. Il alla même visiter les lieux saints, à Rome, à Jérusalem et au tombeau de saint Martin. Au retour de ce pèlerinage, sentant sa fin prochaine, il pria l'évêque d'Orléans et l'abbé de Micy de vouloir bien venir le préparer à paraître devant Dieu. Le Bienheureux Austréne et saint Mesmin-le-Jeune s'empressèrent de lui apporter les derniers Sacrements et de l'assister de leurs prières. Ils reçurent son dernier soupir, le dimanche 30 août 590, et déposèrent son corps près de l'autel qu'il avait dédié à la Sainte-Vierge. Le peuple le pleura comme un saint; et les nombreux miracles survenus à son tombeau ont accrédité son culte dans le pays qui porte son nom [1].

Nos annalistes nous ont encore conservé le nom de deux saintes vierges du VIe siècle, dont l'histoire se rattache à celle de Micy : sainte Mesme et sainte Sicharie.

La tradition rapporte que sainte Mesme était sœur de saint Mesmin-le-Jeune. Elle habitait une retraite bâtie sur la rive gauche du Loiret,

1. Bollandistes, Aug., t. VI, p. 566; HUBERT, *Antiquitez*... preuves, p. 72. Le culte de saint Ay, d'abord tout local, a pris place dans le Bréviaire orléanais à la fin du dix-septième siècle, et a été reconnu à Rome en 1874, lors de l'approbation des Offices propres au diocèse d'Orléans, pour l'adoption de la Liturgie romaine. (V. *Découverte du tombeau mérovingien de Saint-Ay*, par M. le comte DE PIBRAC, mai 1860.)

vis-à-vis le monastère de son frère, comme avait fait sainte Scholastique retirée près de son frère, saint Benoît, au pied du mont Cassin. Après sa mort, son corps fut déposé dans la crypte de l'abbaye; et, jusqu'à la fin du dernier siècle, les pauvres malades allaient souvent s'y recommander à sa bienveillante protection.

Sainte Sicharie ou sainte Sichaire partagea la retraite et la haute vertu de sainte Mesme. Les martyrologes célèbrent son innocence et son humilité. Elles apparaissent dans notre histoire comme les deux premières fleurs de la vie monastique ouverte aux vierges chrétiennes.

Saint Mesmin-le-Jeune mourut en 593, et eut l'insigne honneur d'être inhumé à son tour dans la grotte du Dragon. Il couronnait glorieusement la première période de l'abbaye de saint Mesmin, qui avait été, pendant ce siècle, une véritable ruche de travailleurs et une pépinière de saints [1].

§ III. — COMMENCEMENT DE L'ABBAYE DE SAINT-BENOIT.

Tandis que les moines de Micy défrichaient ainsi nos terres incultes et répandaient le parfum de leurs vertus sur les rives de la Loire, du Cher et de la Vienne ou dans les forêts de la Sologne, du Gâtinais et du Maine ; de l'autre côté d'Orléans, des mains orléanaises ouvraient à leur tour un nouvel asile qui devait atteindre un plus haut degré de gloire. Saint Benoît avait été prédestiné à être le législateur de la vie monastique en Occident. La renommée de ses vertus et de sa haute sagesse avait excité plusieurs évêques des Gaules à recourir à ses lumières pour donner une règle commune aux divers moines établis dans leurs diocèses. En 542, il avait consenti à envoyer son disciple bien-aimé, saint Maur, et quatre autres de ses moines à l'évêque du Mans. Ce saint religieux s'arrêta plusieurs jours à Orléans, en se rendant d'Auxerre au Mans. Il y reçut la plus bienveillante hospitalité près de l'église de Saint-Pierre-Empont, et tenta de faire admettre, dans le monastère de saint Aignan, la règle qu'il apportait à la France. Sa proposition ne fut pas immédiatement accueillie ; toutefois, le germe déposé

1. En mémoire de ses cinq premiers abbés élevés sur les autels, l'abbaye de Micy avait pris pour armes : « Un écu d'argent avec sautoir de sable chargé de cinq étoiles d'argent. »

Dans sa Notice sur *Saint-Hilaire-Saint-Mesmin*, M. l'abbé Rocher pense que la retraite de sainte Mesme était sur la paroisse de Saint-Hilaire, qui possède encore un pèlerinage en l'honneur de cette sainte.

chez nos pères par le saint fondateur de l'abbaye de Glanfeuil détermina un siècle plus tard la création de l'abbaye de Fleury.

En effet, ce fut d'un abbé de Saint-Aignan que la Providence se servit pour réaliser ce projet. Ce monastère avait à sa tête, au commencement du VIIe siècle, un abbé nommé Léodebod, aussi célèbre par sa vertu que par sa science et sa haute naissance, et, parmi ses religieux, un seigneur de Fleury qui était venu se retirer à Saint-Aignan en fuyant les horreurs de la cour de Brunehaut. Ce noble seigneur, nommé Jean Albon, avait fait construire près de son château, de concert avec sa femme, Lingild, une église dédiée à saint Sébastien. Devenu veuf, il avait fait bâtir, à Orléans, au midi de la cathédrale, en l'honneur de la Très-Sainte-Vierge, un monastère destiné à servir d'asile pour les jeunes filles exposées aux dangers du monde; puis il avait offert son château à l'abbé de Saint-Aignan pour y établir des religieux.

Un premier essai de fondation monastique fut entravé par le voisinage d'un château royal. Alors Léodebod, convaincu du bien que pourrait produire une abbaye dirigée dans l'esprit de saint Benoît, négocia près de Clovis II et de la sainte reine Bathilde l'échange du domaine royal de Fleury contre le fief d'Attigny qu'il possédait lui-même en Bourgogne. Grâce à cet échange et à la donation de Jean Albon, il put ainsi disposer d'un vaste territoire situé à sept lieues au-dessus d'Orléans, arrosé par la Loire au midi, cotoyé au nord par la voie romaine, qui reliait l'Orléanais à la Bourgogne, et assez fertile pour mériter le nom de Val-d'Or, *Vallis aurea Floriacencis*.

Ce fut dans cette solitude, favorable à la prière, à l'étude des lettres et au travail des champs, qu'il jeta les fondements de l'abbaye célèbre dont le rayonnement a resplendi pendant des siècles sur l'Europe régénérée. Les religieux y arrivèrent au milieu du VIIe siècle. Rigomaire, leur premier abbé, demeura à leur tête environ cinq ans, et vit un grand nombre de personnages de distinction venir, à la suite de Jean de Fleury, se placer sous sa direction [1].

1. V. Mabillon, *Annales Ordinis S. Benedicti*, I, p. 380; D. Chazal, *Hist. S. B.*, I, p. 19, et *Histoire de l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire*, par l'abbé Rocher, ancien curé de Saint-Benoît, membre de la Société française pour la conservation des monuments.

Le testament de Léodebod, contresigné par l'évêque Léger Ier, successeur de Léodegisille, et plusieurs abbés, prêtres, diacres, sous-diacres, etc., a été publié par La Saussaye (*Annales*, lib. IV, p. 154); Mabillon, D. Chazal, Duchesne, *Histoire de France*, IV, etc.

Un religieux, natif de Cléry, aussi remarquable par son zèle que par sa piété, fut ensuite choisi par Léodebod pour lui succéder. Il s'appelait Mommole. Préposé à la direction de ce monastère durant l'épiscopat d'Audon, Gaudon et Sigobert, il eut l'insigne honneur de pouvoir recueillir à Fleury les restes vénérés de saint Benoît, et d'être élevé lui-même sur les autels.

Le monastère du Mont-Cassin, situé dans la province de Bénévent, avait été détruit, en 583, par les Lombards, quarante ans après la mort de saint Benoît. Les religieux avaient été dispersés, et les ossements du saint patriarche avaient été laissés dans le tombeau où ils avaient été inhumés, en attendant le jour de la reconstruction du monastère. De longues années s'étaient écoulées depuis la ruine des Lombards. Mommole, apprenant l'état de désolation dans lequel restait le Mont-Cassin, conçut le projet de transporter les reliques de saint Benoît de la solitude où elles étaient sur les bords de la Loire, et de leur offrir comme garde d'honneur les nombreux religieux qui peuplaient le nouveau monastère de Fleury. Il fit part de son projet à un jeune religieux nommé Aigulfe, qui avait quitté une brillante position dans le monde pour se consacrer tout à Dieu. Natif de Blois, il avait été attiré à Fleury par l'admiration qu'il avait conçue pour la règle de saint Benoît : son esprit vif et pénétrant, soutenu par un zèle infatigable pour tout ce qui pouvait intéresser la gloire de Dieu, en avait fait un religieux modèle. Ravi à la pensée d'assurer à l'abbaye naissante de Fleury un trésor aussi précieux, il accepta volontiers la mission proposée.

Comme il se disposait à partir pour l'Italie, des religieux du Mans, qui allaient rechercher le corps de sainte Scholastique, se présentèrent à Fleury. Mommole fut heureux de voir dans cette coïncidence la confirmation de son projet. Aigulfe partit donc avec ces compagnons. Mais, arrivés à Rome, tandis que ceux-ci se laissaient aller aux charmes d'une visite des principaux monuments de cette ville, notre saint moine allait directement au Mont-Cassin. « Sur l'indication d'un vieillard, une lumière révélatrice lui découvrit l'endroit du précieux dépôt. Avant que le soleil ne revînt éclairer le désert et les ruines, il s'empressa de recueillir dans une même corbeille les ossements de saint Benoît et de sa sœur renfermés dans le même tombeau. »

Au point du jour, les religieux du Mans arrivèrent et apprirent d'Aigulfe ce qui s'était passé. Ils lui réclamèrent les ossements de sainte Scholastique. Dans l'impossibilité où il était alors de les reconnaître, il

leur promit de faire droit à leur demande quand ils seraient de retour à Fleury, et ils reprirent aussitôt le chemin de la France. Ils arrivèrent sur le territoire orléanais au mois de juillet 655, dit le savant historien D. Chazal. Le ciel fit aussitôt connaître le trésor qui nous était apporté. Comme Aigulfe et ses compagnons s'étaient arrêtés à Bonnée pour prendre un peu de repos, un aveugle-né vint à leur rencontre en tâtonnant le chemin qu'il devait suivre. Au contact des saintes reliques, ses yeux s'ouvrirent à la lumière, et il rendit grâce à Dieu et à saint Benoît. Un pauvre paralytique, averti sans doute par les clameurs reconnaissantes de l'aveugle guéri, vint aussi, en se traînant à terre, invoquer le secours de Dieu et la protection de son bienheureux serviteur. Il recouvra instantanément l'usage de ses jambes. Une église, qui a subsisté jusqu'au XVIIIe siècle, a gardé parmi nous le souvenir de ces miracles.

Cependant, les religieux avertis sortirent du monastère, et s'avancèrent jusqu'au bourg du Vieux-Fleury, accompagnés d'une grande foule de peuple avide de saluer l'arrivée des corps saints. Tout le jour se passa en hymnes de joie et d'actions de grâces.

En même temps, une députation de la ville du Mans, qui attendait l'arrivée des voyageurs, se présenta pour solliciter le corps de sainte Scholastique. Aigulfe aurait bien voulu ne pas séparer ceux que la mort avait unis. Mais les instances des Manceaux et le récit de la vision qui avait déterminé l'envoi des religieux compagnons d'Aigulfe au Mont-Cassin forcèrent ce dernier à répondre à leurs vœux. Toutefois, il restait une difficulté assez grave : comment distinguer avec une entière certitude les ossements confondus dans le même linceul ? — On se mit en prières toute la nuit. — Le matin, arrivèrent de pauvres gens qui portaient en terre les cadavres de deux petits enfants de sexe différent. On eut la pensée d'approcher le cadavre du petit garçon des plus grands ossements qui avaient été séparés des autres. A peine les eut-ils touchés qu'aussitôt il reprit le mouvement. Le corps de la petite fille fut ensuite déposé sur les ossements de moindre dimension et fut également rendu à la vie. Cette double résurrection était de nature à dissiper tous les doutes. Les habitants du Mans emportèrent les ossements de sainte Scholastique dans leur pays, et élevèrent en son honneur une magnifique basilique.

Mommole et Aigulfe prirent sur leurs épaules le corps de saint Benoît, et le transportèrent solennellement dans l'église bâtie par Léodebod en l'honneur de saint Pierre. Une lumière céleste invita ensuite le saint abbé Mommole à déposer ce premier trésor dans l'église dédiée à la

Très-Sainte-Vierge, au sud de l'abbaye, le 4 décembre suivant. La piété des religieux et la reconnaissance du peuple, soutenues par la libéralité des princes, couronnèrent l'œuvre de Mommole et d'Aigulfe, en élevant sur les reliques de saint Benoît la basilique splendide qui fait encore aujourd'hui une des gloires de l'Orléanais [1].

A partir de cette époque, l'abbaye de Fleury prit le nom même du grand patriarche dont elle possédait les reliques. Peu à peu le pays, s'identifiant avec l'abbaye qui faisait sa gloire, reçut le nom de Saint-Benoît. Les Bénédictins italiens essayèrent de revendiquer les reliques de leur Père lorsqu'ils eurent rebâti le monastère du Mont-Cassin, en 750. La prudence de l'abbé Médon, qui gouvernait alors notre abbaye, sauva ce précieux trésor, en consentant à remettre aux envoyés du Mont-Cassin quelques ossements du saint [2].

Léodebod n'eut pas le bonheur de voir sur cette terre la translation du corps de saint Benoît dans l'abbaye qu'il avait fondée. Helgaud fixe sa mort au commencement de l'année 655. Tout porte à croire qu'il put contempler ces fêtes du haut du ciel. Il est inscrit dans le *Martyrologe gallican* sous le titre de saint fondateur de l'abbaye de Fleury [3].

Aigulfe, que son heureuse entreprise avait fait connaître jusqu'aux extrémités des Gaules, fut demandé pour abbé par des religieux du monastère de Lérins. Il dut quitter Fleury pour aller rétablir la discipline dans ce monastère, qui avait été pendant plus d'un siècle une véritable pépinière de saints. A force de zèle, de bienveillance et de

1. V. ADREVALD, *Histoire de la Translation de saint Benoît*. Après avoir lu cette histoire écrite par un moine de Fleury au IXe siècle, et les divers documents qui s'y rattachent, nous avons cru devoir laisser à un Bénédictin le soin de fixer la date de ce fait si glorieux pour son Ordre.

Cf. D. CHAZAL, *Histoire du monastère de Fleury*, l. II, c. 12 ; ROCHER, *id.*, p. 35 ; LA SAUSSAYE, *Annales*, lib. IV, *Gallia christiana*, t. VIII, c. 1541 ; C. LECOINTE, *Annales ecclesiast.*, t. III ; Bollandistes, *Acta Sanctorum*, 21 mars et 3 septembre ; DUBOIS, *Bibliotheca*, 28 ; MABILLON, *Acta Ordinis S. B.*, II, 253, et *Catena Floriacensis*, publiée par MM. BRETTES et CUISSARD, à l'occasion de la translation solennelle faite, le 9 juillet 1881, par les soins de Mgr Coullié, évêque d'Orléans, en présence de Mgr Richard, coadjuteur de S. E. le cardinal Guibert, archevêque de Paris ; des R. P. abbés de Solesmes et de Ligugé ; du doyen d'Ouzouer-sur-Loire, Basile Gilbert ; de D. Jean Ignace, curé de Saint-Benoît ; des docteurs Desormeaux, Lorraine, Pilate, Mahy, Deville ; et d'un nombreux concours de prêtres et de fidèles.

Les Bénédictins célébraient la mémoire de la Translation du corps de saint Benoît à Fleury par une fête solennelle, le 9 juillet, et celle de sa déposition ou *tumulation* dans l'église de Sainte-Marie, le 4 décembre.

2. ADREVALD, *Miracles de saint Benoît*, I. 15-18.

3. « S. Leodebodus fundator monasterii Floriacensis, in agro Aurelianensi. »

patience, il allait arriver au but de ses efforts, quand il tomba victime de la perversité jalouse de deux religieux indignes de ce nom. L'Église l'honore comme un de ses martyrs [1].

Pour Mommole, il continua à gouverner l'abbaye naissante avec une grande sagesse. Il vit de nombreux pèlerins accourir au tombeau de saint Benoît; et d'éclatants prodiges, en faveur des malades, des affligés ou des pécheurs, manifestèrent le crédit de ce grand saint auprès de Dieu. Avant sa mort, grâce aux donations qui furent faites par la piété reconnaissante d'un riche seigneur du Berry nommé Otherius, et par la noble libéralité du roi Thierry, Mommole put établir deux maisons qui commencèrent le rayonnement extérieur de l'abbaye : la celle de Sarcège devenue plus tard le prieuré de Saint-Benoît-du-Sault, et l'abbaye de la Réole, dans le Bordelais. La création de cette dernière maison fut le testament de sa piété filiale envers saint Benoît. Il tomba malade au moment où il allait reprendre le chemin de Fleury. Les religieux de Sainte-Croix de Bordeaux lui avaient offert l'hospitalité : ils reçurent son dernier soupir et déposèrent son corps dans leur église, où son tombeau est demeuré en vénération (8 août 678) [2].

Peu à peu les religieux étendirent leur action sur les deux rives du fleuve qui arrosait leur monastère. Au commencement du VIII[e] siècle, une nouvelle donation, faite par Hugues, duc de Bourgogne, leur permit d'établir une celle ou petit monastère à Dié, au diocèse de Langres. Les invasions des Sarrasins dans le Midi de la France déterminèrent ensuite la construction d'une maison destinée à servir d'asile aux religieux et aux saintes reliques dont ils étaient dépositaires, dans l'enceinte même d'Orléans, sur un terrain indépendant donné par Léodebod, près de Saint-Pierre-le-Puellier. L'abbé Medon la dota peu après d'un oratoire qui devint église paroissiale sous le titre de Saint-Benoît-du-Retour [3].

1. V. *Martyrol. Gallicanum*, 288, 3 septembre. — *Acta SS.*, 3 septembre. — HUBERT, *Antiquitez*, p. 80. — Le diocèse de Sens posséda plus tard une abbaye fondée à Provins, en l'honneur de saint Aigulfe (1048). Quant à la succession de saint Aigulfe à Léodebod, avancée par Surius et quelques écrivains postérieurs, Hubert la nie formellement dans ses *Antiquitez de l'église de Saint-Aignan*. « Il estime comme chose assurée que ce saint n'a jamais été abbé de Saint-Aignan », et il en donne de nombreuses preuves, p. 79-81.

2. D. CHAZAL, *Hist. monast. S. B.* — Catalogue des abbés. (Voir dans le *projet d'études sur Clovis III*, par M. GRELLET-BALGUERIE, le fac-similé de l'épitaphe de saint Mommole.)

3. ADREVALD, *Mirac. S. B*, I, 36. — POLLUCHE, *Essais*, p. 99.

Mais il ne pouvait suffire aux enfants de Saint-Benoît de construire des monastères ou des églises, et de travailler à leur sanctification personnelle par la prière et la culture des champs. Ils étaient destinés à devenir les pionniers de la science. Après toutes les ruines des Vandales, des Huns, des Burgondes et des Sarrasins, le monde était menacé de perdre à jamais le goût des lettres et des arts. Les Bénédictins se dévouèrent à l'enseignement des unes et à la conservation des autres. Le calme de leur retraite les disposait d'ailleurs admirablement à devenir les éducateurs de la jeunesse. Les témoins de leurs vertus ne tardèrent pas à leur demander le concours de leurs lumières pour élever leurs enfants. Les rois eux-mêmes favorisèrent la création de ces écoles, et plus d'une fois les princes vinrent demander aux nobles cœurs qui avaient embrassé la discipline religieuse le moyen de se conduire eux-mêmes avant d'être appelés à conduire les autres. Ces écoles devinrent pour notre contrée un trésor de science, et pour l'abbaye une source de gloire.

§ IV. — SAINTS ORLÉANAIS DE L'ÉPOQUE MÉROVINGIENNE EN DEHORS DES ABBAYES DE MICY ET DE FLEURY.

SAINT DONAT, SAINT MARIUS, SAINT POSEN, SAINTE FÉLICULE, SAINT GONDON, SAINT GONTRAN, SAINT AGIE, SAINT LOUP, SAINT YTHIER, SAINT EUCHER.

Outre le glorieux fondateur de l'abbaye de Fleury, le monastère de Saint-Aignan d'Orléans donna deux saints à l'Église : saint Donat et Saint May. Le premier d'entre eux, après quelques années passées dans le monastère, était allé mener la vie des solitaires dans les gorges du Mont-Lure, au pied des Alpes. Il travaillait à sanctifier, par ses prédications et ses prières, la population qui l'avoisinait, quand les religieux du Val-Benoît, au diocèse de Sisteron, le demandèrent pour abbé. Sa modestie l'empêcha d'accepter ; il préféra leur signaler son ami, qui était resté à Orléans. Marius ou May consentit à accepter cette charge qui le rapprochait de son ami, et parvint heureusement à faire du Val-Benoît une nouvelle Thébaïde. Averti de la mort prochaine de Donat, il se rendit près de lui pour l'assister, et mourut lui-même peu après, en 555. Ses funérailles furent présidées par l'évêque de Die, et son nom fut donné au village de Saint-May groupé autour du monastère qu'il avait sanctifié par ses exemples et par ses leçons [1].

1. V. Bréviaires de Digne et d'Avignon ; *Les Saints d'Orléans*, p. 88 et 96.

Vers le même temps, la Puisaye voyait naître une jeune fille qui, effrayée de la décadence dans laquelle se débattait la société du VIe siècle, chercha à s'en préserver en demandant le voile des vierges. Ame d'élite, elle embauma le monde du parfum de sa vertu, et devint sainte Félicule. Après sa mort, arrivée le 1er août, les habitants de Briare déposèrent son corps dans un tombeau de pierre situé sur le bord de la Loire, en amont de leur ville. Ses reliques ne tardèrent pas à être entourées d'un culte de vénération qui fut autorisé par l'évêque d'Auxerre. La crainte des Normands les fit transporter à Saint-Brisson au Xe siècle. Plus tard, en 1125, la ville de Gien les reçut du seigneur de Sully, et honora cette sainte comme sa patronne [1].

De l'autre côté de la Loire, saint Posen s'élevait à l'amour de Dieu par la prière et la contemplation des phénomènes de la nature, en gardant les troupeaux dans les plaines du Berry. Formé ensuite à la science des saints par le curé de Bonny, et élevé au sacerdoce par l'évêque de Bourges, il devenait l'apôtre de ses compatriotes dans le val de Nancré, tout près de la colline sur laquelle s'éleva plus tard Châtillon-sur-Loire. Il étendit ses prédications dans tout le haut Berry, de Beaulieu à Blancafort. A la fin de sa vie, il se retira à Santranges, près de la fontaine qui donne naissance à la rivière de Courcelles. Là, il convertit en ermitage le toit paternel, et y passa les dernières années de son existence dans le recueillement de la prière et l'édification des bergers voisins attirés autour de lui par le charme de ses vertus. Après sa mort, son corps fut porté, selon son désir, sur le haut de la colline de Nancré, au milieu des larmes de ses compatriotes et des hymnes reconnaissantes de ses anciens paroissiens, dont les descendants n'ont cessé de l'honorer [2].

Le Berry vit à la même époque un autre de ses enfants atteindre les sommets de la sainteté. Il se nommait Gondulphe ou Gondon. Appelé à remplir les fonctions épiscopales, il avait fui les honneurs que sa vertu

1. V. *Saints d'Orléans*, p. 304. — Lebeuf, *Martyrolog. d'Auxerre*, 5 octobre. — Usuard, *Martyrologe*, 1er août, appelle notre sainte *Fanicula*. — L'église de Gien possède encore quelques reliques de sainte Félicule.

2. L'Église d'Orléans, en héritant du doyenné de Châtillon-sur-Loire, autrefois du diocèse de Bourges, à la suite du Concordat de 1801, a hérité du culte traditionnel pour ce saint pasteur. Son office a été inséré dans son Bréviaire, depuis le retour à la Liturgie romaine ; et chaque année, surtout le 17 juin, les bergers des environs vont faire de nombreux voyages à Châtillon, en l'honneur de ce saint protecteur des troupeaux.

lui attirait, et, accompagné de quelques disciples, il était venu chercher une tranquille retraite au sein d'une forêt située entre les paroisses actuelles d'Autry, Coullons et Saint-Florent, sur les bords de la petite rivière de la Quiaulne qui se jette dans la Loire à deux lieues au-dessous de Gien. Sainte Radegonde vint le visiter dans cette solitude lorsqu'elle quitta de son côté la cour de Clotaire pour aller se retirer à Poitiers (544). Il y termina sa vie dans la pratique des plus austères pénitences, vers l'époque où l'évêque Félix prenait part au III[e] Concile de Paris avec saint Prétextat, archevêque de Rouen, saint Germain, de Paris, et douze autres évêques, pour régler la liberté des élections épiscopales et le sort des affranchis. Ses disciples inhumèrent son corps dans la cellule où il leur avait donné l'exemple des plus hautes vertus. Ils élevèrent au-dessus une chapelle qui prit le nom de Petit-Saint-Gondon, lorsque ses reliques furent transportées dans l'église de Nobiliacus, appelé depuis Saint-Gondon [1].

Gontran régnait alors sur Orléans. Son règne de trente-deux ans fut troublé par les rivalités sanglantes de Frédégonde et de Brunehaut, et par une série de deuils qui désolèrent sa maison en lui enlevant successivement ses deux femmes et ses enfants. Sa capitale devint la proie d'un incendie, puis d'une maladie contagieuse qui firent les plus terribles ravages. Au milieu de ces calamités, Gontran éleva son âme vers Dieu. Les avertissements du saint abbé Gilles, qu'il avait fait venir à Orléans, et dont il avait pu admirer le haut mérite, le déterminèrent à donner à sa vie une direction de plus en plus chrétienne. Il montra le zèle et la charité d'un vrai disciple de Jésus-Christ à l'égard des victimes des fléaux qui affligèrent sa capitale. Désabusé des vaines ambitions de la

1. Les documents qui parlent de saint Gondon disent qu'il fut évêque *Mediolanensis*. L'Église de Milan ne l'a jamais inscrit dans le catalogue de ses évêques. Fortunat (*Vie de sainte Radegonde*, édit. Migne, p. 503) dit qu'il fut évêque de Metz, *Metis episcopi;* mais Mabillon fait observer qu'il ne se trouve pas non plus dans le Catalogue de cette église au VI[e] siècle. Le savant abbé Lebeuf estimait, non sans raison, que notre saint avait été chorévêque de Châteaumeillant, près La Châtre, inscrit dans les anciens titres : *Melianum* et *Mediolanum*.

Le Martyrologe romain indique la fête de saint Gondon au 17 juin. Il en est de même dans le Bréviaire d'Orléans, ainsi que dans l'ancienne liturgie de Bourges. Avant la translation des reliques du saint évêque, qui semble avoir eu lieu peu de temps après sa mort, l'église de *Nobiliacus* était dédiée à Notre-Dame-de-Pitié. A partir de cette époque, le castrum gallo-romain de *Nobiliacus* prit le nom de *Castrum Sancti Gondulphi*. (V. *Vitæ sanctorum Bituricensium*, II, 386, et *Notice sur saint Gondon*, par M. Pourradier, curé de cette paroisse.)

terre, il chercha à s'assurer, par de bonnes œuvres, la couronne de l'immortalité [1].

Au commencement de l'été 585, un peu avant le deuxième Concile de Mâcon, qui réunit trente-six évêques des États de Gontran, parmi lesquels nous devons citer Namance, d'Orléans, Sulpice-le-Pieux, de Bourges, et saint Vrain, de Cavaillon, ce roi fit son entrée dans sa capitale. Le peuple alla à sa rencontre avec armes, étendards et bannières, chantant des psaumes et des cantiques, et poussant les cris d'allégresse : « Noël ! Noël ! Vive le roi ! » A l'entrée de la ville, le roi fut accueilli par plusieurs harangues en syriaque, en hébreu et en latin. Le prince se rendit ensuite à la cathédrale pour y entendre la messe, célébrée par saint Grégoire de Tours, en présence de Bertrand, archevêque de Bordeaux, de notre évêque Namance, et des évêques de Saintes, Agen et Angoulême.

Le lendemain, il invita les évêques à venir lui apporter leur bénédiction. Ils se rendirent au Châtelet avec les principaux habitants de la ville, et, après avoir réglé diverses affaires, ils se mirent à table. Vers la fin du repas, Gontran pria l'archevêque de Tours de faire chanter, par son diacre, le psaume qu'il avait chanté la veille à l'*Introit;* puis, quand il eut fini, il invita les évêques à faire chanter aussi quelques versets par leurs clercs. « Le plus grand contentement de ce prince, ajoute un de nos historiens en racontant cet épisode, était de vaquer aux louanges du Roi des Rois, et, quand il était avec les évêques et les prêtres, tous ses discours étaient de Dieu ou du culte divin, de l'ornement et amplification des églises et du soulagement des pauvres [2]. »

La grâce de Dieu avait heureusement assoupli le caractère de ce prince. Durant ce repas, il fit servir aux évêques un grand plat d'argent qu'il avait pris à la guerre : « J'en avais saisi quinze, leur dit-il, mais je n'en ai réservé que deux ; c'est autant qu'il en faut pour ma table. Tout le reste a été fondu pour servir aux nécessités des pauvres et des églises. » On pense que ce fut aussi vers cette époque qu'il fonda, sur l'emplacement actuel du lycée, une collégiale en l'honneur de saint Symphorien. Il mourut à Châlons-sur-Saône le 28 mars 593. Le peuple

1. En parlant de l'incendie de 580 qui détruisit la ville d'Orléans, Grégoire de Tours dit que les ravages en furent si grands qu'il en résulta la ruine la plus complète : « Ut ditioribus nihil penitùs remaneret, et si aliquis quicquam eripuit ab insistentibus furibus est direptum. » (*Hist. Francorum*, lib. V, nº 34.)

2. Grégoire de Tours, *Historia F.*, lib. VIII, c. 1, fixe la visite de Gontran à Orléans au 4 juillet.

le pleura comme un père, l'Église l'honora comme un saint; et, depuis de longs siècles, son nom a été jugé digne d'être inscrit dans notre martyrologe [1].

L'évêque Namance avait été député par ce prince, en 590, avec l'évêque du Mans et plusieurs grands seigneurs, près de Vidimacle, chef des Bretons, pour arrêter ses excursions sur le territoire Nantais. Sa négociation avait heureusement prévenu une déclaration de guerre. Mais, tombé malade en revenant, il était mort avant d'arriver à Angers. Son corps, ramené à Orléans, fut déposé dans l'église de Saint-Aignan, et le clergé lui donna Austrène pour successeur.

Childebert II succéda, de son côté, à Gontran, son oncle, et mourut empoisonné après un règne de trois ans. Brunehaut prit ensuite la tutelle de son petit-fils Thierry, et ramena deux fois le tumulte des armes autour d'Orléans. A la mort de Thierry, arrivée en 613, le fils de Frédégonde, Clotaire II, envahit à son tour notre territoire et mit fin au royaume d'Orléans. L'histoire a raconté avec quel cynisme il trempa ses mains dans le sang de ses cousins, et comment il fit mettre en pièces sa tante Brunehaut, octogénaire (613).

Le baptême du fils aîné de Dagobert Ier ramena à Orléans un peu de paix et d'honneur. Ce sacrement y fut solennellement administré par l'évêque Saint-Amand, en présence de la cour et d'une multitude de leudes. Le néophyte devint plus tard roi d'Austrasie, et mérita d'être honoré sous le nom de saint Sigebert (630-656).

Durant cette douloureuse période, l'Église d'Orléans offrit au monde, dans une seule famille, le spectacle de vertus qui devinrent une source de lumières pour toute la contrée. Nous voulons parler de saint Loup. Ce saint était né en 573, sur la colline qui domine la Loire entre Saint-Jean-de-Braye et Orléans. Il avait pour aïeul un saint évêque, conseiller du roi Gontran, dont le nom est inscrit, au 30 mars, dans le martyrologe romain, sous le nom de saint Pasteur. Formé de bonne heure à la vertu par son père et sa mère, le bienheureux Betton et sainte Austregilde ou sainte Agie, il eut pour maîtres, dans la science des saints, ses deux oncles maternels, dont l'un, le bienheureux Austrène, succéda, comme nous venons de le voir, à l'évêque Namance, du temps de saint Ay et de saint Mesmin-le-Jeune ; dont l'autre, saint Aunaire ou Aunachaire, gouverna plus de trente ans l'église

1. Grégoire de Tours, *Historia F.*, lib. IX, c. 18.

d'Auxerre, et mérita d'être comparé à saint Germain, son glorieux prédécesseur (572-609) [1].

Saint Loup profita noblement de ces leçons. Son zèle pour l'étude et la prière, et son dévoument pour le soulagement des pauvres ou des malades le firent élever au sacerdoce par le bienheureux Austrène. A la mort de saint Artème, archevêque de Sens, il fut choisi pour lui succéder par le suffrage du clergé et du peuple (609). Il se montra dès lors plus que jamais le soutien des faibles et la consolation des affligés. Mais le triomphe de Clotaire II sur les petits-fils de Brunehaut, et les accusations d'un ambitieux amenèrent l'exil du saint archevêque en Picardie. Il y devint l'apôtre des Francs de cette contrée. Rendu à son diocèse, en 614, sur la demande la plus instante des Sénonais, il rentra dans sa ville épiscopale comme un triomphateur, comblé des présents du roi, dont la bonne foi avait été trompée. Il y passa les neuf dernières années de sa vie, se consacrant entièrement à la sanctification du clergé et du peuple confiés à ses soins.

Après sa mort, arrivée le 1er septembre 623, il fut déposé, selon son désir, au pied de la chapelle de l'abbaye de Sainte-Colombe. Dès l'année 631, sa famille fit élever, sous son vocable, sur le haut de la colline qui l'avait vu naître, au-dessus même du tombeau de sainte Agie et du bienheureux Betton, une chapelle transformée plus tard en prieuré, puis en abbaye desservie par des religieuses bénédictines. Les diocèses de Sens, de Paris et de Bayeux élevèrent à l'envi des églises placées sous le patronage de ce grand saint. Le diocèse d'Orléans compte encore aujourd'hui neuf églises paroissiales et de nombreux pèlerinages établis en son honneur [2].

1. Saint Aunaire qui est appelé dans les *Actes* des évêques d'Auxerre, « un homme angélique et d'illustre naissance » (*vir angelicus... genere illustrissimus*), montra une libéralité toute princière à l'égard de son Église. Parmi les domaines et villages patrimoniaux qu'il donna à la basilique de Saint-Étienne, on trouve Briare et Verneuil (Dammarie-en-Puisaie), Nolvet (Nevoy), Gien, Oscel (Ouzouer), Meun, Bray, Boné et leurs dépendances... Il donna en outre à l'église de Saint-Germain sa belle terre de Corbeilles en Gastinais avec ses dépendances, etc.

Son successeur, saint Didier, donna un peu plus tard la terre de Breteau à la basilique de Saint-Pierre. (Lebeuf, I, 132-142. — Duru, *Bibliothèque historique de l'Yonne,* I, 332.)

2. Ingré, Châtenoy, Bromeilles, La Chapelle-sur-Aveyron, Pers, Saint-Loup-des-Vignes, Saint-Loup-le-Gonois, Sermaises et Thou. Le territoire de Sermaises était un héritage de saint Loup. Il fut légué par ce saint à l'abbaye des Bénédictins de Sainte-Colombe-de-Sens, qui y établirent un prieuré et firent construire la belle église qui orne aujourd'hui le bourg. V. Duru, *Bibliothèque,* I, 230.

Vers la fin du même siècle, à l'époque où le siège de saint Aignan était occupé par Séveric, Baldac, Adémar et Léger II, Nogent-sur-Vernisson se voyait également glorifié par un de ses enfants. Initié de bonne heure à l'étude des sciences humaines et attiré par Dieu aux exercices de la vie contemplative, Ythier s'était retiré à Vathan pour s'y consacrer à la prière et à la mortification. Sa haute vertu le fit appeler à Rome par le pape Sergius, près duquel il demeura dix-huit mois. A la mort d'Opportunus, évêque de Nevers, il fut désigné pour lui succéder (705). Une députation du clergé de Nevers partit aussitôt pour Rome, et supplia le Pontife de confirmer l'élection de son hôte. Le nouvel évêque gouverna saintement l'Église de Nevers pendant neuf ans. Il mourut, en 714, pendant un voyage qu'il avait dû faire dans le Berry.

Son corps, ramené à Nevers, fut inhumé dans la cathédrale. Mais comme cette sépulture ne semblait pas lui convenir, disent les légendaires du temps, on résolut de le déposer dans une barque sans matelots et de le laisser aller où il plairait à Dieu. Le cercueil, ainsi confié aux soins de la Providence, descendit la Loire jusqu'à Gien, et s'arrêta à Nevoy. On le mit alors sur un chariot attelé de bœufs qui le conduisirent d'abord à Boismorand, puis à Nogent, où ils s'arrêtèrent. Le saint y fut déposé dans l'église, près du maître-autel, au milieu des chants de triomphe de ses heureux compatriotes. Plus tard, le chef et une partie du corps de saint Ythier ayant été transportés à Sully, le seigneur du lieu lui fit dédier la chapelle du château et fonda, en son honneur, un collége de chanoines [1].

Tandis que saint Ythier quittait cette terre, saint Eucher se retirait à Jumiéges pour fuir les troubles et les désordres que la décadence des Mérovingiens laissait accumuler sur la Gaule. Saint Eucher était né à Orléans d'une famille foncièrement chrétienne. Baptisé et confirmé par le bienheureux Ansbert, évêque d'Autun, qui voulut bien être son parrain, il avait montré de précoces dispositions pour les sciences. Admis dans les rangs du clergé orléanais par l'évêque Leodebert, et désireux de travailler énergiquement à sa sanctification sous la règle d'un saint providentiellement appelé à combattre les passions et les affaissements de cette triste époque, il avait gagné l'abbaye de

1. V. *Acta SS.* « Ejus corpus in navigio super Ligerim positum solo proprio restituit fluvius... juxta altare ecclesiæ sepelierunt. » — *Saints de l'Église d'Orléans*, p. 307 ; *Histoire de Sully*, par le Dr BOULLET, p. 44.

Jumiéges fondée par saint Philibert, un des premiers disciples de saint Colomban. Il y resta sept ans.

Lorsque son oncle Savaric, qui était évêque d'Orléans, fut mort, les Orléanais le réclamèrent pour lui succéder (717). Il aurait voulu décliner cet honneur; mais l'abbé lui ordonna de l'accepter. Sur le siège de saint Aignan, il continua à mener la vie austère du moine, en y joignant la vigilance du pasteur. Il visita toutes les paroisses du diocèse, en déployant la plus grande sollicitude pour satisfaire à tous les besoins, et les monastères qu'il aimait à doter de bons religieux. L'abbaye de Fleury a gardé, entre autres, un précieux souvenir de ses visites pendant lesquelles il aimait à assister aux exercices des écoliers, en les encourageant de ses exhortations et de ses récompenses.

A l'approche des bandes d'Abdérame qui ruinèrent quantité d'églises, et versèrent des flots de sang sur les rives de l'Yonne et de la Loire, notre évêque transféra les reliques de saint Euverte dans l'intérieur de la ville d'Orléans, et les déposa dans l'église de Saint-Étienne. La victoire de Charles-Martel délivra heureusement la Gaule des fureurs musulmanes; mais, après l'expédition, le glorieux vainqueur eut la faiblesse d'accorder ou de laisser prendre à ses compagnons de gloire des terres et même des bénifices ecclésiastiques. L'un d'eux, nommé Waïfre, s'empara à mains armées d'Orléans et des pays circonvoisins, chassa des couvents les moines ou les religieuses qui s'y trouvaient, y établit les gens de sa suite, et répandit partout la consternation. L'abbaye de Micy fut désolée, raconte l'historien Létald, au point de ne pouvoir plus conserver aucun de ses habitants. Les hommes de guerre s'y étaient installés avec des femmes, et les lieux conventuels avaient été transformés en écuries pour les chevaux ou les chiens. L'évêque Eucher aimait trop son pays et l'honneur de son Église pour ne pas élever la voix contre ces profanations sacrilèges. Il adressa au vainqueur la protestation de sa foi indignée [1].

De vils flatteurs l'accusèrent de trahison. Sans se donner le temps de vérifier cette accusation, Charles manda le saint évêque à Paris et l'exila aussitôt à Cologne. Le clergé et le peuple de Cologne reçurent le saint confesseur avec toutes les marques de la plus parfaite vénération. Au bout de quelque temps, Charles, mécontent d'un pareil accueil,

1. V. Letaldus, *Acta Ordinis S. Benedicti;* et *Gallia Christiana*, t. VIII, col. 1528.

ordonna de transférer l'évêque des bords du Rhin au pays de Liège, en le recommandant à l'attention du duc Robert, son ami. Mais la sainteté a d'irrésistibles sympathies dans les profondeurs du cœur humain. Le duc Robert, ravi d'avoir près de lui un saint aussi remarquable que saint Eucher, conçut le désir de l'attacher à sa personne. L'évêque, préférant le silence du cloître au tumulte de la cour ducale, ne voulut accepter d'autre grâce que celle d'aller achever sa vie dans le monastère de saint Trond. Ce fut là, racontent les historiens, qu'il apprit, par une révélation, la mort et le jugement terrible de son persécuteur. Il y mourut lui-même, le 20 février 743, et son corps fut déposé dans l'église du monastère, près du tombeau de saint Trond, où Dieu se plut à manifester sa gloire. Le martyrologe romain dit, de notre saint évêque, qu'il brilla d'autant plus par ses miracles qu'il avait été plus indignement dénigré par les calomnies de ses ennemis [1].

1. V. S. Guyon, I, p. 179. « S. Euch. ep. Aurelianensis qui eo magis miraculis claruit quo pluribus invidorum calumniis fuit oppressus. » 20 février.



LIVRE III

ÉPOQUE CARLOVINGIENNE

(DU VIIIe AU Xe SIÈCLE.)

Première partie : VIIIe et IXe siècles.

Théodulfe restaurateur des abbayes de Fleury et de Micy. — L'abbaye de Ferrières : Alcuin, saint Aldric, Lupus.
Les invasions normandes. — Conciles du IXe siècle.

---

§ I. — THÉODULFE.

Les successeurs de saint Eucher travaillèrent à l'envi à réparer les ruines amoncelées par l'invasion des Arabes et la faiblesse des derniers Mérovingiens. Les évêques Bertin, Adelin, Nadatime et Déothime se consacrèrent à cette œuvre pendant plus d'un demi-siècle. Mais, parmi les évêques de cette époque, il n'en est pas qui ait jeté plus d'éclat que Théodulfe.

« Illustre par sa naissance, dit un contemporain, il devint éminent par sa science et sa vertu [1]. » Formé d'abord à l'école des maîtres d'Aquitaine, qui réunissaient autour d'eux la jeunesse studieuse de la Gaule méridionale, puis attiré au monastère d'Aniane, près de Montpellier, par la haute vertu du saint fondateur de cette maison de travail et de prière, il puisa dans ces deux sources les connaissances littéraires et théologiques qui le préparèrent à devenir un des hommes les plus distingués de son temps. Il fut, avec le savant Alcuin, un des plus actifs ouvriers de la restauration des lettres entreprise par le génie de Charlemagne.

1. « Vir genere, scientiâ et disciplinâ præcipuus. » (THEOGAN, *Hist. Ludovici pii.*)

Nommé évêque d'Orléans à la fin du VIIIe siècle, et chargé de la direction des monastères de Saint-Aignan, Saint-Benoît, Saint-Liphard, etc., répandus dans le diocèse, il soutint pendant trente ans une campagne admirable contre l'ignorance et les passions qui menaçaient de tout engloutir. Dans le tumulte des guerres incessantes de cette époque, la culture des sciences avait été tellement négligée que les grands personnages de l'empire ne possédaient pas même les premiers éléments de la lecture, de l'écriture et du calcul. L'Église en gardait précieusement l'étincelle, en prescrivant l'étude à ses clercs et aux novices, aussi bien qu'en s'attachant à la copie des manuscrits de l'antiquité. Théodulfe ouvrit les leçons des maîtres de l'abbaye de Fleury aux plus jeunes nobles envoyés par l'empereur ou ses leudes des différentes provinces. Le nombre des écoliers ne tarda pas à s'accroître. Pour les recevoir, sans compromettre le recueillement nécessaire à la vie religieuse, il leur fit construire en dehors du monastère, à l'entrée occidentale de l'abbaye, une hôtellerie qui devint l'objet des faveurs de Charlemagne, de Louis-le-Débonnaire et de Charles-le-Chauve, sous le nom de Collége des Nobles [1].

A Orléans, il étendit également sa sollicitude sur les écoles de Sainte-Croix et de Saint-Aignan. Grâce à sa bienveillante intervention, Charlemagne voulut encourager les religieux de Saint-Aignan, soumis depuis quelque temps à la règle des chanoines de Saint-Chrodegand, en leur accordant le droit d'avoir, pour le service de leur maison, six bateaux sur la Loire et les autres rivières de France, et six chariots par terre, exempts de tout péage en quelque passage que ce fût.

Pour régir l'école de Sainte-Croix et la mettre en état de former les professeurs nécessaires aux nombreuses écoles qu'il s'agissait de créer, l'empereur envoya à notre évêque un des membres de l'Académie palatine, Wulfin Boëce, l'ami du diacre Florus et l'élégant écrivain de la vie de saint Junien.

1. V. *Capitulaires de Théodulfe*, nº XIX, édit. MIGNE, t. 105, c. 196, ou LA SAUSSAYE, *Annales*, p. 295. — M. l'abbé Baunard, dans son *Histoire de Théodulfe*, p. 161, cite un texte de Fabricius (*Bibliot. med. lat. in Theodulf.*), qui prouve que notre évêque assista au Concile de Francfort en 794 : « Interfuit anno 794 concilio Francofurtensi contra Felicem. « La *Gallia christiana*, VIII, c. 1413, met son élection à l'évêché d'Orléans en 788. (D. RIVET, *Hist. littéraire de la France*, IV, 459.) Ces deux dates excluent de la liste de nos évêques Guibert, inséré au XVIIe siècle sur la foi d'une ancienne reconnaissance des reliques d'Aix-la-Chapelle, faite par Léon III, pape de 795 à 816.

Le monastère de Saint-Liphard de Meung avait subi les injures des hommes et du temps. Théodulfe y érigea un chapitre de chanoines réguliers qu'il mit en possession de l'église abbatiale ; et, grâce à sa sollicitude, l'école de Meung fut en état de rivaliser avec celles de Saint-Benoît et d'Orléans [1].

La restauration de Micy fut plus difficile. Nous avons vu plus haut (p. 51) comment cette maison avait été ruinée. Pour la relever, Théodulfe recourut à son vénéré maître, saint Benoît-d'Aniane, et le pria de lui envoyer quelques-uns de ses disciples. L'illustre réformateur lui envoya d'abord deux de ses religieux pour remettre en honneur la pratique des saintes observances. Sur un nouvel appel de l'évêque, saint Benoît en envoya douze autres pour achever l'œuvre commencée, puis il vint lui-même du Languedoc faire refleurir sur les bords de notre beau fleuve les vertus de saint Euspice et de saint Mesmin. Il put se réjouir des progrès de ses fils ; et, grâce à son bienveillant concours, Micy redevint, comme Fleury, un précieux foyer de civilisation et de sainteté. Les profanations des soldats de Charles-Martel furent oubliées, une ère nouvelle de prospérité s'ouvrit pour l'abbaye ; et quelques années après, le successeur de Charlemagne voulut manifester tout l'intérêt qu'il portait à cette heureuse restauration en confirmant les priviléges précédemment accordés par les rois à cette abbaye [2].

Non content d'avoir relevé ainsi nos abbayes et nos grandes écoles épiscopales et monastiques, où la jeunesse studieuse pouvait aller chercher l'enseignement de la grammaire, de la rhétorique et de la dialectique, puis celui de l'arithmétique, de la géométrie, de la musique et de l'astronomie, comprises alors sous les termes génériques de *Trivium* et de *Quadrivium* ou des sept arts libéraux, Théodulfe fit appel à ses prêtres pour semer l'instruction à pleines mains dans toutes les classes de la société. « Que les prêtres, dit-il dans ses capitulaires, tiennent des écoles dans des bourgs et les campagnes ; et si quelqu'un des fidèles veut leur confier ses enfants pour leur faire étudier les lettres, qu'ils ne refusent point de les recevoir et de les instruire,

1. Mabillon, *Acta ordinis, S. B.*, t. Ier ; *Gallia christiana*, VIII, c. xxi ; Hubert, *Hist. du pays orléanais*, p. 617 ; D. Fabre, ms. 435, p. 180 ; Rocher, *Hist. de l'abbaye de Saint-Benoît*, p. 61. — L'abbaye de Saint-Benoît reçut alors de Charlemagne la terre d'Orveau.

2. Lettres-patentes de Louis-le-Débonnaire, données à Aix-la-Chapelle, en 836.

mais qu'au contraire ils les enseignent avec une parfaite charité, se souvenant de ce qui est écrit : « Ceux qui auront été savants bril- « leront comme les feux du firmament; et ceux qui en auront ins- « truit plusieurs dans la voie de la justice luiront comme des « étoiles dans toute l'éternité. (Daniel, xx, 3.) Et qu'en instruisant « les enfants ils n'exigent pour cela aucun prix, et ne reçoivent rien, « excepté ce que les parents voudront bien offrir à titre de reconnais- « sance[1]. »

Cette ordonnance et tout ce que nous venons de raconter de notre évêque montrent avec quelle sollicitude l'Église, enfin libre de son action, s'occupait de l'instruction du peuple. La collection des Conciles de Paris, Meaux, Cavaillon, Aix-la-Chapelle et autres, tenus à cette époque, n'est pas moins riche en documents de ce genre[2].

Dans ses capitulaires, Théodulfe recommandait aussi à ses prêtres le soin des églises, et leur exprimait son ardent désir de voir traiter avec respect tout ce qui touchait au culte divin. Il donna lui-même l'exemple de ce respect dans la construction de l'église de Germigny. Il la fit sur le modèle de la chapelle impériale, et la décora de mosaïques et de colonnes de marbre précieux. Un vieux manuscrit rapporte qu'avant l'incendie des Normands, en 879, on n'aurait pu trouver dans toute la Neustrie un seul monument capable de lui être comparé. L'abside seule a résisté aux coups du temps et des Barbares. La mosaïque symbolique, qui recouvre la voûte de l'abside, est une œuvre d'art du IXe siècle, aujourd'hui unique en France[3].

Pour faciliter aux habitants des domaines de l'abbaye l'accomplissement des devoirs religieux, Théodulfe fit encore construire, à quatre kilomètres au nord de Saint-Benoît, une autre église qu'il dédia à son glorieux prédécesseur saint Aignan. Ce patronage et l'état du sol où elle s'élève lui ont fait donner le nom de Saint-Aignan-des-Gués. Comme à Germigny, Théodulfe signa son œuvre en faisant mettre au-dessus de

1. *Capit. art.*, XIX et XX ; BAUNARD, *Théodulfe*, p. 59.
2. V. *Conc. Cabillonense*, 813; Paris, 827 ; Meldense, 815 ; Aquisgranense, 816, etc.
3. VIOLLET-LE-DUC, *Dictionnaire raisonné d'architecture*, t. IV ; Ed. MICHEL, *Monuments du Gâtinais orléanais*, 129. — Une inscription gravée sur les tailloirs des deux piliers les plus rapprochés du sanctuaire atteste que la dédicace en fut faite le 11 janvier 806.

La mosaïque a été restaurée en 1846 par M. Delton, architecte des Monuments historiques. Le corps de l'église a été rétabli de 1869 à 1880, avec le concours du gouvernement et de la commune.

l'autel une inscription qui attestait tout à la fois sa religion, son humilité et son amour des lettres [1].

A Orléans, il fit achever l'église de Saint-Aignan, dont la restauration avait été commencée par Charlemagne lors de sa première visite dans notre ville; et, pour étendre après sa mort la généreuse charité qu'il avait manifestée pour les pauvres durant sa vie, il fit élever près de sa cathédrale un hospice « destiné à les secourir dans tous leurs besoins » [2].

Au commencement du IXe siècle, les chanoines de Sainte-Croix avaient cédé à des religieuses qui se consacraient à l'éducation des jeunes filles l'église de Notre-Dame, bâtie en 641, au midi de la cathédrale, sur les ruines d'un ancien temple romain. Cette église fut entièrement restaurée; et, à côté, l'évêque fit élever, pour les religieuses, un monastère qui prit le nom de Notre-Dame-des-Filles (*S. Maria Puellarum*) [3].

Les troubles qui suivirent la mort de Charlemagne vinrent briser tout à coup cette vie si bien remplie. Théodulfe avait été honoré des faveurs du grand empereur. En 798, il avait été envoyé comme *Missus Dominicus* dans la Gaule Narbonaise et la Provence. En 811, il avait même été appelé à signer son testament. Après sa mort, il avait reçu Louis, son fils et son successeur, à Orléans, au milieu des acclamations du peuple, qui l'accompagna de Sainte-Croix à Saint-Aignan, en criant : « Vie et gloire au Fils de David! » En 816, il avait été chargé d'aller à la rencontre du pape Étienne IV qui se rendait à Reims pour le sacre de ce prince; et, après son retour à Rome, le pape lui avait accordé le droit de porter le *pallium* avec le titre d'archevêque. Mais deux ans après, lorsque le nouvel empereur eut triomphé de la révolte de son neveu Bernard, ses courtisans essayèrent de compromettre plusieurs des anciens conseillers de Charlemagne, en les accusant d'avoir prêté la main à la révolte du roi d'Italie. « Théodulfe, dit un de nos annalistes,

1. *Hanc tibi, Celsitonans, aram Theodulfus adorno*
Ut faveas votis rex Deus ipse meis.
Quisquis es hanc cernens et tu sanctissime præsul
Aniane, exigui sis memor ipse meî.

Les religieux de Saint-Benoît firent le service de cette église jusqu'au XVIIIe siècle. Ils l'ont repris depuis leur réinstallation de 1865.

2. V. dans la *Patrologie* (édit. Migne, t. 105, c. 380) l'inscription latine mise par l'évêque au frontispice de cette maison.

3. Lottin, *Recherches*, I, 800. — Cette église était sur l'emplacement de la Préfecture actuelle. A la fin du IXe siècle, elle fut donnée à des chanoines, et prit le nom de Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle.

fut soupçonné d'avoir trempé dans cette rébellion ; il fut arraché à son diocèse et exilé dans un des monastères d'Angers, où il resta quatre ans, quoiqu'il fût innocent [1]. »

L'évêque se consola des ennuis de la captivité par la prière et la culture des lettres. Ce fut là qu'il composa l'hymne de l'entrée triomphante de Jésus-Christ à Jérusalem qui lui valut sa délivrance. Louis-le-Débonnaire, se trouvant par hasard à Angers, le dimanche des Rameaux, assistait à la procession qui se fait avant la messe. Théodulfe, informé de cette circonstance, se mit à chanter le *Gloria, laus et honor,* au moment où la procession passait sous la fenêtre de sa prison. La poésie de cette hymne, interprétée par la voix de l'auguste captif, toucha le cœur de l'empereur. Il demanda quel était celui qui avait chanté d'aussi beaux vers. On lui dit que c'était l'évêque d'Orléans. Il ordonna de le mettre aussitôt en liberté, et demanda l'hymne qu'il avait chantée. Il la trouva si pieuse et si belle qu'il exprima le désir de la voir chanter désormais chaque année dans toutes les églises de son empire, à la procession des Rameaux. L'Église romaine l'a adoptée dans les chants de sa liturgie.

L'évêque fut donc renvoyé à Orléans avec honneur, au printemps de 821. Mais la malice de ses adversaires l'arrêta en chemin. Il fut lâchement empoisonné, disent les chroniques, par ceux qui s'étaient emparés des biens de son église et qui redoutaient son retour [2].

Parmi les nombreux monuments de sa piété et de son zèle, ce grand évêque nous a laissé un recueil de poésies qui attestent la souplesse de son esprit et la noblesse de ses sentiments.

Son édition de la Bible, conservée dans la cathédrale du Puy comme l'un des plus beaux joyaux de son trésor, est non seulement une œuvre de haute calligraphie, mais un monument de sa foi envers ce livre qui contient, comme il le dit dans la préface qu'il a insérée en tête de ce manuscrit incomparable, « la loi sacrée descendue de la lumière essentielle, la science efficace, la science qui surpasse toutes les autres sciences, tout ce qu'il y a de puissance dans la vie humaine et tout ce qu'il y a de beauté dans les arts [3]. »

1. S. Guyon, I, p. 199 ; Baunard, p. 306, *Épître de Théodulfe à Aigulfe, archevêque de Bourges.*

2. L'épitaphe retrouvée par Mabillon, dans un manuscrit de *Saint-Vannes*, et citée par M. Baunard, p. 323, porte à croire que Théodulfe fut inhumé à Angers.

3. La Bible de Théodulfe est la plus ancienne qui soit dans nos collections

Ses œuvres théologiques comprennent un *Traité du Baptême, de la Confirmation et de l'Eucharistie* adressé à Magnus, archevêque de Sens, un *Rituel* pour l'administration de la Pénitence, de l'Extrême-Onction et du saint Viatique aux malades, et un *Pénitentiel* destiné à arrêter le relâchement général qui s'était peu à peu introduit dans la discipline.

Son œuvre la plus connue est sa *Lettre à son clergé* ou ses *Capitulaires*, comme on disait au IXe siècle, considérée par tous les historiens comme un des monuments les plus importants de la tradition catholique sur les devoirs des prêtres et les obligations des fidèles. On y admire ses recommandations pleines de sagesse sur la vie sainte du prêtre de Jésus-Christ, sur les travaux auxquels il doit se livrer, la réserve dont il doit s'entourer, le respect avec lequel il doit traiter tout ce qui touche l'adorable sacrement de l'Eucharistie, la dignité de nos églises, la prière pour les morts, le baptême des enfants, l'éducation de la jeunesse au foyer domestique ou dans les écoles, et sa formation à la pratique des commandements. Il y rappelle de la manière la plus instante l'exactitude à la prière quotidienne du matin et du soir, la sanctification du dimanche par la suspension des travaux ordinaires, en dehors des choses nécessaires à la vie, et l'assistance aux saints offices de l'Église. Il insiste sur les actes de charité corporelle et spirituelle, sur l'équité dans les affaires et la droiture dans les paroles. Il y enseigne la pratique de la confession sacramentelle des actions et des pensées mauvaises, telle que nous la faisons aujourd'hui, la réception religieuse et assez fréquente de la sainte Eucharistie, à moins qu'on ne soit excommunié. Ses instructions sur le carême et l'aumône qui doit accompagner le jeûne, ses avis sur l'assistance à la messe solennelle de paroisse, et la critique qu'il fait de ceux qui, après avoir assisté à une messe basse, passent ensuite toute la journée du dimanche dans la débauche au lieu de vaquer au service de Dieu, peuvent encore être médités avec fruit.

Ces écrits et les exemples de vertu qu'il n'avait cessé de donner pendant sa vie ont porté Florus, un de nos hagiographes, reproduit au

françaises. Elle forme un grand volume de 347 feuilles de fort beau vélin, partie blanche, partie teinte de pourpre et de violet, disposées sur deux colonnes sans divisions de versets ; elle est écrite tout entière en caractères romans extrêmement fins rehaussés de grandes capitales en or et argent, avec titres encadrés, et des tissus précieux intercalés entre les feuillets pour prémunir contre le frottement des pages les ornements en relief.

10 mai par les Bollandistes, à inscrire Théodulfe au nombre des bienheureux [1].

§ II. — L'ABBAYE DE FERRIÈRES.

Tandis que Théodulfe donnait aux écoles et aux abbayes de son diocèse l'impulsion vivifiante dont nous venons de parler, l'illustre fondateur de l'École palatine, le savant Alcuin, était appelé, de son côté, à prendre la direction de l'abbaye de Ferrières. Cette abbaye, si l'on en croit dom Morin, son historien, remontait au commencement du Christianisme dans cette contrée. A la suite de la merveilleuse apparition qui avait couronné l'apostolat de saint Savinien et de ses compagnons, lors de la dédicace de l'oratoire de Notre-Dame-de-Bethléem, plusieurs des premiers disciples de saint Savinien avaient conçu le dessein de vivre près de ce sanctuaire, en se soumettant à des exercices de piété plus suivis que le reste des chrétiens. « Ils prenaient soin de l'église, recevaient les fidèles qui venaient la visiter, en instruisaient la jeunesse non seulement aux bonnes lettres, mais encore en la piété et religion chrétienne. » Au milieu du Ve siècle, une troupe des Barbares d'Attila avait brûlé l'église et massacré tous les bons religieux qu'ils avaient pu rencontrer. Clovis visita Ferrières au début de son règne. Trouvant le sanctuaire de Bethléem trop étroit pour les nombreux fidèles qui venaient y prier, il avait fait construire à côté une église plus grande sous le patronage des saints apôtres Pierre et Paul [2].

Au commencement du VIIe siècle, vers 630, disent les auteurs de la *Gaule chrétienne,* le duc de Bourgogne Gaudebert ou Wandelbert, converti à la foi par les religieux de Ferrières, avait relevé l'église de Bethléem, en y joignant un monastère en l'honneur de la Très-Sainte-Vierge. Dagobert Ier et Dagobert II avaient enrichi cette abbaye de leurs libéralités, afin de s'assurer les prières des religieux pendant leur vie et après leur mort. Le rayonnement de cette maison se manifesta surtout durant l'époque carlovingienne [3].

Dès le début de son règne, Pépin-le-Bref s'y fit reconnaître d'une

1. Les Capitulaires de Théodulfe ont été insérés en entier dans les *Annales* de Baronius et dans celles de La Saussaye, où elles forment plus de 20 pages in-quarto. Ses œuvres complètes ont été publiées en 1646, par le Père SIRMOND, et dans la *Patrologie* de l'abbé MIGNE.

2. V. D. MORIN, *Histoire du Gastinois, Senonois* et *Hurpois*, liv. VI, p. 750, etc.

3. *Gallia christiana*, t. XII ; D. MORIN, p. 772.

manière mémorable. « Apprenant, disent les chroniqueurs, que les chefs de l'armée le méprisaient tout bas à cause de sa petite taille, il fit amener dans une cour du couvent de Ferrières un taureau terrible par sa taille, et ordonna de lancer contre lui un lion des plus féroces qui le saisit à la tête et le renversa. Alors le roi dit à ceux qui l'entouraient d'aller séparer ces deux bêtes sauvages. Tous s'écrièrent en tremblant : « Seigneur, pas un homme sous le ciel n'oserait l'essayer. » Pépin descendit tranquillement de son siège, et, ayant tiré son épée, il transperça du même coup la tête du lion et celle du taureau. Les acclamations les plus enthousiastes suivirent cet exploit [1]. »

Charlemagne assura la gloire de Ferrières en lui donnant Alcuin pour abbé (792). Ce savant maître travailla énergiquement à faire de cette abbaye un foyer de lumière pour toute la contrée. Ses disciples mirent une telle ardeur à profiter de ses leçons qu'il crut devoir leur interdire la lecture des auteurs païens pour qu'ils ne négligeassent pas la science sacrée. Malheureusement le travail épuisa trop tôt ses forces. Au bout de quelques années, il se désista en faveur de son disciple Sigulfe, et alla passer les derniers jours de sa vie près du tombeau de saint Martin, dans l'abbaye de Marmoutiers.

Sigulfe signala son passage à l'abbaye en y faisant embrasser la règle de saint Benoît au lieu de la constitution canoniale qui avait été suivie jusque-là (817). Son successeur, Adalbert, eut le bonheur de recevoir parmi ses disciples un jeune prince nommé Aldric, qui mérita d'être appelé à la direction de l'école palatine. En 821, les religieux de Ferrières le réclamèrent pour abbé. L'empereur consentit à le leur accorder, en lui réservant le titre de chancelier de son fils Pépin d'Aquitaine. Aldric soutint noblement la réputation de l'abbaye. Il eut pour disciples saint Adon, qui devint plus tard archevêque de Vienne, et l'illustre Servais Loup, qui fut son successeur. En 829, l'Église de Sens le demanda pour évêque. Les grandeurs de l'épiscopat ne lui firent pas oublier le bonheur qu'il avait trouvé dans sa chère abbaye de Ferrières. Il voulut y être rapporté après sa mort (6 octobre 841). Déposé dans un cercueil de pierre, il fut inhumé près des murs extérieurs de la chapelle

1. Le Moine de Saint-Gall, *Histoire de Charlemagne ; Gallia christiana*, XII, p. 157 ; *Histoire de France illustrée*, t. I. Mézerai. — La sculpture a reproduit ce fait sur le portail de la basilique.

de Saint-André. Plus tard, la renommée de ses miracles le fit transférer dans l'église, et même élever sur les autels [1].

Le savant Loup se montra digne de continuer l'œuvre d'Alcuin et de saint Aldric. Issu d'une famille gallo-romaine qui eut l'insigne honneur de donner deux évêques à l'église d'Auxerre, Héribold et Abbon, Loup avait fait ses premières études au monastère de Ferrières. A l'époque de l'élévation d'Aldric au siège de Sens, il était allé compléter ses connaissances à l'école de Fulda, sous la direction de Raban-Maur. Pendant les sept ans qu'il passa dans cette abbaye, la noblesse de ses sentiments et sa réputation naissante lui firent contracter une illustre amitié avec le vénérable secrétaire de Charlemagne, Éginhard, alors retiré dans la solitude pour se préparer à son éternité.

Rentré en France en 836, il fut mis, par l'abbé Odon, à la tête de l'école de Ferrières. Un pareil maître était un trésor pour la contrée, en même temps qu'une gloire pour l'abbaye. Ses succès lui firent conférer le titre d'abbé, à la place d'Odon, vers la fin de novembre 842. Il réunit jusqu'à soixante-douze religieux sous sa direction, faisant marcher du même pas la culture des lettres et la culture des champs. « Sous son administration, dit un de ses historiens, Ferrières acquit une véritable réputation agricole et horticole [2]. »

Son zèle pour la beauté de son abbaye le porta à demander du plomb au roi d'Angleterre, pour couvrir l'église, dont la construction ou du moins la restauration avait été commencée sous Louis-le-Débonnaire. Le roi Édilulfe répondit très gracieusement à la supplique de l'abbé. Disons, pour expliquer cette demande, que le roi d'Angleterre était gendre de Charles-le-Chauve, et que notre illustre abbé était honoré de l'amitié du roi de France qui l'avait appelé à ses conseils.

Les avis qu'il adressait au petit-fils de Charlemagne méritent d'être transmis à la postérité :

« Quand vous étiez enfant, lui écrivait-il, vous aviez le langage et la raison d'un enfant; maintenant que vous êtes homme, vous devez vous dépouiller de ce qui est de l'enfant. Ne soyez pas soumis au premier venu au point de suivre toutes ses volontés. Pourquoi porteriez-vous le

1. Le portrait de saint Aldric se voit dans une des belles verrières du XV[e] siècle, heureusement conservées à l'ancienne église abbatiale de Ferrières. (V. CLARIUS, *Chron. Senon.*, 829.)

2. La correspondance du savant abbé nous a conservé le souvenir d'envois de pommes de pin à l'évêque Hincmar de Reims, et de pêches à l'abbé de Corbie. (*Epist.* 76 et 111.)

nom de roi si vous ne saviez pas régner ? Ne changez pas ce qui est bien fait, à moins que ce ne soit pour faire mieux, afin que tous admirent votre fidélité et votre persévérance. Fuyez la légèreté afin de faire profiter tous vos sujets de votre sagesse... Que dans la même cause, le riche, l'homme aisé et le pauvre vous trouvent le même. Évitez la société des méchants ; recherchez celle des bons. Ne craignez pas ceux qui vous doivent leur puissance et que vous pourrez abaisser quand vous le voudrez. Mettez toute votre confiance dans le Dieu qui a fait le ciel et la terre. Pensez beaucoup, mais ne dites pas tout. Prouvez à vos sujets que l'intérêt commun vous est le plus cher, afin que tous vous aiment plus qu'eux-mêmes. Ne permettez pas de trangresser les lois divines et ce qu'il y a d'équitable dans les lois humaines. L'impunité des coupables fait croître les vices. Cherchez des conseillers qui préfèrent à leur bien particulier le bien public, c'est-à-dire le bien de tout le peuple. Vous serez ainsi agréable à Dieu et aux gens de bien ; vous vaincrez les révoltes ; et, après ce royaume terrestre et agité, vous arriverez enfin au royaume céleste et véritablement tranquille [1]. »

Pendant plus de vingt ans, notre savant abbé consacra toutes ses forces à donner à Ferrières une impulsion féconde pour l'étude des sciences et la pratique des vertus. L'école fut en honneur ; l'abbaye put offrir parmi ses religieux des vertus éminentes poussées jusqu'à la sainteté. Qu'il nous suffise de rappeler ici les noms de Dolivald, de Marcward et d'Adon. Le premier a mérité, par sa candeur, d'être appelé l'ange de Ferrières ; le second, ancien gouverneur de Sens, conquis à la vie monastique par saint Aldric, devint lui-même abbé de Prüm, dans la Prusse rhénane ; le troisième, après avoir été préposé aux écoles de Prüm et de Lyon, porta sur le siège archiépiscopal de Vienne l'esprit de piété, d'humilité et de charité qu'il avait puisé à l'école de Ferrières (870-775). Le martyrologe composé par ses soins est un monument impérissable de sa sience. L'Église l'a jugé digne des honneurs publics et a inscrit son nom dans le martyrologe romain (16 décembre).

Loup prit part aux nombreux Conciles qui se succédèrent alors à Germigny, à Verneuil-sur-Oise, à Paris, à Moret, à Soissons, à Quiersy, etc., etc., et presque toujours il fut chargé d'en rédiger les canons ou d'écrire les lettres synodales.

Ses relations avec les princes et les évêques du temps lui permirent

1. B. Lupi Ferr. *epist.* 64 et 93.

de fonder à Ferrières une bibliothèque, qui devint un véritable trésor, formé des manuscrits recueillis dans les dépôts de France, d'Italie, d'Angleterre et d'Allemagne. Les copies faites par les religieux et les élèves de l'abbaye contribuèrent à répandre ces richesses et à les sauver du naufrage qui les menaçait[1].

Malheureusement ses dernières années furent troublées d'abord par la lutte du roi Charles-le-Chauve contre son neveu Pépin d'Aquitaine, puis par les premiers mouvements de l'invasion normande. Comme l'évêque Jonas, dans la lutte du comte Eudes contre Mainfroy, Loup dut aussi accompagner les vassaux de l'abbaye dans cette douloureuse guerre de Charles-le-Chauve en Languedoc. Il y fut fait prisonnier. Rendu à son abbaye moyennant rançon, il travailla à guérir ou à prévenir les maux de l'invasion normande. Il recueillit à Ferrières les moines de Prüm et leur abbé Ansbold chassés par ces barbares. L'hospitalité bienveillante qu'il leur offrit put leur faire oublier un instant les douleurs de l'exil. Mais le flot qui les avait chassés des bords de la Prüm remonta bientôt la vallée de la Seine et s'étendit jusqu'à Ferrières. Dieu ne permit pas que cette désolation vînt affliger son grand serviteur avant qu'il n'eût quitté la terre. Il mourut en 862. Ferrières perdit en lui une de ses gloires les plus pures, le cloître un de ces hommes que la Providence choisit de temps en temps pour rappeler d'une manière éclatante le type de la vie monastique; l'Église de France eut la douleur de voir s'éteindre une de ses lumières les plus resplendissantes[2].

§ III. LES INVASIONS NORMANDES.

Je viens de prononcer le nom des Normands. Ces pirates devinrent le fléau de la France pendant presque toute la seconde période de l'époque carlovingienne. Habitants d'un pays désolé par le froid et la famine, ils avaient déjà tenté plusieurs fois de faire quelques excursions sur les fron-

1. Parmi les manuscrits recueillis alors à Ferrières, on cite les Commentaires de César, Salluste, Cicéron, Aulu-Gelle, Boèce, Quintillien, Suétone; Commentaires de Bède sur saint Paul, de saint Jérôme sur l'Ancien et le Nouveau-Testament, etc., etc.

2. V. *Patrologie latine* de MIGNE, t. CXIX; MABILLON, *Annales*, lib. XXXV; D. CELLIER, *Histoire générale des écrivains religieux au IXe siècle*, ch. LIII; D. RIVET, *Histoire littéraire*, t. V; HÉFÉLÉ, *Histoire des Conciles*, t. V; LEBEUF, *Histoire d'Auxerre*, t. I, ch. XII, et *Mémoires de l'Académie de Sainte-Croix: Un abbé au IXe siècle*, par M. Maxime DE LA ROCHETERIE.

tières de l'empire gallo-franc. L'épée de Charlemagne avait toujours contenu leurs aspirations dévastatrices. Le grand empereur mort, l'absence de tout pouvoir central capable de réunir des forces suffisantes pour les repousser, et l'isolement individuel créé par le régime féodal sorti des divisions malheureuses de cette époque, favorisèrent leurs attaques. La situation de l'Orléanais, sur les bords de la Loire, au centre d'un pays fertile, ne tarda pas à les attirer.

Leur première apparition sur le bord de notre fleuve date du milieu du IX[e] siècle. En 843, ils pillèrent la cathédrale de Nantes et massacrèrent son évêque, saint Gonthard. Leurs barques, devenues l'effroi des cultivateurs du rivage, remontèrent la Loire, dix ans plus tard. A cette nouvelle les chanoines de Saint-Martin-de-Tours et les religieux de Marmoutiers, escortés par douze bourgeois de Châteauneuf, s'empressèrent de transporter à Orléans les reliques de leur glorieux patron. Quand ils arrivèrent dans cette ville, ils trouvèrent la population occupée, avec son évêque Agius, à transférer le corps de saint Euverte de la petite chapelle de Notre-Dame-du-Mont, située hors des murs de la ville, dans l'église de Saint-Étienne, afin de soustraire aussi ses précieux restes aux ravages impies des barbares. La frayeur qui s'était emparée d'Orléans augmenta encore celle des religieux de Tours : ils jugèrent prudent de continuer leur route jusqu'à Fleury. La basilique de Sainte-Marie eut ainsi l'honneur d'abriter pendant quelques jours les reliques de saint Martin placées à côté de celles de saint Benoît. Mais bientôt on apprit que les Normands approchaient de Beaugency. Les religieux de Tours se dirigèrent vers Châblis, puis vers Auxerre, où les reliques de saint Martin furent déposées, dans la cathédrale, près du tombeau de saint Germain [1].

L'abbé Bernard, qui gouvernait alors l'abbaye de Fleury conjointement avec l'archevêque de Bourges, saint Raoul, crut devoir aussi prendre ses mesures pour mettre en sûreté le corps de saint Benoît. Il le fit enlever de son tombeau, et le plaça dans un coffre facile à transporter à l'approche de l'ennemi. L'invasion ne remonta pas cette fois jusque-là [2].

1. ADREVALD, *Miracl. de S. B.*, I, 33 ; S. GUYON, I, 227 ; LA SAUSSAYE, *Annales*, l. VI, 64. — Les reliques de saint Savinien, de saint Potentien, de saint Altin et de leurs glorieux compagnons avaient été transférées, par l'archevêque Wénilon, du faubourg de Sens, où elles avaient d'abord été déposées, dans l'église de Saint-Pierre-le-Vif, le 19 octobre 847. Les miracles qui accompagnèrent cette translation firent ensuite célébrer leur fête ce même jour. (Cf. Clarius, *Chronic. de Sens.*)

2. ADREVALD, I, 34.

Sur l'appel de leur évêque Agius, les Orléanais s'étaient préparés, de leur côté, à disputer énergiquement le passage aux Normands, de concert avec les hommes convoqués par Burchard, évêque de Chartres. Les barbares n'osèrent pas braver ces préparatifs de défense [1].

Les chanoines de Saint-Aignan profitèrent de leur départ pour obtenir de l'évêque l'autorisation de construire une nouvelle chapelle en l'honneur de leur saint patron, entre l'église de Notre-Dame-du-Mont et leur collégiale, sur un terrain destiné à recevoir leurs sépultures et celles des fidèles. Mais la paix ne fut pas de longue durée. La construction ne put avoir lieu qu'au milieu des plus douloureuses anxiétés (854) [2].

Les Normands vinrent surprendre Orléans, le 18 octobre 856. La ville, trop faible pour les repousser par les armes, leur offrit une grosse somme d'argent pour se racheter du pillage. Moyennant cette rançon, ils consentirent à redescendre sur leurs bateaux, et ils allèrent fondre sur l'abbaye de Micy. Cette maison était dirigée depuis quatorze ans par le savant abbé Pierre. La science du vénérable abbé ne put être une sauvegarde contre ces barbares ; ils ruinèrent entièrement le monastère, à l'exception de quelques livres que les religieux parvinrent à sauver ; puis ils poussèrent une pointe jusque sur les murs de Paris, et regagnèrent leur station de Noirmoutiers en pillant Blois et l'abbaye de Saint-Florent [3].

Les grands feudataires essayèrent alors d'opposer une digue à ce flot qui menaçait de tout envahir et de livrer le pays à toutes les horreurs de la famine. L'abbé de Ferrières contribua à cette œuvre en faisant construire une barque pour la flottille qui devait défendre la Seine.

1. *Gallia christiana*, VIII, c. 1105 ; Annales de *Saint-Bertin*.

2. Cette chapelle, bâtie à l'entrée orientale de la rue Bourgogne, subsista jusqu'au siège de 1428. Détruite au mois de décembre de cette année, à l'époque du sacrifice héroïque des faubourgs pour la défense de la ville, elle fut ensuite remplacée par une église qui reçut, vers le milieu du XVIe siècle, le titre de Notre-Dame-du-Chemin.

Voir, dans le tome XI des *Mémoires* de la Société archéologique de l'Orléanais, l'étude de M. Boucher de Molandon, président de la Société, sur la *Charte d'Agius* (1868).

3. Adrevald, *Lib. Mir.* I, c. 33; Polluche, *Essai historique*, p. 56; Annales, *Saint Bertin ;* D. Bouquet, t. VII, p. 71. — Parmi les livres sauvés du pillage de Micy, il faut citer ici le célèbre manuscrit du *Commentaire de saint Jérôme sur Jérémie*, conservé encore aujourd'hui à la Bibliothèque nationale sous le nº 1820. — Il est enrichi de diverses corrections dues à l'abbé de Saint-Mesmin. On lit en haut de sa première page : « Liber sancti Maximini relectus a Petro abbate. »

Ces barbares vinrent quand même assiéger et brûler Paris en 857, et étendirent leurs ravages sur le territoire de Sens. Néanmoins ils ne pénétrèrent pas jusqu'à Ferrières.

L'incursion la plus terrible pour l'Orléanais fut celle de 865. Les Normands surprirent de nouveau Orléans ; ils abattirent une partie des remparts, et livrèrent la ville au plus affreux pillage. Les églises devinrent la proie des flammes ; la cathédrale de Sainte-Croix échappa seule aux fureurs de ces barbares, malgré les amas de bois et autres matières combustibles qu'ils y avaient entassés.

Mais pendant qu'Orléans était en flammes, dit Adrevald, quarante barques furent détachées de la flottille ennemie par un chef nommé Baret, et allèrent piller l'abbaye de Saint-Benoît. L'abbé Bernard, qui était encore à la tête de cette maison, s'était empressé de mettre le corps de saint Benoît en lieu sûr avec ses religieux. Quand les Normands arrivèrent à Fleury, ils trouvèrent l'abbaye déserte. Furieux de voir ainsi leur échapper une proie qu'ils convoitaient si ardemment, ils se hâtèrent de transporter sur leurs barques les provisions qu'ils purent trouver, et mirent le feu aux bâtiments avant d'aller rejoindre leurs sinistres compagnons près des ruines fumantes d'Orléans. Le sac de Piviers ou Pithiviers dont parle l'historien Lemaire fut vraisemblablement accompli au retour de cette expédition [1].

Ce fut à cette époque qu'eut lieu un des faits les plus remarquables racontés par Adrevald, historien contemporain, à la fin du premier livre des *Miracles de saint Benoît*. Les incursions répétées des Normands ayant jeté la terreur dans les campagnes, la culture des champs avait été négligée. On commençait à redouter les horreurs d'une famine qui semblait sans remède, quand l'apparition de troupes de bêtes féroces, sortant en plein jour de leurs repaires, vint répandre l'épouvante dans tous les cœurs.

Une jeune femme de La Cour-Marigny était allée aux champs avec son petit enfant. Tandis qu'il jouait avec d'autres petits camarades, un loup sortit tout à coup de la forêt, se jeta sur lui et l'emporta pour en faire sa proie. Averties par les cris déchirants de la mère, plusieurs personnes s'élancèrent à la poursuite du loup ; mais désespérant de l'atteindre, elles commençaient à ralentir leur course. La mère courait

1. V. Adrevald, *Miracles de saint Benoît*, I, n° 34 ; *Annal. Bertin.*, 865 ; D. Bouquet, VII, 154 ; Rocher, *Hist. de l'abbaye de Fleury*, p. 94.

quand même, haletante, éperdue. Dans cette extrémité, elle invoqua saint Benoît, le conjurant de sauver son enfant. La bête furieuse et affamée atteignait à ce moment la limite du territoire de l'abbaye : elle laissa tomber l'enfant sain et sauf aux pieds de la pauvre mère et disparut dans les profondeurs de la forêt [1].

L'évêque Agius, condamné à être l'impuissant témoin de ces calamités, survécut peu à cette grande douleur. Il rendit son âme à Dieu, en 868, laissant après lui la réputation « d'une piété et d'une science remarquables [2] ».

Lorsque Charles-le-Chauve eut réuni sous sa main les États de Charlemagne, et mis sur sa tête la couronne du grand empereur, il essaya de réparer les maux causés par les incursions multipliées des Normands. A son passage à Orléans, en 875, il ordonna le rétablissement de l'église de Saint-Aignan, encore toute ruinée depuis le sac de 865. Il séjourna quelques jours dans cette ville, et, de concert avec l'évêque, il fit une fondation qui prépara l'établissement des premiers clercs de Saint-Euverte [3].

Il visita aussi l'abbaye de Fleury et accorda aux religieux de précieux témoignages de sa sympathie et de sa royale munificence. Le comte Eccard offrit en même temps à ces religieux le magnifique domaine de Pressy, situé dans le pays de Mâcon, d'Autun et de Châlon, pour leur assurer un asile contre les Normands et subvenir à leur entretien. L'abbé Théodebert se servit de cet appui et de ces libéralités pour relever les ruines de l'abbaye et rétablir ses écoles.

Le 10 avril 879, l'abbaye de Ferrières put oublier de son côté les angoisses que les excursions de Normands, sur les rives de la Seine, lui avaient déjà fait éprouver à plusieurs reprises. Les petits-fils de Charles-le-Chauve y vinrent recevoir la consécration royale dans la basilique de Saint-Pierre. Malheureusement, le règne de ces deux rois fut court. L'un et l'autre luttèrent vigoureusement contre les Normands.

1. V. les *Miracles de saint Benoît*, écrits par Adrevald, Aimoin, André, etc., réunis et publiés en 1858, par M. de Certain, pour la Société de l'Histoire de France. — Adrevald était né aux environs de Fleury, au commencement du IX[e] siècle. Il mourut dans l'abbaye vers 877. Outre son livre des *Miracles de saint Benoît,* il a écrit une *Vie de saint Aigulfe*, rééditée par Mabillon, et une réfutation des *Erreurs de Jean Scot*, où il expose la doctrine des Pères de l'Église sur la présence réelle du corps et du sang de Jésus-Christ dans l'Eucharistie. Cet ouvrage se trouve dans le douzième volume du *Spécilège de* D. Luc d'Achéri.

2. Du Boulay, *Universit. Paris.*, I, p. 548.

3. La Saussaye, *Annales*, 322, et *Gallia christiana,* VIII, col. 480.

Notre évêque Gauthier avait été attaché à la personne de Carloman depuis l'assemblée de Quierzy. Il profita de son crédit auprès de ce prince pour réparer les ruines causées à notre cathédrale et relever les fortifications d'Orléans. Par ses soins les murs furent restaurés et l'enceinte fut mise en complet état de défense. Décidé à opposer aux ennemis du temps la plus énergique résistance, il consacra à cette œuvre toutes les ressources dont il put disposer pendant les premières années de son épiscopat [1].

Une nouvelle incursion des Normands ne tarda pas à faire apprécier l'utilité de ces travaux. Nos chroniques se taisent sur leur passage à Orléans en 879. Ils remontèrent la Loire jusqu'à Fleury. « A leur approche, dit le continuateur d'Adrevald, les religieux s'étaient empressés d'entasser sur des chariots toutes leurs richesses et leurs provisions, et s'étaient dirigés vers la Cour-Marigny, afin de se mettre à l'abri des fureurs de l'ennemi dans le monastère qu'ils y possédaient. »

Arrivés à Fleury, les Normands n'y trouvèrent plus que la solitude. Ils enlevèrent le butin le plus précieux parmi les meubles qui avaient été laissés, mirent le feu à la grande église de Notre-Dame, et s'empressèrent de poursuivre les moines en suivant les traces laissées par leurs chariots sur le sol de la plaine. Ils étaient sur le point de les atteindre, lorsqu'ils furent rencontrés par l'abbé Hugues, qui revenait d'une expédition militaire avec Girbold, comte d'Auxerre. Quoique ses troupes fussent peu nombreuses et fatiguées, l'abbé, soutenu par le comte et pressé par le danger, tomba sur les Normands à l'improviste et en fit un grand carnage. Après le combat, Hugues assura qu'au milieu de la mêlée il avait vu saint Benoît tenir les brides de son cheval de la main gauche, tandis que de la droite il frappait l'ennemi avec sa crosse [2].

Le roi Louis III et son frère étaient alors en guerre contre Bozon, qui prétendait se tailler un royaume indépendant dans le midi de la

1. V. S. Guyon, I, p. 236; La Saussaye, p. 323. « Agio episcopo diem obeunte », dit l'historien Letald, « Walterius successit, vir strenuus et ad quæque perferenda forti animo præparatus, qui et muros extruxit et cives tot cladibus miseros ad resistendum barbaris animavit. » — Adrevald, *Hist.*, I, 36, appelle l'évêque Gauthier un pontife digne de la plus profonde vénération : « Venerabilis pontifex cum summa dicendus reverentia. »

2. V. Adelerius, *Mirac. S. Benedicti*, appendice, lib. I, p. 88. — S. Guyon parle, dans cette expédition, d'un massacre de soixante religieux pris par les Normands. — Adelère, historien contemporain, n'en dit rien. Cette omission, de la part d'Adelère, nous porte à croire que notre annaliste a été induit en erreur sur ce fait.

France. A la nouvelle de l'invasion normande, il gagna les bords de la Somme, et rejoignit les bandes d'Hasteings près du lieu où fut plus tard Abbeville. Les Français, furieux de voir leur pays sans cesse ravagé par ces barbares, poussèrent l'attaque avec vigueur. Neuf mille Normands tombèrent dans cette rencontre, et les autres furent forcés de regagner précipitamment leurs bateaux stationnés sur le bord de la Somme. Le roi se battit avec une telle ardeur, disent les historiens du temps, qu'il se rompit les entrailles à force de frapper, et mourut des suites de cet accident.

Carloman, ayant succédé à son frère, en 882, prit aussi les armes contre eux. L'aventurier Hasteings reparut de nouveau plus terrible qu'avant sa défaite. Après une campagne mêlée de succès et de revers, il finit par se laisser fléchir en acceptant le comté de Chartres érigé pour lui en fief héréditaire. Mais les bandes qu'il avait amenées dans l'intérieur de la France firent encore de nombreux ravages. Dans les intervalles de paix que leurs entreprises laissèrent au pays, le roi pourvut au rétablissement de notre grande abbaye de Saint-Benoît. Sur l'invitation de l'abbé Théodebert, il vint lui-même à Fleury, en 883. Le monastère avait été ruiné par la dernière invasion ; la basilique de Sainte-Marie offrait l'image de la dévastation la plus lamentable ; le corps de saint Benoit ayant été transporté à Orléans, d'abord dans la crypte de Saint-Aignan, puis dans la chapelle bâtie en 752, par l'abbé Medon, sur les bords de la Loire, pour éviter les profanations sacrilèges des Normands, son tombeau restait vide et sans honneur. Le roi fut profondément touché d'un tel spectacle. Il donna des ordres. En moins d'un an, le monastère fut réparé, et l'église en état d'être rendue au culte [1].

Les religieux s'empressèrent de ramener à Fleury le corps de leur saint patron. Déposées sur un bateau de l'abbaye qui avait été préparé avec le zèle de la piété filiale la plus dévouée, les reliques remontèrent la Loire au milieu d'un grand concours du peuple attiré par le désir de saluer et d'invoquer celui qui était regardé à juste titre comme un des plus grands protecteurs de la contrée. Arrivées au port de Fleury, elles

1. ADREVALD, *Mir.*, I, 36 ; ROCHER, *Histoire de l'abbaye*, 103. — La chapelle de Médon prit à cette époque le nom de Saint-Benoît-du-Retour, pour conserver le souvenir du passage des reliques qui retournèrent à Fleury. Elle fut même érigée en église paroissiale. On voit encore sa grande nef avec ses quatre arcades à piliers octogones au sud de la place du cloître Saint-Benoît. — BIÉMONT, *Orléans*, p. 242. (V. *Annales d'Orléans*, 1882, p. 682, etc.)

furent transportées à l'abbaye par un nombreux cortège d'évêques, de clercs, d'abbés, de moines et de fidèles. « Lorsque les saintes reliques s'avancèrent par la porte qu'on appelait alors porte pascale, dit un chroniqueur, tous les arbres de ce lieu éclairés par un rayon de soleil se couvrirent de feuilles et de fleurs ; les haies et les buissons se parèrent de verdure, et le fâcheux hiver se trouva subitement changé en un agréable printemps au grand contentement de cette assemblée (4 décembre 883). » Les saintes reliques furent déposées dans l'église de Saint-Pierre, et l'année suivante, à pareil jour, replacées dans l'ancienne confession de la basilique de Sainte-Marie [1].

Carloman mourut au mois de septembre de l'année suivante, et fut inhumé, à côté de son frère, dans l'église de Ferrières. Ces funérailles, célébrées au milieu des angoisses de l'invasion, furent le dernier témoignage de sympathie accordé à cette abbaye par les descendants de Charlemagne.

Pour prévenir de nouvelles calamités, les populations, lasses de fuir à l'approche des Normands et de se retirer au milieu des bois avec les bêtes fauves, organisèrent divers moyens de défense : on réunit des flottilles pour repousser les bateaux ennemis ; on construisit çà et là des forts ou des retranchements sur les points les plus élevés ou dans les passages les plus agréables des fleuves. La tour romane de Beaugency, ainsi que les hautes tours de Chécy et de Jargeau, remontent, dit-on, à cette époque. Le fort de Vitry fut aussi bâti dans le même but, à l'angle sud-ouest de l'abbaye de Saint-Benoît [2].

Mais la faiblesse du pouvoir central encourageait quand même l'audace des Normands. Orléans eut la douleur de les revoir en 895, et dut leur verser une forte rançon. Deux ans après, ils remontèrent encore la Loire, dévastèrent l'abbaye de Micy et poussèrent leurs barques jusqu'à

1. Le premier livre des *Miracles de saint Benoît*, écrit par ADREVALD et son continuateur ADALBERT, ne va qu'à l'année 878 ou 879. Le second livre ne fut entrepris par AIMOIN qu'au commencement du XIe siècle. Le souvenir de la translation de 883 nous a été transmis par le poétique récit d'un ancien moine de Fleury, nommé DIÉDÉRIC, qui vivait au commencement du Xe siècle. Après cette translation, la fête du 4 décembre fut appelée *Illation*, pour la distinguer de celle du 11 juillet, célébrée en mémoire de la translation du corps de saint Benoît du Mont-Cassin à Fleury au VIIe siècle. (V. MABILLON, *Acta ord. S. B.*, t. III, p. 215 ; D. CHAZAL, *Hist.*, t. I, p. 136 ; LA SAUSSAYE, IV, 41 ; S. GUYON, I, 239, et ROCHER, p. 103.)

2. LORIN DE CHAFFIN, *Hist. de Beaugency*, t. II ; ROCHER, *Hist. de l'abbaye de Saint-Benoît*, p. 107.

Saint-Benoît. Le nombre de ces barbares et l'insuffisance des moyens de défense avaient déterminé l'abbé Lambert à conduire ses religieux dans un lieu plus sûr, en même temps que les diverses reliques qu'ils avaient le bonheur de posséder. Le chef des Normands, Raginald ou Rainald, voyant l'abbaye déserte, résolut d'y séjourner un peu de temps pour ravager plus facilement toute la contrée. Il s'y établit donc avec sa bande. Mais il avait compté sans le patron de ces lieux. Pendant une nuit, comme il dormait profondément, saint Benoît lui apparut, accompagné d'un religieux et d'un jeune enfant. Il lui reprocha ses infamies et lui prédit une mort prochaine. Rainald épouvanté appela ses soldats à grands cris, leur raconta ce qu'il venait de voir, et donna aussitôt des ordres pour retourner au camp établi près de Rouen. Il y rendit le dernier soupir au milieu d'effroyables douleurs. Son corps, déposé sous un monticule ou tumulus, selon l'usage de ces peuples, fut emporté par une tempête et roulé dans les flots de la Seine.

« En mémoire de cet évènement, dit Aimoin, les religieux placèrent dans la basilique de Saint-Marc l'effigie de ce barbare, afin de faire connaître aux générations futures la terrible vengeance que Dieu exerce contre ses ennemis [1]. »

En achevant ce récit des douleurs de nos pères au IXe siècle, pouvons-nous ne pas rappeler le siège qui fournit alors aux Orléanais l'occasion de manifester leur piété envers la Très-Sainte-Vierge et d'admirer une preuve éclatante de sa protection ?

Le quartier actuel de la paroisse Saint-Paul formait à l'ouest de la ville, sur la fin du IXe siècle, un gros bourg appelé *Avenum*, d'où la langue populaire a fait Avenon ou Avignon. Ce bourg avait une enceinte particulière et constituait de ce côté un véritable fort avancé. Des ennemis étant venus mettre le siège devant la ville, les habitants d'Avenum, pressés et dépourvus de secours, eurent la pensée d'implorer la Très-Sainte-Vierge, patronne de leur église. Tous, hommes, femmes et enfants, allèrent se prosterner devant son image et la prièrent avec larmes d'être leur libératrice. Leur prière finie, ils prennent cette pieuse image et la portent bien religieusement sur le point de l'enceinte où les assiégeants dirigeaient leurs coups les plus furieux. Aussitôt le courage des assiégés se ranime ; et l'un d'eux, se plaçant

1. V. Aimoin, *Mirac. S. Bened.*, II, c. II ; Rocher, *Hist. de saint Benoît*, p. 109. — La grosse tête informe du barbare dont parle Aimoin se voit encore aujourd'hui dans le mur occidental du transept nord de l'église de Saint-Benoît.

derrière l'image de la Vierge, commence à lancer contre les ennemis quantité de flèches qui en tuent plusieurs.

« Un des assiégeants, continue l'annaliste auquel nous empruntons ce récit, cria aussitôt à l'arbalétrier caché derrière la Vierge : « Méchant, « tu ne saurais maintenant éviter la mort ni cette image te défendre, si « présentement quittant icelle tu n'ouvres la porte de la ville. » Ayant dit ces mots, il lança un dard contre ce vaillant citoyen. Mais, chose merveilleuse et digne de l'admiration de tous les siècles ! La Vierge, étendant son genou, reçut la flèche et protégea ainsi son serviteur en péril. Lui, délivré miraculeusement de la mort, poussa un cri de joie, lança une flèche sur son adversaire, et le renversa mort par terre.

« Le bruit de ce miracle se répand aussitôt partout. Les assiégés se réjouissent et reconnaissent que la Sainte-Vierge Mère de Dieu combat pour eux. Les assiégeants saisis de crainte mettent bas les armes et protestent qu'ils souhaitent la paix. Tous se rendent à l'église de Notre-Dame, où l'on replace l'image de la Sainte-Vierge portant en son genou la flèche lancée contre le citoyen d'Avenum. »

L'image resta en cet état jusqu'au milieu du XVIe siècle, où elle fut détruite par les protestants. D'autres grâces merveilleuses ayant été obtenues dans ce sanctuaire, la Très-Sainte-Vierge y a été désignée par la piété reconnaissante des fidèles sous le titre de Notre-Dame-des-Miracles [1].

§ IV. — CONCILES DU IXe SIÈCLE : GERMIGNY, BOU, MEUNG-SUR-LOIRE, ETC., ETC.

Ces invasions et ces guerres continuelles multipliaient les désordres et les ruines sur notre pays : la possession des biens et la sécurité des personnes n'étaient plus assurées ; l'Église gémissait sur ses autels renversés, ses couvents dévastés, ses prêtres exilés, ses fidèles dispersés et ses moines réduits à n'avoir plus d'autre abri que la voûte des forêts ou les antres des rochers. Il appartenait aux évêques de travailler à réparer ces ruines. Ils s'y dévouèrent généreusement soit dans leurs synodes diocésains, soit dans les nombreux conciles où ils purent se

1. V. VINCENT DE BEAUVAIS, *Speculum historiale*, 1224 ; S. GUYON, I, p. 241 ; ROCHER, *Culte de la Sainte-Vierge en France*, *Province de Paris*, p. 324, et le poème écrit sur ce sujet au XVIe siècle, par Olivier CONRAD, cordelier de Meung, cité par LA SAUSSAYE, *Annales*, lib. VII, p. 343 ; *Antiquités de saint Paul*, p. 6.

réunir. Nous nous contenterons d'exposer ici rapidement l'œuvre de nos évêques à cette époque.

En arrivant à Orléans, Théodulfe avait vivement encouragé les écoles monastiques et paroissiales, il avait relevé l'abbaye de Micy en y appelant les disciples de son ancien maître, saint Benoît d'Aniane. En 794 et en 809 il prit part aux conciles de Francfort et d'Aix-la-Chapelle contre Félix d'Urgel, qui tendait à ressusciter le Nestorianisme en restreignant le surnaturel en Jésus-Christ, et contre les Grecs irrités des affirmations des Latins sur la nature du Saint-Esprit. Alcuin fut chargé par le concile de Francfort de réfuter la doctrine de l'hérésiarque; il ne voulut publier son écrit qu'après l'avoir soumis au contrôle de notre savant prélat. A l'occasion du concile d'Aix, Théodulfe prit lui-même la plume pour exposer la doctrine des Pères de l'Orient et de l'Occident sur la question. Son travail recueillit les plus honorables suffrages.

En 813, il assista au concile de la Gaule lyonnaise à Châlons-sur-Saône. L'un des premiers points qui attira l'attention du concile fut l'établissement des écoles pour la formation des clercs et l'enseignement des belles-lettres. On y régla en même temps l'usage des biens des églises en faveur des pauvres, l'usage de la messe pour les défunts, et la pratique des sept sacrements (c. 1-48). Nous ne reviendrons pas ici sur l'importance des *Capitulaires* de notre grand évêque.

En 825, le successeur de Théodulfe, Jonas, prit une part considérable au concile de Paris réuni à l'occasion des troubles excités en Orient par les *iconoclastes*. A la suite des Pères du second Concile de Nicée, les évêques assemblés dans ce Concile condamnèrent ceux qui voulaient proscrire les saintes images. Pour appuyer leurs décisions, ils firent réunir une série de textes des écrivains ecclésiastiques montrant que l'usage des images est légitime, et que le culte qui leur est offert n'est pas un culte de latrie. Notre évêque fut ensuite délégué avec Jérémie, archevêque de Sens, pour aller porter au Pape les actes du Concile et conférer avec lui sur les moyens de pacifier l'Orient [1].

A son retour de Rome, Jonas écrivit un *Traité des Saintes images* pour exposer la doctrine de l'Église sur cette matière, et réfuter un malheureux évêque de Turin devenu tout à coup partisan des iconoclastes par suite des abus qu'il avait cru remarquer dans son diocèse. Son ouvrage contient une exposition savante et raisonnée du culte des

1. V. Labbe, *Collection des Conciles*, ou D. Ceillier, édit. Vivès, t. XIII, p. 657.

images des saints, de l'adoration de la Croix et de l'excellence des pèlerinages. Il a mérité de trouver place dans la bibliothèque des Pères.

Il avait dédié à Pépin un livre sur les *Devoirs des Rois*. Sur la demande du comte d'Orléans, Matfroy, il composa un *Traité de vie chrétienne*. Il y recommande instamment de ne pas différer le baptême des enfants, ni de ne pas trop attendre pour recevoir le Saint-Esprit par les mains de l'évêque. Il y condamne la négligence de ceux qui prétextaient leur éloignement de l'église pour omettre leurs prières, et la conduite des pécheurs qui recherchaient des prêtres ignorants pour obtenir plus facilement le pardon de leurs fautes. Les leçons qu'il y donne sur le respect dû au sacrement de Mariage et sur la pratique de la sainte Communion, la sollicitude avec laquelle il veille au soulagement des pauvres et à leur sépulture, l'attention qu'il apporte à l'assistance des malades et au maintien du saint sacrifice de la messe pour les morts, sont un noble témoignage de sa foi et de son zèle [1].

Jonas assista, en 829, à un nouveau Concile tenu à Paris. Les évêques y rappelèrent la nécessité des bonnes œuvres pour le salut, le respect des biens des églises, le repos du dimanche et des fêtes, la pratique des sacrements, l'équité dans les transactions commerciales ; et, en parlant de la bonne tenue des écoles, ils demandèrent qu'il en fût établi dans les endroits les plus convenables de l'Empire.

Lors des États du royaume réunis à Orléans, en 830, par Louis-le-Débonnaire, l'évêque reçut ce prince malheureux avec tous les honneurs dus à son rang, et prépara, de concert avec les autres membres des États, les mesures qui amenèrent son rétablissement sur le trône. L'archevêque de Reims, Ebbon, qui avait prêté un trop facile concours aux menées de Lothaire, fut déposé, et vint méditer à Fleury sur la fragilité des grandeurs humaines [2].

Nous voyons encore la signature de notre évêque au bas des actes des Conciles de Worms et de Thionville, en 834 et 835. Peu de temps après l'assemblée de Worms, en dépit des canons interdisant la guerre aux évêques et aux prêtres, Jonas fut obligé par le comte Eudes, d'Orléans, de prendre part à une expédition contre Matfroy son prédécesseur. Il dut se mettre lui-même à la tête des hommes du domaine épiscopal.

1. D. Joseph Mège a publié ce travail de notre évêque, en 1662, sous le titre de *Morale chrétienne de Jonas*.

2. S. Guyon, I, 220 ; La Saussaye, *Annales*, 313.

L'abbé de Saint-Benoît, Bozon, fut également contraint de suivre le comte, qui ne voulait rien moins que profiter de cette circonstance pour s'emparer de tous les biens de l'église d'Orléans et de l'abbaye de Fleury. Le service divin fut interrompu dans quantité de paroisses, et les religieux de Saint-Benoît n'eurent d'autre ressource, pour sauver le trésor de leur monastère, que de le tenir caché dans un bateau sur la Loire. L'armée d'Eudes fut entièrement défaite à la première rencontre ; le malheureux comte fut tué avec une quantité considérable des siens.

Après le traité de Verdun, Charles-le-Chauve vint se faire sacrer dans la cathédrale d'Orléans par Wénilon, archevêque de Sens, assisté de ses suffragants. Notre évêque profita de cette circonstance pour exposer au roi la désolation de son église, dont le trésor avait été pillé et les chartes perdues. Le nouveau roi accueillit avec faveur la requête de l'évêque et confirma la tranquille possession des terres et revenus de son église. Jonas mourut peu de temps après [1].

Son successeur et son parent, Agius, se montra aussi zélé pour la pureté de la discipline et le libre exercice du culte dans les église et les monastères. La collection de Labbe ne compte pas moins de douze Conciles auxquels il prit part.

Ce fut au commencement de son épiscopat qu'eut lieu, près de Saint-Benoît, le Concile de Germigny. De nombreux évêques et plusieurs abbés des provinces comprises entre l'Océan, les Pyrénées, le Rhône, la Meuse et l'Escaut s'y réunirent avec les princes démeurés fidèles à Charles-le-Chauve, à la suite du traité de Verdun, en 844. Ils y prirent diverses mesures pour améliorer la discipline ecclésiastique et encourager la perfection des maisons religieuses [2].

En 849, il assista, avec l'illustre Loup de Ferrières, au Concile de Paris pour régler les affaires des églises de Bretagne désolées par le duc Noménoé, qui avait livré les évêchés de son duché à des simoniaques et détourné à son profit une partie du patrimoine des pauvres. Les simoniaques furent déposés, et le duc, qui avait refusé de recevoir les lettres du vicaire de saint Pierre, « à qui Dieu, disent les actes, a donné la primauté dans tout le monde », fut mis en demeure de rentrer dans

1. D. Rivet, *Histoire littéraire*, t. VII, p. 153 ; *Gallia christiana*, XII, c. 21.
2. V. D. Chazal, l. III ; Héfélé, v. p. 304; D. Bouquet, *Les Historiens de France*, t. VII, p. 284 ; D. Noël Mars, *Hist. du monastère de S. Lomer de Blois*, p. 78-85.

le devoir sous peine d'excommunication. Le malheureux prince ne tint aucun compte des menaces des évêques. Il mourut subitement en 850.

Le plus important des Conciles auxquels prit part Agius fut celui de Savonnières, dans le diocèse de Toul. Les évêques de douze provinces s'y réunirent, au mois de juin 859. Pour couper court aux difficultés sans nombre qui accompagnaient trop souvent l'élection des évêques, on y résolut de réserver ces élections au jugement des métropolitains et des évêques voisins ; les princes et les évêques furent invités à établir des écoles publiques dans tous les lieux où se trouveront des personnes capables d'enseigner ; des mesures furent prises pour la construction ou la restauration des églises, aussi bien que pour le rétablissement des hospices en faveur des pauvres et des étrangers. Un des derniers règlements eut pour objet le maintien du privilège de l'abbaye de Fleury pour la libre élection de ses abbés (c. 1-11).

L'année suivante, un nouveau Concile eut lieu, dans le même diocèse, à Tousy. Cinquante-sept évêques s'y réunirent des diverses provinces de l'empire. Agius eut le bonheur d'y rencontrer parmi eux une des gloires de Ferrières, saint Adon, archevêque de Vienne. Le Concile prit les mesures les plus énergiques pour défendre la liberté de l'Église, la pureté des mœurs, interdire les parjures, les faux témoignages, les meurtres, les rapines, et presser de rentrer sous la direction de leurs évêques, ou de leurs abbés, les clercs et les moines qui menaient une vie d'aventure depuis qu'ils avaient été chassés de leurs églises ou de leurs monastères par les Normands.

Le successeur d'Agius, Gautier, tint à Bou, près de Chécy, le 25 mai 871, un synode dont les statuts forment, avec les *Capitulaires* de Théodulfe, un des monuments les plus curieux de la discipline ecclésiastique au IX[e] siècle.

Il y est fortement recommandé aux prêtres d'apprendre et d'expliquer aux fidèles l'oraison dominicale et le symbole des apôtres ; ils devront les instruire à vivre conformément aux prescriptions de l'Évangile, de peur de s'exposer à la damnation éternelle (ch. I). Pour l'aider, si besoin est, dans ses fonctions, chaque prêtre est invité à faire choix d'un clerc bien élevé, et à veiller à ce que tous ceux qui viendront à son école soient formés à la science et aux bonnes œuvres. L'aumône et la prière y sont particulièrement recommandées aux fidèles, ainsi que la sanctification du dimanche et la fuite du jurement. Ordre est donné à tous les curés de garder toujours la sainte Eucharistie en réserve,

pour répondre au besoin des malades, et ne pas les exposer à mourir sans avoir reçu le saint Viatique (ch. VII). Deux chapitres de ces statuts sont spécialement consacrés à ce qui concerne la dignité de la vie sacerdotale, afin, disent les canons, que la sainteté des prêtres invite les peuples à honorer Jésus-Christ dont ils sont les ministres (ch. III et XVI). Le dernier interdit la sépulture ecclésiastique aux excommuniés et aux brigands coupables de vols, d'homicide et de sacrilège [1].

Au mois de juillet 876, Gautier assista, avec cinquante évêques de France, au concile de Pontion présidé par deux légats du Saint-Siège. Ce fut dans ce concile que l'archevêque de Sens fut établi comme primat des Gaules et de Germanie, vicaire du pape dans ces contrées, avec pouvoir de convoquer les Conciles et de notifier aux évêques les actes du Saint-Siège.

En 890, le roi Eudes, arrivé au trône par suite de sa belle défense de Paris contre les Normands et de la déposition de Charles-le-Gros, vint se faire sacrer dans l'église de Sainte-Croix par l'archevêque de Sens. L'année suivante, il convoqua un Concile qui se tint à Meung-sur-Loire, dans l'église de Saint-Liphard. Le nouveau roi désirait y faire régler diverses questions qui agitaient alors les esprits. L'état dans lequel nous sont parvenus les actes de ce Concile nous porte à croire que le but de cette assemblée, comme beaucoup d'autres d'ailleurs tenues précédemment, fut au moins autant politique que religieux. Quatorze archevêques ou évêques du centre de la France répondirent à l'appel du roi : le Midi y envoya l'archevêque de Narbonne et l'évêque d'Albi. Gautier, archevêque de Sens, présida l'assemblée, assisté des archevêques de Bourges et de Tours. Il profita de cette circonstance pour faire régler, en faveur de l'abbaye de Saint-Pierre de Sens, la liberté absolue du choix des abbés par la communauté. L'évêque d'Orléans, oncle du président, souscrivit les actes de ce Concile en tête des autres évêques [2].

1. Voir, pour ce synode, *Gallia christiana*, VIII ; *Statuts synodaux,* publiés en 1664, par Mgr DELBÈNE, *passim.*

2. Voir pour tout ce chapitre : LABBE, HÉFÉLÉ, *Hist. des Conciles;* D. CEILLIER, *Hist. générale des auteurs ecclésiastiques;* DURU, *Bibliothèque historique de l'Yonne*, I, et S. GUYON, I, 265.



LIVRE IV

ÉPOQUE CARLOVINGIENNE

Deuxième partie : Xe siècle.

Fin des invasions normandes.
Translation des reliques de saint Martin, saint Euverte, saint Lyé, saint Paterne, etc.
Transformation des communautés canoniales. — Restauration des abbayes.

I

Les premières années du Xe siècle furent encore troublées par les Normands. En 901, la crainte de les revoir effraya tellement les Bénédictins de Saint-Florent de Montglonne, établis à Saint-Gondon depuis 866, par suite d'une bienveillante concession de Charles-le-Chauve, qu'ils s'enfuirent jusqu'à Tournus, en Bourgogne, avec le corps de leur saint patron.

A la suite d'un revers éprouvé par Rollon, sous les murs de Chartres, Charles-le-Simple profita de cette circonstance pour faire de ce chef de barbares un allié, en lui offrant la riche province de Neustrie et la main de sa fille, s'il consentait à cesser la guerre et à devenir chrétien. Rollon accepta cette proposition. Le traité qui la sanctionna permit enfin de respirer en paix sur les bords de la Loire et de la Seine (912). On se hâta de relever les ruines amoncelées par soixante ans de guerres. Sous l'impulsion de nos évêques Bernon, Anselme, Thierry Ier et Ermenthée, prêtres, religieux et fidèles travaillèrent à l'envi à réparer les désastres de l'invasion.

Quelques années avant le traité de saint Clair, l'archevêque de Tours, Adalard, frère de Rainard, évêque d'Angers, et Orléanais comme lui, avait réclamé les reliques de saint Martin, déposées à Auxerre depuis le

commencement des invasions, en faisant appuyer sa demande par son neveu Ingelgère, vicomte d'Orléans et prévôt de Tours. La châsse avait été remise, non sans regrets, à ses anciens gardiens, et elle avait été rapportée au milieu des manifestations religieuses des populations qu'ils traversèrent. Les paroisses d'Ouzouer-sur-Trézée, d'Ouzouer-sur-Loire, Mardié et Meung, ont gardé de cette translation de précieux souvenirs. La rentrée du saint à Tours avait été saluée par les hymnes d'action de grâces du clergé et du peuple ; et, comme gages de sa gratitude, le chapitre de saint Martin avait offert au comte Ingelgère le titre de défenseur de saint Martin, avec une prébende pour lui et ses descendants, en même temps qu'il avait donné au seigneur de Beaugency, qui l'avait accompagné, la seigneurie des villages de Vouvray et de Saint-Symphorien [1].

Nos pères ne se montrèrent pas moins avides de s'assurer la protection des saints. A la suite de l'effondrement des hommes et des choses qui avait bouleversé la France pendant de si longues années, on éprouvait le besoin de retrouver de nobles modèles et de puissants protecteurs.

Les corps de saint Savinien, saint Potentien, saint Altin et de leurs compagnons de martyre avaient été mis en sûreté dans l'église de Saint-Pierre de Sens dès qu'on avait eu lieu de craindre l'invasion. Après la paix, ils furent pieusement rapportés à leur première demeure, lorsque les ruines en eurent été relevées [2].

Le corps de saint Euverte avait été replacé solennellement dans son tombeau de Notre-Dame-du-Mont, en 875, et l'église avait pris depuis le nom du saint évêque. Grâce à diverses libéralités, parmi lesquelles nous devons rappeler le don de l'église de Sennely et des biens qui en dépendaient, plusieurs clercs, vivant en communauté sous la direction d'un doyen, furent attachés au service de cette église [3].

Sous l'épiscopat d'Anselme, le comte Hugues-le-Grand assura à la ville d'Orléans la possession des reliques de l'évêque saint Samson. Ce

1. D. Gervaise, *Vie de saint Martin; Gallia christiana*, XIV, c. 156. Quelques auteurs ont inscrit le frère d'Adalard parmi les évêques d'Orléans, en le confondant avec Bernon. La *Gallia christiana* a écarté cette confusion en citant une Charte de Robert, contresignée : Rainon, évêque d'Angers, et Bernon, évêque d'Orléans. (V. t. XIV, p. 554.)

2. V. Clarius, *Chron. de Sens*, 877, 1015, 1068 et 1160. — *Gallia christ.*, XII, c. 22.

3. La Saussaye, *Annales*, l. VI, p. 321. — *Gallia christiana*, VIII, c. 1573. — Étienne de Tournai, *Epist.* 58 ; *Martyrolog. Gallican.*, 12 juin.

précieux trésor y avait été apporté pendant l'invasion normande par l'évêque de Dol, Mainon, et plusieurs de ses prêtres. Après la paix, le comte Hugues donna à ces ecclésiastiques l'abbaye de Saint-Symphorien précédemment fondée par Gontran, avec les deux petites églises de Sainte-Lée et Saint-Sulpice situées dans le faubourg de la ville, pour en faire une église collégiale en l'honneur du saint évêque (930) [1].

Quelques années plus tard, le même comte profita d'une expédition contre Richard de Normandie pour enrichir Orléans du corps de saint Évrou, le contemporain et l'émule de saint Benoît, et de celui du noble ermite saint Évremont, honorés jusque-là l'un et l'autre dans le monastère de Saint-Évrou (945).

Trois ans auparavant, l'évêque Ermenthée avait fait la translation solennelle du corps de saint Lyé, de la forêt où il avait terminé sa vie dans l'église de Saint-Georges de Pithiviers.

Le corps de saint Paul de Léon fut apporté à Fleury, vers 950, par l'évêque Mabbon son successeur, devenu moine de Saint-Benoît. L'abbé Wulfade le fit placer dans un reliquaire particulier, près des reliques de saint Sébastien et de saint Denis, précédemment obtenues par l'entremise de l'abbé Boson.

Tout porte à croire que les reliques de saint Paterne, évêque d'Avranches, furent apportées dans notre contrée vers la fin du siècle, et donnèrent lieu à la construction de l'église placée depuis sous son patronage [2].

Nos évêques reconstituaient en même temps le terrier de leur Église et obtenaient des papes et des rois la reconnaissance ou la confirmation de leurs anciens droits.

Divers documents montrent que la transformation de nos chapitres date aussi de cette époque. Déjà l'ancien monastère de Saint-Aignan et la communauté des Filles-de-Sainte-Marie ou de Bonne-Nouvelle avaient fait place à deux collèges de chanoines au commencement du IXe siècle.

La communauté, établie dès le principe, dans la demeure épiscopale, entre l'évêque et les prêtres qui l'assistaient de leurs lumières et de leur concours, semble avoir commencé à se diviser, dit Lemaire, dans le cours de ce siècle. Une part des offrandes des fidèles fut spécialement attribuée à l'évêque; peu à peu les prêtres se partagèrent les autres

1. Polluche, *Essais historiques*, 66.
2. V. La Saussaye, *Annales*, 333 et 337 ; Polluche, ms. 434, et l'abbé Crochet, doyen de Ferrières, *Mémoires* de la Société archéologique de l'Orléanais, XX, 150.

revenus entre eux; la permission accordée à chacun de jouir du produit de sa prébende acheva enfin la sécularisation.

La communauté de Saint-Pierre-le-Puellier fut également remplacée par des chanoines à la fin du Xe siècle. Les communautés régulières, établies près de Saint-Avit et de Saint-Pierre-Empont, sortirent des ruines des Normands à la fin du IXe ou au commencement du Xe siècle pour prendre la forme de chapitres suivant une règle différente de celle des moines. Les chanoines de Saint-Pierre-Empont eurent à leur tête l'abbé Herluin, chancelier de Hugues-le-Grand. Mais ce qui fit surtout la gloire de cette époque, ce fut le relèvement des abbayes de Saint-Benoît, Saint-Mesmin et Ferrières [1].

II

Après Théodulfe, l'abbaye de Fleury avait eu pour abbés deux religieux, Adalgaud et Boson, qui avaient mérité l'estime et la confiance des successeurs de Charlemagne. Louis-le-Débonnaire était venu à Fleury dès le début de son règne : il y avait largement doté le collège des nobles et favorisé la fondation de l'hospice. Après la Diète de Thionville, il avait voulu mettre le comble à ses bienfaits en sollicitant du pape Grégoire IV une bulle qui octroyait à l'abbé de Fleury, à cause de la présence du corps de saint Benoît dans ce monastère, l'honneur d'être pour les Gaules ce que l'abbé du Mont-Cassin était pour l'Italie. Le pape y consentit. A raison même du motif exposé par le roi, par une bulle à jamais mémorable, il accorda à l'abbé de Fleury le privilège d'être considéré comme le premier de tous les abbés des monastères de France soumis à la règle bénédictine, et plaça l'abbaye sous la juridiction immédiate du Saint-Siège (834) [2].

Charles-le-Chauve avait visité, à son tour, notre grande abbaye en 845, et il y avait conclu la paix avec son neveu Pépin. A la mort de l'abbé Boson, il lui donna pour successeur Raoul, archevêque de

1. La sécularisation complète du chapitre de Saint-Avit fut achevée sous l'épiscopat de Manassès de Seignelay. Cf. Lottin. I, an 995; *Gallia christiana*, VIII, c. 1517, 1519, etc.; Hubert, *Antiquités*, 62; Lemaire, *Antiquités de l'église d'Orléans*, p. 10; Claude Étiennot, *Antiquitates benedictinæ*, ms. de la Bibliothèque nationale, nº 12739; G. Vignat, *Cartulaire du chapitre de Saint-Avit d'Orléans*, XVI.

2. Rocher, *Histoire de l'Abbaye*, p. 71. Voir dans la collection de D. Dubois : *Bibliotheca vetus Floriacensis*, la copie des Bulles pontificales relatives à ce fait.

Bourges, qui mérita d'être honoré comme un saint. Il y était revenu en 847 pour encourager le collège des nobles. Les ruines successives amoncelées par les Normands l'avaient ensuite déterminé à faire de nouvelles dotations à l'abbaye, et à en organiser les revenus en deux catégories distinctes pour l'abbé et pour les autres religieux (860) [1].

Sur la prière de l'abbé Théodebert, Carloman s'y était rendu en 879 et avait aussitôt fait réparer le monastère et l'église. Mais, à la suite de l'invasion de 895, cette sainte demeure avait perdu jusqu'aux derniers vestiges de l'antique discipline qui faisait sa gloire. Quelques religieux étaient venus de nouveau s'y abriter. En dépit des décrets des Conciles, ils y vivaient sans règle, jouissant des biens comme de vulgaires propriétaires, sans se soucier de répondre aux vues des bienfaiteurs qui avaient voulu encourager, par leurs fondations, l'instruction de la jeunesse et s'assurer, après leur mort, les suffrages de la vertu [2].

Un homme d'une foi active et généreuse, le comte Élisiard, vivement ému de ce triste spectacle, conçut le projet de relever cette maison. Il la demanda au roi Raoul, au retour de l'expédition faite par ce prince, en Aquitaine, pour délivrer cette contrée des agressions et des rapines de quelques hordes barbares. Mais, pour réussir dans l'exécution de ses désirs, il lui fallait la coopération d'un saint. Il jeta les yeux sur Odon, abbé de Cluny.

Ce fervent religieux, après avoir été élevé aux écoles de Tours et de Paris, avait embrassé la vie religieuse à la Baulme. Devenu prêtre et appelé à succéder à Bernon, le premier abbé de Cluny, il était arrivé à faire de cette maison un des types de la vie bénédictine. Le comte Élisiard ayant supplié le pape de vouloir bien confier à ce saint religieux la direction de l'abbaye de Fleury, Léon VII, qui connaissait déjà le mérite d'Odon, acquiesça à la prière du comte en faveur de Fleury, qu'il appelle « la tête de tous les autres monastères de Saint-Benoît », sans le décharger toutefois du soin de Cluny (930).

A la nouvelle de son arrivée, dit son historien, les pauvres moines entrèrent dans une fureur qui alla jusqu'à leur faire prendre les armes. A son approche, ils lui expédièrent un parlementaire pour lui signifier

1. La Charte de 860 attribuait aux moines les domaines de Guilly, Neuvy, Poilly, Chatillon, Varennes, La Cour-Marigny, Huisseau, Toury, Yèvre, Bousonville, Ménestreau, Auxy et les domaines attenant à l'abbaye, tant dans le val que sur le coteau.

2. Voir dans MABILLON, *Annales benedict.*, 930, le tableau tracé par le moine JEAN.

les chartes royales qui assuraient aux moines de Fleury le privilège de n'avoir pour abbé qu'un religieux de leur congrégation élu par eux.

Odon, qui était venu accompagné de deux évêques et de trois comtes, fit répondre aux rebelles qu'il ne venait pas de lui-même, qu'il n'avait d'autre but que de rétablir les règles oubliées de la vie religieuse, et qu'il désirait avant tout leur procurer la paix. Trois jours se passèrent en expectative. Enfin, Odon prit le parti de s'avancer seul jusqu'aux murs de l'abbaye. Dès qu'il put se faire entendre : « Que la paix soit avec vous, dit-il, je vous apporte la paix. » A ces mots, les moines abandonnèrent leurs armes et ouvrirent leurs portes.

Sous sa direction, la vie religieuse ne tarda pas à refleurir dans l'abbaye; tous les biens furent ramenés à une mense commune; les écoles furent rétablies; de nombreuses recrues, sorties de tous les rangs de la société, vinrent embrasser la règle de saint Benoît; et le tombeau du saint patriarche fut visité de nouveau par les populations reconnaissantes [1].

Le comte Élisiard fut un des premiers disciples du saint, et, en même temps, un des principaux bienfaiteurs de l'abbaye par l'abandon qu'il fit de riches domaines parmi lesquels se trouvaient l'église de Presnoy et Sceaux-en-Gâtinais.

Odon, archevêque de Cantorbéry, apprenant les merveilles de la renaissance monastique de Fleury, vint y recevoir l'habit religieux des mains du saint abbé.

Le pape Léon VII écrivit lui-même à notre saint réformateur pour l'inviter à venir ramener dans le monastère de Saint-Paul de Rome la discipline religieuse et la ferveur. Étienne VIII, successeur de Léon, le rappela de nouveau en Italie pour pacifier des esprits qui s'étaient égarés jusqu'à se jeter dans les horreurs de la guerre civile. Ce fut en accomplissant cette mission qu'il prit le germe de la maladie qui devait lui ouvrir le ciel. Il mourut à Tours, le 18 novembre 942, à l'âge de soixante-trois ans, digne, par sa haute vertu, de prendre place dans le martyrologe de l'Église.

Sous l'abbé Archambault, son disciple et son successeur, Fleury

1. La mense abbatiale avait été organisée par Charles-le-Chauve pour assurer le service des moines et des officiers claustraux. La Charte de Léon VII prescrivant la mense commune est de 938. Parmi les domaines précédemment individualisés, elle spécifie Sarcége, Yèvre, La Cour-Marigny, Toury, Étampes, Dié, Sermaises, Vineuil, etc.

continua à pratiquer avec une grande ferveur les saintes observances de la vie religieuse. Des abbés sortis de cette grande école allèrent vivifier les abbayes de Saint-Rémi de Reims, de Saint-Florent de Saumur, et de Saint-Michel de Thiérache. Saint Dunstan, successeur de saint Odon sur le siège de Cantorbéry, envoya, en 940, à Fleury, un jeune religieux nommé Oscar pour y recueillir les bons conseils et les pieux exemples des Bénédictins français. Un jeune Écossais, nommé Cadroë, vint aussi pour s'y former à l'exercice des vertus monastiques; il devint ensuite abbé de Saint-Félix ou de Saint-Clément de Metz, et mourut en odeur de sainteté, vers l'an 978.

Citons encore, parmi les saints personnages de Fleury, à cette époque, le religieux Drogon, homme du monde, devenu un modèle d'humilité dans le cloître; et, parmi les élèves les plus distingués de l'école, Guerech, fils d'Osanaire, duc d'Armorique, qui mourut évêque de Nantes [1].

L'abbé Wulfad ou Wulfrid, successeur d'Archambault, envoya des religieux de Fleury pour relever l'abbaye de Saint-Pierre de Chartres, et le monastère de Saint-Vincent de Laon, en 961. Par ses soins, le petit monastère de Nancré, fondé au commencement du IXe siècle près de l'ancienne chapelle de Saint-Posen, fut reporté sur la colline de Châtillon-sur-Loire, donnée alors à l'abbaye, par Aimon-le-Fort devenu lui-même religieux; et le sanctuaire de l'apôtre de cette contrée fut orné de deux autels dont l'un fut dédié au martyre saint Maurice, et l'autre au saint prêtre dont la chapelle recouvrait le tombeau. Il compta parmi ses disciples Mabbon, évêque de Saint-Pol-de-Léon, saint Oswald, neveu de saint Odon de Cantorbéry, et saint Abbon. Le premier quitta la crosse et la mitre pour l'humble froc du moine, et offrit à l'abbaye les reliques de son glorieux prédécesseur saint Pol; le second, après de longues années passées à Fleury, devint évêque d'York et fut le réformateur de la vie monastique dans cette partie de l'Angleterre; le troisième, né à Orléans de parents chrétiens, vers 940, devint une des gloires les plus brillantes de l'abbaye. Tout porte à croire que Gerbert, qui fut plus tard le grand pape Silvestre II, fréquenta aussi à cette époque les écoles de Fleury. Papyre Masson, dans la vie de Gerbert, publiée en tête de ses lettres, dit formellement qu'il fut élevé

1. V. Mabillon, *Annales ord. bened.*, t. III; Lobineau, *Hist. de Bretagne*, p. 82; Rocher, ch. VI, p. 125.

au monastère de Fleury-sur-Loire, non loin d'Orléans, et devint ensuite évêque de Reims, archevêque de Ravenne, et enfin pape[1].

Élu évêque de Chartres, Wulfade dut quitter l'abbaye de Fleury en 963. Il fit resplendir dans son nouveau poste les vertus qu'il avait montrées dans le cloître. Le nécrologe chartrain dit qu'il fut « un homme de Dieu, remarquable par l'éclat de toutes les vertus ».

III

L'abbaye de Micy avait été pillée et ruinée par l'invasion normande, puis désolée par un malheureux abbé qui l'avait obtenue de l'évêque Trannin. Cette maison se releva également au commencement du X[e] siècle sous la conduite de l'abbé Létolde, second successeur de l'abbé Pierre : il ne cessa de s'inspirer des sentiments les plus nobles tant pour l'administration du monastère que pour celle de l'école (937).

Thierry lui succéda, et travailla de son côté à poursuivre cette œuvre de régénération. Mais l'évêque d'Orléans, Anselme, étant mort en 938, il fut choisi pour lui succéder. Sur le siège épiscopal, il continua encore à l'abbaye sa bienveillante sollicitude, et il lui aurait rendu son ancienne splendeur si une mort prématurée n'eût arrêté son œuvre (942).

Sous Ermenthée, son successeur, l'abbaye tomba deux fois dans des mains mercenaires. Un évêque breton nommé Benoît dirigea ensuite l'abbaye durant trois ans. Un autre prélat nommé Jacob le remplaça durant le même temps et refusa l'évêché de Saint-Pol-de-Léon pour mourir dans ce monastère. Enfin, en 952, les disciples de saint Mesmin purent mettre à leur tête un saint religieux nommé Annon, qui avait déjà gouverné l'abbaye de Jumièges. Par sa sagesse et sa prudence, cet homme de Dieu fit refleurir la discipline dans l'abbaye. De concert avec l'écolâtre Constantin et le savant Létald, il parvint à renouer les traditions littéraires de Micy. L'écolâtre avait été élevé à Fleury : esprit distingué par ses connaissances physiques et mathématiques, il était devenu doyen de Micy, avait ensuite été chargé de la direction des études, et correspondait avec son ancien confrère, Gerbert, devenu

1. « Hunc ex monasterio Floriacensi quod est monasterium ad Ligerim flumen, non procul ab Aurelia celebri urbe Galliæ, quis unquam credidisset ad Remensem episcopatum, mox ad Revennatum, denique ad Romanum, esse perventurum. » (Édit. 1611. Cf. C. Cuissard, *Mémoires de la Société archéologique de l'Orléanais*, t. XIV, p. 122 et 349.)

lui-même écolâtre de Reims. Létald était regardé par Abbon de Fleury comme un prodige de science. Né au Mans, il était venu de bonne heure à l'école de Micy. Moine érudit, il écrivit avec succès l'*Histoire des miracles de saint Mesmin,* comme Adrevald et Adelère avaient fait précédemment pour le *Livre de saint Benoît.* Ses travaux historiques sur saint Mesmin et sa Vie de saint Julien, évêque du Mans, qu'il composa plus tard au monastère de Saint-Pierre-de-la-Couture, l'ont fait placer parmi « les écrivains les plus judicieux et les plus polis de la fin du Xe siècle ».

Annon gouverna l'abbaye jusqu'au mois de janvier 972. L'évêque Ermenthée vint lui rendre les derniers devoirs; puis, tombé lui-même malade, il voulut être ramené à Micy pour y prendre l'habit monastique. Dès qu'il fut rétabli, les religieux lui exprimèrent le désir de l'avoir pour abbé. L'évêque, qui avait cru devoir confier à son neveu Arnoul, depuis plus de deux ans, les sollicitudes de son évêché, déclina cette nouvelle charge, et se contenta de signaler à leurs suffrages un candidat de Fleury. Les moines appelèrent Amaury, doyen de saint Benoît. Ce religieux continua l'œuvre de l'abbé Annon. Il reçut le dernier soupir de l'évêque Ermenthée en 974, et mourut lui-même vingt ans plus tard, laissant la réputation d'un grand homme de bien, « fort estimé de son évêque et très dévoué à ses religieux [1] ».

IV

L'abbaye de Ferrières, après la mort de l'abbé Loup, avait eu à sa tête Wénilon, qui devint archevêque de Sens. Gausbert, son successeur, travailla à rétablir la discipline dans la maison; mais, non content du résultat de ses efforts, il se retira au bout de quelque temps à Fleury, et laissa le poste à Albéric ou Albuste. Celui-ci fut plus heureux. L'intégrité de sa vie et sa haute piété, soutenues par un grand esprit de sagesse, lui méritèrent les plus nobles éloges.

Dans le cours du Xe siècle, l'abbaye ne donna pas moins de quatre évêques à l'Église : Gautier et Archambauld, qui furent archevêques de

1. V. *Gallia christiana*, t. VIII; MABILLON, *Annales bened.*, III; LETALD, *Mirac. S. Maximini;* D. RIVET, *Hist. littéraire de la France*, t. VI, p. 528; V. PELLETIER, *Les Évêques d'Orléans,* 38; Statuts synodaux, *Notitia*, n° 52, et *Mémoires de la Société archéologique de l'Orléanais,* XIV; DUBOIS, Ms. 451 *bis;* D. VERNINAC, Ms. 394, p. 3; HUBERT, *Histoire de l'Orléanois*, t. I, p. 334.

Sens, l'un en 923, et l'autre en 968; Notran, qui occupa le siège de Nevers après avoir été abbé de Ferrières et de Saint-Pierre-le-Vif, et Guy d'Anjou devenu évêque d'Annecy en 976. Le plus illustre d'entre eux fut incontestablement Gautier. Il était neveu de l'évêque d'Orléans du même nom. Également remarquable par sa science et par sa naissance, nous avons vu plus haut comment il fut appelé à présider le Concile de Meung [1].

Ferrières rebâtit alors la vieille église mérovingienne élevée trois siècles auparavant en l'honneur de l'archevêque de Bordeaux, saint Amand, qui avait fait bénir son nom, lors de son passage de cette contrée, en 432. Cette église tombait en ruines. Les forgerons qui habitaient aux environs contribuèrent généreusement à sa reconstruction, et obtinrent qu'elle fût mise sous le vocable de leur patron, saint Éloi. Plus tard, un collège de quinze prêtres y fut établi pour le culte divin et le service des fidèles [2].

Sur la fin du siècle, l'abbaye fut dépossédée d'une partie de son territoire, situé sur les bords de l'Ouanne, par Rainard, comte de Sens. Ce comte était l'oncle de l'archevêque Sevin qui avait fait relever la métropole de Saint-Étienne devenue la proie des flammes. Trouvant la colline qui domine l'Ouanne, entre Triguères et Saint-Germain-des-Prés, tout à fait propre à la construction d'un château-fort, il vint s'y établir avec son frère. Des habitations s'élevèrent autour de la forteresse, et formèrent peu à peu la ville de Châteaurenard, qui fut ensuite dotée d'une église desservie par des chanoines de saint Augustin, d'un prieuré de Bénédictins et d'un monastère de Bénédictines [3].

1. Voir p. 78.
2. *Gallia christiana*, XII, c. 161 ; D. Morin, *Hist. du Gastinois*, 999, p. 715.
3. Clarius, *Chronique de Sens*, 999 ; Patron, *Recherches*, II.



LIVRE V

ÉPOQUE CAPÉTIENNE

Depuis le sacre du roi Robert à Orléans jusqu'à la première croisade

(X^e^ ET XIe SIÈCLES.)

Sacre du roi Robert à Orléans. — Le crucifix de Saint-Pierre-Puellier. — Incendie.
Construction des églises de Saint-Aignan et de Saint-Benoît.
Septième concile d'Orléans. — Fondation des prieurés de Pont-aux-Moines et de Semoy.
Première croisade.
Saint Abbon et saint Félix. — Saint Grégoire de Pithiviers. — Saint Thierry.

L'ÉPOQUE dans laquelle nous entrons est féconde en événements. D'un bout à l'autre de l'échelle sociale, nous y verrons se dérouler une succession d'entreprises de tous genres, de fondations pieuses ou charitables, de constructions monumentales et surtout un épanouissement de vertus qui feront à jamais l'honneur de l'Église. Les nombreux documents conservés dans nos dépôts divers vont nous permettre d'étudier plus intimement les hommes et les choses de cette période. Si jusqu'ici nous n'avons pas toujours pénétré autant que nous l'aurions désiré dans la vie de nos évêques, désormais leurs œuvres mieux connues pourront devenir le centre autour duquel viendront rayonner celles de leurs contemporains.

Arnoul, évêque (970).

L'épiscopat d'Arnoul est célèbre par l'avènement de Hugues Capet au trône, le sacre de son fils Robert à Orléans, les larmes du crucifix de Saint-Pierre-Puellier, l'incendie de la ville et les vertus de saint Abbon et de saint Félix.

La faiblesse des derniers descendants de Charlemagne ayant fait transférer son sceptre à Hugues Capet, fils de Hugues-le-Grand, duc d'Orléans, et petit-fils de l'héroïque Robert-le-Fort, ce prince chercha tout d'abord à se délivrer de Charles de Lorraine, le seul rejeton de Charlemagne qui pût lui disputer la couronne. Au bout d'une guerre qui se prolongea près de trois ans, il parvint à se rendre maître de sa personne, et l'enferma avec sa femme dans la Tour-Neuve d'Orléans, située près de la Loire. Il y mourut après vingt ans de captivité.

L'archevêque de Reims, Arnulphe, qui avait aussi du sang carlovingien dans les veines et qui avait favorisé son oncle lors du siège de cette ville, fut enfermé dans la même tour après avoir été déposé au Concile de Saint-Bâle. Mais le pape Jean XV protesta énergiquement contre cette incarcération et contre la déposition illégale qui l'avait précédée. Après trois ans de captivité, l'archevêque fut rétabli avec honneur sur son siège.

En même temps, pour assurer la possession du trône dans sa famille, Hugues Capet se hâtait de faire sacrer son fils Robert. La cérémonie eut lieu à Orléans, dans la cathédrale de Sainte-Croix, en présence des principaux seigneurs de France et de Bourgogne[1].

C'était la troisième cérémonie de ce genre que voyait l'église bâtie par saint Euverte. Ce fut la dernière. Elle fut détruite en 999 par un vaste incendie qui consuma la plus grande partie de la ville.

L'année précédente, vers la fin de juin, à la suite d'une furieuse tempête accompagnée d'éclairs et de tonnerre, le crucifix qui était dans l'église de Saint-Pierre-le-Puellier avait répandu d'abondantes larmes. Ce prodige continua plusieurs jours en présence d'innombrables témoins accourus de la ville et des environs. A la suite d'une sérieuse enquête constatant le principe vraiment surnaturel de cette merveille, plusieurs personnes cherchèrent à recueillir ces larmes dans des vases de cuivre; mais, en tombant, les larmes transpercèrent aussitôt les vases, et elles ne s'arrêtèrent que lorsque Renaut, doyen du chapitre de cette église, eut mis dans un de ces bassins un corporal sur lequel il avait dit la messe[2].

La coïncidence de ce miracle et de l'incendie de la ville jetèrent une véritable terreur parmi nos pères. Les troubles qui désolaient alors le

1. Clarius, *Chronic. S. P. Sen.*, 982.

2. Raoul Glaber, *Hist.*, lib., II, c. v; La Saussaye, p. 353; S. Guyon, I, 273; Baronius, *Annales Ecclesiæ*. — Les bassins et le corporal demeurèrent dans l'église

pays et l'approche de l'an 1000, qui devait, au dire de certains individus plus téméraires que savants, voir l'avènement de l'Antechrist et la fin du monde, contribuaient de toutes parts à alarmer les esprits. L'évêque Arnoul entreprit de rassurer ses diocésains. Il donna l'exemple de la plus ferme confiance dans la Providence en sacrifiant tout son patrimoine pour la reconstruction de sa cathédrale, et encouragea la restauration des autres églises de la ville. En même temps, pour mettre le chapitre de Saint-Pierre-le-Puellier, qui avait remplacé un ancien monastère de filles, à même d'honorer, comme il convenait, le miracle dont son église venait d'être le glorieux théâtre, il lui obtint du roi Robert la possession des églises de Saint-Michel et de Saint-Paul, et plusieurs domaines dans les faubourgs de la ville (1002). L'église de Saint-Nicolas, près de l'ancien prieuré de Saint-Aignan-le-Jaillard, fut construite l'année suivante [1].

L'abbé de Fleury, Abbon, travailla aussi de son côté à éclairer ses contemporains avec toute l'autorité de la science et de la vertu. Ce saint religieux est une des gloires de notre pays au XIe siècle. Orléanais, né de parents chrétiens qui avaient tenu avant tout à lui faire donner une bonne éducation, il avait été envoyé dès l'enfance aux écoles de Fleury. Son amour de l'étude et son goût pour la pratique des vertus religieuses en avaient fait le modèle des écoliers, puis des disciples de saint Benoît.

Après avoir fréquenté les écoles de Paris, de Reims et d'Orléans, il avait été nommé écolâtre de l'abbaye. Par ses leçons et ses soins, il était arrivé à faire de cette maison un foyer de lumières où les jeunes étudiants de l'époque se plaisaient à venir suivre les cours de lecture, de chant, de grammaire, d'arithmétique, de dialectique, de géométrie, d'astronomie, d'histoire, d'Écriture sainte et de théologie qui constituaient le programme des études.

Autour de lui, il avait groupé un certain nombre d'hommes distingués qui contribuaient heureusement à attirer de nombreux élèves en même temps qu'ils attestaient le talent du maître. Qu'il nous suffise de

de Saint-Pierre-le-Puellier jusqu'aux troubles du XVIe siècle, pendant lesquels ils furent détruits par les protestants.

La mémoire de ce miracle est gardée par le magnifique calvaire érigé dans cette église, et par une fête célébrée chaque année le dimanche qui suit la Nativité de saint Jean-Baptiste.

1. La Saussaye, 351; *Antiquités de saint Paul*, p. 3; D. Fabre, Ms. 435; Patron, *Recherches*, II, 597.

citer ici : le mathématicien Constantin, qui dirigea l'école de Fleury, après Abbon, puis celles de Mici ; Helgaud, dont la *Vie du roi Robert* a mérité de prendre place parmi les sources de notre histoire nationale ; Gauzlin, qui devint archevêque de Bourges ; Aimoin, l'historien des miracles de saint Benoît et des abbés de Fleury, « le type accompli de ces moines studieux qui savaient concilier la foi avec l'étude des lettres antiques » ; Giraud, l'auteur de l'épopée de Gauthier d'Aquitaine, vainement revendiquée par l'Allemagne ; Vital, l'historien de Saint-Pol-de-Léon ; le musicien Gontard, qui, de concert avec Constantin et Helgaud, mit en honneur le chant des psaumes accompagné par les mélodies de l'orgue ; et le philosophe Eudes, dont l'historien André compare les leçons de dialectique aux « richesses d'un beau fleuve ».

Papyre Masson dit que l'on compta alors jusqu'à cinq mille étudiants à Fleury. Tout porte à croire que l'historien parle des élèves qui se succédèrent durant le cours du professorat d'Abbon [1].

Saint Oswald, neveu de saint Odon de Cantorbéry dont nous avons parlé plus haut (85), avait embrassé la vie religieuse à Fleury, en 939. Devenu évêque d'York, il travailla activement à la réforme des principaux monastères d'Angleterre. Désireux d'étendre à son pays le bienfait des vertus qu'il avait admirées près du tombeau du grand patriarche de la vie monastique, il confia d'abord la direction de l'importante abbaye de Ramsey à un moine de Fleury nommé Germain. Pour ranimer dans cette maison le goût des lettres, il demanda ensuite le concours d'Abbon. Notre savant écolâtre alla donc en Angleterre rejoindre son illustre ami. Il y passa deux ans et fut ensuite élu abbé de Fleury, en 988. « Il dirigea cette maison, durant seize années, avec une telle sagesse, dit son historien Aimoin, que notre grande abbaye devint plus célèbre que jamais. »

Deux fois il fit le voyage de Rome pour mettre fin à des difficultés qui s'étaient élevées au sujet de l'exemption de la juridiction épiscopale. La seconde fois, il obtint de Grégoire V les privilèges les plus larges pour l'abbaye, et de riches ornements pour son église.

Dans ses entretiens avec Grégoire V, il plaida aussi la cause du mariage du roi Robert, son ancien élève, et obtint du temps pour per-

1. V. D. Rivet, *Hist. littéraire*, VII, p. 405 ; D. Martène, *Thesaurus anecdot.*, I, 120 ; Rocher, *Hist. de l'abbaye ;* M. de Certain, Introduction à l'*Hist. des Miracles de saint Benoît,* XVI ; Grellet-Balguerie au Congrès des Sociétés savantes (1886).

mettre de préparer une autre alliance. Lorsque la faiblesse indéfinie du roi eut contraint le pape à recourir aux mesures les plus graves de la législation ecclésiastique, le saint abbé alla supplier le roi de ne point se raidir contre l'arrêt pontifical, et de se montrer fidèle observateur des lois, aussi bien dans l'intérêt de son peuple que pour le salut de son âme. Tout le monde sait quel succès obtint cette négociation soutenue par l'amitié la plus tendre et la foi la plus vive.

Pendant ces graves débats qui intéressaient la paix du pays tout entier, les moines de Micy se révoltaient contre leur abbé à l'instigation de deux ambitieux. Saint Abbon leur écrivit une lettre sévère pour les inviter à mieux comprendre l'esprit de leur vocation. Ils rougirent d'eux-mêmes. Letald, qui avait pris indûment le titre d'abbé, se désista de ses prétentions, et l'abbaye retrouva le calme et la prospérité avec l'abbé Robert, qui y mourut en odeur de sainteté.

Abbon travailla aussi à assurer les bonnes grâces du pape à l'abbaye de Ferrières et à son pieux abbé Rainard. Les biens de cette maison avaient été usurpés par le comte d'Anjou, Fulcon, et elle se trouvait réduite à ne pouvoir plus nourrir le petit nombre de religieux qu'elle possédait encore. Saint Abbon conjura le pape de venir en aide à ces pauvres religieux, en lui faisant observer que « la restauration des monastères, établis depuis des siècles, devait être préférée à des créations nouvelles ».

Vers le même temps (997), il apprit la découverte des reliques du prêtre saint Posen dans l'église du prieuré de Châtillon-sur-Loire, par suite d'une révélation faite à un pauvre pâtre des environs. Le prieur recueillit ce trésor avec une profonde reconnaissance, et le plaça au-dessus de l'autel, dans une châsse qui devint bientôt le but d'un pèlerinage très fréquenté.

La palme du martyre couronna la vie du saint abbé. Il était allé en Gascogne pour rétablir la discipline religieuse dans le monastère de La Réole, tombé dans le plus déplorable relâchement. Les gens de ce monastère, jaloux de l'autorité que venait y exercer l'abbé de Fleury, provoquèrent une rixe contre ceux qui l'avaient accompagné. L'homme de Dieu, entendant le bruit de la lutte, courut aussitôt séparer les combattants. Un Gascon lui perça la poitrine d'un coup de lance. Toujours maître de lui-même jusque dans l'agonie, Abbon consola ses disciples et les exhorta à l'oubli des injures. — « Mon Dieu, s'écria-t-il, ayez pitié de mon âme et protégez toujours le monastère que vous avez

confié à ma garde. » Ce furent ses dernières paroles. Il rendit peu après le dernier soupir. C'était le lundi 13 novembre 1004.

Le corps du martyr fut déposé dans la chapelle de l'abbaye, devant l'autel dédié à saint Benoît. Les moines orléanais, ne pouvant l'emporter avec eux, détachèrent la tête et s'empressèrent de la rapporter à Fleury. Ils arrivèrent le 4 décembre, jour de l'illation du saint patriarche. Odilon, abbé de Cluny, le plus intime et le plus tendre ami du saint, était venu précisément à l'abbaye pour y célébrer cette fête. Il mêla ses larmes à celles de tous ses frères et de tous ses disciples désolés. La tête du saint fut exposée à la vénération des fidèles ; et depuis ce jour La Réole et Fleury n'ont cessé de célébrer l'anniversaire de son martyre [1].

L'abbaye de Fleury possédait encore un autre saint religieux sorti de la maison des comtes de Cornouailles. Il avait été attiré à Saint-Benoît par sa dévotion envers saint Benoît et son compatriote saint Pol-de-Léon, dont les reliques étaient à Fleury depuis l'invasion normande. Il se nommait Félix. Le duc de Bretagne l'ayant réclamé au successeur d'Abbon pour relever les monastères ruinés par les guerres qui désolaient la Bretagne depuis deux siècles, l'abbé Gauzlin consentit à s'en séparer. Il lui donna la bénédiction abbatiale et l'envoya avec six de ses confrères à l'abbaye de Saint-Gildas. Saint Félix gouverna cette maison durant cinq années : par les soins qu'il prit de l'éducation de la jeunesse, et par l'élan qu'il donna à l'agriculture, il mérita d'être regardé comme le régénérateur de cette partie de la Basse-Bretagne au XI[e] siècle.

A la même époque, Pithiviers admirait les vertus de saint Grégoire, archevêque de Nicopolis.

Fuyant les honneurs que l'empressement des fidèles rendait à son mérite, ce grand saint avait quitté les montagnes de l'Arménie pour venir chercher la paix au sein de notre pays. Arrivé à Pithiviers, il avait tout d'abord reçu l'hospitalité de l'archiprêtre Aufroy. Mais apprenant bientôt qu'il y avait à deux milles de la ville, dans une vallée arrosée par une petite rivière, une chapelle solitaire dédiée à saint Martin, et ayant obtenu de la pieuse veuve Aloyse, dame de Pithiviers, la permission de s'établir sur cette partie de ses terres, il s'y retira dans une grotte creusée au flanc du rocher. Il y passa le reste de ses jours dans

1. V. Dubois, *Bibliotheca vetus*, p. 343 ; Rocher, *Hist. de l'abbaye ;* Cochard, *Saints de l'Église d'Orléans ;* Pardiac, *Histoire de saint Abbon.*

la pratique de la pénitence et de la prière. Il s'abstenait de toute nourriture les lundi, mercredi et vendredi de chaque semaine; les autres jours, il ne mangeait qu'après le coucher du soleil, et se contentait ordinairement d'un peu de pain d'orge et de légumes ou d'herbes crues. Les habitants de la contrée, heureux de posséder près d'eux un homme d'aussi grande vertu, aimaient à subvenir à ses besoins, et, grâce à la piété du saint évêque, ces offrandes devenaient une source de bénédictions pour ceux qui les lui apportaient, ou un moyen de soulager les pauvres qui venaient implorer sa charité.

Saint Grégoire passa sept ans dans cette retraite. Quand vint le jour de sa mort, les habitants du pays, tant de la ville que de la campagne, accoururent à la grotte pour l'entourer de leurs soins et recueillir ses dernières leçons. Il les pria de distribuer aux pauvres tout ce qu'ils avaient apporté. « Le corps n'a plus besoin d'être réconforté, leur dit-il, quand l'âme sollicitée par Dieu n'aspire plus qu'à contempler son ineffable beauté. Je ne vous demande qu'une chose : gardez religieusement les commandements de notre divin Sauveur; aimez Dieu, pratiquez la concorde et la charité; évitez le mal et faites le bien. » Ayant ensuite reçu le saint viatique, il s'endormit doucement dans le Seigneur, le 16 mars de l'an 1007.

Son corps fut déposé d'abord devant l'autel de l'église de Saint-Martin, au milieu d'un immense concours du peuple. Les miracles qui eurent lieu sur son tombeau engagèrent les habitants de Pithiviers à réclamer la translation de son corps dans leur église paroissiale. Néanmoins les pèlerins n'ont cessé d'aller prier dans la grotte, témoin des vertus du grand évêque; et chaque année le clergé de Pithiviers se rend processionnellement, avec la châsse qui contient ses reliques, dans l'église de Saint-Martin pour y célébrer solennellement son office [1].

Foulques (1003-1016).

L'évêque Foulques succéda à Arnoul, en même temps que Hugues, de Châteaudun, succédait à l'archevêque de Tours, Archambauld de Sully.

1. V. La Saussaye, *Annales*, p. 747; S. Guyon, I, 305; *Martyrol. gallic.*, 16 mars. — Depuis quelques années, une magnifique maison d'éducation a été fondée à l'entrée de la ville de Pithiviers, sous le titre d'*École de Saint-Grégoire*, par M. l'abbé de la Taille, vicaire général, ancien curé de cette ville. (Voir dans les *Annales religieuses* du diocèse (1879), deux légendes de saint Grégoire mises en vers par M. l'abbé Mouchard, un des professeurs de son École.)

Il avait été auparavant abbé de Saint-Lucien de Beauvais. Arrivé à Orléans, il mit les terres dépendant de sa cathédrale sous le patronage du comte d'Orléans, Hugues de Beauvais. Mais ce patron ou cet avoué, comme on disait alors, sembla rechercher ses intérêts plus que ceux de ses clients ; et le roi, soit pour cette raison, soit par mesure politique, crut devoir révoquer cette nomination. Le chapitre rentra en pleine possession de ses droits, et la restitution intégrale de la terre de Mesnigault, près d'Étampes, permit de fonder dix prébendes qui gardèrent longtemps le nom de prébendes royales [1].

L'abbaye de Fleury jeta alors un éclat qui intéresse l'honneur du diocèse. Après la mort de saint Abbon, la direction de cette maison ayant été confiée à l'abbé Gauzlin, celui-ci l'administra pendant vingt-six ans avec un succès digne de son glorieux prédécesseur. Élevé dans les écoles du monastère, il se montra un ami éclairé des sciences et des lettres, en plaçant à la tête de l'enseignement un moine qui était tout à la fois un écrivain distingué et un homme de la plus haute sainteté, l'écolâtre Isembard, et en gardant près de lui les religieux formés par saint Abbon : le poète Arnoul ; le philosophe Eudes ; le musicien Gontard ; les historiens Vital et Helgaud ; et surtout Aimoin, le continuateur du livre des *Miracles de saint Benoît,* le biographe de saint Abbon et l'auteur des *Gesta Francorum,* etc. [2].

Dès le début de son administration, Gauzlin eut la douleur de voir se renouveler le conflit au sujet de la juridiction épiscopale sur l'abbaye. L'évêque Foulques, venu à Fleury à l'occasion de la fête de saint Benoît, avait même été forcé de se retirer en face de voies de fait où plusieurs de ses gens étaient restés sur place. La question, d'abord discutée dans une assemblée d'évêques présidés par l'archevêque de Sens, fut appelée à Rome. L'abbé se rendit près du Souverain-Pontife. Mais lorsqu'il arriva à Rome, le pape Jean XVIII qui l'avait mandé était mort. Son successeur lui fit le meilleur accueil ; il confirma son élection au siège archiépiscopal de Bourges et lui donna le *pallium.* Il lui offrit en outre deux magnifiques candélabres d'argent et une parcelle du saint suaire, qu'il fit déposer dans un reliquaire orné de perles.

A son retour, Gauzlin établit, en l'honneur de la relique insigne qu'il avait reçue de Rome, une procession solennelle qui devait avoir lieu,

1. La Saussaye, 358 ; *Hommes illustres de l'Orléanais,* I, p. 354.
2. *Vita Gauzlini ;* D. Bouquet, X.

tous les ans, le jour de l'Ascension, et qui est encore célébrée aujourd'hui par l'ostension de toutes les reliques de l'église. Puis il alla prendre possession de sa cathédrale. Il garda toute sa vie le titre d'abbé de saint Benoît et d'archevêque de Bourges; et le soin de son diocèse ne semble pas avoir nui à la bonne administration de son abbaye.

Il recouvra successivement les églises de Germigny et Neuvy, et celle d'Authon, au diocèse d'Étampes, qui étaient tombées en mains laïques; il rentra aussi en possession des églises de Bouzonville, d'Yèvre et de saint Satur indûment détenues par des clercs. Un peu plus tard, il racheta les autels de Tigy, Bougy, Vieilles-Maisons et Bouilly.

Le comte d'Avranches avait promis à l'abbaye de Fleury les églises de Saint-Hilaire-du-Harcouët et de Saint-James (Manche). Après sa mort, Richard, son fils, qu'il avait d'abord offert à saint Benoît et qu'il avait ensuite racheté, parce qu'il n'avait pas d'autre enfant, s'était approprié ces deux églises, sans se souvenir de la promesse de son père et de sa première profession. Gauzlin alla le trouver et en obtint la restitution.

Bien des terres de l'abbaye avaient été aliénées, saisies ou délaissées dans le Gâtinais, le Berry, le Nivernais, le Limousin, la Bourgogne et l'Aquitaine, depuis l'invasion normande. Gauzlin travailla activement à les racheter ou à les faire restituer. Des donations nombreuses et considérables s'ajoutèrent encore à ces revenus et permirent aux religieux de commencer la magnifique basilique dont la conservation est pour nous la preuve la plus frappante de la prospérité de leur maison à cette époque.

En même temps l'infatigable abbé forma le projet d'élever une tour monumentale qui pût servir tout à la fois de péristyle à la basilique et de forteresse ou d'abri contre les attaques imprévues des ennemis. « Je veux élever, à l'occident du monastère, une tour qui puisse servir de modèle à la France », dit-il au moine architecte chargé de cette œuvre. Le religieux comprit la pensée de son supérieur, et éleva le splendide monument connu sous le nom de tour de Saint-Michel, dont les cinquante colonnes, supportées par seize gros pilastres quadrangulaires rangés en quinconces, et les nombreux chapiteaux sculptés, ne cessent d'exciter l'admiration des visiteurs (1022) [1].

Il fit également bâtir divers oratoires particuliers, tels que l'église de

1. Voir dans la savante monographie de M. ROCHER sur *Saint-Benoit*, p. 483, une étude très intéressante sur tous ces chapitaux et sur la basilique. (Cf. MICHEL, *Monuments du Gâtinais*, p. 142.)

Sainte-Scholastique et la chapelle de Saint-Denis. Les églises paroissiales de Neuvy et de Bougy furent aussi relevées par ses soins, ainsi que celle de Châtillon-sur-Loire détruite par un incendie en 1015.

L'œuvre de la sanctification des âmes se poursuivait avec non moins de succès. La haute réputation de sainteté des religieux de Fleury attirait parmi eux de nombreuses recrues parmi lesquelles il nous suffira de citer le comte de Gascogne, Arnault, les Espagnols Jean, abbé de Mont-Serrat, et son frère Bernard, ainsi que le moine André, dont le père avait pourvu, durant une famine, à la nourriture quotidienne de deux cents pauvres, et qui devint lui-même, comme historien de Gauzlin, une des gloires de l'abbaye.

Nous avons déjà vu plus haut comment Gauzlin envoya saint Félix en Bretagne pour restaurer les monastères de Locmenech et de saint Gildas ; un peu plus tard, il envoya un autre de ses religieux en Angleterre pour devenir abbé de Redon. Le travail et le goût de ses moines lui permit aussi d'adresser à l'abbaye de Ramsey un livre de bénédictions épiscopales dont toutes les majuscules, peintes sur fond d'or, formaient un véritable chef-d'œuvre de calligraphie. Un des religieux de Fleury, nommé Bernard, fut même choisi pour devenir évêque de Cahors.

Mais, sur cette terre, le malheur peut-il rester longtemps loin de ceux à qui la fortune semble sourire ? Durant l'automne de 1026, le feu prit dans une petite maison du bourg de Saint-Benoît adossée aux murs de l'abbaye. Les flammèches, emportées par le vent sur le monastère, ne tardèrent pas à répandre partout l'effroi. Éveillés par le tintement répété des cloches et les cris de détresse appelant de tous côtés des secours, les religieux et les habitants du bourg cherchèrent vainement à lutter contre le fléau. En quelques heures, tous les bâtiments claustraux, les églises de Saint-André et de Saint-Pierre, devinrent la proie des flammes ; la basilique de Sainte-Marie fut elle-même fortement attaquée. Les religieux n'eurent que le temps de sauver leur plus précieux trésor : le corps de saint Benoît et les reliques des saints (1026).

L'abbé Gauzlin soutint noblement le courage de ses moines dans cette douloureuse circonstance. Dès le lendemain, ils dressèrent des tentes dans un champ situé sur le bord de la petite rivière de la Bonnée, et se hâtèrent de relever leur habitation avec les débris échappés à l'incendie. La crypte déblayée servit d'abord pour la célébration des

offices. Au mois de décembre suivant, la fête de saint Benoît put avoir lieu dans la basilique. Gauzlin fit ensuite relever l'église de Saint-Pierre, et l'embellit de peintures murales et de riches décorations qui excitèrent l'admiration du roi Robert quand il vint visiter l'abbaye à la fin de 1027.

Ces travaux, joints à toutes les autres sollicitudes de l'abbaye et de son diocèse, épuisèrent les forces de Gauzlin. Il mourut à Châtillon-sur-Loire, le 8 mars 1030, en se rendant à Bourges. Son corps fut ramené à Saint-Benoît et déposé dans la basilique, au milieu des larmes de ses religieux et des sympathies du peuple[1].

Saint Thierry II (1016-1021).

Tandis que l'abbaye de Fleury et ses dépendances ressentaient les salutaires influences du zèle de son abbé, Orléans pouvait admirer la sainteté de son évêque saint Thierry. A la mort de Foulques, Thierry avait été choisi pour lui succéder. Issu d'une illustre famille de Brie, il était entré, à la suite de ses premières études, au monastère de Saint-Pierre-le-Vif de Sens, sous la direction de l'abbé Raynard, son oncle. Il y fut l'heureux témoin, pour ne pas dire l'instrument, de la glorieuse translation des reliques de saint Savinien qui fut faite en 1006 par les soins de l'archevêque Léothéric et la généreuse gratitude de la reine Constance. La vie monastique devint pour lui, comme pour tant d'autres à cette époque, la porte de l'épiscopat. Son élection fut vivement combattue par un parti qui lui préférait un jeune clerc orléanais très puissant. Le jour du sacre, ses adversaires osèrent même paraître en armes dans la cathédrale de Sainte-Croix, et l'un d'eux alla jusqu'à menacer de mort Thierry. Mais Dieu lui-même gardait son serviteur, et aucun des évêques présents ne céda devant cet acte de violence.

Pendant sa première visite pastorale, Thierry eut encore à souffrir des attaques de ses ennemis. Ils lui tendirent un guet-apens où ils le jetèrent à bas de son cheval et le frappèrent jusqu'à le laisser pour mort. L'évêque put se relever sain et sauf, n'ayant que ses vêtements déchirés. Son rival, vaincu par ce prodige, accourut se jeter à ses pieds pour implorer son pardon. Le généreux évêque poussa la bonté jusqu'à

1. Voir son épitaphe dans *Gallia christiana*, t. VIII, ou Rocher, *Histoire de l'abbaye*, p. 215, et sa *Vie*, publiée par M. Léopold Delisle, dans le deuxième volume des *Mémoires de la Société archéologique de l'Orléanais*.

l'attacher à sa personne en lui donnant la seconde place dans son clergé.

Saint Thierry édifia l'Église d'Orléans par sa prudence, sa douceur, la gravité de ses mœurs et son grand esprit de charité. Son zèle pour la prédication de l'Évangile et sa sollicitude pour le maintien de la discipline parmi son clergé manifestèrent en lui toutes les qualités d'un pasteur selon le cœur de Dieu. De concert avec le roi Robert, il travailla à préparer la reconstruction de l'église de Saint-Aignan en prenant des mesures destinées à accroître ses ressources. Sa religion envers la sainte Eucharistie lui fit offrir à la cathédrale un beau calice d'or pour la sainte Messe. Le roi offrit, de son côté, la patène qui devait accompagner ce calice, et confirma, avec les princes, ses fils, les droits précédemment accordés à l'abbaye de Micy.

Les relations constantes que Thierry entretint avec le grand évêque de Chartres, saint Fulbert, font un égal honneur à l'un et à l'autre. Après l'incendie qui dévora sa cathédrale en 1020, saint Fulbert ne crut pas pouvoir venir faire, avec son clergé, la procession traditionnelle qui avait lieu chaque année à l'église de Sainte-Croix d'Orléans, en mémoire de l'apostolat de saint Altin. Il s'en excusa en se fondant sur la grande misère à laquelle il se trouvait réduit, et sur les graves occupations que lui imposait la reconstruction du sanctuaire de Marie. La sympathie de notre évêque ne pouvait manquer à un dévoûment qui allait poser, dans la crypte monumentale conservée depuis cette époque, les bases de la magnifique cathédrale devenue la gloire du pays chartrain.

Au bout de cinq ans d'épiscopat, saint Thierry se retira à Saint-Pierre-le-Vif, après avoir désigné pour successeur celui qui avait été son compétiteur. Dans le silence de cette retraite qui avait été le berceau de sa vie religieuse, il conçut le projet d'un pèlerinage à Rome. Mais à peine avait-il commencé ce voyage qu'il fut appelé à aller partager la gloire de ceux dont il désirait vénérer les reliques. Il mourut à Tonnerre, le 27 janvier 1022. Les religieux qui l'accompagnaient auraient voulu le ramener dans leur monastère; Milon, comte de Tonnerre, son parent, tint à le faire inhumer avec honneur dans l'église de Saint-Michel. Des miracles opérés sur son tombeau manifestèrent ensuite sa gloire, et firent inscrire son nom au catalogue des saints des églises de Sens et d'Orléans [1].

1. 27 janvier. — LA SAUSSAYE, *Annales*, lib. VIII, p. 359-377.

Odolric (1021-1033).

Odolric était fils de Raynard de Broyes et de Aloyse, dame de Pithiviers. Son père était mort à Rome, dans un pèlerinage qu'il y avait fait. Sa mère avait ensuite consacré une partie de ses biens à la fondation d'une église collégiale en l'honneur du martyr saint Georges, à Pithiviers (1020); elle avait offert à saint Grégoire de Nicopolis la modeste grotte où il avait passé les dernières années de sa vie, et avait pourvu à son culte en faisant transporter son corps dans l'église paroissiale de Saint-Salomon.

Devenu évêque, Odolric eut la douleur de découvrir dans sa ville épiscopale plusieurs victimes d'une hérésie renouvelée des anciens manichéens. Sous le couvert d'une intelligence plus parfaite de la Religion, une femme venue d'Italie était arrivée à faire accepter cette doctrine qui n'allait à rien moins qu'à nier le dogme de la création et l'utilité des bonnes œuvres pour le salut, afin de donner pleine carrière à la satisfaction des passions. L'écolâtre de Saint-Pierre-le-Puellier et un chanoine de Sainte-Croix nommé Lisoie s'étaient laissé séduire. Un clerc normand, venu à Orléans pour faire ses études, ayant été initié à cette doctrine, eut la témérité de vouloir faire des adeptes dans son pays. Richard V, duc de Normandie, dénonça aussitôt cette funeste doctrine au roi Robert, qui fit arrêter les coupables pendant qu'ils tenaient leur conciliabule.

Un Concile composé des évêques de la province et des hommes les plus savants de la contrée fut convoqué à Orléans, sous la présidence du métropolitain Léothéric, archevêque de Sens. Il eut lieu dans la cathédrale, en présence du roi et de la reine. Depuis l'heure de Prime jusqu'à celle de None, les évêques s'appliquèrent à prêcher les coupables et à les interpeller pour leur faire reconnaître leurs fautes et abjurer leurs erreurs. Guérin, évêque de Beauvais, travailla surtout à cette œuvre avec un zèle et une éloquence admirables.

Deux seulement de ces égarés, un clerc et une religieuse, se rendirent à ces exhortations, et on leur fit grâce. Quant aux autres, ils furent excommuniés comme hérétiques impénitents et chassés de l'Église. Les officiers du roi s'en emparèrent, et, conformément à la justice du temps, qui regardait l'hérésie comme un crime de lèse-société, ils les condamnèrent au feu. Treize de ces malheureux aveugles furent ainsi livrés aux flammes hors de la ville. Un chanoine, qui était

mort depuis trois ans, fut exhumé en même temps parce qu'il avait appartenu à la secte [1].

Trois ans après, l'abbé de Micy ayant achevé la reconstruction de l'église de son monastère, l'évêque y vint faire la translation solennelle des reliques de saint Mesmin et de saint Théodemir ; puis il partit pour la Terre-Sainte. En passant à Constantinople, il alla visiter, au nom du roi de France, l'empereur d'Orient Constantin IX : il lui remit une épée garnie de pierreries, et en reçut une portion notable de la vraie Croix avec une quantité d'étoffes précieuses. Il apporta aussi de Jérusalem une des sept lampes qui brûlent devant le saint sépulcre, et la plaça avec honneur dans sa cathédrale [2].

Pendant ce temps, le pieux roi Robert, qui habitait le Châtelet, faisait bâtir une église près de sa demeure. Il la mit sous le vocable de saint Hilaire, et la confia à six chanoines de Saint-Euverte dont le premier reçut le titre de chapelain du roi. Un peu après il fit construire, pour le service particulier de sa cour, dans le jardin du Châtelet, une petite chapelle dédiée à saint Étienne et saint Vincent. Plus tard, cette chapelle devint l'oratoire des ducs d'Orléans et fut consacrée à saint Louis.

Au levant de la porte Bourgogne, il releva des ruines de l'incendie de 999 l'ancienne église de Notre-Dame-des-Forges devenue l'église paroissiale de Saint-Victor; au nord de la ville, il fit aussi bâtir, sous le titre de Saint-Vincent, un monastère d'hommes dont l'église devint dans la suite le centre d'une paroisse qui porte ce nom ; et un peu plus loin, dans la forêt, une petite chapelle avec un prieuré auprès desquels vint se grouper la population de Chanteau (1029).

Au midi de la cathédrale, il fit restaurer, en 1021, l'église de Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle, qu'il donna à des chanoines, ainsi que l'église d'Épieds. Mais l'œuvre la plus importante de ce genre fut évidemment la construction de la collégiale de Saint-Aignan.

Ce pieux roi, baptisé et sacré à Orléans, avait conçu une dévotion toute particulière pour le grand protecteur de la cité. Il considérait

1. L'historien de Gauzlin, Mabillon, D. Ceillier, le chanoine Hubert, et après eux l'abbé Rocher, dans son *Hist. de saint Benoit*, p. 205, l'abbé Pelletier, *Hist. des Évêques*, p. 50, mettent cette déplorable exécution en 1022. Raoul Glaber parle de ce fait en 1017. — L'affirmation positive de Mabillon, fondée sur une charte de Micy, doit faire maintenir la date de 1022. Pagi attribue la date du récit de Glaber à une erreur de copiste qui a écrit MXVII pour MXXII.

2. La Saussaye, *Annales*, liv. VIII, p. 383. — Hubert, *Histoire de l'Orléanais*, Ms. 436, t. I.

saint Aignan, dit son historien Helgaud, comme « le protecteur des rois, le modèle des prêtres, le soutien des ouvriers, le consolateur des affligés, l'ami des enfants et le père de la Patrie ». Pendant l'épiscopat de saint Thierry, on avait vu ce bon roi quitter le siège d'Avallon pour venir célébrer à Orléans la fête de saint Aignan. Il avait échangé la cotte de mailles contre la chappe de l'église, et il avait guidé le chœur, selon sa coutume, pendant la grand'messe. Or, on avait remarqué que les murailles de la ville assiégée qui résistaient depuis trois mois étaient tombées à l'heure même où s'achevait le chant de l'*Agnus Dei*.

Désireux d'honorer ce glorieux patron, Robert avait entrepris de relever son église détruite par un incendie sur la fin du Xe siècle, en 999. L'œuvre ne dura pas moins de trente ans. Pendant les travaux, les reliques du saint demeurèrent dans une petite église voisine dédiée à saint Martin, où le roi se plut bien des fois à venir prendre part aux chants de l'office divin.

La nouvelle église de Saint-Aignan mérita d'être regardée comme un des plus beaux monuments de la France. Sa dédicace fut célébrée le 14 juin 1029. Elle eut lieu en présence du roi et de la reine, de Gauzlin, archevêque de Bourges et abbé de Saint-Benoît, de Léothéric, archevêque de Sens, d'Arnulphe, archevêque de Tours, des évêques d'Orléans, de Chartres, Meaux, Beauvais et Senlis, du saint abbé de Cluny, Odilon, et d'un grand nombre de personnes de mérite, heureuses de prendre part à une aussi belle fête.

Les évêques levèrent de son tombeau le corps de saint Aignan, avec ceux des saints confesseurs Euspice, Moniteur et Flou, des saints martyrs Baudèle et Escubille, et de sainte Agie, mère de saint Loup. Le roi porta lui-même, sur ses épaules, le corps de saint Aignan, au milieu des cantiques de joie et des acclamations du peuple accouru à cette solennité. Il offrit à l'église de précieux ornements, un vase d'argent et cinq belles cloches dont la plus grosse porta son nom; il enrichit de pierreries la châsse du saint évêque et couvrit le grand autel de lames d'or[1].

Robert mourut le 20 juillet 1031, laissant après lui, comme témoi-

1. Cette église était de style roman, comme l'église actuelle de Notre-Dame-du-Port à Clermont. Elle mesurait quarante-deux toises de long sur douze de large; elle était éclairée par cent vingt-trois fenêtres, et possédait dix-neuf autels dont le principal était dédié à saint Pierre et saint Paul, et celui du chevet à saint Aignan. (V. *Vie du roi Robert*, par HELGAUD, de Fleury, dans les preuves des *Antiquitez* d'HUBERT, p. 14.)

gnages de sa foi, ce magnifique sanctuaire dont la crypte subsiste encore aujourd'hui, et plusieurs hymnes parmi lesquelles le *Veni sancte Spiritus* a mérité de trouver place dans l'office de l'Église.

L'évêque Odolric mourut deux ans après, heureux d'avoir vu l'achèvement de la collégiale de Saint-Aignan et celui de l'abbaye de Notre-Dame-de-Coulombs, près de Nogent-le-Rotrou, à laquelle il donna l'église de Sainte-Colombe d'Orléans (1028). En 1030, il avait confirmé les moines de Micy dans le patronage de la moitié de l'église de Saint-Paul, ou mieux de la chapelle de Notre-Dame-des-Miracles, et leur avait donné une prébende du chapitre de Meung, de concert avec les doyen et chanoines de Saint-Liphard. Un peu avant sa mort, il avait été témoin d'une guérison qui contribua beaucoup à développer la dévotion des fidèles envers saint Lyé. A la suite d'un premier miracle opéré en faveur d'un jeune sourd-muet de naissance, auprès de la châsse du saint confesseur, à Pithiviers, un jeune enfant languissant et incapable d'user de ses jambes avait été amené à l'église par ses parents pour recueillir les aumônes des fidèles et implorer le secours de leurs prières. Le pauvre enfant demeura ainsi quelque temps à la porte de l'église. Le jour de la Toussaint, l'évêque étant venu célébrer cette fête à Pithiviers, au milieu d'un grand concours de peuple, on eut la pensée de faire approcher le pauvre petit malade de la châsse du saint : immédiatement il sentit la plante des pieds se consolider, ses jambes s'affermirent, et il se mit à marcher librement au grand étonnement de toute l'assemblée, qui s'empressa de rendre gloire à Dieu[1].

Isembard de Broye (1035-1062).

L'année même de la dédicace de l'église de Saint-Aignan, Odolric avait choisi pour coadjuteur son neveu Isembard, et lui avait transmis la seigneurie de Pithiviers, qui, après être restée quelque temps dans la famille de Broye, revint définitivement au domaine épiscopal.

Au début et à la fin de son épiscopat, Isembard eut le bonheur de consacrer, en Sologne, deux églises dédiées à la Très-Sainte-Vierge : l'une à la Ferté-Aurain, en 1036; l'autre, en 1060, fondée sous le titre de Notre-Dame-du-Bourg par Hervé, archidiacre d'Orléans et doyen du

1. V. S. Guyon, I, 324; *Cartulaire de Meung;* Dubois, *Bibliothec. Floriacensis*, 270; *Gallia christiana*, t. VIII, *Instrum.*, 493; *Antiquités de Saint-Paul*, 9; La Saussaye, *Annales*, p. 392.

chapitre de Jargeau, au retour d'un voyage qu'il avait fait en Terre-Sainte. Hervé donna cette église à l'abbé de Micy, son oncle, pour qu'il y établit un prieuré dépendant de sa communauté.

Les actes de son administration nous offrent d'éclatants témoignages de sa foi. En 1058, il donna à la collégiale de Saint-Aignan les églises de Teillay-le-Gaudin, de Ruan et de Santilly, à la charge de célébrer une messe, chaque semaine, pour les évêques d'Orléans vivants et défunts. Un peu plus tard, pour s'assurer la participation aux prières et aux bonnes œuvres des religieux de Cluny dont la renommée resplendissait alors de toutes les vertus de saint Hugues, leur abbé, de concert avec le chapitre de Sainte-Croix, il donna une prébende de la cathédrale à cette abbaye, et cet exemple fut imité, en 1059, par les chanoines de Saint-Aignan. Dans le même dessein, et sans doute aussi pour établir l'unité de vues dans le service de la paroisse, il donna l'église d'Ingré au chapitre de Notre-Dame-de-Chartres qui avait déjà été constitué seigneur temporel du lieu, le 18 juin 947, par une charte du comte d'Orléans, Hugues-le-Grand. Il reçut en échange, pour le chapitre de Meung, l'église d'Oinville appelée encore aujourd'hui Oinville-Saint-Liphard (1054).

Deux Conciles eurent lieu dans la province de Sens pendant l'épiscopat d'Isembard : à Sens, en 1048, et à Paris, en 1051. Notre évêque prit part à ces réunions : dans la première, il approuva la fondation du monastère de Saint-Aigulfe de Provins, faite par Thibaud, comte de Champagne ; dans la seconde, il attira spécialement l'attention des évêques sur une lettre de Bérenger au primicier de Metz, qu'il avait interceptée. Une partie de la France étant douloureusement agitée depuis quatre ans par les doctrines et les écrits de l'archidiacre d'Angers sur le sacrement d'Eucharistie, le roi avait réuni le Concile de Paris pour mettre fin à ces troubles en ramenant leur auteur à la doctrine traditionnelle de l'Église. Un grand nombre d'évêques, de clercs et de laïcs distingués avaient répondu à l'appel du roi. L'orgueilleux hérésiarque, déjà condamné à Rome dans un Concile présidé par Léon IX, en 1050, n'avait pas osé comparaître devant cette assemblée. Lorsque l'évêque d'Orléans communiqua sa lettre au Concile, les propositions hérétiques qu'elle contenait soulevèrent de violentes protestations ; on fut unanime pour émettre une sentence d'excommunication contre son auteur et ses partisans. On menaça même Bérenger et ses amis des peines les plus sévères s'ils s'obstinaient dans leurs erreurs. Ces menaces déterminèrent

l'hérésiarque à abjurer ses erreurs devant le Concile tenu ensuite à Tours. Mais il ne se soumit définitivement qu'après une nouvelle condamnation prononcée dans le Concile tenu à Rome, en 1078, par saint Grégoire VII [1].

Non content de défendre l'intégrité de la foi dans les Conciles, Isembard se montra également dévoué aux intérêts de son peuple, lorsque les officiers du roi voulurent établir un droit d'entrée sur le vin et les raisins à Orléans. Cette mesure souleva la colère des habitants, qui prièrent leur évêque d'aller porter leurs plaintes au roi. Isembard se rendit près de Henri Ier, avec plusieurs notables bourgeois. Sur leur requête, le roi confirma les anciens droits et exemptions de la ville, et ses lettres furent déposées au trésor de la cathédrale de Sainte-Croix [2].

L'année suivante, 1058, le roi vint assiéger Pithiviers, dont le seigneur, Hugues de Broye, avait eu la témérité de lever l'étendard de la révolte en se faisant appuyer par Richard et Étienne, comtes de Champagne. Les soldats de l'armée royale mirent le feu aux églises de la ville et au château. La plupart des maisons devinrent la proie des flammes. Pour punir le seigneur rebelle, Henri Ier confisqua son château et le réunit au domaine de l'évêché d'Orléans [3].

Le dernier événement remarquable de cette époque auquel notre évêque prit part fut le sacre de Philippe Ier, célébré à Reims, le 29 mai 1059. Isembard y assista avec l'abbé de Saint-Benoît, Reignier.

Le 29 août de l'année suivante, le roi Henri Ier mourait en son château de Vitry-aux-Loges, par suite d'une médecine mal administrée; et, deux ans après, l'évêque partait lui-même pour son éternité, laissant pour successeur son neveu Haderic de Broye [4].

Haderic de Broye (1063-1066). — **Raynier de Flandre** (1066-1083).

Haderic ne fit que passer sur le siège d'Orléans. Il n'a laissé que deux actes qui intéressent le diocèse : le serment qu'il prêta, lors de sa prise de possession, pour s'engager à respecter inviolablement les droits et privilèges accordés par ses prédécesseurs au chapitre de Sainte-Croix,

1. V. Mgr Héfélé, *Hist. des Conciles*, t. VI; *Hist. de l'Église de Darras*, t. III, p. 69.
2. V. S. Guyon, I, 327; Lottin, 2 oct. 1057.
3 C. de Vassal, Légendes, 209.
4. V. J. Quicherat, *Mémoires de la Société archéologique de l'Orléanais*, t. II.

et le contre-seing de la donation de l'église de Châlette en Gâtinais à l'abbaye de Fleury par le chevalier Gaubert, en 1065 [1].

Les chroniques du temps sont pleines du récit des violences exercées à cette époque par divers seigneurs contre les personnes ou les biens de l'Église. Sans entrer dans l'exposition de toutes ces scènes de pillages, rappelons seulement que l'évêque crut devoir prendre le chemin de Rome pour aller porter ses plaintes au pape Alexandre II. Entre la violence des seigneurs et la faiblesse des rois, le droit méprisé ne trouvait plus d'appui qu'aux pieds du Vicaire de Jésus-Christ. Tout le monde sait quels services les papes de cette époque rendirent à la civilisation par l'énergique persévérance avec laquelle ils défendirent la cause du droit et de la vérité. Haderic mourut au retour de ce voyage [2].

L'épiscopat de Raynier de Flandre fut plus long. Il débuta par un conflit avec le chapitre cathédral au sujet de l'élection du doyen que l'évêque voulait se réserver. L'affaire fut portée à Rome et réglée par le pape Alexandre II au profit du chapitre.

Mais bientôt de nouvelles difficultés surgirent. On en vint jusqu'à contester la validité des pouvoirs de l'évêque, et à lui nommer un remplaçant. Le pape Grégoire VII dut intervenir à son tour. La lettre qu'il écrivit dans cette circonstance au clergé et aux fidèles d'Orléans montre avec quelle sagesse ce grand pontife traitait les affaires de l'Église.

« Grégoire, évêque, serviteur des serviteurs de Dieu au clergé, et au peuple de l'Église d'Orléans, salut et bénédiction apostolique.

« Soyez bien persuadés que nous déplorons vivement les troubles et les afflictions qui attristent votre Église, que nous avons aimée jusqu'ici tout particulièrement comme une des plus illustres de France dans le passé, et, nous l'espérons de Dieu, dans l'avenir. Nous ne négligeons aucun soin pour l'aider à sortir de ces difficultés et à retrouver son ancienne splendeur. Pour éviter tout reproche d'injustice et de faveur imméritée, nous avons décidé de vous envoyer nos légats, afin d'examiner l'affaire et de porter un bon jugement en notre nom ou plutôt au nom du bienheureux apôtre Pierre. Nous aurons ensuite soin de confirmer selon Dieu votre élection et de l'affermir par tous les moyens convenables en suivant les règles canoniques [3]. »

1. *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Benoît*, aux Archives départementales, 298.
2. V. La Saussaye, 395 ; S. Guyon, I, 329 ; Lemaire ; Bimbenet, *Mémoires de la Société archéologique*, VI. — *Raoul Tortaire* et *André de Fleury*.
3. Voir le texte aux *Pièces justificatives*, III.

Les archevêques de Sens et de Bourges, puis l'évêque de Die, l'abbé Hugues de Cluny et un sous-diacre de Rome, examinèrent attentivement l'affaire. Les accusations qu'on avait élevées contre Raynier furent reconnues comme mal fondées, et son concurrent fut écarté.

Un an avant sa mort, le pape Alexandre II avait aussi adressé à l'abbaye de Fleury une lettre qui avait vivement réjoui les nombreux amis de cette maison. Lors de son élection, l'abbé Guillaume avait écrit au Souverain-Pontife pour lui demander, selon la coutume, une lettre de confirmation ; et, le 7 novembre 1072, le pape lui faisait expédier de Lucques une bulle qui confirmait non seulement son élection, mais encore lui donnait le pas sur tous les autres abbés des divers monastères de France, par respect pour la présence du corps de saint Benoît à Fleury [1].

Un privilège aussi considérable devait inviter le nouvel abbé à mettre l'église de l'abbaye en harmonie avec sa haute destination. Successivement attaquée par les Normands, le feu et le temps, elle appelait une reconstruction totale. L'abbé Guillaume conçut le projet d'un édifice qui pût s'harmoniser avec la tour monumentale construite par Gauzlin au commencement du siècle. Pendant trente-deux ans, toutes les ressources disponibles de l'abbaye furent consacrées à cette œuvre (1075-1107).

Tandis que les Bénédictins de Fleury élevaient ainsi leur splendide basilique à la gloire de leur Père, des religieux de Cluny venaient s'établir sur les bords du Cens, à deux kilomètres au-dessus de Chécy (1079). Appelés par la piété du chevalier Ingelbaud sur un terrain dont l'amortissement avait été autorisé par Philippe Ier, en 1075, ils y construisirent, sous le vocable de Saint-Jérôme, un prieuré qui, à raison de sa position près du passage de la rivière, fut appelé le prieuré de Pont-aux-Moines. Au XIIe siècle, les papes Alexandre III et Clément III placèrent ce prieuré sous la protection immédiate du Saint-Siège, et confirmèrent toutes ses possessions, en ordonnant qu'on y observerait toujours la règle de saint Benoît (1179 et 1188) [2].

Les divers ordres religieux furent à cette époque l'objet de nom-

1. V. DUBOIS, *Bibliotheca Floriacensis*, p. 241 ; D. CHAZAL, *Hist. cænob. Flor. an.* 1072 ; ROCHER, p. 235. — Au XIIIe siècle (1235), Grégoire IX conféra à l'abbé de Fleury le droit de porter la mitre et l'anneau d'or.

2. D. VERNINAC, *Mémoires sur les abbayes du diocèse d'Orléans*, Ms. 394, page 203.

breuses marques de bienveillance. Rois, évêques, prêtres et laïques travaillèrent à encourager leur zèle ou à récompenser leurs vertus. Dans le cours des États tenus à Orléans en 1077, Philippe Ier donna à l'abbaye de Fleury l'église de Saint-Symphorien d'Autun, et aux religieux du prieuré de Saint-Gervais, établis sur la paroisse de Saint-Marc depuis 817, l'église de Saint-Rémi de Chanteau, avec un clos de vigne planté par Baudoin, comte de Flandre [1].

Dix ans auparavant, l'abbaye de Fleury avait déjà reçu de Robert de Saint-Brisson la chapelle de Notre-Dame, sise près du château de cette paroisse, et devenue ensuite le siège d'un prieuré conventuel. En 1071, Hugues de Pithiviers et son frère Albert lui avaient aussi donné la terre d'Escrennes, où fut bâtie l'église de Saint-Lubin.

En 1079, l'évêque Raynier consacra l'église du Saint-Sépulcre de Beaugency, bâtie primitivement sous le titre de Saint-Étienne, et achevée par Lancelin III, seigneur de cette ville, qui la donna à l'abbaye de la Trinité de Vendôme [2].

En 1080, il alla poser à Pithiviers la première pierre d'une nouvelle église en l'honneur de saint Salomon, dont les reliques avaient été apportées, dans cette ville, à l'époque des invasions normandes. Il bénit en même temps l'église de Saint-Pierre détruite lors du siège de la ville par Henri Ier, et souscrivit la donation qui en fut faite par Haldéric, chanoine d'Orléans, à l'abbaye de Cluny, « pour y assurer la digne célébration du culte divin, et le soulagement des pauvres passants [3] ».

A la même époque, Théodoric, seigneur orléanais, donna à l'abbaye de Fleury la seigneurie de Saint-Benoît-du-Retour, qui devint, dit Polluche, le siège d'une justice assez étendue. Cette donation fut confirmée par Philippe Ier. En 1082, une femme pieuse nommée Maussende donna de même l'église de Saint-Marceau à l'abbaye de Micy [4].

Vers le même temps, l'église de Semoy était donnée à saint Gérard, fondateur de l'abbaye bénédictine de la Grande-Sauve, près Bordeaux, par un seigneur laïque qui la possédait.

Un peu plus tard, l'évêque Jean Ier abandonna aux religieux de Saint-

1. V. Polluche, Ms. 434, p. 133, et *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Benoît.*
2. Pellieux, *Essais historiques sur Beaugency,* p. 293.
3. D. Verninac, Ms. 394, p. 202.
4. Lottin, I, 1180 ; Polluche, *Description d'Orléans*, 100 ; Bimbenet, *Mémoires de la Société archéologique de l'Orléanais*, IX, 450.

Laurent tous ses droits sur leur église, sauf les anciennes redevances de sa cathédrale (1090)[1].

En 1092, Étienne, vicomte de Bourges, et sa sœur Hildeberge, femme de Gilon Ier, baron de Sully, ayant hérité du vicomte Geoffroy du monastère de Saint-Gondon, le donnèrent à l'abbaye de Saint-Pierre de Vierzon. Mais les religieux de Saint-Florent, rentrés dans l'Anjou depuis quelque temps, revendiquèrent leurs droits résultant de la donation de Charles-le-Chauve, près du sire de Sully. Celui-ci reconnut la légitimité de leur demande et n'hésita pas à les faire rentrer en pleine possession de leurs droits, qui furent confirmés en 1104 par le Concile de Troyes. L'archevêque de Bourges leur donna, quatre ans plus tard, l'église de Saint-Étienne de Coullons; et l'évêque d'Orléans, par un acte passé à Jargeau, le 7 décembre 1111, y ajouta les églises de Lion-en-Sullias et de Saint-Florent qu'il avait retirées des laïques[2].

En 1115, l'église construite au nord de la ville d'Orléans en l'honneur du saint évêque d'Avranches, saint Pouair ou saint Paterne, fut aussi donnée à l'abbaye de Saint-Père de Chartres. En 1122, les religieux de Saint-Mesmin reçurent de Béatrix, dame de La Ferté, l'église et la terre de Saint-Sigismond. Enfin, en 1133, l'abbaye de Saint-Jean de Sens reçut de l'archevêque, Henri Sanglier, l'église de Saint-Étienne de Châteaurenard; et, au mois de juin 1152, elle fut confirmée par le pape Eugène III dans la possession de celle de Chevry[3].

Les monastères justifièrent cette confiance en donnant au monde une série d'hommes éminents dont nous aurons bientôt lieu d'admirer les œuvres. Parmi eux nous devons placer au premier rang l'Orléanais Odon, qui, après avoir été formé par les maîtres de nos grandes écoles, alla lui-même enseigner les belles-lettres et la philosophie à Toul et à Tournai. Il fit, disent les chroniques, de cette dernière ville une nouvelle

1. Ces religieux offraient un repas au Chapitre, la veille de Saint-Laurent, et fournissaient chaque année deux peaux de chèvre au chantre de Sainte-Croix, pour se faire des bottes le jour des Rameaux. A cette époque, la procession des Rameaux se faisait jusqu'à la place des Papegaults, en avant de la porte Dunoise. L'officiant s'y rendait monté sur un âne. Arrivé là, il se reposait un instant dans un fauteuil préparé exprès, et prononçait un discours, tandis que sa bête mangeait un picotin d'avoine fourni par une maison voisine. La procession reprenait ensuite sa marche, et l'officiant chantait l'*Attollite portas* à la porte Dunoise.

2. V. Marchegay, *Cartulaire de Saint-Gondon-sur-Loire*, p. 50 et 52.

3. V. Guérard, *Cartulaire de Saint-Père*, ch. LVII; C. de Vassal, *Légendes orléanaises*, 155; Lottin, I; Patron, I. — Au Synode tenu à Sens en 1035, Gidoin, archevêque de cette ville, avait accordé à l'abbaye de Fleury un autel dans l'église d'Oussoy et dans celle de Montereau.

Athènes où les étudiants discutaient en pleine rue les plus graves questions des sciences, et les bourgeois faisaient trève aux affaires pour s'occuper de philosophie et d'astronomie. En 1095 il embrassa, avec quelques-uns de ses disciples, la règle des bénédictins de Cluny, dans le monastère de Saint-Martin de Tournay; et de là ce « maître de grant science, humble à tous et plein de saintes mœurs », fut appelé au siège épiscopal de Cambrai, où il mourut en odeur de sainteté le 29 juin 1113[1].

Vers le même temps, l'abbé de Bourgueil, Baudry, qui appartenait aussi à l'église d'Orléans par sa naissance, fut appelé à l'évêché de Dol, le 25 décembre 1105. Il occupa ce siège 23 ans. Il a laissé, comme monument de sa science et de son amour pour son diocèse, les annales de son église depuis saint Samson jusqu'à son temps, et le récit de la première croisade, qui a mérité d'être inséré dans le *Gesta Dei per Francos*[2].

Trente ans auparavant, l'évêché de Dol avait déjà été offert à un Orléanais nommé Geldouin, chanoine de cette église et descendant de la noble famille du Puiset. Le pieux chanoine avait décliné cet honneur et fait agréer son refus par Grégoire VII. Il mourut le 27 janvier 1077, au monastère de Saint-Pierre de Chartres, entouré de l'auréole des saints[3].

Arnoul II (1083-1089). — **Jean I** (1089-1096).

L'épiscopat d'Arnoul II fut désolé par une sécheresse dévorante qui dura plusieurs mois et finit par engendrer la peste. Sur les bords de la Loire, on vit disparaître des familles entières; un grand nombre de maisons demeurèrent désertes. Des prières publiques furent faites à Saint-Benoît; et les fidèles furent convoqués à une procession solennelle des reliques de Saint-Maur à l'église de Saint-Sébastien. Le jour fixé, dit un témoin contemporain, une multitude considérable se rendit au monastère et suivit, en versant des larmes, les prêtres et les religieux, qui chantaient les

1. Odon avait eu pour condisciple à Orléans Joffride, devenu successivement abbé de Saint-Evroul, en Normandie, puis de Croyland, en Angleterre, où il ouvrit des cours publics qui déterminèrent, à Cambridge, la création d'une académie transformée, en 1199, en Université. — MABILLON, *Annales*, IV, p. 42.

2. Baudry était né à Meung en 1050; il avait été élève du savant Hubert, que les contemporains appellent « le Miroir des Docteurs », et « la brillante lumière de l'École de Meung ».

3. V. S. GUYON, I, 333.

grandes litanies devant la châsse du saint portée par deux clercs selon l'usage. Tous avaient les pieds nus et le front incliné vers la terre. Après la célébration de la messe dans l'église du bourg de Fleury, le cortège se rendit au monastère. Une pluie bienfaisante descendit du ciel sur les champs embrasés. Les hommes et les animaux purent enfin respirer un air frais et vivifiant. La peste cessa, et la mort suspendit ses coups.

A Gordon, aujourd'hui Sancerre, sur la limite du Berry, les habitants désolés envoyèrent demander à Fleury que les reliques de saint Benoît et de saint Maur fussent transportées dans leur contrée aussi douloureusement éprouvée. Les religieux y consentirent. Un enthousiasme admirable s'empara des âmes sur le passage des saintes reliques. Une douce pluie descendue du ciel vint rendre la vie à toute la nature, et la peste disparut [1].

De telles faveurs étaient de nature à ranimer la confiance des peuples et à multiplier les offrandes pour la basilique, dont la constrution était commencée depuis dix ans. Pour satisfaire aux énormes dépenses nécessitées par une entreprise de ce genre, le maître de l'œuvre obtint de l'abbé Véran l'autorisation de faire des quêtes dans les environs. Dans une des ces excursions, dit l'historien cité plus haut, il vint à Vitry-aux-Loges, où les rois de France avaient un palais qu'habitait alors la cour. C'était un jour de fête, et une grande foule de peuple s'était réunie à l'église. Quand le prédicateur eut achevé son sermon, un pauvre villageois, atteint depuis cinq ans d'une paralysie des doigts qui n'avaient pu être redressés par l'art d'aucun médecin, demanda avec l'accent de la foi la plus vive qu'on fît le signe de la croix sur lui avec la boîte qui contenait des reliques de saint Benoît. Ses doigts se remuèrent aussitôt comme s'il n'en eût jamais perdu l'usage.

Ni l'évêque Arnoul, qui avait assisté au Concile de Sens en 1083, ni l'abbé Véran, qui était à la tête de l'abbaye depuis 1080, ne virent l'achèvement de la basilique de Saint-Benoît. L'abbé mourut le 6 septembre 1085, et l'évêque en 1089. Les principales parties du monument ne furent terminées qu'au commencement du douzième siècle [2].

1. Raoul Tortaire, de Gien, *Lib. Miracul. S. Bened.*, cité par Rocher, *Hist. de l'abbaye de Saint-Benoît*, p. 241.

2. Le mur de la nef méridionale nous a gardé l'épitaphe de l'abbé Véran :

In : christo : vivas
In : christo : verane : resurgas.

« Tu as vécu pour Jésus-Christ ; Véran, tu ressusciteras dans la paix de Jésus-Christ. »

L'évêque Jean Ier était frère de Raoul, qui fut archidiacre de Sully, puis archevêque de Tours à la fin du XIe siècle. Il gouverna notre église pendant dix ans. Longtemps la cathédrale garda le souvenir d'un affranchissement d'esclaves dont il avait été témoin. Les empereurs chrétiens avaient autorisé les évêques à présider les affranchissements, en leur prescrivant seulement d'en faire dresser la preuve par écrit. Dans la circonstance, on grava l'acte sur une des pierres du portail principal de la cathédrale en ces termes :

EX BENEFICIO S. ✝. PER JOANNEM EPISCOPUM
ET PER ALBERTUM S. ✝. CASATUM
FACTUS EST LIBER LETBERTUS
TESTE HAC SANCTA ECCLESIA [1].

Nos annalistes nous ont aussi conservé le souvenir de la reconstruction de l'église bâtie près de l'ancien hospice des saints Sergius et Bacchus, au nord-ouest du cloître Saint-Aignan, dont les galeries souterraines existent encore aujourd'hui [2].

Mais l'acte le plus important auquel l'évêque Jean prit part fut le Concile de Clermont, qui réunit autour du pape Urbain II plus de deux cents évêques, quatre-vingt-dix abbés, les ambassadeurs de presque tous les princes chrétiens, et une multitude innombrable de seigneurs et d'hommes d'armes. L'histoire a dit avec quel enthousiasme cette assemblée vota la première croisade (18 novembre 1095) [3].

Parmi les premiers compagnons de Godefroi et de Trancrède qui par-

1. Par la grâce de la Sainte-Croix,
Jean, évêque, et Albert, vassal de Sainte-Croix,
Ont rendu Letbert à la liberté,
Témoin cette sainte église.

2. Bellu, *Archives de La Charité* (an 1090), 163; M. de Buzonnière, *Histoire architecturale*, I.

3. Outre la croisade, le pape, les évêques et les grands, réunis au Concile de Clermont, confirmèrent l'établissement de la paix connue sous le nom de *Trève de Dieu :* Chaque semaine, du coucher du soleil, le mercredi, au lever du soleil, le lundi; continuellement, du premier dimanche de l'Avent à l'Octave de l'Épiphanie; et du premier dimanche de Carême à l'Octave de la Pentecôte; de même pour les prévôts, les maires de village, les chanoines, les clercs, les prêtres, les moines, les pèlerins, les femmes et ceux qui les accompagnent; les chevaux qui travaillent, ceux qui les conduisent, les bœufs, les vaches, les ânes, les moutons, etc., et le droit d'asile, comme à l'église, pour quiconque, poursuivi par ses ennemis, se réfugiait au pied d'une croix. — Cf. D. Martène, *Thesaurus anecdot.*, IV; Ernest Semichon, *Paix et trève de Dieu,* t. I, p. 139-145.

tirent ensuite pour aller punir les violences sacrilèges des Turcs et arrêter le flot de plus en plus menaçant de leurs invasions, nos chroniques nous ont conservé le souvenir de plusieurs seigneurs orléanais : Raoul de Beaugency et son frère Eudes ; Joscelin de Courtenay, qui mérita de devenir comte d'Edesse; Foucher, d'Orléans, un des chefs de l'infanterie chrétienne, qui fut tué par les Turcs dans une rencontre près de Nice; Étienne, comte de Chartres et de Blois; Gilbert de Garlande, aussi célèbre par sa valeur contre les Turcs que par ses libéralités envers les églises; et Hugues de Chaumont, qui eut le bonheur de prendre part à la délivrance de Jérusalem (1099).

Avant de partir pour la Terre-Sainte, Raoul Ier, seigneur de Beaugency, donna aux chanoines réguliers de Saint-Augustin l'ancienne abbaye de Notre-Dame, fondée par ses prédécesseurs, près de leur château, et depuis longtemps retenue sous leur domination. Il y joignit l'église de Saint-Firmin de cette ville et celle de Saint-Pierre de Vouzon, qui en dépendaient[1].

En revenant de la Palestine, le brave comte Hugues visita Rome et obtint du pape des reliques des saints martyrs Corneille et Cyprien. Puis ayant passé en Toscane et ayant admiré dans le monastère de Vallombreuse la ferveur des disciples de saint Jean Gualbert, il pria le saint fondateur de lui donner quelques-uns de ses religieux pour faire connaître son ordre en France. Il leur fit bâtir en Sologne un beau monastère qui prit le nom de Cornilly, en mémoire du saint pape Corneille dont il avait apporté les reliques. Bientôt la ferveur des nouveaux religieux leur attira de nombreux amis avides d'imiter leurs vertus, sous la direction du saint prieur André qui les avait amenés. Sur la demande de l'archevêque de Bourges, Audebert, plusieurs allèrent ensuite fonder le monastère de Chezal-Benoît, devenu plus tard le siège d'un collège et d'une congrégation célèbres[2].

Guillaume, seigneur de Gien, partit pour la Palestine avec quinze mille hommes au moment où Baudoin venait de succéder à son frère, Godefroy de Bouillon (1100). Ce renfort eût pu apporter au nouveau royaume

1. Voir le savant *Mémoire* de D. VERNINAC, inséré par M. G. VIGNAT en tête du *Cartulaire de l'abbaye*, p. XLVIII et LII. — RENAULT Ier, des abbés reguliers de Notre-Dame de Beaugency, porte la date de 1096 dans le Catalogue des abbés de cette maison.

2. V. S. GUYON, I, p. 342; LOTTIN; DARRAS, III. — BARDIN, *Hist. de Châteauneuf*, p. 40, dit que le croisé Hugues reçut du roi une des bonnes terres de l'Orléanais, pour des services importants qu'il lui avait rendus, et semble porté à croire que cette terre était un des fiefs de la Ronce, près de Châteauneuf.

un précieux concours ; malheureusement les fatigues du chemin et les attaques des Sarrasins, au passage des Dardanelles, le mirent hors de combat. Guillaume alla jusqu'à Antioche avec les hommes échappés à ce désastre, puis il songea à regagner son comté. Il y trouva encore la guerre. Après une captivité de quatre ans, il rentra enfin en possession de sa seigneurie, et eut l'honneur d'être désigné pour être associé à la régence de Suger pendant la seconde Croisade. Dégoûté des grandeurs de cette terre, il préféra aller demander un peu de paix aux compagnons de saint Bruno. Il mourut sous l'habit des novices de la Grande-Chartreuse.

Joscelin de Courtenay fut plus heureux. Parti en 1101 avec Étienne de Blois, il obtint la principauté de Tibériade, puis le comté d'Édesse. Il tomba deux fois aux mains des Infidèles, et parvint à leur échapper. Il mourut en défendant une des places de son comté contre le Sultan d'Iconium. Son armée victorieuse le ramena en triomphe à Édesse.

Son frère Geoffroy était mort, en 1139, en allant au secours de Montferrand, ville du comté de Tripoli, et sa perte avait causé un deuil général parmi les Croisés.

Quant à son fils, Joscelin II, tombé aux mains de Nour-Eddyn, il mourut, prisonnier à Alep en 1147. Sa mort et la perte de sa principauté ravagée par le cruel fanatisme des Turcs furent le signal de la seconde Croisade[1].

1. Maimbourg, *Histoire des Croisades ;* Marchand, *Ville de Gien*, p. 10 ; Berton, *Histoire de Courtenay.*



LIVRE VI

Depuis le premier concile de Beaugency jusqu'à l'affranchissement des communes

(XIIe SIÈCLE)

Conciles de Beaugency (1104-1152). — Conciles de Saint-Benoît et d'Orléans (1110-1126).
Construction des églises de Meung, Puiseaux, Lorris, Jargeau,
Montargis, Ouzouer-sur-Trézée, Saint-Euverte, etc.
Dédicace des abbatiales de Saint-Benoît et de Ferrières. — Inhumation de Philippe Ier
à Fleury (1108). — Innocent II, Louis VI et saint Bernard à Fleury (1130).
Fondation de l'hôpital d'Orléans et de la commanderie de Boigny. — Maladreries.
Prieurés de la Madeleine, Puiseaux et Flottin. — Chapitre de La Ferté.
Abbayes de la Cour-Dieu et de Fontaine-Jean (1113-1124).
Notre-Dame de l'Épinoy, à Châteauneuf.
Maurice de Sully. — Étienne de Tournay. — Sainte Rose. — Suger, etc.

Sanction (1096). — **Jean II** (1096-1137).

A la mort de l'évêque Jean Ier, l'élection de son successeur ramena encore de tristes divisions. Une partie du clergé, encouragée par l'archevêque de Tours, désirait un jeune archidiacre, nommé Jean ; les autres, plus nombreux, élurent le doyen du chapitre, Sanction, qui avait déjà été opposé à Raynier de Flandre vingt ans auparavant. L'archevêque de Sens désigna l'évêque de Chartres pour le consacrer. Aussitôt des oppositions s'élevèrent de la part des premiers ; mais personne ne se présentant pour les soutenir, saint Yves passa outre. L'évêque fit alors son entrée dans la ville et délivra les prisonniers suivant la coutume. Parmi eux se trouvait, dit-on, un clerc que Sanction fit incarcérer le soir même de sa délivrance. Ce fait, ou plutôt l'état du vieillard détermina l'archevêque de Lyon, légat du Saint-Siège, à annuler son élection.

Le candidat de l'archevêque de Tours fut donc élu malgré sa jeunesse et les oppositions des adversaires, le 28 décembre 1096.

Jean II occupa le siège d'Orléans près de quarante ans, et son épiscopat mérite d'être cité comme l'un des plus féconds de cette époque. Son administration, les Conciles auxquels il prit part, et les nombreuses fondations que son zèle entreprit, excita ou fut à même d'encourager, offrent un véritable intérêt pour notre histoire.

La première affaire importante qui excita la sollicitude de l'évêque fut la prise de Meung par Lionnel. Ce seigneur avait profité des troubles de la fin du onzième siècle pour s'emparer de la ville de Meung et de son château, qui dépendaient du domaine de l'évêque d'Orléans. Jean II s'adressa au prince Louis l'Éveillé, qui conduisait les affaires du pays tandis que son père se laissait aller à tous les entraînements d'une aveugle passion. Le jeune prince, qui était « bon pour les églises et plein d'attention pour la tranquillité des laboureurs, des artisans et de tout le pauvre peuple », vint assiéger l'usurpateur et le chassa du château.

Ses derniers partisans se réfugièrent dans l'église et en firent une forteresse. Pour les expulser, l'armée royale y mit le feu : le malheureux Lionnel et ses soldats périrent dans les flammes, ou en tombant du haut du clocher sur les piques des assiégeants [1].

Les chanoines qui avaient remplacé les anciens moines de Saint-Liphard depuis le milieu du onzième siècle (1068) s'empressèrent de relever les ruines de leur église. La tour put être conservée malgré les ravages des flammes. L'église, qui recouvrait le tombeau où reposaient les ossements de saint Liphard, fut restaurée en attendant que des jours meilleurs permissent de la rebâtir.

L'évêque d'Orléans vint en faire la consécration le dimanche 16 octobre 1104, avec Raoul, archevêque de Tours, Galon, évêque de Paris, et Chrétien, abbé de Saint-Mesmin. Les reliques de saint Liphard, enlevées du sanctuaire profané et déposées momentanément dans l'église de Saint-Pierre, furent rapportées dans leur ancienne crypte. On fit en même temps la translation de saint Urbice et de saint Théodemir [2].

1. *Historiens des Gaules*, t. XII, p. 15 ; C. La Saussaye, *Annales*, IX, 17.

2. V. *Gallia christiana*, VIII ; La Saussaye, *Annales*, p. 421. Ms. 277 *bis*, p. 43 ; Comte de Pibrac, *La Sépulture de saint Lyphard*. — On fait remonter vers cette époque la fondation de la chaire de droit canonique des écoles de Meung, qui rivalisa quelque temps avec celle de Sainte-Croix d'Orléans.

La même année eut lieu le premier Concile de Beaugency. Philippe Ier s'était oublié jusqu'à contracter une alliance adultère avec la femme du comte d'Anjou. Il s'obstinait dans ce désordre. Après d'inutiles avertissements de la part du pape et des évêques, il avait été excommunié au Concile de Poitiers, et cette excommunication avait été si bien observée par le peuple que ce prince s'était vu obligé d'implorer son pardon.

Le légat du pape, Richard, évêque d'Albane, convoqua les évêques des provinces de Sens et de Reims à Beaugency (30 juillet 1104). Philippe et Bertrade se présentèrent devant les évêques assemblés dans une attitude pénitente.

Mais le légat, voyant les avis divers de l'auguste assemblée, et craignant d'être trompé par des promesses dont la sincérité ne paraissait pas évidente, ajourna l'absolution. Sur les observations de saint Yves de Chartres, le pape Pascal II ordonna une nouvelle réunion des évêques des provinces de Reims, Sens et Tours à Paris. Philippe se rendit à la cathédrale, et jura sur les saints Évangiles le serment prescrit par le Souverain Pontife ; Bertrade fit de même, et ils furent relevés de l'excommunication qu'ils avaient encourue (2 décembre 1104). La morale publique recouvrait enfin ses droits, et l'honneur du foyer conjugal était sauvegardé.

Au Concile de Troyes tenu quatre mois avant celui de Beaugency, notre évêque avait été chargé, conjointement avec d'autres prélats, d'examiner et de régler une contestation survenue entre des religieux de Vierzon et ceux de Fleury, à propos de l'église de Saint-Gondon. Le jugement fut favorable aux religieux de Fleury [1].

En retour, l'abbé Simon, qui achevait la construction du chevet de la basilique commencée depuis plus de trente ans, invita Jean II à venir la consacrer. La solennité avait été fixée au 20 mars 1107. L'abbé fut surpris par la mort au milieu des préparatifs de cette fête. Néanmoins les religieux ne crurent pas pouvoir en changer le jour. La prise de possession de cette splendide église ne devait-elle pas combler les vœux de celui qui l'avait terminée avec tant d'amour! L'évêque d'Orléans se rendit donc à Fleury avec Humbauld, évêque d'Auxerre, des abbés, des prêtres, des seigneurs et une foule considérable de fidèles attirés par la solennité. Le roi Philippe Ier n'avait pu répondre à l'invitation des reli-

1. D. Cellier, *Histoire générale des auteurs ecclésiastiques*, XIV, p. 1078 ; Darras, *Histoire de l'Église*, III ; Héfélé, *Histoire des Conciles*, VII.

gieux pour lesquels il avait souvent montré la plus bienveillante sympathie, mais il s'était fait représenter par son fils Louis VI. L'autel principal fut dédié à Notre-Dame; l'autel placé au-dessus de la confession ou des reliques de saint Benoît fut dédié à ce grand saint. Les saintes reliques furent transférées dans une magnifique châsse « richement élabourée d'or et de pierreries », au milieu desquelles resplendissait une escarboucle éblouissante offerte par le roi [1].

Dix-huit mois plus tard, l'évêque revint à Fleury pour célébrer les obsèques de ce généreux bienfaiteur. « J'aime saint Benoît, avait-il dit avant sa mort; j'ai toujours prié avec confiance ce miséricordieux patriarche des moines et je désire être enterré dans son église, sur les bords de la Loire. » Il était mort à Melun, le 29 juillet 1108. Louis se fit un devoir d'exécuter la volonté suprême de son père. Le corps du roi fut apporté sur les épaules des seigneurs depuis Melun jusqu'à Fleury. Son fils suivait le convoi tantôt à pied, tantôt à cheval. Lorsque le funèbre cortège fut arrivé sur le territoire de l'abbaye, les religieux le reçurent avec tous les honneurs dus à un roi de France; ils célébrèrent l'office des morts, et le corps, enfermé dans un simple cercueil, fut descendu dans un caveau préparé au milieu du chœur, un peu en avant de l'autel principal [2].

Aussitôt après les funérailles de son père, Louis VI vint à Orléans pour se faire sacrer par Daimbert, archevêque de Sens, assisté de ses suffragants ainsi que de l'évêque de Senlis, qui avait accompagné le corps de Philippe Ier à Fleury. L'archevêque de Reims crut devoir protester contre l'accomplissement de cette cérémonie dans la cathédrale de Sainte-Croix; mais on passa outre. Charles-le-Chauve, Eudes, et plus récemment Robert-le-Pieux, n'avaient-il pas déjà été sacrés à Orléans [3]?

Rentré ensuite dans son palais de Bourges, Louis VI ne perdit pas de vue le tombeau de son père. Afin que les religieux offrissent à perpétuité le divin sacrifice pour le repos de son âme, il abandonna au monas-

1. V. S. Guyon, I, 353; Lebeuf, I, 285; Clarius, Chronique citée dans la *Biblioth. hist. de l'Yonne,* II, 518; D. Ceillier, XIV, 1081; D. Rivet, *Hist. littéraire de la France,* t. X, p. 501.

2. Ce tombeau, écrivait Montfaucon au XVIIIe siècle, est le seul monument où l'on retrouve la figure du prince qui a réuni le Gâtinais et le Berry au domaine royal. Il a été ouvert le 16 juillet 1830. Le corps du roi y a été retrouvé intact, renfermé dans un cercueil de chêne, et enveloppé d'une étoffe de soie à fleurs.

3. La Province de Sens comprenait alors les évêchés d'Auxerre, Chartres, Meaux, Nevers, Orléans et Paris. (V. La Saussaye, *Annales,* lib. IX, p. 424; S. Guyon, I, 355, et Yves, de Chartres, ép. 70.)

tère tout ce qu'il possédait dans la forêt d'Orléans à Bouzy, Magny, Vieilles-Maisons, Chatenoy et Mézières. Il s'y réservait seulement le droit de chasse. Pour la célébration de l'anniversaire, il assura une rente de cent sous parisis à prendre, le jour de la Madeleine, sur son domaine de Châteauneuf, et plusieurs fois il vint lui-même à Fleury offrir, avec les religieux, ce témoignage de piété filiale à la mémoire de son père[1].

Au mois d'octobre 1110, l'abbaye de Fleury eut l'honneur d'être choisie pour être le siège d'un Concile. Le légat Richard y réunit les archevêques de Sens, de Reims, de Bourges et de Tours, avec plusieurs des évêques suffragants et des abbés de leurs diocèses. On y régla une question de discipline monastique qui s'était élevée entre l'abbaye de Saint-Pierre de Sens et l'évêque de Clermont. L'archevêque de Bourges profita de cette circonstance pour demander à entrer en communion de prières avec les religieux, et leur renouveler les titres de possession de l'abbaye sur diverses églises de son diocèse, telles que : Saint-Benoît-du-Sault, Saint-Pierre de Châteauneuf-sur-Cher, Saint-Martin de Sancerre, Saint-Maurice de Châtillon-sur-Loire, Notre-Dame de Vailly, Saint-Pierre de Poilly et Saint-Martin de Ménestréol-sur-Sauldre[2].

L'histoire des Conciles parle d'une réunion d'évêques qui eut lieu à Orléans, en 1126, sous la présidence de Humbault, archevêque de Lyon et légat du Saint-Siège. Les actes de ce Concile ont disparu[3].

Mais le plus grand honneur reçu par l'Église d'Orléans, durant l'épiscopat de Jean II, ce fut la visite d'Innocent II et de saint Bernard, au printemps de 1130. A la suite du Concile d'Étampes, qui mit fin aux troubles survenus dans l'Église après la mort du pape Honorius, Innocent II avait tenu à venir offrir au roi Louis VI l'expression de sa reconnaissance pour l'heureux résultat de cette assemblée. La rencontre du pape et du roi eut lieu près de l'abbaye de Fleury. Le roi et la reine de France, le front ceint du diadème, s'avancèrent au-devant du pape, suivis de leurs enfants et des officiers de la cour, au milieu d'une multitude innombrable accourue des lieux circonvoisins. Ils se prosternèrent avec respect devant le successeur de saint Pierre, et lui offrirent l'hommage de leur affection et de leur dévouement à l'Église. Le pape et le roi

1. V. Rocher, p. 273.— Il cite Raoul, évêque de Tournay; il a voulu dire évêque de Tours; D. Ceillier, XIV, 1080; *Gallia christiana*, VIII.
2. *Cartul. Floriac.*, fol. 149 et 69; Clarius, *Chronic.*, ap. *Biblioth. hist. de l'Yonne*, II, p. 528; *Art de vérifier les dates*, Conciles.
3. Héfélé, VII, 206.

se rendirent à l'église de l'abbaye, et les enfants de saint Benoît purent contempler le vicaire de Jésus-Christ et le grand abbé de Clairvaux agenouillés auprès du tombeau de leur père.

Comme souvenir de son passage à l'abbaye, le pape accorda aux religieux l'église de Sully-sur-Loire possédée alors par des chanoines. Il vint ensuite à Orléans, puis à Chartres et à Reims, où il sacra celui qui fut plus tard Louis-le-Jeune [1].

A côté de ces grands souvenirs qui intéressent la gloire de notre diocèse, rappelons maintenant quelques-unes des œuvres que la foi vive de cette époque se plut à multiplier pour le soulagement des pauvres et la sanctification des âmes.

Au retour des croisés de l'Orient, la lèpre avait fait son apparition en France. De nombreux asiles furent aussitôt bâtis parmi nous pour recueillir les malheureuses victimes. A Orléans, le roi Louis-le-Gros fonda un hospice de lépreux ou léproserie, sur un vaste terrain situé au nord de la ville, qui fut plus tard donné aux Chartreux (1112). Des établissements du même genre furent ouverts à Beaugency, Châteauneuf, Chécy, Saint-Hilaire, Chevillon, Mardié, Montargis, Saint-Brisson, Saint-Denis-de-Jargeau et Saint-Gondon.

Ce fut à cette époque que Louis-le-Gros donna à la maladrerie de Saint-Lazare d'Orléans la portion de l'église de Chécy dont il avait le patronage (1112). En 1129, l'évêque remit aux religieux de Pont-aux-Moines l'autre portion, qu'il avait retirée des mains des laïcs. Plus tard la première de ces portions devint l'église actuelle de Saint-Pierre ; l'autre demeura attribuée à celle de Saint-Germain jusqu'à l'époque de leur réunion [2].

L'Anjou, la Bretagne, la Tourraine, le Berry et le Poitou admiraient alors l'éloquence et les vertus du bienheureux Robert d'Arbrissel. A la suite du Concile de Beaugency, où il avait été à même de le voir, l'évêque d'Orléans offrit à ce saint prêtre, de concert avec son chapitre, un peu au delà du prieuré de Saint-Laurent-des-Orgerils, le lieu et l'église de Sainte-Marie-Madeleine-de-l'Hôpital où l'on recueillait les pauvres filles étrangères « pour s'y employer au service de Dieu ».

1. V. Rocher, p. 281 ; Tillemont, *Hist. de Citeaux*, II, p. 324 ; Suger, *Vita Ludovici*, VI.

2. Lottin, I, 92-99 ; Bardin, *Châteauneuf*, p. 120 ; Polluche, Ms. 434, p. 181 et 261 ; La Saussaye, *Annales*, 791 ; Pellieux, *Essais historiques sur Beaugency*, II, 288 ; M. de Beaucorps, *L'Assistance publique ; (Mémoires de l'Académie de Sainte-Croix*, t. II.)

Louis-le-Gros confirma cette donation en 1113, le pape Calixte II l'approuva, et ainsi fut fondé parmi nous le premier prieuré de Fontevrault, qui devint l'un des principaux de l'Ordre. Les princes l'honorèrent de leurs libéralités; le peuple lui confia ses enfants ; et sa prospérité fut telle, qu'avant la fin du douzième siècle notre contrée posséda trois de ses colonies : à Chaussy-en-Beauce ; au Chaumontois, près de Montereau, ou à l'abbaye-aux-Nonains ; et à Montgousson, sur la paroisse de Paucourt.

Le prieuré de la Magdeleine eut pour prieure, de 1191 à 1200, la plus jeune des filles de Pierre de France, Agnès de Courtenay. Les guerres du XVe siècle ruinèrent ses colonies [1].

A la suite de la réunion du comté du Gâtinais à la Couronne, la ville de Puiseaux fut dotée d'une maison de chanoines réguliers de Saint-Augustin. Louis-le-Gros y fit bâtir, de ses deniers, en l'honneur de la Sainte-Vierge, la magnifique église qui subsiste encore aujourd'hui (1112). Il se proposait d'y installer le chef-lieu des chanoines de Saint-Augustin. Mais, sur les instances d'Yves de Chartres, qui préférait voir le siège principal de ces religieux près de la capitale, il n'y établit qu'un prieuré dépendant de l'abbaye royale de Saint-Victor de Paris. Le succès obtenu par ces religieux à Puiseaux et à Beaugency détermina le roi à leur donner, en 1134, un nouveau prieuré à Ambert, près de Chanteau [2].

A l'autre extrémité du Gâtinais, le même prince bâtit aussi, en l'honneur de la Sainte-Vierge, une belle église à Lorris (1120). Il se plaisait beaucoup dans cette ville, disent ses historiens. Le château des Salles avait été bâti par son père ; et, jusqu'à Philippe-le-Long, la cour y résida souvent [3].

En Beauce, Bernard de Ponthieu, compagnon du bienheureux Robert d'Arbrissel, fonda le prieuré de Saint-Georges d'Épieds, en 1115. Au-dessus d'Orléans, saint Norbert, le fondateur des Prémontrés, établit, en 1120, le prieuré du Gué-de-l'Orme, près de Saint-Martin-d'Abbat ; et, vingt ans plus tard, un autre prieuré du même ordre était bâti à Saint-Nicolas-des-Laudes, près de Chilleurs.

1. V. *Hist. du prieuré de la Magdeleine-lèz-Orléans*, par M. L. DE VAUZELLES ; *Gallia christiana*, VIII ; *Archives départementales*.

2. *Gallia christiana ;* Jean DE TOULOUSE, *Fondation de l'abbaye de saint Victor*, p. 78.

3. Louis VI donna cette église aux religieux de Saint-Benoît-sur-Loire. L'acte fut ratifié par l'archevêque de Sens en 1138. La reine Constance et plusieurs enfants des rois avaient été inhumés dans l'ancienne église ; *Gallia*, XII ; DANIEL, III.

Les deux fondations religieuses les plus importantes de cette époque furent celles des Abbayes de la Cour-Dieu et de Fontaine-Jean.

L'éloquence et la vertu de saint Bernard excitaient alors l'admiration de l'Église. Déjà les diocèses de Châlons, d'Auxerre et de Langres avaient obtenu des religieux de l'ordre de Citeaux pour leurs grandes abbayes de La Ferté, de Pontigny et de Morimond. L'évêque d'Orléans possédait, sur le territoire d'Ingrannes, près du chemin qui relie les paroisses de Sully-la-Chapelle et de Courcy, un terrain pouvant convenir à des religieux agriculteurs. Il l'offrit à l'abbé de Citeaux, qui voulut bien y envoyer douze de ses confrères sous la conduite de l'abbé Amaury, en 1118. La chapitre de Sainte-Croix, de son côté, leur donna des terres, un pré et des bois adjacents. Dieu bénit cette œuvre : les religieux se multiplièrent; et, au bout de quelques années, la nouvelle abbaye put à son tour envoyer diverses colonies à Paris, au monastère de Notre-Dame-du-Val, devenu plus tard un prieuré de Feuillants; dans le diocèse de Bourges, à Loroy; et à Olivet, près de Romorantin; et plus tard à Cercanceau, à deux lieues de Nemours, dans le diocèse de Sens (1181) [1].

L'abbaye de Fontaine-Jean fut également donnée aux religieux de Citeaux par les seigneurs de Courtenay. Elle était située sur la paroisse de Saint-Maurice, au milieu de cette délicieuse vallée de l'Aveyron qui forme entre Châtillon-sur-Loing et Châteaurenard une des parties les plus pittoresques du diocèse. Le généreux fondateur, Milon de Courtenay, seigneur de Châteaurenard, Montargis et Courtenay, avait fait construire le monastère dans de larges proportions, avant de partir pour la Terre-Sainte, où il mourut.

Les dortoirs y continrent jusqu'à quatre-vingts cellules. L'église, dédiée à la Très-Sainte-Vierge, comme celle de la Cour-Dieu, put être citée comme un des plus beaux monuments du douzième siècle. Elle ne fut terminée qu'en 1133. Les religieux étaient entrés en possession le 20 mars 1124. Louis-le-Jeune, avant de partir pour la croisade, augmenta de son côté les libéralités des premiers fondateurs, en accordant aux religieux le droit de haute et basse justice sur tous leurs domaines. Les seigneurs de Courtenay se plurent à leur donner successivement des témoignages de leur bienveillance, et plusieurs d'entre eux furent inhumés dans leur église [2].

1. L. Jarry, *L'abbaye de la Cour-Dieu.*
2. D. Morin, *Hist. du Gastinais*, p. 207; Du Bouchet, *Histoire de la maison royale de Courtenay.*

Onze ans après la fondation de Fontaine-Jean, Louis VI voulut laisser aux religieux de Saint-Benoît un dernier gage de son affection, en leur donnant une chapelle située sur son domaine de Châteauneuf, et révérée depuis longtemps dans la contrée sous le nom de Notre-Dame-de-l'Épinoy.

Cette chapelle avait été bâtie, disait-on, par un ancien seigneur qui passait sa vie à servir Dieu et à faire du bien aux hommes. A la suite de plusieurs songes mystérieux, il avait rencontré, au milieu d'un fourré d'épines, une pierre antique habilement taillée qui représentait la Très-Sainte-Vierge portant dans ses bras l'Enfant-Jésus. Aussitôt il avait fait enlever les épines par ses gens, et la statue, dressée sur un piédestal rustique, était devenue l'objet de la vénération du pays. Une chapelle fut bâtie pour recevoir la statue et abriter les pèlerins. De nombreuses grâces avaient été obtenues aux pieds de cette pieuse image ; et la reconnaissance du peuple envers sa céleste bienfaitrice se plaisait à l'y désigner sous le doux nom de la Bonne-Dame. L'abbé de Saint-Benoît y établit un prieuré pour le service de la chapelle, et quelques religieux pour faire valoir les biens qui en dépendaient (1136). Plus tard, Louis VII fit élever, dans l'enceinte même du château, une petite chapelle dédiée à saint Jean-Baptiste, et le prieur de Notre-Dame fut en même temps chargé du service de cet oratoire[1].

Élie (1137-1146).

Sur ces entrefaites, la succession de Jean II fut ouverte. De déplorables divisions vinrent encore attrister notre Église. Saint Bernard écrivit même au pape Innocent II pour exciter sa compassion en faveur de « cette noble fille d'Israël, gisant dans la poussière et privée de ses plus chères espérances ». Enfin le clergé et le peuple réunirent leurs suffrages sur Élie, abbé de Saint-Sulpice de Bourges. Muni de lettres de recommandations de Pierre-le-Vénérable, il se rendit à Rome, et reçut l'onction sainte du pape, le 15 avril 1137.

A son retour de Rome, il régla une donation faite par Innocent II lors de son passage à Fleury : il mit les religieux de Saint-Benoît en possession de l'église collégiale de Saint-Ythier de Sully. Les Bénédictins y établirent un prieuré de leur ordre sans préjudice des droits acquis.

1. V. Bardin, *Châteauneuf*, p. 94; D. Leroy, Ms. de la Bibliothèque d'Orléans ; *Gallia christiana*, VIII.

Mais cette fondation ne paraît pas avoir obtenu de succès. Au bout de moins d'un demi-siècle, elle fit place à de nouveaux chanoines.

L'année suivante, Élie assista à la restitution de la terre de Chécy aux moines de Saint-Gervais; en 1140 et 1142, il donna l'église de la Conception d'Orléans aux chanoines réguliers de Saint-Jean de Sens, et celle de Janville aux moines de Saint-Martin-des-Champs. Le 6 mars 1139, Josselin, second abbé des Augustins de Notre-Dame de Beaugency, reçut du pape Innocent II une bulle qui lui confirmait la possession des prieurés de Saint-Firmin de Beaugency, Saint-Pierre de Vouzon, Marcilly, Lailly, Baule, Tavers, Villorceau, ainsi que ceux de Poisly et Prénouvelon. Diverses donations y ajoutèrent ensuite les églises de Charsonville, Huisseau, Messas, Courbouzon, Saint-Maclou, Vienne, Donnery et Dry[1].

La mesure la plus importante pour nos religieux à cette époque fut la nomination de l'abbé Macaire à Fleury. L'avenir de cette abbaye semblait menacé. Les sacrifices exigés par la construction de la basilique, les secours multipliés que le roi avait successivement réclamés pour le soutien de ses guerres contre la féodalité, les pillages sans nombre exercés par les seigneurs voisins des domaines, et plusieurs défauts de récolte avaient compromis les affaires temporelles de la communauté. La discipline et les travaux de la maison s'en ressentaient. Deux légats du pape vinrent examiner l'abbaye, et jugèrent à propos de mettre à sa tête un religieux de Cluny, nommé Macaire, qui avait déjà réformé les monastères de Long-Pont et de Morigny (1144). Le nouvel abbé justifia la prévision des légats. Il travailla à raffermir les propriétés de l'abbaye, augmenta ses revenus, ranima les études, réorganisa la bibliothèque en imposant une taxe annuelle pour la compléter; et, neuf ans après son élection, il put ajouter à sa gloire littéraire et administrative celle d'un dévouement sans bornes pour les pauvres, pendant l'affreuse disette de 1153. Il reçut alors jusqu'à 600 et 700 pauvres chaque jour; pour subvenir à leurs besoins, il vendit les vases sacrés de l'abbaye et un crucifix d'argent enrichi de pierres précieuses.

Au retour de son expédition en Orient, Louis-le-Jeune réclama de nouveaux subsides pour reconstituer le Trésor. L'abbaye de Fleury fut taxée à mille marcs d'argent. Les religieux ayant épuisé toutes leurs ressources en faveur des pauvres, l'abbé exposa la pénurie de sa mai-

1. V. *Gallia christiana*, VIII, et *Cartulaire de Notre-Dame de Beaugency*, par M. G. Vignat, XLIX.

son. Le roi agréa l'excuse et réduisit la taxe à trois cents marcs d'argent et 500 besants d'or. Pour payer cet impôt, l'abbé offrit deux chandeliers d'argent d'un très beau travail et un encensoir d'or. Il promit de mettre à la disposition du roi un second encensoir d'or après les fêtes de Pâques. Pour subvenir aux besoins de sa maison, l'abbé dut même recourir à la charité de puissants seigneurs ecclésiatiques et laïques tant en France qu'en Angleterre.

Le roi ne voulut pas rester en arrière : il prescrivit de consacrer l'argent offert par l'abbé à la réparation des bâtiments claustraux délaissés pour secourir les pauvres, et donna à l'abbaye plusieurs fiefs considérables qui se trouvaient dans la mouvance du Moulinet, bâti sous Louis-le-Gros par Blanchard de Lorris et cédé par ses enfants à l'abbaye de Saint-Benoît[1].

Cependant notre évêque prenait part au célèbre Concile de Sens qui condamna les erreurs d'Abailard en 1140 ; il était appelé à Vézelay pour y administrer le sacrement de l'Ordre, puis à Saint-Denis pour y consacrer un autel lors de l'inauguration de la basilique élevée par l'immortel Suger. Il consacra en 1140, dans sa ville épiscopale, l'église de Saint-Laurent nouvellement reconstruite et substituée à l'ancien monastère pour le service paroissial.

Vers le même temps, la cure de Saint-Germain de Sully fut réunie au chapitre de Saint-Ythier ; et les religieux de Saint-Victor de Paris, déjà établis à Puiseaux, à Beaugency et à Chanteau, furent appelés à Saint-Euverte. Mais des nuages vinrent tout à coup menacer la paix de l'évêque. Sur le conseil de saint Bernard, il rentra dans le calme du cloître, et Manassès de Garlande, neveu du doyen Étienne de Garlande, fut élu pour lui succéder[2].

Manassès de Garlande (1146-1185).

Manassés était abbé de Saint-Pierre-le-Puellier quand il fut appelé à l'épiscopat. « Pendant trente-huit ans, il montra, dit Lemaire, le cœur d'un saint et la main d'un roi par les libéralités qu'il répandit dans son Église. » Citons tout d'abord le zèle avec lequel il s'occupa de la réor-

1. 1155. — V. Rochèr, *Hist. de l'abbaye*, p. 288, etc.
2. Le continuateur des Bollandistes, après Polluche, assigne l'année 1145 pour l'arrivée des chanoines réguliers de Saint-Victor à Saint-Euverte, t. III de septembre, col. 61, annot. 6. La *Gallia christiana* donne la date de 1140.

ganisation des paroisses de son diocèse. Beaucoup d'églises étaient tombées dans les mains des laïques, et l'évêque n'avait plus guère sur elles qu'un droit de visite très restreint. Manassès profita du mouvement religieux imprimé dans toute la France par les prédications de la seconde croisade pour retirer des mains laïques les églises ou leurs dépendances qui s'y trouvaient engagées. Il agit ainsi en faveur des paroisses de Guignonville et de Vrigny, qu'il donna au Chapitre de Sainte-Croix. Il dut recourir à l'excommunication pour déterminer le seigneur Hugues de Mont-Barres à renoncer aux droits qu'il prétendait sur l'église Saint-Martial de Châteauneuf. L'obstiné seigneur se rendit avant de partir pour la croisade. Hugues de Bazoches agit plus spontanément. Avant de prendre part à l'expédition de Louis VII en Orient, il céda à Manassès, de concert avec sa femme et son frère, tous les droits qu'il avait sur l'église de Bazoches, dans le fief d'Adam de Chailly ; et l'évêque en gratifia les religieux de Janville. Les églises de Baccon, de Loury, de Rebréchien et de Chilleurs revinrent par la même voie au Chapitre de Sainte-Croix, qui fut doté aussi, en 1171, des églises d'Outarville et de Gidy.

L'abbaye de Saint-Mesmin fut confirmée dans le patronage de La Chapelle-Saint-Mesmin, des églises de Jouy-le-Potier, Mézières, Vannes, Ligny-le-Ribault, la chapelle de Notre-Dame-des-Miracles d'Orléans, l'Alleu-Saint-Mesmin, l'église de Saint-Mesmin, près de la collégiale de Saint-Aignan, et Saint-Hilaire (1143-1168).

L'église de Saint-Maclou, bâtie en 878 à l'ouest de l'enceinte d'Orléans, fut donnée, en 1150, aux chanoines de Beaugency. Bucy-le-Roy fut érigé en paroisse et confié aux chanoines de Saint-Victor (1169). Les cures de Toury et de Tivernon furent données à l'abbaye de Saint-Denis qui possédait déjà le patronage des églises de Beaune, Juranville, et Saint-Loup-les-Vignes (1168).

L'abbaye ruinée de Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle fut abandonnée aux moines de Marmoutier, en 1149, par Symon de Beaugency ; et la donation en fut ratifiée peu après par l'évêque, le pape et le roi [1].

Le chapitre de Jargeau fut l'objet des faveurs toutes particulières de

1. *Gallia christiana*, VIII, c. 1502-1515 ; La Saussaye, Bardin, *Châteauneuf*, p. 11 ; G. Vignat, *Cartulaire de Notre-Dame de Beaugency*, XLVI ; Polluche, Ms. 434, p. 169. — La donation du monastère de Bonne-Nouvelle fut ratifiée par l'évêque en 1149. L'acte en fut contresigné par le doyen du chapitre de Sainte-Croix, Simon Ier, successeur de Étienne de Garlande ; *Gallia*, VIII, c. 1052.

Manassès. Ce chapitre avait été dès le principe une communauté de missionnaires destinés à évangéliser la contrée. A l'époque de l'Invention de la vraie Croix par sainte Hélène, ces missionnaires avaient fait construire, sur cette partie du val de la Loire, une église qui porta jusqu'au XIIe siècle le titre de Sainte-Croix de Jargeau, et qui est regardée avec raison comme une des plus anciennes du diocèse.

Après les pillages et les ruines de tous genres accumulées par les Normands, la petite communauté religieuse avait été transformée en chapitre séculier. La haute tour romane qui domine le val orléanais fut alors élevée en tête de l'église. Les reliques de saint Vrain, évêque de Cavaillon, ayant été apportées des bords de la Durance à Jargeau, à la suite des troubles du XIe siècle, les chanoines bâtirent, pour les recevoir, un chœur digne de rivaliser avec les splendides constructions de cette époque.

Quand cette œuvre fut achevée, Manassès vint en faire la dédicace solennelle, le 26 juin 1150. Il plaça la nouvelle église et son chapitre sous le patronage de saint Vrain; il institua une fête solennelle en mémoire de la translation de ses reliques; et, comme seigneur de la ville, il établit en faveur des pèlerins une foire demeurée célèbre dans toute la contrée[1].

Pour former la couronne d'honneur de ce chapitre, il lui donna le patronage de neuf églises qu'il put alors retirer des mains des laïques : Saint-Denis-de-l'Hôtel, Saint-Cyr, Darvoy, Férolles, Sigloy, Viglain, Villemurlin et Pierrefitte-sur-Sauldre. L'église de Saint-Martial lui fut aussi attribuée à la charge de la transporter de la Ronce, où elle était alors, au centre de la population qui s'était agglomérée près de l'habitation royale de Châteauneuf. Un peu plus tard, ce chapitre reçut le patronage des églises de Dampierre et de Nouan-le-Fuzellier.

L'église de Saint-Pierre de Courtenay s'élevait en même temps par les soins de Guillaume de Courtenay. Avant son départ pour la seconde croisade, ce seigneur y joignit un monastère où furent placés huit religieux de Cluny « chargés de faire l'aumône en son nom, trois fois la semaine, à tous les pauvres qui se présenteraient ». Guillaume partit ensuite pour l'Orient. Il y mourut en 1148. Son corps fut ramené à l'abbaye de Fontaine-Jean par son frère Renaud qui l'avait accompagné,

1. *Cartulaire du chapitre de Saint-Vrain;* F. CHESNEAU, Ms. 271, p. 49; Claude ÉTIENNOT, *Antiquitates Benedictinæ*, ms. de la Bibliothèque nationale, fonds latin, nº 12739.

et dont la fille aînée eut l'insigne honneur d'épouser Pierre de France, sixième fils de Louis-le-Gros (1150) [1].

L'ancienne abbaye de Saint-Symphorien ou de Saint-Samson, près de l'enceinte nord-ouest d'Orléans, fut transformée vers la même époque en collégiale régulière, pour recevoir des chanoines du Mont-Sion suivant la règle de saint Augustin. Louis-le-Jeune avait admiré leur vie en Palestine. A son retour de la croisade, il les établit à Orléans (1152) [2].

L'évêque Jean II avait doté le chapitre de Saint-Pierre-le-Puellier, au moment de la première croisade, en lui rendant les biens de l'ancienne abbaye tombés en mains laïques. Manassès gratifia de même le chapitre de Saint-Avit dont il était abbé, en érigeant en paroisse, un peu après la seconde croisade, la terre d'Acquebouille, près de Faronville, pour laquelle Louis VII avait donné des lettres de pariage en 1142, et en lui confiant le patronage de l'église d'Avaray, retiré des mains du seigneur qui le possédait (1174). Un peu plus tard, les chapitres de Romorantin et de La Ferté-Aurain excitèrent aussi sa bienveillante sollicitude : le premier fut honoré d'une bulle du pape Alexandre III, en 1176 ; le second reçut de Bouchard de Meung, seigneur de La Ferté, en 1184, la confirmation de toutes les fondations qui lui avaient été faites par ses prédécesseurs [3].

En 1114, Louis-le-Gros, sur la demande de son chancelier Étienne de Garlande, avait accordé au chapitre de Saint-Aignan le droit d'établir deux foires à l'époque des deux fêtes du saint, en été et en hiver, et celui d'exercer la justice ordinaire ou extraordinaire et tous les droits domaniaux, dans l'intérieur de la ville, les faubourgs et la banlieue, depuis la veille de ces fêtes jusqu'au lendemain après complies. En 1174, sur la demande de la reine Adèle, Louis VII, par une charte signée à Boiscommum, donna au même chapitre, en échange d'une terre sise au comté d'Étampes, la seigneurie d'Artenay et de ses dépendances [4].

En 1170, le baron de Sully « pour le salut de son âme et de celles de ses parents, » accorda, de son côté, aux moines de Saint-Gondon, le droit d'établir une foire, le 18 octobre, jour de la fête du saint [5].

1. Berton, *Histoire de Courtenay*.
2. V. la charte de fondation dans les savantes recherches de M. de Vassal, sur le *Collège d'Orléans*, p. 6.
3. Polluche, ms. 434 ; M. Dupré, Romorantin, *Mém. S. A.*, XIV, 47 ; G. Vignat, *Cartulaire de Saint-Avit*.
4. Hubert, *Antiquitez*, p. 165, et preuves, 83.
5. Marchegay, *Cartulaire de Saint-Gondon*, p. 33.

Vers le même temps, Manassès donna au chapitre de Saint-Euverte le prieuré du Gué-de-l'Orme, occupé depuis une cinquantaine d'années par les disciples de saint Norbert, ainsi que celui de Saint-Nicolas de Chilleurs, et les églises de Saint-Martin d'Abbat et Mareau-au-Bois.

En 1178, un prêtre nommé Henry donna également à saint Euverte l'église de Saint-Donatien que Brice, évêque de Nantes, son parent, avait reçue quelques années auparavant de la munificence de Louis VI (1123-1178). Enfin, en 1197, cette abbaye reçut de Philippe-Auguste le prieuré de Franchard, sur les confins de la Beauce, du côté d'Étampes, pour deux religieux de la maison ou autres qui obéiraient à l'abbé, conformément à la règle de saint Victor [1].

Les cartulaires de la Cour-Dieu et de Fleury gardent aussi le souvenir de diverses libéralités de l'évêque envers ces abbayes [2].

Montargis élevait alors son église de la Madeleine ; et près du château-fort bâti par Pierre de Courtenay, son fils faisait construire une église dédiée à la Sainte-Vierge avec une chapelle de Saint-Ginefort où Louis VII établit un prieuré d'Augustins. Guillaume de Tourcy, évêque d'Auxerre, faisait bâtir en même temps la belle église d'Ouzouer-sur-Trézée, en l'honneur de saint Martin ; et les religieux de Ferrières achevaient la construction de leur basilique de Saint-Pierre et de Saint-Paul. Le pape Alexandre III, qui était alors en France, vint à Ferrières, le 29 septembre 1163 : il consacra lui-même cette splendide église, et gratifia ses pèlerins d'une indulgence d'un an et quarante jours, indépendamment des trois grands pardons accordés par saint Grégoire.

En même temps que se multipliaient ces constructions et ces fonda-

1. Hubert, ms. 436, p. 141.

2. Le mandement de 1077, confirme à l'abbé de Fleury le droit de nommer aux églises de Fleury, Guilly, Tigy, Neuvy, Saint-Martin-d'Abbat, Dampierre, Fleury-aux-Choux, Chanteau, Saint-Benoît-du-Retour, Vitry, Tillay, Bouzy, Bouilly, Buzonville, Bouzonville, Yèvre-la-Ville et le Châtel, Saint-Aignan-le-Jaillard, Bray, Saint-Aignan-des-Gués, Châteauneuf, Germigny, Saint-Gervais et Saint-Protais, et aux chapelles de Saint-Benoît. — L'archevêque de Sens assurait en même temps à l'abbaye la présentation des églises de Montbarrois, Oussoy, Montereau, Presnoy, Châtenoy, Vieilles-Maisons, Étampes, Villiers-Saint-Benoît, Dracy, Duison et Lorris. — L'abbé Bozon avait reçu, en 1110, de l'archevêque de Bourges, la confirmation des églises de Saint-Martin, de Sancerre (D. Chazal, *Hist. c.* Fl. I), Saint-Maurice-de-Châtillon, Saint-Pierre-de-Poilly, etc.. (V. L'*Abbaye de la Cour-Dieu*, par L. Jarry, pp. 182 et 188 ; D. Chazal, *Hist. mon.* Fl. t. 1 ; Polluche, ms. 434.)

3. Saint Grégoire avait accordé aux pèlerins de Ferrières une indulgence plénière et la participation aux bonnes œuvres de la dite église, pour le lundi de Pâques, le dimanche avant l'Ascension, et le jour de la fête de saint Pierre et saint Paul. — Six de ses successeurs confirmèrent cette insigne faveur. (D. Morin, p. 740.)

tions, le chapitre cathédral élevait de son côté, pour le service des malades, son infirmerie ou sa maison-Dieu, comme on disait alors, et les grands seigneurs partaient pour la seconde croisade.

La ville d'Orléans possédait depuis longtemps déjà, près de Saint-Aignan, un hospice dédié à saint Serge, et près de Sainte-Croix un autre hospice bâti par Théodulfe, avec l'hôtel de la Madeleine sur les bords de la Loire, au delà de Saint-Laurent, pour les pauvres filles étrangères, et la maladrerie de Saint-Lazare élevée en 1112 au nord des remparts. En 1127, le chapitre avait bâti sur une portion de terrains dépendant de l'Évêché, au nord de la cathédrale, plusieurs maisons destinées à servir d'infirmerie. Grâce à l'initiative et aux libéralités du doyen Étienne de Garlande, frère du sénéchal Guillaume de Garlande, sénéchal lui-même après la mort de son frère et chancelier du roi Louis-le-Gros jusqu'à la mort de ce prince, cette infirmerie put être ouverte aux pauvres malades et transformée en Hôtel-Dieu. Avant de mourir, l'illustre doyen lui donna une partie de ses biens (1149)[1].

Pour soutenir cette œuvre naissante, Louis VII donna aux religieux préposés au service des malades le droit de prendre chaque jour une charretée de bois dans ses forêts près d'Orléans (1150) ; Philippe II donna ensuite à cette maison la porte Parisis avec les droits afférents ; et, au commencement du XIV[e] siècle, Charles-le-Bel exempta ses biens de toutes charges.

En 1170, le chapitre attribua au soulagement des pauvres malades de l'Hôtel-Dieu le revenu intégral de deux de ses prébendes qu'il inscrivit en tête de la mense capitulaire sous le nom de Jésus-Christ, honoré ainsi comme premier chanoine de la cathédrale. L'année suivante, l'évêque Manassès donna à cet établissement sa métairie du moulin d'Ardret, près de Chanteau, avec les terres et bois en dépendant. Puis prêtres, chanoines et généreux laïcs travaillèrent à l'envi à compléter par leurs libéralités le service de cette maison. Qu'il nous suffise de rappeler ici la cession de la jolie ferme de Mamonville faite aux frères de l'Hôtel-Dieu, en 1173, pour punir la folie d'un fils ingrat ; le droit de patronage de l'église d'Oison abandonné à l'hospice, en 1180, par le chanoine Algrain le Bouteiller, à la charge de quelques prières pour l'âme de son frère ; la donation de la métairie de Noras, sur la paroisse de Saint-Martin-du-Loiret (Olivet) faite, en 1200, par le chevalier Droco

1. *Gallia christiana*, VIII, c. 1052.

et Ranchia sa femme; et celle de la terre de Gidy faite par le sous-doyen du chapitre, Henri Le Viste, pour l'établissement d'une « apothicairerie des pauvres, » avec médecin et chirurgien pour les visiter [1].

La seconde croisade avait admiré les exploits des frères Guillaume et Renaud de Courtenay, de leur neveu Joscelin III, mort sénéchal de Jérusalem après dix ans de captivité, de Hugues de Mont-Barres, de Châteauneuf, de Landry, seigneur de Meung, et du seigneur de Gien, Guillaume III, devant Antioche et Jérusalem. Elle fut suivie, parmi nous, du Concile de Beaugency et de l'établissement des chevaliers de Saint-Lazare à Boigny.

La convocation du Concile de Beaugency fut déterminée par la légèreté de la reine Éléonore d'Aquitaine pendant et depuis son séjour en Orient. Après la mort de Suger, les archevêques de Sens, Reims, Rouen et Bordeaux s'y rendirent avec leurs suffragants et plusieurs prélats et grands seigneurs du royaume (18 mars 1152). L'évêque de Langres exposa les griefs du roi contre la reine; l'archevêque de Bordeaux invoqua la nullité du mariage en se fondant sur un empêchement dirimant de parenté. Ce dernier fait ayant été prouvé, la reine, qui n'avait que deux filles, dut quitter la cour. Elle s'allia deux mois après au duc de Normandie et lui donna la Guyenne, l'Anjou, le Maine et la Touraine. Le roi, de son côté, épousa Constance, fille d'Alphonse VII, roi de Castille, dans la cathédrale d'Orléans, et la fit couronner reine par l'archevêque de Sens. Il logea avec sa jeune épouse au Châtelet, et ils y reçurent les principaux habitants [2].

Deux ans plus tard, Louis VII établit en France les chevaliers de Saint-Lazare, dont il avait admiré le dévoûment pour le soulagement des malades et la défense de la foi pendant son séjour en Palestine. Il leur confia la direction des maladreries de son royaume, et fixa leur résidence principale au château royal de Boigny-les-Barres, près d'Orléans, entre la rivière de la Bionne et la forêt [3].

Ces chevaliers suivaient la règle de saint Augustin, et faisaient vœu

1. V. Bellu, *Archives de la Charité*; Ed. Michel, *Inscriptions de l'archidiaconé d'Orléans*, Épitaphe de Henri Le Viste, décédé le 1er novembre 1492.

2. V. La Saussaye, l. X, vii; S. Guyon, p. 396; Polluche, ms. 461 *bis*, t. I, p. 128. — Le second mari d'Éléonore, fut moins patient que Louis VII. Fatigué de ses allures, il la fit enfermer seize ans. Après la mort de Henri II et l'avènement de son fils Richard au trône d'Angleterre, elle recouvra la liberté et vint mourir à Fontevrault dans la piété et le repentir.

3. V. Helyot, *Hist. des Ordres religieux*; M. Rocher, *Recherches historiques sur la Commanderie de Boigny*; E. Vignat, *Les Chevaliers de Saint-Lazare*.

de dévoûment envers les pauvres lépreux et malades. En 1254, après la septième croisade, saint Louis, sur leur demande, transféra à Boigny le siège du grand-maître de l'ordre, et le chapitre des commandeurs et prieurs s'y tint tous les trois ans.

La Commanderie fut alors dotée d'un oratoire qui reçut le nom de Sainte-Chapelle de Boigny, et plusieurs grands-maîtres y reposèrent après leur mort. L'histoire nous a gardé les noms de Thomas de Sainville, issu d'une noble famille de Beauce; d'Adam de Veau qui obtint du pape Jean XXII, pour les frères de Saint-Lazare, l'exemption de la juridiction des Ordinaires; de Jean de Paris mort en 1349; Pierre des Ruaux, un des défenseurs d'Orléans en 1429; et Jean de Levis qui convoqua à Boigny en 1558, un chapitre général où se trouvèrent réunis des chevaliers de toute l'Europe.

Les chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem furent établis à Bonneville, à Acquebouille, près de Toury, et à l'hôpitau de Courtenay vers la fin du XIIe siècle. Ils vinrent un peu plus tard à Orléans. Par lettres datées de Sully (1199), Philippe-Auguste leur donna la chapelle du Saint-Sauveur bâtie sur l'emplacement de l'ancienne synagogue des Juifs à la suite de leur expulsion de France en 1182, et occupée depuis par des chanoines [1].

Les Templiers ou Chevaliers de la Croix-Rouge reçurent de leur côté l'église de Saint-Marc. Un titre de 1213, conservé au fonds de leur commanderie, montre que cette église leur appartenait dès cette époque. En 1214, le chevalier Archambault, de Saint-Gondon, leur donna la terre franche assise sur la Loire que Séguier tenait alors de lui. Comme les hospitaliers de Saint-Jean, « ils pratiquaient dans leurs hostelz les œuvres de charité, particulièrement envers les voyageurs, selon les règles de leur ordre [2]. »

1. V. l'*Inventaire de l'Ordre* aux Archives départementales du Loiret; BERTON, *Courtenay,* 37; *Mémoires de la Société archéologique de l'Orléanais*, t. VI et XVIII. — La paroisse de Ramoulu devint alors un prieuré de l'Ordre de Saint-Jean dépendant de la commanderie d'Étampes. Des prêtres de l'Ordre la desservirent jusqu'au XVIe siècle.

2. Les Frères hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, fondés en 1048 pour l'assistance des Pèlerins, prirent de grands développements après la première croisade. Ils portaient une robe noire rehaussée d'une croix blanche à huit pointes. Une partie de leurs affiliés s'arma pour la défense de la conquête, en 1118, et reçut le nom de Chevaliers du Temple. Ceux-ci portèrent une robe blanche avec une croix de laine rouge sur le cœur.

La diffusion de la lèpre donna lieu, vers le même temps, à la création d'établissements desservis par des Frères qui se dévouaient au soin des malheureux lépreux

En 1169, Guillaume, abbé des chanoines réguliers de Saint-Jean de Sens, fonda un prieuré d'Augustins à Flotin, sur le territoire de la paroisse actuelle de Nibelle, près de Boiscommun. Le pieux fondateur avait été chevalier. Ami de la solitude et des austérités de la vie religieuse, il vint se retirer dans cette partie de la forêt d'Orléans, avec plusieurs de ses confrères, et ils s'y dévouèrent à la pénitence. Le bienheureux Guillaume mourut en odeur de sainteté en 1180, laissant une fondation qui étendit ses rameaux sur vingt paroisses des diocèses de Sens, d'Auxerre et d'Orléans [1].

Vers le même temps, la vallée de Lenche, entre Châteauneuf et Saint-Denis, devenait une Thébaïde pour un des grands officiers de la cour de Louis-le-Jeune. Sévin avait accompagné plusieurs fois le monarque à Châteauneuf. Il avait vu de près les religieux de Fleury. Plein d'admiration pour le grand patriarche de la vie cénobitique, il avait dit adieu à la cour et au monde pour s'enfermer dans une des cellules du cloître. Puis désirant de plus en plus vivre inconnu, loin des hommes et seul avec Dieu, il était venu planter sa tente à l'ombre des bois qui abritaient la source de la petite rivière de Lenche. Mais cette retraite n'était pas assez déserte pour que le monde n'entendît pas parler des vertus du solitaire

ou *ladres*, comme on disait alors. Ils reçurent le nom de Chevaliers de Saint-Lazare et se distinguèrent des précédents par la croix verte. — La charité créa aussi des Sœurs hospitalières de Saint-Lazare pour les femmes lépreuses. — L'Ordre comprenait trois classes : des prêtres pour les fonctions ecclésiastiques ; des chevaliers, pour aller à la guerre ; des frères et des sœurs pour aider les chevaliers dans les hopitaux auprès des malades ou des pèlerins. Ils reçurent l'administration des léproseries ou maladreries de France, ne dépendant pas des abbayes ou des chapitres.

1. Le costume de ces religieux se composait d'une soutane de serge blanche et d'un scapulaire de même couleur avec un surplis de lin. Hors de l'église, ils portaient un manteau noir par dessus le scapulaire. — Flotin dépendait de l'abbaye de Saint-Jean de Sens. Parmi les prieurés qui furent successivement groupés autour de cette maison, et dont les titulaires étaient nommés par le prieur de Flotin, qu'il nous suffise de rappeler : Saint-Fiacre de la Bussière, fondé en 1212 par Étienne, seigneur de Feins, et Jean de Beaumont ; Saint-Fiacre de Briarre (Dimancheville), fondé en 1245 par Geoffroy de la Chapelle, grand panetier de France, avec charge de desservir la léproserie de Saint-Nicolas ; Saint-Fiacre de la Fontaine, près Gien ; l'Étouy, près d'Angerville ; Saint-Savinien-de-Dullot, à Châteaurenard ; Notre-Dame-des-Gués et Notre-Dame-des-Cormiers, près de Nemours ; Sainte-Véronique, près de Chevannes ; La Ronce, à Ferrières ; Sainte-Catherine-de-Mercy à Pannes ; Notre-Dame d'Amilly ; Saint-Caprais, à Châtillon ; Rosoy-le-Vieil ; Saint-Sulpice, à Soisy-Malesherbes, et Saint-Thomas du Gué-de-l'Orme, près de Saint-Martin-d'Abbat. — La guerre de cent ans prépara la ruine de Flotin.

Voir l'intéressante étude sur *Flotin*, publiée en 1869 par M. René de Maulde, dans les *Mémoires de la Société d'agriculture, sciences, belles lettres et arts d'Orléans*.

qui l'avait choisie. Il eut bientôt des admirateurs et des disciples. L'évêque Manassès érigea en monastère l'humble cellule de l'ermite, et nomma Sévin abbé de Lenche (1169). De concert avec le chapitre de sa cathédrale, il lui donna pour lui et ses successeurs une certaine quantité de terres situées autour du petit ruisseau, avec permission d'y établir un étang, un aqueduc et un moulin, à la charge d'offrir seulement quatre livres de cire sur l'autel de Sainte-Croix pour la fête de l'Exaltation. Sévin organisa son petit monastère d'après la règle de saint Benoît. Mais appelé en 1169 à devenir abbé de la Cour-Dieu, il y transporta ses religieux, et la maison de Lenche ne fut plus qu'une petite ferme exploitée au profit de l'abbaye [1].

Treize ans plus tard, l'abbaye de Fleury faillit devenir la proie des flammes par suite de l'imprudence d'un des serviteurs d'Agnès de France qui s'arrêta à Saint-Benoît en allant épouser l'empereur de Constantinople. Ce valet avait jeté de l'huile sur le feu de la cuisine pour l'activer, et en quelques instants l'incendie s'était répandu dans le cloître, jusqu'à la basilique. En même temps le prieuré de Saint-Sulpice de Lorris, qui appartenait aux Bénédictins depuis 1144, était aussi incendié. Afin de réparer toutes ces ruines, les religieux obtinrent du pape Urbain III l'autorisation de faire des quêtes dans la contrée.

Les Bénédictins du prieuré de Notre-Dame de Semoy avaient commencé en 1145, sur les bords de la Loire, la construction de l'église de Saint-Jean-de-Braye où ils se proposaient de transporter leur résidence. Louis VII les autorisa également à quêter pour recueillir les ressources nécessaires à l'achèvement de cette église.

L'année 1182 fut signalée par une manifestation extraordinaire de la présence réelle de Jésus-Christ dans le sacrement de l'autel. « On était au mois d'août, dit un chroniqueur contemporain, un jour de dimanche, près de la fête de Saint-Laurent, un prêtre célébrant la messe dans la ville d'Orléans avait consacré deux hosties dont l'une devait être reçue à la sainte Communion et l'autre conservée pour l'adoration du peuple. Après la récitation du *Pater,* comme il se préparait à rompre l'hostie qu'il se proposait de recevoir, ce prêtre remarqua qu'elle était devenue toute rouge et que du sang en distillait le long de ses doigts. Il remit

1. V. Bardin, *Châteauneuf*, p. 99. — M. Jarry, *Abbaye de la Cour-Dieu*, p. 42, dit que Sevin devint abbé du Gué-de-l'Orme en 1171 ; en 1175, il se retira avec quelques compagnons au Gué de Chapes-en-Bois, près Lorris ; douze ans plus tard, Sévin et les Bons-Hommes de Chapes s'incorporèrent à l'abbaye de Fleury.

promptement l'hostie sur le corporal, et, l'ayant posée en trois endroits, il vit le corporal ensanglanté par trois marques rondes de la grandeur de l'hostie. Le prêtre, fort étonné de ce prodige, demeurait comme ravi en extase à la vue d'un tel spectacle. Celui qui le servait s'approcha de l'autel pour reconnaître la cause du retard, et ne put s'empêcher de s'écrier pour appeler les assistants à contempler cette merveille. Le prêtre acheva le saint sacrifice en consommant l'autre hostie. Le peuple accourut de toutes parts pour voir l'hostie miraculeusement changée et le sang répandu sur le corporalier. Le roi Philippe-Auguste, qui était alors près d'Orléans, vint aussi contempler cette merveille divine. Tous admirèrent l'hostie changée en forme de chair meurtrie et le corporal empourpré d'un sang miraculeux que Dieu avait daigné faire paraître pour confirmer la foi à la présence réelle du corps et du sang de Jésus-Christ dans l'Eucharistie [1]. »

L'évêque Manassès de Garlande mourut le 25 octobre 1185, et fut inhumé dans le chœur de l'église de Saint-Euverte.

Pierre Ancelle (1185). — **Henri de Dreux** (1186).

Le successeur de Manassès de Garlande fut Pierre-Ancelle de Gournay. Il était son cousin germain. Son épiscopat fut court. Il ne nous est guère connu que par deux lettres de Pierre de Blois et d'Étienne de Tournay sur les affaires du temps. Pierre de Blois l'entretient sur la croisade que les succès de Saladin en Orient rendaient de plus en plus imminente. L'évêque de Tournay voyait sa vieillesse attristée par un conflit survenu entre lui et les moines de Saint-Bertin. Il le priait donc de venir y mettre fin. On pense qu'il se rendit à son appel et qu'il mourut peu de temps après son retour. L'ancien nécrologe de Sainte-Croix fixe le jour de sa mort au 18 juin 1186. Tout porte à croire qu'il fut inhumé à Saint-Euverte [2].

Henri de Dreux ne tarda pas à lui succéder. Petit-fils de Louis-le-Gros par son père Robert, comte de Dreux, il était archidiacre de Brabant, dans le diocèse de Cambrai, quand il fut nommé évêque d'Orléans (1186).

1. *Chronic.* de Saint-Marien d'Auxerre (1181) ; Vincent de Beauvais, *Speculum historiale*, l. XXIX, c. 24 ; La Saussaye, *Annales*, p. 461 ; S. Guyon, I, 412 ; Lemaire, p. 51.

2. Ch. La Saussaye, *Annales*, p. 463 ; Étienne de Tournay, *Epistola*, 227 ; Polluche, ms. 435 et ms. de l'abbé Dubois, à la Bibliothèque d'Orléans ; *Archives du chapitre de Sainte-Croix*, R. I, p. 431.

Son patronage fut utile pour défendre les propriétés ecclésiastiques contre les déprédations que les seigneurs et les hommes d'armes multipliaient sous prétexte de départ prochain pour la croisade. Il montra une bienveillante libéralité envers le chapitre de Sainte-Croix où il fonda son anniversaire, et envers celui de Meung où il établit une prébende de chantre.

A la suite de la prise de Jérusalem par Saladin, et de l'affreux désastre de Tibériade qui livra au fer des Sarrasins cent mille chrétiens commandés par l'infortuné Guy de Lusignan, il prit part au Concile de Paris qui décida la troisième croisade. Pour subvenir aux frais de cette entreprise, l'assemblée, composée des archevêques, évêques et barons de tout le royaume, régla qu'on prendrait la dîme des biens meubles de tous ceux qui ne feraient pas partie de l'expédition, et celle du revenu de tous les biens ecclésiastiques pendant un an (1188).

En même temps le pape Clément III adressait une bulle à Milon, prieur de Pont-aux-Moines, pour lui confirmer la possession de l'église de Courcy.

Avant de partir pour la Terre-Sainte, Philippe-Auguste prit sous sa protection un établissement de charité fondé sous le nom d'Aumône de Saint-Aignan, par un chanoine d'Orléans nommé Bertier; il établit quatre prudhommes à Orléans pour administrer les affaires de la commune, et confia la régence du royaume à la reine Adèle, sa mère, de concert avec Guillaume, archevêque de Reims, son oncle, et l'évêque de Paris, Maurice de Sully (1190). Pierre II, seigneur de Courtenay, et le comte de Gien, Guillaume IV, fidèles héritiers des traditions de leurs prédécesseurs partirent avec le roi. Guillaume prit une part active aux luttes sanglantes qui amenèrent la prise de Ptolémaïs et y trouva une mort glorieuse. Ses soldats rapportèrent son étendard à Gien. Au retour de la croisade, Philippe-Auguste donna aux moines d'Ambert la petite église de Sainte-Marie de Chanteau qui servait alors de chapelle royale pendant les séjours de la cour dans cette partie de la forêt (1198). Le roi d'Angleterre, de son côté, fit retenir en prison le frère de notre évêque, Philippe, évêque de Beauvais. Dès qu'il en fut informé, Henri partit pour Rome afin d'obtenir du pape la délivrance de son frère. Mais il eut la douleur de ne pouvoir arriver jusqu'au successeur de saint Pierre. Il mourut en route, et fut inhumé à Sienne [1].

1. Michaud, *Bibliothèque des croisades*, t. II; L'abbé Berton, *Histoire de*

Le XIIe siècle touchait à sa fin. Les monuments qu'il nous a laissés à Beaugency, à Bellegarde, à Puiseaux, à Lorris, à Jargeau, à Saint-Benoît, à Châteaurenard et à Montargis, les fondations charitables qu'il a multipliées montrent encore aujourd'hui la vigueur de sa foi et la noblesse de ses conceptions. Terminons le tableau que nous en avons tracé en rappelant le souvenir de quelques-uns de nos compatriotes qui s'y sont distingués, et la part qu'ont prise nos pères au mouvement d'émancipation qui caractérise cette période.

§ I. — ILLUSTRATIONS ORLÉANAISES DU XIIe SIÈCLE.

L'abbaye de Saint-Benoît nous offre les premiers maîtres dont le nom a mérité d'arriver jusqu'à nous. A leur tête marche Raoul Tortaire, historien et poète, né à Gien en 1063, élevé à Fleury et devenu un de ses professeurs les plus distingués. Il continua le livre d'Aimoin et d'André sur les *Miracles de saint Benoît* jusqu'en 1114, et entreprit même de mettre en vers les récits de ses prédécesseurs. Il nous a laissé en outre onze petits poèmes et un éloge de saint Maur qui commence par des vers en l'honneur de Platon, de Cicéron-le-Disert, et du rigide Caton. Hugues de Sainte-Marie reprit sa plume, après sa mort, pour nous transmettre la suite des miracles et écrire un traité de la puissance royale. L'abbé Macaire favorisa l'étude du grec par la composition d'un lexique.

Le moine Clarius se dévoua à l'étude de l'histoire : après avoir passé quelque temps à Fleury, il alla à Saint-Pierre-le-Vif de Sens où il écrivit le résumé des principaux événements depuis Jésus-Christ jusqu'à son temps, connu sous le nom de *Chronique de Sens*. Deux autres religieux de notre grande abbaye, Jean et Robert, eurent l'honneur d'être choisis pour remplir les fonctions de secrétaires près des papes Alexandre III et Lucius III [1].

Étienne de Garlande, frère du sénéchal Guillaume de Garlande, fut successivement doyen de Saint-Samson, puis de Saint-Aignan et de

Courtenay, p. 47 ; MARCHAND, *Ville de Gien*, p. 13 ; C. DE VASSAL. *Légendes de l'Orléanais*, 87 ; *Catalogue des Actes de Philippe-Auguste*, par M. Léopold DELISLE ; GUIZOT, *Mémoires pour servir à l'histoire de France*, t. XI ; RIGORD, *Vie de Philippe-Auguste*, p. 89.

1. V. *Essais historiques sur Orléans*, p. 190 ; DURU, *Bibliothèque historique de l'Yonne*, t. II, 449 ; BALUZE, *Miscellan.*, III, p. 9 ; *Tractatus de potestate regia ; Hist. de France*, d'après les documents originaux, I, p. 289.

Sainte-Croix ; devenu ministre de Louis VI pendant plus de vingt ans, il fit bénir son nom par la libéralité avec laquelle il contribua à la fondation de l'Hôtel-Dieu [1].

Le grammairien Hilaire, d'Orléans, devint directeur de l'école d'Angers. Le doyen de Saint-Aignan, Pierre de Pise, fut honoré de l'affection du pape Alexandre III qui l'appela près de lui pendant tout son séjour en France et lui confia diverses missions importantes. Après sa mort, arrivée en 1178, il eut pour successeurs le chancelier de Louis VII, Cadulque ; le chapelain de Philippe-Auguste, Guillaume ; et au commencement du siècle suivant, le saint et savant professeur de droit connu sous le nom de B. Réginald. Jean de la Chaîne, doyen de Sainte-Croix, défendit énergiquement les droits de l'Église contre les violences de quelques courtisans, et fut tué par ses ennemis le 13 mars 1139. L'illustre abbé de Saint-Euverte, Étienne de Tournay, le célébra comme un martyr.

Je viens de prononcer le nom d'Étienne de Tournay. J'aurais dû plutôt dire Étienne d'Orléans, puisqu'il naquit dans cette ville en 1135 ; mais le titre de l'évêché qu'il occupa à la fin de sa vie lui a été donné comme caractéristique par tous nos historiens. Il avait été membre du chapitre séculier de Saint-Euverte avant l'arrivée des religieux de Saint-Victor en 1145. Il accepta volontiers la règle de ces religieux et la suivit avec ferveur sous la direction de l'abbé Roger. Élevé lui-même à la dignité abbatiale en 1168, il conçut et exécuta le projet de reconstruire l'église de Saint-Euverte. Les ossements du saint évêque avaient été retrouvés en 1150, d'après les indications de Suger, dans le sarcophage construit par Tétradius ; un incendie avait ensuite ruiné l'ancienne église ; Étienne voulut honorer notre grand évêque en élevant le magnifique sanctuaire que nous possédons encore aujourd'hui au nord-est de la ville. Il envoya plusieurs de ses religieux recueillir dans les diocèses voisins les offrandes de la charité ; et, en huit années, il put achever sa vaste entreprise. Ses éminentes qualités le firent ensuite choisir pour abbé de Sainte-Geneviève de Paris, où il travailla à effacer les ruines des Normands ; puis il fut appelé au siège épiscopal de Tournay, en 1192. Il y fit faire de grands travaux à sa cathédrale, et bâtit dans son évêché une chapelle dédiée à saint Euverte et sainte Geneviève. Il mourut après onze ans d'épiscopat, le 11 septembre 1203 [2].

1. S. GUYON, I, 386 ; *Gallia christiana*, VIII, c. 1522 ; HUBERT, *Antiquités*, p. 97-102.

2. V. Bollandistes, *Acta SS.*. septembre, t. III, col. 60-61. — Dans une lettre au

Suger, son contemporain, doit aussi être cité parmi nos gloires orléanaises. A la suite du sacre de Louis-le-Gros, il avait été nommé prévôt de Toury. De concert avec le roi, il travailla à délivrer la contrée des ravages du seigneur du Puiset, en établissant une alliance entre la comtesse de Chartres, l'archevêque de Sens et les évêques de Chartres et d'Orléans, et en armant les communes du pays contre ce redouté seigneur. La lutte ne dura pas moins de trois ans (1111). Devenu abbé de Saint-Denis en 1121, il réforma son abbaye, et fut honoré de la confiance de Louis VI et de Louis VII. Saint Bernard, son contemporain, le vénérait comme « un saint religieux dans le cloître et un politique habile à la cour, irrépréhensible dans le spirituel comme dans le temporel. » Il fit construire la basilique de Saint-Denis dont notre évêque Élie fut appelé à consacrer un des autels. Il commença la rédaction des *Grandes Chroniques de Saint-Denis* devenues la base de notre histoire nationale; il contribua à l'institution des commissaires royaux chargés de contrôler les justices seigneuriales, travailla activement, à la suite des frères de Garlande, à multiplier les villes affranchies et les corporations ouvrières, et par les nombreux services qu'il rendit au pays, mérita le titre de « Père de la Patrie ». Il mourut le 13 janvier 1152 [1].

Un autre de nos compatriotes illustrait en même temps Paris. Né dans une pauvre chaumière de Sully-sur-Loire, et formé de bonne heure à la piété par une mère chrétienne nommée Humberge, Maurice avait été initié aux sciences par les prêtres de sa ville natale. Il s'était ensuite rendu à Paris pour profiter des leçons des grands maîtres de l'époque. Là, son travail et la dignité de sa vie lui avaient fait ouvrir une chaire de théologie. Maître lui-même, il avait été nommé archidiacre de l'évêque de Paris, Pierre Lombard; et enfin il était devenu le successeur de ce glorieux maître. Sa mère eut le bonheur de le voir arrivé à cette haute fortune. « Pour lui, disent ses historiens, il chercha avant tout le bien de l'Église, et dépassa les promesses de sagesse et de sainteté que ses débuts avaient fait concevoir. » Il se servit des biens que l'Église mit à sa disposition pour soulager les pauvres, dont il fut toujours l'ami dévoué :

Pape, Étienne désigne notre église de Saint-Euverte comme « digne de l'admiration des anges et des hommes à cause du trésor qu'elle renferme, et de la vénération qui l'entoure. » (V. les œuvres d'Étienne DE TOURNAY dans la *Patrologie* Migne, t. 211.)

1. *Patrologie* de Migne, t. CLXXXVI, *Œuvres de Suger;* SÉMICHON, *La paix et la trève de Dieu*, t. I, p. 209; *Vie de Suger*, par Alfred NETTEMENT; CHATEAUBRIAND, *Études historiques*. t. III; *Bulletin de la Société archéologique de l'Orléanais*, t. VI; HUBERT, *Histoire de l'Orléanais*.

il bâtit en leur faveur l'hôtellerie de Sainte-Opportune et leur légua son lit. Il fit construire deux ponts sur la Seine et la Marne, puis à l'extrémité orientale de l'île formée par les deux bras de la Seine, il choisit l'emplacement du magnifique sanctuaire que sa foi voulait élever à la Très-Sainte-Vierge. Le pape Alexandre III vint lui-même en bénir la première pierre en 1163 ; le peuple y mit son cœur, ses richesses, la fleur de son génie et les sueurs de son front ; grâce au généreux concours de tous les habitants de la cité, Notre-Dame-de-Paris s'éleva comme par enchantement sous la noble inspiration de son évêque ; et Maurice put y célébrer la sainte messe le jour de la Pentecôte 1182. Il mourut avant de voir la fin de cette œuvre (22 septembre 1196). Odon de Sully, son successeur, acheva le portail et la nef méridionale en 1257, trois ans avant la dédicace de Notre-Dame-de-Chartres [1].

Citons encore, parmi les gloires de notre diocèse au XIIe siècle, Philippe de Dreux, frère de notre évêque Henri de Dreux, qui fut d'abord archidiacre de Sainte-Croix et ensuite évêque de Beauvais ; Baudry, évêque de Dol, né à Meung-sur-Loire, l'un des historiens de la première croisade, mort en 1131 ; Eudes de Lorris, qui fut évêque de Bayeux, et Gilles de Lorris, qui, de conseiller du roi Philippe-Auguste, devint évêque de Noyon.

Sainte Rose resplendit avec l'auréole de la sainteté à côté de ces moines et de ces évêques. De la famille des comtes de Crespy, elle avait été élevée à l'abbaye de Chelles. Méprisant de bonne heure les joies du monde, elle avait pris l'habit des Filles de Sainte-Bathilde et était venue édifier Rosoy-le-Vieil par l'austérité de sa vie au moment où saint Norbert fondait l'abbaye du Gué-de-l'Orme dans la forêt d'Orléans. Les habitants de Rosoy, désirant assurer son séjour parmi eux, lui bâtirent un monastère, où elle réunit une vingtaine de compagnes attirées par la renommée de ses vertus et des grâces que Dieu daignait accorder à ses prières. Au milieu de ses luttes avec les seigneurs, Louis VI vint plusieurs fois la voir pour lui recommander le succès de ses armes et mit son monastère sous sa protection. Sainte Rose partit pour le ciel, le 13 décembre 1130, et sa maison demeura pendant plusieurs siècles l'asile des âmes d'élite qui se plurent à marcher sur ses traces [2].

1. V. *Maurice de Sully*, par M. l'abbé Baunard.

2. « Cette admirable religieuse, dit l'histoire manuscrite de Chelles, était fille de Robert, que l'on fait comte de Crespy, et de la comtesse Adèle de Bar. Elle naquit à Roset, à deux lieues environ de Curtinet (Courtenay), et c'est du lieu de sa nais-

§ II. — AFFRANCHISSEMENTS.

Maintenant voyons ce qu'a fait l'Église, dans notre diocèse, pour favoriser le mouvement d'émancipation qui caractérise cette période. L'un des fondateurs de l'école historique moderne a expliqué avec raison la renaissance des villes municipales, au XII[e] siècle, par le rôle vraiment libéral des rois de la troisième race qui désiraient se faire une place en dehors de la féodalité, et par la lutte des légistes, clercs pour la plupart, contre le régime engendré par la faiblesse des derniers Carlovingiens. L'influence du principe religieux n'y a pas été aussi étrangère que certains esprits se l'imaginent.

Nous avons déjà vu ce que les Conciles d'Orléans avaient fait à diverses époques, en 511, 541 et 549, pour relever à tous les yeux la dignité de l'homme tombé en esclavage, défendre la liberté de sa conscience, et encourager son affranchissement.

Une des plus anciennes chartes de l'époque carlovingienne, insérée dans l'histoire manuscrite de l'Orléanais par le savant Hubert, conserve à jamais le souvenir des mesures adoptées par les rois et les empereurs pour favoriser l'exécution des décrets conciliaires, « pour l'amour de Jésus-Christ », de manière que le serf « affranchi en face de l'autel était pleinement affranchi et pouvait vivre entièrement libre, comme s'il fût né de parents libres [1] ».

Afin de faciliter les affranchissements, nous avons remarqué, dans l'histoire de Jean I[er], comment les évêques avaient obtenu des princes le pouvoir de présider officiellement aux manumissions. Sous la douce influence de l'Église, le servage tendit de plus en plus à se substituer à l'esclavage, et les asiles de la charité se multiplièrent à l'envi pour répondre aux divers besoins des pauvres sous les noms d'infirmerie, de maladrerie, d'hôtellerie ou d'Hôtel-Dieu [2].

L'époque des croisades vit prendre une série de mesures généreuses qui continuèrent noblement l'œuvre des Conciles. Avant de partir pour la seconde croisade, Louis VII, « pour le repos de l'âme de son père »,

sance qu'elle a été nommée Rose, ayant reçu le nom d'Élisabeth sur les fonts du baptême. » (*Bibl. du Grand Séminaire de Meaux*, t. I, p. 83.)

Le monastère de Rosoy fut ruiné pendant la guerre de Cent-Ans, et les religieuses allèrent s'établir à Ervauville, puis à Villechasson; en 1755, elles se retirèrent à Moret. Le culte de sainte Rose a été reconnu, sur la demande de Mgr Coullié, par un décret de la Congrégation des rites, en date du 10 mars 1879.

1. V. LABBE, *Collection des Conciles ;* MIGNE, *Patrologie latine*, t. 220, c. 52, et M. DE MOLANDON, *Charte d'Agius*, p. 59.

2. V. ci-dessus, p. 113; PELLIEUX, *Essais historiques*, p. 277, etc.

exempta les serfs de l'un et de l'autre sexe, qu'il avait dans Orléans, de lui payer les droits de main-morte qui lui revenaient sur les biens des mourants (1147). Au mois d'août qui précéda sa mort, lors du couronnement de Philippe-Auguste son fils, « par reconnaissance envers l'infinie miséricorde et en vertu de sa haute bienveillance », il affranchit absolument tous les serfs, tant hommes que femmes ainsi que leurs enfants, qu'il avait dans la ville d'Orléans et à cinq lieues aux environs, savoir « à Meung, Gémigny, Coudray, Neuville, Rebréchien, Chécy, Saint-Jean-de-Braye, Saint-Martin-du-Loiret (Olivet), et Saint-Mesmin ».

Peu après, Philippe-Auguste, devenu roi, confirma la même concession dans les mêmes termes, « espérant que cette mesure appellera les bénédictions divines sur les âmes de ses parents et sur son règne qui commence ».

En 1185, l'abbé de Ferrières, Arnoul, obtint de ce roi l'affranchissement des serfs et de tous les hommes de corps habitant Ferrières et toute la banlieue. La charte, signée à Lorris, donna en outre à ces nouveaux affranchis la permission d'habiter avec leur famille partout où ils voudront [1].

En 1204, ce prince accorda des lettres au chapitre de Sainte-Croix pour affranchir tous les serfs qu'il possédait en quelque lieu que ce fût de la France. Au mois de mai 1205, il conféra le même pouvoir au chapitre de Meung, sur la demande du doyen et des chanoines. Les hommes de corps qui relevaient du chapitre de Saint-Aignan, tant dans la Beauce que dans la Sologne, partagèrent un peu plus tard la même faveur. En 1206, Philippe-Auguste affranchit encore à Châteauneuf trois cents serfs de ses domaines dont plusieurs faisaient partie de l'armée. Dix-huit ans plus tard, l'abbé de Saint-Mesmin affranchit aussi plus de deux cents hommes de corps de son abbaye (11 mars 1224).

Dans une étude pleine d'intérêt sur le bienheureux Réginald, doyen de Saint-Aignan, l'archiviste du Loiret, M. J. Doinel, déclarait d'ailleurs récemment que « les servitudes personnelles adoucies par le Christianisme n'avaient pas en France la portée exagérée que leur prêtent des écrivains hostiles jugeant avec leur passion plutôt qu'avec l'équité ». Il constatait en même temps que « l'Orléanais a eu l'honneur et la fortune de voir se multiplier sur son territoire les affranchissements et les manumissions ». — « L'Église, dit-il, usa largement de cette prérogative. Les archives ecclésiastiques de la province fourmillent de chartes de libération ainsi faites pour l'amour de Dieu, *Amore Dei* [2]. »

1. Cf. D. Morin, p. 705.
2. V. *Mémoires de la Société archéologique de l'Orléanais*, t. XVIII, p. 51.

L'émancipation civique devait être la conclusion de ces mesures. Aussi voyons-nous l'Orléanais entrer hardiment dans cette voie. Dès la fin du X[e] siècle, Richard, abbé de Fleury, avait accordé une charte de commune à La Réole pour activer la réparation des ruines causées par les Normands (977). Orléans fut une des premières villes du Centre qui obtint de Louis VI le libre exercice de ses droits communaux (1128). En 1155, Lorris reçut de Louis VII une charte d'affranchissement qui lui fut confirmée par Philippe-Auguste à la suite de l'incendie de 1187. Sceaux, Le Moulinet et Sennely obtinrent la même faveur en 1153, 1159 et 1170. Montargis et Courtenay reçurent, en 1170, des chartes de commune de Pierre de France, frère de Louis-le-Jeune. Châteauneuf reçut de Philippe-Auguste, en 1181, la confirmation d'une charte du même genre, accordée par Louis VII, « avec le droit pour ses bourgeois de choisir dix prud'hommes en chaque année, pour gérer les affaires de la commune. » Les terres, justices, châtellenies et paroisses de Gien, Boiscommun, Cléry, Ferrières, Gaubertin, Nargis, Griselles, Fontenay, La Celle-sur-le-Bied, Louzouer, Courtemaux, Thorailles, Les Noües-de-Rosoy, Givraines, Pers, Châteaulandon, etc., furent successivement appelées à jouir des mêmes franchises. L'invocation de la Sainte-Trinité qui est inscrite en tête de ces chartes, ou le motif de la bonté du Dieu tout-puissant qui s'y trouve relaté, fait sentir à tous que ces affranchissements personnels ou ces franchises communales ont une inspiration plus haute que les calculs de la politique humaine. Grâce au progrès déterminé par les enseignements de l'Évangile, cette œuvre civilisatrice se poursuivait en dépit de la constitution féodale et des oppositions accumulées par les passions. Au terme de ces siècles de fer, on s'acheminait résolument vers la réalisation de la parole du Sauveur et des apôtres : « Vous êtes tous frères. » — « Il n'y a plus ni barbare, ni esclave, ni libre... Vous êtes tous enfants de Dieu par la foi en Jésus-Christ[1]. »

1. *Saint-Mathieu*, XXIII, 8 ; *Saint Paul*, Coloss. III, 11 ; *Galat.*, III, 26. — Cf. *Ordonnances royales*, t. I, IV et VII ; *Cartulaire du chapitre de Meung ;* M[lle] DE VILLARET, *Chapitre de Sainte-Croix*, p. 129 ; S. GUYON, I, 341 ; D. MORIN, I, p. 170, V. p. 705-709 ; René DE MAULDE, *Condition des hommes libres dans l'Orléanais au XII[e] siècle ;* BARDIN, *Châteauneuf*, p. 43 et 101 ; MAZAS, *Histoire de France*, I, 365 ; LOTTIN, *Recherches*, I ; Eusice GUILLARD, *Sennely et son prieuré*, p. 16 ; *Biblioth. historique de l'Yonne*, I, 340 ; GUÉRARD, *Cartulaire de Notre-Dame de Paris*, p. 52 ; E. SEMICHON, *La paix et la trêve de Dieu*, t. II, p. 293 ; BERTON, *Courtenay*, p. 25 ; BALMÈS, *Le Protestantisme et le Catholicisme*, t. I, ch. XVI, XVII et XVIII. (V. aux *Pièces justificatives*, n° IV, le texte de la charte de Louis VII.)



LIVRE VII

(XIIIe SIÈCLE.)

Fondation du prieuré de Cléry. — Dédicace de la basilique de Saint-Benoît.
L'abbaye de Voisins.
Fondation des chapitres de Châtillon-sur-Loing et de Saint-Étienne de Gien.
Les Dominicains et les Franciscains à Orléans.
Les Dominicaines à Montargis. — Notre-Dame-du-Lieu. — Saint-Loup. — Les Carmes.
Les barons orléanais compagnons de saint Louis en Égypte.
Les Pastoureaux.
Saint Louis dans l'Orléanais. — Construction de la cathédrale de Sainte-Croix, etc.
Pierre de Courtenay, empereur de Constantinople.
Saint Guillaume, le B. Philippe Berruyer, le B. Reginald, saint Richard,
saint Yves, sainte Alpaix, etc.

Hugues de Garlande (1198-1207).

Il était neveu de Manassès de Garlande et doyen du chapitre de Sainte-Croix quand il fut appelé à l'évêché d'Orléans. Son élection fut saluée avec joie par l'évêque de Tournay, Étienne, dont l'âme patriotique s'intéressait toujours à ce qui touchait sa ville natale. « Une courte parole, lui écrivait-il, nous a apporté une grande joie : *le doyen a été choisi pour évêque*. Ces douze syllabes rappellent le nombre apostolique et nous montrent que notre prélat devra être compté parmi les hommes apostoliques... Nous prierons Dieu pour qu'il vous comble de ses grâces et qu'il vous élève en vertus comme il vous a élevé en dignité. — En attendant, ajoute l'ancien abbé de Saint-Euverte, Père bien-aimé, honorez de tous vos soins et de tout votre cœur votre glorieux prédécesseur et son église ; rappelez-vous souvent que c'est de cette église que vous êtes parti pour monter sur la chaire épiscopale, et qu'un jour vous y serez ramené pour y reposer dans le tombeau. » Il faisait allusion à la cérémonie de l'entrée solennelle des évêques qui partaient de Saint-Euverte pour se rendre à la cathédrale, et à la mesure prise par

Manassès pour la sépulture des évêques dans cette église. Il terminait sa lettre en annonçant l'envoi d'une crosse de cyprès [1].

Hugues fut sacré par Michel de Corbeil, archevêque de Sens. Les chartes dont l'histoire nous a conservé le souvenir montrent qu'il fut bienveillant non seulement envers l'église de Saint-Euverte qui lui avait été si gracieusement recommandée, mais aussi envers celles de Sainte-Croix et la Cour-Dieu. Il fonda dans l'église de Sainte-Croix son anniversaire et celui de sa cousine Agnès, comtesse de Brenne, et légua à l'église de Meung tout ce que son prédécesseur avait acheté à Mareau. Au mois de novembre 1203, il autorisa Gauthier, grand chambellan du roi, à transférer l'église d'Aschères de l'enceinte du château au milieu des maisons du bourg ; et en 1204, de concert avec son chapitre, il détacha diverses parcelles des paroisses de Trinay, Aschères et Saint-Lyé pour former la paroisse de Villereau.

La fondation la plus remarquable de cette époque est celle des religieux de Grandmont à Marigny et à Cléry. Ils furent établis à Marigny, près de Lorges, en 1190, par Thibaud, comte de Blois. Plus tard ce prieuré fut uni au monastère de Notre-Dame-de-Boulogne, dans le Blésois (1317) ; et de graves auteurs assurent qu'il eut quelque temps à sa tête le célèbre Armand de Rancé [2].

Hesselin de Linais, seigneur de Cléry, appela près de lui, en 1199, les fervents disciples de saint Étienne de Muret. Il leur donna un fonds de terre avec bois environnants pour y bâtir un prieuré, à un kilomètre de Cléry. La sainteté de leur vie leur fit donner le nom populaire de *Bonshommes de Cléry;* leur église fut choisie, dans la suite, pour la sépulture de plusieurs personnages remarquables, parmi lesquels nous citerons ici Jeanne de Melun, femme du chambellan Jean de Mornay [3].

Hugues de Garlande mourut le 4 mai 1206, et fut inhumé à Saint-Euverte, auprès de son oncle.

Manassès II de Seignelay (207-1221).

Le successeur de Hugues de Garlande fut l'archidiacre de Sens, Manassès de Seignelay. Il avait refusé précédemment l'archevêché de

1. V. cette lettre dans la *Patrologie* de l'abbé MIGNE, t. CCXI.
2. HUBERT, *Hist. de l'Orléanais ;* PELLIEUX, *Essais historiques sur Beaugency*, p. 477.
3. V. LA SAUSSAYE ; F. LEMAIRE ; l'abbé DE TORQUAT, *Histoire de Cléry;* POLLUCHE, ms. 434, pp. 101 et 95 *bis*.

Sens. Appelé au siège d'Orléans, il accepta ce poste, et fut sacré par son métropolitain, Pierre de Corbeil.

Peu de temps après son arrivée à Orléans, il se rendit à Fleury pour la translation des reliques de saint Benoît. Jusqu'à cette époque les reliques des saints étaient demeurées sous les autels ou dans les cryptes souterraines. C'est ainsi que nous avons vu le premier abbé régulier de Saint-Euverte découvrir les ossements de ce grand évêque dans son sarcophage gallo-romain en 1150 ; de même, dix ans plus tard, les glorieux restes de nos martyrs saint Altin et saint Potentien furent retrouvés sous le grand autel de l'abbaye de Saint-Pierre-de-Sens, où ils avaient été placés à la fin de l'invasion normande. L'Église consentant alors à ce que les reliques des saints fussent exposées d'une manière plus apparente à la vénération des fidèles, l'abbé Garnier avait invité les archevêques et évêques de la contrée à venir transférer dans une magnifique châsse qu'il avait fait préparer les ossements du grand patriarche de la vie monastique. L'archevêque de Bourges, saint Guillaume, présida la cérémonie assisté de l'archevêque de Sens, de l'évêque d'Orléans et de son frère l'évêque d'Auxerre, ainsi que des évêques de Paris et de Nevers. Il accorda sept jours d'indulgence à tous ceux qui viendraient visiter ces saintes reliques et prier devant elles durant l'octave de la fête de leur translation. Un grand nombre d'abbés, de prêtres, de seigneurs et une foule considérable de fidèles s'étaient également rendus à cette fête. A la suite de cette solennité, notre grande abbaye reçut de nombreuses demandes d'affiliation et d'union de prières (4 décembre 1207) [1].

Le bruit des armes vint bientôt remplacer ces chants de fête. Le roi Philippe-Auguste avait convoqué tous les barons et évêques du royaume pour une expédition en Bretagne. Conformément au droit en vigueur, Manassès se rendit au camp avec son frère, Guillaume d'Auxerre, et les gens de guerre dont ils pouvaient disposer. Mais le roi avait confié le commandement de l'armée au comte de Saint-Paul, au lieu de venir lui-même se mettre à sa tête. Les deux évêques prétendirent qu'ils n'étaient tenus d'aller à la guerre que lorsque le roi s'y trouvait en

1. *Gallia christiana*, t. VIII; Rocher, *Hist. de l'abbaye de S.-B.*, p. 308.
Les corps de saint Potentien et de saint Altin, découverts en 1160, par l'archevêque Hugues, dans des sarcophages de plomb, ne furent transférés dans un reliquaire d'argent et placés au-dessus du grand autel de Saint-Pierre-le-Vif de Sens que onze ans plus tard. — La Saussaye, p. 485. — *Chronique de Clarius* dans la *Bibliothèque historique de l'Yonne*, II, 544.

personne, et reprirent, chacun avec leurs gens, le chemin de leur diocèse. Le roi leur fit porter des représentations. Sur leur refus d'y obtempérer, il les priva de tous les biens qu'ils tenaient comme vassaux de la couronne. Les évêques répondirent par une sentence d'interdit sur les terres et les hommes du roi, et par un appel au pape, près duquel ils se rendirent. Innocent III ne crut pas pouvoir embrasser leur cause. Au bout de nombreux pourparlers, l'interdit fut levé, les évêques furent réintégrés dans leur ancienne condition, et Manassès déclara qu'il n'y aurait pas lieu d'inquiéter ceux qui avaient contracté mariage pendant l'interdiction, ni les chanoines de Saint-Aignan qui, sous prétexte d'exemption, n'avaient point suspendu la célébration des saints offices (1212) [1].

Cette année même, nos deux évêques durent reprendre les armes. Le midi de la France était désolé par des hérétiques qui ne tendaient à rien moins qu'à ruiner à la fois toutes les croyances, tous les principes religieux, la civilisation et les mœurs en invoquant la vieille doctrine des Manichéens et niant toute autorité, toute hiérarchie et toute morale obligatoire. On les appelait *Albigeois* du nom de la ville qui était devenue le centre de leurs expéditions. Une ambition aveugle avait mis à leur tête le comte de Toulouse, Raymond VI; et, sous sa conduite ou sous son patronage, nos provinces méridionales se couvraient de ruines et de sang. Le pape avait envoyé des missionnaires pour ramener ces malheureux égarés. L'abbé de la Cour-Dieu, Hugues II, y avait accompagné saint Dominique avec onze abbés de Citeaux. Mais leurs efforts n'avaient obtenu que de faibles résultats ; le légat du pape avait même été assassiné. On crut devoir arrêter tous ces crimes par la force. Une croisade fut prêchée contre ces nouveaux barbares. 40,000 hommes se levèrent au centre et au nord de la France. Notre évêque partit avec eux. Le chef de l'expédition, Simon de Montfort, voulut même qu'il reçût chevalier son fils aîné Amaury. La cérémonie eut lieu le 24 juin 1213, et l'évêque quitta le camp peu de temps après. La victoire de Muret remportée par les croisés, le 12 septembre suivant, couronna cette entreprise [2].

A son retour dans son diocèse, Manassès fut honoré de diverses commissions apostoliques. En 1216, il consacra l'église de la Cour-Dieu en

1. Lebeuf, I, 371.
2. L. Jarry, *Hist. de la Cour-Dieu,* p. 60; La Saussaye, *Annales,* l. X, p. 480; Lacordaire, *Vie de saint Dominique,* ch. v.

la mettant sous le patronage de la Sainte-Vierge. L'année précédente il avait autorisé les Bernardines ou Nonnes blanches de Bucy à transférer leur domicile près de Saint-Ay. Elles avaient succédé, depuis 1214, à un prieuré de religieux qui portaient le nom de Bonshommes de Bucy, et qui n'étaient restés que sept ans dans cette partie de la forêt. Hervé Chesneau et son épouse Flavie, trouvant leur position tout à fait désavantageuse, leur avaient offert, pour y construire une abbaye, toute la terre qui se trouvait au-dessous des murs et des fossés de Voisins. Manassès confirma cette donation, et accorda aux donataires la possession perpétuelle de la maison de Bucy, à la charge d'y entretenir un prêtre et un clerc pour le service divin. En 1219, il y ajouta la possession des biens des chanoines de la Trinité de Janville forcés de céder leur collégiale à des religieux. Les papes Grégoire IX et Urbain IV encouragèrent, de leur côté, par leurs faveurs, la fondation de cette abbaye ; et, grâce aux donations diverses qui furent faites, l'église put être achevée en 1320 [1].

Tandis que les filles de Saint-Bernard commençaient cette abbaye, l'abbé Barthélemy mettait la dernière main aux voûtes de la basilique de Saint-Benoît, et reliait complètement la nef principale au portique monumental de Gauzlin. La dédicace solennelle en fut célébrée le 26 octobre 1218. Le pape Honorius III accorda une indulgence de quarante jours à tous ceux qui prendraient part à cette fête.

Le 27 avril 1217, le même pape, sur la demande de notre évêque, avait confirmé les processions annuelles des chapitres de Saint-Vrain de Jargeau, de Saint-Liphard de Meung et des moines de Micy à la cathédrale d'Orléans, la veille de l'Invention de la Sainte-Croix. « Ces processions avaient été instituées, dit Symphorien Guyon, pour célébrer avec plus de solennité la dédicace de l'Église d'Orléans. »

Au milieu de ces préoccupations religieuses et militaires, la quatrième croisade illustrée par les exploits de Hugues-le-Bouteiller, seigneur de Montpipeau, amenait l'élection de Pierre II de Courtenay au trône impérial de Constantinople. Son père, Pierre de France, avant de partir pour la croisade où il mourut, avait fait reconstruire le monastère de Sainte-Rose,

1. V. l'*Histoire de Voisins*, publiée en 1882 par M. le comte DE PIBRAC. — Parmi les donations faites au XIIIe siècle, on y voit celle de Jean Pasquier, d'Orléans, qui se prépara au voyage de Jérusalem, lors de la 5e croisade, en donnant à cette abbaye la moitié de l'argent qu'il possédait; et un droit de jambage, donné au mois de juillet 1236 par Marguerite Chesnard, sur tous les porcs tués à Meung la veille de la Saint-Martin d'hiver. (Ms. 435, p. 108; *Gallia christiana*, VIII.)

à Rozoy, et l'avait doté de telle manière qu'il pût recevoir jusqu'à quatre-vingts religieuses. Lui, de son côté, voulut aussi laisser parmi nous un témoignage de sa foi, avant de partir pour l'Orient. Un incendie avait détruit l'église de Saint-Hilaire. Il offrit aux religieux qui la desservaient les moyens de la relever ; il fonda son anniversaire à l'abbaye de Pontivy, et quitta son comté en laissant, pour le représenter, son frère Robert, et l'évêque d'Auxerre, Guillaume de Seignelai (1217) [1].

La ville de Courtenay fut aussi dotée, vers cette époque, d'un chapitre régulier qui fit construire, en l'honneur de la Sainte-Vierge, l'église de Notre-Dame.

Quelques années auparavant, Pierre de Corbeil, archevêque de Sens, avait établi, à Châtillon-sur-Loing, un chapitre collégial, composé de quinze prébendes, pour faire la garde d'honneur des reliques apportées dans cette paroisse par les seigneurs de Châtillon, au retour de la croisade (1209) [2].

Philippe-Auguste, de son côté, par suite d'une cession de Henri IV, gendre de Pierre de Courtenay, annexait à la couronne le comté de Gien illustré, pendant les croisades, par les trois Guillaume, fils du comte Raimond. Depuis que Charlemagne avait construit une forteresse sur l'emplacement occupé aujourd'hui par le château d'Anne de Beaujeu, une agglomération considérable d'habitants s'était faite sur ce point du littoral de la Loire, au détriment de l'ancienne paroisse de Gien-le-Vieux. Pour répondre aux besoins de cette population, Philippe-Auguste fonda un chapitre avec sept chapellenies dans l'église de Saint-Étienne bâtie près du château. Il dispensa, en même temps, les habitants du comté de toutes redevances féodales [3].

L'évêque Manassès travailla également à améliorer les conditions des villes qui faisaient partie du domaine épiscopal. Meung et Jargeau lui

1. Pierre Ier, fils de Louis-le-Gros, était mort en Terre-Sainte en 1183. Pierre II fut trahi par la fortune avant d'avoir touché Constantinople; il mourut en prison, en 1218. Robert Ier de Courtenay, son fils, se croisa contre les Albigeois en 1210, et devint empereur de Constantinople en 1221.

2. Parmi les reliques apportées à Châtillon, D. Morin cite un morceau de la vraie Croix, la tête et une côte de sainte Potentienne, des ossements de saint Barthélemy, saint Maurice, sainte Marguerite, sainte Olive, etc.

3. V. Archives de Gien. — L'abbé Patron, *Recherches historiques*, II; *Cartulaire de S.-Benoît*. — Lebeuf, I, 400, cite un réglement de l'évêque d'Auxerre, en 1224, concernant les chanoines de Gien et le chapelain de Gien-le-Vieil. — Les plus anciens titres de cette paroisse l'appellent : *S. Petri de Giemo*, *Giemum;* plus tard ils parlent de Gien-le-Vieux, de *Giemensi veteri*.

sont redevables de leur premier pont sur la Loire. A Meung, il fit même entourer la demeure épiscopale de fortifications avec tours et fossés pour prévenir les coups de main du seigneur de Cléry, Jean d'Orléans. Ce belliqueux seigneur avait déjà eu l'audace de s'emparer du château de Pithiviers. L'évêque dut recourir à l'intervention armée du roi pour l'en chasser.

L'œuvre la plus importante qui couronna l'épiscopat de Manassès fut l'établissement des religieux de Saint-Dominique à Orléans. L'illustre fondateur des Frères-Prêcheurs, après avoir vu ses disciples acclamés par le peuple dans le midi de la France, dans l'Espagne et dans le nord de l'Italie, avait passé à Orléans en se rendant à Paris. La maison de Paris contenait déjà une trentaine de religieux. Aussitôt il envoya à nos pères quelques-uns de ses Frères pour établir un couvent de son ordre parmi eux. « Les Orléanais, dit Symphonien Guyon, toujours fort affectionnés à tout ce qui concerne la piété et le salut des âmes, reçurent fort volontiers ces nouveaux religieux et leur donnèrent une église, dédiée à saint Germain d'Auxerre, qui était pour lors hors de la porte Parisis et dépendait des chanoines de Saint-Pierre-en-Pont. En ce lieu, les disciples de Saint-Dominique, quoique jeunes d'âge et en assez petit nombre, servirent de semence pour produire une très ample moisson de sainteté et de doctrine. » Leur enseignement eut un tel succès qu'ils furent chargés des cours publics de théologie, et lors de la fondation de l'Université ils méritèrent de conserver ce cours (1219).

Les disciples de saint François d'Assises, ou Cordeliers, arrivèrent à Orléans vingt ans plus tard. L'évêque leur accorda un terrain « où estoit la chapelle de Saint-Cheron, martyr, honoré au diocèse de Chartres le 28 mai », près des fossés de la ville, à quelques pas des Dominicains. Leur vie et leurs prédications leur concilièrent bientôt les sympathies ; et, au chapitre général de 1271, saint Bonaventure désigna le couvent d'Orléans comme le premier de la province de Tours [1].

Gauthier II de Courtenay, époux d'Amicie de Montfort, avait eu le bonheur de recevoir, à Montargis, l'illustre fondateur des Frères-Prêcheurs, au cours d'un de ses voyages à Paris. Ses prédications et ses entretiens lui avaient plu. Pour en conserver le souvenir dans la con-

1. S. Guyon, II, 15 ; Lemaire, II, p. 104; Polluche, *Essais historiques*, 125. — Le couvent des Dominicains est actuellement occupé par la caserne de l'Étape. Celui des Cordeliers ou Récollets était à l'angle formé par les rues d'Escures et de la Bretonnerie ; il a été transformé depuis 1790 en hôtel particulier.

trée, il fonda, près de Montargis, en 1217, un monastère de Dominicaines. « Ce fut, dit Dom Morin, un des premiers de l'Ordre en France. » Gauthier n'en vit pas le développement, car peu après cette fondation il partit pour la Palestine et y mourut.

Sa veuve prit l'habit religieux dans cette maison, bâtit l'église, qui fut achevée en 1242, et obtint pour les Dominicaines le titre de *Chanoinesses*. Plus tard, sa fille Pétronille, mariée au fils de Pierre de France, Courtenay II, mort en combattant les infidèles, puis à Henri II de Sully, dota ce monastère de sa terre d'Amilly. La réputation de sainteté méritée par cette maison lui valut l'honneur de fournir des religieuses pour fonder le fameux couvent des *enmurées de Rouen* et celui de Poissy. L'église devint un lieu de sépulture princière pour les illustres familles de Courtenay, de Montmorency, de Jean de Luxembourg, roi de Bohême, et pour plusieurs reines de France [1].

Depuis plusieurs années déjà, nous l'avons vu plus haut, des Bernardines étaient établies près de Saint-Ay, à Voisins. La comtesse Isabelle de Chartres, héritière de Thibaut le Jeune, et veuve du seigneur d'Amboise et de Châtillon-sur-Loire, voulut en appeler aussi près de Romorantin. Elle leur fit bâtir une abbaye sur les bords de la Sauldre, sous le titre du *Lieu-Notre-Dame,* et les y installa comme les anges de la prière et les dispensatrices de ses libéralités envers les pauvres (1218) [2].

Avant de quitter la terre, Manassès voulut visiter Rome et les lieux saints. Il emmena avec lui le doyen du chapitre de Saint-Aignan, Reginald ou Renault, comme l'appelle Symphorien Guyon, et un de ses prêtres. Il sollicita et obtint du pape, Honorius III, la canonisation de saint Guillaume, mort depuis dix ans. La célébration de sa fête fut le dernier rayon de l'épiscopat de Manassès, qui mourut bientôt après (28 septembre 1221). Ses obsèques eurent lieu à Sainte-Croix, en pré-

1. V. *Gallia christiana*, XII, 256; D. Morin, *Hist. du Gastinais*, 25; Patron, *Recherches*, II.

D'après le désir de la fondatrice, ce monastère était spécialement réservé aux filles nobles. Parmi ses prieures, nous voyons : Marie, fille de Robert de Clermont, nièce de saint Louis; des membres des familles de Luxembourg, de Gamache, de Melun, de La Noue, de Boucher, de La Chapelle, d'Auxy, de Courtenay, de Béchereile, de L'Hôpital, de Rochechouart, de Champignelles, de Gastines, de Jaucourt, de Combreux, etc. La sœur de Mirabeau y fit profession à la fin du XVIIIe siècle.

Amicie de Montfort, Alix de Bigorre, Gillette de la Fare, Isabeau de Bavière, Marie de Luxembourg, femme de Charles-le-Bel, etc., y furent inhumées. (Cf. D. Morin, *Hist. du Gastinais*, pp. 25, 146, 149.)

2. *Gallia christiana*, VIII, c. 529.

sence des archevêques de Sens et de Tours, et de l'évêque du Mans, au milieu d'une grande multitude de peuple.

Philippe de Jouy (1221-1233).

La succession de Manassès de Seignelay fut dévolue à Philippe de Jouy. Élu en décembre 1221, il fut sacré, un mois après, par l'archevêque de Sens, Pierre de Corbeil.

La première année de son pontificat nous est signalée par des lettres où il confirme le monastère de la Cour-Dieu dans ses possessions. En 1225, il se rendit à Paris pour prendre part à un Concile contre les Albigeois. Simon de Montfort avait heureusement combattu pour repousser les désordres dont ces misérables menaçaient la Société. Saint Dominique et ses compagnons se dévouaient à dissiper les ténèbres qu'ils avaient accumulées dans les esprits. Mais les passions entretenaient quand même le levain de l'erreur. Le Concile de Paris fut spécialement convoqué pour condamner toutes les fausses doctrines répandues par ces hérétiques sur l'origine de la vie humaine, le terme de notre existence, et la valeur des moyens institués par Dieu pour notre sanctification. Les vingt-deux archevêques ou évêques réunis alors au Concile furent unanimes pour condamner ces erreurs et affirmer l'enseignement de l'Église sur ces graves questions. Ils assistèrent en même temps aux obsèques de Philippe-Auguste, mort au mois de juillet 1223.

Louis VIII crut devoir reprendre les armes, en 1224, pour en finir avec les Albigeois. L'évêque assista à cette expédition comme grand feudataire. Les chroniques du temps rapportent que Francon, abbé de Micy, mit alors à sa disposition un chariot et trois chevaux, en stipulant que c'était à titre de prêt et non de redevance.

A son retour à Orléans, Philippe prit des mesures pour assurer la célébration solennelle de la fête de saint Guillaume, archevêque de Bourges ; puis afin de contribuer à l'honneur du chapitre cathédral, il confia à sa juridiction les paroisses de Sougy, Terminiers, Rouvray-Sainte-Croix, Meung-sur-Loire et Traînou, avec les églises et les cloîtres de Saint-Martin d'Olivet, Saint-Pryvé, Saint-Martin de Mardié et Saint-Symphorien de Gémigny. Peu de temps avant sa mort, il donna encore à l'Église d'Orléans la dîme de Gidy et sa terre patrimoniale de Villiers-Martin.

Beaudoin II de Courtenay fut alors appelé au trône de Constantinople,

par suite des revers de son frère Robert. Avant de partir pour l'Orient, il voulut fonder sur les terres dépendant de sa juridiction un couvent de Bénédictins. C'est à sa munificence que Saint-Hilaire-les-Andrésis doit son prieuré de Saint-Landry, qui dépendait de Saint-Pierre de Sens, et posséda longtemps une précieuse relique de sainte Venise ou sainte Véronique (1228).

Philippe de Jouy mourut au mois de mai 1234 et fut inhumé à la cathédrale, entre le grand autel et celui des anniversaires, placé plus tard sous le vocable de saint Mamert.

Le bienheureux Philippe Berruyer (1234-1236).

Un autre évêque du nom de Philippe fut alors appelé à lui succéder. Il était archidiacre de Tours et neveu de saint Guillaume de Bourges. Apôtre d'une éminente vertu et d'une éloquence non moins remarquable, il avait été désigné de bonne heure par ses confrères du chapitre pour l'archevêché de Tours. Sa jeunesse et son humilité lui avaient fait refuser cet honneur. Il se rendit néanmoins aux instances du clergé et du peuple d'Orléans, en 1234, et fut sacré par Gauthier Cornu, archevêque de Sens.

Dès le début de son épiscopat, Philippe Berruyer montra la vigilance la plus parfaite pour le respect de la discipline ecclésiastique et le dévouement le plus généreux pour le soulagement des pauvres. Il eut la consolation de voir le roi saint Louis favoriser la fondation d'une maison de Filles-Dieu auprès de Saint-Paterne en leur octroyant trois arpents de vignes ; et lui-même, deux ans plus tard, leur permit d'ajouter deux autres arpents à ce territoire, qui fut le principe des possessions de l'abbaye de Saint-Loup [1].

Au mois de septembre de la même année, il mit heureusement fin à un conflit survenu entre le chapitre de Saint-Vrain et le curé de la paroisse de Jargeau ; et l'année suivante il releva des censures ecclésiastiques les Frères de Saint Augustin qui desservaient l'Hôtel-Dieu d'Orléans, et qui avaient invoqué la haute bienveillance du pape Honorius III. Notre évêque les rétablit dans la paix de l'Église, et ils y persévérèrent [2].

1. Le sommaire des chartes de l'abbaye de Saint-Loup, conservé à la Bibliothèque du Grand-Séminaire, indique le mois de février 1234 pour la première donation de saint Louis. Au mois d'octobre 1237, le saint roi y ajouta 168 arpents de terre sur la paroisse de Chanteau. (Cf. *Mém. de la Soc. arch.*, XX.)

2. La constitution de Philippe Berruyer, insérée dans le *Cartulaire* du Chapitre de Saint-Vrain, est datée de Jargeau, au mois de septembre 1234.

En 1235, pour encourager les études des religieux de Saint-Benoît et les mettre à même de profiter des leçons des Grandes Écoles-d'Orléans, l'abbé Jean, de Fleury, fit un règlement qui ouvrait le prieuré de Saint-Gervais, près de Saint-Marc, à dix moines chargés de suivre ces cours. Si quelqu'un d'entre eux était ensuite jugé apte à suivre les leçons des maîtres de Paris, les frais de leurs études devaient être couverts par les revenus des étudiants orléanais auxquels on consacra toutes les ressources du prieuré de Saint-Gervais, de la prévôté de Saint-Benoît-du-Retour, et du prieuré de Saint-Benoît-sur-Seine. Le légat du pape revêtit ce décret de sa haute approbation [1].

Le 26 février 1236, la ville d'Orléans vit mourir la reine Ingeburge, veuve de Philippe-Auguste, qui y demeurait depuis dix ans. Cette reine avait reçu précédemment Chécy en domaine, et, en 1231, elle en avait détaché la maison de vigne dite du Givrou pour l'offrir à l'abbaye de la Cour-Dieu, afin d'y fonder son anniversaire et celui de son mari, avec charge d'une petite redevance en nature aux prieurés de Pont-aux-Moines et de Saint-Lazare [2]. A la même époque, Pithiviers-le-Vieil voyait un de ses principaux habitants, Guy de Bougy, seigneur de Fortemaison, relever le chœur de son église construite au IX[e] siècle.

Une émeute excitée par les clercs de nos grandes écoles vint ensuite jeter le trouble dans Orléans. Pendant les vacances de la Pentecôte 1236, les bourgeois, provoqués par les écoliers, prirent les armes et coururent sus. Plusieurs étudiants furent tués ou jetés à la Loire. Parmi les victimes de cette malheureuse journée se trouvèrent les neveux des comtes de la Manche et de Champagne, des proches parents du comte de Bretagne et d'Archambauld de Bourbon, etc. Les écoliers, assistés de leurs parents ou de leurs domestiques, rentrèrent dans la ville et tuèrent à leur tour plusieurs des habitants. Pour mettre fin à ces déplorables luttes, l'évêque lança contre les coupables une sentence d'excommunication et sortit de la ville, qu'il mit en interdit. Mais les seigneurs offensés, non contents de ces peines, vinrent exercer eux-mêmes leurs représailles à main armée. L'évêque intercéda ; il sollicita l'intervention du roi. Ce ne fut pas sans difficultés qu'une ordonnance royale put enfin rétablir la paix [3].

1. *Gallia christiana*, VIII; D. FABRE, ms. 435, p. 125.

2. LOTTIN, I, 115; L. JARRY, *Hist. de la Cour-Dieu*, pp. 80 et 81. — Le douaire d'Ingeburge comprenait la prévôté d'Orléans, Châteauneuf, Neuville et Chécy. — La maison du Givrou existe encore, près du canal, entre Chécy et Combleux.

3. Matthieu PARIS, *Historia major*, in-fol., II, p. 432. — L'éminent administrateur de la Bibliothèque nationale, M. Léopold Delisle, a découvert, en 1885, la

Sur ces entrefaites, notre évêque fut appelé par le pape Grégoire IX à l'archevêché de Bourges, qu'il édifia pendant plus de vingt ans.

Guillaume de Bucy (1237-1258) [1].

Guillaume de Bucy (ou Bussy) faisait partie du Conseil du roi quand il fut élu évêque d'Orléans. Il fut sacré par l'archevêque de Sens, Gauthier Cornu. Son épiscopat se fit remarquer par l'installation de Franciscains à Orléans, les divers événements de la septième croisade et la fondation du monastère de Saint-Loup.

Les disciples de saint François d'Assise vinrent, en 1240, à Orléans, et occupèrent, comme nous l'avons vu plus haut, l'ancienne chapelle du martyr saint Chéron, à l'ouest de la porte Parisis.

La paroisse de Saint-Paul, réunie au sanctuaire de Notre-Dame-des-Miracles depuis le XI[e] siècle, était alors desservie par deux curés, dont l'un était nommé par le chapitre de Saint-Pierre-le-Puellier et l'autre par l'abbé de Micy. Mais cette double direction n'était pas, on le comprend, sans inconvénient pour les fidèles. Le pape en fut informé, et, au mois de mai 1229, il chargea le doyen de l'Église d'Orléans d'examiner la question. Les réclamations des religieux de Micy, collateurs de la portion de Notre-Dame, et le respect des droits acquis, firent ajourner la solution [2].

Au mois de juin 1245, l'évêque se rendit au Concile de Lyon, où le pape Innocent IV excommunia Frédéric II pour ses procédés tyranniques et impies envers l'Église, fit accorder des secours au sympathique Beaudouin II, empereur de Constantinople, et préparer une nouvelle croisade pour arrêter le flot menaçant de l'invasion tartare.

Paris voyait alors s'achever le délicieux chef-d'œuvre connu du monde

complainte faite à cette occasion, dans un manuscrit de la Bibliothèque Laurentienne. Après lui, M. Jules Doinel, archiviste du Loiret, a publié dans le n° 130 du *Bulletin de la Société archéologique* une lettre de saint Louis et deux chartes de la reine Ingeburge, extraites du fonds de Sainte-Croix, réglant l'application d'une rente, prise sur le domaine de Hugues-le-Boutellier, à la construction d'une chapelle de la cathédrale pour l'expiation de ce forfait. (*Bulletin de la Soc. arch.*, 1886, pp. 500-514.)

1. En se fondant sur un fragment de lettre adressée, disait-on, par Hilaire, évêque d'Orléans, à Brixius, évêque de Nantes, La Saussaye a inscrit Hilaire parmi nos évêques à l'année 1237. Les savants auteurs de la *Gallia christiana* n'ont pas cru pouvoir le maintenir, après avoir constaté que le destinataire de la lettre en question était mort en 1140.

2. V. *Cartulaire* de Saint-Mesmin (1229-1238); POLLUCHE, 112; M[lle] DE VILLARET, *Antiquités de Saint-Paul*, p. 19.

entier sous le nom de Sainte-Chapelle, destiné à devenir le reliquaire de la sainte couronne d'épines donnée à la France, en 1239, par l'empereur Beaudouin II de Courtenay. L'évêque d'Orléans assista à sa dédicace le 26 avril 1248. Son saint prédécesseur, le bienheureux Philippe Berruyer, eut l'honneur d'être invité à consacrer l'Église inférieure; le légat du pape consacra la chapelle supérieure.

La tranquillité assurée en France par les victoires de Saintes et de Taillebourg sur les grands confédérés permit ensuite à saint Louis d'exécuter son projet de croisade. Il s'embarqua à Aigues-Mortes avec la reine, deux de ses frères et un grand nombre de seigneurs et d'évêques. Guillaume de Bucy fut du nombre de ceux qui l'accompagnèrent dans cette expédition avec Simon de la Salle-lès-Cléry, maréchal de France, Simon de Beaugency, le seigneur de Cornoue, près Nargis, Robert de Courtenay, Gaucher III de Joigny, fils de Gaucher II de Châteaurenard et d'Amicy de Montfort, Guillaume de Châteauneuf, et divers barons et seigneurs [1].

Avant de partir, notre évêque avait établi la fête de saint Nicaise, archevêque de Reims, et donné des statuts au chapitre de Meung (1247). Il assista à la prise de Damiette, et rentra à Orléans le 2 septembre 1249, apportant avec lui plusieurs reliques de l'Orient. Ses diocésains le reçurent avec grande pompe.

Quatre mois plus tard, il donnait aux religieuses de la Calle ou du faubourg Bannier, déjà honorées des faveurs de saint Louis, l'église de Saint-Loup placée jusque-là sous le patronage du chapitre de Saint-Pierre-Empont. Ces religieuses allèrent s'y établir pour pratiquer la règle de saint Benoît, sous la direction de l'évêque, et garder, près d'Orléans et de Saint-Jean-de-Braye, le souvenir du saint né sur ce point du diocèse (30 décembre 1249) [2].

1. LOTTIN parle ici de Robert de Courtenay. Il y a évidemment erreur. (V. BARDIN, *Châteauneuf*, p. 45; LEMAIRE, p. 59; S. GUYON, II, p. 51; E. DE TORQUAT, *Cléry*, p. 14; D. MORIN, *Hist. du Gastinois*, p. 162; PETIT, *Châteaurenard*, p. 13.) — André DU SAUSSAY dit, dans son *Martyrologium gallicanum*, p. 420, que le pape Innocent IV fit, à la suite de ce Concile, à Jargeau, le 7 juillet, la translation des reliques de saint Vrain et de saint Honoré et la dédicace de l'église de cette ville. — « Apud Jargolium, in agro Aurelianensi, reseratio ac translatio SS. Verani et Honorati confessorum facta per Innocentium papam IV, post dissolutionem concilii Lugdunensis, nec non dedicatio Ecclesiæ ibidem per Pontificem consecratæ. » Le *Cartulaire* du Chapitre n'en parle pas. La charte de Manassès de Garlande, en 1154, dit clairement que ce fut cet évêque qui fit la translation des reliques de saint Vrain et la dédicace de la collégiale au XIIe siècle. La translation et la consécration dont parle du Saussay eurent lieu à Cavaillon. (V. CHESNEAU, ms. 271, p. 59.)

2. Ms. 435; LOTTIN, *Recherches*, I, p. 115, etc.; *Gallia christiana*, VIII, c. 1571.

Mais bientôt la France eut la douleur d'apprendre les revers des croisés. Sous les murs de Mansourah, un ciel de feu, la peste et la famine avaient triomphé des plus nobles courages. L'armée, obligée de se replier vers le nord, était tombée au pouvoir des infidèles. Parmi les compagnons du saint roi, nos chroniqueurs racontent que le baron de Sully, deux frères seigneurs et barons de Cheray, près de Meung, et le baron d'Aschères et Rougemont, étaient restés prisonniers des Arabes après le combat de la Mansourah. Menacés d'être pendus au sommet de la forteresse où ils étaient détenus, ils firent vœu d'offrir chaque année une gouttière de cire à l'église cathédrale d'Orléans s'ils échappaient à ce péril. En cette dévote prière, les quatre barons s'endormirent, et le matin ils se réveillèrent délivrés de leurs chaînes. L'église de Sainte-Croix les vit réunis dans l'expression de leur reconnaissance [1].

La nouvelle des revers des croisés excita un véritable soulèvement en leur faveur. De toutes parts on répétait qu'il était de l'honneur national de voler à leur délivrance. On ne respirait plus que vengeance contre les Sarrasins ; on voulait ramener le roi triomphant dans ses États. Des bergers se mirent les premiers en mouvement, et firent donner aux partisans de l'entreprise le nom de *Pastoureaux*. Mais bientôt les voleurs et les aventuriers de tout genre vinrent grossir leurs bandes, qui se livrèrent à toutes sortes de crimes. Leur chef, Jacob, arriva à réunir 50,000 hommes, entre la Meuse et la Loire. Ils vinrent à Orléans, le 11 juin 1251. Pendant que leur chef faisait un discours sur la place

— Saint Louis avait donné à ces religieuses, en 1237, 168 arpents de terre, bois et buissons, sis à Chanteau, et connus depuis sous le nom de « Champ-aux-Nonains ». Le monastère d'Ambert en devint propriétaire en 1489.

1. Hubert, dans son *Histoire de l'Orléanais*, l. I, admet le fait de la délivrance des barons. Témoin de l'offrande des gouttières, il écarte l'interprétation d'une redevance purement féodale, en se fondant sur le mode de présentation qui avait lieu en tenant une corde de chanvre à la main et en offrant une paire de gants pendant l'office de la Sainte-Croix ; il rejette aussi l'opinion de ceux qui voulaient en ramener l'origine au XVe siècle, en évoquant des aveux plus anciens actuellement détruits, et semble disposé à le reporter jusqu'à la 1re ou la 2e croisade. — Cf. La Saussaye, *Annales*, X, n. 41 ; S. Guyon, II, p. 49-52. — *La généalogie des comtes de Saint-Aignan*, par Robert Coursin, dit que cette délivrance des barons orléanais eut lieu au temps de saint Louis, après la bataille de la Massoure. Lemaire, qui avait étudié tout spécialement la question, maintient la date de 1249 dans ses *Antiquités de l'église d'Orléans*, ch. xv.

En reconnaissance de ce bienfait, les barons offrirent la cire promise par eux, et obligèrent leurs successeurs à offrir tous les ans quatre gouttières de cire, pesant chacune 213 livres 1/2, aux premières vêpres de l'Invention de la Sainte-Croix.

Notre cathédrale posséda longtemps cinq grandes tapisseries commémoratives données au XVe siècle par le duc d'Orléans, qui devint plus tard Louis XII.

de Saint-Sulpice (aujourd'hui rue Jeanne-d'Arc), un des étudiants de la ville nia hautement la vérité de ses assertions. Un coup de hache sur la tête du contradicteur fut la réponse de l'orateur. Aussitôt un grand tumulte se fit dans l'assemblée. Les Pastoureaux se jetèrent sur les auditeurs, commençant le massacre et le pillage à partir de la rue qui porte encore leur nom.

Parmi les victimes, on compta vingt-cinq ecclésiastiques et de nombreux étudiants tués ou noyés. L'évêque interdit la célébration du culte dans la ville. Mais les héros de cette triste journée se hâtèrent de gagner le Berry, où leurs exactions et leurs violences firent prendre contre eux des mesures énergiques qui les dispersèrent.

Le 22 du même mois, Étienne de Montfort, doyen de Saint-Aignan d'Orléans, eut l'honneur d'être choisi par les habitants d'Orléans pour aller prêter à Paris, avec tous les grands du royaume, serment de fidélité à Blanche de Castille, régente du royaume pendant l'absence et la captivité de son fils[1].

Guillaume de Bucy prit part, de son côté, à divers Conciles provinciaux qui eurent lieu à Paris en 1252, 1253 et 1255, et à Sens en 1256. Avant de mourir, il eut le bonheur de voir le retour de saint Louis. En revenant de sa douloureuse captivité, le saint roi s'arrêta à l'abbaye de la Cour-Dieu. Les religieux décorèrent leur église comme au jour de Pâques pour le recevoir, et les populations voisines accoururent en foule pour le saluer (1256)[2].

Robert de Courtenay (1258-1279).

Le successeur de Guillaume de Bussy fut Robert de Courtenay. Il appartenait à l'illustre famille qui avait été appelée à fournir des empereurs à Constantinople depuis le commencement du siècle. Avant son élévation à l'épiscopat, il était chanoine de Bourges et doyen de Chartres. Pendant les vingt et un ans qu'il passa sur le siège de Saint-Aignan, disent nos historiens, « il s'appliqua sérieusement aux fonctions de sa charge pour faire paraître que la noblesse du sang est un puissant motif de bien travailler au gouvernement de l'Église et de la République. »

Le dimanche 26 octobre 1259, il transféra solennellement les reliques

1. Lottin, *Recherches*, I, 119; Hubert, *Antiquités de Saint-Aignan*.
2. L. Jarry, *La Cour-Dieu*, p. 85.

de saint Aignan dans une châsse précieuse, en présence de l'archevêque de Bourges, Philippe Berruyer, de l'abbé de Saint-Benoît, Thibaud III, et du clergé de sa ville épiscopale « tous revestus de fort belles chappes pour rendre honneur à la mémoire du glorieux confesseur ». Saint Louis assista lui-même à cette cérémonie avec ses deux fils, et voulut porter sur ses épaules, à l'exemple du roi Robert, les reliques du grand protecteur de la France. Au passage du roi, le peuple criait : Noël! Noël! Lorsque l'évêque fit la prédication dans le cloître, ajoute un des historiens, comme signe caractéristique des mœurs de l'époque, « le roi ne voulut pas de trône, il s'assit comme tout le monde à terre sur le gazon ». Saint Louis, devant Dieu, oubliait volontiers qu'il était roi. Il ne s'en souvint dans la circonstance que pour enrichir les autels, et montrer son inépuisable charité envers les pauvres et les malades[1].

Un peu auparavant, Robert de Courtenay avait donné des reliques de sainte Madeleine aux religieuses hospitalières de Fontevrault, établies près de Saint-Laurent. La fête de la Translation en fut fixée au dimanche dans l'octave de l'Ascension, et le pape Alexandre IV accorda des indulgences à tous les fidèles qui visiteraient ce jour-là l'église de ces religieuses (1259).

Presque vers le même temps, l'église de Beaugency était l'objet de la même faveur. Le pape confirma les indulgences accordées par l'évêque aux visiteurs de l'église abbatiale de Notre-Dame le jour de la translation des saints martyrs Fuscien, Gentien et Victorien, et daigna même faire de cette indulgence un privilège annuel et perpétuel.

Plus tard, la cathédrale s'enrichit, de son côté, des reliques de sainte Hélène, grâce à la bienveillante entreprise de son doyen Guillaume d'Yssi, qui alla au monastère de Hautvilliers, près de Reims, pour en obtenir. La translation s'en fit le 7 février 1278.

Pendant son séjour à Orléans, saint Louis fit construire, vers 1256, un hospice destiné à recueillir les adultes non baptisés, et trois ans plus tard, au nord de la ville, vis-à-vis de Saint-Paterne, une petite chapelle dédiée à saint Mathurin avec un hospice pour y retirer les pauvres aveugles. Laissons un instant son historien nous raconter, dans le style du temps, sa charité envers les pauvres malades de notre ville : « Le benoît roi allait souvent aux Maisons-Dieu d'Orléans, et visitait les

1. HUBERT, *Antiquitez*, VI; preuves, p. 16.

pauvres et les malades qui là gisaient, et les servait de sa propre personne. Et à chacun d'eux il donnait certaine quantité de deniers et du pain, et des chairs et des poissons, selon ce qui leur convenait et selon que le temps le requérait. Et leur faisait larges pitances quand il allait à eux, et leur administrait de ses mains pain, viande et autres mets qu'il avait fait apprêter pour les malades par ses suivants et apporter là. Et souvent il taillait un pain en deux de ses propres mains, et le distribuait ainsi tranché à chacun. Et quand quelques-uns étaient plus malades que les autres, il les servait davantage en tranchant leur pain et chair et les autres viandes; et il était à genoux devant eux et portait le morceau tranché à leur bouche, et les soutenait, et essuyait leur bouche d'une serviette qu'il apportait. Et souvent les chevaliers et les autres qui étaient avec lui faisaient comme lui[1]. »

Ce grand roi se plaisait à Orléans. Le sire de Joinville nous raconte qu'il y vit venir « les Bourguignons et les Lorrains qu'il avait pacifiés pour plaider devant lui ».

En 1260, il donna pour douaire à la reine, Marguerite de Provence, « la cité d'Orléans é Châtiau-neuf, é Chécy é Nonvilliers (Neuville-aux-Bois), sans excepter Cléry ».

Les résidences de Lorris, de Puiseaux et de Châteauneuf lui étaient particulièrement chères. La ville de Gien et les paroisses de Langesse, Chuelles, Vitry-aux-Loges, Paucourt et Cléry gardent aussi le souvenir de ses visites. Pendant son enfance, il avait passé plusieurs années au château de Lorris avec la reine Blanche sa mère, et il y avait été réjoui par les premiers essais du poète Guillaume, qui écrivit plus tard le *Roman de la Rose*. Quand il séjournait à Puiseaux, il avait coutume de réunir chaque jour deux cents pauvres auxquels il offrait un repas. Il les servait lui-même, en mettant devant eux pain et écuelles de potage avec viande ou poisson selon le temps. En outre, il donnait à chacun d'eux douze deniers parisis, et davantage aux nécessiteux. Tous avaient droit d'emporter deux pains. A Châteauneuf, il se plaisait à aller par les rues du bourg, causant avec les personnes qu'il rencontrait, et visitant les pauvres malades. A Chécy, il possédait un clos de vignes et un cellier. C'est à sa haute munificence, ou du moins à sa généreuse inspiration, que cette paroisse doit sa belle église de Saint-Pierre, bâtie

1. *Vie de Mgr saint Loys* par le confesseur de la reine Marguerite. — BELLU, *Archives de la Charité*, I, p. 177.

sur le coteau de la Loire, tout près de l'ancienne église de Saint-Germain[1].

D'aussi nobles exemples devaient exciter une salutaire émulation pour tout ce qui intéressait l'honneur de la religion et la sanctification des âmes. Aussi voyons-nous à cette époque les religieux de Notre-Dame-du-Mont-Carmel installés à Orléans, près de l'église Saint-Laurent, sur la demande des bourgeois (1265) ; Jeanne de Loury fonder en même temps le prieuré de Luyères, près de Neuville, sur les terres dépendant du château de Saint-Germain ; et les maîtres-écrivains bâtir, au nord de Sainte-Croix, pour leur confrèrie, une chapelle dédiée à Notre-Dame et à Saint-Vrain, avec droit de nommer le chapelain (1266)[2].

A Gien, le grand maître des Templiers, Hugues de Ravel, fit établir une commanderie près du champ qui longe la Loire, en même temps que l'on construisait l'église paroissiale de Saint-Laurent (1264). Châtillon-sur-Loing offrit aussi à ces chevaliers une autre résidence près de son hospice actuel.

Les frères de Saint-Jean de Jérusalem furent appelés, de leur côté, à Montbouy, où ils bâtirent l'église sous le vocable de Notre-Dame et de Saint-Blaise (1265). Après la perte de Ptolémaïde et leur installation dans l'île de Rhodes, sous la direction du grand maître Foulques de Villaret, ils se répandirent de plus en plus en France, et s'installèrent successivement à Beaulieu, et à Germonville, près Chaussy, sur les confins du territoire de Chartres.

La huitième croisade trouva dans ces commanderies un précieux renfort. Parmi les principaux compagnons de la huitième croisade de saint Louis, nous devons citer particulièrement son chambellan, Ancelot de Machau, seigneur de Châlette, et Guillaume de Courtenay, fils de l'un des héros de l'expédition d'Égypte. Le sire de Châlette eut l'honneur de mourir à côté du roi. Son glorieux compagnon put revenir en France. Robert de Saint-Phalle, son voisin, resta vingt-cinq ans, à Tunis, prisonnier des Sarrasins. Délivré par le généreux dévouement

1. V. *Œuvres pieuses du roi saint Loys*, par le confesseur de la reine Marguerite. — Bardin, p. 44 ; Patron, *Recherches historiques*, I et II ; Lottin, I ; E. de Torquat, *Cléry ;* B. de Molandon, *Première Expédition de Jeanne d'Arc*, 99 ; L. Jarry, *Bulletin de la Société archéologique*, VII, p. 402.

2. Les Carmes habitèrent d'abord près de Saint-Laurent, dans la maison dite encore aujourd'hui « les Vieux-Carmes » ; un siècle plus tard (1366), ils se rapprochèrent de la porte Renard, dans le quartier qui a gardé leur nom. (V. Polluche, *Essais historiques*, p. 143 ; Lottin, *Recherches*, I, p. 122 (1266.)

de ses vassaux, il profita de son retour en France pour accomplir entièrement l'affranchissement des serfs de sa baronnie, commencé par son aïeul [1].

Notre évêque, Robert de Courtenay, accompagna aussi le saint roi sur la rive africaine. Il eut la douleur de recevoir son dernier soupir (25 août 1270). Témoin autorisé de sa sainte vie et de son héroïque mort, il écrivit, à son retour en France, avec ses collègues de la métropole de Sens, pour demander au pape sa canonisation.

La veuve du seigneur de Châlette, Isabelle Machau, offrit une épine de la sainte couronne du Christ à l'église de sa paroisse, à son retour de Tunis, et fonda ensuite un couvent de Dominicains, en même temps que Philippe-le-Hardi faisait bâtir le château de Montargis [2].

Les religieux Augustins vinrent un peu plus tard s'établir à Orléans, sur la rive gauche de la Loire. Les habitants leur firent bâtir une église dédiée à la Sainte-Vierge, en face des Tourelles du pont (1280) ; et les Frères-aux-Sacs arrivés à Orléans depuis le milieu du siècle ne firent bientôt plus avec eux qu'une seule communauté [3].

Philippe-le-Bel couronna les fondations monastiques de cette époque, dans notre diocèse, en appelant à Chanteau douze des religieux institués par le pape saint Célestin. Il leur donna ensuite, dans la forêt, le prieuré d'Ambert, qu'il échangea avec l'abbé de Saint-Victor contre une rente de 40 livres parisis à prendre sur les revenus du péage de la Loire (1300). Ce prieuré est le berceau des Célestins français [4].

La dernière entreprise de Robert de Courtenay eut pour objet la reconstruction de la cathédrale. Paris achevait alors la sienne commencée depuis un siècle par Maurice de Sully ; Chartres avait glorieusement terminé le magnifique sanctuaire voué par la foi de cette époque à la Très-Sainte-Vierge, et aux travaux duquel on avait vu des milliers d'Orléanais, volontaires de la piété et de l'art, apporter successivement le secours de leurs bras ; la dédicace en avait été faite dix ans avant la dernière croisade. Parmi nous, Sainte-Croix attendait depuis quelque temps déjà une main active et généreuse. Les travaux de restauration qui avaient suivi l'incendie des Normands, en 999, avaient été trop hâtés ; durant la nuit du 20 février 1227, le transept et une partie de la

1. V. A. Berton, *Courtenay*, p. 85 ; L. Jarry, *Mémoires de la Soc. arch.*, XI.
2. D. Morin, *Hist. du Gastinois*, p. 87.
3. Polluche, *Essais historiques*, p. 162.
4. *Id.*, p. 106 ; La Saussaye, *Annales*, XII, 8 ; C. de Vassal, *Légendes*, 93.

nef du nord s'étaient écroulés ; le chœur menaçait ruines. Robert de Courtenay se mit noblement à l'œuvre. Par lettres données à Saint-Ay, il concéda au chapitre de Sainte-Croix les terres qu'il possédait à Vermenton, diocèse d'Auxerre, ainsi que les droits prélevés chaque année, en son nom, sur les églises collégiales de sa dépendance (1278). Avec l'agrément du roi Philippe III, il mit aussi à la disposition des chanoines des bois à couper dans sa forêt et des pierres à extraire des carrières ; et il leur permit de prendre sur la cour de l'Évêché toute la place qui serait nécessaire « pour aider à bâtir la nouvelle structure de ladite église cathédrale ». Il mourut au moment où on allait commencer les travaux (1271). L'emploi des ressources qu'il avait préparées fut le partage de ses successeurs [1].

Gilles de Patay (1280-1288).

L'évêque Gilles de Patay, ou Pastay, eut l'honneur d'être choisi pour commencer cette grande œuvre. Sur la demande du pape Martin IV, il obtint du roi main-levée de la régale, en 1282. Il fit appel au bienveillant concours des princes et du peuple. Philippe-le-Hardi étant mort sur ces entrefaites, Philippe-le-Bel, son fils, voulut fonder l'anniversaire solennel de son père et de sa mère dans notre cathédrale, et dota cette église de divers privilèges. La ville d'Orléans racheta, par l'intermédiaire de son procureur, Guillaume de Saint-Mesmin, la dévolution des successions des personnes mortes sans testament dans le grand archidiaconé, attribuées jusque-là au doyen du chapitre, moyennant une indemnité de 3,000 livres au profit de l'entreprise. Bourgeois, cultivateurs et artisans, tous à l'envi offrirent leur concours aux *logeurs du bon Dieu*. Un architecte expert fut désigné pour dresser les plans et diriger les travaux.

Enfin, la première pierre de l'édifice put être bénite, le jeudi 11 septembre 1287. Au jour dit, « il se fit une grande assemblée de personnes tant ecclésiastiques que séculières dans la cour épiscopale. Le gardien des Frères-Mineurs d'Orléans fit la prédication, et l'évêque Gilles, assisté des abbés de Saint-Benoît, de Saint-Euverte et de Beaugency, alla poser la première pierre près de la grande chapelle actuellement adossée au

1. V. Brugère, *Souvenirs religieux d'Orléans*, p. 15; H. de Monteyremar, *Chapitre et Église de Sainte-Croix*, p. 16; Comte de Pibrac, *Histoire de l'abbaye de Voisins;* La Saussaye, S. Guyon; Du Bouchet, *Hist. de la Maison royale de Courtenay* (1661).

portail du midi. Il octroya à tous ceux qui estoient présents quarante jours d'indulgence [1]. »

La sollicitude avec laquelle Gilles conduisit cette œuvre, comme le soin qu'il apporta dans la visite canonique du chapitre de Jargeau, en 1285, pour y assurer la régularité du service divin, la discipline des clercs et la conformité des offices avec ceux de la cathédrale, montraient un évêque animé d'un zèle ardent pour la gloire de Dieu et l'honneur de la religion. La mort ne lui permit pas de réaliser toutes les espérances qu'il avait fait concevoir (1288).

Pierre de Mornay (1288-1296). — **Ferric de Lorraine** (1297-1299).

Pierre de Mornay était archidiacre de Sologne, dans l'église de Sainte-Croix, et doyen de Saint-Germain-l'Auxerrois, dans l'église de Paris, quand il fut élu évêque à la fin de décembre 1288. Honoré de la confiance de Philippe-le-Bel, qui l'avait appelé à son conseil en 1286, il put profiter de son crédit à la cour pour activer l'achèvement du chœur de la cathédrale. En 1295, le pape Boniface VIII daigna aussi ouvrir le trésor des indulgences en faveur de ceux qui contribueraient à cette œuvre par la plus légère offrande et visiteraient pieusement l'église.

Alors on vit s'élever ce vaste sanctuaire dont la hauteur et les proportions pleines de grâce et d'harmonie ne cessent d'exciter l'admiration des visiteurs. Tout autour vint se ranger, comme les fleurons d'une splendide couronne, cette galerie de chapelles dont la richesse intérieure et extérieure peut soutenir, sinon défier, la comparaison avec les absides les plus belles de cette grande époque. Architecte et ouvriers se plurent à prodiguer les trésors de leur génie autour de ces sveltes colonnes destinées à supporter les voûtes et des pyramides appelées à décorer la retombée des contreforts ou à abriter un peuple de saints [2].

Pierre de Mornay ayant été transféré, au mois de février 1296, à l'évêché d'Auxerre, Ferric de Lorraine, fils de Frédéric II, duc de Lorraine, et de Marguerite de Navarre, chanoine de Toul et prévôt de Saint-Dié, fut appelé à le remplacer. Il continua l'œuvre de ses prédécesseurs pendant les trois ans que dura son épiscopat. Il orna le chœur d'une

1. V. S. Guyon, II, 66; La Saussaye, *Annales*, p. 502; *Voyages liturgiques*, par de Moléon, p. 188.

2. La Saussaye, *Annales*, XI, p. 533; *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1re série, V, p. 149.

belle galerie de stalles à l'usage des chanoines et des paroissiens les plus distingués de la ville, et put prendre possession de cette partie du sanctuaire au mois de juin 1298.

L'œuvre de Sainte-Croix ne faisait pas oublier le soin des pauvres. Au mois de janvier 1290, Jeanne de Châtillon, comtesse de Blois, donna par testament quelques biens aux religieuses hospitalières de la Madeleine, et laissa aux pauvres de la ville une somme de 120,000 livres dont la distribution fut confiée à l'évêque.

Notre école de droit attirant de nombreux élèves des diverses contrées de France, les maîtres écrivains eurent la pensée d'organiser un hôpital destiné à soigner les jeunes gens malades, et en même temps à recevoir pendant la nuit les pauvres garçons qui n'avaient pas où se loger. L'évêque Ferric de Lorraine autorisa cette fondation au nord des murs de la ville, près de l'église de Saint-Pouair ou de Saint-Paterne, et laissa aux fondateurs l'entière disposition du temporel. Cet hôpital, à raison du lieu qu'il occupait et de sa destination, fut appelé Hôpital de Saint-Pouair, ou *Aumône des garçons* (août 1297).

L'année suivante eut lieu la canonisation de saint Louis. Notre diocèse avait admiré, comme nous l'avons vu plus haut, les vertus et la haute sainteté de ce roi qui avait fait ses « establissements pour que le peuple pût vivre loyalement et en paix ». Il célébra les fêtes de sa canonisation avec la plus grande solennité. Le 25 août 1298 fut chômé comme les plus belles fêtes de l'année. La chapelle du Châtelet fut mise sous le vocable du saint roi, et bientôt de nombreux sanctuaires lui furent consacrés [1].

Cette fête vint clore dignement ce siècle si justement appelé le siècle des grandes cathédrales et des grandes vertus. « De toutes parts, a dit un de nos historiens modernes, la pierre montait alors vers le ciel, et avec elle semblaient s'élever les pensées des hommes. Les passions fougueuses du moyen âge se tournaient en vertus ; les saints fleurissaient sur la terre avec les savants ; et, dans cette double moisson, Orléans payait largement son tribut à la terre et au ciel [2]. » Qui a pu, en effet, s'empêcher d'admirer avec quelle facilité furent alors fondés les couvents des Dominicains, des Franciscains, des Carmes, des Bénédictins, des Célestins, des Dominicaines, des Cisterciennes et les com-

1. V. *Ordonnances royales*, t. I, p. 108; Lottin, *Recherches*, I.
2. Brugère, *Souvenirs religieux d'Orléans*, p. 15.

manderies des divers ordres religieux et militaires que l'Orient offrit à l'Occident ?

Quelle foi et quel goût n'animaient pas ceux qui ont bâti la cathédrale de Sainte-Croix, la collégiale de Saint-Liphard de Meung, l'église de Saint-Firmin de Beaugency, celles de Saint-Aignan de Bonny, Notre-Dame de Boiscommun, Saint-Pierre de Chécy, et tant d'autres demeurées l'honneur des pays qui les ont conservées !

Dans ce siècle, l'Église d'Orléans choisit deux de ses évêques parmi les membres les plus distingués de son clergé, et elle eut l'insigne honneur de voir les diocèses voisins lui demander des pontifes. Qu'il nous suffise de citer ici Renaud, de Corbeil, le quatre-vingtième évêque de Paris ; Odon de Sully, qui acheva, en 1257, l'église de Notre-Dame commencée un siècle auparavant par un de nos compatriotes ; et l'Orléanais Étienne Tempier, l'un de ses successeurs, mort en 1279 ; Jean de Sully et son frère Gui, d'abord prieur des Dominicains de Paris, qui furent archevêques de Bourges de 1260 à 1280 ; Gauthier, abbé de Fontaine-Jean, devenu évêque de Chartres en 1212 ; Eudes de Lorris, évêque de Bayeux ; et Guillaume d'Issy, d'abord doyen de Sainte-Croix, puis évêque d'Arras.

Près d'eux, nous pouvons encore placer Jean de l'Alleu, chanoine de Paris, chancelier de l'Université, qui prit l'habit de Saint-Dominique chez les Jacobins d'Orléans, sa ville natale, pour éviter la crosse que le clergé parisien voulait lui confier ; Gilles d'Orléans, qui mérita, par son éloquence, d'être appelé à la Cour pour devenir le prédicateur de saint Louis ; il mourut un an après le saint roi ; Guillaume de Crespy, doyen de Saint-Aignan, chancelier de Philippe-le-Bel, en 1293 ; le saint prêtre Jean, qui passa les dernières années de sa vie dans un ermitage de douze pieds carrés ; et les abbés de Fleury : Thibault de Gien et Guillaume d'Artenay.

Mais pourrions-nous nous contenter de citer seulement les noms des saints qui ont embaumé cette époque du parfum de leurs vertus ? Les évêques saint Guillaume et saint Richard, le bienheureux Philippe Berruyer, les prêtres saint Yves et le bienheureux Reginald du chapitre de Saint-Aignan, saint Hugues de la Cour-Dieu, et la vierge de Triguères, saint Alpaix, méritent d'être mieux connus. Disons quelques mots de chacun d'eux.

Saint Guillaume descendait de la famille des comtes de Nevers. Formé de bonne heure à la pratique des vertus chrétiennes par sa mère,

et plus tard par l'un de ses oncles, Guillaume l'Hermite, archidiacre de Soissons, il devint d'abord chanoine de Soissons et de Paris, puis entra dans l'ordre de Citeaux. Reçu à l'abbaye de Pontigny par l'Orléanais Guérin de Galardon, qui devint peu après archevêque de Bourges, Guillaume fut bientôt élevé aux premières dignités du cloître. Sa science et sa vertu le firent choisir pour diriger l'abbaye de *Fontaine-Jean*, qui était encore dans toute la ferveur de sa fondation. A la mort de l'archevêque de Bourges, Henri de Sully, il fut appelé pour lui succéder (1189). Pendant vingt ans, il donna sur ce siège l'exemple de toutes les vertus religieuses et épiscopales, dans la vie publique comme dans la vie privée. Le 4 décembre 1207, il vint présider à Fleury la translation solennelle des reliques de saint Benoît lorsqu'elles furent placées au-dessus du maître autel de la basilique. Il allait partir pour la croisade contre les Albigeois, lorsque Dieu l'appela à lui, le 12 janvier 1209. Le pape Honorius III l'inscrivit au catalogue des saints, en 1218 ; l'évêque Manassès de Seignelay s'empressa d'instituer sa fête dans son diocèse, et l'Université de Paris le choisit comme patron de la nation de France.

Le bienheureux Philippe Berruyer occupa le siège épiscopal d'Orléans de 1234 à 1236, puis celui de Bourges jusqu'en 1260. Neveu et successeur de saint Guillaume, il marcha noblement sur les traces de son oncle. D'autant plus humble qu'il était plus honoré, il se montrait très affable aux plus pauvres et aux plus simples d'entre le peuple. Comme son maître d'hôtel se plaignait de ses nombreuses libéralités envers les pauvres, il lui répondit avec la meilleure grâce du monde : « Ne savez-vous pas qu'il est dit dans l'Écriture : « Fais aumône de ta substance et « ne détourne point ta face d'aucun pauvre, la face du Seigneur ne se « détournera point de toi ? » Puis-je aller à l'encontre de cette doctrine ? Sachez donc que j'ai ordonné que durant toute ma vie une aumône générale du bien que Dieu m'a donné soit faite tous les jours aux pauvres dans la ville de Bourges et dans mes métairies. Je ne puis mieux employer mon bien qu'en le donnant à rente aux pauvres. » Pendant une famine qui survint alors, sa libéralité, soutenue par la charité de ses diocésains, délivra toute la province des horreurs de ce fléau. Dieu lui accorda le don des miracles pendant sa vie et après sa mort[1].

1. V. La Saussaye, *Annales,* l. XI ; Chenu, *Antiquités de Bourges;* Lemaire, p. 59 ; *Gallia christiana,* VIII et II.

Saint Richard vint à Orléans en 1236. Anglais d'origine, il s'était rendu à Orléans pour étudier la théologie au couvent des Dominicains. A l'école de ces excellents maîtres, il se forma tout à la fois à la science des saints et à la pratique de leurs vertus. Ordonné prêtre, il retourna en Angleterre, où, après avoir rempli pendant quelque temps les fonctions curiales avec un plein succès, il fut nommé évêque de Chichester en 1244. Homme de science et de pénitence, il mérita d'être honoré de l'amitié de saint Edmond de Cantorbéry, et fut canonisé par le pape Urbain IV.

Saint Yves nous apparaît comme une autre gloire des écoles d'Orléans au XIII[e] siècle. Né en Bretagne, il vint, en 1277, étudier en nos murs le droit civil et canonique. Pierre de La Chapelle, qui fut plus tard archevêque de Toulouse et cardinal, y enseignait le droit civil; Guillaume de Blaye, qui mourut évêque d'Angoulême, y expliquait les Décrétales. Pendant tout le temps qu'il passa dans nos écoles, Yves se montra un modèle de travail et de piété, ayant dans un corps fragile le maintien et la chasteté d'un ange. Devenu maître-ès-droit, il reprit le chemin de la Bretagne, où il fut le modèle des recteurs, après avoir été le type des juges et l'avocat des malheureux. Il mourut, le 19 mai 1303, de la mort des saints, et fut canonisé, en 1347, par le pape Clément VI. En 1387, Pierre d'Inteville, chanoine et pénitencier de l'Église d'Orléans, professeur à l'Université, « touché du récit des beaux exemples laissés dans l'École par le jeune Breton, fonda, dans la cathédrale, près de la porte de l'évêque, une chapelle en l'honneur de M. Saint-Yves ». Devenu évêque de Nevers, il voulut que cette chapelle fût desservie par deux chapelains, et les étudiants de la nation bretonne choisirent saint Yves pour patron [1].

Le bienheureux Réginald ou Regnault, originaire de Saint-Gilles, en Languedoc, enseignait le droit à l'Université de Paris lorsque les chanoines de Saint-Aignan eurent la pensée de l'appeler pour doyen. Philippe-Auguste, en qualité de chanoine de Saint-Aignan, approuva ce choix. Réginald vint à Orléans vers 1211. Par sa prudence et ses lumières, il justifia pleinement la confiance dont il avait été l'objet. Honoré de l'amitié de l'évêque Manassès de Seignelay, il fut choisi par lui pour l'accompagner à Rome et à Jérusalem. Mais à Rome, le pieux doyen sentit se renouveler plus vifs que jamais les attraits que son

1. S. Guyon, II, 62.

cœur avait déjà éprouvés pour la vie religieuse. Il désira abandonner toutes choses pour la prédication de l'Évangile. Saint Dominique venait de fonder son ordre de prédicateurs. Il alla le trouver, et devint bientôt un de ses premiers disciples. A son retour des lieux saints, il se démit de son doyenné de Saint-Aignan, où il fut remplacé par Thomas de la Chapelle, et saint Dominique le choisit pour son vicaire. Sa parole obtint les plus grands succès à Bologne. Il devint en peu de temps l'astre le plus éclatant du nouvel ordre après saint Dominique. Appelé à Paris, il se vit promptement entouré d'une foule d'étudiants ravis par son éloquence et le charme de sa vertu. Mais Dieu se contenta de deux ans de cette vie de dévoûment. Il mourut au commencement de l'année 1220. Sa mémoire fut entourée d'un culte populaire qui, après une éclipse causée par les révolutions de cette terre, vient d'être consacré solennellement par la Congrégation des rites [1].

Les deux âmes d'élite dont il nous reste à parler se sont sanctifiées dans le calme de la vie des champs : le bienheureux Hugues, à la Cour-Dieu, sainte Alpaix à Triguères.

Saint Hugues, vulgairement appelé saint Hues, vécut à l'abbaye de la Cour-Dieu sous l'épiscopat de Manassès de Seignelay. Sa vie toute cachée en Dieu nous est surtout connue par la vénération dont elle est demeurée entourée, et par le concours des malades qui vont chaque année implorer son secours pour obtenir la guérison de leurs maux [2].

Sainte Alpaix était née à Triguères vers le milieu du XIIe siècle, dans une chaumière du hameau de la Mardelle située à mi-côte de la charmante vallée de l'Ouanne. Ses parents étaient de pauvres cultivateurs, mais bons chrétiens. De bonne heure, elle fut chargée du petit troupeau paternel. La solitude des champs allait à son cœur. Elle aimait à conduire son troupeau à travers les prés qui avoisinaient le moulin de Courtoiseau; elle se plaisait surtout à s'y entretenir seule avec Dieu dans la prière. Les habitants de Triguères ont gardé de cette période de

1. Parmi ceux qui ont le plus contribué à cet acte de la cour romaine, nous sommes heureux de citer trois Orléanais : le R. P. Cormier, dominicain, ancien provincial de Toulouse; le P. Tournel, ancien prieur du couvent de Saint-Jacques de Paris, et M. Brugère, professeur de théologie au Séminaire de Saint-Sulpice, postulateur de la cause. (V. HUBERT, *Antiquités de l'église de Saint-Aignan*, p. 103; la *Vie* du Bienheureux par M. BAUNARD, et la *Notice* sur son Décanat publiée par M. DOINEL, archiviste de l'Orléanais, dans le tome XVIII des *Mémoires de la Société archéologique*.)

2. S. GUYON, II, 13; André DU SAUSSAY, *Martyrol. Gallican.*

sa vie des souvenirs qui exhalent un parfum de foi simple et de piété douce qu'on ne peut s'empêcher d'admirer.

Mais à peine entrée dans la vie active, elle eut le malheur de perdre son père. Elle dut quitter Triguères avec sa mère et ses frères pour aller à Cudot. Accablée de travail et de privations, elle tomba malade. Atteinte de la lèpre, elle devint un objet d'horreur pour ses frères et même pour sa mère. Néanmoins elle ne perdit ni patience ni courage au milieu de cette terrible épreuve. Se rapprochant d'autant plus de Dieu qu'elle se voyait délaissée sur cette terre, elle mérita, par la droiture de son esprit et la pureté de son cœur, d'être élevée aux communications sublimes de la vie surnaturelle. L'auguste Vierge que nous invoquons comme la reine des anges et la consolatrice des affligés guérit ses plaies ; la sainte Eucharistie devint la nourriture habituelle de son âme et le soutien de sa vie. Le cardinal-légat, Guillaume, archevêque de Sens, informé de sa haute vertu, fit construire sur le haut de la colline de Cudot une chapelle avec un prieuré de chanoines, et une cellule pour recevoir la sainte. La veuve de Louis VII, Alix de Champagne, et la comtesse de Châteaurenard, vinrent la visiter et se recommander à ses prières. Le 3 novembre 1211, son âme quitta la terre et s'envola vers le ciel. Son corps fut inhumé par l'archevêque Pierre de Corbeil, dans la chapelle bientôt transformée en une grande église dédiée à la Sainte-Vierge. La piété populaire n'a cessé depuis lors de l'honorer, et, le 7 février 1874, la Congrégation des rites a reconnu la légitimité du culte rendu à l'humble servante de Dieu [1].

1. Une croix de fer, bénite le 19 septembre 1875, garde ces souvenirs à Triguères. — V. D. Morin, *Hist. du Gastinois*, l. IV, p. 695; l'abbé Cochard, *Saints de l'Église d'Orléans*, p. 428.

Dans le cours de ses pérégrinations archéologiques, le savant abbé Lebeuf raconte que les habitants de Cudot honoraient sainte Alpaix comme « native de Triguerre ». Cette tradition locale, à laquelle on a cherché à opposer un texte incertain d'un historien étranger au pays, a été confirmée par la Congrégation des rites lors de l'approbation de la légende liturgique de la sainte : « Alpais virgo in agro Vastinensi Gallorum, loco Trigueris dicto nata, in diœcesi olim Senonensi, nunc Aurelianensi. »

Le tombeau de sainte Alpaix a été découvert dans l'église de Cudot, le 13 février 1878, par M. Boiselle, curé de cette paroisse. Les reliques de la sainte, restées intactes jusqu'à ce jour, ont été relevées de leur tombeau, le 17 août suivant, en présence de Mgr l'archevêque de Sens et de Mgr Coullié, coadjuteur d'Orléans, accompagnés de plusieurs prêtres et laïcs des deux diocèses. (V. la *Légende de Sainte Alpaix* dans les *Œuvres poétiques* de M. Guiot, doyen de Chécy, ancien curé de Triguères.)



LIVRE VIII

Depuis la fondation de l'Université d'Orléans jusqu'à Jeanne d'Arc

(XIVe ET XVe SIÈCLES.)

Notre-Dame de Cléry. — Fondation de l'Université d'Orléans.
Guerre des Armagnacs et des Bourguignons. — Invasion anglaise. — Jeanne d'Arc.
Célébrités de l'époque. — Les cinq cardinaux : Pierre de la Chapelle,
Pierre d'Arabloy, Pierre Bertrand, évêque d'Autun;
Jean de la Tour-d'Auvergne, abbé de Saint-Benoît, et Pierre de Beaufort, pape.

Bertaud de Saint-Denis (1299-1306).

Bertaud de Saint-Denis était chancelier de l'Église de Paris et archidiacre de Reims lorsqu'il fut appelé à l'évêché d'Orléans (mars 1299). Les travaux de Sainte-Croix attirèrent tout d'abord son attention : il s'occupa de fournir et de procurer des ressources pour les continuer. Les deux œuvres les plus importantes de son épiscopat furent l'institution du chapitre de Cléry et la transformation de nos grandes écoles en Université.

En 1280, des laboureurs avaient trouvé sous le soc de leur charrue, dans la plaine qui s'étend entre Cléry et Saint-André, une statue représentant la Sainte-Vierge et l'Enfant-Jésus. Ils s'empressèrent de la porter à la chapelle de Cléry, qui s'élevait près d'un château-fort successivement occupé par Hesselin de Linais, le batailleur Jean II d'Orléans, Raoul de Courtenay, et enfin par saint Louis.

De nombreux pèlerins accoururent au petit sanctuaire pour vénérer l'image ainsi découverte. En voyant ce concours, le brave croisé Simon de Melun, seigneur de la Salle et maréchal de France, eut la pensée d'établir un chapitre composé de cinq chanoines. L'évêque approuva ce

projet. Mais pendant les négociations, le généreux seigneur vint à mourir. Sa veuve, Marie de la Salle, dame de Beaugency, et son fils Gilles de Melun, réalisèrent son dessein. Le roi Philippe-le-Bel ajouta cinq nouvelles prébendes, en action de grâces des conquêtes de la Gascogne et de la Flandre (1309); il donna au chapitre ainsi constitué une cloche qui était une des plus belles de l'époque, et couronna ses libéralités par la construction d'une église collégiale qui fut détruite par les Anglais dans les premières années du XVe siècle [1].

Les Célestins appelés d'Italie au prieuré d'Ambert, près de Chanteau, recevaient à la même époque le prieuré de Pont-aux-Moines et y construisaient une petite chapelle dédiée à la Très-Sainte-Vierge. Deux ans plus tard, ils travaillèrent à remplacer le gué du Cens qui coupait la route d'Orléans à Châteauneuf, près de leur maison, par un pont à trois arches connu encore aujourd'hui sous le nom de *Pont-aux-Moines* [2].

Sur ces entrefaites, le saint pape Benoît XI mourait à Pérouse, et les suffrages des cardinaux se réunirent pour mettre sur le siège de saint Pierre un évêque français célèbre dans l'histoire sous le nom de Clément V. Le nouveau pape avait étudié les lettres et le droit dans les écoles d'Orléans. Dès la première année de son pontificat, il voulut témoigner sa reconnaissance envers ces écoles qui avaient préparé sa gloire; et le 27 janvier 1306, par une bulle donnée à Lyon, il leur donna le titre et les privilèges d'Université [3].

Ces écoles avaient depuis longtemps une véritable célébrité. Les Conciles et les capitulaires de Théodulfe montrent tout l'intérêt que leur portaient nos évêques. Gontran y avait fait élever son fils Gondebaud; Charlemagne et Hugues-Capet leur avaient également confié l'éducation de leurs fils aînés. Les abbayes de Saint-Benoît et de Notre-

1. Le chapitre de Cléry se composait de dix prébendes, dont cinq de nomination royale, quatre réservées à la collation des fondateurs et de leurs héritiers, et une attribuée au curé de Saint-André, membre né de ce Chapitre. L'évêque d'Orléans désignait le doyen. Le premier doyen fut le vénérable curé de l'église paroissiale de Saint-André, nommé Renault. (V. S. Guyon, II, 74; E. de Torquat, *Cléry*, p. 15.)

2. Lottin, *Recherches historiques*, I, p. 132 (1304).

3. « Cum igitur in Aurelianensi civitate literarum studium in utroque jure ac præsertim civili laudabiliter viguerit, ab antiquo, et ad præsens, Domino favente, refloreat-præsentium auctoritate concedimus ut doctores et scholares in dicto Aurelianensi studio nunc et in posterum immorantes, habeant Universitatem et collegium regendum et gubernandum ad modum Universitatis et collegii generalis studii Tholosani. » — Nous donnons l'année 1306 en suivant la chronologie connue sous le nom de *nouveau style*.

Dame de Beaugency y envoyaient ceux de leurs membres ou de leurs élèves qui désiraient se perfectionner dans l'étude des lettres ou du droit. En 1230, lors de la dispersion des docteurs de l'Université de Paris, une partie des maîtres et des disciples de cette grande école étaient venus continuer leurs travaux à Orléans. En 1298, lorsque le pape Boniface VIII publia le sixième livre des *Décrétales*, il l'avait adressé directement aux docteurs d'Orléans, comme à ceux de Bologne, en leur confiant le soin de l'expliquer [1].

Les écoles gallo-romaines avaient eu l'honneur de compter saint Pipe, de Beaune, parmi leurs élèves à la fin du IIIe siècle; parmi les nombreuses illustrations du XIIIe siècle, nous avons déjà parlé de saint Richard et de saint Yves.

Une ancienne fondation faite à l'église de Saint-Firmin d'Amiens par la reconnaissance du seigneur de Beaugency, Simon Ier, et transformée ensuite en une médaille d'or (vulgairement maille d'or) qui devait être offerte, chaque année, par les héritiers du donateur aux jeunes Picards étudiant à Orléans, excita les jeunes gens de cette province à fréquenter les cours de nos docteurs [2].

Clément V activa le développement de nos écoles en les mettant sur le rang des Universités de Paris et de Toulouse, avec les titres, droits et honneurs attribués aux maîtres et élèves de ces deux grands centres d'enseignement. Douze papes travaillèrent après lui à cette œuvre importante, par leurs bulles et leurs rescrits.

On compta au XIVe siècle jusqu'à cinq mille élèves divisés en dix corporations ou nations ayant chefs, costumes, bannières et règlement spéciaux, indépendamment de la corporation de la Bazoche établie en 1303 par Philippe-le-Bel, en faveur des clercs de notaires et procureurs. L'Université avait à sa tête un recteur chargé du gouvernement général des facultés, un scholastique spécialement préposé à la direction

1. Nos docteurs avaient alors à leur tête Pierre de Belleperche, célébré par Pyrrhus d'Angleberme comme « l'aigle du droit civil et la règle certaine des mœurs ». Il devint successivement doyen de la cathédrale de Paris, chancelier de Philippe-le-Bel et évêque d'Auxerre. Il mourut le 17 janvier 1307. (*Bulletin de la Société archéol. de l'Orléanais*, VII, p. 511; Lebeuf, t. I, p. 480.)

2. V. *Mémoires de la Société archéologique de l'Orléanais*, t. XX, p. 418. — La maille d'or devait être remise au procureur de la nation picarde pendant la messe patronale de Saint-Firmin, célébrée solennellement le 13 janvier de chaque année, dans l'église de Saint-Pierre-Puellier. En cas de retard, les étudiants picards se rendaient à Beaugency, avec tambours et trompettes, aux frais des retardataires, pour réclamer leur redevance.

des études, et des docteurs régents chargés d'enseigner, de faire les examens et de conférer tous les grades. Le collecteur des donations, le receveur général, le bedeau et le sonneur, étaient comptés parmi les maîtres des écoles. Chaque nation avait son procureur avec un receveur particulier, un assesseur, un bibliothécaire et un bedeau. L'église de Saint-Aignan était le sanctuaire habituellement choisi par les écoliers pour la célébration annuelle de leur fête patronale, qui était toujours accompagnée d'un banquet [1].

L'évêque Bertaud ne put voir que le début de ce mouvement intellectuel provoqué par l'institution de l'Université d'Orléans. Avant de mourir, il eut la consolation d'assister avec plusieurs autres prélats à la translation du chef de saint Louis, qui fut apporté très solennellement de Saint-Denis à Paris au milieu d'un grand concours de peuple [2].

Raoul Grosparmi (1306-1312).

Raoul Grosparmi ou Grospain était doyen de l'Église d'Orléans quand il en fut nommé évêque. Issu d'une illustre famille de Périers, près Coutances, il avait l'honneur d'être le neveu de Raoul Grosparmi, né comme lui à Périers au commencement du XIIIe siècle, devenu successivement chancelier de France, évêque d'Évreux, cardinal-évêque d'Albano, et légat apostolique, mort sur la plage africaine, en présence de saint Louis, le 7 août 1270. Il commença son administration par l'approbation des statuts du chapitre de Saint-Georges de Pithiviers, et fut ensuite chargé par le Souverain-Pontife de faire, avec un légat et six commissaires apostoliques, divers règlements pour l'Université.

Mais les nombreux privilèges accordés aux écoliers, spécialement pour l'exemption de la taille et la taxe des logements et des vivres, excitèrent des résistances de la part des habitants. Le jour où ces pri-

1. V. S. Guyon, II; Eug. Bimbenet, *Histoire de l'Université d'Orléans*. — Les dix nations de l'Université étaient : la France, la Germanie, la Lorraine, la Bourgogne, la Champagne, la Picardie, la Normandie, la Touraine, la Guyenne et l'Écosse. Lorsque les guerres et la multiplication des Universités eurent fait diminuer le nombre des étudiants, toutes ces *nations* furent réduites, en 1538, à quatre principales : Ile de France, Picardie, Germanie et Normandie. Les Bretons y formèrent, au début du XVIIe siècle, la nation de Bretagne-Armoricaine.

En 1582, Henri III confirma le Collège de médecine existant à Orléans depuis le commencement du XVe siècle, avec droit d'examiner les personnes qui voulaient exercer cette profession et jouissance des privilèges de l'Université. (Lottin, II, 68.)

2. L'église de Sully et celle de Châteauneuf possèdent aujourd'hui un fragment de ce chef.

vilèges furent publiés dans l'église des Dominicains, une véritable révolte éclata. On se rappelait les querelles du dernier siècle (1236); on redoutait l'influence et la turbulence des étudiants. Les meneurs du mouvement crurent pouvoir empêcher l'exécution des décrets en recourant aux voies de fait. Le Parlement de Paris fut aussitôt saisi de l'affaire : il condamna les coupables à une amende de mille livres, « et deux d'entre eux à faire amende honorable, le cierge à la main, à six docteurs et à six écoliers, si ces derniers le requéraient ». Les docteurs se contentèrent d'avoir obtenu cette sentence, et n'en pressèrent pas l'exécution (1309-1310) [1].

Pour prévenir le retour de semblables difficultés, Philippe-le-Bel, reconnaissant, de son côté, l'ancienneté de nos écoles et l'importance de leurs services, publia en 1312 une ordonnance, par laquelle il déclarait prendre l'Université d'Orléans sous sa protection, et lui confiait spécialement l'enseignement du droit civil et canonique. Il prenait en même temps diverses mesures pour assurer la paix, en interdisant aux étudiants de porter des armes par toute la ville, et commettant au prévôt la répression des délits. Son ordonnance se terminait par une invitation aux habitants d'Orléans « de protéger l'Université, s'ils voulaient éviter sa colère [2] ».

La France n'avait encore alors qu'une Université de droit à Toulouse, séjour ordinaire du Parlement. « Orléans fut donc la première de toutes les autres villes qui sont au pays coutumier, voire de toute la France, qui porta le nom d'*Université de lois,* et eut pour parrains le pape Clément V et notre roi Philippe-le-Bel [3].

Toutefois, l'ordonnance du roi, comme la bulle du pape, ne fut pas à l'abri des réclamations. N'est-il pas dans la destinée des grandes œuvres d'avoir des débuts difficiles? Pour couper court aux difficultés qui s'obstinaient à renaître, les docteurs prirent le parti de se retirer à Nevers, après les fêtes de Pâques 1317. Mais là encore, la turbulence des écoliers provoqua de nouvelles querelles. Dans le feu de la dispute, les séditieux nivernais se saisirent de la chaire des docteurs et la jetèrent à la Loire « pour la renvoyer d'où elle venait », ce qui fut cause pour eux d'une condamnation à de grosses amendes.

Les docteurs et écoliers revinrent donc à Orléans, au bout de près de

1. Eug. BIMBENET, *Histoire de l'Université de lois d'Orléans*, p. 15.
2. *Ibid.*, p. 23.
3. Étienne PASQUIER, vol. I, p. 989.

trois ans d'absence. Le pape Jean XXII, qui avait aussi étudié dans notre ancienne École de droit et qui s'intéressait au succès de la nouvelle Université, modifia quelque peu ses privilèges, de concert avec le roi. Philippe-le-Long, de son côté, déclara qu'il entendait que les privilèges précédemment accordés à la Ville d'Orléans demeurassent dans toute leur force. Toutes les difficultés passées furent mises en oubli, et les cours purent être repris régulièrement par les docteurs, à partir du mois d'août 1320 [1].

Tandis que l'organisation de l'Université d'Orléans amenait ces querelles et ces luttes chez nos pères, l'arrestation simultanée de tous les chevaliers du Temple, ordonnée par le roi, excitait au plus haut degré la curiosité publique. On se rappelle que les Templiers possédaient des commanderies à Orléans, près de Saint-Marc, à Gien et à Châtillon-sur-Loing. Le pape Martin V avait appelé toute l'affaire à son tribunal et convoqué un concile général à Vienne, où se réunirent plus de trois cents évêques. Après un long examen des pièces soumises aux membres du concile, le pape prononça la suppression de cet ordre, par voie de provision, le 3 avril 1312. L'église de Saint-Marc, qui leur appartenait, ainsi que tous les biens dépendant de leurs commanderies, fut donnée aux Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, qui venaient de conquérir l'île de Rhodes, et qui, plus tard, se fixèrent à Malte [2].

Raoul Grosparmi mourut le 17 septembre 1311. Par son testament, fait dans sa résidence de Saint-Ay, le 17 mars 1310, il laissait de nombreux legs au chapitre de Sainte-Croix et à sa fabrique, ainsi qu'aux collégiales de Saint-Aignan, Saint-Avit, Saint-Pierre-Empont, Saint-Pierre-le-Puellier, Saint-Liphard de Meung, Saint-Vrain de Jargeau, Pithiviers, Cléry, Romorantin, La Ferté-Aurain et l'église d'Ardon, pour s'assurer des prières après sa mort. Il avait compris dans ses dispo-

1. La Saussaye, *Annales*, l. XII, nos 10-12; S. Guyon, II, p. 95.

2. Lottin, *Recherches*, I, p. 132; Hélyot, *Ordres religieux*, II; Pellieux, *Essais*, 454. (Voir la savante étude de M. J. Loiseleur sur la suppression des Templiers, et celle de M. Léon Dumuys sur Germonville, dans les tomes XII et XVIII des *Mémoires de la Société archéologique*.) — L'inventaire des biens de la Commanderie de Saint-Marc, conservé aux Archives du Loiret, indique de quelles sympathies l'Ordre fut entouré. On y voit des maisons et des terres situées dans divers quartiers d'Orléans, à Acquebouille, Aillant, Artenay, Baule, Beaugency, Bou, Châtillon-le-Roy, Châteaurenard, Chécy, Chevilly, Dammarie, Dampierre, Donnery, Douchy, Dry, Gien, Janville, Lion, Mardié, Mareau, Meung, Montbouy, Le Moulinet, Nogent, Olivet, Poilly, Saint-Cyr, Saint-Gondon, Saint-Pryvé, Saran, Triguères, etc.

sitions charitables les pauvres de l'Hôtel-Dieu, les maisons de Saint-Lazare d'Orléans et de Saint-Mesmin, tous les Hôtels-Dieu et maladreries; les religieuses de Voisins, de Saint-Loup, du grand Hôtel-Dieu et de Romorantin ; les religieux de Saint-Mesmin, Beaugency, la Cour-Dieu et Saint-Benoît; et tous les curés de l'archidiaconé d'Orléans, auxquels il demandait une messe, dans les trois jours de la délivrance du legs. Il avait même étendu ses libéralités à la fabrique des ponts du diocèse, qui était alors regardée comme une œuvre pie : les ponts d'Orléans, Sully, Jargeau, Meung et Beaugency, sont spécialement désignés. Enfin, après avoir assuré divers présents aux personnes de son entourage, il avait reporté ses pensées vers la Normandie, sa patrie, et fait plusieurs donations aux pauvres d'Évreux, de Coutances, Rouen et Saint-Lô, à ceux de la paroisse de Périers, son pays natal, à l'église, au curé et à la maladrerie de cette paroisse. Ce testament lui assura la réputation d'un grand aumônier [1].

Milon de Chailly (1312-1321) [2].

Appelé de la stalle canoniale de Sainte-Croix au siège épiscopal, Milon eut l'honneur de faire célébrer pour la première fois parmi nous la solennité de la Fête-Dieu. Cette fête, instituée par le bienheureux Urbain II, avait été votée par acclamation au concile de Vienne. Le lundi après la Pentecôte 1320, l'évêque d'Orléans publia une ordonnance datée de Meung, qui prescrivait la célébration de cette fête chaque année. Tous les chapitres, curés et religieux de la ville et des faubourgs devaient se rendre à la cathédrale, à l'heure de tierce, avec leurs processions respectives, pour faire le cortège du Très Saint Sacrement, depuis Sainte-Croix jusqu'à l'église de Saint-Pierre-Empont. Un sermon avait lieu à la cathédrale au retour de la procession, et chacun allait ensuite achever l'office dans sa paroisse.

1. Voir ce document aux Archives de la Cathédrale. Il a été publié en 1863, par M. G. Vignat, dans le tome VI des *Mémoires de la Société archéologique de l'Orléanais*.

Le 25 janvier 1874, Mgr l'évêque de Coutances a fait placer, dans l'église de Périers, un monument commémoratif en l'honneur du cardinal Grosparmi et de notre évêque. (V. Labbe, *Collection des Conciles* (1311-1312); *Gallia christiana,* VIII.)

2. Le *Cartulaire* du chapitre de Saint-Avit, publié par M. G. Vignat, contient (no 92) une Charte de Milon en faveur de ce chapitre, donnée à Saint-Ay le 7 décembre 1312.

Durant l'été 1314, Milon avait réuni son clergé en synode et publié une série de statuts dont plusieurs ont trouvé place dans la collection éditée en 1664.

Deux ans après (1316), le pape Jean XXII créait cardinal Pierre d'Arabloy, chancelier de France sous Louis X. Il était fils de Jean d'Arabloy, qui fut l'ami de Philippe-le-Bel et sénéchal de Périgord et de Quercy.

Les mémoires de l'Université montrent avec quelle sollicitude notre évêque travailla à faire rétablir par le même pape les écoles d'Orléans, à la suite des débats qui avaient excité les docteurs à transporter leurs chaires à Nevers. Jean XXII lui donna le pouvoir d'absoudre tous ceux qui avaient violé les privilèges de l'Université.

C'est au milieu de ces sollicitudes pour nos grandes écoles que l'évêque Milon, de concert avec son chapitre, prescrivit la célébration annuelle et solennelle de la fête de la Conception de la Très-Sainte-Vierge (8 décembre 1317). Depuis longtemps déjà, cette fête était célébrée dans diverses parties de l'Église. « Nos pères la reçurent alors, dit Symphorien Guyon, comme un nouveau moyen de manifester leur ancienne dévotion à la très sainte Mère de Dieu. » Les faveurs spirituelles accordées par les papes décidèrent bientôt sa célébration dans toute l'Église.

Le bienheureux Roger-le-Fort (1322-1344).

A la mort de Milon, divers compétiteurs retardèrent le choix de son successeur. Comme le chapitre se réunissait enfin pour procéder à l'élection, un des professeurs de l'Université, rencontrant un chanoine près de la cathédrale, lui dit en riant d'inviter les électeurs à penser à lui. Le bon chanoine s'empressa de transmettre le propos à ses confrères; et aussitôt toutes les voix se portèrent sur le nouveau candidat (1322).

Le nouvel élu était originaire d'une famille noble et chrétienne de la Marche, qui comptait parmi ses membres un cardinal, Guillaume Taillefer, archevêque de Toulouse. Après de brillantes études dans notre Université, il avait reçu les saints ordres, et devenu successivement archiprêtre d'Avranches, puis doyen de Bourges, il occupait une des chaires de notre école de droit. Il réunissait la foi, la science et la prudence. Le président, qui connaissait son mérite, n'hésita pas un instant à proclamer le résultat du vote : « Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, Roger est élu évêque d'Orléans. »

Quand on notifia à Roger son élection, il déclara ne pouvoir l'accepter. La charge lui semblait trop lourde. Mais sur les instances du clergé et du peuple, il dut consentir à se laisser sacrer, après que le pape Jean XXII eut confirmé son élection.

Le jour de sa joyeuse entrée dans Orléans, le nouvel évêque voulut délivrer les prisonniers, selon l'usage de ses prédécesseurs, faire faire le guet, la veille, par ses gens, et, le jour même, envoyer par la ville ses hommes armés. Le bailli s'y opposa. L'évêque crut devoir adresser une plainte au roi. Sur l'avis du Parlement, Charles-le-Bel consacra le privilège traditionnel des évêques d'Orléans par une ordonnance du 10 avril 1322, et prescrivit au bailli de le respecter dans son intégrité [1].

Roger se montra digne de ses plus saints prédécesseurs : plein de zèle pour le salut des âmes, affable envers tous, toujours prêt à secourir les pauvres et à consoler les affligés, pratiquant largement l'hospitalité, d'autant plus généreux pour le soulagement des misères humaines qu'il était sévère pour lui-même. Sa piété envers la Très-Sainte-Vierge le porta à élever au rit annuel la fête de la Conception. Sa haute vertu le fit honorer d'une mission apostolique pour la visite du monastère de Longpont. Il prit part au concile tenu à Paris en 1323, et publia des statuts synodaux l'année suivante.

Mais la mort successive de ses deux frères le ravit trop tôt à l'affection de ses diocésains. Il fut transféré en 1328 à l'évêché de Limoges; et aussitôt il entreprit de faire de la maison paternelle une maison de prière. Il construisit donc au château de Ternes une église qu'il consacra lui-même, et dont il confia le service aux religieux Célestins, dont il avait admiré la piété pendant son séjour à Orléans. Tout auprès, il fit élever en même temps un hospice pour le soulagement des pauvres.

En 1344, il fut appelé à l'archevêché de Bourges pour succéder à Foucault de Rochechouart. Son infatigable charité le fit bénir à Bourges comme elle lui avait gagné tous les cœurs à Orléans et à Limoges. Il légua tous ses biens aux pauvres écoliers. Le concours qui se fit après sa mort autour de son tombeau, dans la métropole de Bourges, et les grâces obtenues par son intercession, manifestèrent admirablement la sagesse du choix fait par nos pères. Les écoliers de l'Université d'Orléans l'honorèrent comme un de leurs patrons.

1. Voir aux pièces justificatives, nº v.

Jean III de Conflans. — Philippe III de Conflans (1329-1349).

Jean de Conflans était abbé de Saint-Médard de Soissons, avant d'être appelé à l'évêché d'Orléans. Il fit son entrée dans la ville le dimanche de la Passion, 9 avril 1329.

Le 13 novembre suivant, il put faire l'inauguration solennelle du chœur et de la nef de Sainte-Croix. Il convoqua à cette fête tout son clergé et les principaux abbés de la contrée. Outre les abbés de Saint-Mesmin, Saint-Euverte, Beaugency et la Cour-Dieu, ceux de Bourg-Moyen et de Saint-Lômer de Blois, et celui de Bonneval de Chartres, répondirent à son appel. Princes et peuples s'empressèrent aussi de venir admirer l'achèvement intérieur de l'œuvre commencée depuis quarante-deux ans, et saluée par nos vieux historiens comme « une des merveilles du monde ». L'évêque présida cette fête, et enrichit la cathédrale de nombreuses reliques, parmi lesquelles nos annalistes citent du bois de la vraie Croix, une partie de la robe de la Très-Sainte-Vierge, et des ossements de saint Pierre, saint Étienne, saint Denis, sainte Cécile, saint Aignan, saint Germain, saint Loup, saint Hilaire, etc. [1].

On achevait en même temps la seconde enceinte de la ville, qui comprit dans l'intérieur des murs tout le faubourg d'Avignon, de l'ancien Châtelet à la rue de Recouvrance. L'évêque profita de cette circonstance pour réunir sous le titre unique de Saint-Paul l'église dédiée à ce grand apôtre près de l'ancienne chapelle de Notre-Dame des Miracles, sans préjudice des droits respectifs du chapitre de Saint-Pierre-le-Puellier et de l'abbaye de Saint-Mesmin sur la nomination des deux curés chargés de les desservir.

L'année 1330 fut signalée par la reprise des projets de Philippe-le-Bel en faveur de Cléry. Nous avons vu plus haut comment ce roi avait eu la pensée de construire une collégiale à la place de la chapelle où avait été déposée la statue de la Sainte-Vierge, devenue l'objet d'un célèbre pèlerinage. Le porche était à peine construit, quand la mort vint l'arrêter. Son neveu, Philippe de Valois, vint lui-même à Cléry, au mois de mai 1330 ; et la bénédiction de la première pierre eut lieu en sa présence.

Les docteurs de l'Université donnaient alors leurs leçons dans le couvent des Dominicains et dans celui des Franciscains, placés l'un et

1. La Saussaye, *Annales*, p. 561; S. Guyon, II, 73 et 107; Lottin, t. I; Ms. 113 de la Bibliothèque d'Orléans.

l'autre près de la porte Parisis, au nord-ouest de la cathédrale. Ils jugèrent à propos de rapprocher leurs chaires du centre de la ville. En 1337, les nouveaux cours furent installés, entre la cathédrale et la Loire, dans la rue qui a gardé le nom de cette grande institution. Au commencement du XVme siècle, la rue de l'Écrivinerie vit s'élever près de ces cours, pour le dépôt des livres et titres de l'Université et les réunions solennelles de ses docteurs, l'élégant édifice longtemps appelé « *La Librairie* » et connu aujourd'hui sous le nom de *Salle des Thèses* [1].

L'année 1338 fut attristée, dans le centre de la France, par une horrible disette provenant du désordre général causé par les pillages des soldats aux débuts de la guerre de Cent ans. Dans cette douloureuse circonstance, les Orléanais furent généreusement secourus par les meuniers de Meung [2].

Des années meilleures permirent d'oublier ces jours d'angoisses. Jean Richer, maître des requêtes en l'hôtel du roi, profita de ces jours de paix pour faire reconstruire, au Vieux-Marché, l'hôpital des pauvres (ou l'aumône des filles) de la confrérie de Notre-Dame, en l'église Saint-Paul, précédemment situé près du rempart, et détruit alors pour la réfection des fossés. Mais la guerre, un instant suspendue, redoubla ses anxiétés à la suite de la funeste bataille de Crécy et de la prise de Calais.

L'évêque Jean, qui portait le fardeau de la charge pastorale depuis vingt ans, donna sa démission en faveur de Philippe de Conflans, le 13 avril 1349. Celui-ci ne fit que passer sur le siège d'Orléans. La mort le surprit quatre jours seulement après sa prise de possession [3].

1. Voir dans les tomes XII et XX des *Mémoires de la Société archéologique de l'Orléanais* les savantes recherches de MM. Boucher de Molandon, Louis Jarry et Eugène Bimbenet sur ce monument, qui fut pendant trois siècles le cœur de notre Université, et devint, sous son égide, le berceau de l'imprimerie orléanaise, illustrée par les Le Roy, les Vivien, les Gibier, les Rouzeau, les Borde, les Couret de Villeneuve, les Jacob, etc. — Depuis 1882, l'ancienne *Salle des Thèses*, artistement restaurée, est devenue le siège des séances de la Société archéologique de l'Orléanais.

2. Les routes n'étant pas alors établies comme aujourd'hui, les meuniers recouraient à des ânes pour transporter leurs marchandises. A leur approche, les Orléanais, affamés, s'empressaient de courir au-devant d'eux en criant : « Allons chercher du pain, voilà les ânes de Meung qui arrivent. » De là, dit-on, est venue la désignation populaire conservée aux habitants de Meung par la reconnaissance orléanaise.

3. Philippe III de Conflans est inscrit sur les registres de la Chambre apostolique le 8 juin 1349.

Jean IV de Montmorency (1349-1364).

En face des dangers qui semblaient imminents, les électeurs choisirent un évêque qui pût être une sauvegarde par l'autorité de son nom et le crédit de sa famille. Jean de Montmorency, fils du seigneur de Montmorency, réunit les suffrages. Inscrit à la chambre apostolique le 20 novembre 1349, il fut mis en possession de son temporel le 8 décembre suivant.

Le mauvais état dans lequel se trouvait l'évêché par suite des travaux de Sainte-Croix l'engagea tout d'abord à aller fixer sa résidence à Meung. Les troubles qui agitaient le royaume le déterminèrent ensuite à ajourner sa joyeuse entrée dans la ville épiscopale jusqu'à des temps meilleurs. Pendant son séjour à Meung, il fit faire de nombreux travaux à la cathédrale ; il institua à l'autel de Saint-Mamert, qui possédait les reliques de ce saint évêque, deux prêtres chanoines de résidence stricte, pour suppléer en cas de besoin au service des autres chanoines absents ou empêchés, et apaisa heureusement un conflit survenu entre l'abbé de Saint-Mesmin et ses religieux [1].

La désastreuse journée de Poitiers vint tout à coup porter le deuil dans tous les cœurs (19 septembre 1356). La France, privée de son roi, fut désolée par les coups de main de la jacquerie et des routiers. Jean de Montmorency ne pouvait tarder davantage à venir à Orléans. Le 5 février 1357, il adressa, de sa résidence de Meung, au chapitre de la cathédrale et aux chanoines de Saint-Aignan, une lettre rappelant les anciens usages de l'entrée des évêques, et modifiant pour la circonstance divers détails du programme, sans préjudice de qui que ce soit pour l'avenir. Le 8 du même mois, il faisait son entrée dans la ville et prenait possession d'une maison du cloître de Sainte-Croix, en réservant l'intégrité de la juridiction capitulaire [2].

En 1358, Robert Knoll, général d'Édouard III d'Angleterre, vint ravager l'Orléanais avec un corps de cinq à six mille Anglais. Ils brûlèrent l'abbaye de Voisins, dont les religieuses s'étaient retirées à Orléans,

1. La Saussaye, *Annales*, XIII, 9 (1355); Bollandistes, 11 mai. — La cathédrale célébrait trois fêtes en l'honneur de saint Mamert : sa naissance, le 11 mai ; la translation de son corps, le 13 octobre, et la translation de son chef, le 14 novembre.

2. Voir la lettre de J. de Montmorency dans La Saussaye, *Annales*, p. 568.

Le corps de la ville d'Orléans offrit, pour la première fois, à l'évêque 50 bouteilles de vin, 50 livres de cire jaune et 50 pots de confitures sèches. (Lottin, 155.)

dans une maison qu'elles possédaient près de l'église de Saint-Pierre Empont. L'église et le monastère des Carmes furent ruinés. « Il prit Chastelneuf-sur-Loyre et Chastillon-sur-Louen, et après chevaucha en Auxerrois et en la Puysae. » Un acte d'aveu du temps dit que la ville de Courtenay fut alors brûlée par les Anglais « fors trois maisons ». Le monastère et l'église de Saint-Pierre y furent entièrement ruinés, à l'exception du clocher [1].

L'année suivante, le prince de Galles s'avança aussi jusqu'aux faubourgs d'Orléans. L'évêque recueillit les reliques de Saint-Loup dans sa maison, pour les mettre à l'abri des coups de main des soldats. L'église de Saint-Pierre-Ensentelée (aujourd'hui Saint-Pierre-du-Martroy), construite hors de l'enceinte des murs, fut entièrement ruinée, et le curé de cette paroisse vint faire l'office divin avec ses paroissiens dans l'église de Sainte-Catherine. Les églises de Saint-Aignan et de Saint-Euverte, celle de Saint-Marc et la chapelle du prieuré de Saint-Gervais, furent aussi détruites. Les Célestins d'Ambert avaient quitté leur retraite de Chanteau et étaient venus chercher à Orléans un asile qui porta depuis le nom de Petit-Ambert. Les Anglais tentèrent vainement de s'emparer de la ville. Ils trouvèrent un obstacle invincible dans l'énergique résistance des Orléanais. Le prince de Galles, rappelé par son père Édouard III, reprit le chemin de l'Angleterre; et le traité de Brétigny assura quelques jours de paix à la France. L'évêque Jean de Montmorency mourut trois ans après, le 4 août 1363 [2].

Hugues II de Fay (1364-1371).

Hugues de Fay était doyen de Sainte-Croix et professeur de droit civil et canonique à l'Université d'Orléans au moment de sa promotion. Il fit son entrée solennelle à Orléans, le jeudi 26 mars 1364, en gardant les modifications précédemment réglées par Jean de Montmorency. La prudence commandait cette conduite, en présence des nouvelles incursions anglaises et des pillages des Malandrins sur les deux rives de la Loire. On dressa donc un autel près de l'ancienne porte Bourgogne, pour suppléer à l'Église de Saint-Aignan, ruinée cinq ans auparavant.

1. Comte DE PIBRAC, *Hist. de Voisins;* A. BERTON, *Courtenay*, p. 97; *Bibl. nat.*, ms. 11,583, F. Fr.; FROISSARD, *Chronique de France.*

2. LOTTIN, I, 156. — Quelques historiens ont écrit que Jean de Montmorency avait abdiqué, vers 1360, en faveur de son neveu Hugues de Montmorency. Les registres du Vatican n'en font pas mention, ils citent Hugues de Fay immédiatement après Jean de Montmorency. (V. PELLETIER, *Évêques d'Orléans,* p. 95.)

L'évêque y vint, accompagné de son clergé, et, suivant l'usage de ses prédécesseurs, jura sur les saints Évangiles de conserver les privilèges de la vénérable collégiale. Ensuite, le prévôt d'Orléans, Jean Poirier, vint déclarer qu'il avait reçu ordre de Philippe, duc d'Orléans, oncle du roi, de mettre entre les mains du seigneur évêque tous les prisonniers détenus pour crimes dans les prisons de la ville, selon l'anciene coutume de tout temps observée à la nouvelle entrée des évêques d'Orléans. Ce qui fut exécuté. Le cortège s'avança ensuite vers la cathédrale, et l'installation de l'évêque ainsi que la délivrance des prisonniers eurent lieu selon le cérémonial traditionnel.

L'Université appela tout d'abord l'attention du nouvel évêque. De concert avec l'écolâtre, il interdit, sous peine d'excommunication, les désordres qui accompagnaient trop souvent le repas d'ouverture des cours, et menaça de la même peine les étudiants qui continueraient à faire payer aux nouveaux un droit de bienvenue en dehors de celui qu'ils devaient verser au trésorier de l'Université.

Au mois de janvier 1365, il érigea en paroisse la chapelle de Sainte-Catherine pour suppléer à l'église de Saint-Pierre-Ensentelée précédemment détruite. La chapelle fut agrandie, et l'emplacement de l'église de Saint-Pierre fut consacré aux sépultures des paroissiens.

Dans le cours de la même année, l'abbaye de Fleury fut invitée par une bulle du pape à offrir quelques ossements du corps de saint Benoît pour un monastère qui venait d'être construit à Montpellier. Urbain V avait formulé sa demande avec menace des peines les plus graves. Les religieux obéirent ; mais, dit un contemporain, quand ils déposèrent dans la châsse destinée au pape une partie du crâne et un os du bras du saint patriarche, ils versèrent d'abondantes larmes [1].

L'année suivante, la chapelle de Notre-Dame-et-Saint-Vrain, au grand cimetière, ayant été relevée par le soin de la confrérie des maîtres écrivains, Hugues autorisa les proviseurs de ladite confrérie à y faire célébrer la sainte messe et les autres offices divins, sans préjudice du droit paroissial (13 novembre 1366).

Les Carmes profitèrent aussi du répit laissé par les ennemis pour réédifier leur monastère plus près de la ville, sur un terrain mis à leur disposition par un libraire nommé Hervé, au couchant de la Porte-Renard [2].

1. *Gallia christiana*, VIII, p. 1564.
2. LOTTIN, I, 159.

Au mois de juillet et au mois de novembre de la même année, l'évêque assista aux assemblées du Louvre tenues par Charles V pour repousser les exactions des Anglais et des malandrins. Il prit également part aux États réunis à Paris, le 9 mai 1369, avant la campagne qui fut illustrée par les exploits de Duguesclin contre les Anglais.

La dernière année de l'épiscopat de Hugues fut signalée par la promotion du cardinal Pierre de Beaufort au Souverain-Pontificat. Avant d'être élevé au cardinalat, Pierre de Beaufort était archidiacre de Sully et chanoine d'Orléans. A la mort d'Urbain V, les cardinaux assemblés à Avignon désignèrent notre archidiacre pour lui succéder. Il prit le nom de Grégoire XI, et eut l'insigne fortune de ramener le Saint-Siège à Rome au milieu des démonstrations les plus enthousiastes de toute l'Italie. Il est le dernier des papes que la France a donnés à l'Église [1].

Le 6 juin de l'année même de son sacre, Grégoire XI nomma cardinal l'abbé de Saint-Benoît, Jean II de La Tour-d'Auvergne. Il n'eut pas le bonheur de l'emmener à Rome : le cardinal de La Tour mourut à Avignon, le 15 avril 1374.

L'évêque Hugues de Fay fut transféré au siège d'Arras, le 16 juin 1371.

Jean V de Tramilguer. — Foulques II de Chenac (1372-1394).

Le successeur de Hugues de Fay fut Jean Nicot de Tramilguer, chanoine de Saint-Aignan. Il fit son entrée solennelle le 11 mai 1372. Afin d'encourager la réparation des désastres des guerres précédentes, il accorda une indulgence à tous ceux qui contribueraient, par leurs aumônes, à la reconstruction de l'abbaye de Voisins, près Saint-Ay, et obtint de Charles V le rétablissement de l'église de Saint-Aignan. A cette occasion, le roi, sur la demande du duc Philippe, confirma aux membres de cette collégiale « le droit de pêche sur la Loire, depuis le dortoir de Saint-Loup jusqu'à la Tour-Neuve, et l'exercice de haute, moyenne et basse justice sur icelle et sur les îles et terres adjacentes ». Il autorisa en même temps les religieux de Saint-Euverte à fortifier Boulay pour le mettre à l'abri des pillages des soldats anglais, qui désolaient les campagnes [2].

1. V. La Saussaye, p. 578; Lottin, I, 161 ; Darras, *Hist. de l'Église*.
2. Lottin, I; Hubert, *Antiquités historiques*, p. 30, et *Preuves*, p. 88.

Grégoire XI, de son côté, désirant assurer, dans notre cathédrale, le service religieux interrompu par la dispersion des chanoines, prescrivit l'attribution de dix prébendes emportant obligation de résidence continuelle. Six devaient être réservées à des prêtres, deux pour des diacres et deux pour des sous-diacres. Presque au début de l'épiscopat de Jean de Montmorency, deux chanoines de ce genre avaient été institués, en 1355, sous le titre de Saint-Mamert ou Mamertins, et le pape Innocent VI avait approuvé cette mesure. Grégoire XI, par sa constitution du 12 mai 1372, voulut sans doute suppléer à ce que cette première disposition avait d'insuffisant. Il compléta ses mesures de bienveillance envers l'Église qui avait été le berceau de sa gloire en lui offrant plusieurs ornements précieux [1].

L'année qui suivit cette institution vit mourir Philippe Ier, duc d'Orléans. Il avait été un des otages du traité de Brétigny. Il fut inhumé en grande pompe au milieu du chœur de Sainte-Croix.

En 1373, un riche bourgeois d'Orléans, Guillaume Bruneau, désirant sans doute suppléer à l'insuffisance de l'aumône de saint Antoine, précédemment établie au pied de l'ancien pont pour recevoir les étrangers ou les pauvres voyageurs, donna sa maison sise hors des murs de la ville, un peu au-dessus de l'église des Grands-Carmes, pour y faire un hospice des passants. Quatre pauvres passants pouvaient y être reçus toutes les nuits [2].

Au mois de juin 1380, notre évêque eut l'honneur d'être choisi par le roi, avec le chantre de Sainte-Croix, pour présider les Grands Jours qui devaient être tenus à Troyes. Ce fut un des derniers actes de l'administration du prince qui a mérité le nom de Charles-le-Sage.

Jean de Tramilguer mourut le 10 mars 1383.

Foulques de Chenac, qui lui succéda, était issu d'une noble famille du Limousin. Deux de ses frères étaient cardinaux; lui-même était religieux de Saint-Martial de Limoges. Il fit son entrée solennelle dans Orléans, suivant l'ancienne coutume, le 19 juillet 1384, quatre mois après l'élection des douze procureurs ou prud'hommes de la ville accordée par Charles VI [3].

1. V. La Saussaye, pp. 573-578; S. Guyon, II, p. 215.
2. Bellu, *Archives de la Charité*, I, 185.
3. La Saussaye et Symphorien Guyon mettent cette entrée en 1334, d'après une épitaphe dont le calcul a été rectifié par les Bénédictins. — *Bibl. nationale*, Ms. fr., II, 988; *Mémoires de la Soc. arch.*, XVIII, 118; Lottin, I, p. 164.

La confrérie des pèlerins, plus nombreuse alors qu'aujourd'hui, lui dut la concession de l'église Saint-Jacques, bâtie par Louis VII, près de la Loire, au nord du Châtelet, en 1155, à son retour d'un pèlerinage. Lorsqu'on en prit possession, la procession qui se fit de la cathédrale à cette église ne compta pas moins de 160 pèlerins ayant accompli le pèlerinage de Compostelle (1388).

Au mois d'avril 1390, le clergé séculier et régulier d'Orléans consentit à se charger du sixième des impôts et subsides nécessaires pour parachever les fortifications de la ville.

Deux ans plus tard, Louis, duc d'Orléans, qui avait une affection particulière pour les Célestins d'Ambert, fit rebâtir leur église; et, pour compenser une rente précédemment supprimée par Charles V, à raison des frais de guerre, il leur donna, en 1397, la terre de Chan, près de Saint-Sigismond, où ces religieux firent bâtir une chapelle dédiée à sainte Radegonde [1].

Le 7 janvier 1393, Blanche de France, veuve du duc d'Orléans Philippe Ier, mourut dans la capitale de son duché. Elle avait prescrit elle-même, par son testament, que son cœur serait porté à la cathédrale, sous un drap d'or, et inhumé dans la chapelle des ducs. Deux cents torches et cinq cents cierges devaient être employés tant pour la chapelle ardente que pour l'église. Son corps fut conduit à Saint-Denis.

Foulques de Chenac mourut le 1er mars 1394, et fut enterré au milieu du chœur de Sainte-Croix.

Guy de Prunelé (1394-1425).

Les premières années de l'épiscopat de Guy de Prunelé furent signalées par la reconstruction du prieuré des Célestins d'Ambert due à la haute libéralité du duc d'Orléans, Louis Ier, en 1398, les Grands Jours tenus au Châtelet pour le règlement des affaires du duché, au mois d'octobre 1399, et par le grand jubilé célébré pour la clôture du siècle. Les comptes administratifs de 1396 portent à croire que la ville d'Orléans vit alors les débuts d'une petite communauté de pieuses filles vivant en communauté et s'appliquant aux œuvres de charité, sous le nom de Béguines [2].

1. Lottin, *Recherches*, I, p. 168; C. de Vassal, *Légendes orléanaises*, p. 145.
2. La Saussaye, *Annales*, XIII, 24; Polluche, *Essais historiques*, 161; *Gallia christiana*, VIII.

Dans les annales du diocèse nous trouvons, à cette époque, une fondation, en faveur des pauvres, qui mérite une mention toute particulière. Le 7 octobre 1598, le sous-chantre de Sainte-Croix, Jean de Mascon, chargea les prieur et religieux de Saint-Samson de nourrir et chauffer dix pauvres de la paroisse pendant tout le carême de chaque année. Aux termes du testament, depuis le premier jour du carême jusqu'au lundi de Pâques, chacun de ces pauvres devait recevoir un potage et du pain suffisamment, une chopine de vin, un hareng blanc, de la moutarde, et des noix à la fin du dîner, devant un feu de deux bûches et un fagot. De plus, avant de les renvoyer, les religieux devaient leur donner à chacun un fagot. Trois services par an pour le repos de l'âme du donateur complétaient cette bienfaisante fondation [1].

Au mois d'août 1403, le duc d'Orléans fit son entrée solennelle dans la capitale de son duché au milieu d'une foule considérable. « Les rues étaient tendues de riches tapisseries et les fontaines publiques répandaient des flots de vin, de lait et d'eaux de senteurs. » Le duc fut harangué à l'entrée de la ville par un des docteurs de l'Université, et se rendit à l'église de Saint-Aignan, où il entra revêtu du costume canonial. Le cortège le conduisit ensuite en grande pompe au Châtelet [2].

Cette fête fut comme le dernier rayon de soleil avant l'orage. La division entre les princes, pendant le règne de Charles VI, et la reprise des hostilités anglaises firent bientôt éclater la tempête. A la mort de Philippe de Bourgogne, le duc Louis d'Orléans voulut s'emparer de la régence. Tout le monde sait comment Jean-sans-Peur le fit assassiner à Paris, le 23 novembre 1407. A la nouvelle de ce crime, les Orléanais, ayant à leur tête tous les corps administratifs et judiciaires, firent célébrer, pour le repos de l'âme de leur duc, dans l'église Saint-Samson, un service solennel auquel prirent part tous les membres du clergé séculier et régulier (26 novembre 1407).

Quatre jours après, une réunion de prélats et de docteurs, présidée par l'archevêque de Sens, eut lieu à Orléans pour excommunier le duc de Bourgogne et ses adhérents. Sur un échafaud, dressé au lieu des exécutions criminelles, le hérault de la ville prononça cette excommuni-

1. Voir la copie de l'acte de fondation dans les pièces justificatives de l'étude de M. Boucher de Molandon sur la *Délivrance d'Orléans* (chronique anonyme du XVe siècle); Bellu, *Archives de la Charité*, I, 189.

2. Le duc était protecteur de la collégiale de Saint-Aignan et avait droit, après cette entrée, à pourvoir la première prébende vacante. (S. Guyon, II, p. 146.)

cation au son des trompettes ; les prélats en habits pontificaux et les habitants en deuil firent ensuite des prières, pendant que les cloches des églises de toute la ville faisaient entendre leurs tintements funèbres. Les cierges et chandelles furent éteints en signe de deuil.

La veuve du duc Louis, Valentine de Milan, s'empressa d'aller demander justice au roi, avec ses trois enfants dont le plus jeune n'avait pas cinq ans. Mais que pouvait le faible Charles VI contre l'audace de Jean-sans-Peur ? La malheureuse duchesse dut quitter la cour et se contenter de venir passer les jours de son veuvage dans les villes de Blois, Châteauneuf et Jargeau, qu'elle avait choisies pour les étapes de son exil. Elle prit pour devise ces mélancoliques paroles : *Rien ne m'est plus, plus ne m'est rien!* et songea à se préparer une couronne moins fragile que celle d'ici-bas, en partageant sa vie entre les exercices de piété, les œuvres de charité et l'administration de son duché. Elle mourut à Blois, le 4 décembre 1408.

Son fils aîné, Charles, voyant l'inutilité des réclamations de sa mère, et la mémoire de son père de plus en plus outragée par les calomnies de son rival, songea enfin à prendre les armes. Fort de l'appui de son beau-père, Bernard, comte d'Armagnac, du duc de Berry, son oncle, du comte de Richemont et du connétable d'Albret, il réunit ses frères et ses amis à Jargeau, adressa une dernière lettre au roi pour obtenir réparation du meurtre de son père, et, n'ayant reçu aucune réponse, il fit porter au duc de Bourgogne, par un hérault d'armes, sa déclaration de guerre (18 juillet 1411).

Le vingt-quatre août suivant, une nouvelle réunion eut lieu à Gien pour préparer les forces et signer la Ligue contre le duc de Bourgogne. Les ducs de Bourbon et de Bretagne, les comtes de Clermont et d'Alençon, adhérèrent à cette Ligue [1].

Alors Jean-sans-Peur imagina d'évoquer une bulle d'Urbain V pour faire prononcer une sentence d'excommunication contre le duc d'Orléans et ses alliés. Il osa même faire porter cette sentence à l'évêque d'Orléans par un hérault d'armes.

1. V. *Chroniques* de Monstrelet, t. I, ch. lxxii.
Les mémoires du temps nous montrent alors le duc d'Orléans s'imposant les plus grands sacrifices pour mettre son duché en état de défense. Pour donner une idée de ces sacrifices, qu'il nous suffise de rappeler ici qu'il alla jusqu'à emprunter à son médecin d'Orléans, Pierre de Vaulx, « dans le grand besoin où il se trouve », six tasses d'argent pour convertir en ses affaires. (L. de Laborde, cité par M. L. Jarry, *Librairie de l'Université*, p. 15.)

L'archevêque de Sens, Jean de Montaigu, convoqua aussitôt les évêques de la province à Orléans. Une procession générale avec prédication sur la place publique fut ordonnée. Les évêques déclarèrent que la sentence pontificale ne regardait pas le duc d'Orléans, et prononcèrent de nouveau l'excommunication contre le duc de Bourgogne avec le cérémonial précédemment employé. Expédition de la sentence fut ensuite remise cachetée et scellée entre les mains du hérault d'armes, pour qu'il la portât à son maître (1411) [1].

Qui ne sait aujourd'hui les douloureux épisodes de cette lutte des deux partis Armagnac et Bourguignon se déchirant à l'envi sur le sol de la patrie, préparant par leurs divisions la néfaste journée d'Azincourt où le duc d'Orléans fut fait prisonnier (25 octobre 1415), répondant au crime de la rue Barbette par l'assassinat de Jean-sans-Peur sur le pont de Montereau, et arrivant enfin, grâce à la folie du roi et aux errements d'une reine sans cœur, à livrer la tutelle et la succession du royaume de France aux mains du roi d'Angleterre ?

Le Concile de Constance, où l'Université d'Orléans était représentée par le docteur Thierry de Saint-Dieudonné, protesta énergiquement contre le traité de Troyes, dès qu'il en eut connaissance. L'évêque Guy de Prunelé mourut au milieu des préparatifs de défense que faisait la ville d'Orléans pour arrêter les incursions anglaises. Dès le mois de juillet 1420, il avait ordonné de rapporter dans l'intérieur de la ville les reliques de tous les saints répandues dans toutes les églises du diocèse.

Jean de Saint-Michel (1426-1438).

Jean de Saint-Michel était chanoine de Bourges et d'Orléans quand il fut appelé à succéder à Guy de Prunelay. Le pape Martin V le préconisa le 8 avril 1426. Son nom reste à jamais lié à l'histoire de l'invasion anglaise.

Poussés par l'ambition de devenir maîtres de la France, les Anglais avaient repris les armes à la mort de Charles VI ; et Charles VII voyait tomber l'une après l'autre au pouvoir de l'étranger les villes des provinces restées fidèles. Maître de Paris, le général Sommerset avait d'abord soumis la Beauce. La forteresse de Ferrières fut ensuite occupée, malgré les mesures de défense prises par les religieux de l'abbaye, de concert avec le chevalier Jean de Vaux, bailli de Sens. Courtenay tomba de même au pouvoir de l'ennemi. Montargis fut menacé de suc-

1. S. Guyon, 2e partie, p. 166; Hubert, *Hist. ms. de l'Orléanais*, t. I, p. 224.

comber après trois mois de siège héroïquement soutenus par le gouverneur Bouzon de la Faille. Le comte de Warwick tenait à s'emparer de son château considéré comme un des boulevards de la monarchie. Il avait réuni autour de la place 6,000 hommes commandés par Talbot, le comte de Suffolk et son frère.

Le connétable de Richemont, de son côté, informé du danger de cette ville, réunit à Gien un corps d'armée, et fit préparer un convoi de vivres. Il en confia la direction à Jean d'Orléans, connu dans l'histoire sous le glorieux nom de Dunois. Celui-ci, secondé par Lahire, Poton de Xaintrailles, Gaucourt et plusieurs autres capitaines, se hâta de partir pour Montargis. En passant devant une chapelle rustique, au moment où le soleil se levait, Lahire tomba à genoux et fit cette prière : « Dieu, je te prie de faire aujourd'hui pour Lahire ce que tu voudrais que Lahire fît pour toi, s'il était Dieu et que tu fusses Lahire. » Il lança aussitôt ses fidèles Béarnais contre les Anglais surpris. Dunois soutint énergiquement l'attaque. Les assiégés profitèrent du mouvement pour faire une sortie ; l'un d'eux, nommé Gaillardin, s'empara, dans la mêlée, de l'étendard de Warwick. Les ennemis, pressés de toutes parts, se jetèrent dans la rivière, alors fort grande, pour essayer de se sauver. Beaucoup s'y noyèrent. D'autres furent faits prisonniers. Les Anglais perdirent dans cette rencontre plus de 1,500 hommes (5 septembre 1427).

Dunois entra dans la ville comme un libérateur. La cité se leva tout entière, le lendemain, pour faire une procession d'actions de grâces ; elle fit élever ensuite, sur l'emplacement du camp ennemi, une croix qui prit le nom de Croix-aux-Anglais ; et une fête solennelle fut instituée pour célébrer chaque année l'anniversaire de cette délivrance [1].

Warwick ramena le reste de ses troupes à Paris et brûla Ferrières, avant de l'abandonner. Les difficultés financières et politiques vinrent ensuite compliquer la situation des Anglais. Le réveil des partisans de Charles VII à Paris et l'influence des sollicitations du pape près du duc de Bourgogne firent suspendre quelque temps les hostilités.

Mais dès que l'Angleterre eut pu envoyer des renforts, la campagne décisive de 1428 fut entreprise pour forcer le passage de la Loire.

1. Cette fête fut célébrée jusqu'en 1792 par une messe d'action de grâces et une procession solennelle où le maire portait l'étendard anglais, entouré des corps de Ville. La fête fut alors supprimée, et l'étendard brûlé « au nom des principes de fraternité qui ne permettaient pas de laisser subsister des trophées pris sur l'ennemi ».

Rambouillet, Janville, Toury, Patay, Pithiviers, Meung et Beaugency tombèrent alors au pouvoir de l'ennemi. Le 2 octobre 1428, le comte de Suffolk parut devant Jargeau et s'empara du pont. Les habitants de cette ville essayèrent de l'arrêter, en attendant le secours promis par le roi. Battus pendant trois jours par l'artillerie ennemie, dépourvus de vivres et de munitions, ils furent obligés de se rendre. Les Anglais leur imposèrent aussitôt une nombreuse garnison et une rançon considérable. Une fois maîtres de cette place, ils dirigèrent une partie de leurs troupes sur Châteauneuf, qui fut pris le 6 octobre par John Pole, frère de Suffolk ; les autres partirent pour Orléans.

A l'approche du danger, les Orléanais implorèrent le secours du ciel et la protection de saint Aignan. Le corps de ville offrit au glorieux patron de la cité une rouelle de cire de cent dix livres ; et une procession générale du clergé et du peuple sortit de Sainte-Croix pour aller faire intérieurement le tour des murailles, en chantant les psaumes de la pénitence.

John Pole vint à Olivet, le 9 octobre ; et y prit ses logements, en attendant le comte de Salisbury, qui arrivait d'Angleterre avec six mille hommes. Le régent Bedford avait réuni autour de Paris vingt-cinq mille combattants. Forcé de rester à Paris, il confia au comte de Salisbury la direction du siège d'Orléans. Le comte arriva devant notre ville, le mardi 12 octobre 1428, avec dix mille hommes qu'il établit d'abord sur la rive gauche de la Loire.

Le gouverneur Raoul de Gaucourt achevait les fortifications des Tourelles destinées à défendre l'approche du pont. Par ses soins, de concert avec le conseil des Procureurs, les fossés et les murs de la ville avaient été mis en bon état. Des provisions de vivres et de munitions avaient été faites. De nouveaux impôts avaient été consentis. Tous à l'envi, riches ou pauvres, membres du Clergé et de l'Université, avaient offert un généreux concours pour subvenir aux frais de la défense. Les comptes de commune, qui sont parvenus jusqu'à nous, ont conservé le souvenir des dons reçus à cette occasion. Le chapitre de Sainte-Croix offrit deux cents écus d'or. Les chapitres de Saint-Aignan, Saint-Pierre-Empont et Saint-Pierre-Puellier, imitèrent cet exemple. Les particuliers envoyèrent leur argenterie à « la chambre de ville pour convertir en la deffense à l'encontre des Anglais [1] ».

1. V. *Journal du Siège* écrit par les soins des échevins d'Orléans, publié intégra-

Dès qu'on apprit la marche de Salisbury par la rive gauche de la Loire, et les dévastations qu'il avait faites dans la Beauce, les Orléanais se mirent en devoir de défendre l'accès du pont, en mettant le feu au couvent et à l'église des Augustins, ainsi qu'aux maisons du faubourg du Porterau qui se prolongeait par derrière, sur la route d'Olivet.

L'armée anglaise lutta plusieurs jours pour s'emparer des Tourelles. Xaintrailles fut blessé, en combattant. Pierre de la Chapelle y reçut un coup mortel. Une mine ayant forcé les assiégés à porter leurs retranchements près de la Belle-Croix, au milieu du pont, Salisbury pénétra dans le fort abandonné, le 24 octobre. Le soir, comme il examinait la place par une fenêtre de la forteresse, un coup de pierrier, tiré de la tour de Notre-Dame, lui emporta la joue. Il dut se faire transporter à Meung, où il mourut. « Plusieurs virent dans cette mort, dit le *Journal du siège,* le jugement de Dieu envers celui qui n'avait épargné ni monastères ni églises et spécialement l'église et le bourg de Notre-Dame-de-Cléry. » Glasdales ou Glacidas et le comte de Suffolk furent chargés de le remplacer[1].

Dunois, lieutenant général du roy et chambellan de France, arriva le 25 octobre à Orléans « pour la réconforter, secourir et ayder », avec le maréchal de Sainte-Sévère, Jacques de Chabannes, sénéchal de Bourbonnais, le vaillant Lahire et huit cents combattants. Il organisa la défense de la place de concert avec le sire de Gaucourt, le capitaine de Vendôme, Archambaud de Montargis, et tous les braves qui s'étaient jetés dans la place pour barrer le passage aux Anglais.

Dans la crainte d'une attaque par le Nord, devenue imminente à la suite d'une retraite d'une partie des ennemis du côté de Jargeau, Meung et Beaugency, le conseil de commune consentit à sacrifier les faubourgs qui s'étendaient tout autour de l'enceinte et faisaient l'honneur de la cité. L'église et le cloître de Saint-Aignan, les églises de Saint-Michel et de Saint-Victor, près de l'ancienne porte Bourgogne ; celles de Saint-Avit et de Saint-Michel-des-Fossés, les couvents des Jacobins et des Cordeliers, la chapelle du Martroy, l'aumône de Saint-Pouair, l'église de Saint-Mathurin, le couvent des Carmes, l'église de Saint-Laurent-des-

lement par M. Jules QUICHERAT dans le *Procès de Jeanne d'Arc*, t. IV, pp. 96-202; LOTTIN, *Recherches*, t. I ; P. MANTELLIER, *Histoire du Siège d'Orléans.*

(V. les Comptes de commune d'Étienne de Bourges, de 1426 à 1428, et Comptes de forteresse de Jean Hillaire, de 1428 à 1430.)

1. *Journal du Siège,* QUICHERAT, t. IV, pp. 100-102.

Orgerils, et les maisons rapprochées du rempart furent incendiés et démolis. Le terrain, ainsi rasé à deux cents toises des fortifications, fut couvert de pieux et de chausse-trapes.

Cet héroïque sacrifice était à peine terminé que John Talbot arriva avec un renfort d'hommes et de munitions pour prendre la direction du siège (1er décembre).

Tous les jours de ce mois furent employés à une série d'escarmouches destinées à le tenir en échec. La fête de Noël put seule amener un peu de calme dans les deux camps. Les chefs convinrent de ne tirer ce jour-là aucun coup de canon depuis neuf heures du matin jusqu'à trois heures de l'après-midi. Glasdales et d'autres capitaines anglais firent même prier Dunois de leur envoyer une troupe de bons chantres et musiciens avec trompettes et hautbois en l'honneur de la fête. Dunois répondit courtoisement à leur requête. Dès le soir de cette trève, l'artillerie recommença à faire entendre sa terrible voix.

Les églises de Saint-Loup, Saint-Marc, Saint-Gervais, Saint-Euverte, la chapelle de Saint-Aignan, Saint-Vincent, Saint-Ladre, Saint-Pouair (Saint-Paterne), et la Madeleine, qui étaient restées debout jusque-là, furent alors détruites « de peur que les Anglais ne s'y pussent retraire et fortifier ».

Talbot s'empara des ruines de Saint-Laurent le 30 décembre. Il y établit son quartier général; puis il fit construire successivement diverses bastilles à la Croix-Boissée, à la Croix-Morin, entre les ruines de Saint-Ladre et de Saint-Pouair, et enfin à Saint-Loup, pour empêcher les approvisionnements de la ville par les routes de Blois, Châteaudun, Paris et Gien.

Le 1er janvier, l'abbé de Cerquenceaux fut blessé dans une sortie, au delà de la porte Renart, avec plusieurs autres ecclésiastiques.

Après la sanglante journée de Rouvray, qui coûta la vie au connétable d'Écosse, Jean Stuart, à Guillaume d'Albret, à Louis de Rochechouart, et à quantité de gentilshommes ou de soldats français et gascons, le chancelier de France, Regnault de Chartres, et l'évêque d'Orléans allèrent trouver le roi pour réclamer de nouveaux secours (18 février). Le Berry, la Beauce, le Blésois, Gien, Beaune-la-Rolande, Tours.

La Rochelle, Moulins et Montpellier envoyèrent des vivres, des munitions ou de l'argent. Les gens d'église, bourgeois et habitants de la ville de Poitiers, avaient envoyé, dès le commencement de décembre, neuf cents livres tournois par un carme nommé Jean Hillairet, qui avait risqué

sa vie. Florent d'Illiers, gouverneur de Châteaudun, arriva avec quatre cents lances [1].

Le ciel lui-même vint à notre aide. Dans la vallée de la Meuse, au village de Domrémy, une jeune bergère de dix-sept ans, « bonne, simple, douce et bien rangée », avait été informée de nos malheurs. L'archange saint Michel lui était apparu et lui avait dit : « Va, délivre Orléans et conduis le roi à Reims. » Malgré les premières résistances de son père et du chevalier de Baudricourt, capitaine de Vaucouleurs, elle était partie assistée de son plus jeune frère, de deux chevaliers, d'un écuyer, d'un messager du roi et de deux valets [2].

Elle avait traversé la Champagne, la Bourgogne, le Nivernais, le Berry et la Touraine pour venir trouver le roi à Chinon. Jeanne d'Arc surprit cette cour efféminée et découragée par la candeur de sa foi et l'énergie de ses espérances. Après deux mois d'épreuves de tout genre, en présence de l'avis favorable des docteurs, fondé sur la sainteté de la vie de la Pucelle et le danger imminent de la ville d'Orléans, le roi fit armer cette jeune fille. Les maréchaux de Rais et de Boussac furent chargés d'aller préparer à Blois un convoi d'hommes et de vivres pour l'escorter. Deux suspensions d'armes avaient déjà été consenties, durant ces jours d'angoisses, pour la célébration des Rameaux et de la fête de Pâques. La nouvelle de l'arrivée prochaine de la Pucelle ranima l'ardeur des deux partis. Les braves d'Orléans, heureux de l'arrivée de cette jeune fille que la renommée saluait comme envoyée du ciel, « se sentaient déjà désassiégés ».

Le 5 avril, les habitants de Châteauneuf étaient parvenus à faire pénétrer quelques vivres dans la ville. Dix jours après, Blois y en avait fait entrer d'autres. Enfin, le 28 du même mois, Jeanne d'Arc traversa Cléry avec cinq cents d'hommes d'élite, en suivant le chemin de la Sologne. Elle passa la nuit près d'Olivet, sur le coteau qui domine la rive gauche du Loiret, et put contempler Orléans à la lueur des feux de l'ennemi.

Le lendemain, vendredi 29 avril, la petite armée de la Pucelle se porta de grand matin au-dessus de la bastille que les Anglais avaient

1. *Journal du Siège*, J. Quicherat, *Procès*, t. IV; Mantellier, *Histoire du Siège d'Orléans*, p. 218.

2. Quicherat, t. II, p. 420. — Le père de la Pucelle se nommait Jacques Darc. L'orthographe de ce nom glorieux ne fut modifiée qu'après les lettres d'anoblissement accordées par Charles VII. (V. *Mémoires de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts d'Orléans*, t. I, p. 105.)

élevée à la place de l'église de Saint-Jean-le-Blanc. Dunois vint à sa rencontre avec Thibaut de Ternes et plusieurs bourgeois pour saluer la Pucelle et se concerter avec les chefs de l'expédition. On remonta le fleuve « jusqu'à l'île aux Bourdons qui est devant Chécy ». Là, on chargea les vivres dans les bateaux envoyés par les citoyens d'Orléans ; et Jeanne descendit dans une barque avec Dunois, Lahire, le maréchal de Boussac, quelques autres seigneurs et son frère Pierre d'Arc. Elle put aborder avec deux cents lances. Elle se rendit aussitôt à l'église, afin d'y prier pour Orléans et pour la France ; puis elle alla loger chez le seigneur de Reuilly, Guy de Cailly [1].

Le reste de l'armée reprit la route de Blois pour revenir, par la rive droite du fleuve, avec de nouveaux renforts d'hommes et de vivres.

Sur le soir, Jeanne d'Arc quitta Chécy, traversa Bionne et Saint-Jean-de-Braye, passa près du fort de Saint-Loup, et arriva à la porte Bourgogne. « Malgré tous les Anglais qui oncques n'y mirent empêchement, dit le *Journal du Siège,* elle y entra armée de toutes pièces, montée sur un cheval blanc ; et faisait porter devant elle son estandard qui estoit pareillement blanc, auquel avait deux anges tenans chacun une fleur de liz en leur main ; et au panon estoit paincte comme une Annonciation (c'est l'image de Notre-Dame ayant devant elle un ange lui présentant un liz).

« Elle ainsi, entrant dedans Orléans, avoit à son côté senestre le Bastart d'Orléans, armé et monté moult richement. Et après venoyent plusieurs autres nobles et vaillants seigneurs, escuyers, cappitaines et

1. Voir tous les détails de cet épisode dans le savant travail de M. Boucher de Molandon, publié en 1874, sur la *Première Expédition de Jeanne d'Arc* et la *Délivrance d'Orléans*, ms. du XVe siècle retrouvé récemment au Vatican et à Saint-Pétersbourg, pp. 28-55 ; Mantellier, *Siège d'Orléans*, 86 ; Quicherat, IV, p. 152, et V, p. 344.

« La Pucelle, dit le *Journal du Siège*, avait coutume, aussitôt qu'elle venait en un village, d'aller à l'église faire ses oraisons, et faisait chanter aux prestres une antienne de Notre-Dame. Puis s'en allait en son logis, lequel était communément ordonné pour elle en la plus honneste maison qu'on pouvait trouver, et où il y avait quelque femme honneste. » — Les lettres d'anoblissement de Gui de Cailly, signées par Charles VII au château de Sully, au mois de juin 1429, attestent l'honorabilité de ce seigneur et l'hospitalité qu'il offrit à Jeanne d'Arc dans son castel de Reuilly :

« Virum honestate morum laudabilem, inter cives civitatis Aurelianensis præcipuum.... excipiendo Johannam in arce Rulliacâ prope Checiacum, quum primum in urbem Aureliam induceretur. »

Chaque année, Chécy célèbre ce souvenir tout patriotique par une procession solennelle à la Croix-de-Reuilly, le dimanche qui précède la fête du 8 mai.

gens de guerre. D'autre part, là vinrent recevoir les autres gens de guerre, bourgoys et bourgoyses d'Orléans, portant grand nombre de torches et faisant autel joye comme si ilz veissent Dieu descendre entre eulx... Le cortège se dirigea droit vers la cathédrale pour rendre grâces à Dieu, et « par très grant honneur la conduisirent tous jusques auprez « de la porte Regnart, en l'hostel de Jacques Bouchet, pour lors thré-« sorier du duc d'Orléans, où elle fut reçue à très grant joye avec ses « deux frères et les deux gentilzhommes et leur varlet qui estoient « venuz avec eulx du pays de Barroys [1]. »

Le lendemain, Jeanne envoya une lettre à Talbot par deux héraults d'armes pour l'engager à se retirer pacifiquement. Le capitaine anglais retint un des héraults et renvoya l'autre avec des paroles de mépris pour l'héroïque jeune fille. Le dimanche, Dunois partit à la rencontre des Français qui devaient arriver de Blois. Jeanne parcourut la ville, et le peuple ne pouvait se lasser de la voir; « moult semblait à tous grandes merveilles comment elle se pouvait tenir si gentement à cheval, comme elle le faisait ». « Dieu m'a envoyée ici, répétait-elle sans cesse, ayez seulement en lui une ferme confiance, il vous délivrera infailliblement. » Le matin, on l'avait vue fondre en larmes au moment où le prêtre élevait la sainte hostie. La plus grande confiance ne tarda pas à remplir tous les cœurs.

Le 3 mai, on fit une procession solennelle et de publiques supplications, avec les reliques de la vraie Croix déposées au trésor de la cathédrale. Jeanne y assista avec les procureurs de la ville.

Les garnisons de Montargis, Gien, Châteaurenard et Châteaudun arrivèrent ce jour-là à Orléans. Le lendemain, de très bonne heure, Dunois entra de son côté avec l'armée de Blois, amenant les secours envoyés par les habitants de Bourges, Blois, Tours et Angers, et ayant en tête un certain nombre de prêtres qui chantaient le *Te Deum*. Talbot ne put faire sortir ses Anglais saisis de stupeur.

Sans perdre de temps, une attaque fut dirigée sur le fort de Saint-Loup, au levant de la ville, et le soir il était détruit. L'armée rentra à Orléans avec quarante prisonniers. A la nouvelle de ce succès, le peuple se porta au-devant de la Pucelle avec des cris de joie; toutes les cloches annoncèrent sa première victoire, et on alla remercier

1. V. *Journal du Siège*, QUICHERAT, IV, p. 153; et la Chronique de la Délivrance d'Orléans.

Dieu dans toutes les églises par des chants et des prières. C'était la veille de l'Ascension.

Le vendredi 6 mai, après une messe dite de grand matin par le frère Pasquerel, aumônier de la Pucelle, quatre mille hommes passèrent la Loire; et la bastille des Augustins, située au midi de la ville, fut enlevée avec un élan qui terrifia les Anglais.

Le lendemain, sans donner aux troupes le temps de se refroidir, ni à l'ennemi celui de reprendre de nouvelles forces, Jeanne passa la Loire, et entraîna l'armée à l'assaut des Tourelles qui commandaient l'entrée du pont. Cette forteresse était entourée de fossés profonds, défendue par la fleur de la chevalerie anglaise et par une artillerie terrible. Elle paraissait imprenable. Les Français, dit un contemporain, se ruèrent à l'attaque comme s'ils eussent été immortels ! Les Anglais se défendirent comme s'ils eussent désiré la mort. Les plus vaillants généraux y luttèrent corps à corps comme de simples soldats. L'assaut dura plus de huit heures. Jeanne d'Arc, blessée au moment où elle allait planter son étendard sur la bastille, fut obligée de se retirer un instant. Elle arracha elle-même la flèche qui sortait de deux largeurs de mains derrière l'épaule, fit une courte prière, puis, se rejetant au milieu des troupes soulevées d'enthousiasme et de colère, elle escaladait une des échelles appliquées contre le fort, en criant aux soldats : « A moi, mes amis, ils sont à nous ! » La résistance des Anglais dut céder devant l'impétuosité des Français. Six cents ennemis furent taillés en pièces. Deux cents se noyèrent en voulant passer trop précipitamment le pont-levis qui communiquait aux Tourelles, Glacidas fut de ce nombre.

L'héroïne, blessée mais victorieuse, rentra avec Dunois par le pont rompu et rétabli à la hâte au milieu des péripéties de cette glorieuse journée. Les acclamations d'une foule immense vinrent les saluer à leur entrée dans la ville. Toutes les cloches qui avaient annoncé la fête de l'Archange saint Michel sonnèrent de nouveau pour faire redire à tous les échos d'alentour la victoire remportée sur l'ennemi, et tous se rendirent à la cathédrale pour y rendre grâces à Dieu et à ses saints.

Le lendemain, les Anglais levaient le siège. Une procession générale du clergé, de l'armée et des magistrats fut faite de Sainte-Croix à l'église de Notre-Dame-des-Miracles.

« Tous ensemble, dit le *Journal du siège*, rendirent humbles grâces à Nostre-Seigneur, et louanges très méritées pour les très grands

secours et victoires qu'il leur avait donnés et envoyés. » Un discours y fut prononcé dans le cloître de Sainte-Croix par le prieur des Augustins, Louis de Rucheville.

La Pucelle partit le lendemain au milieu des manifestations de joie des habitants, « qui la remercioient et s'offroient eux et leurs biens à elle et à sa volonté ». Les gens d'église, seigneurs, capitaines, gens d'armes et bourgeois, firent de nouveau « très solennelle procession et visitèrent les églises par moult grant dévotion ». Robert Baignard, de l'ordre des Frères-Prêcheurs, y fit à son tour le sermon dans le cloître de Sainte-Croix [1].

Jeanne arriva à Blois le 10 mai, accompagnée du maréchal de Rais. Charles VII la salua comme la libératrice de la France et l'anoblit ainsi que son père, sa mère, ses frères et toute leur postérité même féminine. Mais l'humble fille désirait par-dessus tout achever sa mission. Elle pria le roi de partir sans retard pour aller se faire sacrer à Reims. Les conseillers du prince furent d'avis qu'il fallait auparavant reprendre les places fortes situées au-dessus et au-dessous d'Orléans. Une nouvelle levée d'hommes fut ordonnée, et le duc d'Alençon, nouvellement sorti de l'Angleterre où il était retenu captif depuis la bataille de Verneuil, en reçut le commandement sous la conduite de la Pucelle.

Alors commença cette mémorable campagne de la Loire qui acheva en quelques jours la délivrance de notre pays. Jargeau fut repris le 12 juin 1429, après un assaut qui rappela les exploits des Tourelles. Jeanne y fut précipitée dans le fossé sous le coup d'une pierre lancée par un Anglais, au moment où elle tentait d'escalader la muraille, son étendard à la main. Mais elle se releva aussitôt plus fière et plus vaillante en face du danger. A sa voix, les Français s'élancèrent à l'attaque et forcèrent l'ennemi à se replier. Suffolk perdit un de ses frères, et fut obligé de rendre lui-même son épée. Onze cents Anglais, sortis pour la plupart des batailles d'Orléans, périrent dans ce combat.

Meung ouvrit ses portes le soir du 15 juin. La garnison de Beaugency céda le lendemain aux efforts combinés de Jeanne d'Arc, du brave

1. Guillaume Giraut, notaire au Châtelet d'Orléans, a consigné en ces termes, sur son registre de minutes, le 9 mai 1429, le souvenir de cette délivrance :

« Le samedi après l'Ascension, par miracle le plus évident qui eût été apparent depuis la Passion de Notre-Seigneur, fut levé le siège que lesditz Anglois avoient mis ès Thorelles du bout du pont d'Orléans « (V. MANTELLIER, *Le Siège d'Orléans*, p. 116.)

Dunois et du duc de Richemont. Talbot, arrivé trop tard au secours de ses compatriotes, se vit poursuivi par Lahire jusqu'à Patay. Là, il dut accepter la bataille. Malgré son énergique défense, ses troupes furent enfoncées. Il fut fait prisonnier avec douze cents soldats (18 juin 1429). « En mon Dieu, avait dit la Pucelle, il faut les combattre. S'ils étaient pendus aux nues, nous les aurions, car Dieu nous a envoyés pour les punir. » Les fuyards essayèrent d'aller se retrancher derrière les murs de Janville; mais les habitants leur en fermèrent les portes. Les garnisons anglaises de Montpipeau, de Saint-Sigismond et des autres places de la Beauce se hâtèrent de se replier sur un terrain moins dangereux pour elles. Notre délivrance était complète[1].

L'armée victorieuse vint à Orléans pour se renforcer de toutes les troupes qui arrivaient dans cette ville. « Après ces glorieuses victoires et recouvrement de villes et chasteaux, les gens d'église, bourgeois et commun peuple rendirent grâces et louanges à Dieu. »

Cependant Charles VII était au château de Sully, chez le sire de la Trémouille. Jeanne d'Arc vint l'y trouver, et le pressa de nouveau de partir pour Reims. Sur ses instances, il consentit à se rendre à Châteauneuf, où se trouvaient les chefs de guerre. Il alla prier avec elle dans la basilique de Saint-Benoît; et le conseil tenu à Châteauneuf, le 22 juin, décida enfin le départ pour Reims.

La ville de Gien, commandée depuis 1426 par le connétable de Richemont, avait été désignée comme point de ralliement. Au moment du départ, douze mille hommes d'armes se trouvèrent réunis devant le château (29 juin).

La garnison anglaise de Bonny avait été chassée le 26 juin par l'amiral Louis de Culan, pendant les négociations qui précédèrent le départ de Gien. Auxerre fut assiégée pendant trois jours. Saint-Florentin, Troyes et Châlons ouvrirent successivement leurs portes à l'armée royale. Les habitants de Reims, apprenant l'arrivée du roi, lui envoyèrent spontanément les clefs de leur ville. Le roi y entra le 16 juillet. Il y appela l'évêque d'Orléans pour assister à son sacre en qualité de pair ecclésiastique. Le peuple y accourut pour contempler la Pucelle tenant son étendard à côté de l'autel.

1. V. *Journal du Siège*, p. 177.
Talbot fut pris par le Picard Jean Daneau, homme d'armes de la compagnie de Xaintrailles, qui fut anobli par Charles VII, en récompense de cet exploit, et vint ensuite habiter Beaugency. (V. Pelletier, *Bulletin archéologique*, VI, 574.)

Après le siège de Paris, Jeanne revint à Bourges avec le roi, en passant par Sens, Courtenay, Châteaurenard, Montargis et Gien [1].

Au mois de mai de l'année suivante, la ville d'Orléans célébra l'anniversaire de sa délivrance par une procession générale et solennelle qui a toujours eu lieu depuis cette époque. L'évêque Jean de Saint-Michel vint tout exprès de son château de Jargeau pour confirmer par sa présence cette manifestation de la religieuse gratitude de son peuple [2].

Charles VII vint ensuite tenir ses Grands-Jours à Jargeau en présence des évêques d'Orléans et de Seez, de Dunois, de la Trémouille et de plusieurs autres seigneurs. On s'y occupa des nombreux travaux nécessités par les événements, tels que la réparation des murs d'Orléans et la reconstruction de l'église de Saint-Aignan. Le roi y rendit un édit d'union de la ville et château de Montargis au domaine de la couronne, et prit diverses mesures favorables au commerce de cette ville par l'établissement de plusieurs foires franches. Il affranchit en même temps cent cinquante familles de Meung qui étaient encore soumises à la loi du servage. Diverses lettres d'anoblissement y furent accordées à plusieurs personnes qui s'étaient particulièrement distinguées pendant la guerre. Pour témoigner sa reconnaissance aux Orléanais, il avait exempté, le 16 janvier précédent, à Mehun-sur-Yèvre, la ville d'Orléans de la taille du pain et du vin, sans restriction aucune; il avait même accordé la dispense des convocations du ban et de l'arrière-ban [3].

1. QUICHERAT, t. IV, 201, et V, 180.

2. LA SAUSSAYE, *Annales*, l. IX, p. 593, parle ici du château de Meung; le quinzième mandement du Compte de commune pour 1430 dit que « Raoul d'Harcourt, Jehan Mahy et un varlet allèrent à Jargueau quérir Monseigneur l'Evesque d'Orliens pour estre à la dicte procession ».

La *Chronique de l'établissement de la fête du 8 mai*, ms. du XV[e] siècle conservé dans la bibliothèque du Vatican, et publié en 1847 par M. SALMON dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes* (2[e] série, t. III), raconte ainsi l'établissement de cette fête :

« En voyant les exploits de la délivrance nationale, Monseigneur l'Évesque d'Orléans avec tout le clergié, et aussi par le moyen et ordonnance de Monseigneur de Dunois, frère de Monseigneur le duc d'Orléans, avec le conseil d'iceluy, et aussi les bourgeois, manans et habitans dudit Orléans, fut ordonné estre faicte une procession le huitiesme dudit may, et que chacun y portast lumière, et que on iroit jusques aux Augustins, et partout où avoient esté le estour (combat), on y feroit stations et service propice en chacun lieu... On ne peult trop louer Dieu et les sains, car tout ce qui a esté fait, il a esté tout par la grâce de Dieu. »

(Cf. QUICHERAT, *Procès*, t. V, 285, et M. DE MOLANDON, *Délivrance d'Orléans*, p. 39.)

3. *Ordonnances royales*, t. I; S. GUYON, *Histoire d'Orléans*, t. II, et M. DESNOYERS, *Les Archives municipales*, série A.

Par reconnaissance pour les habitants de Beaune-la-Rolande, qui s'étaient montrés dévoués à sa cause durant l'invasion, il fit aussi reconstruire leur église brûlée par les Anglais. François Ier acheva son œuvre en entourant cette ville de nouvelles fortifications.

Les difficultés des temps empêchèrent de relever les ruines de Gaubertin. La population de cette contrée avait eu depuis le XIIe siècle deux églises à sa disposition, à Gaubertin et à Sancy. A partir de cette époque, elle dut se contenter de celle de Sancy bâtie primitivement pour un couvent de Chartreux [1].

Dunois, de son côté, réunit à Orléans les docteurs épars de l'Université; et, lorsque les cours furent rétablis, les professeurs se rendirent en corps auprès du héros pour lui témoigner leur gratitude de l'éminente protection qu'il accordait à l'instruction publique [2].

Le 23 mai 1430, Jeanne d'Arc fut trahie à Compiègne. Tombée au pouvoir de Jean de Luxembourg, elle eut la douleur de se voir livrée aux mains des Anglais. Le régent Bedfort, qui n'avait pu la vaincre, osa la faire enfermer dans une cage de fer, garotter dans une prison, et trouva des âmes assez viles pour lui reprocher ses victoires.

Après un an de captivité, pendant laquelle sa pureté virginale resplendit du plus bel éclat, indignement traquée par ceux qui auraient dû la défendre, durant tout le cours d'un procès où la noblesse de son âme ne cessa d'opposer aux interrogations les plus perfides les réponses les plus péremptoires, Jeanne fut abandonnée au bras séculier et aussitôt livrée au bourreau. Elle consomma son martyre sur le bûcher du Vieux-Marché de Rouen, le 30 mai 1431. Son cœur, qui avait tant aimé la France et qui avait été le foyer d'une si sainte vie, fut trouvé tout entier dans les cendres, encore frais et vermeil. En sortant du lieu de l'exécution, le secrétaire du roi d'Angleterre, Jean Tressart, ne put s'empêcher de s'écrier : « Nous sommes tous perdus, nous avons brûlé une sainte [3] ! »

A la nouvelle du supplice de leur libératrice, les Orléanais furent dans une consternation inexprimable. Une assemblée générale des habitants vota spontanément la célébration d'un service annuel pour le repos de son âme, une fête nationale et religieuse à laquelle devraient

1. D. Morin, *Histoire du Gastinois.*
2. Pataud, *Histoire d'Orléans,* ms. 437, p. 4.
3. Barthélemy, *Jeanne d'Arc*, t. II, pp. 310-324-401; Le Brun des Charmettes, *Histoire de Jeanne d'Arc*, t. IV.

assister le clergé, les magistrats, les compagnies, les corporations, la bourgeoisie, etc..., en mémoire de chaque anniversaire de la levée du siège, et une messe à l'église de Saint-Aignan pour tous les morts tombés pendant le siège [1].

Aussitôt après son entrée à Rouen, en 1449, Charles VII travailla à réparer le crime qu'il n'avait pu empêcher. Il fit faire une information préliminaire par sept témoins notaires ou assesseurs du procès de 1431. Les jurisconsultes prononcèrent que le tout avait été injuste au fond et nul dans la forme.

Le pape Calixte III se chargea de réviser ce procès. Il constitua un tribunal ecclésiastique pour juger la sentence du tribunal politique, soudoyé par l'or de l'Angleterre, qui n'avait pas craint de condamner la glorieuse libératrice de la France. Cent quarante-quatre témoins furent entendus par les juges pontificaux ; et, aux termes d'une enquête poursuivie pendant un an dans tous les lieux visités par Jeanne d'Arc, les procès et sentence de 1431 furent déclarés « entachés de dol, de calomnies, d'iniquités, d'erreurs manifestes en fait et en droit, nuls et sans valeur ».

Notre martyrologe national a consacré depuis longtemps déjà la gloire de Jeanne d'Arc en l'inscrivant à côté de saint Aignan et de sainte Geneviève. Ses hautes vertus et la sublime grandeur de son martyre lui assurent l'admiration de tous les nobles cœurs. Le culte qui l'environne parmi nous deviendra bientôt, nous n'en doutons pas, le culte de la France entière et de l'Église [2].

Autour de cette « glorieuse et martyre Pucelle », comme l'appelait

1. LOTTIN, *Recherches historiques*, I, 278; QUICHERAT, *Procès de Jeanne d'Arc*, t. V.

2. *Martyrolog. Gallican.*, *29 Junii :* « Rotomagi, in veteri foro, martyrium Joannæ Arciæ puellæ Aurelianensis ab Anglis crematæ damnatione adeà injustâ ut Sedis Apostolicæ revocata prorsùsque abrogata fuerit ; eodemquè judicio supremo ipsi Joannæ æquissimò jure vindicata pietas, castitas et innocentia. »

Un des dignitaires du chapitre de Sainte-Croix qui avait interrogé Jeanne d'Arc, et dont le témoignage fait partie du procès de révision, Jean de Mascon, affirmait « qu'il n'avait aucun doute qu'elle fût envoyée de Dieu. C'était chose admirable de l'entendre parler et répondre, et il n'avait jamais rien vu dans sa vie que de saint et de bon ».

Le doyen du même chapitre, La Saussaye, se plaît à la louer de tout cœur dans ses Annales, *pleno ore*. (*Annales*, l. XIV, p. 594.)

Après lui, S. Guyon, dans son *Histoire*, II, 246, dit que « sa foi orthodoxe, ses mœurs sans reproche, ses exploits admirables, toute sa vie signalée par tant d'actes de piété, candeur, grâce, humilité, et sa mort illustre par une si grande constance et espérance en Jésus-Christ, montrent, comme l'a déclaré Gerson, qu'elle a été

François Lemaire au XVIIe siècle, nous aimerions à évoquer maintenant les noms de ceux qui contribuèrent alors à sauver notre pays. Mais l'histoire religieuse ne saurait entrer dans les détails que peut comporter une histoire politique. Nous avons cité les héros de cette grande époque : Dunois, Lahire, Xaintrailles, Florent d'Illiers, Gaucourt, etc. Nos archives ne permettront jamais d'oublier le généreux concours des Beauharnais, des Barbier, des Boucher, des Baguenault, des Champeaux, des Colas, des Deloynes, des Dumuys, des Hatte, des Lefebvre, des Lamy, des Leprince, des Miron, Pierre et Philippe de Saint-Phalle, Renard, Rousseau, Tassin, de Tristan, etc., etc. Ne suffit-il pas de dire que tous alors firent des prodiges pour arrêter la marche de l'ennemi et sauver le cœur de la France ? Tous à l'envi voulurent partager les fatigues des soldats; les femmes elles-mêmes sacrifièrent leurs bijoux pour offrir à nos procureurs les ressources nécessaires à l'approvisionnement des munitions; et, non contentes de servir à manger et à boire aux défenseurs des remparts, elles allèrent jusqu'à leur apporter des pierres, de l'huile et de l'eau bouillante pour écarter les assiégeants [1].

Rappelons seulement ici, en terminant, le souvenir de quelques-uns des hommes qui illustrèrent le plus l'Orléanais au milieu des anxiétés de cette époque : Guillaume d'Artenay et Jean de Jargeau, qui dirigèrent l'un l'abbaye de Saint-Benoît, l'autre celle de la Cour-Dieu au début du XIVe siècle; Jean le Boîteux, de Puiseaux, devenu abbé de Saint-Victor de Paris au commencement du quinzième ; le poète Jean de Meung, qui continua le roman populaire de Guillaume de Lorris sur la

choisie par la divine Providence pour la délivrance du royaume et pour gagner le prix d'une gloire immortelle. »

« La parole est impuissante, s'écriait Mgr Dupanloup dans son Panégyrique du 8 mai 1865, devant cette figure unique, incomparable, à laquelle rien ne ressemble ni dans l'histoire, ni dans la poésie, et dont la beauté surpasse l'idéal même. On ne peut s'en approcher sans avoir la conviction irrésistible qu'on est devant une sainte héroïque, devant une envoyée de Dieu. » — (Cf. Quicherat, *Procès*, t. III, p. 27; Dubois, *Hist. du Siège d'Orléans*, ms. 451 *bis;* Wallon, *Hist. de Jeanne d'Arc;* l'abbé Barthélemy de Beauregard et G. Gœrres, *Jeanne d'Arc d'après les Chroniques contemporaines;* Documents inédits sur l'Histoire de France : *Le mistère du Siège d'Orléans ;* — les Panégyriques de Jeanne d'Arc par Mgr Gillis, vicaire apostolique d'Édimbourg; Mgr Besson, évêque de Nîmes; Mgr Freppel, professeur de Sorbonne; MM. Bougaud et Lagrange, vicaires généraux d'Orléans; MM. Berland, Desbrosses, Baunard, Chapon, Laroche et Vié, du Clergé orléanais; *La Cause de Jeanne d'Arc*, par Mgr Langénieux, archevêque de Reims, et la *Canonisation de Jeanne d'Arc*, par M. Sejourné, chanoine de Sainte-Croix, secrétaire général de l'évêché.

1. V. Vergnaud-Romagnési, *Siège d'Orléans; Journal du Siège*, p. 4.

demande de Philippe-le-Bel (1322); Jean Grancher, de Trainou, peintre du duc de Berry au commencement du XVe siècle; Jean de Patay, évêque de Chartres, de 1328 à 1332; Hugues d'Arcy, savant religieux de Saint-Benoît devenu évêque de Loudun, puis archevêque de Reims et conseiller du roi en 1351; et les cinq cardinaux : Pierre de la Chapelle, honoré de la pourpre par Clément V, son condisciple à l'École d'Orléans, et son ami; Pierre d'Arabloy, fils du sénéchal de Périgord, Jean d'Arabloy, chancelier de France sous Louis-le-Hutin, homonyme d'un abbé de Ferrières qui mourut onze ans après lui, en 1340; Pierre Bertrand, docteur de l'Université d'Orléans, appelé successivement aux évêchés de Nevers et d'Autun, puis au cardinalat, après une savante et éloquente défense de la juridiction ecclésiastique devant le Parlement de Paris, en 1329; Pierre de Beaufort, chanoine d'Orléans, devenu pape sous le nom de Grégoire XI; et Jean II de la Tour d'Auvergne, abbé de Saint-Benoît, créé cardinal par Grégoire XI, mort avant la rentrée de ce pape à Rome, en 1374. Une terre qui donnait à l'Église autant d'hommes distingués, dans une époque si féconde en malheurs de tout genre, pouvait-elle se trouver sans appui au jour du danger? Nous avons vu comment Dieu avait récompensé sa foi [1].

1. V. Archives du Chapitre, registre 2, p. 525; L. Jarry, *Bulletin de la Société archéologique*, n° 130; *La Cour-Dieu*, 93; Polluche, *Essais historiques;* Rocher, *Histoire de Saint-Benoît;* V. Pelletier, *Les Évêques d'Orléans*, p. 96; Darras, *Histoire générale de l'Église.*



LIVRE IX

Depuis la délivrance des Anglais jusqu'à la fin des guerres de religion.

(XVe ET XVIe SIÈCLES.)

Retour du duc d'Orléans après sa captivité.
Procès de réhabilitation de Jeanne d'Arc. — Premier monument en l'honneur de la Pucelle.
Restauration de Ferrières par l'abbé de Blanchefort.
Construction des collégiales de Saint-Aignan et de Cléry par Louis XI.
Notre-Dame-de-Recouvrance.
Anne de Beaujeu fait construire l'église et le château de Gien.
La bienheureuse Jeanne de Valois fondatrice des Annonciades. — Les Cordeliers à Meung,
Les Minimes à Gien.
Le Protestantisme. — Conjuration d'Amboise.
Prise d'Orléans par les Protestants. — Leurs violences dans le diocèse en 1562 et 1567.
Assassinat du duc de Guise. — Ligue.

Guillaume Charrier (1438). — **Le cardinal Regnaud de Chartres** (1439).

Guillaume Charrier, d'Issoire, chanoine d'Orléans, fut préconisé par Eugène IV, le 21 juillet 1438. Jean de Vailly, archidiacre de Thouars, doyen d'Orléans et conseiller au Parlement de Paris, prétendit faire valoir devant le Parlement des droits antérieurs. Sa plainte ne fut pas entendue. Pour couper court à ces difficultés, le pape transféra l'évêque Guillaume au siège d'Adge en 1439, et confia l'administration de l'évêché d'Orléans à l'archevêque de Reims, qui avait déjà habité notre ville pendant le siège de 1429.

Regnaud de Chartres fit son entrée solennelle à Orléans, le 25 octobre 1439, pendant la tenue des États que Charles VII avait assemblés afin de prendre les mesures nécessaires pour délivrer le duc d'Orléans et faire la paix avec l'Angleterre. Le roi y était avec sa cour et tous les députés de France. Notre évêque eut l'honneur d'être choisi avec le

président du Parlement, Adam de Cambray, pour traiter avec l'Angleterre. Il prit une part considérable aux négociations de Saint-Omer, et conclut le traité d'Arras avec Philippe de Bourgogne. Dévoué au service du pays, il travailla à resserrer l'alliance de l'Écosse et de la Bourgogne avec la France, par le mariage du dauphin Louis avec la fille du roi d'Écosse, et par celui de Catherine de France avec le fils du duc de Bourgogne. Le pape Eugène IV le créa cardinal à la fin du concile de Florence (18 décembre 1439).

Grâce à l'active négociation de Dunois et de l'échevin Jacques de Thou, soutenue par le duc de Bourgogne, le duc d'Orléans sortit enfin de sa prison d'Angleterre, où il était retenu depuis la néfaste journée d'Azincourt. Pour sceller la réconciliation entre les deux Maisons de Bourgogne et d'Orléans, il épousa la jeune princesse Marie de Clèves, nièce du duc Philippe, et s'empressa de l'amener dans la capitale de son duché. Ils y firent leur entrée le 24 janvier 1441. « Cette entrée, disent nos vieux historiens, se fit par la porte Bourgogne, et fut fort magnifique. Il y eut douze échaffaux dressés, sur lesquels estoient posées plusieurs fontaines distillantes de lait et de vin. Le premier de ces échaffaux estoit hors de la porte de la ville, non loing de l'église de Saint-Agnan ; le second, proche de l'église Saint-Victor ; le troisième au-dedans de la ville, auprès de l'église de Saint-Étienne ; le quatrième, dans le cloistre Sainte-Croix ; les autres, proche Saint-Pierre-Empont, dans le Pilori et autres places publiques. Sur ces échaffaux furent représentées plusieurs belles actions jouées par divers personnages, car on représenta les Vertus morales, le combat de David contre Goliath et autres agréables sujets. Le duc et la duchesse, accompagnés de plusieurs princes, seigneurs et dames, furent harangués par les procureurs de ville et s'en vinrent rendre leurs actions de grâces à Dieu dans l'église cathédrale. De là, ils furent conduits en leur hôtel du Châtelet en grande magnificence [1]. »

1. V. S. Guyon, II, p. 277 ; Lottin, I, 24 janvier 1440 (v. s.) ; *Mémoires de la Société archéologique*, XII, pp. 345-401.

L'échevin Jacques de Thou II était le petit-fils de Jean de Thou, seigneur du Bignon ; confident intime du duc Charles d'Orléans pendant sa captivité, et père de Jacques de Thou III, il mourut à Orléans le 4 octobre 1447. Son épitaphe a été retrouvée par M. Alexandre Jacob, en 1849, dans l'ancien couvent des Récollets.

Ce fut à la suite de la négociation qui mit fin à sa captivité que le duc d'Orléans céda le comté de Dunois à son frère, nommé par le roi, depuis 1430, comte de Gien, de Longueville, etc. (V. l'abbé Bordas, *Histoire du Dunois*, t. I, p. 232 — 21 juillet 1439.

Le dimanche après cette solennelle rentrée du duc Charles, on fit à Orléans une procession générale où furent portées les châsses de saint Euverte, saint Aignan, saint Mamert, saint Samson, saint Mesmin et saint Benoît. Le duc y assista avec sa cour et tous les corps de ville. Il consacra les vingt-cinq années qui suivirent à réparer les ruines des guerres précédentes et à encourager les lettres [1].

Jean VII du Gué (1444). — **Pierre Bureau** (1447).

Le cardinal Regnaud donna, en 1444, sa démission d'évêque d'Orléans pour se consacrer exclusivement aux soins de son église de Reims. Le pape institua le chantre de la cathédrale, Jean du Gué, pour lui succéder. Il fit sa joyeuse entrée le 2 janvier 1446, et eut le bonheur de voir achever, la même année, la réédification de l'église de Saint-Laurent. Il mourut le 7 octobre 1447.

L'élection de son successeur montra que la Pragmatique-Sanction était destinée, dans la pensée de son auteur, à tout autre chose qu'à favoriser la liberté de l'Église. La Pragmatique de 1438 avait reconnu le droit qu'avait le clergé de pourvoir aux évêchés par voie d'élection. Toutefois le roi et les princes se réservaient le droit de recommander aux chapitres les candidats dignes de fixer leur attention. A la mort de Jean du Gué, les chanoines, réunis en assemblée capitulaire, fixèrent le jour de l'élection au mardi avant la Saint-André, puis au 25 décembre. Avant de procéder à un acte aussi important, le chapitre voulut s'y préparer par la prière, et se rendit processionnellement à Saint-Paul, accompagné des échevins de la ville. Au retour, on ouvrit le scrutin : Thibaud d'Aussigny, chanoine de Sainte-Croix et archidiacre de Sologne, réunit l'unanimité des suffrages.

Le roi, informé de cette élection, refusa de la ratifier. Il désirait la promotion de Pierre Bureau, frère cadet de Jean Bureau, trésorier général de France, et de Gaspard Bureau, grand maître de l'artillerie. Il l'avait fait entrer dans le chapitre le 28 octobre, et il avait même déjà obtenu du pape, en sa faveur, des lettres d'institution canonique.

Thibaud d'Aussigny demanda la reconnaissance de son droit, d'abord

(1) L'abbé Dubois, dans son étude manuscrite sur les reliques de saint Mesmin, dit que ce précieux trésor ne fut rapporté à l'abbaye de Micy qu'après la procession dont nous venons de parler. Il avait été apporté à Orléans au commencement du XVe siècle.

à l'archevêque de Sens, puis au Parlement de Paris, sans prendre d'ailleurs d'autre titre que celui d'archidiacre de Sologne. Les Orléanais s'émurent des délais apportés à la nomination de leur évêque, et firent même à ce sujet plusieurs réunions qui furent interdites par le procureur du roi.

Pierre Bureau, de son côté, muni des bulles pontificales, prêta serment au roi résidant à Montargis, le 20 octobre 1448; mais le chapitre régla capitulairement que l'exécution de ses lettres serait suspendue jusqu'à la sentence du Parlement. Cette sentence ne fut rendue qu'au mois de septembre 1450. Elle fut favorable à Pierre Bureau [1].

Charles VII achevait alors la conquête de la Normandie sur les Anglais. Au début de cette mémorable campagne, il avait écrit aux Orléanais de faire leurs processions ordinaires à Notre-Dame-des-Miracles pour obtenir le succès de ses armes. Au mois d'octobre 1450, il leur écrivit de nouveau pour les inviter à faire au même sanctuaire une procession d'action de grâces. La ville d'Orléans fit cette procession chaque année jusqu'au milieu du XVIe siècle.

Jean VIII (1451). — **Thibaud d'Aussigny** (1452).

Pour couper court aux difficultés qui ne pouvaient manquer de résulter de la sentence du Parlement en faveur de Pierre Bureau, le Souverain-Pontife jugea à propos de transférer ce prélat à l'évêché de Béziers; et le patriarche d'Alexandrie, Jean VIII, reçut en commende l'évêché d'Orléans, le 10 décembre 1451. L'administration de celui-ci fut de courte durée. Il mourut au commencement de l'année suivante.

Le cardinal d'Estouteville, légat du Saint-Siège, passa à Orléans au mois d'avril, en se rendant à Bourges pour la réforme de l'Université. Les procureurs lui demandèrent de vouloir bien accorder des indulgences pour la procession du 8 mai, et d'intervenir près du Souverain-Pontife pour l'expédition des bulles de « maistre Thibaud d'Aussigny eslu évesque d'Orléans [2] ».

Il s'empressa de répondre à leur désir en accordant un an et cent jours d'indulgence à tous ceux qui visiteraient la cathédrale le 8 mai, et assisteraient à la procession solennelle de la ville. Sur sa bienveillante

1. Voir sur cette question le travail de Mlle DE VILLARET, inséré au tome XIV des *Mémoires de la Société archéologique de l'Orléanais*.
2. Comptes de commune (1451-1452), art. 21.

entremise, le pape Nicolas V fit expédier les bulles de Thibaud, le 5 mai 1452 [1].

Le nouvel évêque fit son entrée solennelle le 22 mars 1453 (nouveau style). Deux fois déjà il était venu à Orléans; mais, suivant l'usage qui se pratiquait alors, il s'était abstenu d'entrer dans la ville, se contentant de descendre au couvent des Carmes où il avait reçu les présents des procureurs. Le 6 avril, il alla conférer le sacrement de l'Ordre dans l'église de Jargeau; le 4 mai, il accorda, suivant l'exemple du cardinal d'Estouteville, quarante jours d'indulgence à ceux qui célèbreraient religieusement la fête du 8 mai. « Il se distingua par plusieurs belles actions et eut la consolation de voir la prospérité spirituelle et temporelle de l'Église par tout son diocèse, l'espace de vingt ans qu'il en a été le pasteur [2]. »

Le cardinal d'Estouteville, lors du voyage que nous venons de rappeler, avait conçu le projet de « faire procéder d'office » à la réhabilitation de Jeanne d'Arc [3]. La mère de cette glorieuse héroïne était à Orléans depuis 1440, comme pensionnaire de la ville. Son fils Pierre était venu l'y rejoindre et avait reçu, en 1443, du duc d'Orléans, la jouissance gratuite de « l'Ysle aux Bœufs assise en la rivière de Loire, au droit de Chécy,... en considération des grands, hauts et notables services que Jehanne la Pucelle et ledit messire Pierre avaient faits à la compulsion des ennemis [4] ». Le cardinal leur avait fait signer une demande formelle de révision du procès. Sur l'ordre du pape Calixte III, Jean Juvénal des Ursins et Olivier de Longueil, évêque de Coutances, assistés de Jean Bréhal, inquisiteur de la Foi, procédèrent à ce jugement réparateur. La mère de Jeanne se rendit à Paris, avec son fils Pierre et plusieurs notables de notre ville, pour assister à l'ouverture des débats. Dans le cours de mars 1456, quarante-six témoins furent entendus à Orléans par l'évêque de Coutances assisté du doyen de Noyon et du vice-inquisiteur de la Foi. Enfin l'odieuse sentence de

1. Le décret du cardinal portant concession d'indulgences est du 9 juin 1452. (V. QUICHERAT, *Jeanne d'Arc*, t. V, p. 299.)
Les bulles de Thibaud sont datées de Rome « tertio nonas maii ».

2. S. GUYON, II, 286. Cartulaire de Saint-Vrain de Jargeau, 1453; QUICHERAT, *Procès de Jeanne d'Arc*, V, 302.

3. V. O'HEILLY, *Les deux Procès*, t. I, p. 85; l'abbé Barthélemy DE BEAUREGARD, *Histoire de Jeanne d'Arc*, t. II, p. 340.

4. Lettres de donation citées par M. BOUCHER DE MOLANDON : *La Famille de Jeanne d'Arc*, pp. 12 et 27.

Rouen fut mise à néant par un arrêt du 7 juillet 1455, et la réhabilitation de la sainte libératrice de la France fut publiée d'abord à Rouen, à la suite d'une procession expiatoire, puis dans toutes les villes du royaume. Le 21 juillet suivant, deux des juges de ce grand procès, l'évêque de Coutances et l'inquisiteur de la Foi, vinrent eux-mêmes à Orléans, et proclamèrent publiquement l'acte réparateur pendant une procession solennelle qui eut lieu de la cathédrale à l'église Saint-Samson [1].

L'année qui suivit cette sentence, Orléans s'associa aux fêtes du mariage de Jean du Lis, neveu de Jeanne d'Arc, avec la fille de Jean de Vezines, seigneur de Villiers, en la paroisse d'Ardon. Les magistrats et notables de la ville y assistèrent, et une somme d'argent fut offerte au neveu de la Pucelle « en mémoire des grands biens et bons services reçus durant le siège ».

Quinze mois après, la mère de Jeanne, Isabelle Romée, achevait sa longue et douloureuse carrière près de ses enfants, vraisemblablement aux lieux où les retenaient leurs occupations agricoles (novembre 1458). Avant de mourir, elle avait eu la consolation de voir élever un monument de reconnaissance patriotique, en l'honneur de Jeanne d'Arc, sur le côté occidental du pont témoin de son exploit des Tourelles. Il consistait en une grande croix de bronze portant l'image du Christ et ayant la Vierge à ses pieds. Le roi et la Pucelle étaient représentés à genoux, de chaque côté du crucifix, en grandeur presque naturelle.

Au mois de mai 1459, l'évêque Thibaud d'Aussigny établit les Cordeliers à Meung, dans un prieuré dédié à saint Martin, qui appartenait aux religieuses de Saint-Avit, de Châteaudun, et qui avait été ruiné pendant l'occupation anglaise. Cette colonie orléanaise édifia la ville de Meung par ses vertus et l'honora par les hommes remarquables qu'elle eut le bonheur de posséder [2].

Un peu plus tard, l'amiral Louis de Graville fit appeler des religieux du même ordre à Malesherbes et leur fit bâtir, près de son château, un grand couvent avec une belle église, où la Beauce et le Gâtinais

1. V. Léon Trippault, *Joannæ Darciæ res gestæ et judicium*, réédité en 1883 par H. Herluison ; *Gallia christiana*, XI, c. 893 ; S. Guyon, II ; Quicherat, *Procès*, t. II ; Mantellier, 158.

2. Lottin, I (mai 1459). — En 1556, les échevins d'Orléans accordèrent aux Cordeliers de Meung, pour compléter le service de leur maison, la chapelle de Saint-Mathurin et l'ancien hospice des Aveugles fondé au XIIIe siècle par saint Louis.

aimèrent à venir honorer la Très-Sainte-Vierge sous le titre de Notre-Dame-de-Pitié (1494) [1].

En 1460, l'abbé de Saint-Euverte reçut de notre évêque le droit d'officier pontificalement dans toutes les églises du diocèse comme il le faisait dans son abbaye [2].

Louis de Blanchefort, riche baron de la Neuville, devenu abbé de Ferrières, entreprenait en même temps la restauration du monastère et des églises de cette ville. Il orna la basilique de Saint-Pierre de magnifiques verrières demeurées jusqu'ici l'objet de l'admiration des visiteurs ; et, pour compléter la décoration de cette belle église, il fit élever deux clochers, dont l'un était couvert de pierres taillées en forme d'écailles de poisson, et l'autre, un peu plus haut, tout couvert de plomb. « Ce clocher, dit dom Morin, était si beau que, pour le contempler, tous ceux qui passaient par Ferrières s'arrêtaient tout court. »

Jusque-là, les rois possédaient un château-fort près de l'abbaye. Louis de Blanchefort obtint de Louis XI la démolition de cette forteresse, et avec ses débris il fit reconstruire l'église de Saint-Éloi. Ses travaux et ses vertus, ainsi que son zèle pour le progrès des lettres, en ont fait le second fondateur de cette abbaye. Ses libéralités inépuisables envers les pauvres et son dévouement au bien du pays le firent révérer par tous comme un père (1460-1505) [3].

L'abbé de Fleury, Jean de Hauvelle, fut moins heureux dans l'administration de son abbaye. Fatigué de l'indiscipline de ses religieux, il en remit la direction à l'abbé Jean d'Esclines, qui gouvernait Micy depuis 1455 en qualité d'abbé commendataire, et se retira dans la résidence priorale de Châtillon-sur-Loire. A sa mort, arrivée le 23 novembre 1477, Jean d'Esclines devint abbé titulaire de Fleury; mais sa gestion fut loin d'être satisfaisante. Le chapitre général des Prieurs réunis quelque temps après à Fleury vit avec douleur les désordres introduits dans le monastère, et fit des statuts pour en amener la réforme. Une partie des religieux crut pouvoir en appeler au pape

1. D. Morin, p. 390.

2. Le curé de Saint-Maurice et Saint-Éloi avait droit aussi, comme chapelain de l'évêque, de porter la crosse dans les grandes cérémonies. — (D. Fabre, ms. 435, p. 129.)

3. V. *Gallia christiana*, XII; Edm. Michel, *Monuments religieux du Gâtinais orléanais*, p. 12. — Le tombeau mutilé de l'abbé de Blanchefort, actuellement dans le chœur de la basilique de Saint-Pierre, mérite d'être regardé comme une œuvre remarquable des plus belles années de la Renaissance.

Sixte IV. Le temps approchait où ces religieux dégénérés, qui ne savaient plus se gouverner eux-mêmes, allaient tomber sous la domination des grands seigneurs séculiers et voir leurs maisons désorganisées par le régime néfaste des abbés commendataires [1].

Le 4 juin 1462, Louis de Melun, archevêque de Sens, vint à Beaune pour faire la translation solennelle des reliques de saint Pipe. Treize ans auparavant, il avait également transféré, dans le monastère de Saint-Pierre-le-Vif de Sens, les ossements de saint Potentien et de saint Altin.

Au mois de janvier 1466, le duc d'Orléans, Louis II, offrit à la cathédrale, comme don de joyeux avènement, cinq belles tapisseries représentant l'esclavage des barons croisés, leur délivrance miraculeuse, le don des gouttières de cire, la cérémonie de la présentation, et la dédicace de Sainte-Croix. Ces tapisseries furent placées dans le chœur au-dessus des stalles des chanoines.

Le mois suivant, Louis XI vint à Orléans et fit sa première entrée dans l'église de Saint-Aignan. Il y fut reçu en qualité d'abbé et de chanoine. On lui présenta le surplis, dont il se revêtit, l'aumusse, et une bourse contenant cinq sous parisis.

Pendant son séjour à Orléans, le roi ordonna la construction des quais sur la rive droite de la Loire pour faciliter le déchargement des marchandises; et, en même temps, il fit agrandir l'enceinte de la ville, du côté du levant, afin de mettre en sûreté l'église Saint-Aignan et tout le quartier environnant qui commençait à se relever des ruines de l'invasion. L'élégante reconstruction de cette collégiale est également due à sa munificence, ainsi qu'une châsse d'argent destinée à mettre le corps du saint évêque [2].

Lors du siège de Dieppe, ce prince avait fait un vœu à Notre-Dame-de-Cléry, « s'il plaisait à la divine Majesté de donner bon succès à son entreprise ». La place ayant été emportée avec peu de perte de gens, et les Anglais chassés, le roi se mit en devoir d'accomplir sa promesse.

1. V. Rocher, *Hist. de Saint-Benoît*, p. 365.

2. Les chanoines de Saint-Aignan, privés de leur église depuis la démolition de 1428, avaient été s'établir dans la petite église de Saint-Germain, mise à leur disposition par le curé de cette paroisse. (Pataud, ms. 437, p. 1.)

Les travaux de nivellement de la place Saint-Aignan ont montré que l'église actuelle s'élève plus près de la Loire que l'ancienne église de Saint-Pierre-aux-Bœufs, bâtie au IVe siècle au levant de la ville. (Lottin, III (20 août 1820); D. Fabre, ms. 435, p. 128.)

Il racheta de Dunois la châtellenie de Cléry, qui lui avait été donnée par Charles VII, à la suite de ses succès contre les Anglais ; il érigea cette châtellenie en baronnie, et fit de l'église de ce petit bourg son sanctuaire de prédilection. Les chanoines en furent constitués seigneurs et barons, avec le titre de chapelains d'honneur du roi, et exemptés de la juridiction de l'Ordinaire. En même temps, la collégiale, désolée depuis l'invasion de 1428, fut entièrement reconstruite. La statue vénérée de la Sainte-Vierge y fut placée sur un jubé élevé en arrière du grand autel. Un incendie, allumé par suite de l'incurie d'un ouvrier plombier, faillit tout ruiner au moment où l'œuvre allait être achevée. La toiture seule fut brûlée (14 mai 1472). Le dommage fut promptement réparé, et le sanctuaire put prendre place parmi les plus belles basiliques de France. Louis XI voulut même y avoir sa sépulture, et l'illustre Dunois reposa également sous ses voûtes, dans une chapelle construite par ses soins en l'honneur de saint Jean son patron [1].

Un an avant sa mort, Dunois sollicita près du pape Paul II l'érection en paroisse du prieuré de Saint-Nicolas de Beaugency, pour subvenir à l'insuffisance de l'ancienne église de Saint-Firmin et compléter le service religieux de cette ville (1467). Son fils, François d'Orléans, acheva heureusement cette entreprise de son père. Une grande église de cent vingt-cinq pieds de long sur soixante de large fut substituée en 1479 à la petite chapelle de Saint-Nicolas, et le cardinal de Longueville y fit ajouter une tour en 1530 [2].

La reconstruction ou du moins la restauration de l'ancienne chapelle de Saint-Jacques, près du Châtelet, date aussi de cette époque. Les maîtres de l'œuvre en firent un véritable bijou de pierre.

La chapelle de l'ancien prieuré de Saint-Gervais, détruite à l'approche du prince Noir, en 1359, fut alors relevée par la reine Charlotte de Savoie, et mise sous le vocable de Saint-Phallier.

1. François II d'Orléans, premier duc de Longueville, et son frère Louis furent inhumés près de leur grand-père en 1512 et 1516. — Parmi les bienfaiteurs de Notre-Dame de Cléry, aux XVe et XVIe siècles, nous devons citer Henri II, Henri III et plusieurs des chevaliers du Saint-Esprit. — Le 15 juin 1469, noble homme Jean Guéret, de Jargeau, *par dévotion à Notre-Dame de Cléry*, demanda à être inhumé dans son église, et donna à la fabrique d'icelle église les métairies de La Court et d'Outarville, en la paroisse de Bazoches ; celles de Croix-d'Azon, tenues en fief, en la paroisse de Sandillon, et de Bergeresse, séant en la paroisse de Vienne-les-Jargeau ; le tiers du péage par eau de Sully, et une maison avec trois arpents de vigne, sis à Jargeau. (V. *Hist. de Cléry*, par Em. DE TORQUAT ; *Ordonnances du Louvre*, XVIII (juin 1479).)

2. D. FABRE, ms. 435, p. 110 ; PELLIEUX, *Essais historiques sur Beaugency*, II, 265.

Vers le même temps, les maçons, couvreurs et charpentiers d'Orléans, bâtirent, près de l'église Saint-Victor, la chapelle de leur corporation dédiée à saint Michel et saint Joseph. Gilles Macaire, couvreur et maçon de la ville, fit même une fondation afin d'y assurer la célébration d'une messe annuelle pour les confrères défunts le lendemain de la fête de saint Michel. Quelques années plus tard (1491), le chanoine Jean Sauvage fit une fondation du même genre pour faire célébrer solennellement, chaque année, dans la cathédrale, la fête de saint Joseph.

En 1473, la corporation des Marchands fréquentant la Loire fit construire, dans l'église des Dominicains, une chapelle dédiée à Notre-Dame-de-Pitié pour être le siège de leur confrérie.

L'évêque, de son côté, s'imposait de généreux sacrifices pour garnir de magnifiques meneaux flamboyants les grandes fenêtres latérales de la cathédrale, doter cette église d'un grand jeu d'orgues accroître le nombre de ses musiciens, et faire placer autour du maître autel six belles colonnes d'airain surmontées de six anges d'un travail remarquable.

Le mois de mai 1472 vit mourir une des gloires de l'Orléanais, Guillaume Chartier, évêque de Paris, d'une ancienne famille d'Orléans, et frère du bénédictin Jean Chartier, l'illustre auteur des *Chroniques de Saint-Denis*.

Thibaud d'Aussigny passa de cette vie à une meilleure en 1473. « Son corps, dit son historien, fut inhumé sous un tombeau de pierre dans l'église des Cordeliers de Meung. La mémoire de ses vertus, gravée dans l'histoire, demeurera plus forte que la pierre, le marbre et les plus magnifiques monuments[1]. »

François de Brilhac (1473-1504).

Après la mort de Thibaud d'Aussigny, le roi fit défendre au chapitre de procéder à une élection, et désigna lui-même pour lui succéder François de Brilhac, de la famille des seigneurs d'Argis en Berry et de Courcelles en Gâtinais. Il était alors abbé de Pontlevoy. Le pape Sixte IV approuva cette nomination le 3 novembre 1473, et le nouvel évêque fit sa joyeuse entrée à Orléans le 25 mars 1474.

Pendant que les députés du roi travaillaient à faire approuver à Rome cette élection, Louis XI faisait réparer les ruines des Anglais à Pithi-

1. La Saussaye, 603. — S. Guyon, II, 294.

viers, où il relevait l'église de Saint-Salomon, et préparait à Jargeau le mariage de ses deux filles Anne et Jeanne de France. L'aînée y fut accordée à Pierre de Bourbon, sire de Beaujeu; la plus jeune, alors âgée seulement de neuf ans, fut attribuée, après de longues négociations, au jeune duc d'Orléans, Louis II, fils du feu duc Charles et de Marie de Clèves. La célébration de ces mariages inspirés par la politique n'eut lieu que trois ans après, dans la chapelle du château de Montrichard (1473-1476) [1].

Vers le même temps, la pieuse abbesse de Fontevrauld, Marie de Bretagne, fille de Richard de Bretagne et de Marguerite d'Orléans, travaillait énergiquement à la réforme de son ordre en vertu d'une bulle du pape Pie II. En 1466, elle fit rebâtir à neuf l'église et le couvent de la Madeleine qui avaient été détruits à l'époque du siège des Anglais. Encouragée par le pape Sixte IV, et heureusement secondée par la prieure du monastère, Antoinette Cendré, comme par le père Gentien Hüe, l'un des plus célèbres prédicateurs et des plus saints confesseurs de l'époque, elle obtint les meilleurs résultats et eut la consolation de voir les nouveaux statuts adoptés par les monastères de la Chaize-Dieu et de Fontaines. Elle mourut en odeur de sainteté, à Orléans, le 18 octobre 1477, et fut inhumée au milieu du chœur du couvent [2].

Au mois de septembre de l'année suivante, au milieu des succès inquiétants des Turcs et des agitations du nord de l'Italie, qui avaient attiré les censures du pape sur les Florentins, Louis XI, devenu tout à coup l'allié de Florence et de Milan, convoqua à Orléans le clergé et les grands du royaume pour traiter de la croisade, de la nécessité d'un concile général et du rétablissement de la pragmatique sanction cassée par le roi, à son avènement, comme « contraire aux droits du Saint-Siège et nuisible au bon ordre de l'Église ».

Six archevêques, quarante-six évêques, les abbés de Cluny, de Cîteaux et des Prémontrés, se rendirent à l'appel du roi avec des députés de plusieurs cathédrales et universités de France. L'évêque d'Orléans, retenu à Meung par la maladie, se fit représenter par le doyen du chapitre, Guillaume Compain, assisté de deux chanoines. On délibéra du

1. *Jeanne de France*, par M. R. de Maulde, ch. III et IV; Hubert, *Histoire de l'Orléanais*, t. I.

2. V. S. Guyon, II, 291; Helyot, t. II; L. de Vauzelles, ch. II. — L'Inventaire de 1560, conservé aux Archives du Loiret, contient une description de la copie authentique de la règle de Marie de Bretagne renfermant « les Ordonnances de l'Ordre de Fontevrauld ».

15 septembre au 19 octobre. Louis XI mit fin à ces débats au retour d'un voyage de Cléry, où il avait fait ses dévotions ordinaires; il congédia les prélats et docteurs assemblés, en leur faisant espérer une autre réunion du même genre pour l'année suivante. Les événements s'y opposèrent [1].

Le 13 septembre 1479, le pape envoya en France le cardinal de Saint-Pierre : il vint à Orléans pour y traiter avec le roi des moyens de rétablir la paix avec l'empereur, et en même temps obtenir la délivrance du cardinal de la Balüe, que Louis XI retenait en prison sous prétexte de raison d'État [2].

Le roi, étant tombé malade à Plessis-lès-Tours, fit prier le pape et le roi de Naples de vouloir bien lui envoyer saint François de Paule, qui édifiait l'Italie depuis plus d'un demi-siècle. Le saint fondateur des Minimes passa à Orléans, en se rendant à Plessis-lès-Tours, le 30 avril 1483. Les procureurs, informés de son arrivée, avaient chargé deux hommes de surveiller le bateau qui devait l'amener par la Loire. Dès qu'il eut débarqué, il fut honorablement reçu par un honnête bourgeois de la rue Sainte-Catherine, qui se plut à lui offrir la plus bienveillante hospitalité.

Louis XI voulut garder ce saint près de lui, et fit bâtir au Plessis une église et un couvent, qui fut le premier de l'Ordre des Minimes, en France. La sainteté de ce grand serviteur de Dieu et la ferveur de ses premiers disciples portèrent Anne de Beaujeu à établir un autre prieuré à Gien, près du Champ. Le saint alla y passer quelque temps pour en consolider les débuts; et lorsqu'il dut quitter cette terre, ce fut le correcteur de cette maison, Michel Lecomte, qui l'assista à ses derniers moments. Après la visite de saint François de Paule, Louis XI put venir à Notre-Dame-de-Cléry, et sa santé se rétablit. Mais le 30 août 1483, une nouvelle attaque le saisit et il mourut assisté par le saint ermite. Conformément à son désir, on fit ses funérailles à Cléry, et on déposa son corps dans ce sanctuaire où il avait préparé son tombeau.

L'année suivante, la reine Charlotte de Savoie vint l'y rejoindre. Elle avait fait rebâtir quelque temps auparavant le prieuré de Saint-Gervais et l'église de Saint-Flou, que l'évêque d'Ascalon avait consacrée, en 1483, sous le titre de Notre-Dame-de-la-Conception [3].

1. S. Guyon, II, p. 296; Hubert, *Hist. de l'Orléanais*, ms. 436.
2. Pataud, *Hist. d'Orléans*, I, p. 58.
3. S. Guyon, II, 302. — L'église de Saint-Flou était un prieuré d'Augustins dé-

Tristan, le fidèle conseiller de Louis XI, mourut la même année et fut aussi inhumé à Cléry, près du roi. Le corps de François de France, troisième fils de Charles VIII, mort tout enfant, vint y rejoindre celui de son aïeul; et quand Charles VIII mourut lui-même, à Amboise, son cœur fut apporté dans la même église devenue à cette époque la succursale de Saint-Denis (1498) [1].

Le duc d'Orléans monta alors sur le trône sous le nom de Louis XII, et son duché fut réuni à la couronne. Il fit sa joyeuse entrée dans son ancienne capitale le 19 avril 1498, au milieu des acclamations du peuple. Les procureurs de la ville, vêtus de robes d'écarlate doublées de velours, étaient allés à sa rencontre jusqu'à la porte du pont, avec les compagnies d'archers et d'arbalétriers. Ils le conduisirent, sous un dais de drap d'or, à la cathédrale, puis au cloître Saint-Aignan, où il logea dans la maison royale bâtie par Louis XI. Selon l'usage du temps, plusieurs échaffauds avaient été dressés par la ville pour y jouer diverses pièces, ainsi que des « fontaines respandant le vin à trois deniers la pinte ». Le dimanche de Quasimodo, 22 avril, le roi assista à la procession générale des reliques de la ville, qui furent portées par cent quatre hommes.

Orléans devait à l'initiative de ce prince son enceinte de la Beauce, qui doubla presque son territoire, en étendant ses murs depuis l'angle formé par la Loire et la rue de Recouvrance jusqu'à Saint-Laurent, et de là à Saint-Paterne et Saint-Euverte. Sur le trône, Louis XII n'oublia pas notre ville. Il fit bâtir les grandes écoles de l'Université, relever l'hospice Saint-Antoine, situé au pied de l'ancien pont, et réparer son église. L'église de Saint-Paterne fut entièrement reconstruite sur l'emplacement de l'ancienne chapelle de Saint-Pouair, qui avait été détruite par les Anglais ; celle de Saint-Paul, qui avait été formée par l'annexion de la chapelle de ce nom au sanctuaire de Notre-Dame, à la fin du XII[e] siècle, fut rebâtie vers 1482 ; celle de Saint-Pierre-en-Sentelée fut également relevée près du Martroy, et le commerce fut encouragé par la création de plusieurs marchés sur l'emplacement des anciens fossés [2].

pendant de l'abbaye de Saint-Jean de Sens. Elle remplaça alors une ancienne chapelle dédiée à la Très-Sainte-Vierge, sous le titre de Notre-Dame-de-la-Règle ou de la Dorade; et une prébende du chapitre de Saint-Aignan fut attribuée à son prieur.

1. LOTTIN, *Recherches*, t. I (1484). — *Bulletin de la Société archéologique de l'Orléanais*, t. VI, p. 85.

2. M. de BUZONNIÈRE, *Histoire architecturale d'Orléans*, t. I.

Vers le même temps, la ville de Puiseaux, grâce à la haute sollicitude de ses prieurs, André de Rély et Jacques de Bruges, fut entourée d'une ceinture de murailles qui lui rendit les plus grands services pendant les guerres du XVIe siècle.

L'évêque, de son côté, poursuivit la décoration des fenêtres de sa cathédrale, et profita de l'invention de l'imprimerie pour doter son diocèse d'un *Manuel des Curés*, regardé comme le premier livre connu de l'imprimeur orléanais Mathieu Vivien, et d'un bréviaire qui fut imprimé à Rouen en 1491. Il avait béni, en 1475, le Champ-Carré, aujourd'hui cimetière Saint-Vincent, pour suppléer à l'insuffisance des anciennes sépultures ; et le seigneur de Chanteau, Hervé de la Course, y avait fait élever, au milieu, une belle croix de bronze [1].

Le 14 décembre 1499, la reine Anne de Bretagne fut reçue à Orléans avec le même appareil que le roi : elle vint à la cathédrale et se rendit ensuite au nouvel hôtel de ville, où les élèves de l'Université furent admis à représenter un drame composé par l'un d'eux [2].

Jeanne de France, après la sentence du 17 décembre 1498, qui avait permis à la reine Anne de devenir l'épouse de Louis XII, « s'était retirée devers Dieu, dit Brantôme, et l'avait espousé tellement qu'oncques n'eut autre mary : meilleur n'en pouvait-elle avoir ». Elle consacra les dernières années de sa vie aux œuvres de la piété et de la charité dans le duché du Berry et dans les terres de Châteauneuf-sur-Loire et Châtillon-sur-Indre, qui constituaient son douaire. Devenue, en 1501, fondatrice de l'Ordre des religieuses Annonciades, sous la direction d'un des premiers disciples de saint François de Paule, elle établit une des premières maisons de cet Ordre, à Châteauneuf, dans l'hôtel qui sert aujourd'hui de mairie et contribua noblement à doter cette ville d'un Hôtel-Dieu. Après sa mort, arrivée en 1505, ses vertus la firent révérer comme une sainte. Elle fut inscrite au Martyrologe de France, le 4 février, sous le nom de Bienheureuse Jeanne de Valois [3].

1. Le seul exemplaire connu du *Manipulus curatorum*, imprimé par Matthieu Vivien en 1490, est actuellement exposé dans les vitrines de la Bibliothèque nationale. La bibliothèque d'Orléans possède un exemplaire du Bréviaire de 1491.

2. L'hôtel de ville où fut reçue Anne de Bretagne est l'ancien hôtel des Créneaux (musée actuel de peinture et d'histoire naturelle), rebâti par l'architecte Viard en 1498. Cet hôtel, situé entre les églises de Saint-Hilaire et de Saint-Samson, avait été acheté, en 1443, par les Procureurs de la ville, qui tenaient auparavant leurs réunions au Châtelet.

3. René de Maulde, *Jeanne de France, duchesse d'Orléans et de Berry*, p. 387; Bardin, *Châteauneuf*, 56.

Sa sœur aînée, Anne de Beaujeu, comtesse de Gien, mérita, de son côté, d'être honorée comme une des plus nobles intelligences de ce siècle et une des insignes bienfaitrices de la Religion. Sous sa haute influence, la ville de Gien, dotée alors de l'élégant château qui domine toute cette partie de la Loire, vit s'élever une nouvelle église collégiale dédiée à saint Étienne, et apporta son concours à cette œuvre en profitant du jubilé spécial accordé à cette intention par le pape Innocent VIII, au commencement de l'année 1486. Quelques années plus tard, le développement sans cesse croissant de la population fit construire à l'ouest de cette ville un couvent de Minimes, dont l'évêque d'Auxerre consacra la chapelle en 1497; et, vers 1500, une maison de religieuses de Saint-Claire fut fondée, sur les bords de la Loire, entre ce couvent et l'église paroissiale de Saint-Laurent [1].

En 1504, le pape Jules II appela notre évêque à l'archevêché d'Aix, tout en lui réservant la possession des châteaux de Meung et de Pithiviers. François de Brilhac mourut à Orléans, le 17 janvier 1506.

Christophe de Brilhac.

Christophe de Brilhac était doyen de l'église d'Orléans et évêque de Tripoli quand il succéda à son oncle. Il fit sa joyeuse entrée dans la ville le 19 mai 1504. Durant son épiscopat, le cardinal de la Trémouille fut abbé de Saint-Benoît, et le cardinal de Tournon abbé de Ferrières. Le cardinal Jean de la Trémouille avait succédé au dernier abbé régulier, Jean Desclines, le 7 juillet 1486. Il gouverna l'abbaye avec beaucoup de sagesse, dit l'historien de Saint-Benoît, il restaura l'église et le couvent, et se conduisit en toutes choses avec la prudence et la piété d'un vrai religieux. Il mourut à Milan pendant la campagne de 1507. Il eut pour successeur Étienne Ponchet, archevêque de Paris et garde des sceaux de France. Celui-ci fit construire un jubé en pierre à l'entrée du chœur, et défendit avec soin les intérêts de l'abbaye contre les prétentions incessantes des gens du fisc (1507-1524).

A Ferrières, le cardinal François de Tournon se montra un digne

1. La cure de Saint-Laurent fut annexée au chapitre de Saint-Étienne en 1485, par l'évêque d'Auxerre, pour suppléer à l'église paroissiale de Gien-le-Vieil, que l'abbé de Saint-Benoît maintenait sous sa juridiction. L'église de Nevoy avait été réunie à ce chapitre en 1456. (V. Lebeuf, *Histoire d'Auxerre*, t. II, p. 97.)

successeur de l'abbé de Blanchefort, et continua heureusement son administration en faveur de l'abbaye [1].

En 1506, Christophe de Brilhac fut choisi par les habitants d'Orléans avec le vicomte Pierre Devaux, Antoine Dufour, docteur en théologie, et vingt-deux autres délégués pour assister, à Tours, au mariage de Claude de France avec François, duc d'Angoulême. Ces députés profitèrent de leur mission pour demander l'érection des corps de métiers à Orléans, et Louis XII s'empressa d'accorder l'autorisation désirée par une déclaration du 18 décembre [2].

En même temps, ce prince confiait aux échevins d'Orléans le soin de réparer et d'administrer l'ancien hôpital construit près du pont de Saint-Martin (d'Olivet), et faisait achever notre collégiale de Saint-Aignan par la construction des six chapelles de la nef. L'œuvre de cette grande collégiale fut terminée au mois d'août 1509, et la consécration en fut faite par Michel Bucy, archevêque de Bourges et doyen du chapitre.

Cette année 1509 fut également célèbre par la révision et l'impression de la *Coutume d'Orléans*, qui obtint une si grande place dans l'ancienne législation de la France. Notre évêque prit part aux travaux de la réforme de cette *Coutume*, comme seigneur des châtellenies de la Fauconnerie, Pithiviers, Meung et Jargeau [3].

Le 23 juin 1510, il fit la consécration de l'église d'Andeglou, et celle d'Épieds le 2 janvier 1512 [4]. Il travailla lui-même à orner le clocher de sa cathédrale d'une magnifique croix en cuivre doré; et, en 1513, il eut la consolation de voir construire, à Châteauneuf, l'Hôtel-Dieu préparé par les libéralités de Jeanne de Valois, qui avait habité quelque temps cette ville, après avoir quitté la cour. Cette sainte était morte en faisant divers legs « aux ladres, pauvres femmes veuves, orphelins et Maisons-Dieu, qui estoient ès terres de sa seigneurie ». Les habitants de Châ-

1. *Gallia christiana*, XII.
2. Lottin, I, 353.
3. La rédaction de la coutume, prescrite par Charles VII, avait été commencée dans une assemblée tenue à Lorris en 1494. — Orléans étant alors en apanage. — L'œuvre interrompue quelque temps fut reprise à Orléans, en 1509; et l'assemblée des États de la province en approuva la rédaction « pour servir aux habitants de loi fixe et et invariable. » (V. Pothier, *Coutumes d'Orléans*, p. xiv; S. Guyon, II, 335.)
4. L'église d'Andeglou a été démolie en 1838, pour être reportée au centre de la paroisse actuelle de Chevilly.

teauneuf consacrèrent une partie de ces ressources à la fondation d'un Hôtel-Dieu pour le soulagement des pauvres malades du pays.

Ce fut la dernière œuvre importante de charité qui eut lieu pendant le séjour de Christophe de Brilhac parmi nous. Le 3 juillet 1514, il fut appelé à l'archevêché de Bourges. Dans son testament, son oncle avait demandé au chapitre de Sainte-Croix de célébrer, le lundi de chaque semaine, une messe pour les défunts, pendant laquelle le diacre devait dire au prêtre, au moment du *Memento :* « Souviens-toi de François. » Avant de quitter notre diocèse, le nouvel archevêque de Bourges obtint du chapitre que le sous-diacre rappellerait également son souvenir au célébrant, en lui disant : « Souviens-toi de Christophe. »

Germain de Ganay (1514-1521).

Le successeur de Christophe de Brilhac fut l'évêque de Cahors, Germain de Ganay, fils de Guillaume de Ganay, avocat du roi au Parlement de Paris. Il prêta serment le 29 juin 1514, et prit possession, par procureur, le 10 août suivant. Lors de son entrée solennelle à Orléans, il fut dispensé, à raison de son grand âge, de se rendre à l'église de Saint-Euverte et à celle de Saint-Aignan, avec des sandales pour chaussures, selon la coutume de ses prédécesseurs. Il délivra soixante-quatre prisonniers. Homme très docte dans le droit, la philosophie et les mathématiques, il se dépensa tout entier, dit Pyrrhus d'Angleberme, pour le salut des âmes confiées à ses soins, sans oublier cependant ses chères études [1].

Le 11 mars 1515 eut lieu à Orléans le jubilé accordé par le pape Léon X. L'affluence des fidèles fut si grande à Sainte-Croix qu'on fut obligé de placer des soldats du guet pour y faire circuler les visiteurs « en paix et bonne diligence », de la porte du nord à celle du midi [2].

Le 18 mai suivant, le roi François Ier passa à Orléans, avec la reine et une partie de la cour, et y fut reçu avec honneur. Durant son séjour, il pourvut à l'administration de l'Hôtel-Dieu, en la confiant à une administration spéciale composée de deux chanoines députés par le chapitre et de quatre notables bourgeois élus par les échevins. Sept prêtres furent chargés d'administrer aux malades et domestiques les

1. Hubert, *Antiquitez de l'église de Saint-Aignan*, preuves, p. 67.
2. Lottin, I, 363.

sacrements de l'Église, et le soin des malades fut remis à des filles religieuses de l'ordre de Saint-Augustin [1].

En 1516, l'église de Boiscommun, « d'une très belle structure », de style ogival, fut consacrée solennellement par l'évêque de Sienne, Jean de Médine, délégué de Tristan de Salazard , archevêque de Sens. Louis XI, qui aimait à résider dans cette ville, près du sympathique seigneur de la Motte d'Égry, avait fondé dans l'église une chapelle dédiée à son saint patron. Dom Morin rapporte même que Charles IX, allant à Boiscommun, s'arrêta en voyant le clocher tout doré de cette église, et dit aux courtisans qui l'entouraient : « Voilà une des plus belles pièces de mon royaume. » La consécration dont nous parlons eut lieu le dimanche 3 août [2].

L'amiral Mallet de Graville, le fondateur des Cordeliers de Malesherbes, mourut vers le même temps et fut enterré dans l'église de ces religieux (1516).

Au retour de sa première expédition en Italie, François Ier passa à Orléans pour se rendre à Paris. Il y fut reçu avec enthousiasme par les Orléanais, et se rendit à Saint-Aignan, où il revêtit l'habit canonial de cette église.

On travaillait alors à construire l'église de Notre-Dame-de-Recouvrance, à la place d'une ancienne chapelle de Notre-Dame-de-Bon-Secours élevée au XIe siècle sur les débris d'une vieille tour qui était près de la Loire, à l'angle occidental de l'ancien bourg d'Avenum. Lorsque le monument fut achevé, les échevins d'Orléans demandèrent qu'une procession générale eût lieu de la cathédrale à cette église ; et la consécration solennelle en fut faite le 14 avril 1519.

Le 1er mai de la même année, la reine daigna charger le doyen de notre cathédrale, Jacques Lucas, d'aller solliciter près du pape Léon X la canonisation de saint François de Paule, le fondateur des Minimes. La reconnaissance des vertus et l'autorisation du culte eurent lieu l'année suivante.

1. V. S. Guyon, II, 29. — Le 9 octobre 1529, une transaction entre les Échevins et le Chapitre d'Orléans, homologuée par arrêt de la Cour le 19 juillet 1530, statua ensuite que l'administration de l'Hôtel-Dieu d'Orléans serait régie par six administrateurs, dont trois membres du Chapitre et trois laïcs nommés par les Échevins (*Archives du Grand-Séminaire*). — Le service des malades avait été primitivement fait par des Frères de Saint-Augustin dont le Chapitre avait le choix et l'administration. Celui des femmes était confié à des Sœurs du même nom.

2. D. Morin, *Hist. du Gastinois*, p. 287.

François Ier vint de nouveau à Orléans, à la fin de l'année 1520, et logea dans le cloître Saint-Aignan. Pendant son séjour dans nos murs, le prieur et les chanoines réguliers de Saint-Samson lui présentèrent une bulle du pape qui leur ordonnait la communauté parfaite de vie, avec défense pour aucun d'eux de rien posséder en particulier. Le roi approuva leur dessein et le fit confirmer par lettres-patentes.

L'évêque Jean de Ganay mourut le 8 mars 1521, en laissant deux mille livres à sa cathédrale. Il fut remplacé par Jean de Longueville [1].

Le cardinal Jean de Longueville (1521-1533).

Il était fils de François d'Orléans, duc de Longueville, et d'Agnès de Savoie. Le roi, qui avait, d'après le concordat de 1517, le droit de nommer aux évêchés, se contenta de le signaler à l'attention du chapitre. Quoiqu'il fût archevêque de Toulouse depuis six ans, les chanoines consentirent, non sans difficulté, à l'appeler à Orléans. Le pape l'autorisa à garder son archevêché.

A l'occasion de sa joyeuse entrée à Orléans, qui eut lieu le 1er juin 1522, suivant le cérémonial en usage, le nouvel évêque délivra cent-seize prisonniers. Parmi eux se trouvait un homicide de Limoges, qui fut aussitôt repris, sur les instances de la famille lésée, et condamné à être pendu. Appel fut interjeté au Parlement de Bordeaux. Sur le vu des titres authentiques fournis par l'évêque d'Orléans, constatant le privilège précédemment accordé, le Parlement rendit, le 1er avril 1523, un arrêt favorable au criminel et le renvoya absous, en le chargeant seulement de satisfaire la partie civile [2].

Durant l'année 1524, Pierre, évêque d'Évreux, consacra deux églises dans le diocèse : l'une à La Ferté-Aurain, le 23 janvier, et l'autre à Orléans, le 30 décembre. Cette dernière était l'église de Notre-Dame-des-Forges, qui prit alors le titre de Saint-Victor, par suite de la translation des reliques de ce saint martyr. La même année, la chapelle de Messas fut érigée en église paroissiale.

En 1527, les habitants de Beaugency demandèrent la permission de construire une petite chapelle au milieu d'un hameau considérable de leur paroisse appelé Vernon. L'évêque les y autorisa, sans préjudice des

1. *Martyrologe de l'Église d'Orléans*, ms. du XVIe siècle, p. 314.
2. Voir aux Pièces justificatives, nº V, l'arrêt du Parlement consacrant le privilège des évêques.

droits de la paroisse. Trois ans après, il dota l'église de Saint-Firmin de la tour monumentale qui est encore aujourd'hui un des ornements de cette ville[1].

Mais pendant que les fidèles travaillaient ainsi à relever les anciennes églises ou à en construire de nouvelles, l'orage qui avait mis l'Allemagne en feu, à la voix de Luther, commençait à étendre ses ravages sur la France. Pour prévenir, au sein de son diocèse, les conséquences « des doctrines nouvelles et étrangères », notre évêque réunit son clergé en synode le mercredi de la Pentecôte 1525, et publia des statuts résumant les ordonnances de ses prédécesseurs. Il les fit imprimer et les adressa à tous ses prêtres, en recommandant instamment la vigilance, la prudence et le zèle pour l'œuvre capitale de la sanctification des âmes.

Le cardinal du Prat, archevêque de Sens, convoqua ensuite un concile des évêques de la province, à Paris (1528). Les évêques de Paris, Chartres, Meaux, Auxerre et Troyes, s'empressèrent de répondre à son appel. Notre évêque s'y fit représenter par son grand vicaire, Pierre de l'Étoile, qui était un des professeurs les plus distingués de l'Université d'Orléans. Pendant ce concile, qui ne dura pas moins de huit mois, les évêques firent de nombreux décrets sur l'unité et l'infaillibilité de l'Église en matière de foi, sur son autorité doctrinale, sur les sept sacrements, le sacrifice de la messe, le culte des saints, la prière pour les défunts, le libre arbitre et le mérite des bonnes œuvres. Ils publièrent aussi diverses ordonnances pour la réforme du clergé et du peuple chrétien. Pierre de l'Étoile, célébré par Théodore de Bèze lui-même comme un des princes de la science, s'était fait remarquer par son énergique opposition aux nouvelles doctrines. François Ier le nomma ensuite conseiller au Parlement[2].

Avant la tenue de ce Concile, l'archevêque de Sens avait été nommé abbé commendataire de l'abbaye de Fleury (1524). Les religieux avaient cru devoir protester, et choisir eux-mêmes François Poncher, évêque de Paris. Cette élection avait été annulée. La reine-mère, en l'absence du roi captif en Espagne, avait même ordonné au lieutenant-général d'Orléans, d'Entragues, de faire avancer quelques troupes jusqu'à Saint-

1. Pellieux, *Essais historiques*, II, 258, 481 ; Ms. 435.
2. S. Guyon, II, 258; *Hommes célèbres de l'Orléanais*, II, 64; « Gallorum jurisconsultorum quondam in Academiâ Aurelianensi facile princeps. » — (Cf. Rohrbacher, *Histoire universelle de l'Église*, l. LXXXIV, § viii.)

Benoît. Mais les religieux, ou du moins les gens de l'abbaye, retranchés dans la grosse tour Saint-Michel, avaient opposé une énergique résistance.

A son retour d'Espagne, le roi était venu lui-même à Saint-Benoît avec le chancelier Duprat, nommé cardinal depuis deux mois. Les religieux avaient alors ouvert les portes du monastère et reconnu enfin le nouveau cardinal pour abbé (1527). Le roi ne se contenta pas de cette tardive soumission. Il ordonna de démolir la tour Saint-Michel, qui défendait l'accès de l'abbaye, ainsi que le château fort et les murailles de Châtillon-sur-Loire.

Le chancelier crut pouvoir tempérer l'exécution de ces ordres en ce qui concernait la tour Saint-Michel. Le couronnement et le second étage de ce splendide monument furent seuls détruits. Le péristyle et l'étage qui le domine restèrent debout. Pour se concilier l'affection des religieux, il fit daller le sanctuaire en mosaïque, orna la voûte de peintures, et construisit, entre le grand autel et l'autel matutinal, un rétable en pierre d'Apremont pour y placer les châsses de l'abbaye.

Pendant que ces travaux s'exécutaient à Saint-Benoît, l'évêque d'Orléans faisait achever au château de Meung le corps de logis commencé en 1440 par son aïeul, l'immortel Dunois [1].

Le 30 novembre 1530, il eut l'honneur de recevoir dans la cathédrale la reine Éléonore, sœur de Charles-Quint, à son passage à Orléans. « Les corps du clergé, de la Justice et de l'Université, les gens d'armes, les corps de métiers avec leurs diverses bannières et étendards, les échevins revêtus de robes de satin tanné doublées de velours avec sayon de velours ou pourpoint de satin, et leurs officiers, étaient allés au-devant de la reine, qui était accompagnée de Mme Louise de Savoie, mère du roy, du dauphin, du duc d'Orléans, de Henri d'Albret, roi de Navarre, et de sa femme, des princes, ducs et duchesses de Vendôme, Nemours, Guise, etc. »

La reine Éléonore fit son entrée en ville sous un dais de drap d'or porté sur les épaules des échevins, en suivant le pont, la porte Dunoise et les rues Bonne-Nouvelle et de l'Écrivinerie tendues de tapisseries avec écussons et devises, au milieu des plus beaux concerts de musique. Au portail de la cathédrale, elle fut reçue par l'évêque et les chanoines revêtus de leurs chapes de soie. Après avoir été introduite dans l'église,

1. Lottin, I, 376.

elle y fit sa prière et adora la croix; puis elle fut conduite au cloître Saint-Aignan, pour loger dans la maison royale.

Le même jour, François Ier se rendit à l'église de Saint-Aignan pour y prendre l'ordre de Saint-André ou de la Toison-d'Or, que portent les empereurs et rois d'Espagne. La messe fut célébrée par l'évêque de Nice, ambassadeur de l'empereur, en signe de paix et alliance entre le roi et l'empereur [1].

Le 21 février 1533, notre évêque fut créé cardinal par le pape Clément VII. Il mourut le 24 septembre suivant, à Tarascon, en se rendant à Marseille, où devait avoir lieu une entrevue du pape et du roi.

Le cardinal Antoine Sanguin (1534-1552).

A la mort du cardinal Jean d'Orléans, François Ier choisit, pour lui succéder, le fils d'Antoine Sanguin, seigneur de Meudon, maître des eaux et forêts de France. Interrogé un jour par le roi s'il était gentilhomme, le jeune abbé avait répondu : « Je le crois bien, sire ; je descends en droite ligne de l'un des enfants de Noé. » Cette répartie avait plu au prince ; l'aptitude qu'il avait montrée pour les affaires lui assura sa bienveillance. Le 9 février 1534, il prêta serment de fidélité, et, le dimanche 24 octobre de l'année suivante, Orléans vit son entrée solennelle, à l'occasion de laquelle il délivra deux-cent-quatre-vingt-un prisonniers. On achevait alors un travail considérable de terrassement entre la porte Bourgogne et la Loire pour défendre cette partie de l'enceinte avec de l'artillerie. On voulut que ce cavalier gardât le souvenir de l'arrivée de l'évêque, et on lui donna le nom de Motte-Sanguin.

Le 15 novembre précédent, la ville avait fait une procession générale du Saint-Sacrement semblable à celle qui a lieu tous les ans, le jour de la Fête-Dieu, pour réparer le scandale causé par les placards impies de quelques sectateurs de Luther contre la sainte Eucharistie. Les rues avaient été tendues de draps ou de tapisseries, et le dais avait été porté par les échevins. A Paris, les mêmes procédés de publication clandestine ayant été employés par les nouveaux hérétiques, le roi avait aussi cru devoir prescrire, outre l'information judiciaire, une procession solennelle où il avait assisté lui-même, avec la reine et les princes du sang;

1. Lottin, I, 377.

le dais y avait été porté par le dauphin, le duc d'Orléans, le duc d'Angoulême et le duc de Vendôme (29 janvier 1535)[1].

Le cardinal du Prat étant mort, le 9 juillet 1535, Antoine Sanguin fut nommé abbé commendataire de Saint-Benoît le 7 août suivant, et, le 19 décembre 1539, il fut élevé au cardinalat par Paul III.

Le lendemain, le cardinal de Bourbon, archevêque de Sens, fit son entrée, comme métropolitain, dans la cathédrale d'Orléans; et, le soir du même jour, l'empereur Charles-Quint y vint aussi avec le roi, le dauphin, le duc d'Orléans, la reine Éléonore, les cardinaux de Bourbon, de Tournon, de Lorraine et de Châtillon, plusieurs archevêques et évêques, des princes et princesses, et une multitude considérable de peuple.

Le recteur et les docteurs de l'Université étaient allés au-devant de l'empereur jusqu'à Saint-Mesmin, à cheval et en robes rouges, précédés de leurs bedeaux et officiers, et suivis de centaines d'écoliers richement vêtus à pied ou à cheval, et des clercs du Châtelet. Les échevins, revêtus de robes de velours noir fourrées de martre, précédés des arquebusiers ordinaires, des centeniers et de six à sept mille hommes armés de piques, hallebardes ou arquebuses, accompagnés d'un grand nombre de bourgeois bien montés et en bon ordre, avaient aussi pris place dans cette manifestation patriotique en l'honneur du frère de la reine et du puissant allié du roi. Jacques Groslot, bailli d'Orléans, était allé jusqu'à la Mivoie, avec ses lieutenants, ses six conseillers et les autres officiers de justice.

Le cortège impérial, parti de Cléry, entra, ainsi escorté, par la porte du pont, traversa la Loire toute couverte de bateaux splendidement décorés depuis Saint-Loup jusqu'à la Madeleine, suivit le port jusqu'à la porte de Recouvrance, puis se rendit à la cathédrale par le Martroi, Saint-Paterne et l'Étape, au milieu de rues toutes tendues de tapisseries.

L'évêque d'Orléans, escorté de son clergé, reçut l'empereur à la porte de la cathédrale, lui présenta à baiser les reliques de la vraie croix et le conduisit devant le maître-autel, où il fit sa prière. Après l'oraison, l'empereur se rendit au cloître Saint-Aignan, où son logement avait été préparé à côté de celui du roi; et, pour compléter la joie de cette journée, sur l'invitation de Sa Majesté très chrétienne, il fit grâce à tous les criminels retenus dans les prisons de la ville [2].

1. S. Guyon, II, 368.
2. Lottin, I, 388.

En 1542, grâce au crédit du cardinal Sanguin, abbé commendataire de leur abbaye, les bourgeois de Saint-Benoît obtinrent du roi François Ier, pour leur bourg, le titre et les droits de ville, et furent autorisés à l'enclore de murs, fossés et ponts.

Antoine Sanguin fut ensuite élevé à la charge de grand aumônier de France et de gouverneur de Paris. Dans un poste aussi élevé, il lui devenait impossible de s'occuper de l'administration de Saint-Benoît : il en confia le soin à Jean Desbois, son vicaire général (1543).

Sur ces entrefaites, les lenteurs de Charles-Quint à exécuter les promesses faites au roi de France déterminèrent une prise d'armes. A la suite de la bataille de Cérisoles, le cardinal d'Orléans ou de Meudon (comme on l'appelait à cause de son origine) travailla heureusement à rétablir la paix entre le roi et l'empereur, et négocia le traité de Crespy, qui stipulait la renonciation de l'empereur à la Bourgogne, celle du roi de France à Naples, et l'investiture du Milanais au duc d'Orléans. Il se porta garant de la parole du roi en se confiant à l'empereur comme otage (1544). François Ier étant mort deux ans après, notre cardinal assista à ses obsèques. En 1550, il fut appelé à Rome pour prendre part à l'élection de Jules III, et, à son retour, il fut nommé archevêque de Toulouse. Il mourut à Paris, le 9 novembre 1559.

Odet de Coligny, second fils de Gaspard de Coligny, seigneur de Châtillon-sur-Loing, et de Louise de Montmorency, profita du passage du cardinal Sanguin à Toulouse pour en obtenir la cession de l'abbaye de Saint-Benoît. Il était déjà abbé commendataire de Saint-Euverte, Fontaine-Jean et Ferrières, honoré de la pourpre depuis l'âge de dix-huit ans, et évêque de Beauvais [1].

Henri II confiait en même temps l'administration de l'abbaye de la Cour-Dieu à son premier ministre, le cardinal de Lorraine, qui en demeura commendataire jusqu'à 1556 [2].

François II de Faucon (1550). — **Pierre du Châtel** (1551).

Le successeur du cardinal de Meudon, François de Faucon, était originaire de Montpellier. D'abord aumônier de François Ier, chanoine de la Sainte-Chapelle de Paris, archidiacre de Chartres, puis abbé d'Hautvillier, de Saint-Jean de Sens et de Villemagne, diocèse de Béziers,

1. *Les Hommes illustres de l'Orléanais*, II, 374.
2. Jarry, *Cour-Dieu.*

il était devenu évêque de Tulle. Il fut transféré à Orléans le 20 octobre 1550.

Durant son épiscopat, l'église de Combreux, qui avait été détruite par un incendie, fut relevée par la Dame de cette paroisse ; et l'église de Saint-Michel fut dotée de sa chapelle latérale de Saint-Jean-Baptiste par la pieuse libéralité de Jeanne de Courcelle, veuve de Jean de Longuau, en son vivant seigneur de Barville et de Saint-Michel.

En même temps, Rolland de Givarlay, curé de Batilly, de concert avec son frère Charles de Givarlay, seigneur de Champoulet, faisait construire, à l'extrémité septentrionale de sa paroisse, une chapelle qui devint plus tard l'église paroissiale de Champoulet; et le curé d'Oussoy, Jean Tixier, faisait relever la maladrerie de la Cour-Marigny en la dotant de cent arpents de terre, au profit des pauvres et des malades de la contrée (1550). Treize ans plus tard, il en fit aussi relever la chapelle [1].

L'évêque d'Orléans permuta, en 1551, avec Pierre du Châtel nommé évêque de Mâcon, et passa ensuite au siège de Carcassonne, d'où il ne revint parmi nous que pour les États de 1560.

Pierre du Châtel, de l'ancienne famille d'Hauverder, avait été honoré de l'amitié de François I[er]. A la mort de Guillaume Budé, son goût pour les belles-lettres grecques et latines l'avait fait appeler à la direction de la Bibliothèque royale. Il avait profité de son crédit pour engager le roi à fonder le Collège de France. Successivement pourvu de l'évêché de Tulle, des abbayes d'Auberive et de la Belle-Perche, puis de la Grande-Aumônerie et de l'évêché de Mâcon, il avait assisté François I[er] à son lit de mort, et avait prononcé son oraison funèbre dans l'église de Notre-Dame de Paris.

En 1551, il permuta son évêché de Mâcon contre celui d'Orléans. Mais il n'eut pas le temps d'y faire sa joyeuse entrée. Il fut frappé d'apoplexie, le jour de la Purification, 2 février 1552, pendant qu'il prêchait dans la chaire de Saint-Laurent.

Son corps fut inhumé dans la cathédrale, au milieu du deuil de la cité. Le chancelier Michel de l'Hôpital l'avait célébré, tandis qu'il était

1. Lebeuf, *Histoire d'Auxerre*, II, p. 131 (1549). — La pierre rappelant cette restauration a été placée, il y a quelques années, à l'entrée de l'église de La Cour-Marigny, pour y garder le souvenir d'un des principaux bienfaiteurs de cette paroisse. (V. le manuscrit de M. le curé Roussin sur la paroisse de La Cour-Marigny, I, p. 21.)

évêque de Mâcon, comme l'honneur des lettres et la gloire du sacerdoce. Une épitaphe en vers latins fut gravée sur son tombeau pour garder le souvenir de sa mort [1].

Jean X de Morvillier (1552-1564).

Le roi nomma, pour succéder à Pierre du Châtel, un membre de l'ancienne famille blésoise des Morvillier, qui avait été d'abord doyen des églises de Bourges et d'Évreux, et que sa prudence dans la conduite des affaires avait fait appeler au grand conseil. Le pape Jules III préconisa Jean de Morvillier le 27 avril 1552 [2].

Henri II voulut néanmoins garder près de lui son conseiller; et pour administrer son diocèse, le nouvel évêque s'empressa de nommer trois vicaires généraux : François du Bourg, évêque de Rieux, abbé commendataire de Saint-Euverte; le prieur des dominicains, Étienne Pâris, évêque d'Albonne, mort, en 1561, coadjuteur du cardinal de Vendôme, archevêque de Rouen; et Mathurin de la Saussaye, chanoine d'Orléans, archidiacre de Sully, qui devint son successeur. L'évêque de Rieux célébrait les ordinations et administrait le sacrement de confirmation. Parmi les actes principaux d'Étienne Pâris, nos annales relatent ses éloquentes prédications et la consécration de plusieurs églises paroissiales à Loury, à Creuzy, à Lumeau et à Artenay. Dans le cours de l'année 1556, Mathurin de la Saussaye travailla à développer le culte du Très-Saint-Sacrement par l'établissement des confréries paroissiales et des processions mensuelles. Le cardinal de Bourbon avait déjà établi une confrérie de ce genre à Bellegarde, en 1549. L'évêque Pierre du Châtel en avait approuvé une autre à Saint-Paul en 1551. Les indulgences accordées par le pape à celle de Saint-Paul et les publications impies des protestants déterminèrent bientôt la création d'associations de ce genre dans la plupart des paroisses de la ville et du diocèse. A l'approche du péril, les fidèles éprouvaient le besoin de se réunir pour affirmer plus énergiquement leur foi [3].

L'Allemagne était en feu depuis vingt-cinq ans. Aveuglés par de basses ambitions, les princes avaient accepté les doctrines d'un moine apostat

1. V. La Saussaye, *Annales*, 627; Audin, *Calvin*, t. I, ch. vi; *Mémoires de la Société arch. de l'Orléanais*, XV, 349; XVIII, 458; XIX, p. 752.
2. V. l'*Histoire de Jean de Morvillier*, par M. G. Baguenault de Puchesse.
3. La Saussaye, *Annales*, l. XV, p. 631. — *Les Hommes illustres de l'Orléanais*, t. I, p. 364, etc.

pour s'emparer des biens des églises et des couvents; le peuple, de son côté, avait prêté l'oreille aux prédications ardentes de Luther; il avait lu ses écrits satiriques contre les faiblesses des hommes qui excitaient sa jalousie; et, tandis que l'empereur se laissait aller à de mesquines rancunes contre la France, l'anarchie avait bouleversé tout le pays compris entre l'Elbe, le Danube, le Rhin et la Baltique. Après avoir tout pillé, tout ruiné au nom de l'égalité, en s'appuyant, comme le voulait Luther, sur « la parole de Dieu expliquée par l'esprit particulier de chacun », c'est-à-dire par les caprices de tous, d'épais essaims de paysans allemands, connus sous le nom de *Rustauds,* avaient traversé le Rhin, désolé l'Alsace, et menacé d'étendre encore leurs ravages. Ils avaient été arrêtés par la petite armée du duc de Lorraine durant la captivité du roi de France en Espagne.

Les évêques de France, réunis en conciles provinciaux, et l'Université de Paris, avaient condamné les erreurs du moine saxon et de ses acolytes. Nous avons vu plus haut les décisions du Concile tenu à Paris, en 1528, sous la présidence du cardinal du Prat. Mais les nouvelles doctrines favorisaient trop bien les passions pour que ces condamnations pussent suffire à les arrêter.

En effet, Calvin, de Noyon, s'était fait parmi nous l'écho de Luther. Ayant profité jusqu'à vingt-cinq ans des bienfaits de l'Église qui l'avaient aidé à suivre les cours de droit aux universités d'Orléans et de Bourges, initié, dans cette dernière ville, par un helléniste allemand, nommé Wolmar, aux idées luthériennes, déçu dans son ambition, et excité par son ami Théodore de Bèze, jeune étudiant de Vézelay, qui cultivait à Bourges la littérature et les plaisirs, il entreprit de répandre la doctrine facile du fatalisme mahométan, de la prédestination des Manichéens, et de l'inamissible justification par la foi, si chère à Luther. Sous prétexte de réforme apostolique, il prétendit modifier la notion des sacrements donnée par les Pères de l'Église, condamna le culte des morts, et supprima d'un trait de plume la liturgie catholique, transmise par la tradition et si propre à élever les âmes vers Dieu.

La témérité de sa parole le força à quitter Paris. Devenu maître de Genève, grâce aux révolutions incessantes de l'époque, il travailla pendant plus de vingt ans à maintenir son pouvoir dictatorial en Suisse, et à se faire des disciples en France (1540-1564). Les passions, qui avaient escompté les doctrines de Luther pour désoler l'Allemagne, profitèrent de celles de Calvin pour briser l'unité de la foi et désoler la

France. Quand le prétendu réformateur vit la tempête qu'il avait soulevée, il ne put s'empêcher de pousser ce cri : « L'avenir m'effraie ; je n'ose y penser ; à moins que le Seigneur ne descende des cieux, la barbarie va nous engloutir [1]. »

Le programme dogmatique de Calvin avait été publié à Bâle en 1536. Tout porte à croire que les colporteurs du temps ne tardèrent pas à l'introduire en France. Lemaire et Symphorien Guyon, qui avaient pu interroger des témoins dignes de foi, affirment que « le calvinisme fut notoirement enseigné à Orléans, en 1557, par un jeune étudiant de Paris nommé Colombeau ». Un sergier, un cardeur et quelques autres, embrassèrent tout d'abord ses idées. Peu à peu ceux-ci recueillirent des adhérents parmi les trop crédules lecteurs des libelles de l'époque qui ne connaissaient pas la vie de leurs auteurs, et qui imputaient à l'Église des fautes auxquelles son dogme et sa morale étaient complètement étrangers. Les adeptes des nouvelles doctrines avaient reçu en Suisse le nom d'eidgnots (confédérés = huguenots) ; en Allemagne, leurs protestations répétées contre les enseignements traditionnels de l'Église ou contre les règlements de ses chefs les avaient fait appeler protestants. Ils gardèrent ces noms en France.

Les sectaires de Paris envoyèrent à Orléans un jeune ministre nommé Ambroise le Balleur, qui fit venir à son tour un ministre de Genève. Ils étendirent leurs prédications aux environs de la ville jusqu'à Cercottes, Gidy, Neuville et Beaugency[2].

« A Jargeau, dit Chasteignier dans son *Sommaire,* le calvinisme eut pour ministre un vinaigrier qui faisait le prêche dans son cellier ; à Châteauneuf, c'était un tisserand qui lisait les écrits de Calvin et les diatribes de Luther autour de son métier. »

A Gien, raconte de son côté Théodore de Bèze, « un avocat, un contrôleur, un receveur des domaines et un menusier, commencèrent, huit jours après Pâques de l'année 1559, à s'assembler pour prier Dieu en un jardin du Berry appartenant à la mère du contrôleur. » Les défections, qui leur amenèrent des recrues de part et d'autre, ne semblent pas avoir été provoquées par le désir d'une vie plus sainte. La suite

1. Audin, *Histoire de Calvin*, t. I ; Rohrbacher, *Hist. universelle de l'Église*, l. LXXXIV, §§ 5 et 8, édit. Palmé, X, p. 105 ; Bossuet, *Histoire des Variations*, l. IX ; Calvin, *Institutio Christiana. — Præfatio catechism. Genev.*, p. 11, editio genuina.

2. S. Guyon, *Histoire d'Orléans*, II, 388 ; Audin, *Calvin*, ch. x ; Th. de Bèze, 1559.

nous montrera comment ils respectèrent la liberté et les biens de leurs compatriotes demeurés fidèles à la religion de saint Aignan et de Jeanne d'Arc [1].

Sur ces entrefaites, Henri II mourut. L'évêque d'Orléans se hâta de quitter la cour pour venir résider dans son diocèse. Il avait célébré à Meung les fêtes de Pâques des années 1557 et 1558. Il fit son entrée dans Orléans le 26 novembre 1559. Les quatre jours qui suivirent l'arrivée de l'évêque dans sa ville épiscopale furent consacrés à l'administration du sacrement de confirmation. L'empressement avec lequel les fidèles vinrent réclamer ce sacrement fut une preuve éclatante de l'attachement des vrais chrétiens à la foi de leurs pères [2].

Malheureusement, la politique crut pouvoir se servir du mouvement religieux déterminé par la parole ou les livres des novateurs pour satisfaire ses rancunes. C'en fut fait de la paix de la France. A l'avènement de François II, les princes de Guise avaient été mis à la tête des affaires par le crédit de la reine, leur nièce. Le prince de Condé et les membres de la famille de Châtillon, qui aspiraient à prendre leur place, cherchèrent à se former un parti, en groupant autour d'eux les protestants disséminés dans le royaume.

Ils commencèrent par organiser une conspiration qui eut pour but apparent la libre construction des temples, et pour but réel le massacre des Guises et l'enlèvement du roi, sous le voile d'une demande de liberté de conscience. Un gentilhomme du Périgord, récemment échappé à une condamnation capitale, consentit à en être le chef. Les ambitieux et les mécontents entrèrent tout naturellement dans l'affaire. Le duc de Guise déjoua ce complot en faisant retirer le roi au château d'Amboise, et en disséminant divers corps de troupe dans la forêt qui l'avoisine. La Renaudie y fut tué avec la plupart de ses complices. Cinq cents conjurés, qui descendaient la Loire, étaient alors cachés aux environs de

1. V. S. Guyon, II, 389; Chasteignier, *Sommaire des temps*, ms. de la Bibliothèque de Gien; Th. de Bèze, *Histoire*, I, p. 163; Lebeuf, *Mémoires*, tt. II et III, et *Épistre de Jean Bruneau*, citée par P. de Félice, dans sa Notice sur le ministre Lambert Daneau, pp. 37 et 41. — M. de Félice, dans cette Notice, p. 45, atténue le témoignage de Chasteignier en en faisant un écrivain du XVIIIe siècle, dont il reconnaît n'avoir pas lu les Mémoires. Pierre Chasteignier est né à Sully en 1541, de Pâquet Chasteignier et de Perrette Maquart. Il y est mort en 1623. Il avait donc plus de vingt ans lors de la première occupation d'Orléans par les Protestants. Pour les faits de la seconde moitié du XVIe siècle et ceux du premier quart du XVIIe, il a l'autorité d'un témoin contemporain. (Cf. Dr Boullet, *Sully*, p. 69.)

2. La Saussaye, *Annales*, l. XV, pp. 632 et 633.

Jargeau. Arrêtés par Vieuville, lieutenant général du duché d'Orléans, ils essayèrent de pénétrer dans l'église pour s'y défendre ; mais l'armée royale ne leur en laissa pas le temps. Elle les poursuivit à travers les rues de la ville et en tua un grand nombre. Le reste s'enfuit. On ne fit qu'une douzaine de prisonniers, et on saisit trois bateaux de munitions abandonnés près de Sigloy au premier bruit de la découverte du complot[1].

On était au mois de mars 1560. Les parlements s'empressèrent d'adresser des félicitations au roi pour le péril auquel il avait échappé ; celui de Paris décerna au duc de Guise le titre de conservateur de la Patrie. Mais l'agitation, une fois commencée, ne devait pas se terminer aussi promptement. Pour la calmer, le chancelier Michel de l'Hôpital fit convoquer les États du royaume à Orléans.

Réunion des États à Orléans (1560).

Le roi y vint le 18 octobre 1560, accompagné de la reine, sa mère, de ses frères Charles, duc d'Orléans, et Henri, duc d'Angoulême, qui occupèrent le trône après lui, de Marguerite de France, sa sœur, des cardinaux de Lorraine, de Guise et d'Armagnac, avec plusieurs autres princes et seigneurs. La ville lui fit une brillante réception avec tambours et trompettes. Après sa visite à la cathédrale, il alla loger dans l'hôtel du bailli Jérôme Groslot, près de la place de l'Étape[2].

La jeune reine Marie Stuart fit son entrée dans la ville, dans l'après-dîner, avec la couronne royale sur la tête, et montée sur une haquenée blanche harnachée de drap d'or. Marie de Lorraine, fille du duc de Guise, et les princesses ou duchesses représentant les douze pairs de France, également couronnées et montées sur des haquenées blanches, accompagnèrent la reine jusqu'à l'église de Sainte-Croix, et la conduisirent ensuite à l'hôtel du roi.

Le roi de Navarre et son frère le prince de Condé arrivèrent la veille de la Toussaint. Le roi les reçut avec un visage sévère, et adressa

1. De Bèze, *Hist. eccl.*, l. III ; Rohrbacher, *Histoire universelle de l'Église*, l. LXXXV, § 4 ; Douesnel, *Annales orléanaises*, p. 17.

2. S. Guyon, II, 382. — L'hôtel Groslot, actuellement mairie d'Orléans, avait été bâti par Jacques Groslot, « noble et saige homme », seigneur du château de l'Isle, chevalier de Champ-Baudoyn, bailli d'Orléans, conseiller du roi au Grand-Conseil, et père de Jérôme Groslot, en faveur duquel il avait résigné ses fonctions de bailli en 1545.

aussitôt des reproches au prince de Condé sur la part qu'il avait prise à la conjuration d'Amboise ainsi qu'aux mouvements qui l'avaient suivie. Le prince essaya de se justifier et demanda des juges. Comme il sortait du cabinet du roi, les capitaines des gardes se saisirent de lui pour le conduire dans une maison située près de l'hôtel du bailli, où il fut gardé par des soldats.

L'instruction du procès amena la découverte de lettres qui déterminèrent aussi l'arrestation du bailli d'Orléans. Il fut jugé comme fauteur du parti des séditieux, et condamné à mort. Mais il parvint à s'échapper et à se cacher dans son château de l'Isle.

Le roi étant tombé malade, les juges hâtèrent le jugement du prince de Condé. Sur les révélations de son secrétaire et sur celles du secrétaire de la Renaudie, il fut également condamné à mort. Le chancelier de l'Hôpital le sauva en retardant la signature de son arrêt.

François II mourut le 5 décembre, après un règne de seize mois. Son corps fut embaumé et conduit à Saint-Denis ; son cœur fut porté à la cathédrale de Sainte-Croix par le prince de La Roche-sur-Yon, gouverneur d'Orléans, sous un dais soutenu par les quatre maréchaux de France, et escorté par le roi de Navarre, les princes de Guise, le connétable de Montmorency, les cardinaux et les seigneurs actuellement réunis pour l'assemblée des États.

Charles IX fut aussitôt proclamé roi. Il n'était âgé que de onze ans. Sa mère, Catherine de Médicis, fut déclarée régente avec l'aide des princes du sang et les membres du conseil privé ; le roi de Navarre fut nommé lieutenant général du royaume.

Le premier usage que la régente fit de son autorité fut de rendre la liberté au prince de Condé, afin de calmer ses partisans et de pouvoir, au besoin, contrebalancer l'influence des princes de Lorraine. Il se retira en Picardie en attendant l'occasion de se venger de ceux qui l'avaient fait condamner.

La veille de l'ouverture des États, le duc de Guise alla en pèlerinage à Cléry. La cour et la noblesse l'y suivirent à pied. Le 13 décembre, le roi présida lui-même l'ouverture des États, dans la salle qui avait été construite tout exprès sur la place de l'Étape.

Les députés des trois ordres se réunirent ensuite séparément pour la vérification de leurs cahiers : ceux du clergé au couvent des Cordeliers, ceux de la noblesse au couvent des Dominicains, et ceux du Tiers-État chez les Grands-Carmes. Les réunions publiques ou privées se prolon-

gèrent jusqu'à la fin de janvier, et furent terminées par diverses ordonnances relatives au maintien de l'intégrité de la foi et à l'organisation des pouvoirs judiciaire et militaire. Un nouveau règlement y fut fait pour l'élection des évêques par le roi sur trois candidats présentés par le clergé et un certain nombre de notables et bourgeois ; la résidence fut prescrite sous peine de saisie du temporel ; les évêques furent invités à visiter ou à faire visiter une fois l'an les églises et les écoles de leur diocèse ; les chapitres furent mis en demeure de créer, dans chaque collégiale, une prébende pour l'entretien d'un précepteur chargé d'instruire gratuitement la jeunesse ; et les curés furent autorisés à appliquer « la moitié des revenus des confréries à l'érection ou à l'entretien des écoles et métiers ès plus prochaines villes et bourgs. »

Vingt ans auparavant, à l'époque des exécutions des premiers hérétiques, le pape Paul III avait écrit au roi François I[er] que « Dieu le Créateur estant en ce monde avait plus usé de miséricorde que de rigoureuse justice..., qu'il ne fallait donc pas user de rigueur, et qu'il le prioit de vouloir bien faire grâce et pardon. » L'ordonnance d'Orléans crut devoir quand même rappeler l'observation des anciennes règles de police relativement au respect de la religion [1].

Après le départ du roi, les protestants reprirent leurs réunions avec une nouvelle ardeur ; ils commencèrent à faire des baptêmes et des mariages à leur façon ; le jour de la Fête-Dieu, ils tirèrent des coups d'arquebuse sur les catholiques qui prenaient part à la procession habituelle du Très-Saint-Sacrement ; enfin, le 12 octobre 1561, ils chassèrent les Carmes de leur couvent et s'emparèrent de leur église. Sous le couvert du bailli, qui leur était plus favorable que jamais depuis son incarcération, ils en vinrent à prêcher publiquement aux Halles et dans la salle du Châtelet.

A Châteauneuf, l'imprudence « d'un pauvre tissier de toiles », comme dit Bèze, ayant amené sa mort, au retour de la Cène, le procureur du roi, Verdet, et deux autres catholiques de cette ville, furent traduits à Orléans devant le bailli Jérôme Groslot, qui les condamna à être pendus sur le Martroi, le 29 novembre 1561. Leurs corps furent recueillis par le clergé après l'exécution, et les catholiques accoururent à leur service pour les honorer comme des martyrs [2].

1. G. Picot, *Histoire des États-Généraux*, t. II, p. 97 et 111 ; *Procès-verbaux des Assemblées du Clergé*, etc., t. I.

2. La Saussaye, XV, p. 636 ; S. Guyon, II, 390 ; Lottin, I, 429 ; Bèze, *Hist.*, V.

L'évêque avait fixé sa résidence à Orléans pour soutenir le zèle de ses prêtres et la foi des fidèles. Le jour de Noël, pendant qu'il célébrait les vêpres à la cathédrale, les protestants se rendirent à la chapelle de l'Hôtel-Dieu sous prétexte d'assister au sermon d'un des prédicateurs les plus éloquents de l'époque, le père Philippe Picart, Cordelier de Meung; ils y provoquèrent un tel tumulte que tous les catholiques furent obligés de se retirer. Un marinier y fut tué [1].

Pour calmer la surexcitation résultant de pareils coups de main, sur la demande de l'amiral de Coligny et sur la proposition du chancelier de l'Hôpital, Catherine de Médicis accorda aux protestants la révocation de toutes les mesures d'ordre prises jusque-là contre eux, et la permission de faire publiquement leurs prêches hors des villes et des bourgs, sans en excepter la capitale, à la condition que les ministres s'abstiendraient de toute dissertation politique, et n'enseigneraient rien de contraire au concile de Nicée et aux livres de l'Ancien et du Nouveau Testament. L'édit prescrivait en même temps aux protestants de rendre au clergé les églises et les biens dont ils s'étaient emparés, leur interdisait de lever des troupes ou de frapper aucune imposition, et leur assurait la protection des magistrats. Cette mesure de bienveillance à l'égard des Calvinistes ne contribua qu'à augmenter leur audace. Théodore de Bèze écrivit aux Suisses « pour réclamer des troupes afin de ruiner complètement le papisme » ; et le massacre de Vassy, qui eut lieu deux mois plus tard, fut le signal des guerres civiles [2].

Première occupation d'Orléans par les protestants (1562).

Dandelot, frère de Coligny, vint à Orléans le mercredi de Pâques, 1er avril 1562. Aidé par Jérôme Groslot, qui était resté dans la ville, il s'empara de la Porte Saint-Jean, malgré une résistance énergique des catholiques. Condé arriva le lendemain à son secours avec deux mille chevaux. Il s'empressa de publier une déclaration portant qu'il était venu pour conserver la ville au roi, faire observer les édits et empêcher qu'on ne fît mal à personne. Il promit en même temps aux ecclésiastiques de les laisser exercer librement leurs fonctions, et défendit, sous peine de mort, de toucher aux églises ou aux autels [3].

1. La Saussaye, *Annales*, XV, p. 637.
2. Édit de Saint-Germain, 17 janvier 1562. Mézerai, III, 70; Aguesse, *Histoire du Protestantisme*, II, 66.
3. La Saussaye, *Annales*, p. 638; Lemaire, *Antiquités*, I; S. Guyon, II, 391.

Mais le mois d'avril n'était pas encore achevé que toute cette déclaration était mise à néant, et la ville devenait le boulevard du parti. Le corps des échevins, dont les membres étaient catholiques, fut remplacé par douze protestants ; les docteurs de l'Université furent chassés de la ville, les élèves dispersés et les cours interdits ; les prêtres, insultés par les protestants, furent obligés de s'expatrier ou de se cacher ; l'évêque et les chanoines se retirèrent à Blois. Durant la nuit du 20 avril, les protestants commencèrent à pénétrer dans les églises pour y piller les vases et les ornements sacrés, abattre les images des saints et détruire leurs reliques ; le service divin fut interrompu ; les catholiques ne purent plus se réunir, pour entendre des prédications, que sous les ormes du cloître Sainte-Croix et dans le faubourg du Portereau.

L'évêque Jean de Morvillier revint à Orléans, le 24 avril, avec le secrétaire d'État, M. de l'Aubespine, pour faire des propositions de paix. Condé, aveuglé par l'ambition, ne voulut rien entendre. Un synode national de députés protestants, présidés par le ministre Antoine Chaudieu, de Paris, devait avoir lieu le lendemain. Le prince et l'amiral de Coligny y assistèrent avec les autres chefs du parti. Pour assurer le succès de la cause, le président réclama « de l'argent, des armes et des soldats ». Ce n'étaient pas tout à fait les moyens de propagande recommandés par Jésus-Christ à ses apôtres. Les résultats de ce nouveau genre d'apostolat ne tardèrent pas à se manifester [1].

Le 29 avril, les protestants se portèrent en foule à l'église de Saint-Aignan pour la piller : ils brisèrent le magnifique reliquaire donné par Louis XI en 1466, brûlèrent tous les ossements des saints qu'ils rencontrèrent, et emportèrent à la Tour-Neuve tous les vases précieux qui tombèrent entre leurs mains pour être convertis en argent monnayé.

Le même jour, ils pillèrent l'église de Saint-Paul ; ils enlevèrent du sanctuaire de Notre-Dame-des-Miracles la statue de la Sainte-Vierge, spécialement chère aux Orléanais, et la brûlèrent sur la place du marché Porte-Renard. Ils se ruèrent également sur l'abbaye de Saint-Loup, sur l'église et le couvent des Bénédictins de Bonne-Nouvelle, et sur celui des Augustins, qu'ils dévastèrent de fond en comble. A Saint-Euverte,

1. Lottin, *Recherches historiques*, 25 avril 1562. Un synode provincial avait eu lieu à Gien un peu auparavant. — M. Baguenault de Puchesse, *Jean de Morvillier*, p. 148 ; Journal de Pierre Pothier, prieur de Saint-Euverte, ms. 394, p. 86 ; Dupleix, *Histoire*, III, 658. — Pataud, *Hist. d'Orléans*, ms. 437, p. 200.

ils transformèrent l'église en écurie pour leurs chevaux; ils emprisonnèrent les jeunes religieux restés pour garder la maison, et les forcèrent à découvrir les reliques des saints, qu'ils s'empressèrent de brûler. La collégiale de Saint-Avit fut tellement saccagée qu'il n'en resta aucune apparence d'église. Tous les édifices religieux de la ville furent ainsi dévastés ou ruinés.

A la cathédrale, ils descendirent les cloches, brisèrent les orgues et pillèrent tous les vases sacrés qu'ils purent rencontrer. Ils dispersèrent les reliques de saint Pierre et saint Paul, de saint Altin, saint Mamert, saint Guillaume, etc., et firent porter à la Tour-Neuve les reliquaires ainsi que tous les ornements précieux qu'ils purent saisir. Ils brûlèrent le cœur du roi François II, qui avait voulu s'opposer à leurs desseins. Les bustes de Louis XI et de Louis XII, sur la façade de l'Hôtel-de-Ville, du côté de la rue Sainte-Catherine, furent descendus violemment, traînés dans la rue, et jetés à la Loire [1].

Dix jours avant le synode, l'église de Cléry avait déjà été envahie par ces prétendus amis de la religion et de la patrie. La statue de Louis XI y avait été renversée, ses ossements brûlés; les restes de Dunois avaient eux-mêmes été indignement profanés.

L'abbaye de Micy avait alors pour abbé le célèbre Pic de la Mirandole, successeur du cardinal de Prie et de Sébastien de l'Aubespine. Sa gloire ne trouva pas grâce devant les huguenots : ils pénétrèrent dans le monastère et n'en sortirent qu'après avoir tout pillé, tout détruit [2].

La Commanderie de Boigny fut prise par les bandes de Briquemault. La chapelle y fut pillée et profanée; les tours furent démantelées, les bâtiments abattus, et les livres jetés aux flammes. « Les huguenots, dit le curé Haton, n'oublièrent rien à voler, piller, meurtrir, tuer et saccager [3]. »

Odet de Coligny, qui était abbé commendataire de Saint-Benoît depuis 1551, était venu rejoindre ses frères dès qu'ils furent maîtres d'Orléans. Infidèle à tous ses devoirs comme à tous ses serments, il osa écrire au prieur de l'abbaye, Antoine Foubert, une lettre ainsi conçue :

1. La Saussaye, *Annales*, l. I, 29, et l. XV, 12-16. — *Gallia christiana*, VIII, c. 1537. — G. Vignat, *Cartulaire du chapitre de Saint-Avit*, p. 191; Bèze, *Hist. eccles.*, t. II. — L'inventaire de 1562, publié par Lemaire dans ses *Antiquités*, p. 36, cite « un reliquaire dans lequel estoient deux doigts de saint Altin, premier évêque d'Orléans ».

2. Ms. 394, p. 28.

3. Eug. Vignat, *Les Lépreux et les Chevaliers de Saint-Lazare*, p. 209.

« Le premier may M. CCCCC. LXII. Lysle près Orléans.

« Prieur, voyant qu'en plusieurs endroits de ces quartiers on faict des insolences grandes et des ravages par les églises et monastères ; par la crainte que j'ay qu'il en advienne de mesme dans mon abbaye de S. Benoist, j'ay advisé d'envoyer jusque-là le protonotaire de Vérigny, avec deux ou trois gentilshommes des miens, lequel vous dira de par moy comment il me semble que vous avez à vous gouverner dans la maison, pour éviter les inconvéniens ; et surtout que vous ayez à tenir le pont levé, afin qu'il n'y entre personne, sinon ceulx qu'il appartiendra, et que le peuple, pour aller prier Dieu, se retire en la paroisse jusqu'à temps que le tumulte soit passé.

« Quant aux reliquaires et aultres choses que vous avez à serrer, pour ce qu'il vous sçaura faire entendre mon intention, je m'en remettrai sur la créance que je lui ay baillée, à laquelle vous adjouterez foy, comme vous feriez à moi-même, priant le Créateur qu'il donne à vous, prieur, sa saincte et digne grâce.

« Votre bon abbé,

« Cardinal DE CHASTYLLON. »

En vertu de cette lettre de créance, l'envoyé de « ce bon abbé » et autres dignes gens de sa suite s'emparèrent du trésor de l'église, qu'ils transportèrent au château de l'Isle et de là à la Tour-Neuve, où le prince de Condé le fit monnayer.

Le prieur, désolé d'un pareil pillage, put néanmoins obtenir que les ossements du corps de saint Benoît ne quittassent point l'abbaye. Il les renferma dans un coffre de bois qu'il plaça dans la chambre de l'abbé. Dom Roch Samsard, chantre et curé de la paroisse, obtint aussi deux ossements de saint Sébastien que l'on emportait [1].

La seconde partie du trésor, les manuscrits et les livres, allait devenir la proie des flammes, qui avaient déjà dévoré une partie des archives, si l'énergique intervention de plusieurs religieux et les offres financières de l'avocat Pierre Daniel, fils du bailli de l'abbaye, n'eussent sauvé cette inestimable collection. Après l'orage, Pierre Daniel restitua au monastère une partie de ces manuscrits. Il se réserva ceux qui se distinguaient par la beauté de leurs caractères ou leur importance scientifique, et les fit transporter à Orléans [2].

1. ROCHER, 378.

2. « Par suite de cette catastrophe, dit M. Léopold Delisle, l'Orléanais fut longtemps un véritable marché d'anciens manuscrits dont la célébrité franchit les limites de la France. » Après la mort de Daniel, qui se servit de son trésor pour publier le *Satyricon* de Pétrone et le *Virgile* annoté par Servius, heureux d'ailleurs

Odet de Coligny possédait encore, en commende, les abbayes de Fontaine-Jean et de Ferrières depuis 1549 et 1556. Il ne les défendit pas mieux contre les attaques de ses coreligionnaires. L'abbaye de Fontaine-Jean fut odieusement pillée et livrée aux flammes par les gens de l'amiral ; celle de Ferrières, protégée par les murs de François I[er], n'échappa à la première invasion que pour tomber plus cruellement sous la seconde [1].

Non contents d'avoir exercé ces pillages et supprimé l'exercice public du culte catholique, les disciples de Calvin se mirent à parcourir les places, rues et carrefours, pour abattre et détruire toutes les croix et statues qui existaient encore. Ils démolirent les églises de Notre-Dame-de-Recouvrance, de Notre-Dame-de-la-Conception, de Notre-Dame-du-Chemin, de Saint-Michel-de-l'Étape, Saint-Pierre-en-Pont, Saint-Pierre-le-Puellier, Saint-Paul, Saint-Étienne, Saint-Donatien, Saint-Germain, Saint-Hilaire, Saint-Sulpice, Saint-Avit, Saint-Benoît, Saint-Liphard, Saint-Antoine, et toutes les chapelles du grand cimetière, avec celle de Saint-Phallier, près de Saint-Marc. La cathédrale resta debout, mais pillée et indignement profanée [2].

Sans respect pour les édifices, les calvinistes se montrèrent sans pitié pour les personnes. L'abbé de Nonneville, vicaire de Sainte-Catherine, ayant été surpris pendant qu'il disait la messe dans un grenier, ils l'emmenèrent avec ses habits sacerdotaux et le placèrent en sentinelle à la

de le communiquer aux savants de son temps, tels que Germain Vaillant, doyen du Chapitre, Gifanius, Scaliger, Brisson, Pithou, etc., sa bibliothèque fut achetée par deux Orléanais : Paul Petau et Jacques Bongars. Le fils du premier, Alexandre Petau, conseiller au Parlement de Paris, communiqua les trésors de son père à André Duchesne pour sa collection des *Anciens écrivains de France*, et les vendit ensuite à la reine de Suède, Christine, qui les fit transporter à Rome, où elle mourut, laissant ces manuscrits à la Bibliothèque du Vatican. Ils y forment la *Bibliothèque Pétavienne*, dont Montfaucon a donné le catalogue. Bongars fit transporter sa part à Strasbourg, et s'en servit pour diverses publications. Il mourut à Paris en 1612. Ses manuscrits, accrus de ceux de Cujas, furent donnés en 1628 par le fils de son légataire, Jacques de Gravisset, à la république de Berne, à la condition que la ville ferait imprimer un catalogue spécial sous le titre de *Bibliothèque de Bongars*. — (Cf. D. Gérou, ms. 467 ; M. L. Delisle, *Cabinet des Manuscrits*, I ; L. Jarry, *Pierre Daniel* (*Mém. de la Soc. arch.*, XV, pp. 365 et 428), et Ch. Cuissard, *Inventaire des Manuscrits de la Bibliothèque d'Orléans*, Fonds de Fleury, 1885.)

1. D. Morin, *Histoire du Gastinois*, p. 198 et 721.

2. « Pendant qu'on démolissait l'église de Saint-Liphard, raconte un contemporain, une femme huguenote s'avisa de dire, en se moquant du saint : « Défends-toi, Liphard ! » Un pan de muraille tomba sur elle et l'ensevelit sous ses ruines. » — (P. Chasteignier, p. 190.) La Saussaye, *Annales*, l. XV, 645 ; S. Guyon, II, 397.

porte du pont, avec un morion sur la tête, une hallebarde sur l'épaule et une épée au côté. Ils le laissèrent ainsi toute la journée, sans boire ni manger, exposé à toutes sortes d'outrages [1].

Lors du sac de l'abbaye de Saint-Euverte, ils apprirent qu'un des religieux, âgé de quatre-vingts ans, s'était retiré à Mareau-aux-Bois. Ils allèrent le chercher dans sa retraite, lui passèrent une corde au cou et le traînèrent ainsi à travers le bourg. Quand ils le virent à bout de forces, ils l'achevèrent en le frappant à la tête, et s'en servirent ensuite comme de cible [2].

Jacques Guéset, curé de Saint-Paterne, âgé de soixante-dix ans, fut également découvert au moment où il célébrait la sainte messe. Il avait fait partie du tribunal qui avait jugé le prince de Condé et le bailli Groslot. Conduit devant ce bailli et mis en demeure d'apostasier, il demeura ferme dans la foi. « Plutôt mourir, dit-il, en achevant sa réponse aux ministres envoyés pour le faire tomber, plutôt mourir que de scandaliser mes paroissiens en renonçant à la sainte doctrine que j'ai prêchée toute ma vie. » Le tribunal protestant le condamna à être pendu sur le Martroi. Comme on le conduisait au supplice, on l'entendit prier pour son troupeau et pour la ville. Sur l'échelle, il engagea le peuple à persévérer dans la religion catholique. Son corps fut traîné par le bourreau à travers les rues de la ville. Des fidèles recueillirent ses restes, qu'ils déposèrent dans la chapelle vieille de Notre-dame-des-Aydes (30 juillet 1562). Après la tourmente, les catholiques de Saint-Paterne le réclamèrent, et le firent déposer en grande pompe devant le maître autel de leur église (21 janvier 1581). L'abbé de Gastine et le conseiller Sapin partagèrent son martyre.

Au mois de septembre de la même année, six religieux Cordeliers furent enfermés plusieurs jours sans aucune nourriture. Quand on les vit sur le point de mourir, on les fit sortir et on leur présenta des vivres malsains. Ils succombèrent aussitôt [3].

Dans les campagnes, les protestants furent aussi violents et non moins cruels. Le tableau que nous ont laissé les contemporains des atrocités commises au nom de la réforme porte à se demander si ces prétendus partisans de la liberté de conscience n'avaient pas pris à tâche d'étouffer dans le sang le cri des défenseurs de la foi. « Ces for-

1. Lottin, *Recherches*, t. I, p. 441.
2. S. Guyon, t. II, p. 393.
3. Lottin, *Recherches historiques*, t. I, pp. 442, 448.

cenés attachaient les prêtres à la queue des chevaux, leur crevaient les yeux, leur coupaient le nez ou les pouces, les mutilaient de la manière la plus abominable, et les tuaient à coups d'arquebuses. Les plus favorisés étaient ceux auxquels ils se contentaient de couper la tête [1]. »

Le vénérable théologal de la cathédrale, Étienne Bailly, fut précipité du haut d'une tour où il s'était retiré. A Patay, ils mirent le feu à l'église, et un grand nombre de personnes réfugiées au clocher périrent dans les flammes. La ville de Meung fut livrée plusieurs jours au pillage et occupée militairement. Les reliques de saint Liphard, saint Urbice et saint Théodemire furent brûlées dans l'église, le 27 mai 1562. De là une partie des huguenots alla violer le tombeau de saint Ay et dévaster l'abbaye de Voisins. Le prince de Condé ayant éprouvé de la résistance lorsqu'il voulut entrer à Beaugency, il fit piller la ville et se montra sans pitié pour les habitants. Les autels y furent renversés et une garnison de gens de pied et de cheval y fut installée (2 juillet). Nous avons vu tout à l'heure quel avait été le sort des abbayes de Saint-Benoît, de Micy et Fontaine-Jean. La Cour-Dieu ne fut pas mieux traitée. Châteauneuf tomba au pouvoir des huguenots, dans le cours d'avril. A Jargeau, Condé exigea un inventaire officiel des trésors de l'église, sous prétexte de veiller à leur conservation. Aussitôt que cette pièce lui eut été remise, ses gens pénétrèrent dans l'église, livrant tout ce qu'ils rencontraient à un pillage sans nom. Ils allèrent jusqu'à enlever les lames de plomb qui couvraient la chapelle de l'hospice. Les maisons elles-mêmes furent dévastées, plusieurs chanoines de la collégiale de Saint-Vrain et un grand nombre d'habitants furent massacrés (30 avril 1562).

En dépit de la résistance des catholiques, les protestants, appelés par la duchesse de Ferrare, s'emparèrent de Montargis, au mois de mai. Ils y commirent leurs pillages habituels et pendirent ou emprisonnèrent ceux qui voulurent s'opposer à leurs violences. Les autels n'y purent être relevés qu'au mois de septembre suivant, lors du passage du duc de Guise, après la capitulation de Bourges.

Courtenay fut désolé par le comte Gabriel de Boulainvilliers et par trois cents bandits qui ravagèrent la ville et les environs, « pillant et tuant autant qu'ils pouvaient dans tout le pays Senonois et Hurepoix ».

Châteaurenard reçut de l'amiral de Coligny un gouverneur de sa façon qui faisait sa principale distraction de brûler les maisons des catholiques.

1. S. Guyon, *Hist. d'Orléans*, II, p. 398.

Le 22 octobre, une troupe de calvinistes s'empara de Romorantin : « ils y gâtèrent et ruinèrent tout ce qu'ils purent » ; trois prêtres furent massacrés, l'église et l'abbaye de Notre-Dame furent dévastées. Théodore de Bèze « affirme qu'il ne demeura image de piété ni autel entier en cette ville ni ès village circonvoisins ».

A Châtillon-sur-Loing, Coligny avait fermé, dès 1551, l'église paroissiale, sise près du château, et réduit la population et le chapitre à se contenter de la chapelle de Notre-Dame bâtie au commencement du siècle. En 1562, ses soldats pillèrent cette église et massacrèrent deux des membres du chapitre, Jean Bertin et Laurent Lestang. Quand ils furent obligés de se retirer devant les troupes du gouverneur de Gien, ils allumèrent un incendie qui dévora l'église et une grande partie de la ville.

Le 17 janvier 1563, l'amiral de Coligny envoya un détachement de ses troupes et quelques pièces de canon à Sully. Après trois jours de siège, la ville fut prise malgré la défense courageuse du gouverneur La Motte-Potin. « Entrant par la brèche, les huguenots tuèrent tant d'hommes qu'ils en trouvèrent devant eux. A la prise de cette ville, furent tués quelques huit ou neuf vingts gens d'église ou habitants. Puis le château s'étant rendu, ils pillèrent l'église de Saint-Ythier qui était assise auprès. Il fallait, pour être marqué à la huguenotte, porter à son chapeau un morceau de drap blanc; à défaut de ce, être pris pour un prêtre ou séditieux. Le mercredi 21, ils ne cessèrent de tuer les cachés ». Ils y établirent ensuite une garnison de trois cents hommes qui resta jusqu'à la capitulation imposée le 22 février suivant par l'armée du duc de Guise.

A Gien, les populations, surexcitées par les prédications des ministres envoyés de Genève, se ruèrent sans pitié sur les églises et les maisons religieuses.

La ville de Saint-Brisson fut prise d'assaut; la troupe de Noisy détruisit le sanctuaire de l'église, brûla les images des saints, ruina la maladrerie, livra les maisons au pillage, et se montra d'autant plus cruelle qu'elle avait éprouvé plus de résistance. Le capitaine La Porte alla ensuite dévaster Saint-Gondon, « dont les gens lui avaient tiré quelques arquebusades en passant ». — L'église de Beaulieu perdit ses deux nefs latérales. — Ousson, pris et repris par les armées des deux partis, vit son église rasée et son prieuré de Bénédictins détruit. — Ouzouer-sur-Trézée se défendit avec plus de succès et parvint heureuse-

ment à repousser les hérétiques commandés par le baron de Feins. — Bonny résista aussi énergiquement aux émissaires de Gien. — Coullons, au contraire, fut dévasté, et ses habitants réduits à la famine. — Sennely fut incendié et ruiné d'une manière irréparable [1].

La ville de Châtillon-sur-Loire devait, par sa position, attirer l'attention des Huguenots, qui désiraient s'assurer le passage du fleuve. Occupée par eux dès 1557, elle avait vu son église presque tout entière tomber sous leurs coups. Délivrée par les troupes royales, elle avait été réoccupée, puis délivrée de nouveau par le gouverneur de Gien, le sieur de Prie, pour être envahie encore jusqu'à la capitulation de 1573. Le clocher, puis la chapelle de Saint-Hubert, durent servir d'église paroissiale pendant de longues années.

Dans l'aveuglement de leurs passions, les calvinistes avaient osé faire appel à l'Angleterre et à l'Allemagne, afin d'obtenir des secours d'hommes et d'argent. Coligny avait même consenti à livrer à la reine Élisabeth la ville du Havre, qu'il commandait au nom du roi depuis 1560. Le 12 novembre, son frère Dandelot avait amené à Orléans douze mille reîstres et lansquenets fournis par le landgrave de Hesse, et les avait logés dans la cathédrale.

Ce renfort détermina Condé et ses partisans à repousser le pardon que le roi leur offrit après la prise de Rouen. Il dirigea son armée sur Paris et prit tout d'abord Beaugency et Pithiviers. Ces deux villes furent livrées au pillage pour subvenir au besoin des troupes, qui ne pouvaient être payées.

A Pithiviers, raconte un mémoire du temps, « les huguenots firent plusieurs meurtres, pilleries et saccagements, et furent tués grand nombre d'ecclésiastiques, chanoines et autres prêtres de l'église Saint-Georges et autres lieux circonvoisins. Fut l'église Saint-Georges volée et pillée; les châsses de MM. saint Lyé, saint Gault et saint Arsène furent rompues; les reliques, mises au feu par les huguenots, n'en furent retirées que par l'audace de certains catholiques, qui les remirent plus tard aux chanoines, ainsi que le chef de saint Salomon. Et fut la ville de Pithiviers

1. V. le *Sommaire des temps* de Pierre CHASTEIGNIER; *Châtillon-sur-Loire*, par l'abbé COCHARD; *Mémoires* de Claude HATON sur les événements de 1553 à 1582; BÈZE, *Hist. des Églises réformées*, t. II, pp. 154 et 253; *Lambert Daneau, ministre de Gien de 1560 à 1572*, par M. Paul DE FÉLICE, p. 30-48; PELLIEUX, *Essais sur Beaugency*, 450; PATRON, *Recherches*, t. II; E. GUILLARD, *Sennely*, 6; CHALLE, *Histoire de l'Auxerrois*, 467.

sous la tyrannie de l'ennemi depuis le 11 novembre jusqu'au quatrième jour de janvier qu'ils s'en allèrent et fut remise ladite ville en l'obéissance du roi ».

Beaugency avait été évacué avant de retomber au pouvoir de ces pillards. Néanmoins, le même traitement lui fut appliqué. « Ce fut, dit le capitaine de la Noue, comme s'il y eût eu un prix à qui pis ferait. »

Les deux armées se rencontrèrent dans la plaine de Dreux : Condé y fut fait prisonnier, et le connétable tomba au pouvoir de l'amiral de Coligny (19 novembre 1562).

Celui-ci était le troisième des fils de Gaspard de Coligny-Châtillon, un des héros de Marigny. Lancé dans cette déplorable guerre après de longues hésitations, il se hâta de rentrer à Orléans avec les débris de son armée, et ordonna aux catholiques d'en sortir sur-le-champ, sous peine de mort. Nommé général des armées protestantes, il confia la défense de la ville à Dandelot, son frère puîné, et alla chercher de nouveaux secours en Normandie.

Le duc de Guise arriva devant Orléans, le 6 février 1563, après avoir délivré Pithiviers et s'être emparé de toutes les communes voisines d'Orléans, spécialement du côté de la Sologne. Dès le lendemain, il repoussa heureusement la première attaque des soldats de Dandelot et put occuper les fortifications qui défendaient l'approche du pont. Craignant toutefois de ruiner la ville par une prise de vive force, il proposa de faire régler les conditions de paix dans une entrevue entre le connétable de Montmorency et le prince de Condé. Le connétable et le prince s'abouchèrent dans l'Ile-aux-Bœufs, située au couchant d'Orléans, en face de Saint-Pryvé ; mais ils ne purent s'accorder, et ils retournèrent l'un à Orléans, l'autre à Beaugency, lieux de leur captivité (10 février 1563) [1].

Le duc de Guise dut alors prendre ses mesures pour s'emparer de la place. Le pistolet d'un assassin coupa court à ses projets. Dans la soirée du 18 février, comme il revenait d'examiner avec le colonel des gardes le moyen de se ressaisir de la Motte-du-Pont, il fut tiré à bout portant par Poltrot de Méré, qui s'était caché dans un chemin couvert situé sur la rive gauche du Loiret, un peu en amont du pont de Saint-Mesmin. Les gens du duc s'empressèrent de le relever et de le transporter à son logis des Vaslins. La reine-mère vint de Chartres pour le visiter. La bles-

1. Lottin, *Recherches historiques*, I, p. 448.

sure était sans remède. Malgré tous les soins qu'on lui prodigua, il succomba six jours après, à l'âge de quarante-quatre ans, exhortant tous les assistants à se montrer fidèles à la religion catholique et au roi. Ses funérailles furent célébrées, à Paris, avec grande pompe [1].

L'assassin, pris le lendemain près d'Olivet, accusa formellement l'amiral de lui avoir proposé cet assassinat comme « un grand service à Dieu, au roi et à la république ». Théodore de Bèze et un autre ministre qu'il ne nomma point lui avaient représenté ce projet comme « une œuvre éminemment méritoire envers Dieu et envers les hommes ». Il signa cette déposition et fut transporté à Paris, où le Parlement le condamna à être écartelé en place de Grève [2].

Paix de l'Ile-aux-Bœufs (1563).

Catherine de Médicis se hâta de faire la paix. Un pavillon violet fut dressé dans l'Ile-aux-Bœufs, pour recevoir les négociateurs. Au bout de cinq jours de pourparlers, Condé consentit à signer la paix, le 12 mars. La reine reçut les députés au château de Caubray, près des Vaslins, et fut heureuse de terminer ainsi la première guerre de religion. L'édit d'Amboise régla les conditions de chacun (19 mars 1563). Après la publication de la paix, les protestants allèrent faire la cène à la cathédrale, le dimanche des Rameaux. Quand la cérémonie fut terminée, les plus furieux d'entre eux cherchèrent à dévaster cet édifice. Condé, averti à temps, fit braquer une couleuvrine sur ceux qui coupaient déjà

1. Près du chemin qui conduit du Loiret aux Vaslins, on voit encore aujourd'hui une pierre couverte de mousse et appelée *la pierre du duc*, en souvenir, dit-on, de cet assassinat. Une inscription placée sur la façade de la maison voisine de Caubray rappelle le même événement et le séjour que vint y faire Catherine de Médicis à la nouvelle de la blessure du duc. — V. *Mémoires de la Société archéologique*, 1857, et *Mémoires de Condé*. — LA SAUSSAYE, *Annales*, p. 644.

2. V. *L'Amiral de Coligny*, par M. TESSIER; *Archives des Missions scientifiques*, par M. DE LA FERRIÈRE; D'AUBIGNÉ, t. I, l. III; M. BAGUENAULT DE PUCHESSE, *Correspondant* du 25 février 1876; AGUESSE, *Histoire du Protestantisme*, t. II, p. 198.

Quelques jours après l'assassinat, l'ambassadeur anglais Smith écrivit à la reine Élisabeth que « Poltrot était venu dans le dessein de tuer le duc à l'instigation de Soubise. L'amiral lui a remis 300 écus. On dit encore qu'il a été confirmé dans son dessein par Théodore de Bèze ». Des fanatiques cherchèrent ensuite à glorifier ce crime dans ce refrain :

O main heureuse !
O poudre vertueuse !
O balle précieuse !
O pistole fameuse !

la charpente du faîte pour en arracher les plombs. Cette démonstration suffit pour les arrêter [1].

Condé quitta Orléans le 2 avril, juste un an après s'en être emparé. Le gouverneur de la Noue fut remplacé par Philippe de Marcilly, sieur de Cypierre. Les catholiques purent rentrer chez eux dans le cours de la semaine sainte et reprendre enfin possession de leurs églises (11 avril). Le culte fut rétabli pour la célébration des grands anniversaires de la passion et de la résurrection du Sauveur. Une multitude considérable de bourgeois et d'habitants des bourgs et villages voisins vinrent recevoir, à la cathédrale, les sacrements de Pénitence et d'Eucharistie, et plusieurs abjurèrent l'hérésie pour rentrer dans le sein de l'Église [2].

Les chanoines, qui avaient été forcés de s'expatrier devant la persécution, revinrent à Orléans, le vendredi saint, et reprirent leurs offices dans la maison du chantre, en attendant que leur église pût être réparée. La cloche de l'Université, qui seule avait été épargnée par les protestants, fut placée, par le soin des échevins, dans la tour de Recouvrance pour les services habituels de la cité.

Tout étant ainsi remis en ordre, Charles IX vint à Orléans, le troisième dimanche après Pâques. Il y fut reçu avec les honneurs ordinaires par tous les corps de la ville. A son entrée à la cathédrale, il fut salué par le doyen Jacques Amyot, qui avait été son précepteur, et qui devint plus tard évêque d'Auxerre. Comme mesure confirmative de la paix de Saint-Mesmin ou de l'Ile-aux-Bœufs, il prescrivit le désarmement général de tous les habitants et l'instruction de tous les enfants [3].

Cependant, l'évêque Jean de Morvillier, parti pour Trente dès le mois de novembre de l'année précédente, prenait part aux travaux des dernières sessions. De concert avec le cardinal de Lorraine, qui avait emmené, comme théologien, à ce concile, le savant curé de Cravant, Gentien Hervet, d'Olivet, il eut l'insigne honneur de voter l'établissement des séminaires dans chaque diocèse pour l'enseignement du clergé, les décrets sur le sacrement de l'Ordre, ainsi que les divers articles qui regardent la résidence des clercs et l'administration du sacrement de Pénitence.

1. Lottin, *Recherches*, I, p. 449; Soulier, *Histoire du Calvinisme*, l. I, p. 73.
2. La Saussaye, *Annales*, XV, 646; S. Guyon, *Hist. d'Orléans*, II, 405.
3. S. Guyon, II, 406.

Il quitta Trente à la fin d'août 1563. A son retour, voyant les ruines accumulées depuis un an sur sa ville épiscopale et sur son diocèse, il eut la pensée d'en remettre l'administration complète à son vicaire général, Mathurin de la Saussaye, qu'il demanda pour successeur. Pie IV approuva ce projet. Délivré de la charge épiscopale, Jean de Morvillier eût voulu vivre dans la retraite ; mais Charles IX lui confia, au mois de mai 1568, les fonctions de garde des sceaux, à la place du chancelier de l'Hôpital, qui chercha, un instant, à se consoler de sa disgrâce en négociant l'échange de son bénéfice de Creste contre l'importante abbaye de Ferrières devenue vacante par la mort d'Odet de Coligny. L'évêque consentit à accepter cette nouvelle charge et s'en acquitta avec succès pendant trois ans. Sa santé le força de donner sa démission, à Pâques 1571. Il demeura doyen du Conseil du roi le reste de ses jours.

Épuisé de vieillesse et de travail, il fit venir à Tours, pour l'assister dans sa dernière maladie, un chanoine de Meung, Étienne Binet, prêtre d'une vertu éminente, pour lequel il avait conçu la plus haute estime. Il reçut de ses mains le Saint-Viatique et l'Extrême-Onction, et rendit son âme à Dieu le 23 octobre 1577. Son corps fut porté à Blois et déposé dans l'église des Cordeliers de cette ville [1].

Mathurin de la Saussaye (1564-1584).

Mathurin de La Saussaye était né à Blois et avait été curé de Langey, au diocèse de Chartres, puis chanoine d'Orléans, avant de devenir vicaire général de son oncle Jean de Morvillier. Sacré à Paris, le 4 mars 1564, dans l'église de Saint-Mathurin par l'évêque de Saint-Malo, François Bohier, assisté de François du Bourg, évêque de Rieux et abbé commendataire de Saint-Euverte, et d'Antoine Le Cirier, évêque d'Avranches, il fit son entrée solennelle à Orléans le 17 mars 1565. Il gouverna notre diocèse pendant vingt ans avec un zèle et une prudence admirables. Prédications, visites pastorales, administration des sacrements, il ne négligea rien pour éclairer, consoler et fortifier les âmes confiées à ses soins.

Aussitôt que la paix fut assurée, les Orléanais commencèrent à

1. V. *Mémoires de Castelnau*, t. I, et *Vie manuscrite*, citée par M. Baguenault de Puchesse ; Taillandier, *Nouvelles recherches sur le chancelier Michel de L'Hospital*, 1861.

relever leurs églises, à rétablir les croix des carrefours, et à reprendre les processions interrompues depuis deux ans. Grâce à la généreuse initiative de l'évêque, d'importants travaux de restauration furent entrepris à Sainte-Croix. Les religieux de Saint-Euverte confièrent à l'architecte Langelas la construction de la tour de leur église. Les docteurs de l'Université travaillèrent à prévenir de nouveaux et irréparables désastres, en mettant à la disposition d'une partie de leurs élèves la salle de leurs assemblées solennelles pour y placer leurs livres communs. Charles IX, de son côté, encouragea la restauration de la collégiale de Saint-Aignan, en même temps qu'il ordonnait la construction du barrage du duis, dans la Loire, pour faciliter le commerce de la ville, et qu'il créait la justice consulaire, dont le premier juge fut l'honorable F. Colas des Francs. Il daigna aussi s'intéresser au rétablissement du couvent de Voisins alors dirigé par l'abbesse de la Chaussée, qui sut également obtenir le patronage du pape Pie IV [1].

Afin de prévenir de nouvelles difficultés de la part des calvinistes, Charles IX ordonna en même temps de détruire toutes les tours de l'enceinte de la ville et d'élever une citadelle à la porte Bannier. Le gouverneur Cypierre poussa si activement les travaux de cette œuvre de défense qu'elle put être occupée par des soldats le 15 septembre 1565.

Nouvelle occupation d'Orléans par les Protestants (1567).

L'édit d'Amboise avait accordé aux calvinistes une ville dans chaque bailliage pour la célébration de leur culte ; aux seigneurs hauts justiciers, le libre exercice dans toute l'étendue de leur ressort ; et aux nobles dans leurs maisons, pour les membres de leur famille. L'église de Saint-Sauveur avait été abandonnée aux protestants d'Orléans pour y faire leur prêche.

Mais le parti avait d'autres aspirations. Condé montra bientôt que la paix d'Amboise et les concessions de Catherine de Médicis n'étaient pour lui qu'un acheminement à une reprise d'armes. A la suite de nombreux conciliabules tenus à Châtillon-sur-Loing pour exécuter le complot connu sous le nom de *la Michelade,* le prince commença à diriger des troupes de la Sologne vers la Beauce en passant par Beaugency (1567). Le dimanche 28 septembre, François de La Noue vint s'emparer d'Or-

1. V. Lottin, I, 458; *Mémoires de la Société archéologique*, t. XX; comte de Pibrac, *Voisins*.

léans, en dépit de la résistance qui lui fut opposée par les catholiques et surtout par le capitaine Caban, retranché dans la citadelle de la place Bannier. Il s'était introduit dans la ville, déguisé en paysan, et avait fait entrer une quinzaine de chevaux en les faisant passer trois par trois. Quand le moment favorable fut arrivé, il leva le masque, chassa les catholiques, qui tentèrent de se défendre d'abord au Martroi, puis à l'Étape, et amena la reddition de la citadelle par composition. Condé et l'amiral de Coligny vinrent l'y rejoindre le mardi suivant [1].

Jean de Morvillier, rentré au conseil du roi, se rendit de nouveau, le 5 octobre, près du prince de Condé et de l'amiral de Coligny, campés à Saint-Denis, avec le chancelier de l'Hôpital, le maréchal de Montmorency et le marquis de Villars, pour empêcher l'explosion de la guerre. Il n'y eut pas moyen de s'entendre [2].

Le 11 décembre, les catholiques furent mis en demeure de quitter de nouveau la ville, dans les cinq jours, à l'exception des femmes et des enfants ; le service divin fut interrompu ; les prêtres furent obligés de se cacher pour éviter d'être insultés, et l'évêque se retira à Tours avec son chapitre.

François de Boucard, successeur de La Noue au gouvernement d'Orléans, pratiqua d'abord le pillage légal en frappant les plus lourds impôts sous peine d'emprisonnement, puis les protestants recommencèrent leurs brigandages contre les édifices du culte ; ils ruinèrent l'église de Saint-Maurice et celle de Saint-Victor, qui possédaient les plus belles verrières de toute la ville ; ils mutilèrent à coups d'arquebuse l'incomparable façade de l'église Saint-Jacques, démolirent son clocher et brûlèrent ses archives, coupèrent la collégiale de Saint-Aignan, en isolant la tour du chœur, et renversant la partie de l'édifice affectée à la paroisse du Crucifix. Plus de trois cents églises, tant de la ville que du diocèse, furent ainsi détruites ou mutilées. Ils renversèrent le monument commémoratif de la délivrance de 1429, élevé sur le pont ; ils en brisèrent la croix et les statues du Christ, de la Vierge et de Jeanne d'Arc ; ils ne laissèrent entière que la statue de Charles VII. « Ce qui

1. La Saussaye, *Annales*, l. XV, p. 655; Lottin, *Recherches historiques*, 1567. Le complot calviniste de *la Michelade* ne tendait à rien moins qu'à faire une levée de boucliers par tout le royaume, le jour de saint Michel, pour s'emparer du roi et se rendre maître du gouvernement. — (V. *Mémoires de Castelnau*, l. VI, c. IV; Montluc, liv. VI; Verdière, p. 87, etc.)

2. Baguenault de Puchesse, *Jean de Morvillier*, p. 199.

avoit été basty en quatre cents ans, dit un contemporain, estoit détruit en un jour, sans pardonner aux sépulcres de nos pères [1]. »

A Beaugency, « ils détruisirent ce que la piété de leurs pères avait de plus sacré »; les flammes des églises portèrent des étincelles jusqu'à la grosse tour et y allumèrent un incendie qui faillit ruiner ce monument, une des gloires artistiques de l'Orléanais.

A Jargeau, disent nos annalistes, « la rage des Calvinistes ne trouva plus ni bornes ni mesure : ils pillèrent les maisons, saccagèrent de nouveau l'église, qui commençait à se relever des ruines de 1562; ils brûlèrent les ornements sacrés, les Missels et les saints Évangiles, tout en vantant leur respect pour les saintes Écritures. Dans leur fureur insensée, ils allèrent jusqu'à renverser, avec un fracas épouvantable, le chœur et l'abside de l'auguste collégiale de Saint-Vrain. Jamais affliction ne fut plus grande. Ecclésiastiques et catholiques y furent dans une désolation extrême ; les femmes, les enfants, virent leur vie en danger ; un grand nombre fut sacrifié. La ville fut réduite à une seconde servitude. »

A Chécy, l'église de Saint-Germain fut presque entièrement détruite ; les archives de la paroisse, renfermées dans le clocher, furent brûlées, et le vandalisme alla jusqu'à couper la belle église de Saint-Pierre, en séparant le chœur de la tour [2].

L'abbaye de la Cour-Dieu, qui avait déjà été pillée en 1562, fut de nouveau saccagée par Lancelot du Lac, seigneur de Chamerolles.

Châteauneuf offrait une proie trop facile pour n'être pas envahi de nouveau : son château fut ruiné, son église pillée et incendiée en grande partie.

Sully fut repris par le sieur de Boucard, officier de l'amiral, et dut verser une forte rançon pour échapper à un nouveau pillage.

Les *pieds nus* de Bourges envahirent la ville de Gien, saccagèrent de nouveau ses églises et livrèrent tout au pillage. La collégiale de Saint-Étienne fut presque entièrement détruite. Huit chanoines de cette église et sept prêtres de la ville ou des environs étant allés chercher un asile au château de La Bussière, ils y furent poursuivis et assiégés. Livrés à

1. *Mémoires de Castelnau*, liv. V, ch. I. — CHASTEIGNIER, dans son *Sommaire*, cite comme « passées par le feu, près de la rivière de Loire, les églises de Saint-Père, Bonnée, Les Bordes, Dampierre, Bouzy, Bray, Saint-Martin-d'Abbat, Ouzouer, Germigny, Châteauneuf, Tigy, Ouvrouer, Neuvy, Guilly, Sennely, Vannes, Viglain, Cerdon, Saint-Aignan-le-Jaillard, Lion, etc. » (*Bulletin de la Société archéologique*, t. VI, p. 368.)

2. V. LA SAUSSAYE, *Annales*, p. 656 ; Pierre DE FAY, *Annales et Antiquités de Jargeau*, et Lettres de Charles IX aux habitants de Chécy en date du 20 novembre 1568.

prix d'argent, ils tombèrent au pouvoir des calvinistes, qui osèrent les enterrer jusqu'au cou pour les tuer ensuite de la manière la plus atroce. Leur dernière victime fut un vénérable vieillard, distingué par sa science et sa vertu, nommé le Père Jean Parizot. Il avait excité les autres à se montrer fermes au milieu des tortures : « Les bourreaux lui firent souffrir toutes les cruautés qu'ils purent inventer. » Les corps furent jetés dans une pièce d'eau voisine du château (18 octobre 1567). Les religieuses de Sainte-Claire de Gien avaient énergiquement repoussé les exhortations d'un ministre en 1562. Mises alors en demeure d'abjurer leur foi ou de s'exiler, elles quittèrent noblement la ville, et leur couvent pillé fut réduit en cendres.

A la même époque, l'église de Poilly fut brûlée ; le vieux château d'Autry fut détruit ; Bonny fut pris et ravagé ; Saint-Gondon fut dévasté, et ses religieux furent forcés de quitter leur prieuré ; les habitants de Lion-en-Sullias allèrent chercher un asile à Saint-Florent ; le feu et le sang désolèrent Yèvre-le-Châtel ; Grangermont se trouva entièrement dépeuplé.

La ville de Ferrières essaya vainement de résister aux troupes de Condé. Ce prince la prit d'assaut, le 15 février 1568, après une attaque qui ne dura pas moins de neuf heures. Il la livra pendant trois jours au pillage. Le trésor de l'abbaye devint la proie de la soldatesque effrénée. La couronne d'or avec le sceptre et la main de justice qui avaient servi aux sacres de Pépin, de Louis et de Carloman, la châsse de vermeil rehaussée de pierres précieuses et de figures d'or massif, données par plusieurs princes et princesses pour honorer saint Aldric, et qui était estimée plus de quarante mille livres, le reliquaire de saint Clair, la croix abbatiale, etc., tout fut brisé. Le cardinal de Châtillon arriva le 16 février et obtint de Condé qu'il mît fin à ce vandalisme [1].

Le 15 août de l'année suivante, une nouvelle troupe de huguenots, conduits par le chevalier du Boulay, s'empara encore de l'abbaye. Sept religieux, qui étaient restés pour la garder, furent mis en prison, dépouillés de leurs vêtements et battus, afin de les forcer à découvrir les trésors dont on les croyait dépositaires. Les gens de Condé ayant tout pris, les compagnons de du Boulay voulurent du moins forcer ces religieux à renier leur foi. « Nous sommes prêts à souffrir la mort plutôt que de renoncer à notre religion, qui est la véritable instituée par Jésus-Christ. » Telle fut leur réponse. On les conduisit devant l'autel de l'église

1. D. Morin, 720 ; A. Challe, *Hist. de l'Auxerrois*, p. 475 ; Vallet, *Notices pour l'Histoire de Gien, 165 ; Mém.* des Saintes-Claires, n. 3, p. 13.

de Saint-Pierre, et on fit brûler devant eux les archives de l'abbaye, pendant que du Boulay opérait, à son profit, le déménagement de la bibliothèque et des manuscrits. La constance des saints confesseurs demeurant inébranlable, trois d'entre eux furent pendus à une échelle qui se trouvait dans l'église. Leurs noms appartiennent à l'histoire : c'étaient dom Louis Gillot, dom Louis Galopin et dom Jacques Colombel. Trois autres, Louis Cellerier, J. Boursier et Claude Bourdin, furent tués à coups d'épée et de pistolet. Le vénérable Ève Colombet, qui avait été pris avec eux, ne dut la vie qu'à la pitié excitée par son grand âge.

« Quinze jours après, dit dom Morin, les religieux qui avaient pu se mettre en sûreté rentrèrent à l'abbaye. Ils déterrèrent leurs frères martyrs de l'endroit où ils avaient été jetés, et, bien que ce fût par les chaleurs, ils n'étaient en aucune façon pourris ; ils étaient encore aussi vermeils et aussi frais que le premier jour qu'ils furent tués [1]. »

A l'autre extrémité du Gâtinais, Puiseaux se défendit plus heureusement contre les bandes des huguenots, et les força de s'éloigner de ses remparts.

Après la prise de Chartres, Condé, de retour à Orléans, ne put s'empêcher de regretter les dévastations commises dans cette ville par ses partisans. Afin de sauver la cathédrale, il ordonna d'en murer les portes, mais il avait compté sans le fanatisme de Théodore de Bèze. Cet énergumène avait déjà menacé le monument lors de la première invasion. Revenu à Orléans, il reprit son projet. Ses coreligionnaires s'introduisirent dans l'église, par les fenêtres, dans la nuit du 23 au 24 février 1568 ; ils enlevèrent quelques grosses pierres des quatre piliers qui soutenaient le clocher, et y établirent des mines, auxquelles ils mirent le feu. En un instant ces quatre piliers sautèrent, et entraînèrent dans leur chute le clocher et les parties voisines de l'édifice. Les tours et l'ancien portail, qui n'y touchaient pas alors, furent seuls conservés, ainsi que les onze chapelles du rond-point du chœur.

Paix de Longjumeau (1568).

La paix de Longjumeau ou de Malassise vint arrêter ces actes de vandalisme et mettre fin aux brigandages des reîtres appelés au secours des protestants (23 mars 1568).

1. V. D. Morin, *Hist. du Gastinois*, p. 725. — Les reliques possédées aujourd'hui par la basilique sont les débris des anciens reliquaires recueillis par la pieuse sollicitude du grand-prieur D. Étienne Lesourd.

Le sire du Boulay fut tué peu de temps après, à Courtenay, d'un coup de pis-

Les catholiques qui s'étaient éloignés ou cachés s'empressèrent de rentrer à Orléans. « Ils ne trouvèrent plus que la chapelle de l'Hôtel-Dieu laissée debout par les huguenots. Ils y vinrent faire leurs Pâques, la plupart étant contraints de faire leurs prières à l'air et se tenant à genoux sur la place de Sainte-Croix. »

L'évêque et son chapitre revinrent à Orléans le 3 mai ; et, en attendant les réparations à faire à la cathédrale, il fut décidé qu'on célèbrerait l'office divin dans le péristyle du palais épiscopal. Les prédications eurent lieu dans le cloître, sous les ormes, jusqu'à ce qu'on eût rebâti l'église des Cordeliers, à l'aide des deniers communs de la ville [1].

Tandis que les catholiques travaillaient à relever leurs églises détruites, Charles IX vint visiter Orléans avec la reine, les cardinaux de Bourbon et de Lorraine et la cour, au mois de juin 1569. Il assista, avec sa cour, à la procession de l'octave du Très-Saint-Sacrement, sur la paroisse de Saint-Paul, et s'efforça de rétablir l'ordre dans la ville en mettant à la tête des échevins un maire chargé de la police, et en reconstituant sa milice. Les échevins furent autorisés à choisir le maire : ils nommèrent Jean Brachet, écuyer, seigneur de Portmorand. Douze capitaines furent ensuite élus parmi les notables de la ville. Un grand prévôt catholique remplaça les deux prévôts protestants, qui furent destitués.

Pour mettre la collégiale de Saint-Aignan en état de servir au culte, on construisit en avant du transept le grand mur que nous voyons encore aujourd'hui ; les Carmes se hâtèrent de relever leur église et leur couvent; les Augustins s'établirent au Petit-Ambert, en attendant que leur maison de la rive gauche de la Loire fût en état de les recevoir ; le monument de la Pucelle fut rétabli sur le pont, comme il était auparavant, par les soins des échevins et le généreux concours des Orléanais [2].

Mais tous ces travaux ne pouvaient s'effectuer sans de grands sacrifices et sans d'amères récriminations vers le passé. L'antipathie réciproque des catholiques et des protestants se manifesta donc à diverses reprises pendant le cours des années qui suivirent la paix de Longjumeau

tolet. Ses lieutenants furent pendus à Paris (*ib.*, 724). Parmi les manuscrits volés par ce calviniste, surnommé *le grand larron du Gâtinais*, se trouvait le *Commentaire de Lupus sur la Bible*, recueilli plus tard par le chancelier de Sillery.

1. V. La Saussaye, l. XV, p. 659 ; S. Guyon, t. II, p. 414 ; Lottin, *Recherches*, t. I.

2. Polluche (*Essais historiques*, p. 109) indique le 15 mars 1571 pour le rétablissement de ce monument.

et celle de Saint-Germain-en-Laye. Nos chroniques ont gardé le souvenir des évènements qui amenèrent ou qui suivirent le transfert du prêche au château de l'Isle.

Ces sentiments se réveillèrent surtout lorsque la politique envahissante de Coligny eut déterminé sa ruine, et que le crime de Maurevel contre ce « roi des huguenots » eut entraîné l'exécution sanglante de la Saint-Barthélemy.

Aussitôt après la blessure de l'amiral, Charles IX avait fait avertir le sieur de la Reynie, surintendant de la justice et du bailliage d'Orléans, pour qu'il en informât les Protestants, en leur donnant l'assurance d'une bonne et prompte justice. Le lendemain, dimanche 24 août, les protestants allèrent à leur prêche du château de l'Isle, et rentrèrent le soir, comme d'habitude, sans penser que Paris voyait couler le sang de l'ancien bailli Jérôme Groslot, et des principaux chefs du parti calviniste, alors réunis pour les noces du roi de Navarre avec la sœur de Charles IX. Le ministre Daniel Toussaint, et quelques autres, restèrent seuls sur la rive gauche de la Loire.

Deux courriers se succédèrent du dimanche soir au lundi pour avertir le maire de ce qui se passait à Paris. Le corps de ville se réunit pour délibérer sur ce qu'il y avait à faire. « Les catholiques étaient fort envenimés, dès longtemps, spécialement depuis les seconds troubles, » dit le ministre Toussaint, dans la relation qu'il a laissée de cette journée. Cependant, tout en prenant immédiatement des mesures de précaution, le corps de ville résolut d'attendre les ordres définitifs du gouvernement. Ils arrivèrent dans l'après-midi du lundi. Les capitaines des compagnies divisèrent alors la ville en douze quartiers comme en temps de siège. Le massacre commença à minuit, et se prolongea au milieu des cris des victimes et des vociférations de la populace courant de rue en rue pour satisfaire sa vengeance ou pour se livrer au pillage. Ces tristes scènes se prolongèrent plusieurs jours dans tous les quartiers de la ville, et surtout du côté du boulevard Saint-Vincent, alors habité par de nombreux protestants. Elles trouvèrent écho à Beaugency, à Jargeau, à Gien, et dans les villes voisines qui avaient plus ou moins souffert de l'occupation protestante. Les rivalités de famille, de fortune ou de métier contribuèrent encore à augmenter le nombre des victimes.

L'historien Polluche raconte que son aïeul, Jean Polluche, qui avait prêté serment de fidélité au roi et fait abjuration de ses erreurs entre les

mains de l'évêque, tomba ainsi victime de la jalousie de son beau-frère. Celui-ci enviait ses biens; il osa profiter de la circonstance pour pénétrer dans sa maison, et lui tirer un coup de pistolet à bout portant, pendant qu'il faisait la prière avec ses deux enfants.

L'avocat giennois Jean Bruneau, qui avait donné la main aux réformateurs, dit, de son côté, que « les ministres, furent prompts et fort diligens à s'enfuir, ayant bien peu de soin de leur troupeau. »

Ajoutons toutefois, à l'honneur de cette douloureuse époque, que des catholiques orléanaises travaillèrent heureusement à sauver des enfants des protestants en les cachant dans leurs maisons, et que les étrangers qui étudiaient alors dans notre Université furent, en général, protégés par les autorités locales. Un sauf-conduit royal leur fut ensuite donné pour leur permettre de s'éloigner, sans danger pour leurs personnes et leurs biens, en attendant que le calme fût rétabli. La duchesse de Ferrare, qui se trouvait alors à Paris, ramena, sous sa sauvegarde, le chapelain de l'amiral à Montargis[1].

1. Les Archives locales ne contiennent aucun récit contemporain de ce néfaste épisode des guerres de religion. La relation, attribuée au ministre Daniel Toussaint et insérée dans les *Mémoires de l'État de France sous Charles IX*, par le ministre du Rosier, a été publiée dans le tome II des *Recherches historiques* de Lottin. Celle qu'on a cherché à mettre sous le nom du chanoine Damain n'est qu'une répétition du récit de Toussaint. Elle se trouve aussi dans Lottin.

Le registre des Étudiants Allemands, conservé aux Archives départementales (Fonds de l'Université), passe du 23 au 30 août sans rien dire, et le 2 septembre il se contente de parler brièvement des dangers courus de la part de certains séditieux avides de pillage (*quorumdam seditiosorum et ad prædam inhiantium*); il finit en déclarant qu'il tient à garder le silence sur tout ce qui s'est passé, *propter angustiam temporis*. (P. 107).

Le *Bulletin de la Société d'histoire du protestantisme français* a publié, en 1872, une nouvelle relation, sous le nom d'un étudiant allemand, Willelm Botzheim, resté caché à Orléans pendant le massacre. Le texte publié dans le *Bulletin* n'est qu'une copie qui contient un extrait de l'*Histoire des Martyrs* imprimée en 1619. Il évalue le nombre des victimes orléanaises à 1,500.

Le *Martyrologe* des Huguenots en compte 1,850, et n'en cite nommément que 156.

L'*Histoire du Protestantisme*, publiée en 1882, par AGUESSE, cherche à réduire cette journée à « une vengeance populaire des outrages faits aux objets du culte », et évalue à « plus de mille » le nombre des victimes. (V. t. II, p. 444.)

Le grave historien François Lemaire, qui avait pu interroger des témoins oculaires, dit qu'on croyait de son temps qu'il en avait été mis à mort « huit cents et plus ». — « Lors de la prestation de serment prescrite en 1570, neuf cents Huguenots, dit-il, avaient juré à Orléans de reconnaître le roi pour souverain et de n'entrer dans aucune ligue contre Sa Majesté. Le quart était pour le moins de femmes, et plusieurs s'estoient rendues catholiques. »

M. Baguenault de Puchesse, dans son étude sur *La Saint-Barthélemy à Orléans*

Depuis le retour de l'évêque, plusieurs conversions avaient été déterminées par ses prédications et celles de ses prêtres, surtout par l'éloquent Père Picart, cordelier de Meung, qui était resté caché dans une cave durant toute la persécution. Ce saint religieux avait eu, après sa mort, les honneurs de funérailles célébrées aux frais de la ville, à la fin de décembre 1571. L'évêque lui avait aussitôt donné pour successeurs le dominicain Gabriel Renard et le franciscain Maurice Hilaret. A la suite des évènements que nous venons de raconter, ces religieux redoublèrent de zèle pour prêcher l'Évangile et ramener les hérétiques. Leur ministère fut béni de Dieu. « Les fauteurs de l'hérésie, dit l'historien La Saussaye, vinrent à l'envi se jeter aux genoux de l'évêque pour confesser leur erreur et obtenir leur pardon. Le nombre des conversions devint même si considérable que l'évêque crut devoir accorder aux prédicateurs le pouvoir de recevoir les abjurations. » L'évêque fit, à cette époque, la visite de tout son diocèse, et eut la consolation de voir beaucoup d'âmes égarées rentrer dans le sein de l'Église. Les ruines accumulées de tous côtés par les défenseurs de la Réforme avaient fait connaître sa valeur [1].

Ce relèvement moral devait engendrer le relèvement des édifices du culte. Partout, dans le diocèse, on se hâta de se mettre à l'œuvre. A Orléans, on s'empressa de déblayer les ruines de la nef et du chœur de la cathédrale, et on plaça, dans les tours du portail, deux nouvelles cloches pesant près de deux mille kilogrammes. Pour dédommager notre église de la perte de son trésor, la reine mère, Catherine de Médicis, devenue duchesse douairière d'Orléans, lui offrit une grande croix d'argent doré, renfermant une portion de la vraie croix tirée du trésor de la Sainte-Chapelle. L'évêque alla recevoir processionnellement cette précieuse relique à l'église de Saint-Paterne, le samedi saint 1575, et la rapporta à Sainte-Croix, au milieu des démonstrations de la piété et de la joie des habitants [2].

(tome XII des *Mémoires de la Société archéologique de l'Orléanais*), pense qu'en adoptant le chiffre de Lemaire, « on est plutôt au delà qu'en deçà de la vérité ».

(Cf. Lemaire, *Antiquités de la ville d'Orléans*, p. 217 ; Rohrbacher, *Histoire de l'Église*, l. LXXXVI (édit. Palmé, t. X, p. 425) ; Pataud, *Hist. d'Orléans*, ms. 437 ; M. Loiseleur, *Mém. de la Société archéologique*, t. XI ; Lottin, *Recherches*, t. I et II ; Polluche, ms. 435 ; Bruneau, *Discours de l'antiquité et des vraies marques de l'Église catholique, apostolique et romaine ;* Soulier, *Histoire du Calvinisme*, liv. IV, p. 133.)

1. La Saussaye, *Annales*, XV, p. 664.
2. La Saussaye, *Annales*, XV, 38 ; Lottin, II, 49.

La translation des reliques de Saint-Aignan fut faite avec la même solennité. Une partie, heureusement arrachée au sac de 1562, par le choriste J. Minereau, de Gien, avait été gardée par François Linard, ancien curé de Saint-Laurent. La ville entière se leva pour saluer les reliques de son saint protecteur dans son église (1578). Par reconnaissance, le vénérable curé de Saint-Laurent fut inhumé dans la collégiale de Saint-Aignan, près des reliques qu'il avait sauvées.

Le sanctuaire de Saint-Liphard sortit aussi de ses ruines. Saint-Paul construisit son porche méridional. L'église et le couvent des dominicains furent achevés dès la fin de l'année 1575, grâce à la généreuse libéralité d'un bourgeois de la ville nommé Jacques Alleaume, qui avait déjà fait construire, près de la Loire, un fort dont un de nos quais garde encore le nom. De concert avec sa pieuse épouse, Madeleine Compaing, ce vaillant chrétien solda tous ces travaux, à la charge d'une messe qui devait être dite chaque jour pour tous les membres de sa famille. Interrogé ensuite par un de ses amis sur la somme qu'il avait dépensée pour reconstruire cette grande église et ce couvent, il se contenta de répondre : « Je n'ai jamais compté avec le bon Dieu [1] ».

Les chapitres de Jargeau et de Cléry s'imposèrent les plus grands sacrifices pour réparer les désastres sacrilèges de 1567. Le chœur de la collégiale de Saint-Vrain fut entièrement reconstruit par les soins des chanoines, et la dédicace en fut faite en 1578.

Le dôme de l'église Saint-Salomon de Pithiviers date de cette époque. La collégiale de Saint-Georges, qui avait été brûlée par les protestants avec les archives de l'Hôtel-Dieu de cette ville, sortit aussi de ses cendres.

Gien vit accourir plus de trois milles personnes autour de l'évêque Donadieu pour recevoir le sacrement de confirmation. James de Villiers, successeur du catholique Sara de Martininguen au gouvernement de cette ville, rétablit la collégiale ; Pierre Fortet, lieutenant général, travailla lui-même à la reconstruction de l'église des Minimes qu'il avait détruite, et fonda au chapitre quatre places d'enfants de chœur avec un maître pour les instruire [2].

A Montargis, les catholiques affirmèrent noblement leur foi en poursuivant la reconstruction du chœur de leur église paroissiale, d'après

1. La Saussaye, *Annales*, p. 661 ; Polluche, ms. 435, p. 270.
2. V. Lebeuf, *Auxerre* (1603), II, p. 204 ; Lottin, *Recherches*, II, p. 81 ; *Hommes illustres de l'Orléanais*, II, 334 ; Edm. Michel, *Monuments du Gâtinais*.

les plans de l'éminent architecte Jacques Androuet-Ducerceau. La veuve du duc de Ferrare, Renée de France, paya la moitié de la dépense, en même temps qu'elle faisait agrandir et paver cette ville, devenue la résidence de son veuvage [1].

L'église de Saint-Pierre de Courtenay fut relevée, en 1581, par les soins de la population et le concours des Bénédictins de Cluny, qui en avaient le patronage.

Les trois derniers mois de l'année 1576 furent consacrés aux exercices du jubilé accordé l'année précédente par Grégoire XIII. Les stations eurent lieu dans les églises de Sainte-Croix, de Saint-Liphard, de l'Hôtel-Dieu et des Jacobins. Au jubilé de Ferrières, un grand nombre de fidèles des villes voisines se rendirent pieds nus à l'abbatiale « pour réparer les outrages faits à la religion par les huguenots ».

Henri III et la reine Louise de Lorraine vinrent à Orléans, le 15 novembre, et furent reçus à la porte Bannier par les maire et échevins, les autres magistrats, les membres de l'Université, la milice bourgeoise et les diverses corporations groupées autour de leurs bannières. L'évêque harangua le roi à son entrée dans la cathédrale [2].

Le 22 mars 1578, le maire d'Orléans, Louis le Mâne, fit rétablir, sur le pont, une belle croix en bronze doré, à la place de celle qui avait été abattue précédemment par les huguenots. Il y fit graver une inscription commémorative de la délivrance de la ville par Jeanne d'Arc [3].

Vers le même temps, le roi Henri III envoya, à Orléans, une colonie de capucins. L'évêque et le clergé les reçurent comme de précieux auxiliaires ; le maire, les échevins et les habitants les accueillirent comme les défenseurs de la foi et les amis des pauvres (1578). Catherine de Médicis leur donna, près de l'église de Saint-Jean-le-Blanc, un terrain longtemps occupé par les jardins des ducs d'Orléans. Ils y

1. La duchesse de Ferrare mourut le 12 juin 1575, à Montargis, déplorant les malheurs de la guerre civile, et recommandant à ses enfants « la profession de l'Évangile comme la base la plus solide de la prospérité des familles et des États ». Son corps fut déposé dans la chapelle de Sainte-Marie, au château.

2. Lottin, II, 53.

3. « Mors Christi in cruce nos contagione labis æternorū morborū sanavit : Clodovæus rex in hoc signo hostes profligavit, et Joanna virgo Aureliam obsidione, et Galliam servitute Britannica liberavit. A Domino factū est istud et est mirabile in oculis nostris. In quorū memoriam hæc nostræ fidei insignia non diú ab impiis diruta restituta sunt anno 1578. » — V. S. Guyon, II, p. 429.

bâtirent une église et un couvent qui devinrent bientôt un lieu spécialement cher à la piété orléanaise. La vertu des humbles disciples de saint François les fit appeler, vers le même temps, à Sully-sur-Loire, et à Ladon [1].

Le monastère de Saint-Loup profita aussi de la paix pour sortir de ses ruines. La prieure, Marie de l'Hôpital, fit réparer le bâtiment claustral et construisit une église beaucoup plus vaste que l'ancienne, qu'elle se plut à doter d'un autel de marbre, de peintures et de beaux vases sacrés. A la suite de ces travaux, les paroissiens de Saint-Loup, qui avaient été longtemps admis à faire leurs offices dans une aile de l'église conventuelle réclamèrent leur admission dans la nouvelle église. L'évêque crut devoir réserver cette église pour les religieuses, et l'ancienne paroisse de Saint-Loup fut divisée entre Saint-Jean-de-Braye et Notre-Dame-du-Chemin (septembre 1581).

En même temps l'Orléanais Claude Soublet travaillait à relever l'abbaye de Saint-Benoît, dont il avait été nommé abbé après la mort de Coligny. Il fit entrer cette maison dans la Congrégation prescrite par le Concile de Trente pour réunir les diverses communautés exemptes de la juridiction de l'Ordinaire, et il offrit un reliquaire en bois doré pour recevoir les ossements de saint Benoît restés cachés dans la chambre abbatiale depuis la profanation sacrilège de la châsse en 1562. La translation solennelle des reliques du saint patriarche eut lieu le 27 mars 1581 au milieu d'une affluence nombreuse de fidèles [2].

Ce concours de fidèles fut d'autant plus remarquable que l'année précédente avait été désolée par une peste qui avait déterminé la construction d'un hôpital spécial nommé le *Sanitas,* près de l'ancien mail et au nord du grand cimetière. L'évêque d'Orléans et le maire de la ville, François Colas des Francs, avaient montré dans cette circonstance le plus généreux dévouement pour le soulagement spirituel et corporel des malheureux pestiférés.

1. LOTTIN, *Recherches,* II (1578-1583) ; POLLUCHE, *Essais historiques,* p. 152 ; PATRON, *Recherches,* II.

2. Odet de Coligny avait eu pour successeur, à Saint-Benoît, le cardinal de Guise, fils du duc assassiné par Poltrot de Méré, de 1570 à 1571. Mais, après l'édit de pacification du 2 janvier 1571, Odet avait été remis en possession de cet important bénéfice. A sa mort, Charles IX l'avait donné pour un an à l'amiral de Coligny, qui avait nommé pour abbé confidentiaire Paul du Mesnil, chanoine de Paris. Il n'en profita que quelques mois. Claude Soublet prit enfin la direction de l'abbaye, le 8 septembre 1572. — Cf. ROCHER, *Histoire de l'abbaye,* 386.

Mathurin de La Saussaye prit part, en 1583, à la réforme de la Coutume d'Orléans qui fut faite par les trois ordres de la province réunis au Châtelet sous la présidence d'Achille de Harlay. Il mourut peu après, recommandant à son neveu, qui devint plus tard doyen du chapitre de la cathédrale, l'observation du testament de Tobie, et laissant lui-même plus de 2,000 livres aux pauvres de la ville. Il fut inhumé près du grand autel de Sainte-Croix, du côté de l'épître. Son neveu fit graver sur son tombeau une épitaphe attestant l'importance du ministère qu'il avait rempli et la reconnaissance qu'il avait inspirée (9 février 1584)[1].

Denis Hurault (1584). — **Germain Vaillant de Guélis** (1586). **Jean de l'Aubespine** (1587-1596).

Denis Hurault, neveu du chancelier de France, Philippe Hurault, avait été nommé, par Henri III, coadjuteur de Mathurin de la Saussaye, le 26 janvier 1581. Il prêta serment de fidélité le 26 mars 1584.

Le 18 du même mois, Orléans avait vu le roi arriver de Cléry, où il était allé en pèlerinage avec une cinquantaine de seigneurs vêtus comme lui du long costume des pénitents blancs. Le clergé, les divers chapitres et les ordres religieux étaient allés, avec les magistrats, à la porte du pont pour recevoir le roi et l'accompagner chez les capucins de Saint-Jean-le-Blanc. Le cortège se rendit ensuite à la cathédrale, à la lueur des torches. Le roi passa la nuit dans la maison du doyen.

Le lendemain, le roi entendit la messe dans la chapelle de Saint-Lazare, au grand cimetière, puis il reprit la route de Paris. En passant par Notre-Dame-des-Aydes, il voulut bien toucher les malades atteints d'écrouelles. Quelques jours après, une instruction solennelle sur la Pénitence donna lieu à l'établissement d'une confrérie de pénitents qui dura une dizaine d'années [2].

Vers le même temps, en traversant le Gâtinais, Henri III s'arrêta à Chemault, chez Guillaume Pot, seigneur de Rhodes et grand maître des cérémonies de France. Il fut surpris d'y rencontrer, dans les cours et jardins, plusieurs hommes à qui il manquait une jambe ou un bras, et en demanda la cause. « Sire, lui répondit le seigneur du lieu, un mar-

1. La Saussaye, *Annales*, p. 670; S. Guyon, II, p. 493; Lottin, II; Eug. Bimbenet, *Histoire de la ville d'Orléans*, t. III, p. 411.
2. La Saussaye, 672; Lemaire; S. Guyon, II, 437.

chand m'a légué 60.000 livres ; j'en ai affecté le fond et le revenu à la nourriture de quinze soldats nés dans mes terres et mis par leurs blessures hors d'état de servir Votre Majesté. » Le roi y puisa l'idée de l'Ordre de la charité chrétienne pour les pauvres officiers et soldats blessés, qui fut absorbé, sous Louis XIV, par la fondation de l'Hôtel des Invalides[1].

L'administration du diocèse par Denis Hurault ne fut pas de longue durée. Il donna sa démission, dès 1586, en faveur de Germain Vaillant, qui lui céda l'abbaye de Pimpont, près de Rennes.

Le nouvel évêque était Orléanais. Fils d'un conseiller au Grand Conseil, il avait cultivé les lettres avec succès, et avait même dédié à la reine Élisabeth d'Autriche, épouse de Charles IX, un commentaire sur Virgile. Docteur en l'un et l'autre droit, il avait été chanoine de Saint-Aignan, prieur de Notre-Dame-du-Bourg, près la Ferté-Aurain, abbé de Pimpont, conseiller au parlement de Paris, puis chanoine de Notre-Dame et doyen de l'Église d'Orléans.

Préconisé évêque, le 27 octobre 1586, il fut sacré à Paris, le 21 décembre de la même année, et alla d'abord résider au château de Meung, où il prépara une nouvelle édition des statuts synodaux. Il présida le synode diocésain le mercredi de la Pentecôte, et il se disposait à faire sa joyeuse entrée dans sa ville épiscopale, quand il fut tout à coup saisi par la maladie qui l'enleva, le 15 septembre 1587. Pendant le cours de sa vie, disent nos historiens, Germain avait montré beaucoup de goût pour la célébration des offices divins et une tendre dévotion envers la Sainte-Vierge. Son corps fut déposé au milieu du chœur de l'église de Meung[2].

Quelques mois avant sa promotion à l'épiscopat, la ville d'Orléans s'était vue atteinte d'une maladie contagieuse qui fit organiser par les maire et échevins, près de la Loire, au couchant de l'église Saint-Laurent, un vaste hôpital spécialement réservé aux victimes du fléau. Cette maison, placée sous le patronage de saint Louis, permit de supprimer l'hospice précédemment créé, pour une situation semblable,

1. Sainte-Foix, *Histoire de l'ordre du Saint-Esprit. Mémoires de la Société archéologique*, t. IV, p. 20.

2. V. Hubert, *Antiquitez*, p. 171 ; *Statuts synodaux* (1587). Les Commentaires sur Virgile, *Commentaria et Paralipomenon in Virgilium*, ont été édités à Anvers, in-folio, 1875.

Une inscription gravée sur une dalle du chœur de Meung y rappelle la sépulture de l'évêque.

près des remparts de Saint-Vincent, et prit le nom de Grand-Sanitas (1586-1587)[1].

La Ligue.

Au milieu de ces anxiétés, la mort du duc d'Alençon, dernier frère du roi, vint ranimer les craintes des catholiques. Henri III n'avait pas d'enfant, et son plus proche héritier était Henri de Bourbon, roi de Navarre, un des chefs les plus ardents du parti protestant. Déjà les violences des calvinistes et leurs relations constantes avec les reîtres allemands avaient excité les catholiques du midi et du nord de la France à s'organiser pour la défense de leur foi et la paix de leurs foyers. Le Parlement de Paris avait lui-même autorisé « les habitants des villes et villages à s'assembler et s'équiper pour résister et se défendre contre tous ceux qui s'assembleraient pour saccager lesdites villes, villages et églises, ou autrement pour y faire conventicules et assemblées illicites (13 juillet 1562) ». A la suite des désastres de 1567, les principaux habitants d'Orléans s'étaient engagés, par un acte officiel, à « s'unir jusqu'au dernier soupir et la dernière goutte de sang pour obvier à la rechute des maux ci-devant soufferts, défendre la sainte religion catholique, apostolique et romaine, et faire en sorte que le service dû à Dieu et au roi fût inviolablement gardé et maintenu[2] ».

Le duc Henri de Guise et ses frères profitèrent de la mort du duc d'Alençon pour donner une nouvelle impulsion à cette ligue. Au mois de février 1585, divers habitants d'Orléans, tant du clergé que du tiers-état, s'assemblèrent au couvent de Saint-Loup et y signèrent un nouvel acte d'union semblable à celui des ligueurs de Paris[3]. Au mois de mars, François de Balzac, seigneur d'Entragues, gouverneur d'Orléans, prit aussi parti pour la Ligue, et fit de la ville un des boulevards du parti. Pithiviers, Beaugency et Jargeau adhérèrent également à cette Ligue. Sully, Aschères, Neuville, Saint-Benoît, Lorris et Boiscommun les suivirent.

Henri III avait espéré pouvoir grouper ses partisans à Gien ; mais Jean du Tillet, baron de La Bussière, s'empara de cette ville et en fit également un des boulevards de la Ligue. L'armée royale, forcée de se

1. Lottin, II, p. 82-83-182. En 1632, le Grand-Sanitas devint un Dépôt pour les mendiants.

2. V. Lottin, I, 470. Acte passé devant Me Adeneau, notaire à Orléans, le 15 août 1568.

3. Lottin, II, p. 80.

replier sur la rive gauche de la Loire, passa au port de Sully et vint piller les faubourgs de cette ville [1].

Le roi de Navarre essaya de surprendre Beaugency, au mois de mai 1587. Cette ville avait trop souffert précédemment de la part des calvinistes pour ne pas se défendre énergiquement contre leur agression. Le prince, forcé de se retirer, fit appel aux reîtres allemands, qui s'empressèrent d'accourir avec un contingent de Suisses. Arrivés à Châtillon-sur-Loing, où les reçut François de Coligny, ils allaient se diriger vers Montargis et Paris, quand le duc de Guise sortit de Courtenay pour leur barrer le passage à Vimory ; il les surprit dans leurs logis, le 26 octobre 1587, à huit heures du soir, leur fit quantité de prisonniers, enleva leurs bagages, et entra le même soir à Montargis tambours et trompettes en tête [2].

L'armée allemande, saisie de panique, alla se rallier du côté de Préfontaine et Courtempierre, et prit la route de Malesherbes, espérant trouver dans la Beauce, dit un contemporain, « de l'avoyne pour les chevaux et des allouettes pour eux-mêmes ». Le duc de Guise ne leur en laissa pas le temps. Il les battit de nouveau à Auneau, le 24 novembre, et les mit dans une déroute complète.

Le roi était à Artenay avec son armée, quand La Chastre vint lui apporter les étendards pris sur l'ennemi. Il y signa, le 27 novembre, l'acte de capitulation qui permit aux débris des reîtres de se retirer.

Après sa victoire, le duc de Guise vint à Orléans, et les habitants se réunirent aux halles de la ville pour élire douze notables des plus affectionnés à la religion catholique, afin d'exercer la charge de maire et échevins (2 juin 1588).

Le roi, de son côté, partit pour Sully. « Comme il venait dans cette ville, dit Chasteignier, les habitants de Saint-Gondon refusèrent d'ouvrir leurs portes, ce qui fut cause que le sieur de La Guiche, grand maître d'artillerie, fut contraint d'avancer les canons. En l'attendant, les soldats entrèrent par-dessus les murailles, pillèrent la ville et emmenèrent un procureur qui y commandait. A la prière du bailli de Sully, l'audacieux procureur eut la vie sauve, mais fut condamné à faire amende honorable devant le logis du roy, la corde au cou et la torche à la main [3] ».

1. Chasteignier, *Mémorial des temps*, 12 mai 1585.
2. D. Morin, p. 103 ; Davila, *Histoire des guerres*.
3. Chasteignier, p. 202 ; D. Morin, t. I, p. 102.

Le roi chercha alors à mettre fin au parti des politiques en se rapprochant lui-même des ligueurs, et en publiant un édit qui ordonnait à tous ses sujets de « jurer une sainte union pour la conservation de la foi catholique et d'employer leurs vies et biens pour l'extirpation de l'hérésie ». (9 août.)

Mais le double crime qui vint ensanglanter les États de Blois, par l'assassinat du duc de Guise et de son frère le cardinal, au mois de décembre 1588, excita de nouveau les défiances et les haines des partis. La guerre recommença entre le roi appuyé du roi de Navarre, chef des protestants, et les ligueurs, qui s'empressèrent de se grouper autour du duc de Mayenne.

La situation se compliquait de plus en plus. Le duc de Mayenne fit assiéger la citadelle de la porte Bannier, en transformant l'église de Saint-Paterne en un bastion qui fut rempli de terre jusqu'à la hauteur de la toiture pour placer de l'artillerie. Balzac d'Entragues soutint le siège durant un mois. Enfin, il dut abandonner la place à Charles de Lorraine, et se retira à Beaugency, où le roi fit aussitôt transférer l'Université et le Présidial d'Orléans (février 1589).

Quelques jours après, un cinquantenier d'Orléans, nommé Boutault, chargé des clefs de la porte Saint-Jean, en l'absence de l'échevin qui en avait la garde, fut trouvé empoisonné. Les passions populaires, qui étaient alors extrêmement surexcitées, attribuèrent ce crime à un projet de trahison. Le sacristain de Saint-Paul, Gabriel Fleury, fut cité devant le juge, comme ayant entendu la dernière confession du malheureux défunt. Sous prétexte de raison d'État, il fut invité à dire s'il savait que Boutault avait conspiré contre la ville. « Je n'en sais rien », répondit le confesseur. Le juge le menaça de la torture et de la prison s'il refusait de parler. « Je ne dirai rien, répartit le digne prêtre, quand même il me faudrait mourir. »

Le corps du malheureux cinquantenier fut traîné par les rues et pendu à un gibet, la tête en bas. L'évêque et les magistrats louèrent la conduite du confesseur[1].

Jean de l'Aubespine, qui avait été transféré de l'évêché de Limoges à celui d'Orléans, à la mort de Germain Vaillant, avait assisté aux États de Blois comme député du clergé orléanais. Après la dissolution de ces États, il s'était retiré à Bourges. Mais dès qu'il eut apprit la reddition de

1. V. Lottin, II, 21 février 1589 ; S. Guyon, II, 450.

la citadelle de la porte Bannier, il ordonna une procession générale d'actions de grâces, de Sainte-Croix à Notre-Dame-des-Miracles, et se prépara à faire son entrée à Orléans. Il y fut reçu le 4 mai 1589, avec de grandes manifestations de joie. Nos annalistes ont remarqué que dans cette circonstance il refusa d'être porté par les quatre premiers dignitaires du chapitre de Saint-Aignan, et qu'il délivra trente-quatre prisonniers.

Claude de La Châtre, baron de Nouan-le-Fuselier et bailli du Berry, fut alors nommé gouverneur d'Orléans pour la Ligue, en remplacement de Charles de Lorraine.

L'évêque, considérant ensuite, dit Lemaire, comme l'hérésie mettait le royaume en feu et divisait l'Église, veilla au repos de son troupeau en faisant plusieurs statuts synodaux, et en publiant un catéchisme en langue vulgaire pour être enseigné à la jeunesse par les curés et maîtres d'école [1].

Henri III vint à Beaugency au milieu du mois de juin, et essaya de regagner Orléans. Mais qui ne sait combien il faut souvent de temps et de prudence pour reconquérir des sympathies aliénées par une fausse démarche ? Orléans ne devait plus revoir Henri III. Ce prince, devenu l'allié du roi de Navarre, dut se mettre à faire la conquête des villes de son royaume.

Il arriva devant Jargeau le 25 juin 1589, avec le roi de Navarre, le duc d'Épernon et le maréchal de Biron. L'armée royale investit aussitôt la ville et la somma de se rendre. Le gouverneur Jalanges tint les portes fermées. Les troupes royales durent alors forcer la place. Avant d'ouvrir la brèche, le roi de Navarre, s'étant approché des murs, faillit tomber sous les coups des assiégés. En dépit d'une diversion tentée par La Châtre, gouverneur d'Orléans, la ville fut emportée d'assaut ; le sire de Jalanges fut pris et pendu sur la brèche ; les habitants, pillés, furent condamnés à une amende de 15,500 écus.

Le roi resta huit jours à Jargeau, confia la garde de cette ville et les travaux de fortification à Jean du Faur de Courcelles, cousin de l'illustre Gui du Faur de Pibrac, et partit ensuite pour aller soumettre Pithiviers et les autres villes de la Beauce [2].

1. V. Lottin, II, 93 ; Lemaire, 97 ; Pelletier, 125 ; La Saussaye, 680 ; Hubert, *Antiquitez historiques*, 149.
2. V. Pierre de Fay, *Annales de la ville de Jargeau ;* Rohrbacher, *Histoire universelle de l'Église*, l. LXXXVI, édit. Palmé, x, 432.

Le château fortifié de la commanderie de Boigny, qui était le chef-lieu de l'ordre de Saint-Lazare, fut alors successivement occupé par les troupes de la Ligue et du roi. Deux fois mis à sac, il perdit pour jamais le caractère de forteresse qu'il avait retrouvé, après les déprédations des protestants, sous la sage administration du grand maître Salviati [1].

La mort du roi, sous les murs de Paris, ne ralentit pas la Ligue. Au mois de septembre 1589, le duc de Mayenne vint pour reprendre Jargeau ; Beaugency rentra dans l'Union ; Orléans leva une compagnie d'arquebusiers et une autre de chevau-légers pour se joindre aux troupes qui allaient soutenir Paris contre Henri IV. Pendant le cours de 1590, tandis que Jean de l'Aubespine consacrait l'église de l'Hôtel-Dieu restaurée et agrandie, Saint-Pierre-du-Martroy et la chapelle de Notre-Dame-des-Aydes, chez les Augustins, deux Cordeliers, envoyés par le duc de Guise, organisèrent une confrérie dite du Petit-Cordon, pour relier entre eux les plus énergiques ligueurs des diverses parties de la ville. Durant le siège de Chartres, les ligueurs orléanais tentèrent encore d'aller secourir cette ville ; mais Henri IV força la colonne de secours à regagner ses foyers (15 février 1591).

A la suite de ses victoires d'Arques et d'Ivry, Henri IV tenta de prendre Orléans par le Portereau, au mois de janvier 1593. La ferme contenance des habitants le détermina à lever le siège, et Biron cantonna quelque temps ses troupes entre la Loire et le Loiret [2].

La publication de la *Satyre Ménippée*, par l'Orléanais Florent Chrestien, vint heureusement distraire les esprits de tous ces travaux d'armement. La bravoure que Henri IV n'avait cessé de montrer depuis qu'il commandait les armées, la bienveillance avec laquelle il avait remis à la ville de Jargeau la plus grande partie de son amende, et fait donner main-levée des revenus saisis sur l'abbaye de Notre-Dame-de-Beaugency pour cause d'adhésion à la Ligue, avaient commencé à faire apprécier son caractère ; son abjuration solennelle à Saint-Denis acheva de lui gagner les sympathies [3].

Le gouverneur La Châtre, appuyé par les esprits modérés de la cité,

1. Eug. Vignat, *Les lépreux et les chevaliers de Saint-Lazare*, p. 221.
2. Lottin, *Recherches*, II, p. 109.
3. V. *Souvenirs historiques de Jargeau*, p. 50 ; G. Vignat, *Cartulaire de l'abbaye de Beaugency*, LV ; Cuissard, *Mémoires de la Société archéologique de l'Orléanais*, XIX, 790 ; *Hommes illustres de l'Orléanais*, I, p. 192.

convoqua les habitants à l'Hôtel-de-Ville et leur déclara le dessein qu'il avait de reconnaître le roi. L'évêque Jean de l'Aubespine, le maire Jacques Chauvieux, les échevins Guillaume du Pont, Pierre Coignet, Étienne Sirou, Antoine Martin, Claude Levassor, C. Cahouet, A. Lebreton, Deloynes, Tranchot et les principaux habitants de la ville approuvèrent cette résolution. On lut les articles accordés par le roi, ils furent accueillis avec joie; et dès que le résultat de cette assemblée fut connu dans la ville, une grande partie des habitants prit des écharpes blanches et se mit à parcourir les rues en criant : Vive le roi ! Vive Henri IV ! (18 février 1594.)

L'évêque eut l'honneur d'être élu avec le maire, le prévôt Jean Cardinet et le sire de Beauharnais pour aller porter au roi l'acte de soumission de la ville. Ils assistèrent à la cérémonie solennelle du sacre, qui eut lieu, dans la cathédrale de Chartres, le 27 février.

Le roi fit alors publier un édit accordant qu'il ne serait plus fait aucun prêche ni tenu d'école pour la religion réformée à moins de quatre lieues à l'entour d'Orléans, et rétablit dans cette ville le présidial, le bureau des finances et tous les autres offices et dignités qui y avaient été supprimés. Il y rappela aussi les docteurs et élèves de l'Université qui avaient été transférés à Beaugency, pendant les troubles (30 février 1594).

Il vint lui-même visiter cette ville quelques jours après, et fut reçu avec une pompe extraordinaire. Sa sollicitude pour la prospérité du pays et la pacification des esprits, aussi bien que l'amitié dont il honora notre grand Sully, l'amenèrent souvent dans l'Orléanais. Il récompensa le dévouement de La Châtre en lui maintenant le gouvernement d'Orléans; il confia la ville de Pithiviers à Balzac d'Entragues, qui fit relever le clocher de l'église paroissiale ; et la châtellenie de Lorris à Choisi. En 1596, il signa, avec le duc de Mercœur, la trève de Toury, qui contribua heureusement à terminer la Ligue. Il visita ensuite Malesherbes, où il récompensa le laboureur Lafoi de la perfection de sa culture, en lui accordant le droit de porter un épi d'or à son chapeau, avec permission de transmettre cette décoration à ses descendants [1].

A son retour de Malesherbes, il fut reçu dans la collégiale de Saint-Aignan, et renouvela au chapitre le droit d'exercer la justice tant ordi-

1. LOTTIN, II, p. 111, etc. *Ann. orléan.;* PATAUD, *Hist. d'Orléans,* ms. 437, p. 411.

naire qu'extraordinaire sur le territoire de la ville et de ses faubourgs depuis la veille des deux fêtes de Saint-Aignan jusqu'aux Complies du lendemain. Après sa visite de 1598, il prit la noble résolution de faire sortir la cathédrale des ruines de 1568 [1].

Jean de l'Aubespine n'eut pas la consolation de voir la réalisation des biens que l'avènement de Henri IV permettait d'espérer. Il mourut à Paris, où il s'était rendu pour assister à l'assemblée du clergé de France et surveiller l'impression d'un nouveau bréviaire et missel conformément aux instructions du Concile de Trente. Son deuil et celui du doyen du chapitre, François de Vaux, arrivé à la même époque, retardèrent l'usage des nouveaux livres liturgiques jusqu'au premier dimanche de l'Avent 1599. L'année qui précéda sa mort, Jean de l'Aubespine avait entrepris de rapprocher la Loire de la ville de Meung, en lui faisant creuser un nouveau lit. Son cœur fut déposé chez les Dominicains de Saint-Jacques, et son corps fut apporté à Orléans, pour être inhumé au milieu du chœur de la cathédrale. Il n'était âgé que de trente-huit ans (23 février 1596).

François Colas des Francs, ancien maire d'Orléans, appelé par la reconnaissance populaire *le roi Colas,* mourut au mois de juillet 1598. Son corps fut inhumé dans l'église de Saint-Paul, vis-à-vis de la chaire.

Ainsi s'achevait le siècle qui avait vu l'épanouissement artistique de la Renaissance et les luttes de trente ans pour la défense de la foi. Rappelons ici, en terminant notre récit, quelques-uns des hommes qui ont illustré cette époque par leurs talents ou leurs vertus : Charles Viart, l'architecte de l'ancien Hôtel-de-Ville d'Orléans et de la mairie de Beaugency; J. Androuet-Ducerceau, le restaurateur de l'église de Montargis; Michel-Adam, élève de Michel-Ange, auteur de l'Hôtel Cabu ou Musée historique d'Orléans; et son compatriote, Denis de Jargeau, le sculpteur du tombeau de la Sainte-Vierge conservé dans l'église d'Ingré; les peintres verriers François Courtin et Antoine Chenesson, dont les travaux à Sainte-Croix et Saint-Aignan rivalisaient avec ceux de Robert Pinaigrier à Saint-Hilaire; les graveurs Étienne Delaulne et Jean

1. La Saussaye, *Annales,* p. 699; Douesnel, *Annales orléanaises,* Ms., p. 70, etc. — Lafoi avait dit à Henri IV, en le remerciant de lui avoir permis de visiter les jardins de Fontainebleau : « Sire, quand vous viendrez à Malesherbes, demandez le laboureur Lafoi, et il vous montrera des jardins plus beaux que les vôtres. » Le roi se rappela cette invitation.

Chartier; le musicien Antoine Févin, un des maîtres de la musique religieuse; et l'imprimeur Mamert Patisson, qui devint le successeur de Robert Étienne.

A côté de ces artistes, nous voyons la poésie latine cultivée avec succès par Louis Alleaume, seigneur de Verneuil, Jean Dampierre, prieur du monastère de la Madeleine, et surtout par Germain Audebert, qui mérita d'être anobli par Henri III, Grégoire XIII, et le doge Nicolas d'Aponte pour ses poèmes sur Venise, Rome et Naples. Il recueillit le glorieux surnom de Virgile orléanais [1].

La poésie française inspira Florent Chrestien, un des auteurs de la *Satyre Ménippée,* revenu, sur la fin de sa vie, des erreurs du calvinisme au catholicisme, par suite de ses études sur saint Jean Chrysostôme; Guillaume Landré, le traducteur de l'*Arioste;* Jean de la Taille, seigneur de Bondaroy, qui aimait à demander à sa lyre le repos des camps; et son jeune frère, Jacques, élève de Dorat, auteur des premières tragédies françaises avec chœurs, mort à vingt ans, « ayant déjà la gravité de Ronsard et la promptitude de Jodelle [2] ».

Jean Legendre, Régnaud de Sinsé, conseiller au présidial de Vannes, et le chancelier Hurault de Chiverni, travaillèrent alors à recueillir des documents pour l'histoire de France, en même temps que Jacques Binet, chanoine de Meung, Rousseau, notaire d'Orléans, et Pierre Chasteignier, de Sully-sur-Loire, composaient des mémoires pour l'histoire de l'Orléanais.

Tandis que les Lettres latines et grecques étaient enseignées dans nos écoles par Érasme, Aléandre, Reuchlin, Louis de l'Étoile, Nicolas Bérault, et François Deloynes, célébré par Érasme comme « une des gloires les plus pures de la France », notre Université de droit offrait des jurisconsultes tels que Pyrrhus d'Angleberme, qui devint conseiller au conseil souverain de Milan; Nicolas Duchemin; Pierre de l'Étoile, le prince des jurisconsultes de son temps; Jean Robert, appelé par Estienne Pasquier *l'honneur de l'Université d'Orléans;* Léon Tripault,

1. Germain Audebert, conseiller en l'Élection d'Orléans, compta parmi ses amis Guy Dufaur de Pibrac, l'auteur des *Quatrains*, Lamoignon, Sainte-Marthe, Fl. Chrestien, Viole, l'helléniste François Bérault, Guillaume Budé, et le chancelier Philippe Hurault de Chiverny, alors gouverneur de l'Orléanais. Son corps fut déposé, au commencement de décembre 1598, sous les arcades du grand Cimetière, et son épitaphe le célébra comme « le prince des poètes de son temps ». — Voir Baguenault de Viéville, *Mémoires de la Société des sciences et belles-lettres d'Orléans*, 1860.

2. D. Gérou, *Les Hommes illustres de l'Orléanais.*

le commentateur de la *Coutume d'Orléans,* et le premier éditeur des *Faits et jugements de Jeanne d'Arc;* Guillaume Fournier, un des fondateurs de l'Aumône générale, qui fut comme le berceau du Grand-Hôpital; Macé Fortin, de Lorris; Jean-le-Jay, qui défendit noblement les catholiques d'Orléans, exilés par les événements de 1567, dans ses *Lamentations* popularisées par Claude Robineau, et Jean Bruneau, avocat de Gien, auteur d'un discours célèbre sur les *Marques de l'Église* [1].

Citons encore, parmi les orateurs de cette époque, le doyen de Sainte-Croix; Michel Boucher, de Boiscommun; Charles Sévin, et les doyens du chapitre de Châtillon-sur-Loing : Flament, Gravost, Paillet, et Ravault, qui se distinguèrent par leur zèle à combattre l'hérésie.

Près d'eux, nous voyons le Dominicain Pierre Doré, et son confrère, Antoine Dufour, qui fut le prédicateur du roi Louis XII et mourut évêque de Marseille en 1509; les Cordeliers orléanais Jean Lévêque, dont Marot laissa une épitaphe, et Maurice Hilaret, qui excita les sympathies au point d'obtenir des funérailles aux frais de la ville. Les Cordeliers de Meung, Olivier Maillard et Philippe Picard, partagèrent leurs travaux avec succès; le dernier lutta pendant toute la tourmente, au péril de sa vie, pour la défense de la religion.

Pouvons-nous oublier, dans cette liste de nos gloires au XVIe siècle, l'évêque de Tarbes, Menaud du Martroy, ex-doyen du chapitre; l'évêque de Beauvais, Jean Hue, ancien sous-doyen de Sainte-Croix; Louis Chantereau, évêque de Mâcon de 1529 à 1531; l'érudit et saint abbé Michel Viole, qui gouverna l'abbaye de Saint-Euverte pendant trente ans, et fut une des lumières de la cité durant les troubles de cette douloureuse époque; Claude Boytet, de Beaugency, traducteur de l'Odyssée, et Gentien Hervet, d'Olivet, devenu successivement curé de Cravant, théologien du cardinal de Lorraine au Concile de Trente, et chanoine de Reims. Hervet mourut à Reims le 12 septembre 1584, après avoir consacré les dernières années de sa vie à des publications d'écrits apologétiques et à des traductions des Pères grecs. Son corps fut inhumé dans le vestibule de la cathédrale.

1. D. Fabre, Ms. 435. Archives départementales, fonds de l'Université. P. d'Angleberme commence son *Explication des coutumes d'Orléans* par une invocation à l'adorable Trinité, à la Vierge Immaculée, et à saint Paul et saint Jérôme. Aussi bon patriote que solide chrétien, ce savant professeur célébrait alors Orléans comme la « Patrie des lettres » : *Aurelia litterarum parente.*

Jacques Amyot, l'illustre traducteur de Plutarque, nous appartient aussi par ses débuts. Ayant quitté Melun, sa patrie, pour aller à la recherche de la science, comme Maurice de Sully et tant d'autres, il tomba épuisé de fatigues, le long du chemin, en arrivant à Orléans. Il fut amené par un gentilhomme à l'Hôtel-Dieu de cette ville. Le repos et la nourriture lui ayant rendu la santé, on le congédia en lui remettant douze sous. Après avoir achevé ses études, il devint lecteur public en grec et en latin à l'Université de Bourges, pendant dix ans, puis chanoine et doyen de Sainte-Croix. Il accompagna l'évêque Jean de Morvillier en Italie, fut chargé de l'éducation des enfants de Henri II, et se vit enfin appelé à l'évêché d'Auxerre, avec le titre de grand aumônier de France. Il mourut à l'âge de quatre-vingts ans, le 6 février 1593, léguant à notre Hôtel-Dieu douze cents écus, comme gage de sa reconnaissance, et à la ville d'Auxerre un collège qu'il venait d'y faire bâtir pour l'éducation de la jeunesse.

En parlant de l'Hôtel-Dieu, rappelons ici le souvenir des fondations faites par les prêtres Jehan Lucas, Guillaume Johannet, Thomas-le-Piffe, André Delaforge, etc., dont le détail est conservé dans les archives de cette maison, et surtout celles du protonotaire apostolique Jacques Damont, chanoine, archidiacre de Beaugency, qui, « par le grand amour qu'il avait à Dieu et aux pauvres de son Hostel d'Orléans », non content d'avoir offert mille écus d'or pour l'agrandissement de cette maison, lui donna, au mois de mai 1530, neuf métairies et dix-huit étangs assis sur les paroisses de Marcilly, Chaumont, Cravant, Tremblevy et Saint-Péravy-la-Colombe.

Mais c'est surtout du chapitre de Saint-Aignan que nous voyons sortir une pléiade d'illustrations qui seront à jamais l'honneur de cette collégiale : les doyens Jérôme du Mesnil et Jacques de Thou, l'historien du XVIe siècle ; les docteurs Pierre de Saint-Mesmin, fils d'Aignan de Saint-Mesmin, seigneur du Bruël ; Pierre Beauharnais, prieur de Semoy ; Charles de Harlay, frère du président Achille de Harlay ; et Christophe de Thou, fils du président Augustin de Thou.

Hubert, dans ses *Antiquités de la Collégiale,* ne compte pas moins de vingt-trois conseillers au Parlement ayant fait alors partie de son chapitre.

Durant cette période, nous avons vu trois chanoines sortir de Saint-Aignan pour devenir évêques du diocèse : Jean Nicot, Christophe de Brilhac et Germain Vaillant. Dix autres allèrent occuper divers sièges de

France : Jean Boucart à Avranches, Louis de Gaucourt à Amiens, Louis de Villers à Beauvais, Jacques Hurault à Autun, Charles Gaillard à Chartres, Robert Briçonnet à Reims, Michel de Bucy à Bourges, Antoine de Fiennes à Béziers, Charles Robertet à Alby, et Étienne Poncher, qui fut successivement évêque de Paris, garde-des-sceaux de France, puis archevêque de Sens. Une sève aussi féconde explique la vigueur de la foi de nos pères et l'énergie des résistances qu'ils opposèrent aux réformes luthériennes et calvinistes [1].

1. V. La Saussaye, *Annales*, XVI ; *Gallia christiana, passim ;* L. Trippault, *Joannæ Darciæ res gestæ, imago et judicium* (1583) ; D. Gérou, *Bibliothèque des auteurs de l'Orléanais ;* Hubert, *Antiquitez de l'église de Saint-Aignan d'Orléans*, 72, 78 et 110 ; Archives du chapitre ; *Les Hommes illustres de l'Orléanais ;* Bellu, *Archives de la charité ;* Michel, *Inscriptions de l'archidiaconé d'Orléans ;* H. Herluison, *Artistes orléanais ;* L. Jarry, *Pierre Daniel et les érudits de son temps* (*Mémoires de la Société archéologique*, XV).



LIVRE X

(XVIIe SIÈCLE)

Depuis la reconstruction de la Cathédrale par Henri IV, Louis XIII et Louis XIV jusqu'à la fin du dix-septième siècle.

Jubilé de 1600. — Construction des églises de Saint-Jean-le-Blanc,
Saint-Ythier de Sully, Outarville ; des clochers de Saint-Paul, Saint-Laurent, etc.
Reconstruction de l'Évêché.
Établissement à Orléans des Récollets, Oratoriens, Carmélites, Visitandines,
Ursulines, Minimes, Jésuites, Chartreux, Bénédictines du Calvaire, Carmes déchaussés.
Les Barnabites à Montargis ; les Franciscains à Courtenay ;
la Congrégation de Saint-Maur à Fleury, à Ferrières et à Orléans ;
les Feuillants à Micy ; les Génovéfains à Saint-Euverte et à Beaugency ;
les Chevaliers de Notre-Dame du Mont-Carmel et de Saint-Lazare à Boigny.
Fondation de l'Hôpital général. — Commencements du grand Séminaire.
Multiplication des écoles primaires. — Fougeu d'Escures, maire d'Orléans.
Sainte Chantal, supérieure de la Visitation d'Orléans.
Jean Foubert à Saint-Benoît. — D. Lesourd et D. Morin à Ferrières.
P. Joseph du Tremblay à Saint-Jean-le-Blanc.
Charles de la Saussaye, François Lemaire et Symphorien Guyon, historiens.
Isaac Jogues, Denis Petau.
Françoise de la Croix, fondatrice des Sœurs Augustines de la Charité,
Mme de Miramion, etc.
Pierre Tranchot, Jogues de Bouland, François Perdoulx, D. Braschet,
M. Bourdin, J. Dufaur de Pibrac, P. Chérubin, Hubert, Chesneau, De Fay,
Alez. du Corbet, Mme Guyon, le Pénitent de Châteauneuf.

Gabriel de l'Aubespine (1604-1631).

A la mort de Jean de l'Aubespine, Henri IV désigna, pour lui succéder, Guillaume de l'Aubespine, son parent. La santé ne permettant pas à celui-ci d'accepter cette charge, il y renonça en faveur d'un autre membre de sa famille, Gabriel de l'Aubespine. Mais sa jeunesse dut faire différer sa consécration jusqu'à ce qu'il eût atteint l'âge canonique. Il n'avait que vingt ans. L'administration du diocèse fut confiée, pendant ce temps, à deux vicaires capitulaires, Pierre Brière et Pierre

Fougeu, agréés par l'archevêque primat de Lyon durant la vacance du siège métropolitain de Sens.

Lorsque Henri IV vint visiter Orléans, à la suite de l'édit de Nantes, le doyen du chapitre, François Jamet, profita de la circonstance pour attirer la bienveillante attention du roi sur l'état déplorable de la cathédrale. Depuis la catastrophe de 1568, les sacrifices du chapitre et des fidèles n'avaient pu que tirer parti des restes du chœur pour y établir un abri. Une reconstruction totale semblait le seul remède qui fût digne de la France et de son roi.

La proposition sourit au prince, et il promit de s'en souvenir. Une acclamation unanime du clergé et du peuple salua aussitôt cette promesse (2 juillet 1598) [1].

Le neveu de l'évêque Mathurin de La Saussaye eut l'insigne honneur de poursuivre cette entreprise avec succès. Nommé doyen du chapitre le 10 août suivant, avec l'assentiment des vicaires généraux de Sens, le siège vacant, Charles de La Saussaye réunissait, au prestige d'un nom déjà illustre, le double mérite d'un talent littéraire distingué et d'une piété aussi vive qu'éclairée. Docteur en droit et en théologie, il avait été curé de Saint-Pierre-Ensentelée avant son entrée au chapitre. Successeur de François Jamet, il eut la bonne fortune de rencontrer, près du roi, un Orléanais non moins avide que lui de travailler à l'embellissement de sa ville natale : c'était Pierre Fougeu, seigneur d'Escures et du Poutil, intendant général des bâtiments royaux, qui devait donner son nom à une des rues qui relient la cathédrale à la place du Martroy. Ils préparèrent de concert l'exécution des projets désirés.

Lorsque Henri IV revint visiter Orléans, le 24 juin 1599, suivant l'usage, il fut conduit en grande pompe à la cathédrale, à travers les rues toutes parées de guirlandes et de verdure. Le nouveau doyen salua le roi à l'entrée du temple ; il lui rappela gracieusement sa promesse de l'année précédente, et lui fit espérer les bénédictions du prophète en faveur de David décidé à construire le temple de Jérusalem. Le roi déclara hautement qu'il avait résolu de rendre à la vénérable cathédrale de Sainte-Croix son antique splendeur, et que des mesures allaient être prises pour activer le commencement des travaux. Le 10 août suivant, il fit expédier de Blois des lettres-patentes à cet effet, assigna les deniers nécessaires, et nomma une commission de six personnes pour avoir

1. La Saussaye, *Annales*, l. XVI, p. 699.

soin de la conduite de l'entreprise, avec un receveur chargé de tenir compte des recettes et dépenses. Les ouvriers se mirent à l'œuvre le 19 août 1599, jour de l'Apparition de la sainte Croix [1].

On touchait à l'année jubilaire. Pour intéresser les fidèles à la grande entreprise orléanaise et en activer le succès, le souverain pontife Clément VIII, sur la demande du roi et du chapitre, daigna accorder à tous ceux qui visiteraient notre cathédrale les indulgences alors spécialement réservées à ceux qui visitaient les quatre principales églises de Rome [2].

L'ouverture de ce jubilé eut lieu le 18 novembre 1600. « A l'heure de midi, écrit un contemporain, toutes les cloches de toutes les églises commencèrent à sonner, et le gros horloge de l'Hôtel-de-Ville sonna aussi l'espace d'une heure entière ; les boutiques sont fermées et délaissées, chacun court à la grande église, qui est magnifiquement parée de tapisseries, images et tableaux ; la bannière de la ville, où est représentée d'un côté la Pucelle d'Orléans, et de l'autre le portrait de la ville, fut suspendue en un lieu éminent. L'office de none étant achevé, tous les chanoines, revêtus de chapes, se sont agenouillés devant le Saint-Sacrement exposé sur le grand-autel ; on fait les encensements convenables, on entonne l'hymne *Veni Creator,* puis on sort processionnellement par la porte du cloître où est la maison du doyenné, et de là, par la rue Saint-Pierre-Lentin, on revient à la grande porte de l'église. A ladite procession, outre le clergé de la cathédrale, assistaient trente-huit confesseurs avec chacun leur étole, destinés pour réconcilier les pénitents durant le jubilé, et grand nombre de chantres et musiciens, tant de la cathédrale que de Saint-Aignan et de Saint-Martin de Tours, qui, par dévotion, étaient venus à l'ouverture du jubilé qui se faisait dans les octaves de leurs patrons. Après le clergé, suivaient les magistrats à côté droit, et les maire et échevins de la ville à côté gauche, suivis d'une multitude incroyable de peuple... Le soir étant venu, des feux de joie furent allumés par toute la ville, toutes les cloches des

1. La Saussaye, *Annales Ecclesiæ Aurelianensis*, p. 716.
2. V. *Ibid.,* p. 718, la bulle pontificale.
Lors de sa visite à Orléans, le recteur, les procureurs des nations et le corps de l'Université avaient exprimé au roi le désir de le voir maintenir leurs anciens droits et privilèges. — « Je les veux conserver et augmenter, répondit le prince ; au reste, je vous recommande l'instruction de la jeunesse aux bonnes loix, et principalement de mes sujets, le tout à l'honneur de Dieu et à sa gloire, au service de leur roi et prince, et à la conservation et défense de la patrie. »

églises furent sonnées, tous les canons de la ville furent tirés : on n'a jamais remarqué, aux siècles précédents, une telle réjouissance [1]. »

Pendant les trois mois que dura ce jubilé, la cathédrale ne cessa d'être visitée par les fidèles avides de faire leurs stations et de recevoir les sacrements. Le premier dimanche de l'avent on commença à se servir du nouveau Bréviaire réformé par Mgr Jean de l'Aubespine, d'après le Bréviaire romain. Le 21 décembre, le chapitre de Meung ouvrit la série des grands pèlerinages : les chanoines vinrent en procession, accompagnés du peuple et des magistrats de la ville, portant la châsse de saint Liphard, leur patron; les chanoines et habitants de la ville de Jargeau, le clergé et le peuple de Beaugency, ainsi que ceux de Lorris, arrivèrent le jour de saint Jean l'Évangéliste ; Blois y envoya ensuite tout son clergé et son peuple, avec toutes ses paroisses en grand appareil.

A Noël, l'affluence du monde fut si extraordinaire que l'église ne la pouvait contenir; les prédicateurs furent obligés de prêcher dehors. Le cardinal Pierre de Gondy, son frère et son successeur sur le siège de Paris, Henri de Gondy, Arnaud Sorbin, évêque de Nevers, et François Dieudonné, évêque d'Auxerre, vinrent célébrer cette solennité à Orléans. Le vénérable évêque de Nevers fit plusieurs prédications et donna le sacrement de confirmation à une grande multitude de peuple. Plusieurs hérétiques se convertirent et firent profession publique de la foi catholique. Pendant les trois mois que dura ce jubilé, on ne compta pas moins de 10,000 messes dites, et 500,000 communions faites à la cathédrale [2].

Une procession solennelle eut lieu pour la clôture, le 19 février 1601, comme celle qui avait eu lieu pour l'ouverture. Néanmoins, le Souverain-Pontife, prenant en considération tout le bien qui s'était fait pendant ces trois mois, ajouta une nouvelle faveur à la première en prorogeant le jubilé jusqu'au deuxième dimanche après Pâques.

Le roi y vint avec la reine Marie de Médicis et sa suite, le mardi de la semaine sainte, 17 avril 1601. Le maréchal de La Châtre, gouverneur d'Orléans, alla au-devant de Leurs Majestés, hors de la porte Bannier, avec les bourgeois en armes. Le lendemain, à l'heure de vêpres, il se rendit à la cathédrale pour poser la première pierre de l'édifice qui allait

1. S. Guyon, II, 458.
2. La Saussaye, *Annales*, XVI, p. 743.

se relever grâce à sa munificence. « Il prit allègrement la truelle d'argent de la main du maître maçon et posa la première pierre du pilier, qui est le premier dans l'aile de l'église du côté du midi près la croisée, et y appliqua quantité de chaux en disant : « Dieu soit loué! Mais ce « n'est pas assez de commencer cet édifice, si nous n'avons soin de le « bien continuer et parachever. » La reine fit de même pour l'autre pierre avec une autre truelle d'argent, puis les architectes et maçons continuèrent le fondement au son des cloches, trompettes, tambours et autres instruments avec les acclamations du peuple. »

Leurs Majestés entrèrent dans le chœur de l'église, assistèrent à l'office de ténèbres, visitèrent les autels des stations, et y firent les prières prescrites. Le jeudi saint, après la messe et la prédication, le roi, suivant l'ancienne et louable coutume de ses prédécesseurs, lava de ses propres mains les pieds à douze pauvres, les servit à table et leur donna une bonne aumône dans le prétoire de l'Officialité. Le vendredi et le samedi saints, il assista fort dévotement aux offices divins, et le reste de la journée visita diverses églises de la ville.

Le saint jour de Pâques, le roi, ayant fait sa confession dans l'église d'Orléans, y reçut la sainte Eucharistie de la main du grand-aumônier de France, Renaud de Beaune, archevêque de Sens, qui célébra la grand'messe pontificalement. Il resta à Orléans, jusqu'au mardi suivant, et offrit à la cathédrale, comme aumône de ce jubilé, dix mille écus pour les dix années suivantes, outre les droits d'octroi qu'il avait précédemment assignés à la réédification de cette église. La procession solennelle du 8 mai couronna les fêtes de ce jubilé si célèbre [1].

L'éminent Pontife, qui avait accordé à notre Église un jubilé aussi mémorable, daigna consacrer lui-même, à Rome, le nouvel évêque d'Orléans. Gabriel de l'Aubespine était fils de Claude de l'Aubespine, seigneur de Châteauneuf-sur-Cher, et de Marie de La Châtre, sœur du gouverneur d'Orléans. Abbé de Saint-Éloi de Noyon et de Saint-Pierre-des-Préaux, près de Lizieux, il avait été désigné pour notre diocèse dès le mois d'avril 1599. Sa jeunesse avait fait retarder sa consécration jusqu'au 28 mars 1604.

Durant son épiscopat, qui ne dura pas moins de vingt-six ans, il montra le plus grand dévoûment à l'administration de son diocèse, et une science remarquable des antiquités ecclésiastiques. Le mercredi des

1. Voir S. Guyon, II, 463.

quatre-temps de la Pentecôte 1606, il réunit son synode, pendant lequel il fit diverses ordonnances pour le bon gouvernement du diocèse, et pour l'application des décrets du Concile de Trente sur la célébration des mariages.

Afin de réparer les ruines du dernier siècle, il encouragea activement la reconstruction des églises et la restauration des maisons religieuses. Déjà, au printemps de 1602, le grand intendant des bâtiments de France, Fougeu d'Escures, avait été chargé de construire, près de la route d'Orléans à Jargeau, l'église de Saint-Jean-le-Blanc. L'ancienne avait été donnée par le roi aux Capucins pour remplacer leur chapelle devenue inhabitable à cause des inondations répétées de la Loire [1]. A Sully, un compromis du mois de juillet 1608 entre le ministre de Henri IV et les chanoines de Saint-Ythier affecta l'église de Notre-Dame-de-Pitié au service du chapitre. L'illustre ministre fit agrandir l'église actuelle et l'embellit de joyeuses orgues. Le transept septentrional de l'église paroissiale de Pithiviers fut réédifié sur les plans de l'architecte orléanais Claude Johannet. Les églises de Saint-Vincent, de Châtillon-sur-Loire et d'Outarville, les clochers de Saint-Laurent et de Saint-Paul, datent de cette époque. Pierre Fougeu d'Escures, devenu maire d'Orléans, posa la première pierre de la nouvelle église des Augustins du Portereau, au nom de la reine régente, le 6 novembre 1613, et l'évêque en fit la bénédiction. Il travailla de même à restaurer l'église de Saint-Euverte, dont son frère Charles avait été nommé premier abbé commendataire en 1586. Lors de l'achèvement de l'église des Grands-Carmes, en 1604, la ville d'Orléans avait fait faire elle-même, pour en décorer le sanctuaire, un splendide vitrail représentant le Christ en croix, de grandeur naturelle, avec un ange de chaque côté. Suivant un usage assez fréquent, l'auteur de cette verrière, François Tourtin, de Châteauneuf, avait joint à son tableau les portraits de Henri IV et de Marie de Médicis. Le tout, disent nos chroniqueurs, était admirablement fait et jouit longtemps d'une grande renommée [2].

Grâce à la sage administration du maire, les hôpitaux de Saint-Paterne et de la Madeleine sortirent de leurs ruines. Le grand Hôtel-Dieu et la maison de la Santé (le Sanitas) furent aussi agrandis. L'église de Notre-

1. L'église de Saint-Jean-le-Blanc était ainsi appelée parce qu'elle était desservie par des chanoines réguliers de Saint-Augustin, dépendant de l'abbaye de Saint-Euverte, qui étaient habillés de blanc.

2. Lottin, II, p. 137 ; Bardin, p. 127 ; D. Fabre, Ms. 435, p. 107.

Dame-du-Chemin, restaurée au prix de sacrifices considérables votés par les habitants de la paroisse, put être rendue au culte à la fin de l'été 1617 [1].

Olivet fit alors relever le chœur et les nefs de son église détruits en 1567, et reçut une bulle spéciale du pape Urbain VIII accordant des indulgences perpétuelles à sa confrérie du Saint-Sacrement.

Outarville vit aussi reconstruire son église par les soins de Galéas de Frétard, dont elle garde la tombe. Les habitants de Châtillon-sur-Loire obtinrent le concours du cardinal de Richelieu pour relever la leur (1624-1627).

Montargis inaugura solennellement le magnifique chœur de son église de la Madeleine, le 22 avril 1618. Mgr Henry Clausse, évêque de Châlons, vint en faire la dédicace au nom de l'archevêque de Sens. Huit ans plus tard, à la suite d'une longue épidémie, cette ville faisait construire, au faubourg de Lion, une chapelle de Saint-Roch, et y établissait un service régulier de prières en l'honneur de ce grand saint [2].

Le doyenné de Courtenay voyait s'élever en même temps, par les soins d'un pèlerin de la Terre-Sainte, M. André Brunie, curé d'Hermonville, une chapelle qui garde parmi nous le nom vénéré de chapelle du Saint-Sépulcre (1627).

Les restaurations religieuses se succédèrent avec un élan non moins admirable après les guerres qui avaient désolé toute la fin du siècle précédent. Le 10 décembre 1608, l'abbaye de Micy reçut d'abord les religieux Feuillants, grâce aux soins du cardinal François de La Rochefoucauld, son abbé. Les Récollets avaient été établis à Montargis en 1599. Au mois de juillet 1611, ils furent aussi appelés à Orléans pour remplacer les Cordeliers, déchus de leur première ferveur et malheureusement égarés dans les luttes politiques. Parmi les célébrités données à l'Église par ces Cordeliers, citons ici, en passant, le prédicateur Eudes Rigault, qui devint archevêque de Rouen; Jacques Berson, orateur distingué du XVIe siècle; et le frère Élu, mort en odeur de sainteté en 1287.

Les Capucins s'établirent à Romorantin et à Gien en 1615. Ils furent appelés à Beaugency la même année par l'abbé Nicolas de Heere, et le prieur de Saint-Firmin, Jacques Disme, dans l'ancienne maison de Saint-Lazare.

1. Voir M. de Molandon, *Agius*, p. 76.
2. Voir la plaque commémorative de dédicace de l'église au troisième pilier du chœur. D. Morin, pp. 21-37; Ed. Michel, *Monuments du Gâtinais*, p. 101.

L'évêque alla les y installer, le 27 septembre, et y planta une croix commémorative en présence d'un nombreux concours des habitants. Un peu plus tard, ils allèrent à Châtillon-sur-Loire.

Les Franciscains de la Réforme de Picpus, appelés aussi les Pères Pénitents, furent établis à la Maladrerie de Courtenay, en 1627. Le collège de cette ville leur fut ensuite confié « pour y enseigner les humanités », ainsi que le service d'un prieuré de Saint-Hilaire-les-Andrésis, qu'ils gardèrent jusqu'à la fin du XVIIIe siècle [1].

Les Minimes vinrent à Orléans le 10 septembre 1613. Ils construisirent un couvent et une chapelle sur l'emplacement des anciennes buttes des Arbalétriers, qui allèrent s'établir près de la porte Madeleine. Gabriel de l'Aubespine bénit leur église en 1626, et eut la consolation de voir ainsi s'allumer, au centre des nouveaux quartiers de la ville, un foyer de piété qui obtint promptement les sympathies des Orléanais. L'austérité de la règle y excita même l'émulation de la jeunesse, et plusieurs des membres des familles les plus honorables, telles que les Polluche, les des Francs, les Baguenault, les Ladmirault, les Lhuillier, les Pommereau, les Dervau, les Duneau, etc., demandèrent à mener, dans cette maison, la vie pénitente et apostolique des disciples de saint François de Paule [2].

Les prêtres de l'Oratoire, fondés en 1612, à Paris, par le cardinal de Bérulle, furent appelés à Orléans, en 1614, par l'illustre Fougeu d'Escures et Raoul Fournier, docteur-régent de l'Université, qui leur fit construire, près de la vieille Intendance, dans la rue qui relie Saint-Paterne à Sainte-Croix, une maison et une belle église. La ville leur offrit la direction de son collège. Le cardinal de Bérulle ne crut pas pouvoir s'en charger [3].

L'admiration excitée par cet ordre naissant le fit appeler aussi à La Bussière par le seigneur du lieu. De concert avec le cardinal du Perron, archevêque de Sens, ils remirent le service de la paroisse à la Congrégation des Augustins, en 1617.

Au commencement de 1614, Saint-Paterne réorganisa sa confrérie du Saint-Sacrement, et Saint-Paul adopta un règlement d'administration temporelle qui devint le modèle des autres paroisses.

Dans l'assemblée de 1615, le clergé de France avait exprimé le vœu

1. S. Guyon, II, p. 469; Jousse, *Détail historique sur Orléans*. Les capucins de Gien occupèrent d'abord une maison près de la chapelle de Saint-Genou. En 1618, ils allèrent habiter dans le Berry. Les Clarisses étaient revenues depuis 1574. Ms. Vallet.

2. Pellieux, *Essais historiques*, II, 274 ; A. Berton, *Courtenay*, p. 181.

3. V. l'abbé Cochard, *Mémoires de l'Académie de Sainte-Croix*, t. IV.

de voir « les évêques procurer avec effet l'enseignement de la doctrine chrétienne dans toutes les paroisses... et que, dans les gros bourgs et petites villes, il y eût des écoles dont les maîtres fussent catholiques et de bonnes mœurs. » L'évêque d'Orléans se hâta d'inscrire cette recommandation dans ses statuts synodaux. Le diocèse ne tarda pas à en profiter [1].

Les Jésuites, autorisés par Henri IV à ouvrir des collèges en France, arrivèrent à Orléans au mois de février 1617. Ils habitèrent d'abord une résidence de la rue Sainte-Anne. Au mois d'octobre suivant, ils ouvrirent six classes dans la rue de la Monnaie ; puis ils allèrent occuper, en 1619, le prieuré de Saint-Samson devenu presque désert. Le prieur commendataire, Raoul de Gazil, conseiller et aumônier ordinaire du roi, leur céda ce prieuré pour établir un collège sur l'emplacement du lycée actuel ; les quatre religieux se retirèrent dans des prieurés-cures qu'ils possédaient à Saint-Phallier, Donnery, Mondoubleau et Framée. Le Pape autorisa l'union des prieurés de Saint-Samson et de Saint-Sulpice-de-l'Aigle (diocèse d'Évreux) au nouveau collège. Les Jésuites, ainsi établis, « enseignèrent la jeunesse riche et pauvre sans exception... au contentement des habitants », et firent bientôt rayonner leur action sur tout le diocèse par les prédicateurs qu'ils envoyèrent, chaque année, dans la Beauce, la Sologne, l'archidiaconé de Sully, et les principales villes [2].

Le couvent de la Magdeleine, ruiné pendant les guerres de la fin du dernier siècle, fut alors relevé. Le roi Louis XIII le visita le 14 juillet 1614 ; et l'abbesse de Fontevrauld, Jeanne de Bourbon, vint en célébrer la bénédiction, en 1642, avec la première abbesse de Saint-Loup, Anne de Cochefilet.

Les Carmélites de Sainte-Thérèse furent installées, le 25 mars 1617, près de l'église Saint-Pierre-du-Martroi. Notre ville avait fourni à cet ordre la première religieuse française dans la personne d'Andrée Levoix, en religion sœur Andrée de Toussaint, décédée à Paris, en odeur de sainteté, le vendredi-saint 1605. N'était-il pas juste qu'elle eût une de ses premières fondations ?

En 1619, saint François de Sales, évêque de Genève, passa un mois à Orléans chez Mgr de l'Aubespine, qui l'honorait depuis longtemps

1. *Statuts synodaux*, Collection D.D. Alph. Delbène, p. 613.
2. Dupré, *Notes sur l'histoire de Saint-Laumer*, p. 489 ; *Recherches sur le Collège d'Orléans*, par C. de Vassal, archiviste ; Bardin, Châteauneuf, p. 68.

comme son maître et son modèle. « Il officia dans l'église plusieurs fois, disent les *Mémoires* du temps, administrant les sacrements de Confirmation, Pénitence et Eucharistie ; il annonça la divine parole en diverses églises, spécialement dans celle de Saint-Pierre. Le peuple, en foule, le suivait partout ; il n'y eut personne qui ne voulût communier de sa main sacrée ; on avança la première communion des enfants afin qu'ils eussent ce bonheur ; on lui apporta les petits enfants afin qu'il les bénît. L'empressement était si grand autour de lui que MM. les maire et échevins, voulant lui faire voir les beautés de la ville, le conduisant par les rues et les places les plus considérables, furent obligés de le faire environner de leurs cinquanteniers en hocquetons et hallebardes, pour contenir le peuple qui venoit de toutes parts recevoir sa bénédiction [1]. »

« La bonté de ce grand saint, ajoutent les Mémoires que nous venons de citer, lui gagna les cœurs de tous les habitants d'Orléans ; et de son costé, il conserva pour notre ville une affection particulière. » Le spectacle de sa piété si douce et si communicative inspira le désir d'avoir des religieuses de son monastère de la Visitation d'Annecy. Il en envoya l'année suivante, sous la conduite de la Mère Agnès Joly de La Roche, une des religieuses les plus distinguées de cet ordre naissant. Elles arrivèrent à Orléans le 7 septembre 1620, jour de la fête de saint Euverte, et furent installées d'abord, près de la porte Saint-Jean, dans une maison qui leur fut donnée par Mlle de Champvallins. Plus tard, elles vinrent habiter l'ancien hospice de Saint-Mathurin, près de l'église de Saint-Paterne. En 1627, sainte Chantal fut élue comme supérieure de la nouvelle communauté, au moment où expiraient ses pouvoirs d'Annecy. Elle y était déjà venue en 1622 ; elle y revint sur l'appel de la communauté, et remplit pendant trois mois toutes les fonctions de supérieure avec l'exactitude, la douceur et l'humilité qui la caractérisaient. Au bout de ce temps, elle présida un chapitre pour l'élection d'une remplaçante ; puis elle reprit ses voyages à travers la France pour établir de nouvelles maisons, ou visiter et fortifier les anciennes. Sous la direction de la Mère de La Roche et de sainte Chantal, la Visitation d'Orléans obtint de telles sympathies que, de 1628 à 1658, elle fut en état de fournir de nouveaux essaims aux villes de Nantes, Tours, Montargis et Auxerre [2].

1. Mémoires cités par les *Annales d'Orléans*, 11 mai 1878.
2. V. *Histoire de sainte Chantal*, par M. Bougaud, t. II, ch. xxi et xxiv.

Montargis reçut les religieuses qui lui furent envoyées de cette maison, le 4 octobre 1628. Une jeune fille d'une des premières familles de cette ville, Marie-Louise de Balot, avait fait sa profession entre les mains de sainte Chantal ; elle y rapporta la fleur de la vie religieuse, et mérita par sa haute piété d'être inscrite parmi les plus saintes âmes de cet ordre naissant [1].

Les Barnabites les avaient précédées, huit ans auparavant. Ils y avaient été appelés pour gouverner le collège, dirigé jusque-là par des maîtres laïcs.

Les Récollets, établis près de cette ville depuis le 30 novembre 1599, y tinrent leur chapitre provincial au mois de septembre 1625, et décidèrent le transfert de leur couvent dans l'intérieur de la cité, afin d'être plus à même de répondre aux désirs des habitants. Ils plantèrent la croix de leur nouvelle fondation le 19 mars 1626 [2].

Au printemps de 1622, les Ursulines de Poitiers envoyèrent à Orléans, sur la demande de l'évêque et des habitants, six de leurs religieuses et une converse pour fonder un établissement d'éducation. Elles bâtirent un pensionnat et des écoles entre le collège de l'Oratoire et l'église Saint-Paterne. Leurs succès dans cette nouvelle résidence les firent appeler successivement à Blois en 1624, à Beaugency et à Gien en 1629, à Issoudun, à Montargis, en 1632, et à Saint-Charles, près de Saint-Jean-le-Blanc, en 1672 [3].

Les Chartreux reçurent de Louis XIII, vers la même époque, l'ancienne maladrerie de Saint-Lazare d'Orléans, située au faubourg Bannier, à la seule condition qu'ils rétabliraient à leurs frais la léproserie de Saint-Mesmin ruinée par les guerres, pour y recevoir les pauvres lépreux d'Orléans, Beaugency et Saint-Mesmin, qui pourraient avoir besoin d'être recueillis et assistés (1622-1624) [4].

Le couvent des Cordeliers de Malesherbes, ruiné par les huguenots, fut réparé en même temps par les soins de la famille de Balzac d'Entragues et le généreux concours du roi. Il abrita et contribua à former divers personnages célèbres par leur science et leur piété. Qu'il

1. *Année sainte de la Visitation*, 3 janvier 1631.
2. D. Morin, 41 et 34.
3. Lottin, II, 163 ; Patron, II, 448.
4. Les lettres-patentes de Louis XIII sont datées de Béziers, 11 août 1622. Les premiers Chartreux arrivèrent de Paris le 22 novembre 1624. — V. *Les Chartreux d'Orléans*, par l'abbé Cochard, chap. I.

nous suffise de rappeler ici les noms du Père Tapereau, de Melun, et du Père Pierre Boîteux, de Puiseaux[1].

L'ordre militaire des chevaliers de Saint-Lazare reprit aussi, à cette époque, un nouvel éclat. Au milieu des troubles du XVI[e] siècle et par suite de la diminution du nombre des lépreux, l'ordre avait subi de profondes modifications. Néanmoins, sous Henri II et Henri III, Boigny avait encore vu, à trois reprises différentes, le chapitre général des chevaliers de France. Henri IV eut la pensée d'en faire sa garde d'honneur, et les mit sous le patronage de Notre-Dame-de-Mont-Carmel et de Saint-Lazare. Il leur donna les hôpitaux et commanderies de l'ancien ordre de Saint-Lazare. Ne pouvaient être admis dans l'ordre que les chevaliers nobles de quatre quartiers, tant du côté paternel que du côté maternel, faisant vœu de chasteté conjugale et s'engageant à réciter chaque jour l'office de la Sainte-Vierge, ou du moins le chapelet, prêts à soutenir les intérêts de la religion toutes les fois qu'ils en recevraient l'ordre de leurs supérieurs. La commanderie de Boigny fut maintenue comme résidence officielle du grand-maître. Philibert de Nérestang fut le premier grand-maître du nouvel ordre, et prêta serment entre les mains du roi, le 30 octobre 1610[2].

Mais nous n'avons encore rien dit de l'abbaye de Saint-Benoît. Pourrions-nous passer sous silence la restauration commencée par le prieur Jean Foubert, et heureusement achevée par le cardinal de Richelieu? Depuis le cardinal de Châtillon, cette abbaye avait été ruinée plutôt qu'administrée par les abbés commendataires qui s'y étaient succédés pendant les guerres de religion. Elle n'était plus habitée que par quelques moines vivant à leur gré, sous un supérieur trop souvent réduit à recourir au bras séculier pour faire observer les règles élémentaires de la bienséance monastique. Achille de Harlay, ayant succédé à Charles d'Orléans comme abbé commendataire, eut l'heureuse pensée de choisir pour son vicaire général Jean Foubert. Ce religieux, natif de Saint-Benoît même, avait été nommé prévot du monastère presque aussitôt après sa profession. Animé du désir de régénérer cette maison, il mit la main à l'œuvre avec un grand courage. Le nombre des religieux fut augmenté, l'observance des règles remise en vigueur, et les principaux manuscrits de la bibliothèque furent

1. D. Morin, 391.
2. V. Hélyot, *Les Ordres religieux*, II; Gauthier de Sibert, *Histoire de l'Ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel.*

publiés avec le concours du Célestin Jean Dubois, qui les fit imprimer à Lyon en 1605 [1].

Remarquons en passant que si les religieux de cette époque furent généreux pour la communication de leurs manuscrits, ils se montrèrent beaucoup plus difficiles pour l'ouverture de leur reliquaire. En 1606, l'évêque Gabriel de l'Aubespine leur avait demandé une parcelle des reliques de leur saint fondateur pour une communauté de religieuses bénédictines, ils crurent devoir répondre par un refus respectueux. Cependant les Bénédictins d'Amenesche (diocèse de Seez) purent en obtenir, en 1625; et Marie de Médicis, trois ans plus tard, reçut aussi un os du bras de Saint-Benoît pour le Val-de-Grâce.

Les travaux de restauration de l'abbaye furent troublés, en 1615, par un épouvantable orage qui détruisit jusqu'à sa base le clocher du chœur de l'église. Les religieux recoururent, dans cette circonstance, à la bienveillance du duc de Sully, devenu leur abbé commendataire sous le couvert d'un chanoine de Saint-Ythier. Le duc ne fit pas attendre son concours. « Toutefois, disent les historiens de l'abbaye, le clocher construit par ses soins ne fit pas oublier l'ancien. »

Richelieu, devenu à son tour abbé commendataire de Fleury, en 1621, transforma heureusement cette maison en l'affiliant à la congrégation de Saint-Maur. Cette congrégation avait reconstitué les écoles monastiques, et travaillait à féconder l'esprit du siècle par la culture des lettres, des sciences et des arts. Après des pourparlers qui ne durèrent pas moins de deux ans, dom Martin Tesnière, supérieur général du nouvel Institut, vint installer solennellement ses confrères dans l'abbaye, le 22 juin 1627. La basilique fut restaurée ensuite par les soins du cardinal. Grâce à une sage administration, les possessions foncières de l'abbaye furent mises en bon état; et les religieux purent se préparer à participer aux travaux scientifiques et littéraires qui feront à jamais la gloire des Bénédictins du XVII[e] siècle.

A Ferrières, le grand-prieur dom Étienne Lesourd avait consacré les dernières années de sa vie à reconstituer le trésor de l'abbaye et à rétablir les stalles brûlées par les protestants en 1568. Au mois de septembre 1606, il eut l'honneur de recevoir pendant trois jours le roi Henri IV, la reine et toute la cour.

1. V. Rocher, *Histoire de l'Abbaye*, p. 392, et *Floriacensis vetus Bibliotheca benedictina.*

Son successeur, dom Morin, se montra plein de zèle pour la gloire de Dieu et pour l'honneur de sa maison. Doué d'une grande activité, il ne négligea rien pour assurer la discipline parmi ses religieux. Il poursuivit l'œuvre de ses prédécesseurs en faisant relever, avec le généreux concours du roi Louis XIII, le clocher de la basilique, et en ajoutant deux chapelles latérales au sanctuaire de Notre-Dame-de-Bethléem reconstruit par l'abbé de Blanchefort. Le 8 décembre 1619, il enrichit le trésor de l'abbaye des reliques des martyrs saint Potentien et saint Altin ; et quelques années plus tard, il lui procura celles de saint Clair, archevêque de Cologne. Enfin, le 28 mai 1622, il obtint du pape Grégoire XV le rétablissement de l'ancieune confrérie de Notre-Dame-de-Bethléem, avec la confirmation des faveurs spirituelles et temporelles précédemment accordées [1].

Mais malgré ces efforts des prieurs et le bienveillant concours des personnages éminents qu'ils tâchaient d'associer à leur œuvre, l'abbaye se ressentait toujours tristement des désastres du XVIe siècle. La Providence lui ménagea heureusement un restaurateur dévoué dans la personne de son soixante-neuvième abbé, André Frémiot, archevêque de Bourges. Après la mort de dom Morin, arrivée le 21 mai 1628, ce digne frère de l'illustre fondatrice de la Visitation fit pour Ferrières ce que Richelieu avait fait pour Fleury. Il y appela des religieux de la congrégation de Saint-Maur, à la fin de l'année 1633 ; établit d'utiles réformes, et mit cette abbaye en état de partager les travaux de la phalange bénédictine.

Retiré lui-même à Ferrières, après avoir quitté l'archevêché de Bourges, il édifiait cette maison par une vie de piété et d'étude. Les parterres pleins de fleurs récréaient agréablement ses yeux ; les trésors de la bibliothèque offraient un précieux aliment à son esprit. « Rien ne m'est si doux, écrivait-il à sa sœur, que la tranquillité et le repos que je

1. V. D. MORIN, *Histoire du Gastinois*, l. VI, p. 779-798, et la *Bulle* de Grégoire XV, p. 807. En 1622, Louis XIII demanda à être inscrit sur les registres de Ferrières comme conservateur de la Confrérie de Notre-Dame-de-Bethléem. Par une délibération en date du 28 janvier 1625, le prévôt des marchands, les échevins et autres magistrats de Paris demandèrent également à faire partie de cette confrérie, et autorisèrent le prieur à faire mettre les armoiries de la ville à côté de celles du roi ; le 9 novembre de cette année, Montargis réclama la même faveur, et alla en procession jusqu'à ce sanctuaire, en portant un cierge orné de ses armoiries. Le corps de Dom Morin repose sous une dalle de l'église de Bethléem. (Voir *Sa vie et ses œuvres*, par l'abbé COCHARD, ancien supérieur de l'École libre de Ferrières, et Edmond MICHEL, *Monuments religieux du Gâtinais*, p. 18.)

prends dans la lecture d'un monde de bons livres qui me servent d'entretiens et me font trouver le temps si court que je me trouve à la nuit souvent avec déplaisir, ne croyant pas encore avoir atteint la moitié de la journée. » Sa douceur et sa bonté lui attiraient de nombreuses visites. Sa nièce, Mme de Toulonjon, aimait en particulier à lui conduire ses enfants, après la mort de leur père, et la pieuse veuve s'y faisait remarquer par la dignité de sa vie et ses soins pour l'éducation de ses enfants [1].

La mort néfaste de Henri IV faillit compromettre tout ce travail de restauration. Les protestants s'empressèrent alors de reprendre les armes, sous prétexte de défendre leurs libertés.

Pendant dix-huit ans, le midi et l'ouest de la France furent encore désolés par la guerre civile. Parmi nous, le mouvement se concentra sur les bords de la Loire entre Bonny et Jargeau. Le Berry et la Sologne eurent surtout à souffrir des ravages des huguenots. Châteauneuf fut occupé trois fois par leurs bandes, qui n'épargnèrent ni dévastations, ni cruautés, en 1615, 1616 et 1621.

Jargeau avait été accordé aux protestants, en 1594, comme place de sûreté. Sully en avait été nommé gouverneur en 1603. Son fils lui avait succédé six ans plus tard et y avait favorisé l'établissement d'une imprimerie qui nous a transmis plusieurs publications du parti. Au commencement de 1621, la violence des gens de la garnison irrita tellement les habitants que le bailli catholique, Dumondé, crut devoir aller porter plainte au roi alors en Guyenne. La ville d'Orléans, qui se voyait menacée dans ses approvisionnements par les coups de main de la garnison huguenote, exprima aussi au roi le désir de voir réduire promptement cette place, et offrit même de fournir les fonds nécessaires.

Louis XIII ordonna au comte de Saint-Pol, gouverneur d'Orléans, d'aller se rendre maître de Jargeau. A cette nouvelle le lieutenant de Sully, Boubiers, réclama des secours à ses coreligionnaires de Châtillon et de Sancerre. Ils lui envoyèrent deux cents hommes. Avec un si faible renfort, une résistance sérieuse devenait impossible. Sous le coup des

1. V. *Les deux filles de sainte Chantal*, par Mme la comtesse de MENTHON, pp. 416 et 437, et les *Lettres* de Mgr Frémiot conservées à la Visitation d'Annecy. Mgr Frémiot, abbé de Ferrières depuis 1621, mourut pieusement à Paris le 13 mai 1641. Son abbaye passa entre les mains de son neveu J. de Neuchèse, évêque de Châlons.

canons royaux, il jugea plus prudent de capituler. La ville fut délivrée le 23 mai 1621, et le temple, qui avait réuni, vingt ans auparavant, un synode des ministres les plus distingués de France, fut entièrement détruit. Le comte de Saint-Pol alla ensuite soumettre Gien ; puis, de concert avec le prince de Condé, il chassa les garnisons huguenotes de Sully et de Châteauneuf, pendant que les troupes de Chabannes délivraient Saint-Brisson et maintenaient la paix du côté de Châtillon (14 et 19 juillet)[1].

Afin de célébrer cette heureuse délivrance, l'évêque obtint du Souverain-Pontife un jubilé pour l'église de Saint-Père-lès-Sully. Dans la première quinzaine de septembre, dit l'auteur du *Sommaire des temps* qui vivait alors à Sully, « toutes les paroisses circonvoisines, Sully, Saint-Aignan, Lion, Saint-Florent, Viglain, Guilly, Neuvy, Saint-Benoît, Bray, Bouzy, Les Bordes, et même Dampierre, vinrent en procession à Saint-Père pour y recevoir les sacrements et gagner l'indulgence accordée par le pape. Il y vint une infinité de peuple. » Le fils du grand Sully, qui était resté jusque-là dans les rangs du protestantisme, se convertit alors au catholicisme. La ville de Sully en conçut une si grande joie qu'elle célébra cette conversion par une procession solennelle d'actions de grâces [2].

Les protestants avaient aussi occupé militairement le châtelet de Châteaurenard. Sur les ordres du roi, le lieutenant du bailliage, Augustin de l'Isle, fit armer les catholiques et prit le fort d'assaut. La conversion de Gaspard IV de Coligny, premier duc de Châtillon, leur porta le dernier coup [3].

L'année 1622 vit célébrer les fêtes de la canonisation de saint Ignace et de sainte Thérèse. Celle de saint Ignace et de saint François Xavier fut célébrée, le dimanche 5 juin, par une procession générale présidée par l'évêque, de l'église de Sainte-Croix à celle des Jésuites. Tout le clergé, tous les corps de la ville et de la justice y prirent part.

Celle de sainte Thérèse eut lieu huit jours après, dans la nouvelle église que ses filles venaient de faire bâtir à l'extrémité septentrionale de la rue des Anglaises. L'évêque y célébra la messe et y prêcha au milieu d'une assistance aussi distinguée et non moins complète que celle qui l'avait accompagné le dimanche précédent.

1. V. Douesnel, *Annales orléanaises*, p. 123 ; *Mémoires de la Société archéologique de l'Orléanais*, t. XX, *in fine ;* Chasteignier, *Sommaire des temps*.
2. V. P. Chasteignier, *Sommaire des temps*.
3. Douesnel, *Annales*, 123 et 198 ; Lottin, II, 153 (1643).

Le diocèse d'Orléans cessa alors de faire partie de la métropole de Sens, et devint suffragant de Paris érigé en archevêché par le pape Grégoire XV, sur la demande du roi (20 octobre 1622).

A la fin de cette année, Louis XIII fit rétablir à Cléry le monument de Louis XI détruit par les protestants. Les travaux de sculpture furent confiés au célèbre statuaire orléanais, Michel Bourdin, qui substitua le marbre au cuivre précédemment employé pour la statue du roi.

La bienveillante libéralité de Henri IV envers notre cathédrale fut continuée par son fils. Dans les visites répétées qu'il fit à notre ville, il ne cessa de s'intéresser à ce monument, comme à la bonne administration de la cité. Le portail du nord, construit par l'architecte Lefebvre, date de cette époque. Le frère Étienne Martellange, de la Compagnie de Jésus, déjà connu par sa construction du célèbre collège de la Flèche et du portail de l'ancienne église de Saint-Maclou, en avait dressé les plans et devis (1623)[1].

Mme la comtesse de Saint-Pol eut, vers le même temps, la douleur de perdre son fils, Léonor d'Orléans, duc de Fronsac, blessé au siège de Montpellier. Elle désira faire déposer le cœur du jeune duc dans la chapelle de la Sainte-Vierge, située au chevet de notre cathédrale. Elle fit revêtir ce sanctuaire du lambris de marbre que nous voyons encore aujourd'hui, et chargea également Bourdin d'y sculpter la statue de Notre-Dame-de-Pitié, qui peut être considérée comme son chef-d'œuvre.

En 1624, le Père Joseph du Tremblay réunit au couvent de Saint-Jean-le-Blanc le chapitre des Capucins. Il avait prononcé ses vœux dans cette maison au sortir des camps, et ensuite il avait été élu provincial. Son historien, dom Lerminier, général de la congrégation de Saint-Maur, nous a laissé, de ce qui se passa à Orléans, un récit qui mérite d'être conservé. « C'était sa coutume, dit-il, de faire l'oraison des quarante heures durant les chapitres qu'il assemblait, afin de récompenser par ces richesses spirituelles la charité temporelle des villes qui nourrissaient un si grand nombre de religieux. Le peuple accourait de vingt ou trente lieues. Outre les confesseurs ordinaires des paroisses, il en établit plus de trente de son ordre qui avaient pouvoir de pape et d'évêque d'absoudre des cas réservés. On compta, en huit jours, plus de cinquante mille communiants, si bien que l'on fut obligé de pro-

1. M. Desnoyers, *Bulletin archéologique*, VI, p. 103.

longer cette oraison tant que dura le chapitre, selon le pouvoir qu'en ont ces Pères.

« Les religieux, qui approchaient du nombre de cent, furent tellement occupés à communier le peuple, prêcher, catéchiser, réconcilier les ennemis et à donner les instructions particulières, qu'à peine pouvaient-ils satisfaire aux fonctions capitulaires, et même à prendre leur nourriture. On prêchait quatre fois le jour dans l'église des Capucins, autant de fois dans une autre qui en est proche et en plusieurs autres dans la ville. Mais depuis les sept ou huit heures du soir que les chaleurs excessives de la saison étaient passées, il s'amassait tant de monde de toutes les conditions que, pour satisfaire à la piété, on ordonna que six ou sept prédicateurs prêcheraient à la même heure sur le bord de la Loire, et dans les places les plus spacieuses auprès de leur couvent. Et pour se soulager les uns les autres, il y en avait autant de préparés qui montaient en chaire en la place de ceux qui étaient lassés. Ce qui continuait jusqu'à dix heures du soir [1]. »

Ce fut à la suite de ce chapitre que Richelieu manda près de lui le Père Joseph, pour l'aider dans sa charge de ministre d'État et en faire son bras droit.

Les dernières années de l'épiscopat de Gabriel de l'Aubespine furent attristées par une peste qui fit plus de 1,800 victimes. Durant le cours d'octobre 1626, quatre religieux Récollets moururent à Orléans en assistant les pauvres malades recueillis à la maison de santé de la porte Madeleine. Leurs noms comme leur dévouement appartiennent à l'histoire : c'étaient le Père Aignan Piébour et les Frères Antoine Neveu, Macé Brioché et Bernard Aubertin. Ils furent inhumés tous les quatre dans le cimetière de Saint-Laurent.

Pour soutenir l'énergie du clergé au milieu d'aussi rudes épreuves, l'oratorien François Foucault, curé de Saint-Pierre-du-Martroi, eut l'heureuse pensée d'établir la confrérie de Saint-Charles en faveur des prêtres du diocèse (19 octobre 1626). Depuis cette époque, le clergé orléanais n'a cessé d'honorer le grand archevêque de Milan comme un de ses patrons.

A la fin de l'assemblée du clergé tenue, en 1630, à Paris, Gabriel de l'Aubespine fut choisi pour aller porter au roi les vœux de l'assemblée.

1. V. D. Lerminier, *Vie du P. Joseph*, Ms. l. I, ch. xxii, cité dans les *Annales d'Orléans*, 18 septembre 1875.

Il tomba malade en chemin, et mourut le 15 août à Grenoble « au grand regret des savants, de l'Église, et de son diocèse ». Son corps fut ramené au tombeau de ses pères, dans une des chapelles de la cathédrale de Bourges[1].

Il eut la gloire de se voir entouré par une pléiade d'hommes distingués dans les lettres, les sciences et les arts, qui commencèrent noblement le XVII[e] siècle. Citons à leur tête l'historien Charles de La Saussaye, qui mérita de bonne heure l'amitié de Baronius au cours d'un voyage qu'il fit en Italie. A son retour, il devint curé de Saint-Pierre-du-Martroi, puis scholastique et doyen du chapitre de Sainte-Croix. Associé aux travaux liturgiques de Jean de l'Aubespine, il écrivit dans la langue de Cicéron et de Tive-Live les *Annales de l'Église d'Orléans,* et fut appelé, sur la fin de sa vie, au chapitre de Notre-Dame de Paris par le cardinal de Gondy.

A côté de lui, nous voyons Jacques Bongars, conseiller du roi Henri IV, l'immortel auteur de l'histoire des croisades intitulée : *Gesta Dei per Francos ;* et le doyen de Saint-Aignan, Nicolas de Heere, qui fonda, en 1615, la première société littéraire d'Orléans, avec l'archidiacre de Sully, Claude Petau, et Raoul Fournier, docteur-régent de l'Université. « L'évêque assista à la fondation de cette petite Académie, et plus d'une fois il l'enrichit de ses excellents discours ».

Les ordres religieux offrirent alors parmi nous l'abbé de Micy, Antoine Rose, mort évêque de Clermont, en 1614 ; le grand prieur de Ferrières, dom Guillaume Morin, auteur de l'*Histoire générale des pays de Gastinois, Senonois et Hurpois,* publiée par ses confrères après sa mort ; le savant controversiste Léonard Cogneau, des Augustins du Portereau, qui, né de parents pauvres, dans un village près d'Orléans, devint plus tard prieur de Florence, et fonda la belle bibliothèque du couvent de cette ville ; le Carme Christophe Leroy, de Patay, auteur du *Jardin des prières de sainte Thérèse,* et son confrère Toussaint Fouchet, hébraïsant distingué ; le Père Finet, orateur distingué de Châteaurenard ; le jésuite Nicolas Isambert, un des plus célèbres théologiens que notre ville s'honore d'avoir produit ; Charles Benoît de Campigni, d'abord chanoine

1. *Bibliothèque historique de la France,* t. I, p. 629. Il avait publié, en 1623, un traité des anciens rites de l'Église : *De veteribus Ecclesiæ ritibus,* respirant « l'érudition la plus profonde et la connaissance la plus vaste des antiquités ecclésiastiques ». Il préparait une édition des *Œuvres de saint Optat, évêque de Milève,* qui fut imprimée, en 1631, avec son portrait orné de la croix du Saint-Esprit. (*Mémoires de la Société archéologique de l'Orléanais,* t. XVIII.)

d'Orléans, puis Célestin d'Ambert, devenu provincial de son ordre et enfin membre de l'illustre Congrégation de Saint-Maur; et le capucin Joseph du Tremblay, dont nous venons d'évoquer le souvenir, placé par l'histoire, à côté de Richelieu, sous le nom d'Éminence grise. Il mourut à Rueil, en 1638. Son cœur fut apporté au Calvaire d'Orléans, où il est encore [1].

Les Lettres furent cultivées par un autre membre de la famille Petau, oncle du savant jésuite dont nous aurons bientôt lieu de parler, Paul Petau, qui ouvrit à Paris une bibliothèque particulièrement chère aux savants de l'époque [2]; Simon Marotte ou de Muys, qui fit de tels progrès dans la connaissance des langues orientales qu'à vingt-sept ans il fut choisi pour enseigner l'hébreu au collège de France; François Chevillard, chanoine mamertin, auteur d'un poème intitulé : les *Portraits parlants;* Jacques de Cailly, « le plus naïf de nos poètes »; et Louis d'Orléans, le poète favori de Henri IV et de Louis XIII.

Les sciences furent représentées par le mathématicien Jean Alleaume, l'inventeur du compas de proportion, qui mérita d'être le premier ingénieur de Louis XIII; le professeur Jean Marrois, auteur d'un traité des nombres; Guillaume Tassin, géographe ordinaire du roi, qui leva les plans des principales villes de France et les cartes de chacun de ses gouvernements; Jacques Guillemeau, un des plus célèbres élèves d'Ambroise Paré, qui fut longtemps le chirurgien de la cour; Charles Guillemeau, son fils, doyen de la Faculté de médecine de Paris; le médecin César Thaumas de la Thaumassière, de Beaugency, père de l'historien du Berry, Gaspard Thaumas; le chirurgien Habicot, de Bonny; Étienne Hubert, premier médecin de Henri IV, professeur d'arabe au collège de France; et son confrère Léonard Pellevé, qui fit connaître à Pithiviers les vertus médicales de la fontaine de Segrais [3].

Pour être complet, nous devrions citer ici, à côté des célébrités artistiques dont les noms ou les œuvres ont figuré dans notre récit, les

1. L'*Histoire du Gastinois*, de D. Morin, publiée en 1630, vient d'être rééditée avec beaucoup de soin par M. Laurent, imprimeur à Pithiviers.

2. Il avait pris pour devise : *Nil nisi prisca peto.*

3. V. *Hommes illustres de l'Orléanais*, D. Géron, Ms. 394; *Gallia christiana*, II, c. 299 et VIII; D. Morin, l. I, p. 196; Douesnel, *Annales orléanaises*, p. 181, etc.; Lottin, II, 166; Polluche, *Essais historiques*, p. 194, etc.; Pellieux, *Essais historique sur Beaugency*, p. 431.

Les *Œuvres* de Simon Marotte ont été imprimées à Paris, en 1650, sous ce titre : *Simonis Demuis opera omnia in duos tomos distributa*, in-fol.

architectes et les artistes qui travaillèrent alors à la reconstruction ou à la décoration de notre cathédrale ou de nos églises. Leurs œuvres témoignent hautement de leur science et de leur goût; mais leur humilité a voulu réserver à Dieu le soin de leur gloire. Quelques pièces échappées aux ruines du temps permettent à peine de rappeler les noms des Pérelle, peintres des églises des Carmes, des Jacobins et de Sainte-Catherine, puis graveurs de Pinaigrier et du Poussin; de Hubert, le grand sculpteur de l'époque, auquel Orléans doit le calvaire de Saint-Pierre-le-Puellier, et les statues de saint Bruno, saint Marceau, saint Laurent, etc.; ou de Pierre Vallet, le graveur des jardins de Henri IV et du symbole de Nicée. Nous n'avons plus qu'à respecter le voile dont ils ont tenu à s'entourer.

Nicolas de Nets[1] (1632-1646).

Louis XIII désigna Nicolas de Nets, son aumônier, pour succéder à Gabriel de l'Aubespine. Fils de Nicolas de Nets, conseiller à la Cour des Aydes de Paris, et de Marguerite Maupeou, il n'avait guère que deux ans quand le Parlement de Paris, forcé par les guerres civiles de se réfugier à Tours, put enfin rentrer dans la capitale. Lors du passage du Parlement à Orléans, le jour de Pâques 1594, le jeune de Nets fut séparé de sa mère par le mouvement de la foule accourue aux offices de cette grande fête. On chercha l'enfant jusqu'au soir; on finit par le retrouver tranquillement assis sur les marches de la grande porte de Sainte-Croix, du côté de l'Hôtel-Dieu. Devenu docteur de Sorbonne, puis curé de Saint-Germain-l'Auxerrois, prieur de Palaiseau et aumônier du roi, il revint à Orléans, comme évêque, le 24 octobre 1632. A l'occasion de son entrée solennelle dans sa ville épiscopale, il délivra trois cent quarante prisonniers. Les huit harangues qu'il adressa, dans la circonstance, aux divers membres du clergé, de la magistrature et de l'Université, excitèrent l'admiration la plus complète.

Sa première œuvre, dans le diocèse, fut la reconstruction de l'Évêché. Depuis Robert de Courtenay, qui avait abandonné une partie de son jardin et de sa maison pour y élever le chœur de la cathédrale, les

1. Nous suivons l'orthographe du *Rituel* de 1642, de la lettre de Louis XIV annonçant au chapitre de Sainte-Croix la joyeuse entrée de cet évêque à Orléans, et du procès-verbal de cette entrée conservé à la Bibliothèque publique de la ville, dans l'ancien registre du chapitre cathédral, Ms. 392, pp. 1, 10 et 16.

évêques d'Orléans avaient résidé dans le cloître des chanoines, sous réserve expresse des droits du chapitre. L'œuvre de Sainte-Croix s'avançant régulièrement, le nouvel évêque crut ne devoir pas retarder davantage la construction de la résidence épiscopale. L'édifice comprit l'espace entre le chœur de Sainte-Croix et les murs de l'ancienne enceinte de la ville. Les bâtiments de service recouvrirent la vieille tour de la Fauconnerie qui avait été transformée en châtellenie relevant de l'évêché. Plusieurs médailles de Marc-Aurèle furent trouvées dans les substructions de ses vieux murs. Le portail d'ordre dorique fut construit d'après les dessins du sculpteur Werbreicht. Du côté de la cathédrale, l'évêque profita de la circonstance pour préparer l'ouverture d'un chemin circulaire tout autour du chevet. Les travaux, commencés en 1632 furent achevés par le cardinal de Coislin, dont les armoiries se retrouvent au-dessus de la porte occidentale du jardin.

En 1633, Mgr de Nets réunit le synode diocésain : il y publia plusieurs règlements relatifs à la bonne administration des paroisses et à la discipline du clergé, parmi lesquels se trouve la défense faite aux ecclésiastiques de porter la barbe ni même la moustache.

Il prit part aux assemblées générales du clergé tenues à Paris et à Meudon en 1635 et 1641. Il se fit remarquer constamment par son éloquence et sa connaissance des affaires ecclésiastiques. En 1639, il condamna, avec plusieurs prélats réunis à Sainte-Geneviève, l'ouvrage de Pierre et Jacques Dupuy sur les *Droits et libertés de l'Église gallicane* qui voulaient étendre sur la religion les limites de la juridiction séculière, au préjudice de la juridiction divine du pape et des évêques.

Au mois de février 1641, il obtint du Parlement de Paris l'annulation des prétentions du duc de Sully relatives aux anciennes redevances de sa baronnie. Depuis des siècles, les barons de Sully portaient ou faisaient porter l'évêque d'Orléans lors de son entrée solennelle dans la ville, et offraient chaque année à la cathédrale une gouttière de cire, en reconnaissance d'une grâce obtenue par un de leurs prédécesseurs, à l'époque des Croisades. La baronnie ayant été transformée par Henri IV en duché-pairie, en 1606, le nouveau duc avait prétexté son titre pour écarter les charges honorifiques attachées à sa châtellenie. Le Parlement de Paris ne fut pas de cet avis : il le rappela au respect des

1. *Statuts synodaux*, p. 605, etc.; Lottin, II, 182.

obligations léguées par ses prédécesseurs, et lui prescrivit une indemnité envers l'Église d'Orléans pour les négligences passées.

L'évêque ne se montra pas moins zélé pour la défense des droits de ses diocésains que pour ceux de son Église. La ville d'Orléans avait été dispensée par Charles VII et Henri IV de toute obligation de garnison, à cause de ses anciens services. Néanmoins plus de trois mille soldats y furent envoyés, au mois de décembre 1643, pour être logés et nourris par les habitants. Sur la demande des Orléanais, l'évêque se rendit à la Cour pour représenter les privilèges précédemment accordés. Aussitôt les troupes furent rappelées et les privilèges de nouveau confirmés.

Au milieu de toutes ces sollicitudes, Mgr de Nets eut la consolation de voir continuer le mouvement religieux si heureusement commencé sous son prédécesseur. Les églises paroissiales de Notre-Dame-des-Aydes et de Semoy furent agrandies. L'ancienne chapelle d'Ascoux fut détachée de Laas et érigée en église paroissiale ; sur la demande de M. Claude du Hamel, lieutenant à la conduite des ambassadeurs, la paroisse de Dadonville s'agrandit de la seigneurie de Denainvilliers détachée de Pithiviers-le-Vieil.

La belle église de Saint-Pierre de Chécy, sortie des ruines du XVIe siècle, reçut alors du vicaire Simon Marye une maison et des terres pour le maître d'école de la paroisse ; et, sur la demande de la population, elle s'ouvrit définitivement aux paroissiens de l'ancienne église de Saint-Germain [1].

La principale galerie du grand cimetière d'Orléans, ruinée par les protestants, fut relevée, et la porte occidentale ornée de sculptures remarquables dues au ciseau de Claude Godard.

Au mois de septembre 1633, M. Guillaume Legruet, seigneur de Morville et de Bardy, conseiller du roi, dota l'Hôtel-Dieu de Pithiviers d'une fondation importante pour entretenir dans cette maison six ou huit pauvres vieillards originaires de la ville. Sa veuve, Mme Andras, y fit bâtir une chapelle et exprima le désir d'y être enterrée près de son mari.

Les Ursulines établirent, en 1632, un pensionnat à Montargis, et furent bientôt suivies par les Bénédictines, qui y firent bâtir le couvent de Notre-Dame-des-Anges.

1. Ms. 434, 6 juin et 13 novembre 1632. Par suite de l'union de l'église de Saint-Germain à celle de Saint-Pierre, la nomination du curé de Chécy fut déférée alternativement aux anciens patrons : les Chartreux d'Orléans et le Prieur de Pont-aux-Moines.

En 1636, lors de la réforme des anciens ordres monastiques par le cardinal de Larochefoucauld, grand aumônier de Louis XIII, les chanoines réguliers de la Congrégation de France ou Génovéfains furent appelés à Saint-Euverte et travaillèrent « à réparer les édifices du monastère ainsi qu'à procurer la décoration de leur église ». Six ans plus tard, l'abbaye de Notre-Dame-de-Beaugency reçut aussi de son abbé Jacques de Heere, doyen de Saint-Aignan, des disciples du vénérable Père Faure, qui s'imposèrent les plus grands sacrifices pour restaurer leur église (1642-1647).

En même temps, cette ville voyait s'élever, par les soins de la prieure Anne Tardif, fille du procureur de ce nom, le vaste couvent des Ursulines qui couronne si bien cette partie de la Loire.

Gien voyait également l'évêque d'Auxerre, Dominique Séguier, affermir la situation de son chapitre en réunissant sept anciennes chapellenies à la mense capitulaire; et Briare allait être doté d'une maison de Dominicains quand la translation de cet évêque à Meaux vint couper court à ce projet.

En 1637, l'abbaye de Voisins reçut pour abbesse Louise de Berre, qui travailla énergiquement à y rétablir la discipline et à réparer les ruines des protestants. Malheureusement elle y fit venir Madeleine Pezé, de Port-Royal, pour lui confier la direction des novices. La mère Angélique Arnauld vint elle-même prendre possession de cette maison, le 24 juillet 1641 ; et l'évêque en bénit la nouvelle abbesse le 6 mai de l'année suivante [3].

En 1638, Marguerite de Maillier, épouse du prévôt d'Orléans, Jean Cardinet, sieur du Bois-des-Armes, établit à Orléans, vis-à-vis de l'ancien Hôtel-Dieu, un monastère de Bénédictines du Calvaire. Ces religieuses se consacraient à la prière et à l'éducation de la jeunesse. Instituées, en 1617, par la sainte fille de Léonor d'Orléans, duc de Longueville, et de Marie de Bourbon, Mme Antoinette d'Orléans, veuve du marquis de Belle-Isle, Charles de Gondi, et par le Père Joseph du Tremblay, elles avaient déjà de nombreuses maisons à Poitiers, à Angers, à Paris, à Saint-Brieuc, à Vendôme, à Tours, etc. Le Père Joseph

1. S. Guyon, II, 480.
2. Lebeuf, II, 237.
3. Fonds Desnoyers à la Bibliothèque; Comte de Pibrac ; Lottin, II ; S. Guyon, II, 482 ; G. Vignat, *Cartulaire de Notre-Dame de Beaugency*, p. lvi ; Pellieux, *Essais historiques*, II, 250.

choisit lui-même les religieuses destinées à Orléans, à la suite d'un chapitre général tenu au Marais de Paris, peu de temps avant sa mort [1].

En 1639, Gaston, duc d'Orléans, demanda au roi de vouloir bien faire ériger en abbaye le couvent de Saint-Loup. Le pape Urbain VIII accueillit favorablement la demande du roi, et la prieure, Marie de Cochefilet, qui avait déjà fait construire la troisième nef de l'église de ce monastère ainsi que le chœur des religieuses, en devint la première abbesse.

Le 12 septembre 1643, la ville fut heureuse de saluer le passage de quatre religieux Mathurins ramenant cinquante pauvres chrétiens qu'ils avaient retirés de l'esclavage où ils étaient retenus en Barbarie. Ils se rendirent processionnellement à la cathédrale pour y chanter un *Te Deum* d'actions de grâces [2].

Les Carmes Déchaussés vinrent à Orléans, dans une maison de la rue du Bourdon-Blanc, le 14 juillet 1645. Ils avaient obtenu des lettres-patentes de Louis XIV et du duc d'Orléans ; mais, pour ne pas modifier l'état des religieux mendiants établis avant eux dans la ville, ils s'étaient engagés à fournir eux-mêmes les fonds nécessaires à leur installation. Ils s'établirent en 1647 vis-à-vis de Saint-Pierre-Empont.

Enfin les Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur vinrent, en 1654, ranimer les ruines de l'ancien monastère de Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle, abandonné lors des troubles du XVIe siècle par les religieux, qui s'étaient retirés à Marmoutiers. Ils firent rebâtir la maison et les lieux réguliers, et construisirent un peu plus tard, au nord du nouveau monastère, une jolie petite église qu'ils se plurent à orner de peintures magistrales [3].

Après la mort de Richelieu arrivée en 1642, le duc d'Orléans fit nommer Louis Barbier de Rivière abbé commendataire de Saint-Benoît. Pendant la commende de cet abbé, deux prieurs distingués par leur science et leur sagesse dirigèrent à peu près complètement la marche de l'abbaye. Timothée Bourgeois, le premier d'entre eux, continua activement la restauration de l'église entreprise par Richelieu : il fit pratiquer une porte sous le péristyle de la tour Saint-Michel pour entrer directement dans la basilique, et il orna le clocher de huit grosses

1. Voir, dans le tome IV des *Mémoires de l'Académie de Sainte-Croix*, l'étude de M. Émile Bouchet, sur *Madame Antoinette d'Orléans et le P. Joseph*, 1880.
2. S. Guyon, II, 484.
3. V. Lottin, janvier 1654 et 1741 ; Biémont, *Orléans*, 331 ; D. Fabre, Ms. 435.

cloches nouvelles. Sous son administration, les religieux de Saint-Benoît rentrèrent en possession de la seigneurie de Cléry, ainsi que des justices de Bray, Coutelan et Saint-Aignan.

Son successeur, D. Grégoire de Verthamont, enrichit l'église d'un nouvel orgue, obtint de l'abbé la libre disposition de revenus fixes en faveur des religieux, et fit faire, sur les dessins d'un architecte de Blois, un magnifique reliquaire en argent auquel tous les monastères de la Congrégation de Saint-Maur s'empressèrent de contribuer. Le duc d'Orléans offrit lui-même trois mille livres de ses propres deniers, indépendamment du bois dont il avait autorisé la coupe pour aider les religieux à payer cette dépense. La translation des reliques de saint Benoît dans ce splendide reliquaire fut faite en 1663 par l'ancien évêque de Condom, Jean d'Estrades, qui s'était retiré dans ce monastère afin d'y terminer ses jours. La cérémonie eut lieu avec un immense concours du clergé et du peuple.

C'est aussi à l'impulsion de Grégoire de Verthamont que nous devons l'histoire de l'abbaye écrite alors par D. Leroy et conservée à la Bibliothèque d'Orléans sous le titre de *Remarques des choses notables arrivées dans l'abbaye de Saint-Benoît de Fleury-sur-Loire*. D. Leroy fut ensuite appelé à Saint-Pierre-le-Vif de Sens, où il mourut en 1683.

Le vénérable Olier préparait à cette époque la fondation de la Compagnie de Saint-Sulpice que l'Église de France ne cesse d'admirer et de bénir. Afin de compléter son œuvre, M. Olier désirait joindre la cure de cette paroisse au Séminaire. Le prieuré de Saint-Gondon fut mis à sa disposition, en 1645, par son ami, M. de Barrault, prieur de cette maison, pour désintéresser le titulaire de la cure en question.

L'évêque, de son côté, réunit un synode le 10 mai 1644. Il y promulgua le nouveau bréviaire enrichi des fêtes de plusieurs saints du diocèse et des hymnes corrigées par Urbain VIII. Deux ans auparavant il avait publié un Rituel pour remplacer le *Manuel de l'administration des Sacrements* imprimé, avant le Concile de Trente, par ordre du cardinal Antoine Sanguin et réédité ensuite par Mathurin de la Saussaye. Il compléta ces publications liturgiques par l'édition d'un supplément au Missel.

Trois mois plus tard, il eut l'honneur de recevoir dans la cathédrale d'Orléans et dans la collégiale de Jargeau la reine d'Angleterre, Henriette de France. Sainte-Croix venait de voir élever au-dessus de son transept un clocher de style moderne construit par l'architecte Bardet;

Saint-Marc se complétait par l'adjonction d'une nef latérale. Ce furent les derniers travaux qui couronnèrent le fécond épiscopat de Mgr de Nets. Il mourut le 20 janvier 1646. Ses obsèques solennelles eurent lieu cinq jours après, en présence des membres du clergé, des magistrats et des officiers de la ville; l'oraison funèbre fut prononcée par le Père Senault, de l'Oratoire; et son corps fut inhumé dans le chœur de Sainte-Croix, près de la chaire épiscopale [1].

Le 23 mars suivant, un sacrilège affreux vint désoler le diocèse. Deux vagabonds s'introduisirent, la nuit, dans l'église paroissiale de La Quœuvre et dérobèrent le ciboire avec les hosties qu'il contenait. Le bruit qu'ils firent, en essayant de forcer le coffre de la Fabrique, donna l'éveil : on se mit à leur poursuite, et celui qui détenait le ciboire le jeta dans la fosse du château. Les auteurs de cette infamie furent condamnés à faire amende honorable sur la place de Sainte-Croix et leurs corps furent pendus sur le Martroi. A la suite de cette exécution, les vicaires capitulaires Louis de Menou, doyen, Marin Boucher, sous-doyen, et Robert Martin, chanoine, prescrivirent les prières des Quarante-Heures dans tout le diocèse, et le chapitre de Jargeau fit, le 12 avril, une procession expiatoire. Grâce à la pieuse initiative d'un avocat orléanais, Pierre Tranchot, que la foi la plus ardente associait à toutes les bonnes œuvres du temps, cette procession réunit vingt mille personnes d'Orléans et des paroisses voisines, groupées dans le plus grand recueillement autour des croix et des bannières, et précédées par une centaine d'enfants couronnés de fleurs et le cierge à la main [2].

Le 30 août de la même année, la paroisse de Loury fut affligée par un autre crime. Le curé de cette paroisse, Jean Lesueur, fut blessé à mort dans son église par Jean de Pelard, sieur de Montigny et d'Atray, furieux de n'avoir pu en obtenir des biens, d'autres disent des honneurs qu'il désirait. Le prêtre mourut en pardonnant à son meurtrier. Mais d'après les lois canoniques, l'église de Loury dut être interdite. Le Saint-Sacrement fut transféré à la chapelle de la Roncière, avec les Saintes-Huiles, les fonts baptismaux, et les reliques des saints. La réconciliation en fut faite, le 11 février 1647, par l'archevêque de Bourges, Pierre de Hardivilliers [3].

1. Lottin, 23 et 24 août 1644 ; S. Guyon, II, 485, etc.
2. V. S. Guyon, II, 489 ; Douesnel, *Annales*, p. 149.
3. Ms. de M. Porcher, curé de Loury, cité par M. Houdas, instituteur d'Olivet, *Loury*, 12.

En même temps que ces scandales venaient désoler nos pères, un jeune missionnaire orléanais cueillait en Amérique la palme du martyre. Isaac Jogues, né à Orléans le 10 janvier 1607, appartenait, par sa mère, Françoise de Saint-Mesmin, à une des familles les plus anciennes et les plus chrétiennes de la ville. Entré de bonne heure dans la Compagnie de Jésus, il avait d'abord été professeur au collège de La Flèche. A la suite de nos grands navigateurs Cartier et Champlain, il était parti en 1636 pour évangéliser les sauvages de l'Amérique du Nord. Il consacra dix ans de sa vie à ce périlleux ministère au milieu des Algonquins, des Hurons et des Iroquois. Tombé au pouvoir de ces derniers, il eut à subir les plus affreux traitements : il eut le pouce coupé et les ongles arrachés. Enfin, après dix-huit mois de captivité, il put rentrer en France. Le pape Urbain VIII, apprenant l'état dans lequel il se trouvait réduit, l'autorisa quand même à célébrer la sainte Messe. « Il ne serait pas juste, s'écria-t-il, en recevant sa supplique, de refuser à un martyr de boire le sang de Jésus-Christ. » Le vaillant apôtre ne passa que quelques mois à Paris, puis il reprit la route de Montréal, qui commençait alors à s'élever au-dessus du lac des Trois-Rivières sous la protection de la France. Au mois de juin 1645, il eut le bonheur de négocier un traité de paix entre le gouverneur du Canada et nos alliés avec les Iroquois. Il partit ensuite pour continuer son apostolat au milieu de ces sauvages. En entrant dans une de leurs cabanes, le 18 octobre 1646, il eut la tête tranchée [2].

Alphonse Delbène (1646-1665).

Alphonse Delbène était abbé de Maizières (diocèse de Châlons-sur-Saône) quand il fut nommé évêque d'Orléans par Louis XIV, le 4 mai 1646. Il sortait d'une famille de Florence, venue en France à la suite de Catherine de Médicis et déjà célèbre par les hommes qu'elle avait fournis à l'Église et à l'État. Il fut sacré par le nonce, à Paris, le 27 mai 1647, et fit sa joyeuse entrée dans Orléans, le 26 mai de l'année suivante, en présence de tous les curés du diocèse convoqués par le synode.

Arrivé dans son diocèse, « il s'empressa tout d'abord de faire la visite des églises, et fut reçu partout avec honneur et confiance ». Dès le début de ces travaux, une pieuse veuve, nommée M[me] de Gland, vint lui

2. Voir la *Vie du Père Isaac Jogues, premier apôtre des Iroquois*, publiée en 1873, chez Albanel, à Paris ; DOUESNEL, *Annales orléanaises*, p. 150.

proposer de construire une maison pour recevoir les *Nouvelles-Catholiques*. L'évêque n'eut qu'à bénir un projet destiné à exciter ou à raffermir la conversion des âmes égarées dans le protestantisme. Les nombreuses conversions survenues à cette époque déterminèrent l'ouverture de maisons de ce genre dans plusieurs des grandes villes de France (1648) [1].

En 1650, la paroisse de Saint-Donatien construisit la basse nef septentrionale et le perron de son église. L'année suivante, Marie de Lenoncourt, seconde abbesse de Saint-Loup, bâtit, à Orléans, près de Saint-Aignan, pour recevoir ses religieuses, en cas de besoin, une maison qui prit le nom de *Petit-Saint-Loup*. Cette mesure était commandée par l'orage qui grondait sur la France, et dont les premiers coups avaient déjà amené le transfert du Parlement à Montargis, et celui de la Cour des Comptes à Orléans.

En effet, à l'approche des dangers de plus en plus grands créés par les guerres de la Fronde, l'évêque crut devoir ordonner aux Ursulines de Beaugency de venir se réfugier à Orléans (18 mars 1652). Les femmes et les filles les y suivirent emportant ce qu'elles avaient de plus précieux. Les religieuses de Voisins les imitèrent. « Tous les blés de la province, dit un manuscrit du temps, les meubles du pays, la noblesse des deux partis, tout abondait dans Orléans et arrivait de tous côtés, y apportant le trouble et l'agitation, tandis que la campagne abandonnée offrait un spectacle plus triste, et était livrée aux désordres les plus affreux [2] ».

A la suite de la conférence de Toury, Mademoiselle, fille du duc Gaston, étant entrée dans Orléans, le roi suivit la rive gauche de la Loire pour se rendre à Gien. En passant à Jargeau, pendant la semaine sainte, il faillit être pris par les frondeurs campés à Saint-Denis-de-l'Hôtel. L'intrépide dévouement de Turenne empêcha les soldats du duc de Beaufort de forcer le pont, et permit au roi, ainsi qu'au cardinal Mazarin et à toute la cour, de rejoindre Sully et Gien (jeudi 28 mars 1652). Les troupes royales et celles des frondeurs se rencontrèrent quelques jours après entre Ouzouer-sur-Trézée et Bléneau. Turenne remporta une éclatante victoire, le 10 avril ; Montargis, un instant occupé par Condé, fut délivré, et la paix heureusement rétablie parmi nous [3].

1. Picot, *Essai historique sur l'influence de la religion*, I, p. 401 ; Lottin, II. 200 ; Polluche, *Essais historiques sur Orléans*, 139.
2. Manuscrit de Pataud, conservé à la Bibliothèque d'Orléans.
3. *Mémoires du cardinal de Retz*, liv. IV ; Marchand, *Ville de Gien*, 29 ; Chassinat, de Jargeau, *Siège de 1652*.

Mais tous ces troubles, toutes ces querelles suivies de guerres plus ou moins longues, amenaient fatalement la diminution du respect de l'autorité; et, par une conséquence toute naturelle, l'affaiblissement du respect de l'autorité civile excitait l'affaiblissement du respect de l'autorité religieuse. Depuis une dizaine d'années, l'esprit d'indépendance qui avait enfanté le protestantisme essayait de renaître sous une forme plus captieuse et non moins dangereuse qui prit le nom de *Jansénisme*. Notre évêque se jeta, dès 1651, avec l'archevêque de Sens et quelques autres, au milieu des discussions engagées par le livre des Jansénius. Lorsque le pape Innocent X eut condamné la nouvelle doctrine, par sa bulle du 31 mai 1653, il montra le zèle le plus complet pour écarter l'erreur de son troupeau. Au synode diocésain réuni en 1658, il défendit, sous peine d'excommunication, la lecture d'une *Apologie* publiée par les sectaires, un an avant que le pape lui-même ne l'eût condamnée. Pour protester hautement contre les nouveaux hérétiques, qui semblaient vouloir s'obstiner à refroidir la charité envers Dieu et envers le prochain, ainsi qu'à rabaisser la gloire des saints, il établit la fête de saint Thierry, l'un de ses prédécesseurs sur le siège d'Orléans, et ordonna aux Ursulines d'Orléans d'envoyer douze de leurs sœurs pour aller fonder une maison de leur ordre près de Saint-Jean-le-Blanc. En même temps, afin de fortifier les fidèles en les groupant plus nombreux sous la direction de leurs pasteurs, il attribua à la paroisse de la Conception les paroissiens de l'ancienne église de Saint-Étienne convertie en chapelle (1655). Mgr de Nets avait agi de même, quelques années auparavant, pour les anciennes paroisses de Saint-Georges et de Sainte-Colombe, qu'il avait réunies à celles de Saint-Michel, Saint-Liphard, Saint-Pierre-Lentin et Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle [1].

Ferrières recevait à la même époque six tableaux de la reine Anne d'Autriche pour orner son sanctuaire de Notre-Dame-de-Bethléem; et les administrateurs de l'hospice de Gien, de concert avec l'évêque d'Auxerre, Pierre de Broc, appelaient des sœurs hospitalières de Saint-Augustin pour soigner leurs malades (1650-1656) [2].

L'Hôtel-Dieu de Beaugency, régi depuis longtemps par un maître qui avait autorité sur les Frères et Sœurs chargés de l'instruction de la jeunesse et du soin des malades, fut alors confié à l'administration d'un bureau com-

1. Polluche, *Essai*, pp. 83 et 127 (1632-1645).
2. Lebeuf, II.

posé d'un député du clergé, du maître spirituel, des officiers du bailliage et de la prévôté, des échevins, et de deux notables élus par les habitants[1].

La ville de Bellegarde, ou Choisy-aux-Loges, comme on disait au commencement du XVIIe siècle, avait été illustrée par l'argentier de Charles V, Nicolas Braque, par Jean de l'Hôpital, chambellan de Charles VI, et Jacques de l'Hôpital, un des héros de la bataille d'Ivry. Érigée en marquisat par Henri IV, puis en duché de Bellegarde par Louis XIV, elle était desservie depuis de longs siècles par un prieur augustin relevant de l'abbaye de Saint-Jean de Sens. En 1658, elle fut dotée d'un couvent de Cordeliers, qui s'éleva sur l'emplacement d'une ancienne chapelle de Saint-Marc, et s'ouvrit aux pratiques de la pénitence près du château témoin des splendeurs du duc d'Antin[2].

En 1664, le cardinal Chigi, légat du Saint-Siège, séjourna pendant quelque temps à Châteauneuf chez le ministre secrétaire d'État, Louis Phelypeaux, qui continuait heureusement l'œuvre de son beau-père, Michel Particelli d'Emery, en faveur de cette résidence princière agrandie et restaurée par ses soins, en obtenant de Louis XIV son érection en marquisat. L'illustre représentant d'Alexandre VII y reçut notre évêque avec faveur[3]. .

Le 27 mai de la même année, Mgr Delbène réunit pour la troisième fois son clergé en synode, et publia la collection complète des Statuts synodaux du diocèse, qui a mérité d'être appelée par un de ses successeurs « le Livre sacerdotal ». Il mourut le 20 mai de l'année suivante, et fut enterré au milieu du chœur de la cathédrale.

Il avait vu fleurir autour de lui plusieurs célébrités dont les noms appartiennent à notre histoire. A leur tête, apparaît le Père Denis Petau, né à Orléans le 21 août 1583, d'un marchand qui eut six garçons et deux filles entendant tous les langues savantes, et cultivant la poésie latine et grecque. Denis Petau obtint au concours, à dix-neuf ans, la chaire de philosophie de l'Université de Bourges. Il devint ensuite cha-

1. Pellieux, *Essais historiques*, 280.

2. D. Morin, *Histoire du Gâtinais*, 139; V. Pelletier, *Mémoires de la Societé archéologique* (*Bellegarde*), XI, p. 433; Ed. Michel, *Monuments du Gâtinais*, p. 62. Cette chapelle avait été donnée, en 1617, par le cardinal Du Perron, archevêque de Sens, à un prêtre de l'ordre des Ermites de Saint-Antoine, entré plus tard dans l'ordre de Saint-François.

3. Bardin, *Châteauneuf*, p. 74; *Mémoires des Saintes-Claires*, p. 14. Les Clarisses de Gien obtinrent alors du cardinal le corps de saint Antonin, qui demeura en grande vénération dans cette ville jusqu'à la Révolution (18 juin 1664).

noine d'Orléans ; puis il entra chez les Jésuites, où il enseigna la rhétorique à Reims et à La Flèche. Appelé à Paris pour y enseigner la théologie, il y publia, en 1627, son livre de la *Science des Temps* qui lui valut le titre de « Prince de la Chronologie », et, de 1644 à 1650, les *Dogmes théologiques*, qui constituent son « chef-d'œuvre universellement admiré dans toutes les écoles de la chrétienté ». Philippe IV désira le faire venir à Madrid pour lui confier une chaire de critique au collège de cette ville ; le pape Urbain VIII voulut l'appeler à Rome et l'honorer du titre de cardinal. Le modeste religieux s'en alarma au point de tomber malade. Aux instances qui lui furent faites il opposa sa faible santé, disant qu'il était trop vieux pour déménager. Il couronna ses travaux en publiant son immortel *Traité de l'Incarnation*. A la fin de sa vie, il passa quelque temps à Orléans pour essayer de rétablir sa santé ; mais ses longs travaux avaient usé sa frêle enveloppe. Il mourut à Paris, disent les mémoires de famille, le 11 décembre 1652 [1].

L'année suivante vit mourir deux autres jésuites orléanais : le Père Hubi, professeur de théologie morale, auteur de plusieurs ouvrages de piété, et le Père Charles Poulain, que son éloquence et sa sagesse avaient fait choisir par Anne d'Autriche pour être le prédicateur de la cour et le confesseur du jeune roi Louis XIV.

L'Orléanais dom Guillaume Léonard, neveu du Père Petau, illustrait, de son côté, l'ordre de Saint-Benoît par son ardeur infatigable pour les voyages. Le Dominicain Charles de Jouy écrivait en même temps des *Recherches sur les Antiquités sacrées et profanes;* et le Père André de Saint-Denis, prieur des Feuillants de Saint-Mesmin, se faisait remarquer par ses lettres critiques sur Balzac non moins que par sa charité envers l'académicien tombé malade. Balzac fut tellement touché des bons procédés du Père André que, revenu à la santé, il lui voua la plus franche amitié et offrit à son église une cassolette d'argent du prix de 500 livres, avec un revenu annuel pour l'entretien des parfums qui devaient y brûler continuellement.

François Lemaire, ancien échevin d'Orléans et conseiller au présidial de cette ville, publia, en 1645, une *Histoire des antiquités de la ville*

1. V. D. Gérou et *Bulletin de la Société archéologique*, VII, 373. — Le père de Denis Petau donna cinq autres de ses enfants à l'Église : Jacques devint chartreux ; Claude, curé de Pithiviers ; François, capucin ; Étienne, chanoine d'Orléans, et Marguerite, carmélite. On disait d'eux : « L'esprit et la science sont le patrimoine des Petau. »

et du duché d'Orléans. Symphorien Guyon écrivit cinq ans après son *Histoire de l'Église et de l'Université d'Orléans.* Docteur en droit, il avait commencé par remplir les modestes fonctions d'aumônier de l'Hôtel-Dieu ; entré ensuite à l'Oratoire, puis devenu curé de Saint-Victor et promoteur de l'officialité, il avait entrepris cette vaste histoire avec un grand esprit de sincérité, sinon de critique, « pour la consolation des catholiques et la satisfaction de tous les amis de la vérité ». Son frère, Jacques Guyon, qui lui succéda à la cure de Saint-Victor, lui prêta son concours pour ce travail, comme pour l'édition de l'ancienne Histoire du siège d'Orléans qu'il publia sous le titre de *Parthénie orléanaise.*

Louis de Menou de Champlivaut, prieur de Saint-Aignan-le-Jaillard, doyen de Sainte-Croix, mérita également du diocèse, en faisant reconstruire, en fort belle architecture, la maison décanale qui subsiste encore aujourd'hui au chevet de la cathédrale. Il mourut en 1650.

La même année, le bon curé d'Estouy, Jean Chalopin, quittait la terre en léguant à la fabrique de sa paroisse 140 livres de rente perpétuelle pour y entretenir un vicaire chargé de faire l'école aux enfants.

Louis Courault, curé de Chanteau, mourait en odeur de sainteté, le 3 juillet 1662, au milieu de ses paroissiens. Pierre de Gangnière, le plus jeune d'une famille de quatre frères, dont l'un était devenu gouverneur de Turin et comte de Souvigny, l'autre le lieutenant général de Champfort, et le troisième, le maréchal de Belmont, honorait de son côté sa famille et sa patrie en devenant doyen du chapitre de Jargeau, puis conseiller et aumônier du roi Louis XIV (1650-1680).

Jean Fronteau, chanoine régulier de Sainte-Geneviève, prieur-curé de Montargis, excitait également l'attention de ses contemporains par ses écrits de controverse contre Calvin. Son successeur, le Père Bidal, faisait bénir son ministère par son dévoûment admirable pour le soulagement des pauvres et des affligés. En 1664, Jacques Alleaume, docteur de Sorbonne, curé de Saint-Paul d'Orléans et prédicateur ordinaire de la ville pendant quinze ans, fondait le séminaire des prêtres de cette paroisse près de la porte méridionale du cloître, et mourait l'année suivante [1].

Paris recevait en même temps deux Orléanais dont nous devons

1. Ed. Michel, *Inscriptions de l'archidiaconé d'Orléans.* — *Cartulaire de saint Vrain.* — Douesnel, *Annales.* — Picot, *Essai historique*, II.

garder les noms : Jean Rousse, fils d'un grand commerçant, qui devint également docteur de Sorbonne, puis curé de Saint-Roch. Il fit bâtir l'église de cette paroisse, dont la première pierre fut posée par le duc d'Orléans, partagea tous ses biens entre les enfants des écoles et le soulagement des pauvres, et mourut après avoir administré sa paroisse pendant trente-huit ans. Jacques Dreux, savant orientaliste, mérita d'être appelé au collège royal de Paris, pour occuper la chaire déjà illustrée par un Orléanais, Simon Marotte.

Nicolas Thoynard, né à Orléans, en 1629, d'un président du même nom au siège présidial de cette ville, fut un noble émule de Simon Marotte et de Jacques Dreux. Appliqué de bonne heure à l'étude des langues, de l'histoire et des médailles, il fut regardé comme un des orientalistes et des numismates les plus distingués de son siècle. Il a laissé une *Concorde des quatre évangélistes* et de savantes notes d'histoire.

Son compatriote, Philippe Garnier, quitta la France au milieu des troubles de la Fronde, et devint professeur de langue française à l'Université d'Iéna, après avoir publié, avec quelques-uns de ses amis, des dialogues en six langues à l'usage des élèves de notre Université.

Citons encore parmi les âmes les plus distinguées de cette époque Marguerite Petau, sœur du célèbre jésuite de ce nom, l'une des gloires du Carmel d'Orléans ; Louise de l'Hôpital, abbesse et réformatrice des Bénédictines de Montivilliers ; Marie de Beauvilliers, fille du comte de Saint-Aignan, née au château de La Ferté en 1574, devenue, sous la sage direction du Père Ange de Joyeuse et du Père Coton, l'heureuse réformatrice du couvent de Montmartre (1657) ; Anne de Pichery, d'une ancienne famille de Gien, veuve de Philippe Bourgeois, d'Orléans, morte en odeur de sainteté en 1653 ; la Visitandine Alberte Bailly, une des gloires littéraires du monastère ; sa sœur, Marie-Madeleine Perdoux, fille aînée d'un des magistrats les plus distingués d'Orléans, conduite à la Visitation par le R. P. Saint-Jure, et appelée successivement à fonder le couvent d'Auxerre, puis à diriger ceux de Rouen et d'Orléans ; la vénérable Mère Françoise de la Croix, élève de saint Vincent de Paul ; et l'illustre Madame de Miramion, « envoyée au monde pour le bonheur des pauvres et le soulagement de toutes les misères ».

Simonne Gauguin, qui prit plus tard le nom de Françoise de la Croix, était née à Patay en 1591. Après avoir gardé les troupeaux de son père, elle avait reçu le voile des mains de saint Vincent de Paul. Elle fonda tout d'abord un monastère à Louviers, avec le concours de Mlle Caron et

de M. Hennequin, puis elle revint à Paris pour établir une congrégation spécialement consacrée au soin des malades. Cette congrégation, dite des *Sœurs Augustines de la Charité de Notre-Dame*, fut appelée successivement au service des hospices de La Rochelle, de Patay, Toulouse, Mâcon, Beaugency et plusieurs autres villes. La vénérable fondatrice mourut en odeur de sainteté, le 14 octobre 1657, et fut inhumée sous le chœur de la chapelle de sa maison de Paris située près de la place Royale.

Mme Marie de Miramion était fille de Jacques Bonneau, seigneur de Rubelle, et de Marie d'Ivry. Née à Paris le 29 novembre 1629, elle nous appartient par son alliance et le nom qu'elle a fait resplendir de tout l'éclat de ses vertus. Privée de sa mère à neuf ans, elle fut mariée, dès l'âge de seize ans, à Jean-Jacques de Beauharnais, seigneur de Miramion, conseiller au Parlement de Paris. Veuve après six mois de mariage, elle consacra toute sa vie et toute sa fortune aux œuvres de bienfaisance. Son infatigable dévouement pour les pauvres la fit associer par saint Vincent de Paul et le vénérable Bourdoise aux œuvres qu'ils entreprirent en faveur des déshérités de cette terre. Elle travailla à former les religieuses de la Sainte-Famille, qui furent ensuite associées à celles de Sainte-Geneviève sous le titre de *Miramiones*. Elle fonda plus de cent maisons de ces pieuses filles, dévouées à l'éducation de l'enfance, à la visite des pauvres et au soin des malades. Elle alla jusqu'à vendre son collier de perles et sa vaisselle d'argent pour être à même de continuer ses secours aux pauvres et aux malades ; elle ouvrit à Paris deux maisons pour recueillir les victimes du vice, et fit ajouter de nouvelles salles à l'Hôpital général. Pendant deux mois, elle parut au milieu de la ville de Melun, affligée par la peste, comme l'ange de la consolation et du bon espoir. Louis XIV daigna la choisir pour distribuer ses aumônes, et Mme de Sévigné écrivit que « la mort de cette mère de l'Église était regardée comme une perte et un malheur publics [1] ».

1. V. *Vie de Mme de Miramion*, par l'abbé de Choisy ; Alfred Bonneau, p. 20 ; Patron, *Notice sur Saint-Jean-de-Braye*, p. 61 ; Picot, *Essai historique sur l'influence de la religion en France au XVIIe siècle*, l. IV, p. 71 (24 mars 1696). Dans l'*Histoire* qu'il vient de publier, M. le duc de Noailles appelle Mme de Miramion « La grande Aumônière du XVIIe siècle. » Le château de Miramion est bâti sur la route d'Orléans à Pithiviers, au nord de la paroisse de Saint-Jean-de-Braye. La famille de Miramion était alliée aux Beauharnais, S. Mesmin, Pothier, Phelypeaux, etc. — Hubert, Ms. de la Bibliothèque d'Orléans, no 457 *bis*, t. II, f. 21 ; Me de Pichery, Ms. 404 ; *Année sainte de la Visitation*, t. XII.

Le cardinal Pierre du Cambout de Coislin (1666-1706).

Pierre du Cambout de Coislin était premier aumônier du roi quand il fut appelé à l'évêché d'Orléans. Fils du marquis de Coislin, maréchal des camps et armées du roi, et de Marie Séguier, fille du grand chancelier de ce nom, il avait participé de bonne heure aux bénéfices de l'Église : nommé prieur d'Argenteuil à sept ans, puis chanoine de Paris quatre ans plus tard, il était devenu abbé de Saint-Jean d'Amiens, de Saint-Gildas-des-Bois, de Saint-Victor de Paris, prieur de Notre-Dame-des-Champs, de Longpont, de Saint-Pierre d'Abbeville et de Notre-Dame-du-Gué. Il avait à peine trente ans quand il fut préconisé évêque d'Orléans, le 28 mars 1666, par le pape Alexandre VII. Il fut sacré le 20 juin suivant, dans l'église de Saint-Victor de Paris, par l'archevêque Hardouin de Péréfixe assisté des évêques de Chartres et de Meaux.

Durant les quinze jours qui précédèrent son entrée solennelle à Orléans, la ville fut littéralement envahie par des criminels de tout genre, avides de se faire interner pour profiter du droit de grâce accordé à nos évêques. La commission nommée par l'évêque pour examiner les demandes des remissionnaires n'admit pas moins de 865 suppliques [1].

La cérémonie eut lieu le 19 octobre 1666, au milieu d'un immense concours de la ville et des provinces voisines. L'évêque, sans aller à la Cour-Dieu ni à Saint-Loup, s'était contenté de passer la veille à l'abbaye de Saint-Euverte, et y avait été rejoint dès le matin par les officiers municipaux, les docteurs de l'Université, les juges-consuls, les capitaines de la milice bourgeoise et les processions des diverses communautés religieuses et des paroisses. Le docteur Launoy, témoin de cette solennité, fut très surpris de voir les chanoines de Saint-Aignan rappeler à leur évêque, au pied de l'autel, le droit d'exemption de leur collégiale et lui réclamer le maintien de leurs anciens privilèges. « Ils ressemblaient fort, dit-il, à des enfants qui demandaient à leur père de ne point les corriger s'ils venaient à lui manquer. » Le doyen de Sainte-Croix harangua le prélat à son entrée dans la cathédrale. L'évêque lui répondit avec une simplicité toute patriarcale, plus avide de toucher

1. V. Ms. de Pataud; Polluche, Ms. 435⁴, p. 247. — L'assassinat prémédité, le faux monnayage, l'incendie, le viol et le duel, n'étaient pas admis à la faveur du droit de grâce.

que d'éblouir, et, après la célébration des saints mystères, il fut reconduit au palais épiscopal, où il fit grâce à tous les criminels qui avaient pu faire prendre leur supplique en considération. Selon l'antique usage, il y ajouta une distribution de pain et de viande.

Durant son séjour à Orléans, il se montra toujours animé de la plus bienveillante libéralité envers les pauvres, « consacrant tous les ans le revenu entier de son évêché en bonnes œuvres ». Saint-Simon raconte à ce sujet que, parmi les pensionnaires du généreux prélat, se trouvait un gentilhomme ruiné qui était admis presque tous les jours à sa table. « Un matin, les gens de l'évêché trouvèrent que deux fortes pièces d'argenterie avaient disparu de la chambre de leur maître. L'un d'eux avait remarqué que ce gentilhomme avait beaucoup tourné de ce côté. Ils firent part de leur soupçon à leur maître, qui ne put le croire, mais qui s'en douta sur ce que l'individu ne parut plus. Au bout de quelques jours, il l'envoya quérir, et, tête à tête, il lui fit avouer qu'il était le coupable. Alors M. d'Orléans lui dit qu'il fallait qu'il se fût trouvé étrangement pressé pour commettre une action de cette nature, et qu'il avait grand sujet de se plaindre de son peu de confiance, de ne lui avoir pas découvert son besoin. Il tira vingt louis de sa poche qu'il lui donna, le pria de venir manger chez lui à son ordinaire, et surtout d'oublier, comme il le faisait, ce qu'il ne devait jamais répéter. Il défendit bien à ses gens de parler de leur soupçon, et on n'a su ce trait que par ce gentilhomme même, pénétré de confusion et de reconnaissance [1]. »

La charité pour la population ouvrière de son diocèse inspira de même sa première mesure administrative. Les manufactures avaient pris de grands développements parmi nous, depuis quelque temps, sous la sage administration de Colbert. Les chefs d'atelier se plaignant de la multiplicité des fêtes d'obligation comme d'un obstacle à leurs travaux, l'évêque crut pouvoir user de son autorité pour en supprimer quelques-unes, comme l'avait déjà fait le second Concile de Trèves en 1549.

La sanctification et l'éducation du clergé appelèrent ensuite son attention. En 1626, François Foucault, curé de Saint-Pierre-du-Martroy, avait eu l'heureuse pensée d'établir dans sa paroisse la confrérie de Saint-Charles pour attirer les grâces du ciel sur les prêtres du diocèse et pour apaiser la colère de Dieu au moment des terribles épidémies

1. Saint-Simon, *Mémoires*, I.

qui sévissaient alors. En 1667, l'évêque donna une nouvelle impulsion à cette Confrérie en en faisant reviser les statuts, et en encourageant ses prêtres à s'y associer.

On était au début de l'œuvre des grands séminaires. L'évêque, qui avait vu, à Paris, le bien opéré par les leçons des premiers disciples de saint Vincent-de-Paul et du vénérable Olier, s'empressa de travailler à doter son diocèse d'un grand séminaire pour la formation des jeunes prêtres jusque-là laissée à l'initiative des chapitres ou des curés. Il obtint de Louis XIV des lettres-patentes pour bâtir un séminaire à la place de la collégiale de Saint-Avit, qui se trouvait en face de l'évêché (mars 1667). Les bâtiments étaient en ruines, et les chanoines étaient tout disposés à accepter une honorable pension en échange de leurs modestes prébendes. L'évêque fut en même temps autorisé à acquérir d'autres bénéfices au profit du nouvel établissement. Il lui donna tout d'abord son prieuré de Notre-Dame-des-Champs, puis la chapelle Saint-Jean, de Meung. En 1747, Mgr Joseph de Paris le mit en possession des revenus de la chapelle de Saint-Étienne. Différentes donations ou réunions de bénéfices lui assurèrent plusieurs droits avantageux sur les paroisses de Séris, près Blois, Chaingy, Faronville, Fleury-aux-Choux, Huêtres, Sougy, Juvisy, etc.

Le doyen du chapitre cathédral, Jean de Fourcroy, grand-vicaire de Mgr de Coislin, offrit au séminaire un secours également précieux en lui léguant la riche collection de « ses livres avec toutes leurs tablettes ». Des ecclésiastiques, connus par leurs lumières, y ouvrirent les cours de théologie scolastique et morale, avant même que les constructions ne fussent achevées. Ils ne tardèrent pas à voir les élèves accourir à leurs leçons [1].

Cette œuvre ne fut que le préliminaire d'une autre où le généreux évêque eut lieu de manifester toute sa charité envers les pauvres. Depuis longtemps déjà, la ville d'Orléans désirait réunir dans un même local les trois hospices ou aumônes de Saint-Paterne, de Saint-Paul et de la Motte-Saint-Antoine que lui avaient légués les siècles précédents pour le soulagement des indigents des deux sexes et celui des pauvres voyageurs. Déjà Henri II, par son ordonnace du 10 février 1555, avait

1. V. *Histoire de Saint-Avit et des Séminaires d'Orléans*, par l'abbé DE TORQUAT. G. VIGNAT, *Cartulaire du chapitre de Saint-Avit*, 9 juillet 1668 : Concordat entre l'évêque d'Orléans et les chanoines de Saint-Avit pour l'établissement du Séminaire, p. 195.

centralisé sous le titre d'*Aumône générale,* l'administration de toutes les maisons de charité établies dans cette ville, en la confiant à une commission de dix-sept membres nommés par les échevins. Au printemps de 1672, Mgr de Coislin, de concert avec l'intendant général, M. de la Châteigneraye, réunit à l'évêché une assemblée des chapitres de la ville, du présidial, de la prévôté et du corps des marchands pour délibérer sur les moyens à employer. On tomba d'accord pour réunir en une seule masse les ressources des trois hospices en question, et voter la construction d'un Hôpital général destiné à soulager les pauvres depuis l'enfance jusqu'à la vieillesse. Le roi sanctionna ces vœux par lettres-patentes du 20 avril 1672. Le duc d'Orléans, Philippe II, obtint du grand-maître de l'artillerie de France la cession du terrain de l'ancien arsenal, près de la porte Madeleine, pour construire le nouvel hôpital; et un règlement du 26 novembre 1672 en fixa l'administration. Son bureau était tout à fait indépendant de celui de l'Hôtel-Dieu; il se composait de deux directeurs-nés : l'évêque du diocèse et le lieutenant-général du bailliage d'Orléans, auxquels venaient se joindre trois administrateurs ecclésiastiques tirés des chapitres de Sainte-Croix et de Saint-Aignan, et du clergé de la ville, avec douze administrateurs laïques élus parmi les principaux habitants. Deux des échevins en exercice en faisaient toujours partie. Ce conseil était renouvelable tous les quatre ans. Les travaux de construction furent poussés avec activité. L'évêque contribua, par ses dons et son zèle, à vaincre les obstacles et à soutenir les dépenses. La chapelle du nouvel établissement put être bénite dès 1675; et, des trois anciens hospices, on ne conserva que celui de Saint-Antoine, pour recevoir les pauvres voyageurs, en attendant qu'il disparût lui-même lors de la construction du nouveau pont[1].

Au mois de décembre 1672, Louis XIV, préoccupé du sort des officiers et soldats de ses armées, de concert avec Louvois, vicaire général de l'ordre de Saint-Lazare, rétablit cet ordre, dont le chef-lieu était à Boigny, dans l'administration des maladreries, léproseries, hôpitaux et lieux pieux de ses États, et forma des commanderies destinées à récompenser les officiers reçus chevaliers en même temps qu'à créer un fond de secours pour les soldats estropiés et les hôpitaux des armées. Les

1. *Annales orléanaises*, 1772 ; Picot, *Essai historique*, II, p. 101 ; Lemaire, *Antiquités,* ch. 85.

commanderies de Beaugency, Boigny, Montargis, Jargeau, Pithiviers et Sancerre, furent formées par nos établissements hospitaliers [1].

Plus tard, après la construction de l'hôtel des Invalides, l'idée qui avait amené parmi nous la création de l'Hôpital général détermina le roi à modifier cette mesure, en reliant les petits établissements de charité répandus par toute la France aux établissements plus importants près desquels ils ne faisaient que végéter. Après enquêtes multipliées et avis du Conseil-d'État, divers arrêts, rendus de 1692 à 1696, ordonnèrent cette union « à la charge, pour les établissements maintenus, de satisfaire aux services de fondation et de recevoir les pauvres malades des paroisses ainsi annexées à proportion des revenus des maladreries desdits lieux ». Cette mesure supprima dans le diocèse une quantité considérable de maladreries, léproseries, aumônes, Hôtels-Dieu et Hôpitaux.

L'Hôtel-Dieu de Saint-Benoît ne fut pas réuni à celui de Sully, grâce à l'intervention du prieur dom Chazal, qui obtint du roi, en 1699, le maintien de l'ancienne administration par le prieur de l'abbaye et les notables de la ville [2].

Le duc d'Orléans obtint en même temps du roi l'autorisation de relier la Seine à la basse Loire, par un canal semblable à celui qui avait été ouvert à Briare, en 1638, par Sully, et achevé par Richelieu. La maison du prieur de Pont-aux-Moines devint alors l'un des sièges de la justice créée par l'édit de 1679 pour l'administration et la conservation de ce canal [3].

Mais tous ces travaux ne pouvaient faire oublier que de nombreux hérétiques restaient encore loin du bercail. Le clergé de France avait déjà cherché à profiter des jours de paix enfin donnés au pays pour exciter les calvinistes à se convertir. Des prédications extraordinaires, des conférences et des catéchismes avaient été multipliés pour ramener à la foi des apôtres ceux qui avaient eu le malheur de s'en écarter, et çà et là d'heureux succès avaient été obtenus. Des villes entières du Béarn étaient revenues à la religion et avaient fait frapper des médailles commémoratives. Dans l'assemblée générale tenue à Paris le 1er juil-

1. Vignat, *Chevaliers de Saint-Lazare*, Pièces justificatives, A.

2. Arrêts du Conseil d'État et lettres-patentes de Louis XIV; Rocher, *Histoire de l'Abbaye ;* Douesnel, p. 297. Voir aux Pièces justificatives, n° VI, le tableau des établissements charitables du diocèse.

3. Polluche, *Essais historiques*, 165.

let 1682, une invitation collective fut adressée à tous les attardés pour les presser de rentrer dans le sein de l'Église catholique. Mgr de Coislin la fit notifier aux prêches de Bionne et de Mer au commencement de l'année 1683, en y joignant l'appel du père le plus tendre et le plus affectueusement dévoué. Le ministre de Bionne, Claude Pajon, essaya de répondre à cet avertissement, et fit tous ses efforts pour soutenir son parti. Mais, dit l'historien de Saint-Jean-de-Braye, il n'y réussit pas. La plupart des protestants qui étaient à Saint-Jean-de-Braye se rendirent aux raisons qui leur avaient été exposées, et ils se convertirent en si grand nombre que deux ans après il n'y eut presque plus d'hérétiques à Bionne et dans les pays voisins. Le temple fut fermé le 31 décembre 1684, et les biens qui en dépendaient, ainsi que ceux du temple de Jargeau, furent attribués, par une ordonnance royale, à l'Hôpital général et à l'Hôtel-Dieu d'Orléans [1].

Le ministre Pajon mourut dans sa maison de Carré, à Saint-Jean-de-Braye, le 22 septembre 1685. Sa femme et ses enfants se convertirent à l'Église catholique ; l'un de ces derniers entra même dans l'Oratoire et publia les œuvres de son cousin, Isaac Papin, ministre calviniste converti par Bossuet [2].

Les matériaux du temple de Gien furent adjugées, le 24 septembre 1685, par une sentence du bailliage, au chapitre de Saint-Étienne pour rétablir le chœur de son église, et aux fabriciens de Saint-Pierre de Gien-le-Vieil « pour la construction d'une succursale à l'intérieur de la ville. » Tous les biens du Consistoire furent attribués à cette église le 18 décembre 1686. Le prêche de Châtillon-sur-Loire avait été détruit en 1684, par arrêt du Parlement de Paris condamnant le langage sédi-

1. V. Archives départementales, B, 1385, et Lottin, II. Ce dernier raconte qu'au mois de septembre 1605 la vache d'un cultivateur de Bionne, nommé Colas Pannier, étant entrée dans ce temple, les Protestants la tuèrent et s'en partagèrent les morceaux. Le bailli d'Orléans les condamna solidairement à indemniser le propriétaire, et longtemps après on désigna leurs coreligionnaires par ce proverbe : « Il est de la vache à Colas ». (II, p. 139.)

2. La veuve de Pajon, revenue à la foi catholique, écrivit alors à son neveu : « Revenez, mon cher neveu, vous trouverez ici des gens qui rendront justice à votre bonne foi et aux talents que Dieu vous a donnés ; je vous réponds que vous aurez sujet de bénir la Providence. »

Papin entendit cette invitation. Il ramena ensuite sa femme à la vraie religion, et, sur son lit de mort, il lui adressa cette exhortation : « J'ai vécu pour vous dans le temps ; je me prépare à vivre pour Dieu dans l'éternité ; c'est ce qui fait toute ma consolation. Consacrez-vous à Dieu, autant qu'il vous en donnera la vocation : c'est le seul objet qu'on doive aimer ! »

tieux des ministres. Celui de Châtillon-sur-Loing fut également rasé, et ses matériaux vendus au profit des pauvres de l'Hôpital-Général d'Orléans [1].

La duchesse Angélique de Montmorency-Bouteville, veuve de Gaspard IV de Coligny, mort dans la foi de l'Église catholique en 1649, avait précédemment établi dans les bâtiments de l'ancien collège calviniste de cette ville un couvent de dames Bénédictines qui eut pour première supérieure la R. Mère Marie-Jacqueline de Blémur.

Pour recueillir les femmes et les jeunes filles qui se convertirent à la suite de la révocation de l'édit de Nantes (22 octobre 1685), Mgr de Coislin transféra dans un vaste local, situé près de l'Hôpital, la maison des Nouvelles-Catholiques établie dans la ville depuis 1651. La douceur de l'évêque, soutenue par l'esprit pacifique de son clergé et la prudente tolérance de l'intendant André de Bouville, contribua heureusement à rapprocher les cœurs, et fit plus de prosélytes, dit un écrivain du parti, que les rigueurs employées dans d'autres contrées.

Ce fut aussi vers cette époque que notre évêque multiplia avec un dévoûment qu'on ne saurait trop rappeler les écoles pour les enfants des campagnes. Il établit à ses frais ou fit relever trois cents écoles dans les villages du diocèse. Il avait précédemment organisé le séminaire de Meung de manière à en faire une pépinière de prêtres pour le ministère des paroisses et de maîtres pour les écoles.

Louis XIV se plut à récompenser un aussi grand zèle en nommant notre évêque commandeur de ses Ordres, puis cardinal (1695). Lorsqu'on apprit à Orléans la nomination du nouveau cardinal, on se rendit à la cathédrale pour chanter un *Te Deum* solennel, et le soir il y eut feu de joie avec illuminations par toute la ville. Ces réjouissances, disent les Mémoires contemporains, se continuèrent près d'un mois parce que chaque corps de métier voulut témoigner sa reconnaissance. Le prélat, de son côté, redoubla de sollicitude pour l'œuvre qu'il avait entreprise. « Le roi, qui l'aimait beaucoup, dit Saint-Simon, lui ayant demandé de résider plus souvent à la cour, il refusa absolument, ne voulant pas s'exposer à voir ruiner une moisson si précieuse et des écoles si utiles. »

Son zèle pour l'enseignement de la jeunesse fut admirablement secondé

1. L'église paroissiale de Saint-Louis de Gien fut consacrée, pendant la visite pastorale de 1693, par l'évêque d'Auxerre, André Colbert, qui avait fait les premières démarches, vingt ans auparavant, pour établir un collège dans cette ville.

par le dévoûment de vertueux laïcs, à la tête desquels nous devons citer Pierre Tranchot, avocat au Parlement de Paris, qui avait quitté le monde et le barreau pour se livrer aux bonnes œuvres. Il acheta une maison, près de la porte Saint-Jean, pour y recevoir des enfants pauvres et se chargea lui-même de les instruire. Son cousin Louis Tranchot, et Pierre Aubert, un de leurs amis, lui prêtèrent le plus dévoué concours jusqu'à leur mort. Pierre Tranchot légua tous ses biens à l'école qu'il avait fondée. M. Jogues de Bouland se dévoua aussi à cette œuvre dans divers quartiers d'Orléans, et surtout dans celui de Saint-Euverte. François Perdoulx de la Bourdelière, leur compatriote, fonda dans les campagnes du diocèse plus de trente écoles de charité qu'il soutenait de ses libéralités, avec le secours d'autres personnes animées du même esprit. Il mourut en 1692.

Rappelons aussi les donations de Robert de Barville, seigneur de Coudray et Maisoncelle, conseiller du roi, qui fonda 300 livres de rente pour un chapelain chargé d'instruire la jeunesse de Coudray et de dire une messe par semaine ; de Mme de Montauglan, qui assura le même bienfait aux enfants de Germonville ; et de Mlle Archambault, qui légua tous ses biens à la fabrique de Saint-Euverte, en 1677, pour servir à l'entretien des classes des pauvres filles de la paroisse et mettre à leur disposition des maîtresses de métiers.

En 1686, les sœurs de Saint-Lazare de Paris furent appelées à Orléans pour prendre la direction de l'école de Saint-Pierre-Ensentelée et soigner les pauvres malades à domicile. Plus tard elles se chargèrent de l'instruction gratuite des pauvres servantes de la ville. Les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul furent établies à La Bussière, en 1689, par le marquis Charles du Tillet, pour soigner les malades et faire l'école des jeunes filles. Les sœurs de la Présentation furent aussi appelées à prendre la direction de plusieurs écoles peu de temps après leur fondation en 1684. La foi et la charité travaillaient ainsi de concert à l'éducation de la jeunesse, en attendant que Louis XIV rendît son mémorable édit du 13 novembre 1698, qui prescrivit l'établissement des écoles dans tous les centres de population [1].

Les dernières années de la vie de Mgr de Coislin furent consacrées à

1. V. Picot, *Essai sur l'influence de la religion en France au XVIIe siècle*, I, 326 ; Hélyot, *Supplément*, p. 117 ; et l'étude de Mlle de Villaret, *L'Instruction primaire avant 1789 à Orléans et dans les communes de l'arrondissement*, p. 12, 57, 98, 99 et 120.

la décoration intérieure de la cathédrale, dont les transsepts et les toitures de la grande nef avaient été achevés en 1685. Jean-Baptiste Tuby sculpta le calvaire destiné à orner le jubé de marbre qui fut alors construit à l'entrée du chœur sur les plans d'Hardouin Mansard. Tandis que Bon Boulogne et Snell embellissaient de leurs peintures la grande salle synodale et les salons de l'évêché, Lebrun fournissait au sculpteur Dugoullon les dessins d'une magnifique clôture du chœur représentant, dans une série de médaillons en chêne, la plupart des scènes les plus belles de l'Évangile ; Daniel de Volterres et Bonnet furent aussi invités à décorer les autels placés près du jubé. Vignon peignit pour l'autel de Saint-Mamert un tableau représentant ce saint en prière aux pieds de Jésus en croix ; l'architecte Mansard fit aussi élever un nouveau clocher au milieu des transsepts. Notre cathédrale était devenue le rendez-vous des artistes et des maîtres du grand siècle.

Les chapelles du Calvaire et de la Visitation furent aussi ornées de tableaux de Boulogne ; les Bénédictins de Bonne-Nouvelle embellirent leur église de toiles de Jouvenet, de Vien et de Restou ; les Chartreux demandèrent à Jouvenet un tableau représentant Jésus au désert ; et Philippe de Champagne peignit, pour les religieuses de Saint-Charles, le magnifique tableau de leur saint patron en prière, actuellement conservé au musée [1].

En 1674, la collégiale de Saint-Aignan perdit son privilège d'exemption. A la suite d'un long débat, son chapitre rentra dans le droit commun, soit pour l'inhumation des chanoines décédés hors de leur cloître, soit pour le droit de publier des mandements de jubilé ou de prières publiques, et pour la concession des dispenses de bans dans les paroisses du Crucifix, de Saint-Germain et de Notre-Dame-du-Chemin.

Le 5 novembre 1696, Louis XIV vint à Montargis pour y recevoir la fille du duc de Savoie, destinée au duc de Bourgogne. Ils y entendirent la messe, et partirent ensuite pour Fontainebleau, où le cardinal de Coislin eut l'insigne honneur de célébrer ce mariage [2].

Le diocèse d'Orléans, ainsi honoré dans son évêque, offrait alors au monde une série d'esprits distingués qui contribuèrent noblement à la gloire du grand siècle. Le chapitre de Sainte-Croix avait vu son doyen, Charles Fontaine des Montées, devenir évêque de Nevers en 1705. Le

1. D. FABRE, Ms. 435, p. 156.
2. Edm. MICHEL, *Monuments du Gâtinais*, p. 99 ; S. SIMON, *Mémoires*, édit. Régnier, IV, 313.

monastère de Saint-Benoît était un des plus florissants de la congrégation. Pendant l'administration de l'abbé commendataire Raymond Bérenger de Lorraine d'Harcourt, le chapitre général y avait établi le noviciat de la province pour les études de philosophie et de théologie (1672). L'enseignement littéraire avait été spécialement réservé au collége de Pontlevoy. Notre abbaye posséda alors parmi ses religieux : D. Philippe des Vignes, mort en odeur de sainteté en 1672 ; D. Georges Violle, historien du monastère de Fleury et de la *Vie de sainte Reine ;* D. Sirou, qui fut successivement prieur de Saint-Benoît, puis de Ferrières et de Saint-Germain d'Auxerre ; D. Jandot, le savant auteur de la collection des pièces historiques, concernant cette maison ; et le prieur D. Chazal, qui écrivit en latin la grande histoire du monastère de 641 à 1725. L'immortel Mabillon a rendu un public hommage à la science de son confrère, l'Orléanais Jean-Noël Mars, qui eut l'honneur d'être son correspondant et qui mourut presque centenaire à Marmoutier, après avoir écrit l'histoire du monastère de Saint-Laumer de Blois. Son neveu, D. Altin Mars, professa longtemps les belles-lettres à Pontlevoy, et composa plusieurs hymnes insérées dans l'ancienne liturgie des Bénédictins de Bonne-Nouvelle.

L'abbaye de Saint-Mesmin vit successivement à sa tête Nicolas Gedoyn et Jérôme Dufaur de Pibrac. Le premier, après avoir consacré une partie de sa vie au travail des missions, se retira, par humilité, dans une des maisons de l'Hôpital-Général pour s'y livrer à l'instruction des pauvres, qu'il assistait de ses biens. Il passa trente ans dans cette vie obscure, sacrifiant avec joie les avantages que sa naissance, son mérite et ses qualités pouvaient lui procurer dans le monde [1]. Le second fut abbé de 1692 à 1706. Sa science et son éloquence le firent élever aux fonctions de vicaire général du diocèse de Bayeux. Le duc d'Orléans le nomma son maître de chapelle ; et, à la mort de l'abbé de Saint-Benoît, Hardouin de Grancey, il fut choisi pour lui succéder [2].

Alexandre Colas, seigneur de Portmorand, s'était fait remarquer par sa piété et son attachement aux saintes doctrines de l'Église catholique. Fixé d'abord à Paris, il avait contribué par ses conseils à la fondation du séminaire de Saint-Sulpice, et travaillé lui-même à former des maîtres

1. Picot, *XVIIe siècle*, t. II, p. 314; Polluche, *Essais historiques*, p. 194. La Bibliothèque d'Orléans possède les *Méditations* de D. Philippe des Vignes, Ms. 316-319.

2. *Gallia christiana*, VIII.

pour les écoles du diocèse. En 1644, soutenu par le généreux concours de la reine Anne d'Autriche, il avait fait bâtir au faubourg Saint-Victor une maison appelée Famille de Saint-Joseph, pour recevoir les enfants des victimes des guerres. Il avait été nommé vers le même temps abbé commendataire des Prémontrés de Pleine-Selve, au diocèse de Bordeaux, et curé de Calais en Picardie. Revenu à Portmorand, sur la demande des habitants de Chécy, il accepta la direction de leur hôpital en attendant qu'il pût être confié aux mains des sœurs de Sainte-Anne, en 1661. Il mourut à Orléans, le 18 septembre 1671, entouré de l'estime universelle, et fut inhumé dans le chœur de l'église de Saint-Marceau [1].

En 1682, Dom Braschet, issu d'une des plus anciennes familles de notre province, devint supérieur général de l'illustre congrégation de Saint-Maur.

Le dominicain François Pinon devint une des gloires du couvent d'Orléans par son éloquence et sa science théologique.

Le père Chérubin, capucin orléanais, se rendit célèbre dans les sciences. Aussi adroit mécanicien que bon géomètre, il mérita les suffrages du roi pour les progrès qu'il fit faire à l'optique et à l'acoustique. Il mourut emportant les regrets du roi et des seigneurs, qui ne respectaient pas moins sa piété que ses talents. Ses confrères, Grégoire d'Orléans et Vincent de Bourgogne, se distinguèrent également, l'un par son *Histoire de saint Irénée*, et l'autre par son zèle pour la conversion des hérétiques [2].

L'oratorien Nicolas Bourbon se distingua d'abord par ses leçons d'éloquence au collège royal de notre ville et son talent pour la poésie. Il devint chanoine de Sainte-Croix, puis membre de l'Académie française.

François Foucault, du même ordre, se fit remarquer par sa science théologique. Son compatriote et son confrère Gérard Dubois fut chargé des conférences sur l'Histoire ecclésiastique à Saint-Honoré, puis à Saint-Magloire. Il s'acquitta si bien de cette mission que l'archevêque de Paris, Harlay de Champvallon, lui confia le soin d'écrire l'histoire de son Église [3].

La Compagnie de Jésus compta alors parmi ses gloires le Père Jacques de Machault, missionnaire du Paraguay, puis recteur de notre

1. *Généalogie de la famille Colas des Francs.* Archives locales.
2. Douesnel, *Annales*, p. 282, 316.
3. Polluche, *Essai historique*, p. 197.

collège ; le P. Cheminais, de Châteaudun, qui se distingua par son éloquence après avoir occupé dans ce collège la chaire de rhétorique ; le géographe Georges Fournier ; les théologiens Pierre Gautruche et Rivière ; et l'historien François Chesneau, auteur des Annales de Jargeau, sa ville natale, décédé recteur du collège d'Amiens[1].

Le carme Nicolas Chateau écrivit en 1669 l'*Histoire du couvent des Carmes d'Orléans*.

Un autre historien ecclésiastique, Jean de la Mainferme, illustra en même temps l'Ordre de Fontevrault. Rogier de Morainville, surpris à dix-huit ans par les corsaires turcs au milieu de ses voyages sur mer, eut le bonheur d'être racheté par les Pères de la Merci. Touché d'une profonde reconnaissance, il voulut se consacrer entièrement à Dieu dans l'ordre de Fontevrault. Mgr de Coislin le fixa dans son diocèse, en lui donnant la cure de Saint-Hilaire d'Orléans, pour qu'il fût l'aumônier des prisons bâties sur cette paroisse. Il fut honoré du titre d'aumônier de la duchesse d'Orléans, et écrivit pour combattre les doctrines de Baillet.

Au mois de mai 1694, le compagnon et l'émule des Tranchot et des Jogues de Bouland, l'avocat René Maubert, alla édifier le couvent de la Trappe sous le nom de frère Arcise. Il y mourut au bout de quatre ans passés dans la pratique de la plus austère pénitence[2].

Philippe de Courcillon, marquis de Dangeau, succéda en 1695 à Louvois comme grand maître des ordres réunis du Mont-Carmel, de Saint-Lazare, de Jérusalem et Bethléem tant deçà que delà les mers. Il fit mettre en ordre la commanderie magistrale de Boigny et y rassembla plusieurs fois le chapitre de l'Ordre. Le chevalier de Sémonville, qu'il avait chargé de l'administration de la commanderie, fit alors reconstruire cette antique et vénérable résidence des grands maîtres (1699)[3].

Le chapitre de Sainte-Croix compta à la même époque, parmi ses membres, un ancien ministre du temple de Bionne, Marin Grostête des Mahis, qui avait abjuré ses erreurs après plusieurs années d'études et d'abondantes aumônes faites aux pauvres, dans le seul but d'obtenir les lumières que le calvinisme ne pouvait lui donner. Il consacra toute sa vie à l'étude et aux œuvres de bienfaisance ; il se dévoua à la conver-

1. Voir à la Bibliothèque d'Orléans l'*Histoire de l'église de Jargeau*, Ms. 271.
2. V. *Vie et mort du frère Arcise*, 1709.
3. V. Gauthier de Sibert, *Histoire des Ordres de Notre-Dame-du-Mont-Carmel et de Saint-Lazare*, p. 499 ; Ms. 435.

sion des hérétiques par ses prédications et par ses écrits sur la vérité de la religion. De concert avec le charitable curé de Saint-Michel, Nicolas Foucault, et le pieux François Perdoux des Bourdeliers, il contribua généreusement à la fondation de la maison du Bon-Pasteur. Il mourut en 1694, et légua sa bibliothèque au chapitre.

Robert Hubert illustra en même temps le chapitre de Saint-Aignan. Fils d'un avocat du roi au bailliage d'Orléans, il avait commencé l'étude du droit dans notre Université ; mais arrivé à Paris, il prit goût aux études ecclésiastiques et s'y consacra. De retour dans sa ville natale, il fut nommé chanoine, puis chantre et official de la collégiale de Saint-Aignan. Il fut honoré de la confiance de son évêque, qui le chargea de traiter plusieurs affaires importantes, travailla à ramener les calvinistes à la vraie religion, devint protonotaire apostolique, et mourut dans un âge très avancé, laissant une étude sur les *Antiquitez de l'église de Saint-Aignan* et une *Histoire du pays orléanais,* qui ont gardé le privilège d'attirer l'attention des savants[1].

L'histoire locale inspira encore heureusement deux chanoines : le P. Claude du Molinet, du chapitre régulier de Beaugency, et Pierre de Fay, du chapitre collégial de Saint-Vrain de Jargeau. Le premier recueillit les documents relatifs à l'Histoire des seigneurs de Beaugency ; le second écrivit, en 1697, l'*Histoire des Annales et antiquités de la ville, église et chapitre de Jargeau.*

Pouvons-nous, en terminant ce tableau, ne pas y faire figurer Pierre Moenne, le compatriote de saint François de Sales et l'émule de son zèle pour la conversion des hérétiques de Châtillon-sur-Loire, au milieu desquels il demeura trentre-trois ans, après avoir été aumônier de la reine d'Angleterre ; le saint prêtre François Tassin, qui consacra pendant trente ans son temps et sa fortune au soulagement des pauvres, des malades et des prisonniers ; les biographes Gilles-le-Nain, chanoine de Sainte-Croix, Jousset, curé de Saint-Germain, Jean Foubert, prieur de Saint-Benoît, et le jésuite Michel Nyon ; le bénédictin Nicolas Agnan, médecin du prince de Condé ; François Guérault, de Gien, médecin de la reine Marie-Thérèse ; le bon curé de Voves, l'abbé Gendron, qui obtint de nombreux succès près des malades atteints de cancers ; Gaspard Thomas de la Thaumassière, fils d'un médecin de Beaugency, l'historien

1. V. Hubert, *Antiquitez de l'église de Saint-Aignan*, p. 32. Histoire manuscrite de l'Orléanois et Généalogies orléanaises à la Bibliothèque d'Orléans.

du Berry ; et la bruyante Mme Guyon, qui agita tant d'esprits à la fin de ce siècle [1] ?

Née à Montargis en 1648, et veuve à vingt-huit ans, Mme Jeanne de la Motte-Guyon eut le malheur de se laisser entraîner, par sa nature ardente, dans les erreurs du quiétisme. Ses écrits furent condamnés à la suite de conférences tenues à Issy, sous la présidence de Bossuet. L'infortunée mystique fut placée ensuite chez les Filles de Sainte-Marie de Meaux. Mais elle ne put y rester. Son zèle indiscret la fit enfermer à Vincennes, puis à la Bastille. D'illustres sympathies lui demeurèrent fidèles. Elle vint mourir à Blois, près de son fils, le 9 juin 1717 [2].

François Beauharnais de la Grillère fit beaucoup moins de bruit et beaucoup plus de bien. Président du Présidial d'Orléans, il se distingua par son attachement à ses devoirs et son amour envers les pauvres.

Pierre Alez du Corbet, son contemporain, était frère de Geneviève Alez du Lude, qui écrivit la vie de M. Le Pelletier d'Orléans, dit le chanoine rouge. Lieutenant des maréchaux de France et juge du point d'honneur, il présida en 1683 l'assemblée provinciale que les Calvinistes du gouvernement d'Orléans avaient réunie à Mer. Aussi plein d'instruction que de zèle, il gagna la confiance des principaux de cette assemblée, et eut le bonheur d'en ramener plusieurs à l'Église par des raisonnements qui lui valurent les éloges de Bossuet et de Pellisson [3].

Jacques Vallée des Barreaux, de Châteauneuf, l'auteur du fameux sonnet sur la mort du pécheur, était mort dix ans auparavant, à Châlons-sur-Saône, dans les sentiments de la plus vive pénitence. Le secrétaire d'État, Louis Phelypeaux, seigneur de la Vrillière, Châteauneuf, Saint-Florentin, etc., était mort de son côté, à Châteauneuf, le 5 mai 1681, et avait été inhumé dans l'église de cette ville, où la piété du second de ses fils lui a élevé un mausolée qui est une des gloires artistiques de notre pays.

1. Bibliothèque de Sainte-Geneviève, section des Ms. LF, 27. DUCHATEAU, *Souvenirs historiques de Jargeau*, p. 119.

2. Elle laissait trois enfants : A.-Jacques Guyon, seigneur de Briare et de Champoulet ; Marie Guyon, marquise de Vaux, puis duchesse de Sully ; et Jean-Baptiste Guyon, bibliophile distingué, dont la bibliothèque fut acquise par le duc de la Vallière. — *Madame Guyon*, L. GUERRIER, docteur ès-lettres. — Cf. BOSSUET, édition Vivès, t. XVIII-XX.

3. *Répertoire du chapitre de Sainte-Croix ;* DOUESNEL, *Annales*, p. 265 ; *Mémoires de la Société archéologique de l'Orléanais*, XIX, 120.

La famille Deshaies-Gendron compta, au XVIIe et au XVIIIe siècle, plusieurs célébrités médicales, dont la fortune avait été préparée par la renommée de l'abbé Gendron, mort à Orléans le 2 avril 1688.

Vingt-six ans plus tard, on déposa près de ce tombeau le corps d'un inconnu qui, après avoir suivi quelque temps la carrière des armes et résidé à la cour du Danemarck, était venu se cacher, comme le dernier des pauvres, à l'extrémité du bourg de Châteauneuf, et n'avait voulu recevoir du seigneur du lieu qu'une petite cellule de six pieds carrés. Il y passa trente-deux ans, n'étant vêtu que de toile, vivant de pain sec et d'eau, couchant sur la paille, et consacrant toute sa vie au travail manuel, à la visite des malades, au soulagement des pauvres ou à la consolation des affligés. Il mourut en odeur de sainteté le 22 août 1707, et fut inhumé dans le chœur de l'église, sous une pierre sur laquelle on peut lire encore cette épitaphe : Ci gît le Pénitent.

L'Académie de peinture compta alors dans son sein plusieurs Orléanais qui travaillèrent à l'envi à la décoration des églises : Michel Corneille ; Jacques Gervaise ; Poncet, le maître de Noël Coypel ; Nicolas Robert, peintre de Gaston d'Orléans, et Claude Vignon, dont la *Transfiguration* est admirée encore aujourd'hui dans l'église de Châtillon-sur-Loing, sa patrie.

Guillaume Chasteau, Charles Simonneau, et Antoine Masson, de Loury, méritèrent aussi d'entrer à l'Académie, en vulgarisant, par le burin, les œuvres religieuses des grands maîtres des Écoles française et italienne [1].

A la fin de 1700, Philippe de France, appelé au trône d'Espagne par

1. V. Bardin, *Châteauneuf*, p. 126 ; *Les Hommes illustres de l'Orléanais*, t. I. L'église de Châtillon possède, à côté des toiles de Jouvenet et de Van Loo, un tableau du *Baptême de Clovis* par Antoine Desgardes, compatriote de Vignon.

La perfection avec laquelle Masson a reproduit le tableau des *Pèlerins d'Emmaüs*, du Titien, a fait donner à sa gravure le nom de « Nappe de Masson ».

Citons ici le sonnet de Des Barreaux comme un témoignage de la foi des hommes de cette grande époque :

Grand Dieu ! tes jugements sont remplis d'équité !
Toujours tu prends plaisir à nous être propice ;
Mais j'ai tant fait de mal que jamais ta bonté
Ne me pardonnera sans blesser ta justice.

Oui, mon Dieu, la grandeur de mon impiété
Ne laisse à ton pouvoir que le choix du supplice.
Ton intérêt s'oppose à ma félicité,
Et ta clémence attend que je périsse.

Contente ton désir, puisqu'il t'est glorieux ;
Offense-toi des pleurs qui coulent de mes yeux !
Tonne, frappe, il est temps : rends-moi guerre pour guerre !

J'adore, en périssant, la raison qui t'aigrit.
Mais dessus quel endroit tombera ton tonnerre
Qui ne soit tout couvert du sang de Jésus-Christ ?

le testament de Charles II, vint à Orléans et fut reçu très solennellement à l'évêché. Sur ces entrefaites, l'élection du successeur d'Innocent XII fit partir le cardinal de Coislin pour Rome. Avant qu'il n'entrât au conclave, Louis XIV l'avait nommé grand aumônier de France. A son retour, il eut la douleur de perdre le duc de Sully, son frère. L'année de la fondation de l'Hôpital général, il avait été affligé par la mort du chancelier Seguier, son aïeul, qui était seigneur de Saint-Brisson, comte de Gien et protecteur de l'Académie française.

Il mourut lui-même à Versailles, le 4 février 1706, regretté du roi comme un ami, et pleuré des pauvres, dont il était l'infatigable bienfaiteur. Son corps fut amené à Orléans par six chevaux caparaçonnés de deuil, et déposé à la cathédrale, dans la chapelle de la Sainte-Vierge. Il y resta, au milieu d'une chapelle ardente, depuis le 14 février jusqu'au 18 mars. Son oraison funèbre fut prononcée, le jour du service solennel, par Jacques Alleaume de la Salle, chantre et official de l'Église d'Orléans. Il fut inhumé dans le caveau préparé près du grand autel, du côté de l'Évangile.



LIVRE XI

(XVIIIe SIÈCLE.)

PREMIÈRE PARTIE

Depuis l'achèvement du grand Séminaire jusqu'à la Révolution française.

§ Ier. — Inondation de 1707. — Le Jansénisme. — Les prêtres de Saint-Sulpice au grand Séminaire, 1707. — Agrandissement du petit Séminaire de Meung. Achèvement de l'église et de l'hôpital. Restauration de l'abbaye de la Cour-Dieu et de celle de Saint-Loup. Chapelle de Notre-Dame des Aydes, 1722. — Notre-Dame de l'Épinoy, 1728. Translation des reliques de saint Aignan, 1730. — Fête du Sacré-Cœur.

§ II. Retraites pastorales, 1739. — Multiplication des écoles; allocations du clergé, fondations particulières. — Pansement gratuit des pauvres, 1745. Décisions parlementaires favorables aux Jansénistes. Reconstruction de l'abbaye de Saint-Euverte. — Suppression du chapitre de Saint-Pierre-le-Puellier. — L'abbé de Pibrac à Saint-Benoît. Démission de Mgr N. de Paris.

§ III. — Lutte de Mgr de Montmorency contre le Jansénisme. — Son exil à Meung. Reconstruction de l'église de Boynes.

§ IV. — Inauguration du nouveau pont d'Orléans, 1751. Achèvement des deux premiers étages du portail de la Cathédrale. Les Jésuites quittent le collège d'Orléans, 1762. Annexion de l'abbaye de Voisins à celle de Notre-Dame de Romorantin. Dispersion des Célestins d'Ambert. — Nouveau bréviaire, 1771. Bureau de charité, 1787. — L'abbé Delille à Meung. — Célébrités orléanaises.

Louis-Gaston Fleuriau d'Armenonville (1706-1733).

Après la mort du cardinal de Coislin, le roi avait désigné, pour lui succéder, Michel Le Pelletier, évêque d'Angers. Ce prélat mourut à Paris, le 9 août 1706, avant d'avoir reçu ses bulles. Louis-Gaston Fleuriau fut nommé évêque d'Orléans, le 14 du même mois. Il fut en même temps pourvu de l'abbaye de Saint-Jean d'Amiens. Il était frère

du garde-des-sceaux Joseph Fleuriau d'Armenonville. D'abord chanoine de Chartres, puis abbé de Moreilles en Poitou et trésorier de la Sainte-Chapelle de Paris, il était évêque d'Aire depuis 1698.

Préconisé à Rome le 15 novembre 1706, M. Fleuriau fut installé par procureur, le 5 janvier 1707, en la personne de Charles Fontaine des Montées, doyen de l'Église d'Orléans. Son entrée solennelle eut lieu le 1er mars, d'après le rit adopté par son prédécesseur, soit pour la nuit de la veille, qu'il passa à l'abbaye de Saint-Euverte, soit pour le parcours de Saint-Euverte à Saint-Aignan. Il usa du privilège traditionnel pour délivrer 854 prisonniers [1].

Au mois d'octobre, les riverains de la Loire furent désolés par une inondation qui fit quatre-vingt-trois brèches dans ses digues. L'évêque s'empressa de faire appel à la charité publique; il alla lui-même à Paris pour plaider la cause des victimes du fléau et en rapporta des secours, qu'il consacra aussitôt à l'acquisition de blés et de vêtements devenus nécessaires [2].

Il ne montra pas moins d'empressement et d'énergie pour combattre un autre fléau qui menaçait aussi d'envahir son diocèse. L'étude téméraire des mystères de la grâce avait entraîné des théologiens dans une série d'erreurs qui avaient été condamnées par le Chef de l'Église. L'esprit de secte aidant, les disciples de Jansénius étaient arrivés à former un parti qui prétendait avoir une doctrine indépendante du Souverain Pontife. Deux fois déjà, depuis un demi-siècle, en 1658 et en 1705, nos évêques avaient élevé la voix pour interdire des livres favorables à la nouvelle doctrine ou pour publier les bulles pontificales. L'erreur restait obstinée dans sa marche. Les livres défendus circulaient sous le couvert d'approbations regrettables. Un des chefs du parti, Pasquier-Quesnel, sorti de la congrégation de l'Oratoire, était même venu se réfugier à Orléans, et son action plus ou moins cachée avait exercé de déplorables ravages.

Afin de remédier à ces maux et de prévenir de nouveaux désastres, M. Fleuriau jugea à propos de confier son séminaire à des prêtres d'une doctrine sûre. Il y appela les disciples du vénérable Olier. Ils y arri-

1. L'abbé de Saint-Euverte, Nicolas de Graves, qui n'acceptait pas la modification de l'ancien programme, s'absenta et fit servir par ses officiers deux œufs frais pour le souper de l'Évêque, et une botte de foin pour son train, alléguant qu'il ne restait point en deçà de ses obligations. L'Évêque trouva heureusement plus de courtoisie près des chanoines réguliers. (V. Ms. 435, p. 337.)

2. *Mémoire* de l'abbé de Saint-Mesmin, Augustin de Grouches de Chépy.

vèrent au nombre de six, sous la direction de M. François de Poudenx, frère de Mgr de Poudenx, évêque de Marseille[1].

Pour veiller à l'observation des règles canoniques, le synode des prêtres du diocèse fut aussi convoqué chaque année, et l'évêque en présida lui-même les réunions ou les fit présider par ses grands vicaires (1707-1731).

Les condamnations pontificales furent de nouveau notifiées. Mais les libelles du XVIe siècle et les discussions du XVIIe avaient contribué à diminuer dans les âmes le respect dû à ces décisions. De pauvres religieuses de Saint-Loup, de Saint-Charles et de l'Hôtel-Dieu, égarées sans doute par des conseils inavouables, essayèrent de résister en formulant appel sur appel contre ces actes de l'autorité suprême. L'évêque dut leur interdire la réception des sacrements. En 1717, après la publication de la bulle *Unigenitus* contre les erreurs de Quesnel, les moines de Saint-Benoît protestèrent aussi, au nom des libertés de l'Église gallicane, et firent appel au Concile général. Des prêtres et des laïques entrèrent également dans cette voie. Port-Royal vint chercher dans la famille Boulard de Denainvilliers sa dernière abbesse, connue sous le nom de mère Élisabeth de Sainte-Anne. La famille d'une dame malade imagina même, en 1731, de recourir au Parlement pour ordonner à l'évêque de lui faire administrer les sacrements sans exiger la soumission à la bulle doctrinale du pape Clément XI. Le Conseil d'État eut le bon esprit de casser l'arrêt du Parlement.

Au milieu de ces sollicitudes, Mgr Fleuriau consacra les premières années de son épiscopat à l'achèvement du grand séminaire diocésain. Le cardinal de Coislin avait recouru au talent de Hardouin-Mansard pour dresser le plan primitif de cette maison. Après la mort de cet illustre maître, M. Fleuriau fit terminer son œuvre par l'architecte Vauclin. Le

1. Le corps de M. F. de Poudenx a été retrouvé en 1873, dans la chapelle du grand Séminaire, où il avait été inhumé en 1727. (*Bulletin de la Société archéologique*, VI, p. 25.)

Parmi les directeurs qui se succédèrent au grand Séminaire, nous sommes heureux de pouvoir citer ici : François Chartier et Louis Legrand, docteurs de Sorbonne (1707) ; Laurent Leclerc, érudit de premier ordre, un des éditeurs du Dictionnaire de Moreri ; René Berthier, frère du savant P. Berthier (1738) ; Jean Dulau, oncle de Mgr d'Arles, qui fut massacré aux carmes en 1792 ; Jacques Émery, devenu plus tard supérieur général de la Société, et René Colas du Bignon, martyr de la foi pendant la Révolution. (V. T. Cochard, *Annales d'Orléans*, 6 décembre 1879.)

M. Olier avait eu pour conseillers et pour coopérateurs de son œuvre trois ecclésiastiques orléanais : M. Houmain de Sainte-Marie, Charles Picoté et l'abbé de Portmorand.

quartier des philosophes fut élevé, dix ans plus tard, entre la chapelle et la rue du Bourdon-Blanc.

D'importants travaux de reconstruction furent aussi faits au château de Meung. La maison de la Monnaie, établie dans cette ville pendant la Fronde, fut achetée en 1721, et servit à agrandir le petit Séminaire, commencé quatre ans auparavant [1].

La maison des Nouvelles-Catholiques avait déjà été agrandie, en 1685, par Mgr de Coislin. Son successeur leur ouvrit, en 1716, un asile plus considérable, à l'extrémité de la rue du Colombier, en leur adjoignant la petite communauté des Filles-de-la-Croix.

L'église de l'Hôpital-Général, terminée deux ans plus tard, fut placée sous le patronage de saint Charles. En même temps, le prieur de la Cour-Dieu, D. Maurice Berbis de Longecourt, docteur de Sorbonne, issu d'une famille distinguée de Dijon, réparait l'église de l'Abbaye et élevait le grand bâtiment, qu'on appelle encore aujourd'hui la Maison du Prieur; l'abbesse de Saint-Loup, Marie de Châtillon, faisait rebâtir, tout le long de la Loire, la grande clôture méridionale du monastère, et le pavillon qui reste comme un noble témoin de l'antique fortune de cette partie du diocèse [2].

Au mois d'avril 1719, les habitants du quartier des Aydes et les proviseurs de la confrérie de Saint-Sébastien, de l'ancienne chapelle de Notre-Dame, demandèrent l'autorisation de faire construire dans le faubourg Bannier une nouvelle chapelle qui fût tout à la fois le siège de la confrérie et une succursale de l'église de Saint-Paterne plus rapprochée de leurs habitations. L'évêque accueillit favorablement cette requête, et, le 31 mai, il bénit lui-même la première pierre du monument, en présence du maire d'Orléans, Joseph Lenormand, du curé de Saint-Paterne, Pierre de Vernays, et d'un nombreux concours de fidèles.

1. Voir Lettres d'autorisation données en janvier 1725, Ms. 433 *bis*, p. 351.

2. V. Polluche, *Essais historiques*, 139; Lottin, 1716; Allain, archiviste de Bordeaux, *L'Instruction primaire en France avant la Révolution*, p. 273; Pelletier, *Les Évêques d'Orléans*, p. 141; E. Jarry, *La Cour-Dieu*, p. 128; Patron, *Saint-Jean-de-Braye*, p. 64.

La clôture septentrionale de l'abbaye de Saint-Loup avait été construite des deniers de l'abbesse Louise de Châtillon, à la fin du XVIIe siècle.

Le couvent des Bénédictines de Montargis possédait alors parmi ses religieuses sept des filles du duc de Beauvilliers, pour lesquelles Fénelon avait écrit son immortel traité de *l'Éducation des filles*. Quant le vertueux duc fut sur le point de mourir, il demanda à être inhumé dans l'église du couvent, ce qui eut lieu en 1712. La duchesse vint l'y rejoindre.

Le nouveau sanctuaire fut élevé avec le produit d'une souscription locale. Trois ans suffirent à sa construction. En 1722, il fut dédié à la Sainte-Vierge, sous le titre de Notre-Dame-de-Consolation.

Vers le même temps, le mouvement de la population amenait la suppression de l'antique chapelle de Saint-Étienne (1722), l'annexion de la paroisse de la Madeleine à la collégiale de Saint-Pierre-Empont, la séparation du temporel de l'église de Notre-Dame-de-Recouvrance de celui de Saint-Laurent, dont elle était demeurée jusque-là l'annexe, (1709), et l'agrandissement de l'église Saint-Pierre-du-Martroi par la construction d'une nef latérale du côté du midi [1].

En 1714, la ville de Pithiviers avait reçu de la bienveillance épiscopale un maître d'école spécialement chargé des enfants qui ne fréquentaient pas les classes. En 1724, la haute sollicitude de l'évêque, jointe à celle de ses confrères de Chartres et de Meaux, obtint la reconnaissance officielle des Sœurs de la Présentation, primitivement établies à Angerville pour la direction des écoles et le soin des pauvres malades, et répandues, depuis cinquante ans, dans la Beauce, l'Orléanais, l'Artois et la Bourgogne. Les lettres royales furent enregistrées au Présidial d'Orléans le 4 juillet 1725 [2].

Au commencement de 1726, l'architecte du roi, Gabriel, fit établir, d'après un plan approuvé par l'académie d'architecture de Paris, les fondations du nouveau portail de la cathédrale. Les cinq cloches qui animaient la tour du midi, bâtie du temps de saint Aignan, furent déposées dans une enceinte provisoire près de la tour du nord dite aussi Tour-du-Change, et « pour lever les difficultés qui pourraient survenir lors de la construction », l'architecte présenta au chapitre un modèle en bois des tours et du prolongement de l'église [3].

La chapelle de Notre-Dame-de-l'Épinoy, près de Châteauneuf, fut alors écrasée par la chute de la tour qui se trouvait à l'entrée de l'édifice. Martial Recullé, prieur de cette chapelle, s'empressa de la faire reconstruire et y consacra une partie de son patrimoine. L'évêque alla en faire la bénédiction solennelle le 10 septembre 1728. Le nouveau couvent de la Visitation, bâti près de Saint-Paterne, avait été mis sous la protection de saint Joseph le 17 avril de l'année précédente.

1. POLLUCHE, *Essais historiques*, 113, etc.
2. HÉLYOT, *Les Ordres religieux*. — Cf. Migne, t. IV, p. 1119.
3. Ce *fac-simile* des tours de Sainte-Croix est actuellement à l'évêché. (Voir *L'église de Sainte-Croix d'Orléans*, par Henri de Monteyremar, p. 64.)

En 1729, Louis XV, touché de reconnaissance pour la naissance du Dauphin, offrit à la cathédrale le grand autel de marbre que nous possédons encore aujourd'hui. L'année suivante, le chapitre de Saint-Aignan fit faire une quête dans la ville et dans le diocèse pour construire un reliquaire d'argent en l'honneur de son glorieux patron. L'évêque y transféra solennellement les saintes reliques, le 16 novembre, en présence du maire, des échevins et d'une quantité considérable de fidèles [1].

Un peu avant sa mort, M. Fleuriau voulut couronner son ministère en faisant célébrer, dans sa cathédrale, la fête du Sacré-Cœur, et en établissant une fondation pour en assurer le maintien. Il mourut à Orléans, le 9 juin 1733, et fut enterré dans la cathédrale à côté de son prédécesseur.

Nicolas-Joseph de Paris (1733-1753).

Nicolas-Joseph de Paris était coadjuteur de M. Fleuriau, son oncle, depuis le 10 février 1723. D'abord chanoine de Chartres, puis archidiacre de Pithiviers et chanoine d'Orléans, il avait été sacré par son oncle, dans la cathédrale de Sainte-Croix, le 27 février 1724. Il fit son entrée solennelle à Orléans, le 2 mars 1734, et ne délivra pas moins de 1,150 prisonniers [2].

Il fut le digne successeur de M. Fleuriau. Attentif à faire observer les règles canoniques, il réunit son synode au mois de mai 1736, et rappela les statuts de M. Delbène, spécialement en ce qui concerne la tenue des presbytères. Pour offrir aux prêtres du diocèse tous les moyens de sanctification dont il pouvait disposer, il institua les retraites pastorales de six jours au grand séminaire. Le clergé répondit à l'appel de son évêque. Un mandement du 12 juillet 1745 régla ensuite que tous les curés séculiers et réguliers prendraient part successivement à ces exercices d'après un tableau dressé pour cinq années.

Mgr de Paris travailla aussi activement à multiplier et à améliorer les écoles dans son diocèse. Il institua dans les principales paroisses des classes spécialement chargées d'assurer l'éducation chrétienne des

1. Voir dans Lottin, t. II, p. 278, le procès-verbal de reconnaissance authentique. Ms. 435, p. 270.

2. Cette entrée de l'évêque a été peinte par Natoire. Son magnifique tableau, où l'on retrouve le portrait de Pothier et des principaux personnages du temps, orne le mur d'appui du grand escalier de l'Évêché.

enfants pauvres, et de leur donner gratuitement les leçons de lecture, d'écriture et de calcul. Les documents officiels nous ont conservé le souvenir des allocations annuelles votées pour cette œuvre, avec autorisation du Grand-Conseil, par les paroisses de Neuville, Janville, Châtillon-sur-Loire, Romorantin, Sully, etc. [1].

Au commencement du XVIIIe siècle, le clergé avait voté des allocations annuelles pour l'entretien des écoles de la ville et des environs. En 1711, M. Fleuriau avait fondé une école de charité pour les garçons pauvres de Saint-Paul. En 1712, il avait supprimé le chapitre de La Ferté-Aurain; et, en réunissant ses revenus à celui de Meung, il avait institué, dans cette collégiale, une prébende préceptorale dont le titulaire était chargé d'enseigner gratuitement aux pauvres les principes de grammaire et des humanités. Ce service fut attribué au petit séminaire, en 1734. Le chapitre de Sainte-Croix inscrivit des allocations annuelles sur son budget pour les écoles de Sougy, Terminiers et Traînou. Plusieurs curés léguèrent des sommes importantes à leurs Fabriques pour les écoles de leurs paroisses (29 août 1756). M. Charles Le Pelletier de La Bruyère fonda deux écoles distinctes pour les garçons et pour les filles à Huisseau-sur-Mauve et à Sertion-sur-Loire. Courtenay garde le souvenir de l'école fondée par l'abbé Gaillard « pour les petites filles pauvres ». En 1718, le chanoine L. Dusaussay fit vendre sa bibliothèque pour donner des livres de classe aux enfants indigents des campagnes [2].

Des laïques avaient aussi contribué à l'œuvre si importante de l'éducation de la jeunesse. A Bou, un marchand tonnelier, Jacques Boytard, et sa femme, Marie Aubert, avaient fondé une rente perpétuelle de 195 livres pour le maître et la maîtresse des écoles de la paroisse. Précédemment l'institutrice de cette paroisse, Patricette Marier, avait donné sa maison à l'église pour servir à la maîtresse; Jacques Boytard assura de même le logement du maître (1711-1712). En 1721, Mlle Dutertre avait donné 4,000 livres aux écoles de Saint-Euverte. M. Jumeau, ancien notaire, avait constitué une rente de 200 livres pour

1. *Procès-verbal de l'Assemblée provinciale de 1787*, p. 103.

2. Polluche, *Recueil de pièces*, I, p. 185; Archives du chapitre de Sainte-Croix, *Répertoire*, II, 231; Boucher de Molandon, *Agius*, p. 86; Berton, *Courtenay*, p. 156. V. *Vie de Ch. Le Pelletier*, par Agnès du Corblet. Son épitaphe, placée dans le transept méridional de la Cathédrale, garde le souvenir de ses libéralités en faveur des pauvres, 29 août 1756.

fonder une école de filles dans la paroisse de Saint-Hilaire d'Orléans. En 1746, M. de Sailly donna sa terre de Villiers à M. Lamirault de Chaussy, à la charge de payer pour les écoles de cette paroisse une rente de 640 livres qui subsiste encore.

En 1749, Jean-Baptiste Masson de la Manerie, chevalier et gentilhomme ordinaire de la maison du roi, seigneur de la Salle de Boigny et de Poinville de Combleux, surpassa en générosité pour les pauvres tous ceux qui l'avaient précédé. Il légua la moitié de ses biens, c'est-à-dire près d'un million, pour continuer après sa mort les bonnes œuvres qu'il n'avait cessé de pratiquer pendant sa vie. Il recommanda spécialement à ses héritiers sa sollicitude pour les enfants pauvres ainsi que pour « les maîtres et maîtresses de la sainte doctrine romaine approuvée », et ordonna que 120,000 livres fussent prélevées sur sa succession pour l'entretien des écoles de charité tant dans la ville d'Orléans que dans les paroisses environnantes, dans un rayon de trois lieues [1].

Mgr de Paris s'était vu obligé d'interdire l'enseignement à plusieurs maîtresses d'école, à cause de leur résistance obstinée aux décisions de l'Église. Il fut heureux de pouvoir appeler à Orléans les disciples du bienheureux de La Salle pour prendre la direction des écoles de la ville. Les frères de la doctrine chrétienne, fondés à Reims depuis la fin du XVIIe siècle et déjà établis à Paris, à Chartres, etc., arrivèrent à Orléans le 9 octobre 1740. Ils furent d'abord installés dans une maison de la rue Saint-Euverte, achetée et agrandie par l'évêque. Six écoles leur furent confiées à Saint-Euverte, Saint-Donatien, Saint-Pierre-le-Puellier, Saint-Laurent, Saint-Paterne, Notre-Dame-de-Recouvrance et Saint-Marceau. Partout le logement leur fut fourni par les Fabriques. Les sympathies les plus vives de la population leur furent bientôt acquises; et dès que les travaux de leur résidence de Saint-Euverte furent achevés, il leur fallut ouvrir un pensionnat pour répondre aux désirs des familles [2].

La sollicitude toute pastorale de l'évêque pour l'enseignement des

1. Voir dans l'*Instruction primaire avant 1789,* par Mlle DE VILLARET, le testament de Masson de la Manerie. Cet homme de bien mourut, à Orléans, le 7 juillet 1749, dans la maison de la rue d'Escures occupée aujourd'hui par les bureaux de la Caisse d'Épargne. Son corps fut inhumé, le lendemain, dans l'église de Saint-Paul. L'administration de son legs fut confiée, par arrêt du 26 juin 1750, à un *Bureau des écoles de charité* composé de six membres.

2. *L'Instruction primaire à Orléans avant 1789*, p. 145. Registre de la maison des Frères d'Orléans. — Parmi les premiers disciples du B. de la Salle, l'Orléanais

enfants et la sanctification du clergé ne pouvait négliger les âmes des fidèles. Aussi l'Avent de 1742 fut-il consacré tout entier à une mission donnée à Sainte-Croix sous la direction du P. Duplessis. Les prédications furent suivies avec empressement, et couronnées par la plantation d'une croix monumentale dans le cimetière de Saint-Pierre-du-Martroi. La croix fut portée en triomphe par des ecclésiastiques de la cathédrale, et l'évêque en fit la bénédiction.

Trois ans plus tard, le chanoine Seurrat commençait, avec le concours de M. Masson de la Manerie et de Mlle Poullin, de Saint-Paterne, l'œuvre du *Pansement gratuit des pauvres,* qui rend chaque jour de si précieux services aux malades de la ville et des environs.

Au milieu de toutes ces œuvres de civilisation et de sanctification, les adeptes de la franc-maçonnerie commençaient à se réunir, à Orléans, sous le couvert du duc d'Antin, Louis II de Pardaillhan ; et la secte janséniste conservait ses foyers de Saint-Charles et de Saint-Loup. Le procureur au présidial, Leclerc de Douy, signala, dès le 15 mai 1744, les conciliabules des premiers comme « pouvant être un jour préjudiciables à la Religion et à l'État ». Le Parlement de Paris déploya en faveur des disciples de Jansénius une activité digne d'une meilleure cause [1].

Au commencement de 1753, un curé, qui avait observé les prescriptions du Souverain Pontife, fut banni à perpétuité. Une religieuse de Saint-Loup, coupable au contraire de désobéissance à ces lois, osa formuler une plainte devant le Parlement, et « l'évêque reçut ordre de la faire cesser, par l'administration des sacrements, dans l'heure de la signification de l'arrêt ». Par un second arrêt, en date du 23 janvier, l'évêque fut condamné à 6,000 livres d'amende, et il lui fut enjoint de nouveau de faire administrer les sacrements à cette sœur, malgré sa désobéissance à l'Église. « Aucun officier public ne voulut prêter son ministère pour faire les sommations, procès-verbaux et réquisitions nécessaires. » Le Parlement s'avança quand même dans cette voie. Il ne cessa ses procédures que devant des lettres-patentes du roi lui

comptait alors un des membres de la famille Dulac de Montisambert, né à Tigy le 8 octobre 1691, entré dans la compagnie du saint à l'âge de vingt-quatre ans. Il y reçut le nom de Frère Irénée, et remplit, pendant trente ans, les fonctions de maître des novices. Sa vie a été publiée en 1774.

1. Pelletier, *Les Évêques d'Orléans*, p. 145. La première condamnation de la franc-maçonnerie avait été signée par Clément XII, en 1738.

ordonnant de surseoir à toutes poursuites en matière de refus de sacrements (25 février) [1].

L'évêque était âgé de soixante-quatorze ans. Il crut devoir donner sa démission, au mois de novembre 1753, pour laisser à un autre plus jeune le soin de défendre les droits de la vérité et de la justice. L'abbaye de Saint-Jean d'Amiens, dont il avait la commende depuis 1700, fut choisie pour être le lieu de sa retraite. Nous le verrons plus tard revenir à Orléans.

Durant son épiscopat, l'abbaye de Saint-Euverte fut reconstruite par le soin des religieux (1740) ; l'église de Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle fut aussi bâtie par les Bénédictins et ornée de peintures de Jouvenet, Deshaies, Restou et Vien (1741) ; les clochers de Ferrières et de Saran furent relevés.

Le chapitre de Saint-Pierre-le-Puellier ayant été supprimé le 20 mai 1750, la nomination de la cure de Saint-Paul, attribuée à ce chapitre depuis la fin du Xe siècle, rentra au pouvoir de l'évêque ; les religieux de Micy reçurent, en échange de leur droit de présentation à la cure de Notre-Dame-des-Miracles, le patronage de la cure de Saint-Michel ; et, à partir de cette époque, l'église de Saint-Paul n'eut plus qu'un curé [2].

L'ancien monastère des Bénédictines de Gy-les-Nonains fut également supprimé le 8 septembre 1752 et réuni à l'abbaye de Faremoutiers, dont il dépendait depuis le IXe siècle.

Le prieur de Saint-Benoît, dom Sarrazin, fit achever en même temps les constructions commencées en 1731 par l'abbé de Pibrac, et enrichit la bibliothèque des grandes collections d'histoire et de littérature qui furent publiées à cette époque.

En 1736, Stanislas, roi de Pologne, père de la reine Marie Leczinska, demanda des reliques de saint Benoît pour l'abbaye de Saint-Léopold de Russie. Les religieux représentèrent humblement à leur supérieur que de trop nombreuses distributions avaient déjà eu lieu, et que, si l'on con-

1. A. M., *Les Francs-Maçons d'Orléans ;* Pelletier, *Les Évêques d'Orléans,* p. 146 ; Picot, *Mémoires pour l'histoire ecclésiastique, XVIIIe siècle,* t. II, p. 260 ; Darras, *Hist. de l'Église,* t. IV, p. 154.

2. Lottin, *Recherches orléanaises,* II, 300 ; Lemaire, *Antiquitez,* 96 ; Boucher de Molandon, *Inventaire de l'église Saint-Paul,* p. 4. — L'église de Notre-Dame de Lorris, dont le service se faisait depuis l'époque de sa reconstruction par deux prêtres, portant les noms de doyen et de curé, et remplissant les fonctions curiales chaque semaine alternativement, avait vu réunir ces deux titres sur la même tête à la fin du dernier siècle (1691).

tinuait à diviser ce trésor, il arriverait bientôt que Fleury ne posséderait plus qu'une trop faible portion des reliques de saint Benoît pour qu'on pût dire que son corps reposait dans l'église du monastère. Les supérieurs généraux ne crurent pas cependant pouvoir résister aux instances du roi. L'ouverture de la châsse eut lieu en présence d'un grand nombre de prieurs de la province, et le R. P. Visiteur, D. Junien, en détacha une portion de côte qu'il déposa dans un reliquaire (1737). L'abbé commendataire était alors Joseph de Cosnac, évêque de Die. Il fut député, en 1740, par la province de Vienne, à l'assemblée générale du clergé de France, et mourut l'année suivante. Il fut remplacé par Alexandre Milon, évêque de Valence.

Louis-Joseph de Montmorency-Laval (1754-1757).

Le successeur de Mgr de Paris fut un des descendants de l'auguste famille de Montmorency. Premier baron chrétien par sa naissance, abbé commendataire de Sainte-Croix de Bordeaux depuis dix ans, Louis de Montmorency-Laval fut préconisé évêque d'Orléans par Benoît XIV, le 14 janvier 1754. Installé par procureur le 5 février suivant, il vint lui-même prendre possession de son siège le 28 mai. Il n'était âgé que de trente ans.

A l'exemple de ses prédécesseurs il travailla énergiquement à chasser du diocèse l'hérésie fataliste et glacée de Jansénius, qui menaçait de désoler notre région. Mgr Fleuriau avait publié, au mois de mai 1714, la bulle dogmatique du pape Clément XI condamnant le livre qui avait contribué à répandre les erreurs de l'époque, et l'instruction pastorale rédigée à la suite de l'assemblée des évêques à Paris au commencement de cette année. Mgr de Paris avait fait signer à ses prêtres à partir de 1738 un formulaire d'adhésion à la doctrine de l'Église sur les questions si délicates de la grâce divine, de la liberté humaine et du respect de la discipline. Dès le lendemain de son arrivé à Orléans, Mgr de Montmorency ouvrit, à l'évêché, un registre destiné à recevoir les déclarations formelles des clercs appelés aux ordres et des prêtres promus aux divers titres du diocèse contre l'erreur insidieusement répandue par le livre de Quesnel. La signature de ce formulaire resta en vigueur jusqu'à la Révolution [1].

1. Le Formulaire prescrit par Alexandre VII contient une suite de signatures où l'on aime à retrouver les noms des familles les plus honorables de l'Orléanais. Ci-

Les maisons religieuses de Saint-Charles et de Saint-Loup attirèrent ensuite son attention. Depuis plus de trente ans, les Ursulines de Saint-Charles avaient été mises en demeure d'évacuer leur pensionnat et de fermer leur école. En 1734, Mgr de Paris leur avait interdit de recevoir des novices. Leur maison était devenue le lieu de retraite de plusieurs religieuses de l'Hôtel-Dieu et d'Étampes qui avaient refusé avec entêtement leur soumission aux ordonnances pontificales.

Les Ursulines de Gien avaient été supprimées, pour la même cause, en 1750 et leurs biens avaient été attribués aux sœurs de l'Hôtel-Dieu de cette ville.

Les Bénédictines de Saint-Loup apportaient aussi une résistance obstinée aux enseignements de l'Église. L'abbesse Olympe de Châtillon

tons ici en passant : Jean Alix, qui fut un des confesseurs de la Foi pendant la Révolution; Amelot, chanoine de Saint-Pierre-Empont; Aubert, Audebert, Robert Bailly, Jean Barbier, curé de Neuville; P. Baschet, Jérôme Bénard, Bernard, chapelain de Saint-Aignan; Pierre Boucher, chanoine de Saint-Pierre-Empont; Patrice Beauvilliers, Frédéric Bimbenet, Alexis Blandin, Edmond Boullier, curé de Saint-Germain de Sully; Martin Blain, F. Bourdin, F. Cassegrain, chanoine de Pithiviers; Nicolas Chaux, Joseph Chevau, curé d'Ouvrouer-les-Champs; J.-P. Corbin, Simon Coignet, F. Colas, Fr. Coullon, L. Courault, chanoine de Jargeau; Michel Douville, F. Duchemin, Étienne Dumas, Dumuys, curé de l'Alleu-Saint-Mesmin; Ant. Dupuy, J.-B. Erat Oudet, Germain Gallard, Girard, chanoine de Pithiviers; Gombault, Guerrier, curé de Nids; Ant. Jahan, vicaire de Saint-Laurent; P. Jahan, L. Jousset, Jacques Lambert, chanoine de Saint-Aignan; Landron, chanoine de Meung; Lecomte, Lejeune, Étienne Lemelle, J.-B. Laurent, J.-B. Lenormand, Lepage, Lesage, Noël Loiseau, Marchand, Marois, F. Masson, J. Moreau, F. Motiron, MM. Lablée et Picqueret, successivement curés de Chécy; Naudin, Ambroise Maréchal, mort archevêque de Baltimore; Florent Pâtre, J. Paty, J. Pelletier, Vrain Pilatte, J. Poignard, L. Poisson, L. Popelin, N. Porcher, L. Ripault, N. Robineau, Cl. Roger, chanoine de Saint-Pierre-le-Puellier; Ant. Sarrebourse, curé de Brinon; F. Séjourné, N. Vaillant, et Ph. Vesque, curé de Saint-Vincent, etc.

Les familles illustrées dans la magistrature y sont représentées par Louis Danglebermes, L. Delalande, J.-B. Jousse, Michel Petau, Jean-Baptiste Pothier, et Jacques de Thou.

Les familles aristocratiques y figurent sous les noms de Marye de Brillac, Pierre Deloynes, Sinson d'Auneux, N. de Froberville, Jacques de Madières, Hector de Rochefontaine, Achille de la Taille, et René de Vélard.

On y retrouve aussi les noms des religieux alors à Orléans : Augustins, Bénédictins, Capucins, Carmes, Célestins, Chartreux, Dominicains, Génovéfains, Jésuites, Minimes, etc. Nous nous contenterons de rappeler ici, entre beaucoup d'autres : les PP. Georges de Plagny et Jacques de Gosson, recteurs du collège en 1746 et 1756; les Bénédictins D. Leroy, L. Pageaud et Pierre Bonamour; les Carmes Pierre Legendre, Alexandre Cordier, René Collin et F. Raimbault; les Minimes Pierre Perdoulx, Nicolas Berton, Louis Guyot; F. Hippolite Coutant, gardien des Récollets; Du Chesne, curé de Saint-Euverte; Frédéric de Lowendal, abbé de la Cour-Dieu; François Foucher, gardien des Cordeliers de Meung, et D. Louis Antoine, prieur des Feuillants de Saint-Mesmin. (*Archives du Grand Séminaire.*)

avait osé dire, en 1726, à Mgr Fleuriau, qui avait signalé à sa religion la bulle dogmatique de Clément XI : « Je ne la recevrai jamais ! » Sa communauté l'avait suivie, en couvrant sa désobéissance de réserves impossibles, et en s'appuyant d'une manière déplorable sur les légistes qui affectaient de protéger les membres de l'Église au préjudice de l'autorité de ses pontifes. Ces maisons subissaient une décadence qui préparait leur ruine.

Touché de compassion pour ces pauvres égarées, Mgr de Montmorency leur envoya d'abord ses grands vicaires pour les faire revenir de leurs erreurs. Leur mission fut sans succès. A Saint-Loup, on refusa de leur ouvrir les portes de l'abbaye. L'évêque vint alors lui-même tenter une dernière démarche, et rappeler à ces âmes dévoyées l'obligation où elles étaient, comme tous les chrétiens, de se soumettre aux lois de l'Église. Il ne put en obtenir que des réponses évasives, dictées à l'avance et répétées avec une opiniâtreté bien peu conforme à l'esprit de l'Évangile. Il eut la douleur de se voir obligé de leur appliquer, à son tour, la règle générale qui défend d'admettre à la Sainte-Eucharistie les pécheurs publics et notoires, tout en leur ménageant les moyens d'éclairer leur foi et de préparer leur retour à la vérité [1].

Sur ces entrefaites, un chanoine d'Orléans, victime du même égarement, et tenant, par ses liens de parenté, à plusieurs des principales familles de l'époque, vint à tomber malade. Le chapitre de la cathédrale nomma trois de ses membres pour l'inviter à réparer, par une soumission complète à l'autorité de l'Église, le scandale qu'il avait causé en protestant hautement contre la bulle pontificale. Le pauvre infirme ne se rendit pas à ces avances. L'évêque vint le voir à son tour et ne recueillit que des injures pour prix de ses efforts. Néanmoins le Parlement, informé de ce qui se passait, lança aussitôt arrêts sur arrêts pour ordonner l'administration des sacrements à cet endurci. L'évêque maintint l'observation des règles canoniques. Trois des dignitaires du chapitre virent leurs meubles saisis et vendus pour payer l'amende imposée à leur fidélité. Le chanoine mourut dans l'impénitence, le 31 octobre 1754.

Les partisans de l'erreur dénoncèrent l'évêque et obtinrent son exil à Meung. Le Parlement, de son côté, fit saisir le temporel du chapitre,

1. Les pièces authentiques de cet épisode du Jansénisme sont conservées à la bibliothèque du grand Séminaire (11 juillet 1754 et 30 mars 1755). V. Lebeuf, *Auxerre*, II, 325, 335, etc. ; *Relation des refus de sacrements*, IV, p. 59.

et reçut le procureur général appelant comme d'abus de l'exécution de la bulle *Unigenitus*[1].

Le conseil du roi cassa cet arrêt le 4 avril. Alors le Parlement consentit mainlevée, tout en condamnant le chapitre à payer 100 livres d'amende, 4,000 livres à l'Hôtel-Dieu et à l'Hôpital-Général, et à fonder un service annuel et perpétuel dans l'église de Saint-Pierre-Lentin, paroisse du malheureux chanoine, avec apposition d'une plaque de marbre contenant un extrait de l'arrêt, etc. Les trois députés du chapitre furent même bannis à perpétuité, et leurs biens confisqués.

L'assemblée générale du clergé, alors réuni à Paris, fit demander une audience au roi. Le prince consentit à recevoir une députation, qui lui présenta un mémoire rédigé par Mgr de Montazet, évêque d'Autun, contenant une protestation énergique contre cet arrêt (8 septembre 1755). Le marbre décerné au chanoine impénitent fut placé quand même dans l'église de sa paroisse.

L'évêque ne tarda pas à élever la voix pour faire observer les lois de l'Église. Par mandement du 29 octobre 1756, il défendit au curé de la paroisse en question et à tout autre prêtre de célébrer le service fondé, comme à tout fidèle d'y assister, sous peine d'excommunication encourue par le seul fait. Il jeta l'interdit sur l'église, et défendit d'y célébrer l'office divin tant qu'y subsisterait le marbre du Parlement. Le 17 novembre, il monta lui-même dans la chaire, à la messe paroissiale de Saint-Nicolas de Meung, pour publier un autre mandement portant citation canonique contre le curé de Saint-Pierre-Lentin devenu trop faible. Le pauvre curé fut exilé à Angers[2].

Au milieu de ces débats, Mgr de Paris était revenu d'Amiens à Orléans pour prêter son concours à son successeur, de concert avec M. François Lejeune, supérieur du Grand-Séminaire, en qualité de grand vicaire. Il y mourut le 5 juin 1757, léguant 75,000 livres aux pauvres de l'Hôtel-Dieu et de l'Hôpital-Général, au Grand-Séminaire, au Petit-Séminaire de Meung, au Séminaire des Philosophes, aux Frères des Écoles chrétiennes, aux Nouvelles catholiques et au Bon Pasteur.

Ces douloureuses polémiques avaient suspendu l'expansion de la vie

1. V. *Registres capitulaires* aux Archives départementales ; *Procès-verbaux du Clergé de France*, t. VIII. Cf. Rorhbacher, *Histoire universelle de l'Église*, liv. 89, § IV.

2. Picot, *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique*, t. II ; et Archives départementales, B, 1463.

dans le diocèse. C'est à peine si nous trouvons à cette époque quelques travaux importants à signaler, en dehors de l'église de Boynes, reconstruite en grande partie par Étienne Bourgeois, seigneur du lieu et ministre de la marine ; du clocher de Saint-Michel ; de la petite église de Laas ; et de la prolongation de celle de Saint-Péravy, faite par la bienveillante libéralité de M. Le Maistre de Saint-Péravy, conseiller au Parlement. La Ville construisait alors son nouveau pont sur la Loire, et ouvrait la rue Royale qui le relie avec le Martroi ; le duc d'Orléans faisait élever sur cette place l'hôtel de la Chancellerie pour y déposer ses archives ; les campagnes se contentaient d'édifier de petits châteaux ou de décorer leurs églises de meubles et de rétables qui attestent souvent plus de bonne volonté que de bon goût [1].

Mgr de Montmorency donna sa démission à la fin de 1757. Il fut nommé évêque de Condom en 1758, et devint ensuite évêque de Metz et cardinal. En 1786, il fut honoré du titre de grand aumônier de France et de commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit.

Louis-Sextius de Jarente de la Bruyère (1758-1788).

L'évêque de Digne, Louis de Jarente, fut transféré à l'évêché d'Orléans, le 13 mars 1758. Né à Aix, en 1706, il avait d'abord eu la pensée de se consacrer à Dieu en embrassant la vie religieuse. L'illustre évêque de Marseille, Mgr de Belzunce, était allé le chercher dans son cloître pour en faire son vicaire général. Nommé évêque de Digne, en 1747, il avait passé quelque temps à Amiens près de son saint parent, Mgr d'Orléans de la Motte, pour achever de se former aux fonctions de la vie pastorale.

La ville de Digne avait été heureuse de trouver en lui un évêque plein de mansuétude et d'un dévoûment apostolique. Au milieu d'une épidémie qui ravageait l'hôpital militaire, on l'avait vu aller porter lui-même les secours de la religion aux mourants, et ranimer, par son exemple, le courage de ceux qui s'étaient laissé effrayer par l'imminence du danger. Plus tard, dans un incendie, il avait bravé les flammes pour sauver des infortunés qu'une compassion stérile semblait condamner à la plus affreuse des morts. Député à Paris par les États de Provence,

1. Voir dans le *Bulletin de la Société archéologique*, t. VI, pp. 190-204, la *notice* de M. G. Vignat sur Le Clerc de Douy, procureur au présidial, archiviste du duc d'Orléans, et sur son *Dictionnaire des vieux mots orléanais*, déposé par M. H. Herluison aux Archives du Loiret.

à la suite de la paix d'Aix-la-Chapelle, pour obtenir le remboursement des avances faites au trésor à l'occasion de la guerre, il avait été choisi par le roi pour succéder au cardinal de la Rochefoucauld, qui tenait la feuille des bénéfices.

Il prit possession de l'évêché d'Orléans, le 9 mai 1758. Pour prévenir les délivrances de plus en plus nombreuses qui étaient accordées dans cette circonstance par nos évêques, Louis XV avait rendu, le 18 avril précédent, une ordonnance réduisant l'ancien privilège épiscopal à la présentation d'une liste des prisonniers du diocèse sur laquelle le monarque se réservait d'accorder, à son gré, des lettres de grâce.

Préposé à la feuille des bénéfices, notre évêque se trouvait chargé de pourvoir tous les bénéfices dont la nomination appartenait au roi. Afin de s'acquitter de ce ministère aussi difficile que délicat, il fut obligé de fixer sa résidence à Versailles. Pour calmer l'agitation survenue pendant l'épiscopat de son prédécesseur, il confia l'administration du diocèse à deux grands vicaires qui avaient obtenu du Parlement, pendant la vacance du siége, la suppression du marbre dont nous parlions tout à l'heure, en s'engageant à faire observer les autres clauses de l'arrêt. Pendant tout le temps qu'il passa à Versailles, les ordinations diocésaines eurent lieu tantôt à Blois, tantôt à Chartres, quelquefois à Orléans et même à Tours.

La première année de l'épiscopat de Mgr de Jarente fut féconde en fruits de salut, à l'occasion du jubilé accordé par le pape Clément XIII pour célébrer son avènement au pontificat.

Au printemps de l'année suivante, la ville d'Orléans inaugura son nouveau pont commencé en 1751, sous la mairie de M. G. Baguenault. L'hiver de 1760 vit disparaître les débris de l'ancien pont, témoin des exploits de Jeanne d'Arc, et l'hôpital Saint-Antoine réservé jusque-là pour le logement des pauvres voyageurs. La statue de la Sainte-Vierge qui avait été placée, en 1690, au-dessus du pont-levis par le sculpteur Hubert, fut transportée à Saint-Aignan.

Les maires Colas des Francs, Jacques du Coudray et Seurrat de Guilleville, de concert avec les intendants généraux Charles Barentin et Perrin de Cypierre, travaillèrent heureusement, à cette époque, à l'embellissement de la partie méridionale de la ville, en faisant construire les quais de la Loire et la magnifique avenue qui fait suite au pont, appelée alors rue Dauphine, en souvenir de la naissance du fils aîné de Louis XVI.

L'évêque, de son côté, obtint du roi l'autorisation de prendre sur les économats, dont il avait la gestion, les sommes nécessaires pour faire achever le portail de la cathédrale. L'architecte Trouard, intendant général des bâtiments royaux, fut chargé de continuer l'œuvre de Gabriel et de Desroches. Il fit fouiller la riche voussure de la baie principale, les niches des évangélistes qui ornent le rez-de-chaussée, les roses flamboyantes et la corniche à double rangée de feuillage qui le couronnent. Le premier étage fut élevé d'après les plans des architectes Guillaumot, Migne et Jardin. Jacques Legrand prit la suite des travaux, en 1775, et éleva le second étage si léger, si gracieux avec ses colonnettes, ses appuis découpés et ses lanternons latéraux dans lesquels se déroulent les escaliers à jour. En 1787, M. de Brou, successeur de M. de Marville dans la direction des économats, chargea l'architecte Pâris d'achever cette œuvre. C'est à lui qu'on doit le troisième étage circulaire qui forme au-dessus du monument une véritable couronne de dentelle, heureusement terminée par les anges de pierre qui étendent au-dessus leurs ailes à demi déployées.

La joie causée par tous ces travaux éminemment pacifiques fut tristement assombrie par la guerre déclarée aux Ordres religieux. Les Jésuites furent les premières victimes. Depuis longtemps déjà, les succès obtenus par les disciples de saint Ignace avaient excité la jalousie des ennemis de la religion. Leur résistance constante aux menées jansénistes avait accumulé contre eux d'irréconciliables haines. Quoique leurs adversaires reconnussent volontiers « qu'il n'y avait peut-être pas d'ordre dans l'Église dont les religieux fussent plus réguliers et plus austères dans leurs mœurs », le Parlement, poussé par l'école voltairienne, et soutenu par le ministre de Mme de Pompadour, ne craignit pas de se faire l'instrument de toutes ces rancunes. Par suite de l'arrêt du 6 août 1761, condamnant leur institut, malgré les protestations du clergé de France, les Jésuites durent sortir de leurs maisons. Ils quittèrent leur collége d'Orléans, le 31 août 1762. Le maire et les échevins furent mis en possession des bâtiments et du mobilier. L'église devint le siége des deux paroisses de Saint-Maclou et de Saint-Sulpice. Les anciens maîtres furent remplacés par des séculiers, qui y demeurèrent jusqu'en 1793[1].

1. V. Picot, *Mémoires pour l'histoire ecclésiastique*, t. II ; Lottin, *Recherches*, II, 1762 ; C. de Vassal, *Recherches sur le Collège d'Orléans*, p. 101 ; D. Fabre, Ms. 435, p. 133. — Le bureau d'administration du collège, d'après l'édit de fé-

Une commission dite des Réguliers fut ensuite instituée par Louis XV, en dehors du concours du Souverain Pontife, pour réformer les constitutions des maisons religieuses et en réduire le nombre. Ses premières délibérations, auxquelles aucun régulier ne fut appelé, donnèrent lieu à l'édit du 4 août 1766, qui supprima les maisons religieuses ne comptant pas quinze membres. En conséquence, les Célestins d'Ambert furent dispersés ; les Cordeliers de Meung, de Sully et de Gien, furent supprimés ; ceux de Bellegarde furent réunis à leurs confrères d'Amboise ; la maison des religieuses de la Croix, réunies depuis 1716 aux Nouvelles-Catholiques, fut annexée à l'Hôpital-Général ; le couvent des Ursulines de Saint-Jean-le-Blanc fut aboli et transformé en hôpital royal pour le dépôt général des mendiants internés par la police, ou sur la demande des familles (1771) ; l'abbaye de Voisins, qui avait aussi souffert du Jansénisme et qui avait vu mourir, en 1736, le dernier jardinier de de Port-Royal, Léonard Fournier, disciple de Pacory, de Meung, et de François Compagnon de Baule, fut réunie à Notre-Dame-du-Lieu, près de Romorantin (1778) [1].

Au commencement de 1783, il fut question d'unir le chapitre collégial de Saint-Vrain de Jargeau à celui de Saint-Liphard de Meung. Les habitants de Jargeau, convoqués dans la salle du prétoire, protestèrent énergiquement contre ce projet, et invitèrent d'une voix unanime leurs échevins à faire toutes les démarches nécessaires pour empêcher cette réunion. Leurs vœux furent exaucés [2].

Les déboires de la cour ramenèrent Mgr de Jarente dans son diocèse, en 1768. Retiré dans son château de Meung, il y fit une chapelle en l'honneur de la Sainte-Vierge, et manifesta une bienveillante sollicitude pour le Petit-Séminaire comme pour les pauvres de cette ville. Il y reçut l'abbé Delille, son ami, qui composa dans cette charmante résidence une partie de son poëme des *Jardins*.

A Orléans, l'évêque prépara la jonction de la cathédrale avec la rue

vrier 1763, se composait de l'évêque, du bailli, du procureur du roi, de deux officiers municipaux, de deux notables choisis par le bureau, et du principal du collège. Il choisissait le principal et les professeurs, réglait les heures d'enseignement, la durée des vacances, veillait à la police intérieure, et s'occupait de tout ce qui concernait les biens et revenus de la maison.

1. Lottin, *Ib.*, 1769, 1780 ; Archives de l'Évêché, 1775 ; Ch. Gérin, *Revue des Questions historiques*, 1875 et 1877. — L'église des Cordeliers de Meung ayant dû être détruite, le corps de l'évêque Thibault d'Aussigny qui y reposait fut transporté dans le caveau épiscopal de l'église de Saint-Liphard, 1770.

2. Archives de Jargeau. Délibération du 14 janvier 1783.

Royale. Il sollicita heureusement l'autorisation nécessaire pour ouvrir cette rue, et réunit à la paroisse de Saint-Samson ou du collége les églises de Saint-Sulpice et de Saint-Maclou, qui se trouvaient dans l'axe de la voie désirée. Les événements qui vinrent troubler la fin du siècle firent reporter l'exécution de ce projet jusqu'en 1836.

Le Grand-Séminaire profita aussi de sa paternelle sollicitude : la mense capitulaire de Saint-Pierre-le-Puellier, dont le chapitre était supprimé depuis 1750, fut attribuée à cet établissement par une ordonnance épiscopale du 7 avril 1775, et le chévecier du chapitre devint curé de la paroisse, qui fut établie à dater de cette époque.

L'église paroissiale de Saint-Germain, au contraire, fut supprimée en 1758, et les paroissiens furent répartis entre les églises de Saint-Pierre-le-Puellier, Saint-Liphard et Saint-Pierre-Empont.

La chapelle de Saint-Jacques du Châtelet, bâtie primitivement par Louis VII, à son retour de Compostelle, puis délicieusement embellie par Louis XI, fut également supprimée en 1777, pour défaut d'entretien. Au mois d'avril de l'année suivante, Pie VI daigna accorder, sur la demande de Pierre Bedais d'Orléans, et François Jérôme de Chécy, une bulle pour autoriser le rétablissement de la confrérie des pèlerins dans l'église de Saint-Paterne. Elle prit alors le nom de Confrérie des Romains, et parvint à compter plus de cent membres ayant fait le pèlerinage de Rome [1].

Au mois de janvier 1786, l'évêque, de concert avec l'administration municipale, supprima les cimetières particuliers qui existaient dans l'intérieur de la ville ; et aussitôt on en disposa deux autres très vastes, en dehors de l'enceinte, près des portes de Saint-Jean et de Saint-Vincent.

Le duc d'Orléans obtint plus tard la jouissance des galeries de l'ancien grand cimetière, au nord de la cathédrale, pour y installer une manufacture de coton, en attendant la construction du vaste bâtiment qu'il fit élever, près de la Loire, à la Motte-Sanguin. Précédemment, sous Louis XV, diverses manufactures de tissus de Tunis, d'épingles, d'aiguilles à tricoter et de nombreuses raffineries avaient été établies dans notre ville. Pour encourager ces travaux et fournir à l'industrie comme aux arts le recrutement désirable, Louis XVI autorisa l'ouverture,

1. V. Ms. 435. La délicieuse façade de la chapelle Saint-Jacques a été transférée, en 1884, lors de la reconstruction des Halles et du quartier du Châtelet, dans le square situé, rue d'Escures, entre l'Hôtel-de-Ville et la Caisse d'Épargne.

dans l'Hôtel-de-Ville, d'une école gratuite de peinture, sculpture et arts dépendant du dessin, due à la généreuse initiative du comte de Bizemont, sous la direction du peintre Bardin et de l'artiste orléanais Thomas Desfriches [1].

Au mois de juin 1781, sous le triple aiguillon des exigences de l'industrie pressée par la concurrence étrangère, de l'affaiblissement de la piété dans les cœurs, et de l'accroissement de la misère dans beaucoup de familles pauvres, Mgr de Jarente, de son côté, avait prévenu les décisions que devait prendre le Souverain Pontife lors du concordat, en supprimant plusieurs fêtes ou en renvoyant la solennité au dimanche le plus prochain du jour où elles tomberaient. L'exiguité des populations de Bondaroy, Saint-Martin-le-Seul, Saint-Jean-en-Val, et de Notre-Dame de l'Abbaye, motiva aussi à cette époque leur réunion à la paroisse de Pithiviers. A la suite du cardinal de Coislin et de son successeur, il s'était occupé de la liturgie en publiant, d'après les idées de l'époque, une nouvelle édition du bréviaire et du missel (1771-1774). Le dernier acte connu de son administration fut l'établissement d'un bureau de charité en faveur des pauvres. Au commencement de l'hiver 1787, il réunit à l'évêché les principaux magistrats et les personnes bienfaisantes de la ville qui voulurent bien se charger de porter des secours à domicile. Un tronc fut même placé sur le portail extérieur du palais pour recevoir les aumônes des passants.

Mgr de Jarente mourut à Meung, le 28 mai 1788, après vingt-sept ans d'épiscopat. Son corps fut transporté à Orléans, et demeura exposé pendant trois jours, le visage découvert, dans une des salles du palais épiscopal. Il fut ensuite inhumé dans une des chapelles de l'abside de la cathédrale [2].

Avant d'achever le tableau de notre histoire au XVIIIe siècle, arrêtons-nous un instant pour jeter un coup-d'œil sur les institutions religieuses, scientifiques et littéraires de cette époque, et voyons quelle part y ont pris nos compatriotes pendant la période que nous venons de raconter.

Les évêques que notre diocèse eut l'honneur de fournir à l'Église appellent tout d'abord notre attention. Le premier d'entre eux est

1. Une école de chirurgie avait été établie précédemment, à Orléans, par lettres-patentes du roi en date du 23 juin 1759. — V. Lottin, t. V, p. 260.

2. Le corps de Mgr L. de Jarente repose dans la chapelle de Saint-Michel. Son épitaphe a été placée par les soins du cardinal de Bausset, son parent.

Bernard Dune. Docteur de Sorbonne, il était curé de Boynes au commencement du XVIIIe siècle, en même temps que Étienne Bourgeois, seigneur de cette paroisse, était ministre de la marine. En 1726, il fut appelé à l'évêché de Kildare, en Irlande.

Jacques Brigault, de Sully-sur-Loire, était allé évangéliser les Indiens. Son zèle et sa vertu le firent choisir pour être évêque de Siam. La paroisse de Laas a conservé le souvenir de la consécration de son autel, qu'il fit en 1771.

En 1731, le doyen de Saint-Aignan, François Roussel de Tilly, quitta notre collégiale pour aller occuper l'évêché d'Orange.

Deux des grands vicaires de Mgr Fleuriau furent également choisis pour l'épiscopat : François Beauvilliers de Saint-Aignan et Pierre de Rochechouart. Le premier était issu des anciens seigneurs de Cléry ; nommé à l'évêché de Beauvais, il emmena, comme secrétaire, un clerc orléanais, Joseph Vaslin, qui devint l'annaliste de ce diocèse et le bienfaiteur des pauvres (1715-1771).

Le second, né à Montigny en 1698, devint d'abord prieur de Saint-Lô de Rouen, puis chancelier de l'Université d'Orléans et scolastique de la cathédrale. Associé à l'administration du diocèse comme vicaire général, il fut promu, en 1733, à l'évêché d'Évreux, vacant par la mort d'un autre orléanais, Euverte le Normand. Il occupa ce siège pendant quatorze ans, entouré de l'affection du clergé et des fidèles. En 1747, il fut transféré à Bayeux, où il resta jusqu'en 1775. Il vint alors se retirer dans le domaine paternel, et y consacra ses dernières années à l'éducation des enfants et au soulagement des pauvres, pour lesquels il établit une maison de sœurs. L'église de Montigny, qui abritait les cendres de ses ancêtres depuis huit siècles, fut agrandie par ses soins et enrichie de boiseries et de tableaux d'artistes parisiens. Il mourut dans cette paroisse en 1781, regretté comme un père et vénéré comme un saint. Son frère, le comte de Rochechouart, lieutenant général du roi, gouverneur d'Orléans, mourut la même année et fut remplacé par son fils, qui occupa ce poste jusqu'à la suppression des gouvernements provinciaux, en 1790. Deux autres membres de la famille de Rochechouart, Gui Ier de Sève et son neveu Gui II, furent évêques d'Arras, l'un de 1670 à 1721, l'autre de 1721 jusqu'au milieu du siècle. Le cœur de Gui II fut déposé dans la chapelle du château de Châtillon-le-Roi, près Grigneville, en 1750.

Châteauneuf donna aussi un évêque à l'Église dans la personne de

Georges Phelypeaux, fils du duc de la Vrillière. Petit-neveu de l'ancien archevêque de Bourges, Michel Phelypeaux de la Vrillière, mort subitement à Paris en 1694, il fut appelé à son tour à occuper ce siège. Après la mort de l'évêque de Valence, Alexandre Milon, en 1771, il fut choisi par Louis XV pour être abbé de Saint-Benoît. Il en fut le vingt-unième et dernier abbé commendataire [1].

Le chapitre d'Orléans peut citer avec honneur, parmi les orateurs sacrés, son doyen, Jacques Alleaume de la Salle, qui fut choisi pour prononcer l'éloge funèbre du cardinal de Coislin, et Jean-François Colas, prévôt de Tillay. Un autre de ses membres, Aignan Delahaye, a laissé quatre volumes de notes sur le texte hébreu de la Bible. A l'exemple de l'abbé de l'Épée, le chapelain François Deschamps se dévoua à l'instruction des sourds-muets, et publia un cours d'éducation à leur usage (1780).

L'hébraïsant Luc Lecoq, et son confrère, le chanoine Lafosse, illustrèrent aussi par leur éloquence la collégiale de Saint-Aignan. Deux autres de leurs confrères, MM. Castanet et Legaigneulx, se livrèrent avec succès aux études généalogiques. Le dernier d'entre eux fut appelé à mettre en ordre les archives de la ville. Lors de la restauration du monument de Jeanne d'Arc à l'embranchement de la rue Royale et de la Vieille-Poterie, sous la direction du maire, Jacques du Coudray et du dessinateur Desfriches, en 1771, ce fut aussi un chanoine de Saint-Aignan, M. Colas de Guyenne, qui fut choisi pour célébrer, sur le marbre du piédestal, la gloire de l'héroïne et la reconnaissance des Orléanais [2].

Un chanoine de Saint-Pierre-Empont, l'abbé Medon, et un autre Orléanais, l'abbé Ducreux, chanoine d'Auxerre, se distinguèrent par leurs travaux sur l'histoire ecclésiastique. Un autre chanoine de Saint-Pierre-Empont, Jacques Boullay, cultiva la botanique avec succès. Jean Morin, de Meung, acquit de la célébrité par ses leçons de philosophie et un traité de l'électricité [3].

1. V. *Essai historique*, et DOUESNEL, *in fine ;* BARDIN, p. 73 et 77 ; *Gallia christiana ;* HUBERT, *Antiquitez*, p. 115 ; ROCHER, *Histoire de Saint-Benoît*, p. 427 ; LOTTIN, II, 287.

2. POLLUCHE, *Essai historique*, 108. — Les manuscrits du chanoine Delahaye sont conservés à la Bibliothèque d'Orléans, nº 1.

Le monument de la Pucelle avait été enlevé du pont, au mois de mai 1745, pour faciliter les travaux de réparation de ce pont.

3. *Hommes illustres de l'Orléanais*, I, 332 ; R. BIÉMONT, *Orléans*, p. 63 ; *Essai historique*, in fine.

Le clergé paroissial cite, parmi ses prédicateurs les plus distingués, Guillaume de Flacourt, curé de Saint-Éloi, neveu d'Étienne de Flacourt, gouverneur et historien de l'île de Madagascar; Perdoux, curé de Jargeau; Robineau de Boisne, né à Châteauneuf, devenu successivement chanoine de Soissons, membre de l'Académie de cette ville, prédicateur du roi, puis curé d'Ingré; et Germain Guyot, honoré aussi des titres de prédicateur du roi et de membre de la société des sciences et belles-lettres de Nancy.

Le curé d'Estouy, Edme Ponatin, fit bénir son nom en laissant une rente à l'Hôtel-Dieu de Pithiviers pour les pauvres de sa paroisse. Le chapelain de l'Hôtel-Dieu de Beaugency, François Santerre, excita de son côté l'admiration de ses contemporains par son abnégation, sa charité et son infatigable dévoûment pour l'éducation des pauvres enfants de l'Hôpital. Né à Ingré, en 1698, il mourut en odeur de sainteté à l'âge de trente-quatre ans[1].

Pouvons-nous ne pas rappeler aussi les libéralités des curés en faveur des écoles de leurs paroisses, ajoutées au dévoûment de beaucoup d'autres de leurs confrères des campagnes faisant eux-mêmes ou faisant faire la classe par leurs vicaires? Le curé de Saint-Pierre-le-Puellier, Michel Lasne, léguant 4,000 livres à sa fabrique pour l'école de la paroisse; celui de Sainte-Catherine, M. Parois, laissant 100 livres de rentes pour le même but; M. le curé de La Chapelle-sur-Aveyron et M. Dauve, curé de Montcorbon, donnant la même somme à leur paroisse pour la même œuvre, en 1751; M. le curé de La Chapelle-sur-Aveyron, Pierre de Maridot, dota sa paroisse d'un vicaire, d'un maître et d'une maîtresse d'école, d'un presbytère, et laissa enfin tous ses biens à la fabrique (1707); en 1727, M. Lefrançois, curé de Malesherbes, légua également à la fabrique de cette paroisse une ferme de 120 arpents; un peu plus tard, M. Aubert, curé de Triguères, fonda aussi une école, pendant que Guignonville et Saint-Martin-sur-Ocre se voyaient dotées de presbytères par des libéralités du même genre.

En 1751, le docteur Jogues, archidiacre de Beauce, s'intéressa jusqu'au delà de la tombe aux petits enfants admis au lavement des pieds, le jeudi saint, par un legs généreux qu'il fit à la cathédrale[2].

1. V. Pellieux, *Essais historiques*, 428.

2. Voir à la Cathédrale, ou dans le *Recueil des Inscriptions* de Michel, l'épitaphe de Jean Jogues, décédé le 7 juin 1751. — Un chanoine de Saint-Avit, G. Bauclat,

L'ordre de Saint-Benoît, rajeuni par son affiliation à la Congrégation de Saint-Maur, posséda alors dom Blampin, le savant éditeur des œuvres de saint Augustin, mort à Fleury le 15 février 1710; l'historien D. Chazal, qui ouvrit à Fleury des cours d'études semblables à ceux de nos petits séminaires, écrivit l'histoire de cet abbaye, et fut ensuite appelé à la direction du collège de Pontlevoy (1729); l'historien de l'abbaye de Noyers, Nicolas Prévost; l'antiquaire D. Nicolas Loiseau, de Toury; le sculpteur Jean Thibault; les biographes D. Rouxel et Jean-Noël Mars; les historiens Michel Duplessis, un des auteurs du *Gallia Christiana;* D. Verninac, bibliothécaire de Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle, qui rédigea toute la partie du *Gallia Christiana* relative au diocèse d'Orléans; D. Fabre, qui fut l'émule des Bouquet et des Mabillon par son *Histoire de la Congrégation de Saint-Maur;* et l'infatigable D. Gérou, qui fut d'abord professeur à Pontlevoy, puis travailla successivement à l'*Histoire du Berry,* au Catalogue raisonné des archevêques de Bourges, à la Bibliothèque des auteurs de Touraine commencée par dom Liron, et enfin à la collection des Chartes et Diplômes conservés dans les archives de l'Orléanais. Guillaume Gérou mourut à Saint-Benoît, le 27 avril 1767, après avoir achevé, de concert avec Daniel Jousse, l'émule et l'ami de Pothier, Polluche, de la Gueule de Coinces, Massuau de Villars et D. Fabre, le manuscrit de la Bibliothèque des auteurs orléanais. Il laissait la réputation d'un « excellent religieux qui n'avait jamais perdu dans ses voyages l'esprit de son état [1] ».

Les Célestins d'Ambert fournirent à l'Église, avant leur dispersion, le théologien Claude Proust, historien de Saint-Lyé. Le génovéfain Anquetil commença son ministère de curé et d'historien à Châteaurenard, en 1756. Les Jésuites comptèrent, parmi nos compatriotes, le théologien Paul Leclerc, le critique Barthélemi Germon, le traducteur de Courbeville, le géographe Guillaume Forest et le missionnaire François Lestringant mort victime de son zèle pour la civilisation des Turcs. Les Oratoriens possédèrent, de leur côté, un autre théologien, François de Paule Mariette; le biographe Charles Borde; et l'historien de Louis XIII, Michel Levassor.

avait fait précédemment une fondation du même genre pour cent pauvres. (*Cartulaire de Saint-Avit*, p. 172)

1. V. D. Fabre, *Histoire de la Congrégation de Saint-Maur;* Polluche, *Essai historique*, p. 205; L. Jarry : Dom Gérou, *Académie de Sainte-Croix*, t. IV; et Xavier de Charmes, *Comité des travaux historiques*, t. I, p. 54. — Le manuscrit de D. Gérou est conservé à la Bibliothèque publique d'Orléans, nº 467.

Les Cisterciens de la Cour-Dieu eurent alors pour abbé Jean-Louis de Vaudurant, ancien évêque de Saint-Pol-de-Léon (1766-1770).

L'avant-dernier abbé de Notre-Dame de Beaugency, Nicolas de Luker, mort en 1786, consacra toute sa fortune au soulagement des pauvres et des vieillards de cette ville.

Les Bénédictines de Montargis avaient eu précédemment comme prieure la fille du duc de Beauvillier, Marie-Antoinette. Formée à la piété par la religion de son vénéré père et l'affectueux dévoûment de Fénelon qui était venu prêcher sa profession, elle demeura pendant plus de quarante ans à la tête de cette maison. Elle y mourut le 29 novembre 1749, honorée comme « une des premières religieuses du monde chrétien [1] ».

Nos annales ont conservé le souvenir du dévoûment des Capucins de Saint-Jean-le-Blanc pendant un incendie qui faillit dévorer une partie de la rue de la Charpenterie, au mois de novembre 1765. On remarqua l'habileté avec laquelle ils dirigèrent les pompes alors spécialement confiées à leurs soins, et l'intrépidité qu'ils montrèrent en parcourant, avec des seaux, les toits enflammés ou les planchers en feu.

Vingt ans plus tard, Orléans était encore témoin d'un spectacle dont le souvenir appartient à notre histoire. Le 10 août 1785, dix religieux de la Merci ramenaient dans notre cité cent trente Français, dont plusieurs Orléanais, qu'ils avaient retirés de l'esclavage des pirates algériens. La ville tout entière accourut pour s'associer aux chants de reconnaissance de ces heureux rachetés, et suivit la procession qu'ils firent de Saint-Paul à Saint-Aignan, en passant par l'église de Sainte-Catherine et la cathédrale. Leurs pieux libérateurs les accompagnaient, une palme à la main, entourés d'un nombreux clergé.

L'amour des lettres groupa, en 1741, autour du prieur de la Conception, Joseph Boislève, un certain nombre d'esprits d'élite qui formèrent une académie locale, sous le nom de *Société littéraire*. Daniel Polluche, Beauvais de Préau, Perdoulx de la Perrière, Pierre Vallet, docteur régent de l'Université, Antoine Breton, le médecin Bourdin, l'avocat Poullin, Gentil, curé de Saint-Benoît, etc., furent les premiers membres de cette société. Le chanoine Claude Cordier, chancelier de l'évêché, fut choisi pour en être le secrétaire perpétuel. Leurs réunions avaient lieu au presbytère de la Conception ; plus tard, elles se tinrent dans une

1. *Lettres édifiantes*, I, 334 ; *Vie de Marie-Antoinette de Beauvillier*, par M. Jacques, MDCCLI.

des salles de l'évêché. L'*Essai historique sur Orléans*, publié par Beauvais de Préau et Daniel Polluche, est un des meilleurs travaux inspirés par cette Société. Le Bénédictin D. Gérou prêta plus d'une fois son généreux concours aux membres de cette Academie, et détermina enfin Polluche à collaborer au Pouillé général confié au savant abbé Lebeuf par l'assemblée du clergé de 1740 [1].

En 1781, le goût des sciences physiques et des arts fit établir une Société des sciences naturelles et des arts, qui inscrivit en tête de ses membres honoraires l'évêque et son coadjuteur, et compta parmi ses premiers membres actifs le chanoine Méthivier, principal du collège; l'archiprêtre Eusèbe Loiseau; MM. Couret de Villeneuve, Bigot de Morogues, etc. M. de Tristan fut son premier directeur; le médecin Beauvais de Préau sous-directeur [2].

La Pologne, l'Espagne et Venise attirèrent successivement l'attention de nos compatriotes et trouvèrent des historiens dans Jean-Jacques Poullin, doyen des avocats au bailliage d'Orléans, Jean-Baptiste Berge, et Amelot de la Houssaye.

A côté d'eux, Étienne Laureault de Foncemagne ne craignit pas d'engager une polémique avec Voltaire au sujet du testament politique de Richelieu. L'érudition qu'il déploya et l'urbanité qu'il sut garder lui assurèrent le plus franc succès, en même temps qu'elles lui gagnèrent les plus belles relations avec Brecquigny, Malesherbes, Lauras de Sainte-Palaye, le prince de Beauveau et le duc de la Rochefoucauld. Il mérita d'entrer à l'Académie-Française, et, sur son lit de mort, il fit entendre ces dernières paroles : « La religion seule fortifie et console » (1694-1779).

Philippe de Reyrac, chanoine de Chancelade, prieur de Saint-Maclou, cultiva quelque temps, non sans succès, le ministère de la chaire, puis se livra à la poésie, et mérita de devenir inspecteur de la librairie. Michel de la Tour, de Boynes; Lormeau de la Croix, de Châteauneuf; Édouard de Corsembleu, de Sully; Colas de Portmorand; Colier, de Lorris; Triquois et Cordier, d'Orléans, cultivèrent aussi la poésie française avec succès; Duchemin, chantre de la Conception, publia, en 1755, un Recueil de Noëls devenu populaire sous le nom de *Bible de*

1. Les notes recueillies alors par POLLUCHE pour ce pouillé, resté inachevé, contiennent sur les paroisses de l'ancien diocèse d'Orléans de précieux renseignements qui ont été insérés, en 1871, dans les *Recherches historiques sur l'Orléanais*. (Ms. 434 de la Bibliothèque publique d'Orléans.)

2. D. GÉROU, *Bibliothèque des auteurs orléanais*, ms. t. I.

Noëls; et Colardeau, de Janville, après avoir célébré le Patriotisme et l'Agriculture dans son épître à notre illustre compatriote Duhamel, se vit ouvrir les portes de l'Académie française (1732-1776) [1].

L'étude des anciens et la traduction de leurs écrits excita l'attention de Simon Lezeau, du chanoine Loiseau, et du barnabite Timothée Leroy, de Pithiviers. Nicolas Godoyn, abbé de Notre-Dame de Beaugency, entra même à l'Académie française, à la suite de sa traduction de Quintillien, et devint pensionnaire de celle des Inscriptions et Belles-Lettres. Il mourut au château de Fontperthuys, le 10 août 1744, et fut enterré dans l'église de l'abbaye. Son contemporain, Gérôme Viguier, qui avait quitté la charge de bailly de Beaugency pour entrer d'abord chez les Chartreux, puis chez les Oratoriens, mourut le 14 octobre 1661, laissant la réputation d'un savant numismate et de nombreux écrits d'érudition [2].

Les *Pensées et réflexions sur les hommes* et la *Morale en action* datent aussi de cette époque : les unes sont dues au chevalier de La Taille-Gaubertin, et l'autre à l'Oratorien Bérenger, professeur de philosophie au collège d'Orléans (1775-1784).

Six de nos compatriotes entrèrent alors à l'Académie des sciences : le chevalier de Louville, célèbre astronome, mort à Carré, de Saint-Jean-de-Braye, en 1732, laissant des ouvrages conservés à l'Observatoire de Paris; Marc Mitouflet, dit Thomas Client, de Toury, ingénieur en optique, mort en 1755, honoré du titre d'opticien de la reine; l'illustre physicien, Charles, de Beaugency ; le savant agronome Duhamel du Monceau, de Dadonville, inspecteur général de la marine, collègue et ami de Buffon, mort en 1782; Denis de Fougeroux, seigneur de Bondaroy, digne neveu de Duhamel; et le médecin Antoine Petit, fils d'un modeste tailleur d'Orléans, devenu professeur d'anatomie et de chirurgie au Jardin-des-Plantes de Paris, et inspecteur des Hôpitaux du royaume. Dans sa haute fortune, il n'oublia pas les pauvres de sa ville natale; en 1788, il obtint de Mgr de Jarente la libre disposition de l'ancienne chapelle Sainte-Anne, rue de l'évêché, pour y fonder un établissement de consultations gratuites de médecine et de jurisprudence en

1. Pierre Colardeau était neveu de l'abbé Regnard, curé de Saint-Salomon de Pithiviers. Placé de bonne heure sous la tutelle de son oncle, il fit ses études chez les Jésuites d'Orléans, puis au collège de Meung, et eut pour protecteur et pour ami le duc de la Vrillière, chez lequel il mourut le 7 avril 1776, à l'âge de quarante-quatre ans. (*Mémoires de la Société archéologique de l'Orléanais*, XIX, 88.)

2. Pellieux, *Essais historiques*, pp. 424 et 433.

faveur des pauvres. Le concierge devait en être choisi parmi les tailleurs de la ville. Il mourut à Olivet, le 21 octobre 1794, à l'âge de soixante-douze ans, et fut transporté, par les soins de la municipalité, dans l'établissement fondé par ses soins, devenu aujourd'hui le siège du *Bureau de Bienfaisance*[1].

A côté de ces princes de la science, nous pouvons citer les professeurs ou les docteurs-régents de notre Université de droit : Jacques Delalande, qui publia, en 1673, sur la coutume d'Orléans, un commentaire demeuré célèbre, et fut maire de la ville de 1691 à 1693; Guillaume Prousteau ; Prévost de la Janès, l'historien de Domat, un de nos premiers professeurs de droit français ; Pothier, son successeur ; Pierre Vallet de Chevigny, de Jargeau ; Antoine Breton et Pierre Guyot, de Sully ; et Robert de Massy.

Guillaume Prousteau est le fondateur de la grande Bibliothèque d'Orléans. Le 6 avril 1714, il légua aux Bénédictins de Bonne-Nouvelle sa bibliothèque composée de seize cents volumes et de divers manuscrits précieux, en prescrivant qu'elle serait mise à la disposition du public trois fois par semaine. Il consacra 12,000 livres à l'installation de cette collection dans le couvent des Bénédictins, et en laissa 17,000 pour son entretien. Les religieux furent constitués gardiens de ce trésor, et le généreux donateur demanda à être enterré modestement au pied de leur église. Ses libéralités pendant le dur hiver de 1709 l'avaient fait proclamer le *père des pauvres;* la fondation de la Bibliothèque lui assure la reconnaissance des amis de la science[2].

Robert-Joseph Pothier naquit à Orléans en 1699. Privé de son père

1. Le portrait du docteur Petit, conservé à l'Hôtel-de-Ville d'Orléans, est accompagné de ce quatrain :

J'AI . CHERCHÉ . LE . BONHEUR . ET . J'AI . SCEU . LE . SAISIR .
O . VOUS . QUI . DÉSIRÉS . PAREILLES . JOUISSANCES .
FAITES . CE . QUE . JE . FAIS . CONNAISSEZ . LE . PLAISIR .
DE . SOULAGER . LES . MAUX . QUE . CAUSE . L'INDIGENCE .

2. Le chapitre de Sainte-Croix possédait à l'extrémité méridionale de son cloître, près de la rue de l'Écrivinerie et de la rue des Gobelets, une bibliothèque enrichie des dons de divers chanoines depuis le XVe siècle.

En 1713, l'horloger François Morel lui avait légué ses livres et son cabinet d'estampes, de médailles et de terres cuites, à la condition qu'ils seraient mis à la disposition du public au moins une heure par semaine. Le chapitre avait réuni le tout à sa bibliothèque, et un de ses membres fut chargé d'y recevoir chaque mardi, de quatre à six heures, les lecteurs ou amateurs étrangers au corps capitulaire.

L'Université avait, dans la Salle des Thèses ou Librairie, bâtie à l'extrémité méridionale de la rue de l'Écrivinerie, une bibliothèque fondée, au commencement

dès l'âge de neuf ans, il fut la consolation de sa mère par le soin qu'il apporta à ses études. Il mérita d'entrer, à vingt-et-un ans, comme conseiller au Présidial, fut élu échevin de la ville en 1746, et, trois ans plus tard, fut nommé professeur de notre Université. Mêlé aux douloureux débats qui attristèrent l'épiscopat de Mgr de Montmorency, il travailla à préparer, par ses leçons et ses publications sur les *Pandectes* et les *Contrats*, la régénération de la législation française. A sa mort, arrivée le 2 mars 1772, le maire et les officiers municipaux d'Orléans lui firent célébrer, dans l'église des Jacobins, un service solennel auquel tous les corps constitués de la ville furent invités. On lui éleva, dans le grand cimetière, aux frais de la cité, un monument attestant l'estime profonde qu'il s'était acquise et les regrets de ses concitoyens. Les étudiants de l'Université lui firent aussi célébrer un service de quinzaine, au couvent de la Visitation, et distribuèrent aux pauvres 1,600 livres de pain pour honorer sa mémoire [1].

Pierre Guyot, son élève, édita ses œuvres posthumes; Robert de Massy eut l'honneur d'être choisi pour lui succéder. Il était né à Coullons, près de Gien, en 1740. Sa science et son amour du travail lui gagnèrent l'estime des écoliers. Il garda sa chaire jusqu'en 1789.

Claude Rousseau, de Beaugency, un des amis de Pothier, professa, de son côté, le droit français à l'Université de Paris. Ses lumières, sa

du XVe siècle, par les soins du cardinal Amédée de Saluces et de plusieurs docteurs.

Les étudiants de la nation germanique avaient été autorisés, en 1566, à établir, dans ce monument, leur bibliothèque spéciale, qu'ils portèrent ensuite dans un local particulier.

En 1721, ils l'installèrent dans la salle haute des Grandes-Écoles.

Les conditions dans lesquelles Guillaume Prousteau avait organisé sa fondation déterminèrent de nouvelles libéralités de la part de l'abbé Jean d'Hautefeuille, savant mécanicien, et de l'oratorien Lejay-Desmasures en 1724 et 1738.

En 1742, Vaslin-des-Bréaux, trésorier de France, lui légua sa bibliothèque avec dix mille livres pour bâtir un cabinet capable de la contenir. Arterié, docteur en médecine, agrégé au Collège de médecine de notre ville, et Robert Pothier, firent de même en 1764 et 1772.

En 1754, Philippe de Cougniou, chanoine d'Orléans, avait légué également sa bibliothèque aux chanoines de Saint-Euverte, à la condition qu'elle serait ouverte au public, deux heures par jour. Les prêtres de l'Oratoire reçurent un legs du même genre, en 1763, de M. Carré de Boucheteau. Ils devaient ouvrir leur bibliothèque au public le samedi de chaque semaine. — V. LOTTIN, II; PATRON, I, 85; Archives départementales, fonds de l'Université, 1566; D. Fabre, ms. 435, p. 107; *Mémoires*, XII, XIX et XX.

1. V. LOTTIN, II; E. BIMBENET, *Histoire de l'Université*, p. 382; M. FRÉMONT, *Vie de Pothier;* Daniel BIMBENET, *Étude sur Jacques Delalande* (*Mémoires de l'Académie de Sainte-Croix*, t. IV).

modestie et son désintéressement, lui acquirent une grande réputation. Il mourut le 3 décembre 1763.

Armand Hue de Miroménil, seigneur de Latingy, près de Mardié, mérite aussi une mention spéciale parmi nos gloires orléanaises. Devenu garde des sceaux de France en 1780, il proposa au roi l'abolition de la question préalable contre les accusés : Louis XVI l'accepta sur-le-champ.

Pour donner une idée complète de la vie de nos compatriotes à cette époque, nous devrions parler des succès de nos artistes Moreau-le-Jeune, le rival de Drevet; Jean Moyreau, mort en 1762 membre de l'Académie de peinture; Jean-Baptiste Morin, le maître de chapelle de l'abbaye de Chelles; Dauvilliers, maître de chapelle de la collégiale de Saint-Aignan ; et Giroust, de la cathédrale, célèbre par ses chants du *Magnificat* et du *Dies iræ;* Lantara, le peintre de Châlette, mort à l'hospice de La Charité en 1778; le paysagiste Th. Desfriches, ami de Boucher et de Pigalle; et Jean Lair, de Janville, le peintre de Jeanne d'Arc.

Nous devrions esquisser au moins le tableau de notre ancienne école de Médecine, existant à Orléans depuis le XVIe siècle, de notre école de chirurgie fondée en 1759 par lettres-patentes de Louis XV, et du cours de chimie ouvert en 1774 par le pharmacien Prozet; de l'école gratuite de dessin, peinture, sculpture et architecture autorisée par Louis XVI, sous la protection du duc d'Orléans, ou la transformation de la Société de physique, d'histoire naturelle, arts et belles-lettres en Académie royale des sciences, arts et belles-lettres, sous la direction de l'intendant Perrin de Cypierre et du secrétaire perpétuel Huet de Froberville, en 1786. Mais cette étude nous entraînerait trop loin de notre sujet. Contentons-nous de rappeler la fondation de l'école spéciale de mathématiques, due à l'abbé Genty, professeur de philosophie au collège royal, agrégé de l'Université de Paris, en 1767; et les débuts de la Société d'agriculture en 1761. Le doyen de Sainte-Croix, Deloynes d'Autroche de Talcy, dom Guiraud, prieur des Chartreux, D. Labarre, procureur de l'abbaye de Saint-Benoît, dom Barbier, prieur de Bonne-Nouvelle, l'abbé de Condillac, retiré au château de Flux, près de Lailly, et l'abbé de Reyrac, prieur de Saint-Maclou, entrèrent dans cette Société avec les grands agriculteurs Seurrat de la Boullaye, conseiller au présidial d'Orléans, de La Taille des Essarts, de Saint-Péravy, de Bazonnière, de Tristan, Coutelier, de Saint-Florent, Pinsard, de Saint-Sigismond, Gombault, de Terminiers, Poisson, de Pithiviers-le-Vieil, etc. Le cha-

noine Loiseau eut l'honneur d'être choisi pour remplir les fonctions de secrétaire perpétuel de cette Société.

Parmi les femmes de cette époque, pouvons-nous ne pas rappeler ici la sainte supérieure de la Visitation, Madeleine Lefebvre, d'une des meilleures familles d'Orléans, qui mérita d'être maintenue pendant douze ans à la tête de cette communauté, où elle fut remplacée par sa nièce, Marie-Madeleine Germon; la femme du comte de Beauharnais en faveur duquel Louis XV érigea la châtellenie de La Ferté-Aurain en marquisat de La Ferté-Beauharnais, la comtesse Fanny de Beauharnais, devenue célèbre, après son veuvage, par son salon et ses œuvres littéraires; Marie-Anne Barbier, qui se distingua par ses poésies; et Madeleine Massuau, une des dernières religieuses de l'abbaye de Voisins, qui se livra aussi à la poésie, montra une véritable science littéraire et archéologique dans sa correspondance avec Polluche et dom Verninac, mais eut le malheur, comme beaucoup trop d'autres, de se fourvoyer dans les erreurs du Jansénisme [1].

Ce qui fut surtout remarquable alors, ce fut le dévoûment déployé pour combattre, par de bonnes écoles, l'influence néfaste des mauvaises doctrines. Nous avons vu plus haut comment les Frères de la doctrine chrétienne avaient été appelés à Orléans en 1740. Les Sœurs de Saint-Lazare ou de Saint-Vincent-de-Paul les y avaient précédés en 1686 pour la direction des écoles de Saint-Pierre-Ensentelée; trois ans plus tard, elles avaient aussi été appelées à La Bussière par le marquis Charles du Tillet, pour l'enseignement des enfants et le soin des malades. L'Hospice et les écoles de Sully leur furent confiés en 1730.

En 1733, une parente de Pothier, Mlle Perthuis, donna 8,000 livres « pour aider les paroisses de la Conception, de Saint-Pierre-le-Puellier et de Notre-Dame-du-Chemin à faire des écoles où Dieu serait connu, aimé et glorifié ». Durant toute la première moitié du dix-huitième siècle, la paroisse de Saint-Marceau admira le zèle et le dévoûment de Mlle Cahouet qui consacra sa vie et ses biens, de concert avec ses deux sœurs, à l'éducation des enfants pauvres. En 1754, la Fabrique de Saint-Laurent reçut, dans le même but, deux maisons de Mlle Borry, pour ses écoles de filles. Les Sœurs de la Sagesse furent appelées à Orléans en 1767 pour instruire les petites filles pauvres et soigner les malades à domicile. Le siège principal de leur communauté fut établi tout d'abord sur

1. V. Lottin, II, p. 311; Polluche, *Essai historique*, pp. 145 et 207; D. Gérou, t. I; Pellieux, *Essais histor.*, p. 501; *Année sainte de la Visitation*, VII.

Saint-Paterne, par les soins du vénérable abbé Mangot, curé de cette paroisse. La caisse philanthropique les inscrivit à son budget pour les encourager à donner des leçons de travaux d'aiguille aux enfants qu'elles étaient chargées d'instruire.

Les Sœurs de la Charité de Montoire avaient été appelées, en 1756, à Jargeau pour soigner les malades de l'Hôtel-Dieu et tenir une école de charité.

En 1771, un bourgeois de Paris, originaire de Neuville-aux-Bois, Pierre Témoingt, et sa femme Marie Husson, léguèrent à la Fabrique de cette paroisse plus de 3,000 livres de rente pour les deux écoles et les pauvres de la ville.

En 1732, M[lle] Louise Pauzier avait légué toute sa fortune à la Fabrique de Dampierre pour fonder une école, une pharmacie et un bureau de charité. En 1785, M. Claude de Marville, marquis de Dampierre, dernier comte de Gien, ajouta 10,000 livres pour faciliter la mise en œuvre de cette fondation.

Châteaurenard admirait, de son côté, les efforts de sa châtelaine, M[me] du Fougeret, née d'Outremont, pour arracher à la mort les enfants délaissés, à l'aide de l'allaitement artificiel.

Châteauneuf voyait en même temps le duc de La Vrillière commencer, près de son château, en faveur de ces pauvres enfants, une colonie agricole trop tôt interrompue. Après lui, le duc de Penthièvre, heureux des sympathies qui l'avaient accueilli à son arrivée dans cette ville, comme de celles qui entouraient sa fille et sa belle-fille, la duchesse d'Orléans et la princesse de Lamballe, consacra une partie de sa fortune à la décoration de son église, au généreux soulagement des pauvres et à l'établissement de trois sœurs de charité en faveur des enfants des écoles et des malades de l'Hôpital [1].

Jusqu'où n'irions-nous pas si nous voulions évoquer tous les souvenirs de la charité de nos ancêtres ? Nous en avons dit assez pour montrer que, dans tous les rangs de la société, de nobles cœurs se dévouèrent alors à la cause du bien. Si leurs efforts ne purent arriver à conjurer la catastrophe qui vint couvrir de ruines la fin de ce siècle, nous allons voir comment ils contribuèrent à en atténuer la violence.

1. V. Archives locales de Neuville, Jargeau, Dampierre, etc. ; *Procès-verbal* de l'Assemblée provinciale de 1787 ; D. Boullet, *Sully*, p. 47 ; Bardin, *Châteauneuf*, pp. 79 et 121, etc.



LIVRE XI

(XVIIIe SIÈCLE.)

DEUXIÈME PARTIE

François-Alexandre de Jarente d'Orgeval (1788-1793).
La Révolution française.

§ Ier. — État du diocèse avant la Révolution. — Sacre de Mgr de Jarente à Meung.
Assemblée provinciale de 1787 : l'abbé de la Geard, le chanoine de Beausset,
Anquetil, Siéyès, Louis, Comte d'Orléans, Fougeroux, Lavoisier, etc.
Élections pour les États-Généraux. — Cahiers de la province.
Disette de 1789. — Ateliers de charité, etc. — Assemblée Constituante.
Création des assignats hypothéqués sur les biens du clergé.
Suppression des abbayes et abolition des vœux solennels. — Pain d'égalité.
Constitution civile du clergé. — Le serment. — Réduction du nombre des paroisses.
La Haute-Cour. — Publication de la Constitution, 1791.
§ II. — Assemblée législative. — Vente des biens du clergé. — Arbres de liberté.
Neuvaine à Saint-Aignan. — Nouveau serment. — Décret de déportation.
Les prisonniers d'Orléans emmenés et massacrés à Versailles. — Septembre 1792.
La Convention. — Prêtres exilés. — Dévoûment réciproque des prêtres et des fidèles.
Suppression de l'Oratoire, des Frères de la doctrine chrétienne,
des Sœurs de l'Hotel-Dieu, etc., de la fête de Jeanne d'Arc.
Laplanche, les clubs en 1793. — Fermeture des églises. — Décades.
Victimes de la Révolution. — Visites domiciliaires. — Loi du maximum.
§ III. — Fête de l'Être suprême, 1794. — Mort de Robespierre. — Le Directoire.
Les églises rendues au culte. — École centrale.
Commission pour l'éducation de la jeunesse.

§ I.

Le diocèse d'Orléans avait fait partie de la métropole de Sens depuis l'apostolat de saint Savinien et de saint Altin, jusqu'au commencement du XVIIe siècle. En 1622, il avait été rattaché à Paris lors de l'érection du siége de Saint-Denis en archevêché. A la fin du XVIIIe siècle, il comprenait le territoire situé entre les diocèses de Meaux, Sens,

Auxerre, Bourges, Blois et Chartres, et se trouvait divisé en 272 paroisses réparties elles-mêmes entre six archidiaconés. Le grand archidiaconé d'Orléans comprenait les doyennés d'Orléans et de Cléry ; celui de Pithiviers étendait sa juridiction sur le Gâtinais, d'Engenville à Donnery et de Yèvre à Neuville ; celui de Beauce comprenait les prévôtés de Saint-Martin, Saint-Phallier, Thillay et Herbilly, entre Janville, Bricy, Sougy et Bazoches ; celui de Beaugency embrassait les doyennés de Beaugency et de Meung ; celui de Sologne, les doyennés de Romorantin et de La Ferté avec la prévôté de Sologne ; celui de Sully était formé des trois doyennés de Sully, Jargeau et Souvigny.

La ville d'Orléans possédait trois chapitres : le chapitre cathédral de Sainte-Croix et les collégiales de Saint-Aignan et de Saint-Pierre-Empont. Celui de Saint-Pierre-le-Puellier avait été supprimé en 1750 par Mgr de Paris. Les villes de Meung, Cléry, Pithiviers, Jargeau, Sully et Romorantin possédaient aussi, chacune de leur côté, une église collégiale[1].

Le diocèse comptait en outre cinq abbayes d'hommes : à Micy-Saint-Mesmin, à Saint-Benoît, Beaugency, La Cour-Dieu et Saint-Euverte. Depuis l'annexion de Voisins à Notre-Dame-du-Lieu de Romorantin, il n'avait plus que deux abbayes de femmes : les Bénédictines de Saint-Loup et les Cisterciennes de Romorantin. Autour de ces abbayes, rayonnaient, pour étendre à l'envi les bienfaits de la religion, les couvents des Bénédictins de Bonne-Nouvelle, des Dominicains, des Récollets, des Capucins, des Carmes, des Oratoriens, des Chartreux, ainsi que les religieuses de la Madeleine ou de Fontevrault spécialement chargées de l'éducation des jeunes filles nobles ; les Augustines préposées au soin des malades de l'Hôtel-Dieu, les Carmélites, les Visitandines, les Calvairiennes, les Clarisses honorées comme les anges de la prière, et les divers ordres enseignants des Ursulines, de la Sagesse, de Saint-Vincent-de-Paul et de Montoire, dont nous avons parlé précédemment.

Le pape nommait les abbés ou les abbesses de nos grandes abbayes, sur la présentation du roi ou du duc d'Orléans. L'évêque nommait la

1. La ville de Gien, dépendant alors du diocèse d'Auxerre, avait un chapitre collégial composé de huit chanoines ; l'église de la Madeleine, de Montargis, du diocèse de Sens, possédait dix chapelains ayant le titre de chanoines, à la nomination des administrateurs de cette église ; le chapitre de Châtillon-sur-Loing était composé de quinze chanoines. Le chapitre de la Ferté avait été supprimé en 1712. Les revenus en avaient été réunis à celui de Meung, à la charge de pourvoir à l'enseignement gratuit des pauvres.

plupart des dignitaires des chapitres et des curés. Le chapitre de Sainte-Croix avait une juridiction presque épiscopale sur treize paroisses qu'il conférait aux prêtres de son choix, avec droit de haute, moyenne et basse justice sur les fiefs que les libéralités des rois et des grands lui avaient attribués. L'abbé de Saint-Benoît disposait, dans le diocèse, de vingt-quatre cures ; de vingt, dans le diocèse de Sens ; quinze, dans celui de Bourges, et vingt-huit autres dans divers diocèses de France et d'Angleterre. Le domaine personnel de l'évêque comprenait les quatre châtellenies de la Fauconnerie d'Orléans, Pithiviers, Meung et Jargeau. Le revenu annuel des bénéfices diocésains était de 668,464 livres[1].

A la mort de Mgr Louis de Jarente, l'évêché fut occupé par son neveu Alexandre de Jarente Senas d'Orgeval. Le nouvel évêque était né en 1746 à Bressieux, en Dauphiné. Après ses études théologiques faites au Séminaire de Saint-Magloire de Paris, il avait été nommé grand-vicaire de Toulouse. Agent général du clergé de France en 1775, il avait été préconisé, cinq ans plus tard, par Pie VI, comme évêque d'Olba et coadjuteur d'Orléans. Sacré, le 18 février 1781, dans l'église collégiale de Saint-Liphard de Meung, il avait été associé à l'administration du diocèse pendant la longue maladie de son oncle.

Comme coadjuteur, il avait pris part à l'assemblée provinciale de 1787 réunie à Orléans, par ordre de Louis XVI, pour travailler à l'amélioration du pays. Le clergé avait été représenté dans cette Assemblée par quatorze de ses membres, au nombre desquels nous devons citer les évêques de Chartres et de Bethléem, les abbés de Beausset, chanoine de la cathédrale, de Césarges de Saint-Euverte, Osmond de Beaugency, Anquetil, prieur de Chateaurenard, et Sieyès, grand vicaire de Chartres. La noblesse et le Tiers-État y avaient envoyé, de leur côté, les comtes d'Orléans, de Rouville et de Rochambeau, le vicomte de Toulongeon, le baron de Montboisier, Levassor du Boucher, trésorier de France, le président Gilbert de Voisins, Fougeroux de Bondarois, Duchesne,

1. La châtellenie de la Fauconnerie comprenait le duché-pairie de Sully-sur-Loire (ancienne baronnie), les baronnies de Yèvre-le-Châtel, Nouan-le-Fuzelier, et divers fiefs simples, tels que Charsonville, la Corbillière, Loury et Saint-Sigismond ; les baronnies de Cheray et de Toury-sur-Cosson relevaient de Meung, ainsi que les seigneuries de Saint-Ay et Huisseau ; les seigneuries de Bondaroy, Chamerolles, Chilleurs, Escrennes, etc., relevaient de Pithiviers. Chenailles, La Mothe-Soligny, etc., relevaient de la châtellenie de Jargeau. — Cf. S. Guyon, II, 305 ; Hubert, *Hist. de l'Orléanais*, ms. 436, p. 132 ; Archives départementales, *Répertoire du Chartrier de l'Évêché ;* D. Beaunier, *Recueil historique des Évêchés de France*, I, 51.

officier de l'élection de Pithiviers, Crignon-Bonvalet, et l'illustre chimiste Lavoisier. L'abbé Genty, secrétaire perpétuel de la Société d'agriculture d'Orléans et correspondant de l'Académie des sciences de Paris, avait été élu pour remplir les fonctions de secrétaire-greffier.

Du 10 novembre au 22 décembre 1787, on avait vu ces représentants de la Province, qui s'étendait alors de Chartres à Clamecy, et de Romorantin à Ferrières, réunir leurs lumières pour voter ou réclamer les mesures les plus propres à la bonne gestion des finances, au progrès de l'agriculture et au développement du commerce. Vingt-huit séances privées ou publiques avaient été tenues dans l'église des Dominicains de l'Étape, sous la présidence du duc de Luxembourg.

L'abbé de La Cour-Dieu, de La Geard de Cherval, s'y était montré un digne représentant du clergé dont Necker avait célébré lui-même « la sage administration et l'esprit d'équité ». Comme syndic du clergé et de la noblesse, il y avait proposé la substitution de l'imposition fixe à l'ancienne taille variable, le maintien de la prestation au lieu et place de la corvée abolie par l'édit royal du 1er janvier 1787, et demandé « l'égale répartition de l'impôt entre tous, sans dispense ni exception pour personne [1] ».

La commission d'agriculture y avait provoqué l'amélioration de la Sologne par le dessèchement des marais et la culture du pin déjà instamment préconisée par les agriculteurs Duhamel, de Meux et de Froberville. Elle avait même parlé de l'ouverture d'un canal pour recueillir les eaux de cette partie de notre province. La création des prairies artificielles, la culture de la pomme de terre et du safran, l'amélioration des troupeaux par voie de sélection et d'importation, et le progrès de la meunerie y avaient aussi trouvé de fervents apôtres.

Pour faciliter les transports, on y vota la construction de quatre routes d'Orléans à Clamecy, de Blois à Montrichard, de Chartres à Brou, et de Cosne à Donzi. On y proposa même la fondation d'une Caisse d'épargnes en faveur du peuple, contre les atteintes de la misère et de la vieillesse, et on y émit le projet d'une caisse d'assurance des récoltes en faveur des cultivateurs. Dans la commission des comptes, l'abbé Joseph Louis, prieur de Saint-Étienne de Beaugency, avait commencé à montrer, près du coadjuteur et du comte d'Orléans, cette

1. Voir *Procès-verbaux* de cette Assemblée, pp. 196-198 ; NEKER, *Administration des finances,* II, p. 312 ; LOTTIN, *Recherches*, t. II, p. 368.

sagacité et cette certitude qui l'élevèrent plus tard au poste éminent de ministre des finances, sous le nom de baron Louis [1].

A la fin de ses travaux, l'assemblée fit appel au concours des curés pour faire goûter dans les campagnes les améliorations votées au cours de cette mémorable session, et se plut à rendre hommage à cet ordre du clergé « dévoué à toutes les lois de la religion et du patriotisme, dont toutes les vertus sont d'autant plus sublimes qu'elles sont moins célébrées [2]. »

Le 28 mai 1788, vit la mort de Mgr Louis de Jarente de la Bruyère. Le lendemain, son neveu prit possession par procureur. Après les funérailles, il partit pour la Provence.

Le 24 janvier suivant, Louis XVI convoquait les États-Généraux. Les habitants des paroisses s'assemblèrent un mois après, 26 février, pour rédiger leurs cahiers et nommer leurs députés à l'Assemblée préliminaire. Les électeurs des trois Ordres du baillage se réunirent, le 16 mars, dans l'église des Dominicains d'Orléans pour entendre les discours du président, le marquis d'Avaray, grand bailli d'épée, lieutenant-général de l'Orléanais et celui du procureur du roi, puis ils se séparèrent pour tenir leurs séances respectives. Le Clergé se réunit dans la grande salle de l'évêché, la Noblesse aux Minimes, et le tiers-état au collége. Le doyen du chapitre de Sainte-Croix, M. d'Autroche de Talsy, fut élu président de l'assemblée du clergé. Après la messe du Saint-Esprit, vingt-quatre commissaires furent choisis dans les différents corps des abbés, des chanoines, des curés, des réguliers et des vicaires pour rédiger les cahiers de doléances et de demandes relatives à l'administration du royaume. La noblesse et le tiers-état proposèrent de faire réclamer, par leurs mandataires aux États-Généraux, l'établissement général de l'impôt d'après la propriété foncière, la suppression des droits locaux sur la Loire, l'uniformité des poids et mesures, la réforme des lois civiles et criminelles, la confection d'un nouveau code garantissant d'une manière précise la fortune, la vie et l'honneur des citoyens, ainsi que l'étude des moyens les plus propres à perfectionner l'éducation nationale, et à répandre les connaissances nécessaires au progrès de l'agriculture, de l'industrie et des arts.

Le clergé demanda, de son côté, la répression de la licence, de

1. Lorin de Chaffin, *Histoire de Beaugency*, t. II, p. 341.
2. *Procès-verbaux*, pp. 276, 290, 308, etc.

l'impiété et du libertinage qui désolaient le pays ; la simplification du nombre et du mode de perception des impôts ; la suppression des francs fiefs ; le support des impôts par les trois Ordres, au prorata des possessions, sans privilèges ni exemptions pécuniaires ; l'amélioration des maisons d'éducation par la coopération plus complète des évêques à leur direction, et la création, dans chaque collège, d'un cours de botanique, d'ostéologie, même de médecine et de physique expérimentale. Il réclama aussi la résidence des bénéficiers, l'attribution des cures au concours, la dotation honnête des curés de la ville et de la campagne dont plusieurs, réduits à la portion congrue, vivaient dans un état voisin de la misère ; et l'établissement de retraites assurées, pour ceux qui auraient besoin de repos, par une dotation convenable des collégiales de chaque diocèse.

Plusieurs firent des propositions pour la suppression du casuel et la dotation des fabriques, en demandant l'établissement de nouveaux fonds de secours créés sur les revenus des grands biens de l'Église ; le chapitre de Saint-Vrain de Jargeau émit un vœu pour la création de greniers publics, et l'examen des meilleures mesures à prendre soit pour l'importation, soit pour l'exportation des grains. Les députés du clergé de Gien inscrivirent dans leurs cahiers un article spécial demandant que « la plus étroite union soit conservée avec le Saint-Siège pour le bien de la Religion. » On fut unanime pour réclamer la simplification des procédures de la justice.

Les deux corps du clergé et de la noblesse devaient élire chacun trois députés pour les États-Généraux et autant de suppléants en cas de mort ou de maladie ; le tiers-état en choisissait six. Les suffrages du clergé désignèrent, pour ces importantes fonctions, l'abbé de Saint-Mesmin, Chapt de Rastignac, le grand-chantre du chapitre de Sainte-Croix, le chanoine Moutiers, et le curé de Saint-Pierre-le-Puellier, l'abbé Blandin. La séance générale de clôture eut lieu, comme celle d'ouverture, dans l'église des Dominicains, le 4 avril 1789. M. Vallet, curé de Saint-Louis de Gien, et M. Girard, curé de Notre-Dame de Lorris, avaient été élus, de leur côté, pour représenter le clergé des bailliages de Gien et de Montargis[1].

1. Voir, aux Archives départementales, les *Procès-verbaux* de cette Assemblée ; Cahier de Gien, § 16. — Le tiers-état y demande que chaque cure de campagne soit arrondie de manière à être en état de comporter un vicaire, et la dotation des cures établie à raison de 2,000 fr. pour les villes et 1,500 fr. pour les campagnes,

L'ouverture des États-Généraux eut lieu, comme on sait, à Versailles, le 5 mai 1789. Dans le cours du mois qui précéda cette Assemblée, le pays tomba en proie à une disette malheureusement préparée par les pluies de 1787, les orages de 1788 et le froid terrible de l'hiver qui venait de s'achever. Le 24 avril, la maison d'un négociant en grains, M. Rime, commissionnaire du duc d'Orléans, avait été livrée au pillage par de malheureux affamés, qui allèrent, le lendemain, dévaster également le couvent des Chartreux du faubourg Bannier, où les travaux de construction venaient d'être suspendus faute d'argent. Les crimes de ces pillards avaient été arrêtés par l'énergique intervention des voisins et l'arrivée de la maréchaussée soutenue par plusieurs compagnies de la milice bourgeoise. Les échevins d'Orléans, de concert avec les vicaires généraux et les curés des paroisses, organisèrent des quêtes à domicile; Des ateliers de charité furent ouverts ; Beaugency et les villes environnantes envoyèrent du blé. En face des inquiétudes redoublées par des pluies incessantes, à l'approche de la moisson, la municipalité orléanaise n'hésita pas à demander des neuvaines publiques à saint Aignan, le vénéré protecteur du diocèse [1].

Ce fut au milieu de ces angoisses que les passions révolutionnaires amenèrent la transformation des États-Généraux en Assemblée constituante, la prise de la Bastille, et le transfert du gouvernement de Versailles à Paris.

Pour remédier à l'embarras financier qui avait motivé sa réunion, l'Assemblée, une fois établie à Paris, mit tout d'abord la main sur les biens du clergé, destinés par leurs donateurs à assurer les grands services publics du culte, de l'enseignement supérieur et primaire, et de l'assistance des pauvres. Malgré les éloquentes réclamations de Maury, et l'offre faite au nom du clergé, par l'archevêque d'Aix, M. de Boisgelin, de solder toute la dette alors exigible au moyen d'un emprunt hypothéqué sur les biens ecclésiastiques, l'Assemblée, dans sa séance du 2 novembre 1789, déclara « tous les biens ecclésiastiques à la disposition de la Nation, à la charge de pourvoir d'une manière convenable aux frais du culte, à l'entretien des ministres et au soulagement des

en précomptant le produit de la dîme usitée dans la paroisse, et déduction faite des menues dîmes qui seraient supprimées, art. 170 à 175. Les vicariats devaient aussi être dotés. (V. note VII.)

1. Lottin, t. III, pp. 47 et 56 ; *Les Chartreux d'Orléans*, par l'abbé Cochard, p. 44 ; H. Taine, *La Révolution*, I, ch. I.

pauvres ». Quatre mois furent accordés pour faire la déclaration de ces biens ; et, en attendant leur réalisation, un papier monnaie hypothéqué sur leur valeur fut lancé dans le commerce, sous le nom d'*assignats* [1].

Ce délai n'était pas encore écoulé qu'un autre décret vint bouleverser nos communautés religieuses en abolissant la reconnaissance officielle des vœux monastiques solennels, et en y supprimant les ordres et congrégations qui faisaient ces vœux (13 février 1790). Les abbayes d'hommes de Micy-Saint-Mesmin, Saint-Benoît, Notre-Dame de Beaugency, la Cour-Dieu, Saint-Euverte, Ferrières, et Fontaine-Jean tombèrent sous le coup de ce décret. Leurs membres et ceux des autres communautés répandus dans le diocèse, reçurent une modeste pension, en échange de leurs biens saisis comme ceux du clergé paroissial.

Les religieuses des abbayes de Saint-Loup et de Romorantin, comme celles du Carmel, de la Madeleine, de la Visitation et du Calvaire, restèrent dans leurs maisons jusqu'au mois de septembre 1792.

Ces mesures violentes détruisirent promptement les secours devenus plus que jamais nécessaires aux pauvres. Les ressources des cures ou des monastères assuraient le soulagement des misères locales et un bienveillant appui aux malheureux. L'hospitalité des monastères était prescrite par toutes les règles, et nos divers couvents pouvaient s'en acquitter d'autant plus généreusement à l'époque dont nous parlons, que l'affaissement moral du XVIIIe siècle, joint à l'envahissement des doctrines voltairiennes, avait tristement dépeuplé les anciennes abbayes [2]. La suppression de ces maisons et la défiance excitée par le soulèvement des passions ne tardèrent pas à provoquer les cris de la faim. Pour subvenir aux misères qui se manifestaient de toutes parts, les chanoines de Sainte-Croix et de Saint-Aignan offrirent les blés de leurs greniers à la municipalité orléanaise, avec une bienveillance qui leur mérita de publics remercîments ; les Chartreux envoyèrent à la Monnaie cinquante-six marcs d'argenterie ; la ville emprunta une somme considérable pour acheter du blé. Dès le 1er août 1789, nos administrateurs

1. Taine, *La Révolution*, t. I, pp. 211 à 225. A. Couret, *La vérité sur les biens nationaux*. — Mirabeau avait reconnu, au cours de la discussion, que « la moitié des terres de France avait été mise en rapport par le travail et l'exemple des moines. »

2. Au moment de la Révolution, l'abbaye de Saint-Mesmin comptait seulement 5 religieux ; celle de Ferrières, 8 ; Fontaine-Jean, 3, ayant pour prieur le savant D. Feroux, astronome distingué ; Saint-Benoît, 10 ou 12 ; La Cour-Dieu, 6. A une époque, cette dernière maison en avait eu jusqu'à 100. — V. Jarry, *La Cour-Dieu*, p. 129 ; Rocher, *Saint-Benoît*, p. 428 ; Patron, *Recherches*, II, 124.

avaient prescrit la confection d'un pain uniforme, avec quantité égale de blé, de seigle et de riz, connu sous le nom de *pain d'égalité*. Longtemps la crise des subsistances et le soulagement des malheureux furent une des plus graves sollicitudes des nouvelles municipalités [1].

Cependant l'Église, de son côté, n'était qu'au commencement de ses épreuves. Les avocats jansénistes de l'Assemblée constituante éprouvaient le besoin de tout réformer d'après leurs idées. Sans tenir compte des institutions divines de l'Évangile, ils imaginèrent de faire décréter, au mois de juillet 1790, une nouvelle constitution du clergé. La circonscription des diocèses était réglée d'après la nouvelle division de la France en départements. L'élection des évêques et des curés devait être faite par les corps électoraux chargés de nommer les administrateurs du département et les députés ; les chapitres étaient supprimés, et la suprême autorité du successeur de Saint-Pierre était à peu près complètement anéantie (12 juillet).

En conséquence, le mois d'octobre vit disparaître le chapitre cathédral et toutes les églises collégiales du diocèse.

Les mois de novembre et de décembre furent consacrés par les plus éminents orateurs du clergé à défendre, en faveur de leurs frères, la cause sacrée de la liberté de conscience. Malgré l'éloquente réclamation des évêques de France contenue dans l'Exposition des principes sur la constitution civile du clergé, et leur demande formelle du concours de la puissance ecclésiastique pour légitimer les changements qui pouvaient l'être, les évêques et les curés furent mis en demeure de prêter serment à cette constitution, sous peine d'être considérés comme ayant renoncé à leurs fonctions (26 décembre 1790). Sur cent trente-cinq évêques français, quatre seulement consentirent à prêter ce serment. M. de Jarente fut de ces derniers. Il accorda à la Révolution tout ce qu'elle voulut [2].

Cet exemple eut nécessairement de déplorables conséquences. Néanmoins le vénérable supérieur et MM. les directeurs du Grand Séminaire furent unanimes pour s'abstenir de faire un serment qui répugnait à leur conscience. La moitié des prêtres les imita. Dès qu'on eut connu les brefs du pape déclarant la nullité radicale de la Constitution civile du

1. V. Lottin, *Recherches*, III, pp. 47, 50, 59, 89, 352, etc. ; Archives diverses du temps. Notes de M. Nutein, curé de Saint-Pierre-le-Puellier.

2. Il mourut à Paris, le 7 janvier 1809, dans une maison de retraite établie pour les ecclésiastiques infirmes, après avoir fait le pèlerinage de Rome pour obtenir du Pape le pardon qui lui était devenu nécessaire.

clergé, et prescrivant à tous les ecclésiastiques qui lui avaient prêté serment de le rétracter, sous peine de suspense de l'exercice de tout ordre clérical, le diocèse vit les plus nobles démarches réparer de regrettables défaillances. Le 23 avril 1792, cent cinq prêtres vinrent publiquement à la mairie d'Orléans pour rétracter le serment indûment prêté. Mirabeau ne put s'empêcher de s'écrier en voyant l'énergique résistance des prêtres à cette constitution de Barnave et de Camus, qui voulaient jeter la France dans le schisme : « Ils ont perdu leur argent, mais ils ont conservé leur honneur [1] ! »

Les vénérés prêtres de Saint-Sulpice avaient été obligés de quitter la direction du Grand Séminaire par suite de leur refus de serment. Le dernier prieur de Saint-Benoît avait accepté les fonctions de supérieur de cette maison. Il se repentit bientôt de sa conduite et se retira à Paris, d'où il écrivit au maire d'Orléans, le 13 mai 1792 :

« MONSIEUR LE MAIRE,

« Ne pouvant résister plus longtemps au cri de ma conscience, qui, depuis huit mois, me reproche le serment que j'ai prêté, en qualité de supérieur du Séminaire d'Orléans, en présence de la municipalité de cette ville, je viens aujourd'hui rétracter ce serment et vous prier de vouloir bien insérer ma rétractation à côté du serment qui est porté sur vos registres.

« Je ne puis reconnaître que l'Église catholique, apostolique et romaine pour juge en matière de foi et de discipline, et je préfère l'indigence et la mort au malheur d'être séparé de son chef et de ses membres ; j'abandonne mon sort à la Providence.

« Dieu me fasse la grâce de réparer, par une pénitence salutaire, la faute que j'ai faite et le scandale que j'ai occasionné !

« J'ai l'honneur d'être, etc.

« J.-R. CHARPENTIER, prieur de Saint-Benoît [2]. »

1. Manuscrit de M. l'abbé Nutein, ex-professeur du collège d'Orléans, témoin contemporain : 11 janvier 1791 et 23 avril 1792 ; *Mémoire* de M. le chanoine Faucheux, ordonné prêtre en 1801. RORHBACHER, *Histoire universelle de l'Église catholique*, liv. 90.

Le grand Séminaire avait alors pour supérieur M. François Courtin, successeur de M. Joseph de Foncrène, marquis de Saint-Amour, depuis 1780. M. Nicolas Fournier était professeur de morale ; il devint plus tard évêque de Montpellier ; M. Cartal était professeur de dogme, et M. Bourret, professeur de scholastique et d'écriture sainte. M. Chicoisneau était supérieur du petit Séminaire. M. François Desparrins remplissait les fonctions d'économe ; il se retira dans la famille Deloynes de Moret.

2. V. Registres de la municipalité d'Orléans, ou LOTTIN, t. III, p. 315.

Une loi du 19 janvier 1791 avait réduit à six les vingt-cinq paroisses de la ville d'Orléans et de ses faubourgs. Les églises de Sainte-Croix, Saint-Euverte, Saint-Paterne, Saint-Paul, Saint-Laurent et Saint-Marceau furent conservées comme églises paroissiales. Celles de Saint-Aignan, Saint-Marc, Notre-Dame-de-Recouvrance, Saint-Donatien, Saint-Pierre-du-Martroi et Notre-Dame-des-Aydes, reçurent le titre de chapelles de secours. Les treize autres furent supprimées [1].

Le couvent des Bénédictins de Bonne-Nouvelle devint le siège de l'administration départementale, en attendant qu'il fût changé en préfecture ; la Société des *Amis de la Constitution* établit ses séances dans l'église de Saint-Maclou ; le couvent des Récollets fut changé en caserne, et la maison des Minimes fut choisie pour installer une prison destinée à contenir les personnes accusées du crime de lèse-nation, en même temps que le premier tribunal de la Haute-cour appelé à les juger. La maison et l'église des Ursulines furent affectées au service du tribunal criminel.

Au milieu de ces ruines, on conserva encore la fête de Jeanne d'Arc. Elle fut célébrée, en 1791, par une promenade militaire, sans messe, ni rosière, ni panégyrique. A la Fête-Dieu qui eut lieu le mois suivant, les quatre premiers officiers municipaux portèrent les cordons du dais ; les nouvelles gardes nationales créées dans tous les grands centres, à la suite de la prise de la Bastille, pour la défense des personnes et des biens, prêtèrent leur concours aux grandes solennités de la religion ; l'évêque fut invité à dire la messe sur l'autel de la Patrie dressé, au milieu de la place du Martroi, lors de la publication de la nouvelle Constitution (25 septembre 1791). L'orage devait amener d'autres désastres [2].

1. Saint-Michel, Saint-Hilaire, Saint-Benoît-du-Retour, Saint-Pierre-le-Puellier, Notre-Dame-de-la-Conception, Notre-Dame-du-Chemin, Saint-Victor, Saint-Liphard, Saint-Pierre-Lentin, Saint-Pierre-Empont, Saint-Éloi, l'Alleu-Saint-Mesmin et Saint-Samson. Les églises de Saint-Jacques et de Saint-Maclou avaient été supprimées auparavant.

Au milieu de ces bouleversements, les protestants allèrent faire leur prêche dans la chapelle de la Sainte-Vierge de l'église de Saint-Paul. Plus tard, en 1793, ils se réunirent aux Grandes-Écoles de l'Université, puis dans la petite église de Saint-Pierre-Lentin, au sud-ouest de la cathédrale, en attendant qu'ils fissent construire, sur l'emplacement de la collégiale de Saint-Pierre-Empont, la rotonde qu'ils occupent depuis 1839 sous le nom de *Temple évangélique*.

2. V. Lottin, *Recherches*, III, et Archives locales ; l'abbé Cochard : *La Haute-Cour d'Orléans* (1791).

§ II.

Le régime qui suivit l'Assemblée Constituante éprouva tout d'abord le besoin de se créer des ressources. En conséquence, il ordonna d'envoyer à l'hôtel des Monnaies les cloches et les vieux cuivres des églises et communautés supprimées (décembre 1791). La vente des biens du clergé fut reprise avec une nouvelle fureur ; la tour de Saint-Aignan tomba la première sous le marteau de ses nouveaux maîtres; le jubé de Sainte-Croix, construit en 1690, fut également détruit, ainsi que les églises de Sainte-Catherine et de Saint-Hilaire ; la Visitation, la Madeleine, l'église et le couvent de Saint-Loup, les couvents des Carmélites, des Carmes et des Capucins, furent vendus à l'encan ; la tour de Saint-Paul fut achetée 9,000 fr. par l'architecte Lebrun, qui la revendit plus tard à la Fabrique ; les églises de Saint-Jacques et du Petit-Saint-Michel furent changées en dépôts de sel ; celle des Carmélites fut transformée en loge maçonnique ; Saint-Euverte devint une fabrique de tentes pour les armées, Saint-Paterne, un magasin d'effets militaires [1].

Les abbayes de Micy, Fontaine-Jean et Saint-Benoît furent vendues à vil prix et ensuite détaillées pierre par pierre. A Ferrières, l'abbaye avec sa basilique fut adjugée pour 30,000 livres, et l'église paroissiale de Saint-Éloy pour 11,000 livres, payables en assignats. L'abbaye de la Cour-Dieu fut livrée pour 25,600 livres. La basilique de Saint-Benoît fut adjugée avec tous ses ornements, à l'architecte Lebrun, pour 5,400 livres, à la condition de réparer la vieille église paroissiale de Fleury et d'en rebâtir une autre pour neuf cents personnes au centre de la ville. L'acquéreur n'eut que le temps de détruire l'abbaye. Un décret impérial daté de Burgos, 21 novembre 1808, autorisa la ville à rentrer en possession de sa basilique, en livrant en échange sa vieille église et le presbytère actuel.

La tour monumentale de Beaugency faillit aussi tomber sous le marteau des vandales de l'époque. Elle fut vendue pour 600 fr. Les difficultés inhérentes à sa destruction la sauvèrent [2].

1. Lottin, III. Notes de l'abbé Nutein.
2. Marchand, *Souvenirs de Saint-Benoît,* p. 96; L. Jarry, *La Cour-Dieu,* p. 136 ; D. Pellieux, *Essais historiques*, 325 ; Cochard, *Dom Morin*, p. 28.

Les biens des hospices furent eux-mêmes mis en vente. Dans la plupart des villes, la prudente sollicitude des administrateurs préserva ces établissements de la ruine. Dans divers endroits, la délicatesse des acquéreurs fit de nobles restitutions après la tourmente [1].

Pour se reposer un peu de ces violences, on consacra le 14 juillet 1792 à la plantation et même à la bénédiction des arbres de la Liberté. A la fin du même mois, on eut encore la pensée de faire une neuvaine publique à Saint-Aignan, pour demander la cessation des pluies prolongées qui menaçaient de compromettre les récoltes [2].

Mais ce ne fut qu'une courte halte dans la voie où l'on était entré. Les dangers du roi déterminèrent les manifestations hostiles de l'Autriche, et amenèrent une déclaration de guerre suivie de l'appel aux armes au nom de la patrie en danger. La journée du 10 août vint forcer Louis XVI à quitter les Tuileries et livrer Paris aux violences de Danton.

L'Assemblée législative commença alors à expédier en province les plus fougueux de ses membres pour attiser les passions et entraîner les esprits timides, qui craignaient, non sans raison, de se livrer au flot révolutionnaire. Barras, Bazire, La Reveillère-Lepaux, Léonard Bourdon et Dubail, vinrent ainsi tour à tour à Orléans, soit comme témoins devant la Haute-cour, soit à titre de commissaires du gouvernement. Sous leur inspiration, les visites domiciliaires se firent avec ardeur, les dénonciations furent encouragées, et les arrestations multipliées contre tous ceux qui ne paraissaient pas suffisamment sympathiques aux maîtres du jour.

Sur la motion d'un des membres de l'Assemblée administrative du département, malgré les observations du Conseil général de la commune d'Orléans, le monument de la Pucelle, établi, en 1771, à l'angle de la rue Royale et de la rue Vieille-Poterie, fut enlevé et déposé dans les magasins de l'Hôtel-de-Ville, le 28 août 1792 [3].

La maison de Saint-Charles avait été transformée en prison pour recevoir les prisonniers de Perpignan ; elle reçut alors Mgr de Castellane,

1. Le domaine de Porcheresse, près de Saint-Sigismond, acheté par le comte de Pilos, en 1794, lors de la vente des biens des hospices, fut ainsi rendu à l'Hôtel-Dieu d'Orléans, l'an IX de la République. « Il avait été acheté, dit l'inscription placée au-dessus de la maison du fermier, dans l'intention de le rendre audit Hôtel-Dieu. Puisse son exemple avoir des imitateurs ! »

2. Lottin, III. Notes de l'abbé Nutein.

3. Lottin, II, 1.

évêque de Mende ; celle des Minimes reçut le chef de la garde royale, M. de Brissac, et M. de Lessart, ancien ministre de l'intérieur.

Le 31 août 1792, douze ou quinze cents individus de toutes races, comme il en surgit aux époques de troubles, arrivèrent de Paris, avec cinq pièces de canons, sous prétexte de veiller à la garde des prisonniers de la nation. Ils avaient pour chef un Polonais et un chevalier d'industrie surnommé l'Américain. Les couvents de l'intérieur et de l'extérieur de la ville avaient été évacués pour les recevoir. Ils y demeurèrent quatre jours, et emmenèrent ensuite à Versailles les malheureux détenus, au nombre de cinquante-trois, liés sur des charrettes. En apprenant leur retour, les sinistres héros des journées de septembre allèrent à leur rencontre. Sans attendre la sentence du tribunal, les gardiens massacrèrent leurs victimes à l'entrée de Versailles. Trois seulement purent échapper, grâce à l'humanité des gardes d'Orléans, qui avaient dû les accompagner. Un décret de la Convention supprima aussitôt notre Haute-Cour [1].

Ces scènes de désordre dissipèrent toutes les illusions qu'on avait pu conserver jusque-là. Beaucoup de prêtres non assermentés avaient pu, grâce à la bienveillance presque générale des administrateurs locaux, rester dans leurs paroisses respectives ou trouver un asile sûr chez leurs parents et leurs amis. Mais les motions violentes de Léonard Bourdon, pendant son séjour à Orléans, et les massacres qui précédèrent l'élection de la Convention, déterminèrent les prêtres fidèles à demander des passeports, afin d'aller trouver, sur un sol hospitalier, la sécurité de leurs personnes et la liberté de leur conscience.

Les uns, comme le principal du collège, l'abbé Méthivier, MM. Dubois et Roma, professeurs de la même maison, allèrent en Savoie. Ils y assistèrent à l'ordination d'un de leurs compatriotes, M. Baron, qui devint plus tard vicaire de Sainte-Croix et curé de Saint-Pierre-le-Puellier.

D'autres, comme M. Fétu et M. Desfossé, passèrent en Allemagne. M. Foucher, vicaire de Meung, depuis curé de Saint-Marceau, alla jusqu'en Pologne, où il entra comme précepteur dans une noble famille.

1. L'évêque de Mende, qui était resté huit mois dans la prison de Saint-Charles, fut massacré, près de la grille de l'orangerie, au moment où il levait le bras pour donner une dernière absolution à ses compagnons d'infortune. Son corps fut jeté le lendemain avec ceux des autres victimes dans une tranchée destinée à l'écoulement des eaux du cimetière Saint-Louis. — LOTTIN, II, p. 392 ; GUILLON, *Les Martyrs de la foi*, II ; PATAUD, *Histoire d'Orléans*, ms. 438, t. I.

M. Jourdan, curé de Saint-Pierre-du-Martroi, l'un des prêtres les plus distingués du diocèse, M. Girard, curé de Lorris, M. Séjourné, curé de Vitry-aux-Loges, et M. Deshaies, son vicaire, M. Vincent, curé de Mardié, son frère, vicaire de M. Jourdan, et M. Chaboux, son collègue, parvinrent, non sans périls, en Angleterre. M. Chaboux alla ensuite en Irlande, pour y établir un séminaire catholique avec un ancien professeur du Grand Séminaire d'Orléans, M. Arnaud de La Brunie, qu'il avait retrouvé en Angleterre. M. de Bonneval, prieur de Saint-Gondon, se retira à Viterbe. M. Gaurier, curé de la paroisse, le suivit en Italie, d'où il revint, en 1802, au milieu de ses anciens paroissiens.

M. Dufréné, curé de Saint-Pierre, de Meung, partit aussi pour l'Italie. A Saint-Pierre-le-Moutiers, au delà de Nevers, il fut arrêté par des patriotes avec son compagnon de voyage, M. Desnoues. Traduits devant le tribunal, ils furent mis en demeure de déposer tout l'argent dont ils étaient porteurs, et fouillés de la manière la plus grossière. Tous leurs papiers furent déchirés, et des assignats leur furent délivrés en échange de leur or. Dans l'aveuglement qui saisit quelquefois les foules au milieu des époques de troubles, pendant qu'on fouillait leur voiture, ils se virent abreuvés d'insultes. Les uns voulaient qu'on en fît un exemple pour effrayer les prêtres fidèles ; d'autres voulaient qu'on les conduisît au pied de l'arbre de la liberté pour les forcer à l'embrasser. Un garde national répondit qu'ils n'étaient pas dignes d'en approcher, et les conduisit à la porte de la ville en leur recommandant de partir grand train. Ils se hâtèrent de gagner Lyon et la frontière. M. Desnoues resta en Suisse. Après des fatigues sans nombre, le vénérable curé de Meung parvint dans la Romagne, et reçut la plus bienveillante hospitalité à Longiano.

A Couches, près de la Savoie, MM. Aymé, Lemercier et les deux frères Segretier, l'un sulpicien et l'autre curé de Sainte-Catherine, furent massacrés par des paysans qui sortaient des vêpres d'un curé schismatique. Sur la même frontière, M. Pilate, curé de Terminiers, M. Pisseau, l'aîné, et M. Noé, vicaire de Chevilly, furent odieusement insultés et maltraités. M. Noé fut renversé par un dragon, et frappé si brutalement à coups de pieds qu'il en ressentit longtemps les plus cruelles douleurs et finit par perdre la vue [1].

En Suisse, M. Desnoues, depuis curé de Saint-Paul, et M. Pâris, mort

1. V. BRUGÈRE, *Souvenirs religieux d'Orléans,* p. 24 ; LOTTIN, III, p. 393 ; Ms. NUTEIN ; *Lettres* de M. Dufréné à son frère.

curé de Saint-Marc et chanoine honoraire de notre cathédrale, acceptèrent les plus extrêmes misères par dévouement pour leurs confrères. Ils avaient rencontré un vieux prêtre infirme, et ils couchaient ensemble dans une étable, quand l'approche subite des armées républicaines vint commander la fuite. M. Pâris avait 1,200 fr. pour toute ressource. Plein de commisération pour le vieillard qui ne pouvait le suivre, il les glissa à côté de lui pendant son sommeil, et s'en alla faucher dans les fermes pour gagner sa vie. Le produit de son travail lui servit encore d'autres fois pour secourir ses confrères.

M. Maréchal, d'Ingré, diacre sulpicien, se fit ordonner prêtre à Paris, à vingt et un ans ; puis il partit pour l'Amérique, le soir de son ordination. Il alla dire sa première messe à Baltimore, et devint plus tard archevêque de cette ville (1792-1828).

M. Étienne Badin partit aussi pour l'Amérique avec le supérieur du Petit Séminaire de Meung, M. Chicoisneau, M. Rimbault, M. Macé et l'abbé Pichard. Ils devinrent les apôtres du Kentucky [1].

Parmi nos ordres religieux réfugiés à l'étranger, citons ici, en passant, les Bénédictines de Montargis, qui allèrent en Angleterre, d'où elles revinrent après la tourmente, avec Mme la princesse de Condé, pour fonder à Paris l'ordre admirable de l'Adoration perpétuelle des Bénédictines du Temple (1814) [2].

Un certain nombre de prêtres fidèles à leur foi se dévouèrent aussi à braver la tempête et demeurèrent cachés dans des maisons particulières, risquant tous les jours leur tête pour sauver quelques âmes. Citons à la tête de ces généreux confesseurs M. Martin Blain, chanoine pénitencier de l'Église d'Orléans et vicaire général de M. de Jarente jusqu'à sa défection. Il gouverna le diocèse, pendant la révolution, en qualité de vicaire apostolique. Incarcéré aux Minimes, il se présenta plusieurs fois, lors de l'appel des victimes, pour un de ses compagnons de captivité, disposé à mourir à sa place. La Providence le conserva jusqu'au rétablissement de la religion.

Près de lui se groupèrent MM. Corbin, curé de Notre-Dame-du-Chemin, mort curé de Sainte-Croix et vicaire général ; Blandin, curé de Saint-Paterne ; Demadières, chanoine, docteur de Sorbonne, et frère de la dernière prieure de la Madeleine, qui sauva le Calvaire d'ambre actuel-

1. Ms. NUTEIN.
2. *Vie de Mgr d'Astros*, par CAUSSETTE, p. 238. Archives de Saint-Sulpice.

lement conservé au musée ; Mareschal, curé de Recouvrance ; Nutein, ex-professeur du collège, devenu plus tard curé de Saint-Pierre-le-Puellier ; Landré, curé d'Ingrannes ; Bezard, vicaire de Sainte-Croix ; Werneert, vicaire de Saint-Michel, etc.

L'abbé Pouyat-Duval s'était retiré à Orléans pendant la Terreur. Il se fit ordonner prêtre avec M. Bernet, mort depuis cardinal-archevêque d'Aix, par le courageux évêque de Saint-Papoul, Mgr de Maillé, caché à Paris, et traversa dans nos murs toute cette période.

A la fin de juin 1793, la peine de mort ayant été décrétée contre ceux qui cacheraient des prêtres insermentés, l'abbé Gallard, docteur de Sorbonne, oncle de Mgr Gallard qui mourut archevêque de Reims, craignit de compromettre les amis chez lesquels il était caché. Il les quitta pendant la nuit pour aller à la garde de Dieu. Il était malade. Après avoir parcouru plusieurs rues, il fut obligé de se reposer sur une borne de la rue du Cheval-Rouge. Arrêté par une patrouille, il déclina loyalement ses noms et qualité, et leur déclara qu'il était prêt à leur abandonner sa vie. Le chef de la patrouille et les citoyens qui la composaient étaient de braves gens. Ils le rassurèrent en le plaçant au milieu de leur peloton, pour le conduire chez un de ses parents, qui eut le bonheur de le faire sortir de la ville peu de temps après.

Dans tout le diocèse, de généreux fidèles ne craignirent pas de se dévouer pour sauver des prêtres des angoisses de l'exil et des pièges de leurs ennemis. A Beaugency, Pithiviers, Gien, Montargis, Châtillon, Chécy, Sully, etc., des prêtres purent ainsi échapper aux recherches excitées par la prime offerte aux délateurs. Dans la banlieue d'Orléans, Saint-Jean-de-Braye se distingua par la charité qu'y manifestèrent les habitants de Bellevue, de Carré, du Clocheton et de Vincennes, pour abriter les confesseurs de la foi. Le vénérable abbé Mérault vint s'y retirer à Mont-Désir, puis à Carré, après avoir demeuré quelque temps à Loury, comme jardinier, chez son parent, M. Seurrat de la Boulaye. Il y célébrait la sainte messe pendant la nuit, et administrait les sacrements aux fidèles. Ingré abrita plusieurs prêtres ; aucun n'y fut dénoncé. Jargeau conserva plusieurs des membres de son chapitre. Puiseaux garda son prieur, en reconnaissance des services rendus à la ville depuis sept siècles. La Bussière cacha aussi son prieur, D. Huet, et son vicaire. Le canton de Courtenay recueillit, à Bazoches, M. Bourgon, curé de Mérinville, M. Marquant, curé de Saint-Hilaire, et M. Rocher, curé de Chantecoq. M. Gaurier, curé de Cernoy, M. Benoît, curé de Crottes,

M. Verchot, curé de Chuelles, et M. Jamet, curé d'Ouzouer-sous-Bellegarde, purent rester près de leurs paroissiens. M. Terrier, curé de Breteau, pour ne pas s'éloigner des siens, habita quelque temps la hutte d'un charbonnier.

M. Duboc, curé de Saint-Florent, ne quitta son presbytère qu'au plus fort de la Terreur, contraint, comme tant d'autres, par la pression extérieure. Il demeura caché dans la dernière ferme de sa paroisse, du côté de Villemurlin. Son dévouement l'y rendit cher aux habitants de la contrée.

M. Rossignol, curé d'Autry, traversa la Terreur dans une ferme de Poilly, caché sous les habits d'un charretier, pour répondre plus facilement aux besoins des fidèles. MM. Delagogué, de Beaulieu, Sagot, de Loury, et plusieurs autres, employèrent le même procédé. M. Naudin, curé de Ladon, se retira à Boësses, son pays natal, et y exerça le saint ministère jusqu'à la fin de la tourmente. M. Quettier succéda au dernier prieur de Sennely, M. Dugazon, mort en 1793, et trouva dans la paroisse le plus dévoué concours.

Grâce à la bienveillance et à l'esprit de modération de plusieurs des hommes qui firent alors partie de nos administrations, grâce aussi à l'énergique dévoûment d'un grand nombre de nobles cœurs, Orléans devint un refuge ouvert aux prêtres persécutés comme aux proscrits de tous les partis, et mérita d'être appelée par eux la *Ville sainte* [1].

Une respectable veuve orléanaise cacha et nourrit dans sa maison jusqu'à cinq ecclésiastiques fidèles, parmi lesquels se trouvait l'abbé Druilhet, ex sous-principal du collège, qui devint plus tard provincial des Jésuites. Tous les soirs on lisait le journal. Lorsque parut le décret portant peine de mort contre quiconque cacherait un prêtre réfractaire, cette noble chrétienne le lut elle-même d'une voix ferme. Ses hôtes s'écrièrent aussitôt qu'ils allaient quitter sa maison. Mais elle ajouta avec un calme héroïque : « Vous êtes libres de partir, mes Enfants ; mais je n'y gagnerai rien, ni vous non plus. Il faut bien que vous soyez cachés quelque part. Quant à moi, vouée à la cause de la Religion, je suis résolue à sacrifier tout pour elle, et je vous déclare que, vous sortis, cinq autres rentreront à votre place. Tenez, mes Enfants, donnez-moi la préférence. » Ils restèrent enterrés vivants dans une cave,

1. LOTTIN, III, p. 149 ; V, p. 83. — PATRON, *Recherches historiques ;* HOUDAS, *Loury*, *Bulletin de la Société littéraire*, p. 213.

où on leur passait la nourriture par un puits, avec un seau de chaux vive en cas de mort.

Plus tard, une dénonciation vint forcer l'abbé Druilhet à quitter la maison de Mme Gendrier. Ce fut encore une courageuse Orléanaise, Mme Johanet, dont le mari était alors sous le coup du tribunal révolutionnaire, qui vint elle-même nuitamment chercher le proscrit et l'emmena dans sa maison [1].

La maison de Mlle Marie Poullin devint aussi, sur la paroisse de Saint-Paterne, un précieux asile pour les victimes de la Révolution. Plusieurs prêtres s'y retirèrent jusqu'au décret de déportation. Diverses religieuses du Carmel, de la Sagesse, et de la Croix vinrent aussi s'y réfugier après eux, et furent heureuses d'y trouver le plus infatigable dévouement. Le vénérable père Julien Dervillé, missionnaire de la Compagnie de Jésus, y vécut caché pendant plusieurs mois ; mais reconnu, une nuit, en revenant d'administrer les sacrements à deux malades, il fut pris avec six autres personnes qui partageaient sa retraite (22 novembre 1793). Dès le lendemain, il fut traduit avec sa charitable hôtesse et ses compagnes devant le tribunal révolutionnaire. Les malheureux accusés durent partir pour Paris, le 8 décembre. Ils furent jetés dans les cachots de la Conciergerie, en attendant leur jugement définitif.

Dès qu'elle eut appris sa citation devant le tribunal, Mlle Poullin, prévoyant le sort qui l'attendait, coupa elle-même ses cheveux, afin qu'aucun homme n'eût à mettre la main sur elle, et partit tranquille pour entendre sa sentence. Condamnée à mort, elle prit la défense de ses coaccusées, et elle eut le bonheur d'en faire acquitter cinq. Sa domestique, Marguerite Benard, de Chécy, qui partageait les religieux sentiments de sa maîtresse, ne put trouver grâce devant ces juges. Elle monta la première sur l'échafaud, à l'âge de quarante-deux ans ; le Père Dervillé la suivit ; Mlle Poullin fut exécutée la dernière, le 22 décembre 1793. « Une joie chrétienne et une sainte jubilation étaient peintes sur leur visage, écrit un contemporain. Le peuple, tout en criant : Vive la République, ne put s'empêcher de dire ce mot : *Ils sont morts en saints !* »

Celui qui écrivait ces lignes était un jeune militaire de vingt-deux ans, M. Barthélémi Bimbenet. Arrêté avec M. Ploquin, prêtre de Saint-Sulpice, le 13 septembre 1793, chez les demoiselles Barberon, institutrices

1. M. Brugère, *Souvenirs religieux*, p. 26.

d'Orléans, il partit pour la Conciergerie, où il rencontra le vénérable supérieur de Saint-Sulpice, M. l'abbé Emery. Il y devint le collaborateur de ses entreprises apostoliques en faveur des malheureux détenus. La veille de sa mort, il écrivit à son frère : « Je crois que l'homme qui nous a dénoncés et qui était locataire de nos demoiselles est dans la misère. Je désirerais que vous lui fissiez passer 100 livres. Il a plusieurs enfants, et il n'a probablement pas reçu cette somme, qui était l'espérance de sa dénonciation. Adieu, mon cher frère et ami ; nous nous reverrons dans l'éternité ! »

Après cinq mois de captivité, il monta sur l'échafaud, la joie sur le front, en chantant le psaume : *Laudate Dominum, omnes gentes*... Il fut exécuté avec le vénérable M. Ploquin, le 25 février 1794. Leurs saintes hôtesses partagèrent leur martyre [1].

A côté de ces nobles cœurs, pouvons-nous ne pas rappeler le dévouement d'une autre Orléanaise, Mlle Thérèse Fouché, qui fut assez heureuse dans ses démarches pour soulager l'infortune de Marie-Antoinette ? Douée d'un inébranlable attachement à la foi, et pleine de sympathie pour les victimes de la Révolution, elle s'était dévouée à leur procurer les secours de la Religion. Soutenue par le bienveillant concours de plusieurs compatriotes, elle put pénétrer, non sans périls, à la Conciergerie, quelques jours après l'entrée de la reine dans cette prison. Tout le monde sait aujourd'hui comment elle put arriver à lui procurer l'assistance d'un prêtre catholique et le bonheur de la Sainte communion [2].

Cependant les conventionnels Thuriot et Manuel supprimaient parmi nous l'Oratoire, les Frères de la Doctrine chrétienne, les Filles de la Croix, les Sœurs du Bon Pasteur et de la Providence ; Léonard Bourdon soulevait les passions par ses diatribes incendiaires (une collision qui suivit un de ses discours à la Société populaire devint funeste pour plusieurs) ; La Planche et Collot d'Herbois changeaient tour à tour les administrateurs, forçaient les Sœurs de l'Hôtel-Dieu à quitter le chevet des malades, et abolissaient la fête de Jeanne d'Arc ; Bourbotte et Prieur de

1. V. Abrégé de la *Vie et des vertus de Mlle Poulin* et le *Triomphe de la foi et de la grâce*, par M. Forest, ancien jésuite, mort chanoine d'Orléans, 1795 ; *Archives départementales ;* H. Wallon, *Tribunal révolutionnaire*, II, 44. — Marguerite Benard était née à Chécy le 17 avril 1751. Elle se fit remarquer devant le tribunal révolutionnaire par le calme de ses réponses et l'énergie de sa foi. Son dévoûment à la Religion et sa sainte mort l'ont fait appeler « la sainte Blandine de l'Orléanais ». — V. Guillon, *Les Martyrs de la Foi*, tome II, p. 206.

2. V. l'émouvant récit de M. Maxime de la Rocheterie sur la *Communion de Marie-Antoinette à la Conciergerie.*

la Marne interdisaient les Sœurs de la Sagesse comme « n'ayant pas une éducation de vraies sans-culottes », et livraient aux clubs des sections l'évêché ainsi que les églises de Recouvrance, de Saint-Euverte, de Saint-Marceau, des Grands-Carmes, et de l'Hôpital. En un seul jour, ils firent arrêter soixante-dix citoyens. Laplanche tint, au mois de septembre 1793, un club presque quotidien dans l'église de Saint-Paterne, changeant les administrateurs sous prétexte d'épuration, supprimant les ressources du Séminaire, nommant de nouveaux curés dans les paroisses, et faisant vendre le mobilier des églises supprimées. Il envoya dans les districts de Gien, Montargis, Pithiviers, Beaugency, Neuville-aux-Bois et Boiscommun, des délégués surnommés *Sous-Planche* qui devinrent le fléau des contrées qu'ils visitèrent. Poussés par un aveuglement sans nom, ils abolirent tout culte extérieur, supprimèrent les processions, enlevèrent les cloches, firent renverser les croix des chemins, s'emparèrent de l'argenterie des églises, et imposèrent à l'envi des taxes arbitraires qui achevèrent de soulever contre eux les répulsions de tous les gens honnêtes.

Julien, de Toulouse, leur succéda, le 6 novembre 1793. Il destitua tous les prêtres assermentés, et osa leur imposer l'abjuration de leurs fonctions ou l'exil. Le 10 novembre (20 brumaire, an II), les fidèles eurent la douleur de voir fermer toutes les églises. Les monuments des cimetières furent mis en vente, à la suite des ornements sacrés ; les fêtes décadaires furent substituées aux solennités du Christianisme.

Des forcenés qui se glorifiaient du titre de sans-culottes allèrent alors à Cléry pour piller le trésor de l'église. Ils y mutilèrent le tombeau de Louis XI, et livrèrent aux flammes les riches ornements de la collégiale. L'ancienne image de la Vierge put néanmoins être sauvée par le Conseil municipal.

L'incomparable mausolée qui orne l'église de Châteauneuf faillit également tomber sous les coups de ces vandales. L'administration locale eut heureusement l'idée de le faire offrir, comme objet d'art, au *Muséum national ;* on l'entoura de vieilles tapisseries, et personne n'osa plus y toucher.

La guerre à l'extérieur et les dévastations de tout genre à l'intérieur firent alors de notre patrie un séjour désolé dont l'histoire ne rappelle le souvenir qu'en lui infligeant le nom de *Règne de la Terreur*. Comme au temps des catacombes, les chrétiens durent entourer de mystère les actes de leur religion, rechercher les ténèbres de la nuit pour pouvoir

assister au saint sacrifice de la messe, dans une chambre retirée, au fond d'une cave, ou même dans quelque bois solitaire. Nos archives paroissiales gardent encore le souvenir des granges et des caves où fut célébrée la fête de Noël dans cette année de néfaste mémoire. Longtemps la nuit dut prêter ses ombres au baptême des enfants et au mariage des époux. Les consolations de la prière furent refusées aux morts, et les familles en deuil se virent obligées de livrer les corps de leurs défunts à un commissaire de police ou à un garde champêtre, pour les conduire aux cimetières, privés eux-mêmes de tout symbole religieux.

Sous ce règne, dit de la *liberté,* la ville d'Orléans ne compta pas moins de six prisons établies à Saint-Hilaire, au Grand Séminaire, dans les couvents des Minimes, des Ursulines, des Dames de la Croix et de Saint-Charles, indépendamment de deux maisons de détention provisoire installées au Martroi et sur la place de l'Étape. La seule maison des Minimes, réservée d'abord aux accusés de la Haute-Cour, reçut, durant le cours de l'an II, plus de quatre cent cinquante individus du département, artisans, laboureurs, vignerons, commerçants, instituteurs, institutrices, notaires, prêtres, etc., accusés de « fanatisme, d'incivisme, de déclaration incomplète de grains », lors des visites domiciliaires, ou même « d'égoïsme », comme ne faisant rien pour la Révolution. La fièvre qui avait saisi les maîtres du jour ne permettait pas d'attendre que le nouveau régime se fît apprécier par ses bienfaits. Il fallait tout d'abord lui accorder un dévouement absolu. La dénonciation mise à prix fut exploitée par les plus basses passions. Le Comité de surveillance alla jusqu'à emprisonner sans donner d'autre motif que « pour raison à lui connue [1] ».

M. Douville, curé de Saint-Victor, fut incarcéré aux Minimes, sans information, le 14 floréal an II.

Le successeur de Pothier dans la chaire de Droit français de l'Université d'Orléans, le bâtonnier des avocats, Robert de Massy, fut emprisonné quatre fois. Il mourut le 9 thermidor, an II, à l'âge de cinquante-quatre ans, brisé par les peines physiques et morales de ses détentions [2].

Le Grand Séminaire fut spécialement assigné pour la réclusion des prêtres et des religieux du diocèse et des environs. Parmi les premières

1. N° 441 de l'écrou.
2. *Comité de surveillance*, t. I.

victimes qui y furent internées, les mémoires du temps citent quatre prêtres découverts après être demeurés cachés pendant trois mois, dans une carrière du faubourg Bannier, avec des vases sacrés et des livres de prières. Chaque nuit, un vigneron dévoué leur descendait les vivres nécessaires. Un paysan, couché par hasard près de l'ouverture de cette carrière, les entendit parler. Sur sa dénonciation, le conventionnel La Planche les fit incarcérer, en ayant soin de garder les vases sacrés, et en abandonnant au dénonciateur les autres meubles de leur retraite (10 mai 1793).

Cinquante prêtres de Tours, la plupart malades et âgés, y furent aussi renfermés le 20 juin. Dans la nuit du 24 décembre suivant, on en fit sortir soixante-douze prêtres insermentés, sans distinction d'âge ni de santé, qu'on attacha deux à deux, avec des cordes pour les conduire au port de Recouvrance. On les embarqua sur la Loire par un froid excessif, couchés sur la paille et sans couverture. Ils partirent résignés à la mort, baisant leurs liens et priant pour leurs bourreaux. A Blois, à Tours, à Angers, on adjoignit de nouveaux compagnons d'infortune. Ils furent conduits à Bordeaux, d'où ils devaient partir pour Cayenne. La crainte de les voir tomber entre les mains des Anglais les fit maintenir pendant dix mois, soit en rade, à fond de cale, soit dans des îles ou les casemates des forts. Un grand nombre y périt de faim et de misère [1].

Au mois de juillet 1793, trente-sept prêtres et quatre religieuses du département furent incarcérés aux Minimes comme « suspects et fanatiques ». A la fin du mois, ils furent transférés à la Croix, destinée, comme nous l'avons vu plus haut, à servir aussi de maison de réclusion.

M. Landron, curé d'Olivet, sortit des Minimes, le 31 brumaire, an II, pour aller à la Conciergerie de Paris. Il trouva grâce devant le tribunal révolutionnaire, après un an d'incarcération, le 19 frimaire an III [2].

Le 13 décembre 1793, un nombre considérable de prêtres et de religieux insermentés, âgés et infirmes, qu'on éloignait de la Vendée, furent enfermés au Grand Séminaire. Le lendemain les vit partir sur des charrettes découvertes [3].

1. V. Brugère, *Souvenirs religieux;* Lottin, IIe partie, t. II, p. 143 ; Nutein et l'abbé Manseau, *Les prêtres sous la Terreur.*

2. *Archives départementales, Écrou des Minimes;* H. Wallon, *Tribunal révolutionnaire*, VI.

3. Lottin, II, 2, p. 416. Ms. Nutein.

Anquetil, l'illustre prieur de Châteaurenard, fut interné à Saint-Lazare pendant toute la Terreur.

M. d'Autroche, curé de Patay, mourut dans les prisons d'Orléans la veille du jour qui devait le rendre à la liberté ; M. Ratoin, curé de Châtillon-sur-Loire, M. Lhéritier, curé de Saint-Firmin, le curé de Pierrefitte, et M. Mauduison, de Dampierre, furent enfermés dans la prison de Gien ; ils n'en sortirent qu'après la mort de Robespierre. M. Rousselet, curé d'Oussoy, fut emprisonné à Montargis pour refus de serment à la constitution schismatique de l'Église. Les sympathies de ses paroissiens l'y suivirent jusqu'au jour où il put revenir librement parmi eux.

M. Vallet, curé de Gien, secrétaire du Clergé aux États-Généraux, avait prêté serment à la Constitution, avec la restriction proposée par un des évêques de l'Assemblée, pour le civil seulement, et avait refusé l'évêché de Bordeaux, qui lui avait été ensuite offert. Il était resté à Gien jusqu'à la fin de 1793, comme curé de l'unique paroisse conservée, dans l'ancienne collégiale de cette ville, par la loi du 1er avril 1791. Il avait eu la douleur de voir transformer en salle de club l'église Saint-Louis conservée par la loi comme oratoire public, celle de Saint-Laurent vendue comme bien national, et celle de Sainte-Claire fermée au culte. (Les Clarisses, obligées de quitter leur couvent changé en hospice par la municipalité, s'étaient retirées dans une maison voisine, en attendant qu'elles pussent aller se réunir dans l'ancien prieuré de Saint-Gondon.) Aux clubistes qui lui demandaient ses lettres de prêtrise et voulaient le forcer à se marier, il avait répondu : « Mes lettres de prêtrise sont ma propriété, et quant au mariage, il faut quelque temps pour y penser [1]. »

Quand il eut appris l'arrivée du général Santerre avec un bataillon de hussards envoyés pour fermer l'église, il était allé chez sa sœur, à Montargis. Mais trahi par l'indiscrétion d'une amie de la famille, il fut enfermé, le 31 décembre, dans la prison des Saintes-Maries de cette ville. Il y resta jusqu'à la mort de Robespierre, avec M. Rocher, curé de Chantecoq, et plus de cent cinquante autres victimes, tandis que Santerre et Lefiot répandaient la terreur, par leurs pillages et leurs violences, dans les arrondissements de Gien et de Montargis.

Un soir, on vint pour prendre l'abbé Vallet, qu'une basse envie avait

1. Pour mettre fin à des réclamations aussi déraisonnable qu'illibérales, le maire avait imaginé de lui faire accepter officiellement une dame de soixante-dix ans, paralytique et alitée depuis plusieurs années, dont on demandait l'arrestation à cause de l'émigration de son mari.

fait traduire devant le Tribunal révolutionnaire. Le séjour de la prison avait brisé ses forces. Pour l'activer, le geôlier lui donna un coup de poing, et le renversa par terre, sans connaissance. Il fut regardé comme mort. M. Gaudet, curé de Moulon, son conchambriste, fut aussitôt emmené à sa place, pour compléter le convoi, et guillotiné douze jours après son départ.

Les déserts de Cayenne devinrent le tombeau de plusieurs de nos confesseurs, parmi lesquels il nous suffira de rappeler le nom du curé de Villereau, François Lejeune, et du curé de Coinces, Louis Lévêque.

Paris vit aussi couler le sang de nos martyrs. L'abbé de Saint-Mesmin, Chapt de Rastignac, député du clergé orléanais à l'Assemblée constituante et docteur de Sorbonne, avait refusé de prêter le serment. Il était enfermé à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, avec Cazotte, le maréchal de Sombreuil, et plus de deux cents autres compagnons d'infortune, lors des massacres de septembre. Le premier jour, il avait échappé aux égorgeurs de Maillard. Manuel avait promis qu'il ne lui arriverait rien. « Soyez tranquille, avait-il dit à sa nièce, j'en réponds sur ma tête. » La promesse du député ne fut pas de longue durée. Les égorgeurs revinrent le lendemain. A leur approche, l'abbé de Rastignac et l'abbé Lenfant, ex-prédicateur de Louis XV, montèrent à la tribune de la chapelle où ils étaient enfermés, et invitèrent leurs co-détenus à se recueillir, en face de leur dernière heure, pour recevoir une dernière absolution. L'abbé de Saint-Mesmin eut l'honneur d'être la première victime de cette journée [1].

Le sulpicien Pierre Rousseau, de Beaugency, savant ami de Pothier qui l'appelait « sa bibliothèque vivante », M. Mauduit, curé de Noyers, et M. Claudel, curé de Pressigny, étaient tombés, le 2 septembre, avec les victimes des Carmes.

Le dernier d'entre eux avait un frère nommé André, qui était curé de Cortrat. Lorsqu'on sut dans la paroisse que son frère avait été emmené à Paris, un des fermiers accourut prier M. le curé de venir chez lui, au domaine de Mocpoix. Il lui donna des habits de garçon de ferme ; et quand les gens de la maréchaussée arrivèrent à Mocpoix, le fermier

1. Pendant l'inondation de 1788, l'abbé de Rastignac avait sauvé, au péril de sa vie, une famille entière composée de quatorze personnes. Sa générosité l'avait fait appeler « le père des pauvres ». — V. *Quelques-uns des fruits de la Révolution,* par M[me] la marquise DE FAUSSE-LENDRY, nièce du vénérable abbé ; *Les Girondins*, par G. DE CASSAGNAC, t. II, p. 215.

invita son nouveau domestique à les aider dans leurs recherches. « André, lui dit-il, conduis ces braves gens dans la grange et dans les greniers ; et si tu découvres M. le curé, arrête-le. » Les gendarmes n'arrivèrent pas à découvrir celui qu'ils cherchaient ; et, grâce à ce stratagème, le bon curé resta dans sa paroisse.

Un maître vinaigrier de Saint-Paul usa du même sang froid pour sauver un des prêtres qui trouvèrent asile au sein de sa famille. Averti d'une visite domiciliaire par un de ses amis, il cacha son hôte dans un tonneau. Au moment où les agents se présentèrent dans le magasin, il saisit le tonneau, et le jeta tranquillement de côté pour livrer passage aux investigateurs. Ils ne trouvèrent rien. Un des commissaires avait remarqué néanmoins le calme et l'énergie du charitable M. Séjourné : il ne put s'empêcher, en sortant, de le féliciter.

En même temps, M. Lambert, curé de Gidy, âgé de quatre-vingts ans, frère du vénéré curé de Cercottes, M. Sutin, curé d'Oison, et M. Moreau, curé de Courcelles, étaient mis aussi à mort par le tribunal révolutionnaire de Paris. M. Joseph Voillerault, ancien curé de Montargis, subit le même sort le 23 floréal an II, pour « arracher des yeux fascinés le bandeau du fanatisme et de la superstition ».

M. Cassegrain, chanoine de Saint-Georges de Pithiviers, et curé de Pithiviers-le-Vieil depuis quarante ans, avait consacré toute sa vie à faire le bien autour de lui et à rassembler dans son presbytère un musée artistique de pièces de tous genres qui pouvaient intéresser l'histoire de la contrée. Fidèle à son devoir, il ne put consentir à prêter le serment schismatique, alors prescrit pour violenter la conscience des prêtres. Il avait quatre-vingts ans. Les révolutionnaires l'emmenèrent malgré les réclamations de ses paroissiens. Il fut guillotiné, à Paris, le 27 germinal an II (16 avril 1794).

La ville d'Orléans avait pu échapper jusque-là à ces cruelles immolations. Elle eut la douleur de voir exécuter le vénérable curé de Faronville-en-Beauce, Pierre Porcher, sur la place du Martroi, le 16 mai 1794. Tous les yeux se mouillèrent de larmes quand on le vit embrasser, sur l'échafaud, le bourreau qui allait lui ouvrir les cieux.

Pendant le séjour du conventionnel Ferry parmi nous, le tribunal criminel d'Orléans fut encore appelé à juger un jeune sous-diacre de la ville qui vivait chez son père sans avoir prêté le serment. Il s'appelait Garnier Dubreuil. Les juges, émus de pitié, lui demandèrent de déclarer qu'il n'avait pas cru être compris dans la loi. L'admirable jeune homme

refusa de sauver sa vie par ce moyen. Le lendemain, 1er août 1794, il montait sur l'échafaud, martyr de sa foi et de son amour pour la vérité [1].

Pouvons-nous ne pas citer encore ici l'héroïque mort de M. Tassin de Moncourt, condamné par le tribunal révolutionnaire de Paris, avec huit autres habitants d'Orléans, pour punir les coups portés à Léonard Bourdon à la sortie du club dont nous avons parlé plus haut ? Pendant le procès, il avait obtenu l'autorisation de venir à Orléans, moyennant un cautionnement de 60,000 fr. versé par son ami, M. Baguenault, banquier à Paris. Aussitôt qu'il fut arrivé, sa femme et ses amis le pressèrent de s'évader et de ne point retourner à une mort inévitable. Il s'arracha des bras de sa famille, en disant qu'il ne voulait pas manquer à sa parole, ni compromettre son ami. Quelque temps après, des amis, agissant au nom de la famille, obtinrent des membres du tribunal révolutionnaire une promesse d'acquittement, sous la condition d'un versement de 500,000 fr. Dès qu'on vint annoncer cette bonne nouvelle à l'honorable M. Tassin, il demanda si ses compagnons d'infortune seraient également sauvés. Quand il sut qu'il ne s'était agi que de lui seul, il fit offrir le double pour que ses co-accusés puissent jouir du même sort. On refusa. Alors il déchira l'acte qu'on lui présentait à signer, en disant : « J'aime mieux mourir avec mes amis que de me sauver seul. Je ne veux pas que mes enfants puissent reprocher une lâcheté à ma mémoire ». Il fut condamné à mort, le 12 juillet 1793, et exécuté le lendemain avec Jean-Baptiste Quesnel, musicien de la cathédrale, Jacques Jacquet, lieutenant des grenadiers, Benoît Couët, agent de change, Jean Buissot, Jean Gellet-Duvivier, fabricant de bas, père de huit enfants, dont quatre étaient alors aux armées, Jean-Baptiste Poussot, Jacques Broue de la Salle, blanchisseur de cire, et Charles-Philippe Nonneville, commandant de la garde nationale d'Orléans.

Le marquis de Bellegarde, Gilbert de Voisins, président au Parlement de Paris, « magistrat aussi vertueux qu'estimable sous tous rapports », subit le même sort, le 25 brumaire an II, à la suite de Manuel et du général Brunet, commandant en chef de l'armée d'Italie. Les bouleversements de la Révolution l'avaient déterminé à quitter la France ; puis il y était rentré plusieurs mois avant la promulgation de la loi sur les

1. V. H. Wallon, *Histoire du Tribunal révolutionnaire de Paris*, III, 236, 432 ; Guillon, *Martyrs de la foi*, II, 375 ; *Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais : Courcelles-le-Roi*, par l'abbé Bernois, p. 30 ; Brugère, *Souvenirs*, p. 27.

émigrés. On invoqua néanmoins cette loi pour l'envoyer à l'échafaud. Sa fortune avait excité l'envie.

Gabriel Rolland d'Erceville, président aux requêtes, exalté pour son zèle contre les Jésuites, fit partie de la première fournée de parlementaires, qui vit tomber d'un seul coup vingt-quatre membres des parlements de Paris et de Toulouse accusés d'avoir signé une protestation contre le décret qui les supprimait (1er floréal an II).

Le fils du grand chancelier de Lamoignon, le généreux défenseur de Louis XVI, Guillaume Lamoignon de Malesherbes, fut aussi condamné par le tribunal révolutionnaire de Paris, deux jours après (22 avril 1794). Il monta sur l'échafaud avec les plus nobles sentiments de la foi. Il y fut accompagné par Mme Lepeletier de Rosanbo, sa fille, Mme la marquise de Châteaubriand, Anne-Thérèse de Rosanbo, et le marquis de Châteaubriand, frère de l'auteur du *Génie du Christianisme*. La même sentence frappa ces quatre victimes, que Malesherbes compte à bon droit parmi ses gloires.

Les habitants de Cernoy voulurent sauver par une démarche collective la vie du marquis de Jaucourt, le vénéré bienfaiteur de la paroisse, traduit devant le tribunal. On les arrêta en route, par la crainte du danger qu'ils allaient courir. M. de Jaucourt fut compris dans la fournée des vingt-quatre victimes du 17 floréal. Il monta sur l'échafaud, la surveille du jour qui vit condamner à mort Lavoisier et les fermiers généraux [1].

Cependant la cathédrale était transformée en temple de la Raison et voyait un immense bonnet rouge remplacer la croix qui couronnait son clocher. Les noms des saints étaient abolis sur le calendrier et dans l'appellation des hommes et des lieux ; un nouveau culte, réglé d'après le système décimal, apportait, tous les dix jours, des fêtes destinées à remplacer les grands anniversaires du Christianisme ; les statues de Marat, J.-J. Rousseau et consorts, ou de petites représentations de la Bastille et de la guillotine, étaient substituées aux images des saints ; la Raison et la Liberté allèrent jusqu'à emprunter les traits de filles sans nom, entourées de citoyens et de citoyennes habillés à l'antique, chantant en chœur des hymnes plus ou moins exaltés, et faisant brûler l'encens en l'honneur de ces divinités d'un nouveau genre [2].

1. V. Lottin, IV, 153 ; *Bulletin du Tribunal révolutionnaire*, n° 161-170 ; H. Wallon, *Hist. du Trib. révolut.*, I, 185 ; II, 78 et 111 ; III, 280 et 303 ; IV, etc.

2. Le rôle des divinités du jour, *Liberté*, *Raison*, *Victoire*, etc., était rempli autant que possible par des filles dites patriotes sans-culottes. — On appela alors

L'observation du dimanche fut poursuivie comme un délit antipatriotique ; le travail du décadi fut sévèrement interdit au nom de la liberté et du patriotisme ; mais on eut beau chercher à relever les fêtes décadaires, ordinairement consacrées à la lecture du *Bulletin des lois* ou aux formalités réglementaires des mariages et des divorces, par des chants patriotiques, par des discours violents contre ceux qu'on appelait alors des aristocrates, ou par des nouvelles des guerres qui ne cessèrent de remplir cette époque, on ne put empêcher le nouveau culte de tomber sous le coup du ridicule et du mépris.

De nombreuses résistances se manifestèrent en face de ces réformes et de ces violences. Les maîtres du jour essayèrent de les vaincre par des mesures dignes d'une autre époque. Les églises furent fermées, les prisons furent remplies. Le dimanche eut ses martyrs. « Vous voulez tout changer, disait un jour une femme de Saint-Jean-de-Braye aux commissaires chargés de veiller à l'observation du décadi, vous ne changerez pas la marche du soleil qui mesure aujourd'hui, comme autrefois, nos jours de travaux et nos jours de repos. Vous n'éteindrez pas sa lumière, pas plus que celle de la Religion [1]. »

La faim excita, de son côté, divers soulèvements parmi le peuple. Le 17 septembre 1792, les maisons des marchands de blé et de farine d'Orléans furent livrées au pillage, le drapeau rouge fut arboré, et la loi martiale proclamée jusqu'à l'arrivée des députés de la Convention. Le 27 novembre, les sections se révoltèrent contre la municipalité. Le 1er décembre, huit cents factieux se réunirent dans les environs de Beaugency, et on fut obligé de faire avancer contre eux, jusqu'au hameau de Pont-Pierre, un corps d'infanterie et de cavalerie renforcé de plusieurs pièces de canon. Le 14 mars 1793, une révolte éclata à Montargis, et Manuel faillit y périr en prêchant la paix à ses concitoyens. Cinq jours après, à la suite du mouvement déterminé à Orléans par les

les communes de Saint-Jean et de Saint-Hilaire *Jean*, *Hilaire ;* Melleroy fut appelé *Mellepeuple ;* Châteauneuf, *Portneuf ;* Châteaurenard, *Réunion sur l'Ouanne ;* Saint-Denis-de-l'Hôtel fut même gratifié du nom de *Denis Marat*. Les noms antiques de *Brutus*, *Scipion*, etc., furent rajeunis. On alla jusqu'à donner à des enfants des noms empruntés à la flore ou à la faune du calendrier républicain : *Chêne*, *Lilas*, *Amaranthe*, etc. — V. Lottin, III, 107, avril 1794, *Archives locales*.

1. V. Patron, *Saint-Jean-de-Braye*, p. 81 ; Chesnard, *Imitation de Jésus-Christ*. Préface, p. II ; *Mémoires du temps*. — Dans la banlieue d'Orléans, le 20 germinal an II, on prescrivit l'observance du décadi sous peine de huit jours de prison. Le 20 ventôse précédent, on avait ordonné la fermeture des cabarets pendant les séances décadaires, sous peine de 50 livres d'amende. (*Archives municipales.*)

discours de Léonard Bourdon, la ville fut déclarée de nouveau en état de siège, jusqu'au 26 avril. Barbazan, chef des hussards de la mort, y arriva dès le lendemain avec ses soldats, sabre nu, bride en bouche, et pistolet au poing. Au commencement de décembre, la crainte d'une nouvelle émeute pour les grains fit tenir la ville fermée pendant deux jours. Des tentatives de résistance se manifestèrent aussi à Lorris, à Châtillon-sur-Loire, à Pierrefitte, à Coullons, etc. Elles durent céder devant la force armée.

Les membres du Conseil général et des Conseils municipaux de nos divers districts travaillèrent à prévenir de nouvelles révoltes en concentrant les grains des cultivateurs soumis à des visites domiciliaires, et en ne les délivrant que sur des bons dûment signés, ou en veillant à l'exécution de la loi du *maximum* sur le prix des denrées. La vente des biens nationaux, le pillage des églises et les impôts arbitraires frappés par les représentants du peuple ne suffirent pas pour rétablir le calme. Au retour de sa mission dans le Loiret, Laplanche se vanta « d'avoir mis partout la terreur à l'ordre du jour ». Il fallait autre chose pour inspirer la confiance, et faire renaître la paix et le bonheur [1].

§ III.

La Convention, sur la motion de Robespierre, fit célébrer une fête en l'honneur de l'Être Suprême, le 8 juin 1794. Elle fut annoncée dans toute la France par des affiches portant en tête cette devise : *Dieu et la Patrie. Liberté, Égalité, Respect à la Loi.* A cette occasion, le maire d'Orléans crut devoir inviter ses concitoyens à ne plus faire entendre des « vociférations discordantes ni des criailleries ordurières dans les fêtes nationales ». Il fit venir, pour cette fête, trente-six des plus beaux orangers de la résidence seigneuriale de Châteauneuf ou de Port-Neuf, comme on disait alors. Ces arbres magnifiques furent déposés dans la demi-lune méridionale du pont pour orner la station que devait y faire la procession civique partie du mail, avant de se rendre à la cathédrale, devenue le temple de l'Être Suprême. Ils y restèrent jusqu'à l'entrée de l'hiver, qu'ils allèrent passer dans l'église de Saint-Marceau [2].

1. V. Lottin, *Recherches historiques*, II et III, 20 oct. 1799, etc. ; Nutein, Manuscrits conservés au Grand-Séminaire ; Archives départementales : Registre d'écrou des Minimes, septembre 1793 et 28 germinal, IV. Comité de surveillance d'Orléans, 19 fructidor, II.

2. V. Bardin, *Châteauneuf*, p. 29 ; Lottin, III, 23 ; Nutein, etc.

Le conventionnel Ferry vint alors achever la dévastation des églises en en faisant enlever tous les fers ouvragés qui s'y trouvaient, pour subvenir aux besoins des fonderies de canons de la République. Les boiseries qui ornaient l'église de Saint-Laurent furent aussi aliénées ; la petite église de Saint-Sulpice fut vendue et transformée en habitation particulière.

La mort de Robespierre, arrivée le 10 thermidor an II (28 juillet 1794), calma la persécution antireligieuse.

Par suite de cette catastrophe, les victimes enfermées dans les prisons de la Gironde échappèrent à la guillotine qui venait d'être dressée pour eux dans la basse-cour du fort du Hâ. Dès le mois d'août, le représentant Brival, en mission à Orléans, commença l'élargissement de nos prisonniers. Les arrestations en coupes réglées furent interrompues. Le 14 décembre, trente-six prêtres insermentés furent extraits des prisons de la ville pour être transportés à Bordeaux et de là dirigés sur la côte d'Afrique, avec du blé, des graines et quelques vêtements, en même temps que les incarcérés de Blaye et du Hâ. D'autres, plus heureux, obtinrent leur mise en liberté.

Enfin, la Convention, dirigée par les Thermidoriens, reconnut aux citoyens le libre exercice de leur culte. Le représentant Porcher excita un véritable soulagement dans toutes les consciences, lorsqu'il notifia à nos pères cette autorisation, en même temps que « la permission accordée par le Comité de sûreté générale de rendre à la liberté tous ceux qui n'avaient été guidés dans le refus du serment que par des motifs religieux ou le cri impérieux de leur conscience [1] ».

Le 11 juin 1795, les habitants de Saint-Paterne, Saint-Laurent, Saint-Marc, Saint-Aignan et Notre-Dame-des-Aydes, encouragés par cette

1. LOTTIN, *Recherches*, 4 mars et 5 avril 1795, t. V, 269 et 312 ; MANSEAU, *Les Prêtres sous la Terreur*, 339.

Loi du 11 prairial an III (30 mai 1795) : La Convention nationale, voulant assurer et faciliter de plus en plus le libre exercice des cultes, décrète :

Article premier. — Les citoyens des communes et sections des communes de la République auront provisoirement le libre usage des édifices non aliénés destinés originairement aux exercices d'un ou de plusieurs cultes, et dont elles étaient en possession au premier jour de l'an II de la République.

Art. II. — Ces édifices seront remis à l'usage desdits citoyens dans l'état où ils se trouvent, à la charge de les entretenir et réparer ainsi qu'ils verront, sans aucune contribution forcée.

Les municipalités et les corps administratifs sont chargés de l'exécution de la présente loi. — Un décret du 1er janvier précédent avait déjà accordé aux « citoyens le droit de s'assembler dans le temple pour l'exercice du culte, excepté les jours de décadis ».

déclaration du représentant du peuple, et par les premières démarches des paroissiens de Saint-Donatien, Saint-Paul et Saint-Marceau, pour reprendre l'exercice du culte, réclamèrent leurs églises. La loi du 11 prairial autorisait cette demande. Le Conseil municipal se rendit à leurs vœux. Il en fut de même dans le diocèse. Le 15 juillet, la commune d'Orléans usa de ce premier moment de liberté pour faire célébrer publiquement, dans l'église de Saint-Paul, un service funèbre pour les neuf victimes du procès de Léonard Bourdon. Le représentant Duval y assista [1].

Les églises non vendues furent ainsi rendues au culte, et les fidèles s'empressèrent de s'y assembler sous la direction des prêtres restés près d'eux. Les séances des sections s'y tinrent encore quelque temps; peu à peu les clubs disparurent.

A Gien, l'église fut rouverte, le jour de Pâques 1795, par M. Vallet, sorti des prisons de Montargis, et autorisé par les vicaires généraux d'Auxerre. Il y fit le prône au milieu d'une foule énorme en commentant pour tous le cri de David pénitent. Il répandit d'abondantes larmes, et en fit verser à son auditoire. Une affluence aussi considérable vint remplir le lieu saint pour l'office des Vêpres, et déborda jusque sur la place du Château. Vingt-deux enfants furent présentés au baptême. Le lendemain, on en amena vingt-sept autres. Le confessionnal fut assiégé jusqu'au soir. Les fidèles accoururent d'Arabloy, de Nevoy, Dampierre, Saint-Gondon, Poilly, Saint-Brisson, Saint-Martin, Les Choux, Boismorand, Langesse, etc., pour recevoir les sacrements dans cette église ouverte la première de la contrée. L'allégresse commençait enfin à renaître dans les cœurs.

Les paroissiens de Notre-Dame-de-Recouvrance ne purent rentrer dans leur église qu'au commencement de septembre 1797. Ceux de Saint-Vincent rachetèrent la leur au mois de mars suivant, moyennant 4,500 fr. Notre-Dame-de-l'Épinoy, à Châteauneuf, fut rendue au culte le 9 février 1797, et le menuisier J.-B. Asselin eut l'honneur d'y replacer lui-même la statue qu'il avait sauvée avant l'arrivée des révolutionnaires [2].

Les prêtres, pour remplir publiquement leurs fonctions, durent faire une déclaration de soumission aux lois de la République. Ceux qui ne crurent pas pouvoir faire cette déclaration continuèrent à dire la sainte messe dans les maisons particulières.

1. Lottin, *Recherches*, 13 juillet 1795.
2. V. Bardin, *Châteauneuf*, 96; *Mémoires* de M. Vallet; *Archives locales*.

La cathédrale fut rendue au culte le vendredi saint, 14 avril 1797, ou, comme on disait alors, le 25 germinal an v. La fête de Pâques y fut célébrée au milieu d'une affluence immense de fidèles, avides de faire éclater leur joie en recouvrant le libre exercice de leur religion. « Le vaste temple, dit un témoin contemporain, était devenu insuffisant pour recevoir cette foule, qui dut rester groupée, pendant l'office, sur le parvis et dans les places ou les rues avoisinant l'édifice [1]. »

Les premières mesures du gouvernement qui succéda à la Convention, le 4 novembre 1795, furent empreintes de l'esprit de bienveillance avec lequel elle avait achevé son règne. Sur la motion du député lyonnais Camille Jordan, qui avait demandé, pour le clergé, l'exemption des formules schismatiques exigées jusqu'alors, et démontré avec éloquence que jamais la République ne pouvait craindre de rencontrer des adversaires dans les prêtres, dont la foi s'adapte à toutes les formes de gouvernement, le 7 fructidor an v (24 août 1797), les Cinq-Cents et le Conseil des Anciens révoquèrent les lois de proscription et d'incapacité politique précédemment portées contre les prêtres et les émigrés. Cette loi réparatrice allait permettre aux prêtres qui étaient encore en exil de rentrer dans leurs paroisses, lorsqu'éclata le coup d'État du 18 fructidor.

Ce coup de force ramena au pouvoir des hommes qui rétablirent aussitôt les anciennes lois de persécution, en y ajoutant le serment de « haine à la royauté » (19 fructidor). La violence des ordres du ministre de la police, Sotin de la Coindière, fit peser une nouvelle terreur sur toute la France, en prescrivant d'imposer ce serment à tous les ecclésiastiques, ou d'arrêter sur-le-champ tous ceux qui refuseraient de le prêter. L'administration centrale du Loiret lança une circulaire pour répondre aux instructions du ministre ; l'esprit de modération qui tendait de plus en plus à l'emporter parmi nous fit écarter le plus souvent les mesures de rigueur. Les documents qui nous sont parvenus sur cette époque ont conservé les noms de dix de nos prêtres, chanoines, curés ou religieux, qui tombèrent alors sous le coup de ces lois. Ils furent tous dirigés sur Rochefort ou l'île de Ré, en attendant leur embarquement pour la Guyane. Ils allèrent y rejoindre sur les pontons les mille six cents prêtres qui furent alors inscrits sur les listes de proscription. L'un d'eux mourut à l'île de Ré, le 20 janvier 1800 ; un autre, peu de temps après son arrivée à Conanama ; les autres furent libérés

1. Note de M. le chanoine Faucheux ; Lottin, II, 4, 108.

après dix-huit mois ou deux ans de captivité au milieu des marais et de l'atmosphère infecte de la Guyane[1].

En même temps, le Directoire imaginait d'étendre à toute la France une nouvelle espèce de religion dite des *Théophilanthropes*, dont l'Institution des aveugles, de Paris, avait vu les premières réunions. La loi du 3 brumaire an IV institua ce nouveau culte, qui ne s'étendit guère au delà des grandes villes. Ses fêtes, célébrées au chant de la *Marseillaise* et du *Ça ira,* ne tardèrent pas à exciter le dégoût. « Administrateurs et citoyens, dit un contemporain, semblèrent s'entendre parfaitement pour faire tomber ce genre de réjouissances. » Le crédit religieux de Barras et de Lareveillère-Lepaux ne devait pas dépasser leur crédit financier [2].

La réforme qui eut lieu alors dans l'organisation de notre instruction secondaire eut de meilleurs résultats. Un décret de la Convention avait supprimé, le 30 janvier 1793, l'ancienne Université de droit d'Orléans. Le 8 août suivant, un autre décret avait également supprimé le collège de la ville, ainsi que les Sociétés d'Agriculture et des Sciences et Belles-lettres fondées sous les règnes de Louis XV et de Louis XVI.

Le Directoire ne crut pas devoir relever cette Université, regardée longtemps comme une des plus célèbres écoles de droit, qui avait compté parmi ses élèves : les papes Clément V et Jean XXII, saint Yves, Érasme, Budé, du Cange, le cardinal Duprat, l'historien Jacques de Thou, les poètes de La Taille, Labruyère, Daniel Jousse, François Letrosne, etc., et parmi ses professeurs : Pierre de l'Étoile, Charles Dumoulin, Colas de Malmusse, Delalande, G. Prousteau, Pothier et Robert de Massy, l'un des rédacteurs du cahier du Tiers-État en 1789.

Le collège, privé de ses anciens maîtres, fit place, le 3 brumaire an IV, à une école centrale qui conserva les notions élémentaires du

1. Voir aux *Pièces justificatives* (IX) les noms de ces prêtres et de ceux qui avaient souffert avant eux dans le diocèse, pour la défense de la foi. — LOTTIN, *Recherches*, t. VI, p. 127, 131 ; Cf. MANSEAU, *Les Prêtres sous le Directoire*, et Victor PIERRE, *Revue des questions historiques*, 1884, t. II.

2. V. LOTTIN, II, t. IV, p. 113. — Les édifices affectés au culte, à Orléans, reçurent alors des noms conformes à la fête qui devait y être célébrée : l'église de Saint-Paul fut appelée *le temple de la jeunesse;* Saint-Donatien, *le temple des époux;* Saint-Aignan, *le temple de la reconnaissance et des victoires;* Saint-Marceau, *le temple de l'agriculture;* Saint-Laurent, *le temple de la liberté;* Saint-Paterne, *le temple des vieillards.* La Cathédrale garda quelque temps encore le nom de *temple décadaire.* Saint-Paterne servit aussi pour les dernières réunions décadaires à partir du 9 octobre 1798.

droit avec l'étude des langues, des sciences, et les principes des beaux-arts. L'ouverture de cette école eut lieu le 11 novembre 1797. Le système d'enseignement alors adopté dura jusqu'à l'organisation de l'Université et la création des lycées par Napoléon [1].

La réorganisation de l'enseignement primaire fut plus lente. Dans son *Traité du Gouvernement des paroisses,* Daniel Jousse, conseiller au Présidial d'Orléans, avait écrit, en 1769, que « chaque paroisse a ordinairement deux écoles de charité, une pour les garçons et une pour les filles, dont la direction spirituelle appartient au curé, et dont les biens sont régis par les marguilliers, qui en rendent compte, par un chapitre particulier, dans le compte général des paroisses [2] ». Cette situation avait été bouleversée par l'aliénation des biens des paroisses, l'application de la loi du serment schismatique au personnel enseignant, et le décret du 7 brumaire, an II, qui avait interdit l'enseignement aux anciennes maîtresses répandues dans les villes et les campagnes.

La Constituante et la Convention multiplièrent à l'envi les lois et les décrets pour organiser de nouvelles écoles, dont les programmes et les livres semblaient conspirer à séparer les enfants des croyances et des pratiques chrétiennes. Le Directoire chercha, de son côté, par le décret du 27 brumaire an IV, à assurer le succès des écoles de l'État en déclarant que les fonctions publiques ne seraient accordées qu'à ceux qui les auraient suivies, et en prescrivant l'assistance des écoliers aux fêtes décadaires.

Le recrutement des maîtres ne cessa d'être laborieux ; les sympathies des familles chrétiennes demeurèrent acquises aux maîtres et maîtresses restés fidèles à la religion. Au cours de l'an II, lorsqu'on voulut défendre d'enseigner aucun culte dans les écoles, un administrateur du canton de Beaugency fit observer avec raison « que tous les cultes étant permis, il était étrange que les livres du culte fussent prohibés » ; et le conseil départemental mieux informé décida que, jusqu'à nouvel ordre, « les anciens livres nécessaires à l'enseignement des enfants seraient conservés ». Lors de la mission législative de l'ex-oratorien Lakanal dans le Loiret, en 1795, l'administration municipale de

1. V. Eugène Bimbenet, *Hist. de l'Université d'Orléans.* Archives départementales ; Lottin, t. VI, 130.

2. Jousse, *Gouvernement des paroisses*, ch. IV ; Maggiolo, *Archives scolaires de la Beauce ;* Lottin, *Recherches*, t. V, p. 343. — Romme, chargé par Condorcet d'apprécier le budget des petites écoles avant 1789, évaluait leurs revenus annuels à douze millions. — Cf. Allain, l'*Instruction primaire en France*, p. 307.

Montargis déclara nettement que « la volonté impérative des parents forçait presque tous les instituteurs à se servir, pour les enfants, des livres du culte » ; Lacuée, à la suite de sa mission de l'an VII dans le département, attribua les désertions constatées dans de nombreuses écoles « au défaut d'une instruction morale conforme aux préjugés et aux habitudes des parents » ; et un peu plus tard, Grégoire, au retour d'une excursion du même genre, fut contraint d'avouer que « la persécution avait tout détruit, mais que les écoles primaires étaient encore à naître ».

Pour hâter la réparation de ces ruines et répondre aux vœux des populations, les Sœurs de la Charité ou de la Sagesse furent autorisées à venir reprendre leurs classes au mois d'octobre 1801 ; à la suite du 9 thermidor, les frères Libère et Cendre avaient profité de leur mise en liberté pour ouvrir à Orléans une école gratuite et un pensionnat; Fourcroy lui-même crut devoir proposer au Conseil « d'inviter les prêtres à apprendre à lire et à écrire aux enfants des paysans »; et la loi de 1802, « confiante dans l'expérience de ce qui se faisait autrefois, remit aux communes le soin de choisir leurs instituteurs, en même temps qu'elle promettait d'entourer du respect le plus inaltérable les fondations nouvelles qui pourraient être faites en faveur des écoles [1] ».

Les succès de nos armées en Italie contribuèrent heureusement à reposer l'esprit public fatigué par toutes ces innovations comme par l'application prolongée des lois draconiennes de la Convention sur les visites domiciliaires, les conscriptions indéfinies et la réduction des assignats au centième de leur valeur. Puis survint l'expédition d'Égypte, pendant laquelle Orléans eut l'honneur de fournir un de ses enfants, Louis Ripaut, à la commission savante qui accompagna le général Bonaparte. La création du Consulat, qui suivit cette expédition, prépara enfin le retour de l'ordre et de la paix [2].

1. Victor PIERRE, l'*École sous la Révolution française,* p. 2, 59, 146, 225 et 227 ; LOTTIN, *Recherches,* t. V et VI, p. 337. — Décret du 22 vendémiaire an X. *Archives nationales*, F. 173010 ; ROCQUAIN, *État de la France au 18 brumaire;* M. DE LA ROCHETERIE, *L'Église et l'Ecole pendant la Révolution ; Académie de Sainte-Croix*, t. III ; *Annales de l'Institut des Frères des Écoles chrétiennes*, t. II, p. 647-723. — En 1790, les Frères dirigeaient à Orléans huit classes contenant 564 élèves.

2. Louis Ripaut mourut en 1823, à l'âge de quarante-huit ans, à La Chapelle Saint-Mesmin. Il disait en mourant : « Peu importe que la vie soit longue ; ce qui importe, c'est de la rendre agréable à Dieu et utile aux hommes. »



LIVRE XII

(XIXe SIÈCLE)

Période contemporaine.

Le Concordat de 1801. — Installation de Mgr Bernier par M. Blain, 1802.
Réorganisation du clergé et du chapitre. — Rétablissement de la fête de Jeanne d'Arc.
Translation des reliques de saint Aignan. — La Fête-Dieu.
Pie VII à Montargis. — Réorganisation du Séminaire. — Le Lycée.
Écoles ouvertes par les Ursulines, Visitandines, Frères, etc. Les Carmélites.
Napoléon à Orléans. — Académie du Loiret. — Visites pastorales.
Vacance du siège (1810-1817). — Réorganisation des écoles primaires.
Le général Gudin. — Pie VII à Pithiviers et à Orléans. — L'invasion étrangère.
Dévoûment des Orléanais pour les soldats dans les ambulances (1814).
Réparations des églises et presbytères. — Reprise des travaux de la Cathédrale.
Retraites pastorales. — Conférences ecclésiastiques.
Missions. — Les prêtres de Saint-Sulpice au grand Séminaire.
Inauguration du portail de la Cathédrale (1829).
Conférences de Saint-Vincent-de-Paul. — Écoles des Sourds-Muets.
Bénédiction du chemin de fer d'Orléans par Mgr Fayet (1843).
Petit Séminaire de La Chapelle. — Inondation de 1846. — Orphelinats.
Statistique du diocèse par Mgr Dupanloup. — Bibliothèques cantonales.
Maisons d'éducation secondaire.
Multiplication des établissements de sœurs pour les écoles et les malades.
Décorations de la Cathédrale. — Restaurations et reconstructions d'églises.
Choléra de 1854. — Inondations de 1856 et de 1866. — Guerre de 1870.
Les ambulances. — Rétablissement de la liturgie romaine.
Mgr Coullié, coadjuteur de Mgr Dupanloup.
Illustrations diverses.

Étienne-Alexandre Bernier (1802-1807).

Au milieu des terreurs de 1793, l'antique collégiale de Saint-Aignan avait été transformée en atelier pour la confection des tentes de campagne. En conséquence, les prêtres de Saint-Euverte avaient été invités à reporter dans leur église les reliques du glorieux patron de la ville et du diocèse, et la translation en avait été faite le 3 juillet, avec de nombreux fidèles ayant des flambeaux à la main, escortés par une compagnie de vétérans.

Lors du sac de Saint-Euverte par les Sans-culottes, le tisseur de bas, Pierre Pouteau, et le serrurier Jacques Fournier, son ami, étaient parvenus à s'emparer de ces reliques et les avaient remises, avec leur enveloppe scellée, entre les mains de M. Desparrins, prêtre de Saint-Sulpice, caché chez l'honorable M. Deloynes de Moret (11 novembre 1793). Aussitôt que ce précieux dépôt eut été connu, douze personnes pieuses s'associèrent, sous la direction du vénérable abbé, pour demander à Dieu le salut de la France, par l'intercession de son glorieux pontife. Avec saint Aignan au milieu d'eux, les Orléanais ne pouvaient perdre confiance. Leurs prières furent entendues. Quelle ne fut pas leur joie quand ils eurent le bonheur de voir la paix rendue à la France et la religion enfin rétablie par le Concordat signé à Paris le 15 juillet 1801 !

Un des négociateurs de cet acte mémorable avait été M. l'abbé Bernier. Né à Daon, en Anjou, le 31 décembre 1764, il était curé de Saint-Laud d'Angers lorsqu'éclata la Révolution. Appelé par les événements à partager pendant quelque temps le sort de l'armée vendéenne, il avait puissamment contribué, par ses conseils, à la pacification de l'Anjou.

Après la ratification du Concordat, il avait été choisi par le premier consul pour être évêque d'Orléans. Le cardinal Caprara le sacra lui-même dans l'église métropolitaine de Paris, le 11 avril 1802.

Il fit son entrée dans la cathédrale le dimanche 4 juillet 1802. L'archevêque de Paris, désigné par le Souverain-Pontife pour l'installer, avait confié cette honorable mission au vénérable abbé Blain, qui avait gouverné le diocèse d'Orléans depuis la fin de 1793 en qualité d'Administrateur apostolique. Ce digne représentant de l'ancien clergé installa le nouvel évêque au milieu d'un grand concours de peuple, à la tête duquel on revit avec joie tous les corps constitués de la ville.

L'évêque se trouvait en face de ruines de tout genre. La cathédrale elle-même était dépourvue du linge nécessaire pour célébrer l'office divin. De concert avec le maire, M. Crignon-Désormeaux, il fit appel à la bienveillance des fidèles. Les églises retrouvèrent d'autant plus facilement les ornements et les vases sacrés dont elles avaient été dépouillées que les oratoires particuliers durent être supprimés (26 juillet 1802).

Grâce à la prudence et au zèle infatigable du nouvel évêque, le clergé fut reconstitué à l'aide du concours des prêtres séculiers et des débris des divers ordres religieux. La circonscription des paroisses et le choix des curés purent être réglés dès le 16 septembre. Le chapitre fut rétabli avec ses anciennes dignités, au mois de décembre, et le vénérable abbé

Blain, déjà nommé grand-vicaire de l'évêque, reçut les titres de Doyen et de Pénitencier.

Au commencement de 1803, l'Hôtel-Dieu eut le bonheur de recouvrer les excellentes sœurs, qui avaient été forçées de s'en éloigner pendant la tourmente. Leur installation fut très solennelle. Mgr l'évêque présida lui-même la cérémonie et se plut à rendre hommage au dévoûment des dames charitables qui les avaient remplacées auprès des malades pendant leur absence. Plusieurs jeunes filles demandèrent aussitôt à prendre le voile blanc des novices (12 janvier 1803).

En même temps, l'évêché devenait le siège d'un bureau central de bienfaisance pour le soulagement des pauvres. Les personnes charitables de la ville se plaisaient à y porter leurs aumônes, et les sœurs de l'Hôtel-Dieu redoublaient de dévoûment pour préparer, dans leur maison, les aliments qu'une bienveillante sollicitude permettait d'offrir aux malheureux pendant les rigueurs de l'hiver.

Le 8 mai, la fête de Jeanne d'Arc fut rétablie après dix ans d'interruption. Le panégyrique fut prononcé par M. Corbin, grand-chantre du chapitre, et une statue provisoire fut inaugurée sur la place du Martroi, en attendant celle qui devait sortir d'une souscription nationale ouverte par la municipalité orléanaise [1].

Le 14 juin rappelait un autre souvenir tout à la fois patriotique et religieux, celui de la délivrance d'Orléans, au Ve siècle, par saint Aignan. L'évêque profita de cet anniversaire pour faire la translation des reliques du glorieux protecteur de la cité, et les rendre à son église. Un procès-verbal du précieux dépôt gardé par l'honorable famille Deloynes de Moret fut dressé en forme authentique. Tout le clergé de la ville et les fidèles se rendirent processionnellement à la rue Sainte-Anne pour recevoir les reliques de saint Aignan, déposées au milieu d'une chapelle ardente, et les porter à la cathédrale. Elles y restèrent exposées jusqu'au lendemain. Le jeudi 16 juin, un cortège immense composé des fidèles de toutes les

1. Le 22 février 1803, l'évêque avait écrit au premier consul pour le rétablissement des cérémonies religieuses instituées en mémoire de la délivrance de la Ville par Jeanne d'Arc. Le ministre des cultes, Portalis, lui avait répondu : « J'ai présenté au premier consul votre projet de rétablir les cérémonies religieuses qui avaient lieu autrefois en mémoire de la délivrance d'Orléans par la Pucelle. Il approuve entièrement ce projet, et il a trouvé dans votre proposition un nouveau témoignage de votre empressement à faire concourir la religion à tout ce qui peut être honorable pour la nation française. » — Une ordonnance épiscopale du 15 octobre 1820 donna ensuite à perpétuité, au curé de Domrémy, le titre de chanoine honoraire d'Orléans.

paroisses de la ville et du diocèse accompagna les reliques jusqu'à l'église de Saint-Aignan [1].

Le lendemain, l'évêque recouvra la châsse de sainte Christine, qui avait été achetée par un brocanteur, lors de la vente du mobilier de l'église Saint-Liphard. Ce marchand l'avait conservée intacte, comme le palladium de sa famille, pendant toute la Révolution. L'évêque la donna à l'église de Saint-Vincent, rendue au culte depuis le 15 mars de cette année.

La célébration publique de la Fête-Dieu, interrompue depuis 1792, fut aussi reprise cette année avec une grande pompe. L'évêque y officia lui-même à Orléans. Reposoirs magnifiques, chœurs de chants et de musique groupés au milieu du cortège, rien ne fut épargné pour donner à cette solennité l'expression des sentiments d'une population heureuse de pouvoir témoigner hautement sa foi et son amour envers Dieu [2].

Le commencement de l'année 1804 fut spécialement consacré à la prédication du jubilé extraordinaire accordé par le Souverain Pontife, en action de grâces du rétablissement de la religion catholique en France. L'évêque profita de cette circonstance pour faire de nombreuses visites dans son diocèse.

L'ancien diocèse de Blois n'ayant pas été rétabli à la suite du Concordat, le département de Loir-et-Cher faisait alors partie du diocèse d'Orléans. Mgr Bernier avait eu soin d'aller visiter la ville de Blois dès les premiers jours qui suivirent son installation. Il y avait rouvert les églises, dit l'historien de ce diocèse, au milieu d'une population heureuse de revoir enfin honorée l'antique religion de ses pères. Malheureusement, faute d'un nombre suffisant de prêtres, il ne put reconstituer toutes les anciennes paroisses. Pour que les fidèles ne manquassent point de secours, il fallut que les pasteurs qui avaient passé par les tribulations de la Révolution multipliassent leur dévoûment sur des circonscriptions qui avaient plusieurs lieues d'étendue [3].

Quelques paroisses s'y trouvèrent même jetées dans une situation périlleuse, par suite du refus de démission qu'avait opposé l'ancien évêque de Blois aux mesures préparatoires du Concordat, et des sentiments gardés par plusieurs prêtres toujours fidèles à la direction de

1. V. Lottin, II, 4, 358 ; E. de Torquat, *Saint Aignan*. — La maison de l'honorable famille Deloynes occupe le nº 6 de la rue Sainte-Anne.
2. V. Lottin, II, 1, p. 317 et 4, p. 357. Diverses archives locales.
3. V. *Hist. du diocèse de Blois*, par l'abbé Gaudron, p. 332.

M. de Thémines. Cet essai de résistance, appelé *la Petite Église,* à raison du petit nombre de ses adhérents, n'acceptait pas l'organisation de l'Église de France réglée par le Concordat, défendait le mariage civil, et improuvait la suppression du chômage des fêtes autrefois reconnues comme fêtes d'obligation. La douceur et l'énergie de Mgr Bernier triomphèrent peu à peu de ces résistances.

L'inauguration de la statue de bronze de Jeanne d'Arc, exécutée par Gois, eut lieu pendant les fêtes du 8 mai 1804. Elle fut placée sur le Martroi, en face de la rue de Gourville, debout sur un piédestal orné de quatre bas-reliefs de Lafitte, représentant son armement par Charles VII, la prise des Tourelles, le sacre de Reims et le bûcher de Rouen.

La proclamation de l'Empire, puis les fêtes du couronnement de Napoléon, attirèrent ensuite l'attention publique. Pendant son voyage de Rome à Paris, le pape Pie VII fit une station à Montargis, le 24 novembre 1804. Il y fut reçu par l'évêque d'Orléans, accompagné des évêques de Clermont et d'Autun, et d'un nombreux clergé. Les fidèles de la ville et des environs furent heureux de pouvoir saluer, dans ce vieillard si aimable et si bon, le vénéré successeur de saint Pierre. Il passa la nuit chez l'honorable M. de Vaublanc, maire de la ville. En traversant Nogent-sur-Vernisson, Pie VII avait déjà pu apprécier les sentiments des Orléanais. Une foule considérable de la paroisse et des environs s'y était donné rendez-vous. A la vue de cette foule accourue pour lui demander sa bénédiction, le vénéré Pontife s'était rendu à l'église, et y avait fait chanter un salut du Très-Saint-Sacrement.

La cérémonie du sacre eut lieu à Notre-Dame de Paris, le 2 décembre 1804. Notre évêque y assista avec le préfet, le maire d'Orléans et une délégation du conseil municipal, au nom du département. A la suite des solennités du sacre, la ville célébra une fête splendide, pendant laquelle les mariages de six jeunes filles vertueuses et de six militaires retraités, dotés par l'empereur, furent bénis dans la cathédrale [1].

Au mois de janvier 1805, l'évêque eut la joie de rendre au culte la charmante église de Saint-Pierre-du-Martroi. Il consacra cette année à la réorganisation du séminaire. Il fut heureusement secondé dans cette œuvre importante par le dévoûment et l'inépuisable libéralité de M. l'abbé Mérault. Ce prêtre vénérable avait été prisonnier pour la défense de la foi pendant la Révolution. Appelé au chapitre, puis au

1. Lottin, *Recherches historiques*, 1804.

conseil épiscopal en qualité de grand vicaire, il avait désiré consacrer sa vie et sa fortune à l'éducation du clergé. Tout d'abord, il avait ouvert une maison sise au levant de la cathédrale ; et, pour l'aider dans cette œuvre si importante, de généreuses familles de la ville s'étaient empressées de lui envoyer des lits, du linge et toutes sortes de secours en nature.

En face d'un concours si bienveillant, l'évêque, désolé de ne pouvoir rentrer en possession de l'édifice bâti par le cardinal de Coislin et alors transformé en caserne, songea à demander à l'empereur l'ancienne maison du Bon Pasteur pour y établir son séminaire. Son désir fut exaucé. Mais la ville lui offrit en échange l'ancienne maison des doyens de de Sainte-Croix, qui confinait d'une part à l'évêché et de l'autre au séminaire provisoirement ouvert par l'excellent abbé Mérault. Le chanoine Carraud donna en outre deux autres maisons pour la même œuvre. Quelques communications permirent de réunir ainsi le grand et le petit séminaire au chevet de la cathédrale, et la maison du Bon Pasteur fut destinée à remplacer l'ancienne salle des Bénédictins de Bonne-Nouvelle pour l'établissement de la Bibliothèque publique. Grâce à la foi et au dévouement des familles chrétiennes du diocèse, le nouveau séminaire put être installé dès le 24 novembre 1805.

Au moment de l'organisation du Lycée, à la place de l'École centrale du Directoire, en 1803, Mgr Bernier avait déjà fourni quelques-uns de ses prêtres pour la direction de cette maison. Mais, non content de préparer ainsi la bonne éducation secondaire de ses jeunes diocésains, il travaillait, avec un zèle infatigable, à rétablir pour l'éducation primaire de l'enfance les anciennes maisons religieuses. Les Ursulines avaient reparu à Beaugency, à Orléans et à Blois dès 1803 ; les Visitandines revinrent vers le même temps à Orléans et à Montargis ; les Filles de la Sagesse reprirent la direction de plusieurs écoles de la ville dès 1803 ; les Dames du Calvaire établirent en même temps un pensionnat et un couvent sur l'emplacement de l'ancienne église de Sainte-Colombe. Les Frères des Écoles chrétiennes furent rappelés dans leur ancienne maison de Saint-Euverte, le 1er novembre 1806, et en même temps installés à Pithiviers sur l'emplacement de l'ancienne église collégiale de Saint-Georges[1].

1. V. Archives du Grand-Séminaire. PELLETIER, *Les Évêques d'Orléans*, p. 164.

Les Carmélites avaient été les premières à relever parmi nous la bannière de la vie religieuse. Dès le mois de janvier 1803, elles s'étaient réunies dans une maison particulière pour s'y consacrer à la pénitence et à la prière, en attendant que des âmes pieuses de la ville missent à leur disposition l'ancien couvent des Carmes déchaussés, au levant de la préfecture. Puis, après elles, on avait vu les Augustines de l'Hôtel-Dieu accourir au chevet des malades, suivies bientôt par les Sœurs de l'Hôpital-Général, et par les Dames de la Madeleine, de l'ordre de Fontevrault.

La mort arrêta Mgr Bernier au milieu de ces travaux si importants pour l'avenir du diocèse. Il mourut à Paris le 1er octobre 1806. Son corps fut inhumé dans le cimetière de Montmartre, et son cœur, transporté à Orléans, fut déposé à la cathédrale, au milieu de la chapelle de la Sainte-Vierge. En annonçant sa mort au diocèse, ses grands vicaires lui rendirent cet hommage : « Il a réuni la France à Rome, rattaché l'Église gallicane à cette chaire immortelle, le centre de l'unité catholique, et, en signant le Concordat, il a mis le sceau à son immortalité. Au sortir de la Révolution, tout était à faire, et tout a été fait [1]. »

Claude-Louis Rousseau (1807-1810).

L'évêque de Coutances, Mgr Claude-Louis Rousseau, fut appelé à l'évêché d'Orléans par un décret impérial du 22 mars 1807. Il était âgé de soixante-douze ans. Pendant les cinq ans qu'il avait passés à Coutances, il avait administré le sacrement de Confirmation à plus de 60,000 personnes. Préconisé à Rome le 3 août 1807, il ne fut mis en possession de son nouveau siège que le dimanche 6 décembre. Les mille sollicitudes de l'expédition dont les étapes ont immortalisé les noms d'Iéna, de Dantzick, de Friedland et de Kœnigsberg avaient ainsi retardé l'installation du nouvel évêque. Le cardinal de Belloy, archevêque de Paris, avait délégué le doyen du chapitre diocésain, M. Borros de Gamanson, pour le remplacer dans cette circonstance.

Avant de quitter Paris, Mgr Rousseau avait pris les conseils du vénérable M. Emery, supérieur général de Saint-Sulpice. Ses inspirations pleines de sagesse eussent pu servir sa gloire, s'il les eût mises à profit lors des graves démêlés suscités par l'exil du Pape à Savone. Cepen-

1. V. Mandements épiscopaux.

dant, l'aménité de son caractère, et son éloquence qui lui avait mérité d'être appelé à prêcher devant Louis XV et Louis XVI, aussi bien que le zèle qu'il déploya pour améliorer la situation du séminaire, ne tardèrent pas à lui gagner l'affection de ses prêtres [1].

Lors du passage de l'Empereur à Orléans, le 2 avril 1808, Mgr Rousseau eût voulu l'intéresser à l'achèvement de la cathédrale. « Sire, lui dit-il, pendant l'audience qu'il en avait obtenue à l'évêché, Henri IV en a posé la première pierre; c'est une lettre de change qu'il a laissée à acquitter à Napoléon. » Les sollicitudes de l'expédition d'Espagne empêchèrent le jeune conquérant de prendre cette demande en considération. La cathédrale ne retrouva alors que sa galerie de stalles et le trône épiscopal.

Le 5 avril, l'évêque reçut aussi à l'évêché l'impératrice Joséphine qui allait rejoindre son mari ; et, le 22 mai, l'infortune la plus malheureuse lui amena le roi et la reine d'Espagne, privés en quelques semaines de leur trône et de leur liberté. Ils y restèrent deux jours, en attendant leur départ pour Fontainebleau.

L'organisation de l'Université de France signale l'année 1809. Le décret impérial daté de Vienne prescrivait l'établissement d'une Académie dans le ressort de chaque cour d'appel. Orléans fut donc doté d'une Académie et d'une Faculté de Lettres, embrassant dans leur ressort les trois départements du Loiret, de Loir-et-Cher et d'Indre-et-Loire. L'installation en fut faite le 21 mai [2].

En même temps, les Ursulines achevaient la construction de leur nouvelle maison, sur l'emplacement de la tour et de la nef de l'église Saint-Aignan détruites en 1804. L'évêque en fit la bénédiction solennelle le 30 juillet 1810.

Le 1er octobre suivant, il partit pour reprendre ses visites pastorales, en dépit d'une indisposition qu'il ressentait. Il alla coucher à Beaugency; puis il se rendit, non sans peine, à Blois. Il mourut dans cette ville, le 7 octobre. Son corps y fut inhumé dans le cimetière de l'église Saint-Louis, et son cœur fut déposé dans notre cathédrale, sous le pavé du sanctuaire de la Sainte-Vierge. Par son testament, il léguait

1. V. Pelletier, *Les Évêques d'Orléans*, p. 166; Picot, *Mémoires pour le XVIIIe siècle*, III, p. 540.

2. Les premiers professeurs de cette Faculté furent MM. de Champeaux, recteur, pour la philosophie ; M. de Rochas, chanoine de la cathédrale, ex-oratorien, pour la littérature grecque; Roger, pour la littérature latine; de Saint-Surin, pour la littérature française, et Jondot, pour l'histoire.

1,500 fr. aux pauvres de la ville de Coutances, et autant au séminaire d'Orléans.

Les malheureux événements survenus dans l'Église depuis 1809, l'enlèvement du Souverain Pontife de Rome et sa captivité à Savone, puis à Fontainebleau, prolongèrent la vacance du siège épiscopal d'Orléans. L'Empereur s'était empressé d'y nommer, dès le 21 octobre, M. l'abbé Jacques Raillon, de l'Isère, ancien précepteur du fils de Portalis, devenu chanoine de Notre-Dame. Le nouvel élu avait cru pouvoir prendre la direction du diocèse, sous le titre d'administrateur capitulaire, sans avoir reçu l'institution canonique. Mais les protestations énergiques du Pape maintinrent le respect du droit; et nos pères durent attendre la cessation de l'orage avant de voir un nouveau pontife[1].

Durant cette période, qui fut signalée par la reconnaissance officielle des Sœurs Augustines de l'Hôtel-Dieu, l'organisation des écoles primaires du département sous la direction du Conseil académique, et l'imposition des cours du Lycée aux élèves du séminaire, le clergé orléanais fit plusieurs pertes douloureuses. L'abbé Germain Gallard, d'Artenay, docteur de Sorbonne, ancien grand vicaire de Senlis, auteur d'une vie de Fénelon, mourut le 11 mai 1812, à l'âge de cinquante-six ans, entouré de la vénération du clergé de France. L'abbé Delafosse, chanoine de la cathédrale, mourut l'année suivante, le 16 mars 1813, après s'être distingué par son talent poétique et oratoire. Le vénérable abbé Girard, représentant du clergé de Montargis à l'Assemblée constituante, et l'un de nos confesseurs de la foi pendant la Révolution, les avait précédés dans l'éternité. Il avait été un des premiers à refuser le serment à la Constitution civile du clergé, et il s'était ensuite exilé en Angleterre, pour garder la liberté de sa conscience. Après la tourmente, il revint dans sa paroisse de Lorris, et jusqu'à sa mort, arrivée le 31 mai 1810, il y avait tout sacrifié, sa vie, ses forces et ses dernières ressources, au service de ses paroissiens[2].

Le 18 avril 1812, le général Gudin, de Montargis, tombait de son côté, sur la route de Moscou, au combat de Valoutina. Condisciple de Bonaparte à l'école de Brienne, puis sous-lieutenant au régiment d'Artois, il était parti d'Orléans en 1792 avec le premier bataillon du Loiret.

1. *Concile de Lyon*, II. V. Icard, *Droit canonique*, t. I, pp. 244-249.
2. Lottin, 12 décembre 1810, 21 mars 1811, 15 février 1812.

En 1798, il était général de brigade à l'armée du Rhin. Compagnon d'armes de Masséna et de Davoust, il avait été un des héros du Saint-Gothard, de Tilsitt, de Wagram et de Smolensk. Napoléon l'avait récompensé de ses exploits en lui donnant le titre de Comte de l'Empire et de Grand-Aigle de la Légion d'honneur. Il le fit inhumer dans la citadelle de Moscou [1].

Dans une sphère plus modeste, Gien avait entouré de sa religieuse vénération les dernières années du Père Étienne Touvé, ex-Augustin de La Bussière, qui s'était retiré à Arabloy, au moment de la Terreur, et s'était consacré au service de cette paroisse devenue pour lui une nouvelle Thébaïde. Il y mourut au commencement de 1806. Sept ans plus tard, Chaussy voyait mourir, à l'âge de trente-quatre ans, Marie-Thérèse Dargent, que sa haute piété a fait inscrire parmi les Justes du XIXe siècle [2].

Au mois de janvier 1814, le Souverain Pontife put enfin reprendre le chemin de Rome. En se rendant de Fontainebleau à Lyon, il passa par Pithiviers, Orléans et Gien ; il eut la consolation de retrouver, dans cette partie du diocèse, les témoignages de religion qu'il avait admirés dix ans plus tôt à Nogent et à Montargis, lors du voyage du sacre. Les sympathies qui l'entourèrent lors de son passage à Orléans lui firent bénir cette ville, qu'il se plut à appeler « la bonne ville », *bona civitas,* 30 janvier.

La dernière campagne de Napoléon contre les armées confédérées de l'Europe venait de s'ouvrir. A la veille de la bataille de Montereau, les Cosaques osèrent pousser une pointe jusqu'à Orléans. Le préfet s'empressa aussitôt de gagner Beaugency avec les principaux commis de son administration. Il y resta six semaines. La ville adressa de son côté ses prières à saint Aignan, et les efforts du général Chassereaux pour repousser ces ennemis eurent le plus complet succès. Les troupes russes ne dépassèrent pas Saint-Loup. La journée du 18 février suffit pour les chasser de Saint-Jean-de-Braye et de Chécy. En souvenir de cette victoire, le conseil municipal demanda qu'un salut d'action de grâces fût célébré, chaque année, dans l'église du saint protecteur de la cité.

L'entrée des alliés à Paris, le 31 mars suivant, mit fin aux grandes batailles de l'Empire. Au lendemain de cette douloureuse catastrophe, l'impératrice Marie-Louise prit la route d'Orléans avec son fils, ses beaux-frères Joseph et Jérôme, les ministres et le Conseil d'État. Elle

1. M. de Ségur, *Histoire de la Grande-Armée.* Archives locales.
2. Lottin, IIIe partie, t. I, 1813.

coucha à l'évêché, ainsi que le cardinal Fesch, la duchesse de Montebello et le général Caffarelli. On était à la veille de Pâques. M. Raillon célébra l'office de ce grand jour dans les appartements de l'impératrice. Dès le lendemain, le cardinal partit pour Rome avec la mère de l'Empereur. Le surlendemain, 12 avril, l'impératrice partit pour Rambouillet, et Jérôme se rendit à La Motte-Beuvron. Huit jours après, Montargis voyait passer le convoi de Napoléon pour l'île d'Elbe.

Mais les victimes faites par les batailles répétées qui avaient précédé cette catastrophe réclamaient des secours. Les généraux se hâtèrent d'en diriger une partie sur Orléans. La maison de Saint-Charles, située sur la rive gauche de la Loire, fut convertie en hôpital militaire. Les malheureux blessés y arrivèrent bientôt en telle quantité que les salles préparées pour les recevoir devinrent insuffisantes. L'ancien couvent des Augustins et l'église même des Capucins durent être convertis en ambulances.

Le maire, M. Crignon-Desormeaux, les administrateurs de l'hospice et les médecins de la ville, se dévouèrent à organiser les secours nécessaires pour le soulagement de toutes ces misères. Sous la direction des Sœurs de l'Hôtel-Dieu et des Sœurs de la Sagesse, les dames de la ville elles-mêmes ne craignirent pas de venir panser les plaies et de consacrer toutes leurs journées aux soins de nos pauvres blessés.

Le 30 avril, une épidémie, occasionnée par les miasmes pestilentiels de plaies aussi nombreuses, se déclara dans nos hôpitaux. Ce mal n'arrêta pas le zèle des administrateurs ni des médecins. MM^mes^ de Billy, de Talleyrand, Gallard, Delaage, et les sœurs du nouveau préfet, n'hésitèrent pas davantage à prodiguer leurs soins à ces malheureux, au milieu de salles où les morts étaient entassés près des fenêtres pour permettre de circuler plus facilement autour des mourants. Trois ou quatre sœurs moururent victimes de leur charité. Plusieurs prêtres succombèrent également en allant porter les secours de la religion aux malheureuses victimes du fléau [1].

1. A côté de M. le Maire, Crignon-Desormeaux, nous devons citer ici les membres de la Commission des hospices, MM. Costé-Crignon, Lochon-Houdouard, Dufaur de Pibrac, Rabelleau, Demadières, et leurs amis MM. Vandebergue de Villiers, et Daudier, qui ne craignirent pas de partager leurs travaux et leurs périls. Rappelons aussi les noms des médecins qui prodiguèrent leurs soins à nos malheureux soldats : MM. Jallon, Payen, Latour, Maussion, Ranque, Lanois, Gable et Lambron.

Parmi les victimes du fléau, pouvons-nous oublier M. Boudin, qui s'était fait infirmier volontaire ; M. l'abbé de Blanbisson, vicaire général, échappé aux prisons de Blaye ; M. l'abbé Geffrier, et M. l'abbé Harengd, savant botaniste, précepteur du fils de M. de Cambray ?...

Lorsque les angoisses de ces jours furent passées, un généreux chrétien, M. d'Autroche de la Porte, eut l'heureuse pensée d'ouvrir, sur la paroisse de Saint-Paterne, un asile pour l'éducation des jeunes filles pauvres. Louis XVIII autorisa cet établissement, le 6 octobre 1814, sous le nom de *Grande-Providence*.

L'école gratuite de dessin et d'architecture, qui avait été fermée pendant la Révolution, fut rétablie le 2 janvier 1815, sous la direction de M. Pagot. La Société des sciences physiques s'était relevée à la fin de 1809, avec l'agrément de l'Empereur, et avait repris ses réunions dans l'ancienne salle de l'école de chirurgie, rue du Sanitas, le 20 février 1810 [1].

Faut-il parler maintenant des tristesses de l'occupation prussienne, bavaroise et russe en 1815 ? Orléans et les pays de la rive droite de la Loire ont gardé un souvenir amer de leurs violences et de leurs lourdes réquisitions. Laissons au temps et aux événements le soin de cicatriser ces plaies, et voyons le bien que des jours plus calmes ont apporté à nos pères [2].

Pierre-Marin Rouph de Varicourt.

A la suite de la catastrophe qui termina l'épopée impériale, M. Raillon avait quitté Orléans pour rentrer dans sa famille (2 juillet 1815). Les vicaires capitulaires continuèrent à administrer le diocèse, en attendant l'arrivée de l'évêque que la Providence nous réservait. Louis XVIII attendit lui-même, pour le désigner, l'achèvement d'un nouveau Concordat qui devait faire revivre le diocèse de Blois et plusieurs des anciens évêchés supprimés par le Concordat de 1801. Mgr Pierre-Marin Rouph de Varicourt fut donc appelé à l'évêché d'Orléans, le 8 août 1817. Il était âgé de soixante-deux ans. Né à Gex, le 9 mai 1755, il avait d'abord été chanoine de Genève, résidant à Annecy, puis curé de sa ville natale pendant près de quarante ans. Nommé député de son ordre aux États-Généraux, il y avait soutenu les saines doctrines. La *Terreur* l'avait forcé à chercher un asile en Angleterre. Après la chute de Robespierre, il était revenu au milieu de ses paroissiens ; mais, en face de l'hostilité religieuse encore triomphante, il avait dû se retirer en Italie. A la suite

1. Le 25 février 1818, cette Société prit le nom de *Société des sciences, belles-lettres et arts d'Orléans*.
2. Voir dans Lottin, 1815, le journal de cette douloureuse période.

du Concordat de 1801, il eût pu accepter un évêché, il avait préféré reprendre le service de son ancienne paroisse.

Les difficultés parlementaires qui accompagnèrent la signature du Concordat de 1817 retardèrent le sacre du nouvel évêque d'Orléans jusqu'au 12 décembre 1819. Il fit son entrée dans notre ville le 4 janvier 1820 ; et en mémoire de l'ancien privilège de ses prédécesseurs, il obtint la liberté d'un père de famille, détenu pour dettes, en désintéressant ses créanciers. Il fut installé officiellement, dès le lendemain, par M. Mérault, doyen du chapitre, délégué à cet effet par l'archevêque de Paris.

Il fut reçu avec de vives démonstrations d'enthousiasme. Aussi, dans sa première lettre à ses diocésains, n'hésita-t-il pas à emprunter les paroles du grand Apôtre, pour leur dire : « J'ai grand sujet de me glorifier de vous. Je suis comblé de joie ; vous êtes dans notre cœur à la vie et à la mort. » L'aménité de ses manières, la douceur de sa parole et son active sollicitude pour tous ses diocésains lui concilièrent promptement les plus affectueuses sympathies. Durant les deux ans et quelques mois que dura son épiscopat, il parcourut tout le diocèse d'Orléans, administrant le sacrement de Confirmation à toutes les paroisses groupées par régions. Il visita aussi celui de Blois, confié provisoirement à son zèle. Il ne lui restait plus que l'arrondissement de Vendôme à visiter lorsque la maladie vint l'arrêter.

Dès le premier mois de son épiscopat, il s'entendit avec M. le préfet du Loiret, vicomte de Riccé, pour assurer les réparations des églises et presbytères, ainsi que les clôtures des cimetières. La cathédrale et l'ancienne collégiale de Cléry attirèrent spécialement son attention.

Les travaux d'achèvement de notre belle cathédrale, négligés depuis 1793, furent repris sous la direction de l'architecte orléanais François Pagot. On commença à couvrir les deux premières travées de la grande nef et des collatéraux. La chaire sculptée par Romagnési fut inaugurée le 18 janvier 1821 ; et un peu plus tard, l'illustre facteur parisien, Collinet, vint y installer, sur une tribune provisoire, le grand orgue de Saint-Benoît, donné depuis quelques années déjà par M. Lebrun, acquéreur de l'ancienne abbatiale.

La statue en marbre de Louis XI, conservée au musée des monuments français pendant la Révolution, avait été rendue à Cléry dès 1816. Le sculpteur Romagnési avait été chargé de la remettre en place. En 1820, des travaux considérables furent commencés pour sauver la

vieille basilique. Le 7 août, on y découvrit le cœur de Charles VIII, décédé en 1498.

Mgr de Varicourt eut aussi la consolation de préparer la restitution du grand séminaire de Mgr de Coislin au diocèse, le retour de l'église de Saint-Euverte à la fabrique de la cathédrale, et de fonder une caisse de secours pour le soulagement des prêtres âgés et infirmes (1820).

Le diocèse d'Orléans, d'après le Concordat de 1801, embrassait la circonscription du département du Loiret, et, par conséquent, se composait de l'ancien territoire, privé de l'arrondissement de Romorantin, mais augmenté de parties plus ou moins considérables des anciens diocèses d'Auxerre, de Sens, Meaux, Chartres et Bourges. Des mesures furent prises pour amener partout l'uniformité de vues et de pratiques, et un *Petit Catéchisme* fut publié pour offrir une même formule à l'enseignement religieux de la jeunesse.

En 1819, l'abbé Duparc, inspecteur d'Académie, fut mis à la tête d'un comité librement constitué pour propager l'enseignement mutuel élémentaire. La première maison de ce genre fut instituée au mois de juin, dans le local des grandes écoles de la rue de l'Université. Quelques mois plus tard, des commissions cantonales furent nommées pour surveiller les écoles primaires du département.

Le même mois vit fonder l'*Assurance mutuelle contre l'incendie* et l'établissement de la *Société pour l'amélioration des prisons*. Cette dernière œuvre eut pour promoteurs, parmi nous, l'abbé Desjardins, notre compatriote, alors vicaire général de Paris, et M. Froment de Saint-Charles, sous-intendant de la garnison d'Orléans.

Les Sœurs de la Présentation vinrent à Châteauneuf, en 1818, pour reprendre l'œuvre des anciennes sœurs de charité en faveur des enfants des écoles et des malades de l'hôpital. Elles furent appelées à Dampierre, l'année suivante, grâce à l'initiative persévérante du maire de la commune, l'honorable M. de Rancourt, pour exécuter une fondation commencée depuis plus d'un demi-siècle.

Les Sœurs de la Croix-Saint-André vinrent, en 1820, à Bellegarde, pour la direction des écoles et le soin des malades. L'établissement des orphelines de la *Grande-Providence,* dont nous avons parlé plus haut, leur fut aussi confié : et, grâce au généreux concours de MMmes Tourtier et du Houlay, le *Bon-Pasteur* commença à reprendre ses œuvres de charité près du cloître Saint-Étienne.

Tant de bonnes œuvres faisaient bénir partout le nom de l'évêque, et

le bien semblait empressé à fleurir sous ses pas. Le 29 octobre 1822, il écrivit une lettre toute paternelle à ses diocésains pour leur annoncer la maladie dont il venait d'être atteint, et les inviter à solliciter pour lui de l'infinie miséricorde la patience, la résignation, et les autres grâces dont il pouvait avoir besoin. Il mourut le lundi 9 décembre, et fut inhumé cinq jours après, à la cathédrale, dans la chapelle dédiée à saint François de Sales, son compatriote et son modèle. Son cœur fut déposé dans la chapelle du séminaire.

Il avait été précédé dans l'éternité par le savant naturaliste Defay-Bouteroue, l'ami de Buffon et de Daubenton, dont le cabinet constitue aujourd'hui une des richesses du collège de Pont-Levoy (14 juillet 1820), et, un peu plus tard, par deux confesseurs de la foi, le vénérable chanoine Laurent Jourdan, vicaire général, ancien curé de Meung, dont nous avons parlé plus haut, et son ancien vicaire, Pierre Vincent, chanoine honoraire, vicaire de Sainte-Croix et promoteur de l'officialité diocésaine [1].

Le savant abbé François Pataud, aumônier du collège, auteur de nombreuses recherches manuscrites sur l'histoire de l'Orléanais, léguées à notre Bibliothèque publique, était mort le 23 mars 1817. Le 14 du même mois avait vu s'éteindre, à La Bussière, l'abbé Pierre Carré, ancien curé de Saint-Marc, qui avait été nommé archiviste du district d'Orléans en 1791, et avait heureusement sauvé les manuscrits de l'abbaye de Saint-Benoît pendant la Révolution.

Le chanoine Armand Septier, ancien prieur de Bucy-le-Roy, qui avait succédé aux Bénédictins de Bonne-Nouvelle dans la direction de la Bibliothèque d'Orléans, mourut de son côté, le 17 mai 1824, après avoir dressé le catalogue des livres et manuscrits enlevés pendant la Révolution aux communautés religieuses du diocèse et ensuite annexés aux anciennes collections [2].

Jean Brumauld de Beauregard (1823-1839).

Un autre confesseur de la foi fut appelé à remplacer Mgr de Varicourt. C'était Mgr Jean Brumauld de Beauregard. Né à Poitiers en 1749, il avait

1. Lottin, 3e partie, t. II, 16 août 1820 et 22 février 1822.
2. V. Archives de l'évêché. Ch. Cuissard, *Inventaire des manuscrits de Fleury* (1885), p. 28. — La Bibliothèque d'Orléans possède aujourd'hui 50,000 volumes et 537 manuscrits. La fondation de Guillaume Prousteau comprenait, en 1714, 1,600 volumes et divers manuscrits.

été pourvu de très bonne heure d'un canonicat du chapitre Notre-Dame de cette ville. Formé ensuite à l'école de Saint-Sulpice et devenu chanoine, puis grand vicaire de Luçon, il s'était trouvé à Paris au moment des massacres de septembre. Échappé comme par miracle aux horreurs de cette journée, il était revenu avec son frère et son collègue à Luçon demander un peu de paix au toit maternel. Mais une brutale dénonciation avait forcé les deux frères à se séparer. L'Angleterre offrit un asile à notre futur évêque, pendant que son frère, transféré à Paris, tombait sous la hache révolutionnaire la veille de la mort de Robespierre. Muni des pouvoirs des évêques de Luçon et de La Rochelle, Jean de Beauregard était revenu en France, en 1795, et s'était dévoué au gouvernement des paroisses protégées par les armées vendéennes. Il avait même réuni dans un synode les prêtres fidèles de ces diocèses. Son activité l'avait fait dénoncer de nouveau, et il s'était vu condamné à la prison et même à la déportation. Il était depuis près de deux ans à Cayenne, quand la sollicitude de sa mère vint l'en arracher. Mais le vaisseau qui le rapatriait ayant été capturé par les Anglais, il n'avait pu rentrer à Poitiers qu'au commencement de 1801.

Nommé, après le Concordat, grand vicaire et curé de la cathédrale de Poitiers, il s'était dévoué à son ministère avec un zèle et une charité qui avaient obtenu les plus heureux succès. Désigné comme évêque de Montauban à la suite du Concordat de 1817, il avait essayé de décliner cette charge. Les difficultés parlementaires qui avaient retardé parmi nous l'arrivée de Mgr de Varicourt se prolongèrent encore davantage du côté de Montauban. Ce retard nous valut l'honneur de posséder le vénérable évêque échappé aux angoisses de l'exil et aux fièvres de Cayenne.

Mgr de Beauregard, préconisé le 10 mars 1823, avait été sacré le 1er mai suivant, dans la chapelle du Séminaire d'Issy, par Mgr de Quélen, archevêque de Paris. Il prit possession, par procureur, le 7 mai, et assista deux jours après à la processsion de Jeanne d'Arc, remise, cette année, au 9 mai à cause de la fête de l'Ascension [1].

Il était encore chargé provisoirement du diocèse de Blois. Mais sur les instances de la ville et du Conseil général de Loir-et-Cher, un évêque y fut définitivement nommé le 23 août 1823, et Mgr de Beauregard eut la consolation de pouvoir remettre entre les mains du nouveau

1. Lottin, *Recherches*, III, t. II, p. 160.

titulaire, Mgr Philippe de Sausin, l'administration de ce diocèse depuis trop longtemps privé de son premier pasteur.

A Orléans, le règlement des offices du chapitre et les moyens d'assurer la sanctification du clergé attirèrent tout d'abord l'attention de l'évêque. Il fit une ordonnance relative à la célébration quotidienne de l'office canonial, et tant que ses forces le lui permirent, il donna lui-même l'exemple de l'assiduité aux saints offices. « Son attitude à l'église, dit un contemporain, inspirait le recueillement et la ferveur. A l'autel, il accomplissait ponctuellement les cérémonies saintes, et sa voix retentissante, à travers les échos de la cathédrale, communiquait aux derniers rangs des fidèles, avec chaque mot de la liturgie, les sentiments de foi, de piété et de saint enthousiasme qui se pressaient visiblement dans son cœur [1]. »

Au mois de septembre 1824, il convoqua ses prêtres à la première retraite pastorale qui eut lieu depuis la Révolution. Il fut heureux de pouvoir reprendre avec eux ces belles réunions qui ont si efficacement contribué au maintien de la discipline dans le clergé français. Il profita de cette circonstance pour entrer immédiatement en relation avec ceux qui devaient partager son ministère. Au mois de septembre 1827, il établit les conférences ecclésiastiques dans chaque canton, pour mettre tous les prêtres à même de cultiver ensemble, et plus fructueusement que dans le silence du cabinet, les vastes champs de la science ecclésiastique.

La sollicitude du troupeau devait marcher de pair avec celle des pasteurs. Aussi, dès le début du carême 1824, le saint évêque avait-il offert à sa ville épiscopale les bienfaits d'une mission. Déjà, en 1816, l'abbé Rauzans et quelques prêtres de la Société naissante des Missionnaires de France nous en avaient donné une qui avait obtenu d'heureux résultats. Celle de 1824 fut dirigée par MM. Guyon et Thomas, prêtres d'un zèle et d'une éloquence vraiment apostoliques. Dans toutes les paroisses de la ville et des faubourgs, les prédications furent suivies avec élan par toutes les classes de la société, et les exercices furent terminés le 29 avril par la plantation solennelle d'une croix monumentale sur le cloître méridional de Sainte-Croix. La croix fut portée par trois cents hommes au milieu d'une foule immense accourue de dix lieues à la ronde pour s'associer à cet acte de religion, ou pour en être

1. V. Pelletier, *Les Évêques d'Orléans*, p. 180.

témoin. Le cortège, entremêlé de chants et de chœurs de musique, défila pendant six heures à travers les rues de l'Évêché, du Bourdon-Blanc, les quais, la rue Royale, la rue Bannier et de la Bretonnerie, décorés comme pour la Fête-Dieu. Cette fête apparut à tous comme le triomphe de la foi sur l'impiété. Au mois de juin suivant, un calvaire fut élevé dans le cloître septentrional de Saint-Pierre-du-Martroi avec quelques scènes de la Passion dues au talent de Révérend-Dorval, mouleur de Saint-Marceau [1].

De nouvelles prédications eurent lieu par tout le diocèse, pendant les jubilés de 1826 et de 1829 accordés par les papes Léon XII et Pie VIII à l'occasion de leur avènement.

Les œuvres de bienfaisance reçurent en même temps une salutaire impulsion. Les Dames de la Sainte-Enfance commencèrent alors à recueillir de pauvres petites orphelines, près de Saint-Donatien, sous la direction du bon abbé Faucheux, curé de cette paroisse. L'orphelinat de la Grande-Providence quitta son berceau de la rue du Pot-de-Fer, et alla occuper une maison plus vaste du cloître Saint-Aignan, où la duchesse de Berry daigna le visiter lors de son passage à Orléans, en 1825. L'année suivante, les sœurs de Ruillé-sur-Loire furent chargées de l'œuvre si délicate et si difficile des prisons; et, en 1837, elles succédèrent aux Sœurs de l'Hôpital-Général, qui cessèrent d'exister. Les Dames de Sainte-Marie se dévouèrent, en 1830, à l'œuvre du Bon-Pasteur. Au printemps de 1832, la Mère Edmée Lhuillier, d'Orléans, nièce du confesseur de la foi, le R. P. Druilhet, et l'une des colonnes de l'ordre naissant des Dames du Sacré-Cœur, jeta à Lyon les fondements de l'Association des Enfants de Marie pour aider les jeunes filles et les jeunes femmes du monde dans l'accomplissement des devoirs de la vie.

Mais l'œuvre qui eut alors le plus d'importance, au point de vue de l'avenir religieux du diocèse, fut la reprise de possession du Grand Séminaire et le retour de la savante compagnie de Saint-Sulpice. Les maisons situées au sud de l'Évêché n'offraient qu'un local insuffisant pour les séminaires diocésains. Les négociations de Mgr de Varicourt et les démarches de Mgr de Beauregard ayant obtenu la restitution du Grand Séminaire bâti par Mgr de Coislin, les soldats qui y logeaient depuis 1810 allèrent occuper, en 1824, près de l'Étape, les anciens couvents des Dominicains et des Carmélites transformés en caserne. Le

1. V. LOTTIN, *Recherches*, III, t. II. — R. BIÉMONT, *Orléans*, p. 175.

vénérable abbé Roma, successeur de M. Mérault, un de nos confesseurs de la foi, put enfin y rétablir les cours de théologie et de philosophie. Le 31 octobre 1829, MM. Benech et Roy vinrent y renouer les traditions de Saint-Sulpice, de concert avec l'excellent abbé Johanet, qui avait quitté le barreau et qui devait fuir plus tard l'épiscopat pour se dévouer à l'enseignement du clergé.

La ville réunissait en même temps les divers services de la justice dans un palais construit, par l'architecte François Pagot, sur l'emplacement des Ursulines et des Oratoriens, et se disposait à établir un Musée de peinture et d'histoire naturelle dans l'ancien hôtel de Créneaux bâti par Viart sous le règne de Louis XII, consacré aux séances du tribunal depuis l'installation de la municipalité à l'hôtel Groslot, en 1790 [1].

La paix rendue à la France permettant de réaliser d'anciens projets, l'administration orléanaise entreprit de dégager les abords de la cathédrale et de reporter l'Hôtel-Dieu près de l'Hôpital-Général. L'ancien Hôtel-Dieu des chanoines, situé au nord de la cathédrale, manquait d'air et de soleil. La grande salle Saint-Lazare, avec ses deux étages de fenêtres et ses sveltes colonnes du commencement du XVIe siècle, devenait tout à fait insuffisante par suite du développement de la population. En vain avait-on cherché à y suppléer en reportant le service des pauvres femmes malades près du boulevard Saint-Jean, à la maison de la Croix. En vain, Mme la comtesse de Choiseul, femme du préfet, morte en 1818, avait-elle voulu améliorer le sort des pauvres malades, en multipliant les lits devenus de plus en plus nécessaires ; il devenait urgent d'offrir au soulagement de la misère un local plus vaste et mieux aéré. La duchesse de Berry vint elle-même poser la première pierre du nouvel édifice, le 1er octobre 1828. Les travaux ne durèrent pas moins de seize ans.

Au printemps de l'année suivante, un Orléanais, François Lebrun, créait un hospice à Neuville, et montrait une libéralité vraiment admirable en faveur des pauvres. Fils d'un tailleur du faubourg Bourgogne, il avait d'abord été élevé au Séminaire. La Révolution l'avait jeté dans les affaires commerciales. Associé pendant quelque temps à la vaste

1. Le musée de peinture, aujourd'hui dirigé par M. Eudoxe Marcille, fils du peintre orléanais François Marcille, a été fondé en 1825 par M. le comte de Bizemont.

Le musée d'histoire naturelle, qui occupe plusieurs salles de l'hôtel des Créneaux, a été fondé en 1862 par MM. de Lockhart, Jules de Tristan et Thion. M. Nouel, son directeur actuel, le continue avec les soins d'un savant dévoué.

entreprise des Messageries de M. Caillard, de Saint-Laurent-des-Eaux, et favorisé par la fortune, il légua son château de Saint-Germain à la commune de Neuville pour y établir un hospice, avec une rente de 16,000 fr. destinée à y recueillir douze vieillards et y faire élever chrétiennement les enfants pauvres de la région. Un aumônier et des sœurs de Saint-Vincent-de-Paul devaient être chargés du service intérieur de la maison. Il laissa, en outre, 5,000 fr. à l'Hôpital Général d'Orléans, et 15,000 fr. à l'église de Saint-Aignan, sa paroisse (20 mars 1829).

Au mois d'avril, une école normale pour la formation des instituteurs du département fut inaugurée en présence du comité d'encouragement pour l'enseignement élémentaire, et M. l'abbé Fousset en fut nommé le premier aumônier.

Le 8 mai 1829 célébra le quatrième centenaire des exploits de Jeanne d'Arc, et l'inauguration du portail et de la nef de la cathédrale. Le panégyrique de l'héroïne fut prononcé par l'abbé Morisset, chanoine théologal de Blois ; et la procession commémorative sortit pour la première fois par ce splendide portail regardé avec raison comme la protestation des architectes du XVIII[e] siècle contre le style de la renaissance appliqué aux monuments religieux. L'œuvre commencée, en 1726, par Gabriel et continuée par Cotte, Legrand et Pâris, avait été achevée par notre compatriote François Pagot, auteur de la balustrade à quatre feuilles découpées qui entoure les combles de l'édifice.

L'orgue, placé contre le mur provisoire destiné à clore la première partie de la nef, en attendant l'achèvement des travaux, fut reporté alors dans la tribune adossée aux tours, et enrichi d'additions importantes par l'artiste qui l'avait monté à l'époque de son arrivée de Saint-Benoît[1].

1. L'inscription commémorative de cet événement est placée au pied de la tour septentrionale et conçue en ces termes :

L'AN MDCCCXXIX,
IV[e] ANNÉE DU RÈGNE DE CHARLES X,
CD APRÈS LA DÉLIVRANCE D'ORLÉANS PAR JEANNE D'ARC,
LA RESTAURATION DE CETTE CATHÉDRALE,
DONT LA PREMIÈRE PIERRE A ÉTÉ POSÉE LE 8 AVRIL 1601
PAR HENRI IV,
A ÉTÉ TERMINÉE SOUS L'ÉPISCOPAT
DE M[gr] BRUMAULD DE BEAUREGARD,
LE VICOMTE DE RICCÉ ÉTANT PRÉFET,
LE COMTE DE ROCHEPLATTE MAIRE,
PAGOT ARCHITECTE.

En même temps, Épieds reconstruisait son église, détruite, en 1823, par un incendie ; Morville obtenait la réouverture de la sienne, grâce aux généreuses instances de Mme Angélique de Bérulle, veuve du comte de la Tour du Pin ; et Teillay-Saint-Benoit sauvait aussi la sienne par une protestation énergique qui lui fit le plus grand honneur. Depuis la Révolution, l'église de Teillay, dévastée comme tant d'autres, avait été convertie en grange. En 1825, il fut question de la mettre en vente. Aussitôt la population éleva les plus vives réclamations contre cette mesure, et l'église fut érigée en chapelle vicariale. Les demoiselles Girard, de Neuville, propriétaires sur cette paroisse, offrirent un généreux concours pour exécuter sa restauration et assurer ensuite le service. Mgr l'Évêque fut tellement touché de l'attitude de la population, dans cette circonstance, qu'il voulut aller lui-même faire la bénédiction solennelle de leur église, le 3 septembre 1827.

M. Longuau de Saint-Michel achetait de son côté le presbytère de Saint-Michel pour le rendre à son ancienne destination ; M. Pèlerin de la Javelière faisait reconstruire celui de Montbarrois, et M. le marquis de la Touanne dotait l'église de sa paroisse de Baccon d'une charmante chapelle de la Sainte-Vierge.

La révolution de 1830 vint arrêter cette suite de réparations et ce renouvellement des bonnes œuvres dans le diocèse. Les passions qui soulevèrent alors Paris se firent tout naturellement sentir dans notre contrée. A la suite de l'élévation de Louis-Philippe au trône, l'évêque traça à son clergé, en termes pleins de sagesse, la conduite qu'il devait tenir, et l'attitude tout apostolique qu'il ne cessa de garder au milieu des agitations de l'époque lui gagna les plus honorables sympathies [1].

A la suite de ces désordres, quelques meneurs plus téméraires qu'instruits imaginèrent d'appeler des disciples du malheureux Châtel dans deux des paroisses de l'arrondissement de Montargis qui n'avaient pu jusque-là être pourvues de prêtres. La nouvelle religion supprimait d'un seul coup le latin dans les offices, la confession, le casuel, le jeûne et l'abstinence. Les exigences culinaires des apôtres de la vie

1. Le monument commémoratif de la mission de 1824 fut alors enlevé du cloître de la cathédrale pour éviter une profanation qu'auraient pu amener les passions déchaînées. Cette croix fut déposée par les soins de l'administration locale, pendant la nuit du 5 septembre, et mise ensuite, par l'évêque, dans une des chapelles de la basilique. — Cf. *Mémoires*, I, 263; Lottin, *Recherches*, III, 2, pp. 394-469.

facile ne tardèrent pas à faire sentir aux malheureux égarés le vice de leur démarche ; et de part et d'autre on se hâta d'inviter ces libres-penseurs à rejoindre leur chef, en attendant que l'évêque pût envoyer un vrai prêtre [1].

Sur ces entrefaites, une affreuse épidémie sévit dans le diocèse, comme dans presque toute la France. Le choléra vint jeter la terreur en multipliant les victimes avec la rapidité de la foudre. Du mois d'avril au mois de septembre 1832, plus de sept cents succombèrent à Orléans. Une ambulance y fut établie pour les malades. Les prêtres de la ville en firent le service, en y résidant alternativement le jour et la nuit. L'évêque vint lui-même y faire de nombreuses visites, pour y répandre, avec d'abondantes aumônes, les consolations de la religion.

Les deuils répétés, particulièrement dans les villes, sous le coup d'un mal qui semblait défier la science humaine, excitèrent nos populations à élever leurs pensées vers le ciel, et à recourir aux saints protecteurs invoqués jadis dans ces douloureuses angoisses. Des saluts de pénitence, des neuvaines, des processions, furent organisés, et de précieuses grâces furent obtenues. Une de ces processions compta jusqu'à deux mille habitants d'une même ville renouvelant un vœu fait dans les mêmes circonstances cent ans auparavant. A l'instant le fléau céda. Ailleurs, plusieurs communes envoyèrent une députation au pied d'une croix élevée sur les ruines d'une église dédiée à saint Roch. Le choléra cessa aussitôt dans ces communes, et les maires reconnaissants demandèrent l'autorisation de relever la chapelle.

C'est à cette époque aussi que la ville de Gien conçut le projet de reconstruire son église. Pendant la Révolution, l'église paroissiale de Saint-Laurent avait été vendue comme bien national. L'église de Saint-Louis, qui avait fait retour à la fabrique, en 1801, était complètement insuffisante pour le service de cette ville importante. Les ruines s'accumulaient sur la vieille collégiale de Saint-Étienne, bâtie à côté de l'élégant château d'Anne de Beaujeu, heureusement échappé au marteau démolisseur de la bande noire pour se transformer en sous-préfecture et en palais de justice. Le manque de réparation depuis la fin du dernier siècle avait déjà amené la chute d'une partie des voûtes et compromis les charpentes. Le zèle de M. le curé Parisis ne pouvait

1. V. *Notice sur M. Champion, doyen de Ferrières*, par l'abbé LOISEAU, p. 8.

laisser s'aggraver ce déplorable état de l'édifice. L'architecte qui fut alors consulté crut ne pouvoir conserver que le clocher, et substitua à l'ancienne église ogivale un monument à cinq nefs soutenu par des colonnes de style dorique (1828-1832).

L'église de Chevilly fut construite sous la même inspiration, en 1839, pour remplacer l'ancienne église d'Andeglou, et répondre aux besoins des habitants de Bucy et de Creuzy réunis depuis le Concordat pour former une seule paroisse.

Mgr de Beauregard fut plus heureux quand il conçut le projet de restaurer l'église abbatiale de Saint-Benoît. En 1795, la ville de Saint-Benoît avait eu la douleur de voir vendre, pour 60,000 fr., l'abbaye qui faisait sa gloire, avec sa magnifique église et toutes ses dépendances. L'acquéreur s'était empressé de renverser les bâtiments d'habitation pour en vendre les pierres, et de morceler les jardins et les prés. L'église seule était restée debout. En 1809, les habitants de Saint-Benoît obtinrent l'échange de leur ancienne église paroissiale contre l'abbatiale. Mais les ressources ordinaires de la commune étaient insuffisantes pour réparer un pareil monument : la toiture avariée s'effondrait sur les voûtes ; les fenêtres étaient ouvertes à tous les vents, et l'humidité des déblais entassés au pied de ses murs menaçait de tout ruiner. Mgr de Beauregard se dévoua à la restauration de ce sanctuaire si digne d'intérêt au point de vue de l'art comme à celui des souvenirs historiques. Au mois de juin 1830, le sculpteur Romagnési, qui avait rétabli le monument de Louis XI à Cléry, fut chargé de restaurer le tombeau de Philippe Ier dans la vieille église bénédictine. Au début des travaux, le corps de ce roi y fut retrouvé tout entier, dans son cercueil de pierre, entouré de bandelettes de soie (1er juillet 1830). Le baron Siméon, préfet du Loiret, unit ensuite ses efforts à ceux de l'évêque pour faire classer cet édifice parmi les monuments historiques. Les fidèles du diocèse répondirent noblement à un appel qui leur fut adressé. Dès lors, les premiers travaux de restauration purent être entrepris, et le monument fut sauvé (1838).

Cette entreprise religieuse et artistique couronna dignement la vie de Mgr de Beauregard. Arrivé à l'âge de quatre-vingt-dix ans, il demanda à être relevé de son poste. Le gouvernement le nomma chanoine de Saint-Denis, et il put se retirer à Poitiers. Il y mourut, le 29 novembre 1841, sans agonie, sans souffrance, pressant contre son

cœur le crucifix de sa mère. Le diocèse d'Orléans réclama son corps, qui fut inhumé à Sainte-Croix, le 23 décembre suivant [1].

Quatre ans avant de quitter Orléans, il avait eu la douleur de voir s'éteindre, à l'âge de quatre-vingt-onze ans, M. l'abbé Athanase Mérault, le fondateur des séminaires et le père du clergé orléanais. Ce saint prêtre était petit-neveu, par sa mère, de l'ancien archevêque de Lyon, Charles Miron. Élève au collège de Juilly, il était entré dans la congrégation de l'Oratoire, où son mérite l'avait fait nommer supérieur de l'Institut de Paris. Il dirigea cette maison jusqu'à la Révolution, et eut alors pour élèves le duc de Montmorency, le duc de Noailles, Fouché, qui devint plus tard duc d'Otrante, M. de Chabrol, Daru, l'illustre traducteur d'Horace, etc., etc. Pendant les premières années de la Terreur, il était venu chercher un refuge à Saint-Jean-de-Braye. Mais au printemps de 1794, il avait été découvert par un policier qui l'avait fait incarcérer au Grand Séminaire, dont il était aussi le geôlier. Le vénérable prêtre fut ensuite transféré à la maison de la Croix, et n'en sortit qu'après la mort de Robespierre.

Quelques années plus tard, ce malheureux geôlier ayant dû être incarcéré à son tour pour une dette de 1,700 fr., M. Mérault eut la générosité d'écrire cette lettre à M. le Maire d'Orléans, pour demander sa mise en liberté :

« Monsieur le Maire,

« La Providence m'a fait rencontrer le malheureux Lavielle, allant tristement aux Ursulines. Il a été mon geôlier au Séminaire, lorsque j'avais les honneurs de la prison. C'est une vraie fortune de rendre quelqu'un à la liberté, mais surtout celui qui vous a tenu autrefois sous les verroux. En conséquence je cède à la tentation de cette bonne œuvre, et s'il est vrai que ce commissaire sera libre aussitôt qu'il aura payé les 1500 ou 1600 francs qu'il doit, je vous prie, Monsieur le Maire, d'accepter ma caution, c'est-à-dire mon engagement de payer pour lui.

« J'aurais désiré rester inconnu, mais il faut signer un cautionnement.

« La seule difficulté, c'est que je ne puis vous offrir que pour les termes où je reçois plus sûrement mes revenus, c'est-à-dire en juillet prochain et en janvier 1812 ; ou, ce que vous ne voudriez pas, je serais obligé d'emprunter, ce que je ferai cependant si vous le jugez nécessaire.

« Ma lettre porte donc engagement de payer 750 ou 800 francs à la Caisse de bienfaisance, au 15 juillet, et même somme au 15 janvier 1812.

(1) *Mémoires* de Mgr DE BEAUREGARD, t. I. — MARCHAND, *Saint-Benoît*, 96.

« Si vous acceptez ma proposition, Monsieur le Maire, j'aurai fait, le mardi gras, un heureux, et je le serai moi-même. Il n'est ni bal ni festin qui procure un bonheur aussi pur et aussi vrai.

« J'ai l'honneur d'être avec respect, Monsieur le Maire, votre très-humble et trés-obéissant serviteur,

« MÉRAULT, vicaire général.

« Du 26 février 1811. »

Au sortir de la Révolution, ce généreux prêtre se dévoua entièrement à rapprocher de la religion les âmes égarées, en publiant des livres de doctrine et d'apologie qui attestent de sérieux labeurs, et consacra toute sa fortune à soutenir l'œuvre capitale des séminaires, ainsi que toutes les bonnes œuvres de cette époque [1].

Successivement honoré du titre de chanoine, puis de vicaire général et d'administrateur capitulaire, il se montra toujours l'homme du dévouement et l'ange de la paix. Son dévouement au diocèse lui fit refuser plusieurs fois l'épiscopat. Lorsque ses forces chancelantes l'obligèrent à garder la chambre, il continua à exercer, de son cabinet, une direction précieuse sur les âmes qui recouraient à ses lumières ; et ses visiteurs se plaisaient à garder le souvenir de son accueil bienveillant, ainsi que de la recommandation tout évangélique qu'il redisait avec une bonté inaltérable : « Aimez-vous les uns les autres. »

Il habitait la maison du cloître Sainte-Croix déjà illustrée par notre grand jurisconsulte Pothier. Il y mourut le 13 juin 1835.

Son savant confrère, le chanoine-théologal François Dubois, était mort le 2 septembre 1824. Professeur du collège avant la Révolution, il avait ensuite enseigné les mathématiques et la physique au Petit Séminaire, et avait été appelé à remplir les fonctions de démonstrateur du Jardin des plantes. Il a laissé plusieurs manuscrits d'histoire locale qu'il a légués à la bibliothèque d'Orléans, et publié une *Flore orléanaise* dont la clarté méthodique mérite d'être citée avec honneur parmi les botaniques modernes.

L'abbé de Rochas, chanoine de Sainte-Croix et professeur de littérature grecque à notre Faculté des lettres, créée par le décret impérial de 1809, mourut de son côté le 2 juillet 1829.

1. Les principales publications de M. MÉRAULT sont : *Les Apologistes involontaires ; Les Apologistes ou la Religion chrétienne, prouvée par ses amis comme par ses ennemis ; Enseignement de la Religion ; Preuves abrégées de la Religion ; Cours d'histoire et de morale*, etc.

Châtillon-sur-Loing avait perdu, en 1838, son vénéré doyen, M. Augustin Tonnellier, archidiacre de Montargis. Docteur de Sorbonne, dernier doyen de l'ancienne collégiale de sa ville natale, il avait administré cette paroisse pendant plus d'un demi-siècle. Il eut pour successeur son neveu, M. Paulin Tonnellier, qui y resta jusqu'en 1849.

Beaugency voyait disparaître, à la même époque, trois prêtres dont le souvenir demeure embaumé du parfum de la plus solide vertu. Le premier s'appelait Jean Legaigneux. Né à Beaugency, en 1756, il était sorti du Petit Séminaire de Meung pour entrer dans l'ordre de Saint-Benoît. Après un an de professorat à Pont-Levoy, il avait été appelé au couvent des Blancs-Manteaux de Paris. Il partagea les travaux de D. Déforis, l'éditeur de Bossuet, et de D. Clémencet pour sa grande édition des œuvres de saint Grégoire de Nazianze. Après la Révolution, il entra un instant dans le ministère paroissial, au Bardon et à Saint-Sigismond. En 1806, il donna tout ce qu'il possédait à l'Hôtel-Dieu de Beaugency, et s'y consacra, durant vingt-cinq ans, au service des pauvres, comme chapelain.

L'abbé Philippe Desjardins, né à Messas, en 1756, élève aussi du Petit Séminaire de Meung, devint ensuite doyen du chapitre de cette ville. Pendant la Révolution, il partit pour le Canada, afin d'y commencer un établissement pour les prêtres français émigrés, où il laissa son frère, animé comme lui d'un zèle tout apostolique. Nommé curé de Meung, en 1802, puis appelé à Paris par le cardinal Caprara pour être secrétaire de la légation romaine, il refusa deux fois les honneurs de l'épiscopat, partagea la prison du cardinal Pacca, à Fénestrelle, en 1811, et mourut grand vicaire de Mgr de Quélen, le 21 octobre 1833, laissant une fondation importante pour les pauvres et les écoles de sa paroisse natale. « Son archevêque, dit l'abbé Olivier, en prononçant son oraison funèbre, le désignait comme le premier prêtre de son diocèse ; la voix publique le proclamait le premier prêtre de l'Église de France. »

M. Pierre Lemaire, d'Orléans, avait été proposé, vers le même temps, à la direction du Petit Séminaire de Meung, puis à l'aumônerie du couvent des Ursulines de Beaugency. Aussi pieux que savant, il avait obtenu le plus grand succès dans son ministère. Associé aux bonnes œuvres de l'abbé de Luker avant la Révolution, et plus tard à celles de l'honorable famille de Lorges, il montra toute sa vie un dévouement admirable pour le soulagement des pauvres. Au sortir de la Révolution, il travailla à reconstituer le couvent des Ursulines, et, grâce au bon

esprit des religieuses formées par ses soins, il arriva à faire de cette maison une institution qui mérita d'être citée comme un modèle. Content du poste qui lui avait été confié, il écarta aussi deux fois les propositions qui lui furent faites pour l'épiscopat, et eut l'honneur d'être proclamé par Mgr de Beauregard « le plus saint prêtre du diocèse, et le patriarche de Beaugency ». Il rendit son âme à Dieu, après cinquante-sept ans de sacerdoce, le 16 septembre 1837 [1].

Notre pays perdit encore à cette époque M. l'abbé Fustier, de Cléry, grand vicaire de Mgr de Montblanc, archevêque de Tours, M. Delagogué, ancien curé de Beaulieu, vainement appelé à l'évêché de Nevers, en 1817, mort chanoine de Bourges en 1836, le comte de Bizemont, fondateur du Musée d'Orléans, et M. Claude Deloynes d'Autroche, aussi cher au monde par sa charité que par ses traductions d'Horace, de l'*Énéide*, du *Paradis perdu*, de la *Jérusalem délivrée* et des *Psaumes de David* [1].

La ville de Beaugency vit mourir, vers le même temps, deux académiciens qu'elle avait vus naître : le physicien Jacques Charles, frère d'un curé de Saint-Paterne de ce nom, l'inventeur de l'application du gaz hydrogène aux aérostats, un des premiers membres de l'Académie des sciences, et Étienne Aignan, successeur de Bernardin de Saint-Pierre à l'Académie française (1824). Le docteur Nicolas Pellieux, leur compatriote, auteur des *Essais historiques sur Beaugency*, les suivit de près. Le duc de Lorges, pair de France, aussi distingué par l'énergie de son caractère que par son généreux dévouement en faveur des pauvres et des victimes du choléra, mourut au château de Fontperthuis, le 6 octobre 1837.

Montargis perdit aussi son peintre, Louis Girodet-Trioson, l'héritier de la gloire de Desgardes, de Claude Vignon et de Lantara, un des maîtres de l'école moderne, qui avait écrit au-dessus de sa porte cette sage devise : « Paix et peu ! »; et Louis Cotelle, le rival de Dupin et le collègue de Pardessus à l'École de droit (1824-1827).

Le mathématicien de Pithivers, Denis Poisson, l'émule de Lagrange et de Laplace, mourut le 25 avril 1839, membre de l'Institut et pair de France, révéré comme « le premier géomètre de l'Europe ».

Trois généraux orléanais, qui s'étaient illustrés pendant les guerres de l'Empire, disparurent aussi à cette époque : Jacques Darnaud, né à Bricy en 1758, mourut à l'âge de soixante-deux ans, après avoir été honoré

1. V. *Vie de l'abbé Lemaire*, par l'abbé Rousseau, de Beaugency, p. 121.

successivement des titres de grand officier de la Légion-d'Honneur, baron de l'empire, gouverneur des Invalides, et commandeur de Saint-Louis ; — le général Pryvé, de Sully-sur-Loire, avait quitté le notariat pour entrer à l'école de Mars, en 1790 ; ses exploits à Marengo, Iéna et Eylau, lui avaient aussi fait conférer le titre de baron de l'empire ; après Waterloo, il était venu se retirer à Sully, où il mourut en 1832 ; — Théodore Beauvais, fils de Beauvais de Préau, avait été aide-de-camp de Napoléon pendant son expédition d'Égypte ; nommé baron à la suite de ses exploits en Espagne, il avait consacré ses dernières années de retraite à la publication de la correspondance officielle de Napoléon avec les cours étrangères et au récit des victoires et conquêtes des Français. Il mourut le 3 mars 1830.

François-Nicolas-Madeleine Morlot (1839-1843).

Le successeur de Mgr de Beauregard fut un vicaire général de Dijon, né à Langres à la fin de la Terreur (28 décembre 1795). Vicaire général de Mgr Raillon en 1830, puis de Mgr Rivet en 1838, il avait été nommé évêque d'Orléans au mois de mars 1839. Préconisé le 8 juillet suivant, il avait reçu, le 18 août, la consécration épiscopale des mains de Mgr Forbin-Janson, évêque de Nancy, dans la chapelle des Dames du Sacré-Cœur de Paris. Quinze jours après, il prenait possession de son siège et obtenait l'élargissement d'un prisonnier.

Au milieu des passions ardentes de l'époque, qui risquaient de compromettre l'Église et ses pasteurs en faisant entendre les appels les plus opposés : « *En avant ! En arrière !* », le jeune évêque prit pour devise la grande maxime des saints : « *En haut !* » et conquit bientôt l'estime de tous par sa prudence, sa bonté, la facilité de ses audiences et sa méthode dans le maniement des affaires.

La première retraite pastorale qu'il présida, à son arrivée dans son diocèse, lui permit tout d'abord d'entrer en relations avec son clergé. Dès le printemps de 1840, il reprit la visite canonique du diocèse, et il parvint ainsi en peu de temps à connaître toutes les églises et tous les presbytères. Il fit imprimer en 1841 un supplément au bréviaire, et nomma deux commissions pour réviser les livres d'offices des fidèles et préparer une nouvelle rédaction du catéchisme. La Providence réservait à d'autres mains l'exécution de ces projets.

A la tête des bonnes œuvres qui fleurirent alors à Orléans, nous

sommes heureux de rappeler la fondation des *Conférences de saint Vincent de Paul* pour la visite et le secours des pauvres à domicile, et l'ouverture des *Écoles pour les sourds-muets* des deux sexes. Les Conférences de Saint-Vincent-de-Paul furent d'abord organisées par la généreuse initiative du docteur Lorraine et de l'abbé Tabouret, et se répandirent peu à peu dans les principales villes du diocèse. L'école des *sourds-muets* fut créée en 1839, près de l'église de Saint-Laurent, par le zèle de M. l'abbé Laveau, que vint seconder heureusement, en 1842, l'excellent abbé Bouchet. L'un et l'autre se montrèrent de dignes héritiers des traditions de l'abbé Deschamps, qui avait déjà consacré à cette œuvre, parmi nous, son bien et sa vie, au moment où l'abbé de l'Épée l'inaugurait à Paris (1745). L'école des *sourdes-muettes* fut mise vers le même temps sous la direction des Sœurs de la Sagesse. Commencée dans l'intérieur de la ville, rue de l'Ange, elle a été depuis transportée au faubourg Saint-Marceau.

L'Orphelinat de la Sainte-Enfance quitta alors son berceau de Saint-Donatien pour aller s'épanouir dans l'ancienne maison du Petit-Ambert. Les Sœurs de la Charité de Bourges furent appelées à Briare et à Châtillon-sur-Loire ; celles de la Providence de Ruillé vinrent à Lailly ; celles de la Présentation de Tours furent établies à Fay, sur la demande de la commune (1841). Elles furent chargées en 1843 de l'école des filles et de l'ouvroir de Coullons, et reçurent la direction de l'école publique de Courtenay, le 14 novembre 1845. Un legs du neveu de Châteaubriand dota, vers le même temps, Malesherbes d'une maison de Sœurs de la Croix-Saint-André, pour l'instruction gratuite des jeune filles et le soin des malades de la paroisse. Une fondation de l'honorable famille Chervaux assura le même bienfait à la paroisse de Vitry.

Orléans dégageait alors la façade de la cathédrale par l'ouverture de la rue Jeanne d'Arc, qui relie si bien ce monument avec la principale artère de la ville (1836-1841). La paroisse de Lailly reconstruisit son église ; Châtillon-sur-Loire agrandit la sienne d'une nef latérale ; Fleury releva son clocher, et Ferrières sauva d'une ruine imminente le plus ancien des sanctuaires du diocèse. Une flèche de pierre avait été construite, au VII[e] siècle, par le comte Vandelbert, en tête de l'église Notre-Dame-de-Bethléem. En 1839, elle s'affaissa sur elle-même, écrasant dans sa chute la moitié du vénéré sanctuaire. Les fidèles de la paroisse, désolés de cette ruine, vinrent conjurer leur curé de les aider à la réparer. Le vénérable doyen de Ferrières, M. Barthélémi Champion, s'en-

tendit avec les autorités locales, fit appel à la générosité des habitants, et tous s'empressèrent de concourir à l'œuvre, en mettant à sa disposition leur argent, leurs voitures et leurs bras. Un jour, on compta plus de soixante-dix ouvriers à l'œuvre travaillant presque tous gratuitement. Grâce à ce bienveillant concours, l'entreprise fut achevée en peu de temps, à la satisfaction de tous. Quelques années plus tard, la même paroisse rétablit la pointe du clocher en pierre sculptée qui s'élève à l'entrée de sa magnifique abbatiale, et fit restaurer les splendides verrières de son abside [1].

Mais pendant que se poursuivaient ces œuvres diverses de restauration et de construction, le diocèse perdait deux hommes qui faisaient sa gloire : le baron Bigot de Morogues et Mgr Gallard, archevêque de Reims.

M. de Morogues avait consacré sa vie à la régénération de la Sologne par la propagation des cultures conifères. Il avait été un des premiers instigateurs de l'enseignement mutuel parmi nous, et son zèle pour la diffusion de l'enseignement l'avait fait choisir pour présider la Commission de surveillance de l'école normale primaire, encore à ses débuts. Ses études de minéralogie avaient été honorées des suffrages de Cuvier et de Brongniart, de l'Institut ; ses études d'économie sociale et son zèle pour le développement progressif de nos institutions populaires le firent entrer, en 1835, à la Chambre des Pairs. Il mourut à Orléans, le 15 juin 1840, à l'âge de soixante-cinq ans [2].

Mgr Gallard mourut en 1839. Il était né à Artenay. Vicaire de Saint-Aignan lors du passage de Pie VII à Orléans, il avait montré le plus généreux dévouement pour subvenir aux besoins du chef de l'Église. Nommé ensuite aumônier de la duchesse d'Angoulême et chapelain de Louis XVIII, il était devenu successivement curé de la Madeleine, chanoine et vicaire général de Paris. Appelé à l'évêché de Meaux en 1831, il demeura à ce poste jusqu'au mois de janvier 1839. Le cardinal de Latil, archevêque de Reims, le demanda alors pour coadjuteur, avec le titre d'archevêque d'Anarzabe. Il fut enlevé à l'affection de ses compatriotes et de ses nombreux amis au moment où il allait prendre possession de son nouveau poste.

1. V. *La Vie de M. Champion*, par M. Loiseau, curé de Griselles.
2. Parmi les publications les plus remarquables de M. de Morogues, nous devons rappeler ici sa *Politique religieuse et philosophique* (1827), et sa *Politique basée sur la morale* (1834). — V. Lottin, III, 1, p. 407.

L'Orléanais donnait alors à l'Église deux journaux dont les noms resteront comme les champions des luttes de ce siècle pour la liberté d'enseignement et l'indépendance du Saint-Siège. Il suffit de rappeler l'*Ami de la Religion* et l'*Univers*.

Le premier fut fondé en 1814, par M. Picot, de Neuville-aux-Bois. Arraché par la Révolution à son professorat du petit séminaire de Meung, M. Michel Picot était resté fidèle à la cause de l'Église, qu'il n'avait cessé de défendre, soit dans la *Biographie universelle* de Michaud, soit dans ses *Mémoires sur l'histoire religieuse du XVIII*e *siècle*, ou son *Essai sur l'influence de la religion au XVII*e *siècle*. Il créa l'*Ami de la Religion* pour remplacer les *Annales* de M. de Boulogne, et eut pour collaborateurs MM. de Frayssinous, Lamennais, Clausel, Affre, et de Salinis. Il s'y dévoua pendant vingt-six ans, et mourut le 12 novembre 1841. Mgr deFrayssinous l'avait proclamé le « *Vidame du clergé* » ; le Souverain Pontife l'avait honoré du titre de Commandeur de l'Ordre de saint Grégoire-le-Grand.

L'*Univers* fut fondé à la fin de 1833 par M. l'abbé Migne, doyen de Puiseaux, qui commença vers la même époque, à Montrouge, les *Ateliers catholiques,* pour la publication des *Œuvres* des Pères de l'Église et des maîtres de la science. Son journal, créé tout spécialement pour la défense des intérêts religieux, eut l'honneur de compter parmi ses premiers rédacteurs l'abbé Gerbet, Charles Nodier, Foisset, Ozanam, Léon Boré et Melchior du Lac. Louis Veuillot, de Boynes, y entra en 1839 et ne cessa, jusqu'à sa mort, de lui prêter le plus actif concours (1839-1883).

A côté de ces œuvres toutes contemporaines, deux Orléanais achevaient des publications pleines des souvenirs du passé : M. Vergnaud Romagnési, excité par les découvertes de l'ingénieur Jollois sur les *Antiquités du Loiret,* faisait revivre nos vieux monuments dans son *Histoire de la ville d'Orléans*, et Denis Lottin, dans ses *Recherches historiques,* dépouillait les annales de la ville d'Orléans, avec une patience bénédictine, depuis l'époque gallo-romaine jusqu'à la révolution de 1830 [1].

Mgr Morlot quitta Orléans après quatre ans seulement de séjour parmi nous. Transféré à Tours, par acte consistorial du 27 janvier 1843, il fut

1. V. Jollois, *Antiquités du Loiret* (1836) ; Vergnaud-Romagnési et Pensée, *Album du département du Loiret ;* Chapuy, *Vues pittoresques de la Cathédrale* (1825) ; D. Lottin, *Recherches historiques sur la ville d'Orléans.*

ensuite créé cardinal et appelé à l'archevêché de Paris, après la mort de Mgr Sibour. Son grand vicaire, M. Dupont des Loges, fut nommé évêque de Metz.

Jean-Jacques Fayet (1843-1849).

L'administration capitulaire nommée à la suite du transfert de Mgr Morlot à l'archevêché de Tours n'attendit pas longtemps son successeur. Le même acte consistorial avait pourvu aux deux vacances. Mgr Fayet fut sacré à Paris le 26 février 1843, prit possession par procureur deux jours après, et fit son entrée solennelle le 2 mars.

Né à Mende en 1787, le nouvel évêque avait d'abord été avocat à Paris ; puis, quittant le barreau pour la chaire, il avait partagé les travaux des catéchismes de Saint-Sulpice avec l'abbé Menjaud, devenu plus tard archevêque de Bourges. En 1817, il s'était joint à MM. Rauzan et Forbin-Janson, pour donner des missions dans les principales villes de France. Malheureusement, trahi par ses forces, il avait dû renoncer à ce ministère où son éloquence lui permettait d'espérer les plus grands succès. Il devint alors successivement prédicateur ordinaire du roi, inspecteur général des études, grand vicaire de l'archevêque de Rouen, le cardinal de Croy, et curé de Saint-Roch, à Paris. Il était dans ce dernier poste depuis un an seulement qnand il fut appelé à l'évêché d'Orléans.

Ses écrits, comme ses prédications, lui avaient déjà acquis une réputation. La France et l'Église entière se plurent à admirer la profondeur de vues, l'éclat de la logique, et les magnificences de style qui distinguèrent ses lettres pastorales.

On achevait alors le chemin de fer de Paris à Orléans projeté à la fin de la Restauration. L'évêque fut invité à le bénir, en présence des ducs de Nemours et de Montpensier et d'une foule immense accourue de toutes parts pour cette imposante cérémonie. Avant de procéder à la bénédiction, l'éloquent orateur de Bordeaux et de Rouen retrouva ses plus belles inspirations pour célébrer le génie de l'homme et l'importance sociale de la nouvelle découverte (2 mai 1843) [1].

1. Le chemin de fer d'Orléans à Bordeaux fut commencé en 1840. Celui d'Orléans à Bourges fut inauguré en 1847. Le pont de Vierzon a été construit par l'ingénieur Floucaud.

Pour assurer la prompte solution des affaires du diocèse, il établit en titres d'offices les quatre archidiaconés d'Orléans, Gien, Montargis et Pithiviers conformément aux circonscriptions des arrondissements civils, et il chargea les doyens ou curés de canton de l'inspection des paroisses de leur ressort. Dès les premières années de son épiscopat, il réorganisa les *Conférences* prescrites par Mgr de Beauregard, et institua les *examens annuels* des jeunes prêtres, afin d'entretenir et de développer de plus en plus au sein du clergé l'amour de la science sacrée.

Le *Petit Séminaire* réclamait depuis longtemps d'importantes modifications, ou plutôt il appelait une reconstruction. Mgr Fayet eut la pensée de porter ce séjour de l'étude et du recueillement loin du bruit de la ville. Grâce aux libéralités de généreux diocésains, il acheta de l'honorable famille de Beuvry le petit château de la Chapelle Saint-Mesmin qui s'élève, sur les bords de la Loire, à cinq kilomètres au-dessous d'Orléans ; et, le 24 juillet 1844, il profita de la clôture de la retraite pastorale pour aller y bénir, avec son clergé, la première pierre du nouveau petit séminaire. Deux années entières furent consacrées à l'édification de cette belle maison d'éducation. Prêtres et fidèles ne reculèrent devant aucun sacrifice pour mener cette œuvre à bonne fin. L'évêque lui-même y consacra toute son argenterie [1].

Il était dans cette résidence particulièrement chère à son cœur quand survint l'inondation de la Loire, le 20 octobre 1846. Du haut de la terrasse de La Chapelle, il avait vu les campagnes du val désolées par les eaux, les arbres déracinés, les maisons abattues ou submergées, et les animaux domestiques emportés comme une feuille dans le sein de la mer. Aussitôt il adressa un chaleureux appel à la charité de ses diocésains ; il transforma l'ancien séminaire en asile, pour recevoir les pauvres vieillards privés de leurs maisons ou de leurs ressources par le fléau, et ouvrit un orphelinat pour recueillir et élever gratuitement les enfants des familles qui avaient tout perdu dans cette affreuse catastrophe. Sous son active impulsion, d'abondantes aumônes furent recueillies, et de précieux secours de tous genres furent distribués, par

1. Le petit château en briques rouges avec tourelles en poivrières qui a été conservé près du Petit-Séminaire, pour la résidence d'été des évêques d'Orléans, a été bâti au XVIe siècle, sous Charles IX, sur l'emplacement du castel de Pierre de la Chapelle, mort glorieusement à l'attaque des Tourelles, le 23 août 1428. — V. R. BIÉMONT, *Orléans*, p. 327.

le soin des curés ou des Commissions locales, aux malheureuses victimes du fléau.

Le printemps de 1847 fut heureusement rempli par les exercices du jubilé accordé à l'occasion de l'avènement de Pie IX au Souverain Pontificat.

La chapelle de Vernon fut érigée en église paroissiale, le 24 avril 1847.

A la suite de la révolution de 1848, Mgr Fayet fut choisi par ses compatriotes de la Lozère pour les représenter à l'Assemblée constituante.

L'esprit public, éclairé par les généreuses inspirations de Pie IX et par l'éloquence de nos grands orateurs catholiques, parut alors généralement bienveillant pour la religion. L'établissement des Conférences de Saint-Vincent-de-Paul, dans les principales villes, et l'ouverture de diverses maisons de sœurs à La Bussière, Férolles, Loury, Sandillon, Tavers, Tigy, Chaingy, etc., avaient fait apprécier le dévouement de la religion pour le soulagement des misères des pauvres et la bonne éducation des enfants. En 1844, Mlle Esther Lerouge, fille de M. Lerouge-Monroy, de Paris, avait fondé à Auxy une école et un ouvroir pour les petites filles du pays, sous la direction des Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul. En 1846, Orléans avait appelé, pour le soin et la garde des malades à domicile, les Sœurs de Bon-Secours, qui avaient été placées, au début de leur fondation à Paris, sous la direction du vénérable abbé Desjardins. Partout l'Église fut invitée à s'associer aux fêtes patriotiques de l'époque.

A la suite de la révolution, l'abbé Tallereau établit, avec le généreux concours d'un des membres de l'honorable famille des Francs, une colonie agricole à La Roche, dans les vastes plaines qui s'étendent entre Coullons et Autry. Il y recueillit de pauvres petits orphelins, des enfants qui avaient eu le malheur de perdre leur père dans les luttes qui ensanglantèrent la capitale et quelques autres villes. Il contribua heureusement à la bonne éducation de ces pauvres délaissés, transforma en plaines fertiles le désert où il s'était établi, et devint, par le succès de sa culture, un des bienfaiteurs de la contrée.

La ferme-école de Montberneaume, sur la paroisse d'Yèvre-la-Ville, date également de cette époque.

Le bon abbé Tabouret, qui avait été l'un des propagateurs des Conférences de Saint-Vincent-de-Paul parmi nous, fonda en même temps à Orléans, près de Saint-Pierre-le-Puellier, un orphelinat industriel qu'il mit sous le patronage de Notre-Dame-de-Nazareth. Il tenta aussi d'ouvrir

à Saint-Marceau une maison d'horticulture pour les enfants pauvres qui n'avaient pas le goût de l'industrie. Non content de s'intéresser ainsi au soulagement des pauvres et à l'éducation des petits orphelins, il travailla encore, de concert avec un des membres de l'honorable famille Miron d'Aussy, l'excellent abbé Miron, à encourager les ouvriers de bonne volonté, en organisant en leur faveur une Société de secours mutuels sous le patronage de saint François-Xavier.

Mgr Fayet n'eut pas la consolation de voir le progrès de ces œuvres. Atteint par le choléra au commencement d'avril 1849, il succomba à Paris, le mercredi saint, 4 avril. Ses obsèques eurent lieu dans la chapelle des Sœurs de Saint-Joseph, et son corps, déposé provisoirement dans les caveaux de Saint-Roch, ne fut transporté à Orléans que trois mois après. Il fut inhumé le 17 juillet dans la première chapelle de l'abside de la cathédrale, au levant de la sacristie, à la suite d'un service solennel célébré par Mgr l'évêque de Blois. Son oraison funèbre fut prononcée par M. l'abbé de la Taille.

Félix Dupanloup (1849-1878).

Paris admirait depuis plus de vingt ans celui que la Providence nous destinait alors pour évêque. La Savoie l'avait vu naître au commencement de 1802. La grande école de Saint-Sulpice l'avait formé. Il avait été successivement catéchiste éminent à la Madeleine et à Saint-Roch, un des premiers conférenciers de Notre-Dame avant Lacordaire et Ravignan, puis supérieur du petit séminaire de Saint-Nicolas, professeur d'éloquence à la Sorbonne et grand vicaire de trois archevêques : Mgr de Quelen, Mgr Affre et Mgr Sibour. Les luttes pour la liberté d'enseignement qui avaient signalé la fin du règne de Louis-Philippe avaient trouvé en lui un athlète aussi distingué qu'intrépide. Son élévation à l'épiscopat consola heureusement notre diocèse de la grande perte qu'il venait de faire. Aussitôt que sa nomination fut connue, le chapitre, les curés de la ville, et les prêtres des quatre archidiaconés s'empressèrent de lui envoyer des adresses de félicitation. Mgr Dupanloup, préconisé par Pie IX et sacré à Notre-Dame par l'archevêque de Paris, le 9 décembre 1849, arriva dès le lendemain à Orléans. Il fit son entrée solennelle dans la cathédrale, escorté par le clergé de la ville et un grand nombre d'ecclésiastiques accourus de toutes les parties du diocèse, à travers une haie de soldats et une foule immense qui l'accompagna de l'évêché jusqu'à

Sainte-Croix. En souvenir de l'ancien privilège de nos évêques, il avait obtenu la délivrance d'un prisonnier.

Doué d'une prodigieuse activité, il fit en quelques semaines la visite de toutes les communautés religieuses et des paroisses de la ville, fortifia l'administration créée par Mgr Fayet, en multipliant ses auxiliaires ou en mettant des hommes spéciaux à la tête de chaque service ; puis, il se fit rendre compte de l'état spirituel et matériel des paroisses du diocèse à l'aide d'un questionnaire statistique qu'il adressa à tous ses curés.

Dès le mois de septembre 1850, il institua deux retraites pastorales pour son clergé, afin d'offrir à tous ses prêtres le moyen de suivre chaque année ces saints exercices. Il profita de ces réunions sacerdotales pour ouvrir le synode, conformément aux prescriptions du concile provincial tenu à Paris au mois d'octobre 1849. A la suite de la retraite de 1850, il promulgua les statuts du concile de Paris ; en 1851, des ordonnances sur le culte du Très-Saint-Sacrement et sur l'administration du sacrement de Confirmation furent discutées au grand séminaire, puis promulguées solennellement à la cathédrale ; en 1852, on s'y occupa des retraites paroissiales, de la discipline des presbytères, et des mesures à prendre pour l'adoration perpétuelle du Très-Saint-Sacrement.

A l'occasion du jubilé de 1851, il fit donner des retraites dans les paroisses par des prêtres auxiliaires et par les meilleurs prédicateurs du diocèse. Tous les dimanches du carême, il fit lui-même, dans la cathédrale, un cours de conférences sur les grandes vérités de la religion, pour préparer les grandes réunions de la semaine sainte et la communion générale de Pâques, devenues une des gloires d'Orléans.

A la suite de sa première visite pastorale, il ordonna la création de *Bibliothèques cantonales,* pour faciliter les travaux des conférences ecclésiastiques ; puis, il traça les programmes les plus complets pour ces travaux comme pour les études de ses séminaires. Le Souverain Pontife daigna lui accorder, au commencement de l'année 1855, le pouvoir de conférer les grades de bachelier et de licencié en théologie, en réservant la collation du doctorat aux Universités romaines ; et, dès la fin de l'année, vingt-quatre candidats soutinrent les plus nobles épreuves, en présence des vicaires généraux, des professeurs du grand séminaire et des représentants les plus autorisés de la Compagnie de Jésus ou des Ordres de saint Dominique et de saint François d'Assise. L'établissement de grands concours d'histoire, d'apologétique et de pas-

torale couronna heureusement ces institutions en faveur des études du clergé.

L'éducation de la jeunesse du diocèse devait nécessairement attirer l'attention de celui qui avait eu l'honneur d'être appelé à préparer la loi de 1850, proclamée comme « l'Édit de Nantes de la liberté d'enseignement ». En effet, dès 1851, l'ancienne chartreuse du faubourg Bannier fut transformée en maison d'éducation, et les Dames du Sacré-Cœur vinrent s'y établir sous la direction d'une religieuse éminente, Mme la baronne d'Avenas, que ses talents et ses vertus disposaient à être la femme de l'éducation et de l'apostolat parmi les classes élevées. En peu de temps elles se virent entourées de la confiance des familles.

L'expérience des heureux résultats obtenus dans les communes qui possédaient déjà des établissements de sœurs pour la direction des écoles, des salles d'asile, et l'assistance des malades, inspirait alors au préfet de notre département, l'honorable M. Dubessey, la pensée d'en procurer à toutes les communes qui pourraient en désirer. Une commission administrative fut instituée sous le patronage du préfet, de l'évêque, et du recteur de l'Académie. Le Conseil général lui offrit le plus bienveillant concours. Une souscription ouverte par les soins de l'évêque ne tarda pas à compter parmi ses signataires l'élite de la ville et du département ; une quête annuelle mit tous les fidèles à même d'offrir à cette œuvre si intéressante le témoignage de leurs sympathies, et bientôt les demandes des communes devinrent si nombreuses que les congrégations existantes ne purent plus y suffire.

L'évêque dut songer à fonder à Orléans une nouvelle congrégation de Sœurs spécialement destinées au service des écoles et des malades du diocèse. Il la mit sous le patronage de saint Aignan, et l'établit d'abord à Saint-Marceau, puis près de l'église Saint-Marc (1853).

Près de cent paroisses furent alors dotées d'établissements de Sœurs chargées de la direction de leurs écoles et du soin de leurs pauvres malades. Les familles les plus honorables s'imposèrent les plus généreux sacrifices pour fonder près d'elles des maisons aussi utiles [1].

1. Dans l'impossibilité où nous sommes de citer toutes les familles qui ont fondé ces écoles individuellement ou collectivement, nous nous faisons un devoir de rappeler ici les noms des personnes qui donnèrent alors l'exemple de ces fondations : M. de Champvallins, à Sandillon ; M. Deloynes de Gautray, à Saint-Cyr-en-Val ; M. et Mme d'Hardouineau de Champvallins, à Loury ; la duchesse de Dalmatie, à Varennes ; le marquis Amelot et M. Popelin, à Nogent ; les familles de Falaiseau,

Les frères des Écoles chrétiennes furent appelés un peu plus tard à Montargis, à Olivet, Cléry, Châteaurenard et Jargeau. Ils ouvrirent à Orléans un pensionnat qui n'a cessé d'être entouré de l'estime des familles les plus honorables du département.

Le petit séminaire de La Chapelle-Saint-Mesmin, qui avait à peine deux cents élèves, dut être agrandi d'un tiers, pour répondre aux demandes des familles avides d'y placer leurs enfants.

Le petit séminaire de Sainte-Croix, d'abord ouvert pour les premières classes d'humanités dans les dépendances de l'évêché, prit aussi d'heureux développements sous l'excellente direction de M. l'abbé Renaudin. Il alla s'établir dans l'ancienne maison des Minimes de la rue d'Illiers et réunit bientôt un égal nombre d'élèves.

Le collège de Gien fut acheté vers le même temps par les Barnabites, reconstruit dans des proportions vraiment dignes de faire honneur à la ville, et dirigé de manière à conquérir les sympathies les plus honorables.

Pithiviers vit aussi s'élever, grâce à la généreuse libéralité de son curé, M. l'abbé de la Taille, et au dévouement infatigable de M. l'abbé Aubert, une maison de hautes études placée sous le patronage de saint Grégoire.

L'ancienne abbaye de Ferrières se rajeunit également sous l'impulsion de notre évêque pour offrir à l'arrondissement de Montargis une maison d'éducation secondaire.

Cette sollicitude toute paternelle pour la jeunesse du diocèse ne faisait pas perdre de vue l'œuvre capitale de la sanctification des âmes. En effet, il travailla, dès la première année de son arrivée à Orléans, à former les jeunes prêtres à la science fondamentale du *catéchiste*, où il avait obtenu lui-même de si brillants succès. Il réorganisa les catéchismes de la ville épiscopale, et mit entre les mains de tous les enfants un formulaire destiné à devenir, dans toutes les églises comme dans toutes les maisons d'enseignement, le véritable manuel de l'éducation chrétienne.

L'octave solennelle de saint Aignan fut instituée, dès 1853, comme un rendez-vous de la prière des paroisses de toute la ville en faveur du diocèse ; le pèlerinage de Notre-Dame de Cléry fut remis en honneur ;

du Chesne, et de Lilate, à Escrignelles ; la famille de Lamothe-Dreuzy, à Sennely ; celle de Rancourt, à Cernoy ; les familles de Chasseval et Loiseau, à Breteau ; la comtesse de Rocheplatte, à Aulnay ; le marquis de Courcy, à Sully-la-Chapelle ; le duc de Castries, à Montcresson ; le comte de Néverlée, à Douchy ; la comtesse de Villeneuve-Bargemont, à Griselles ; le baron de Triquety, à Gy-les-Nonains ; M. Le Pelletier des Forts, à Châteaurenard ; Mme Girard, à Nevoy, etc.

le Souverain-Pontife Pie IX daigna même accorder deux couronnes pour y honorer la statue la plus ancienne du diocèse. L'église de Saint-Benoît retrouva des religieux pour garder son sanctuaire. Les Bénédictins prêcheurs, disciples du vénérable Père Muard, de La Pierre-qui-Vire, y furent installés solennellement le 8 février 1865, et chargés en même temps du service de la petite paroisse de Saint-Aignan-des-Gués, récemment dotée par la généreuse libéralité de M. Pignault, son maire, d'une charmante petite église, d'un presbytère et d'une maison d'école.

Des missionnaires de saint Vincent de Paul et du bienheureux de Montfort avaient été précédemment appelés pour partager les travaux du clergé. De nobles tentatives furent faites pour former un Oratoire ou une compagnie de prédicateurs spécialement consacrés à l'évangélisation du diocèse.

Et que dire ici de l'éclat donné à la fête de Jeanne d'Arc ? Chaque année, le panégyrique traditionnel de l'héroïne est prononcé par les orateurs les plus distingués, avant la procession, qui est devenue une des grandes manifestations de notre religion et de notre patriotisme. En 1855, la ville inaugurait la nouvelle statue équestre qui s'élève aujourd'hui au milieu de la place du Martroi. Mgr Dupanloup fut invité à célébrer lui-même notre glorieuse libératrice. En 1869, à la veille du concile du Vatican, il reprit la parole pour chanter ses vertus, en présence d'un cardinal, de deux archevêques, de dix évêques et des représentants habituels de la magistrature, de l'armée, de l'administration et de divers corps constitués de la cité[1].

Le soin des églises du diocèse devait marcher de pair avec cette sollicitude pour tout ce qui touchait l'intérêt des âmes.

La cathédrale appela tout naturellement, la première, l'attention de l'évêque. Le perron qui sert de soubassement aux tours du portique fut reconstruit en 1850 ; les chapelles de l'abside furent ensuite restaurées, garnies de belles verrières de MM. Lobin, de Tours, et ornées de peintures polychrômes du meilleur style par deux artistes de Paris, MM. Dennelle et Viret, peintres de Saint-Germain-des-Prés et de la Sainte-Chapelle. Les grandes fenêtres du sanctuaire retracèrent les souvenirs de

1. La statue équestre de Jeanne d'Arc élevée le 8 mai 1855, sur le martroy d'Orléans, entre la rue Royale et la rue Bannier, est due au ciseau de Foyatier. Les bas-reliefs, qui ornent son soubassement en granit ont été sculptés par M. Vital Dubray, auteur de la statue de Pothier, inaugurée le 7 mai 1859, sur la place située au nord de la cathédrale, en face de l'Institut.

la Passion de Jésus-Christ et les évènements mémorables de l'histoire de la cathédrale, dans une série de médaillons peints sous la direction du savant abbé de Torquat, membre de la Société archéologique de l'Orléanais et de l'Institut historique de France. Le clocher de Mansard et de Cotte menaçait ruines. Grâce à une souscription populaire, ouverte dans toutes les paroisses du diocèse, il put être reconstruit en 1859, sur les plans de l'éminent architecte parisien, M. Boesvilwad, et sous la direction de M. Fournier jeune, avec la flèche élégante et fière qui décore si bien l'intersection des transepts. Dix ans après, deux chapelles en bois sculpté furent élevées par des artistes de Louvain, aux deux extrémités méridionale et septentrionale des transepts, en l'honneur du Sacré-Cœur et de l'Immaculée-Conception. La chapelle des fonts baptismaux s'enrichit d'une nouvelle piscine de style ogival, due au talent de notre compatriote M. Ernest Lanson, et de deux verrières de Tours, représentant le baptême du centurion Corneille par saint Pierre et la réception des échevins d'Orléans par Mgr de la Saussaye. Un chemin de croix monumental avec personnages de grandeur naturelle fut sculpté dans les murs des nefs latérales par notre éminent professeur, Clovis Monceau [1]. Enfin, l'ancien orgue, importé de Saint-Benoît en 1824, fut complété ou plutôt remplacé par un splendide instrument de cinquante-quatre jeux, de M. Cavaillé-Coll, de Paris, et capable de rivaliser avec les plus beaux de la France et de l'étranger.

L'exemple de la cathédrale ne tarda pas à porter ses fruits dans la ville et dans tout le diocèse. Parmi les travaux entrepris alors en faveur de nos édifices religieux, pouvons-nous ne pas citer la restauration de la crypte mérovingienne de Saint-Avit découverte en 1852, lors de la prolongation des deux ailes septentrionales du grand séminaire, et reconnue comme monument historique ; la transformation de la crypte de Saint-Laurent en chapelle de catéchisme ; la restauration de l'église de Saint-Aignan ; la construction de la chapelle du lycée, à la place de l'ancienne, décorée des fresques de Coypel ; l'achèvement de la chapelle de l'Hôtel-Dieu ; le portique occidental de Saint-Paul ; l'église de Saint-Pierre-le-Puellier transformée intérieurement par les soins de l'excellent abbé de Laage, et Notre-Dame-de-Recouvrance, devenue, sous l'inspiration de son curé et des artistes appelés à cette œuvre, une des plus belles églises de la ville ?

1. M. Clovis Monceau a été honoré, en 1885, des palmes d'officier d'Académie.

L'ancienne abbatiale de Saint-Euverte sortit aussi heureusement de ses ruines, grâce à l'initiative des Pères de la Miséricorde, installés depuis 1837 dans les bâtiments de l'abbaye, et au généreux concours d'une commission heureuse de travailler à la réalisation des plans de l'architecte départemental, M. Clouet. La bénédiction du monument restauré eut lieu le dimanche 22 février 1857 [1].

La grotte de Saint-Mesmin, découverte en 1856 par le savant archéologue Ernest Pillon, au pied de l'église de La Chapelle, fut artistement restaurée par l'ingénieur en chef de la Loire, M. Collin. Le souvenir de l'antique abbaye fondée par Clovis et saint Euspice fut en même temps rappelé par l'élévation d'une croix monumentale que l'évêque alla bénir lui-même en traversant la Loire sur une barque élégamment pavoisée, après avoir célébré devant une foule immense les gloires de cette partie du diocèse (13 juin 1858).

Pithiviers avait vu son clocher brûlé par la foudre, au printemps de 1853. Une souscription locale et une quête dans tout le diocèse permirent de le relever promptement. Son église s'enrichit ensuite de boiseries et de verrières qu'on se plaît à admirer.

Montargis contribua généreusement à la restauration de son église de la Madeleine : les échoppes qui encombraient son pourtour furent démolies ; un nouveau clocher y fut construit par l'éminent architecte Viollet-Leduc ; l'abside fut dégagée par l'ouverture d'une rue, et une splendide galerie de verrières de Lobin vint compléter les lignes si élégantes de son architecture.

Gien travailla aussi à embellir ses églises paroissiales de Saint-Pierre et de Saint-Louis, et son ancienne chapelle des Saintes-Claires de l'hospice.

Grâce à l'impulsion et au contrôle d'une commission spécialement créée pour l'examen des travaux d'église et de presbytère, la plupart des paroisses du diocèse arrivèrent aussi à d'heureux résultats, soit avec leurs ressources personnelles, soit avec l'aide du gouvernement et du département. Plus de trente églises furent alors reconstruites. Parmi elles se distinguent celles de Baule, Bonnée, Bray, Cercottes, Combreux, Férolles, Fleury-aux-choux, Marcau, Nibelle, Ormes, Oussoy, Ouzouer-sur-Loire, Sandillon, Sigloy, Saint-Cyr, Saint-Privé, Sougy, Tavers, Tigy, et Villorceau. Au-dessus de toutes, s'élève l'église de Saint-Paterne

1. L'église de Saint-Euverte avait été rendue à la Fabrique de la cathédrale, le 29 mars 1823, en vertu du décret du 30 mai 1806, et n'avait pu être restaurée jusque-là, par suite d'insuffisance de ressources.

commencée le 9 mai 1876, sur les plans de l'architecte Ricard, à la place de l'ancien monument du XVIe siècle, ruiné par les révolutions et devenu tout à fait insuffisant pour répondre aux besoins de la population nouvellement agglomérée près de la gare du chemin de fer ou au nord de la place Bannier.

Nos anciennes églises semblèrent lutter à l'envi pour ne pas se laisser vaincre par ces constructions toutes rayonnantes de l'éclat de la jeunesse. Beaucoup remplacèrent alors leurs vieux planchers, en bardeaux plus ou moins disjoints, par des voûtes en briques, établies d'après un système découvert par le vénérable curé de Chécy, l'abbé Romain, et appliqué pour la première fois dans cette paroisse. Beaune-la-Rolande et Meung retrouvèrent leurs chapelles latérales ; Jargeau s'enrichit de verrières de Tours et d'une belle boiserie de chêne, qui harmonise heureusement la décoration du chœur avec la double galerie de stalles laissée par son ancien chapitre ; l'église de Puiseaux fut couverte de peintures polychrômes à l'intérieur, et même de mosaïques sur sa façade extérieure ; les belles verrières de Ferrières et de Sully furent artistement restaurées ; le chœur de Saint-Benoît retrouva l'harmonie de ses lignes primitives au-dessus de sa crypte rajeunie ; les vénérables sanctuaires de Germigny et de La Chapelle-Saint-Mesmin furent restaurés avec un goût qui leur fit oublier les épreuves du temps. Les églises des Aydes, de Champoulet et de Saint-Firmin-des-Vignes furent érigées en succursales. Grâce à la bienveillante libéralité de l'honorable famille Chervaux et au dévoûment du bon curé Brochon, le petit bourg de Seichebrières et le hameau de Gallerand furent dotés d'églises et d'écoles nouvelles.

Pour garnir les églises pauvres des ornements réclamés par la dignité du culte, Mgr Fayet avait institué en 1845 une œuvre qui avait déjà donné d'heureux résultats. Afin de soutenir cette *Œuvre des Ornements*, et de multiplier ses ressources, un sermon de charité fut établi, et une loterie diocésaine fut organisée dès la fin de 1862. Les salons les plus distingués de la ville devinrent eux-mêmes les ouvroirs de la foi [1].

1. Le premier sermon pour l'Œuvre des églises pauvres fut prononcé par Mgr Dupanloup à Saint-Pierre-du-Martroi. L'église était devenue insuffisante pour la foule avide de l'entendre. Parmi les bijoux et les riches offrandes de la piété orléanaise, on trouva dans les bourses des dames quêteuses une croix pastorale et un anneau épiscopal. Sur le champ on en estima le prix, qui fut ajouté à la quête, et la croix et l'anneau furent rapportés à l'évêque. Profondement touché de cette délicatesse, il les accepta ; mais ne voulant pas se laisser vaincre en générosité, il remit aux dames quêteuses la somme à laquelle ces bijoux avaient été estimés.

Un mouvement favorable aux intérêts des classes laborieuses fit aussi établir à cette époque de nombreuses associations de *Secours mutuels* dans les villes et dans diverses communes du département.

L'œuvre du *patronage des apprentis*, fondée par M. l'abbé Miron en 1854, fut entourée du plus sympathique appui dans tous les rangs de la société, sous la féconde impulsion de ses directeurs et des honorables magistrats, MM. Mauge du Bois des Entes et Paul Homberg, qui la présidèrent pendant trente ans.

Toutes les œuvres protectrices de la foi et des mœurs, dans les villes et les campagnes, reçurent une heureuse impulsion d'un *Congrès diocésain* qui réunit pendant trois jours, au grand Séminaire, durant le mois de juillet 1875, les principaux membres des cercles catholiques et les amis des classes ouvrières [1].

L'hôtel-Dieu et l'hôpital d'Orléans recueillirent de précieuses libéralités, parmi lesquelles apparaissent au premier rang : la fondation de l'empereur Napoléon III pour les convalescents, les nombreux lits d'incurables, offerts par la bienveillante sollicitude de M. Lacave, ancien maire d'Orléans, de Mlle de Vernou, et de M. Pâris de la Bergère, le pensionnat pour les deux sexes, préparé par Mme veuve Dubreuil, et l'asile spécial pour les petits enfants, créé par la générosité du docteur Payen.

Les *petites Sœurs des pauvres*, appelées en 1855 à Orléans pour soigner les pauvres de la ville et des environs, se trouvèrent aussitôt entourées des plus bienveillantes sympathies. Installées d'abord sur la paroisse de Saint-Donatien, elles ne tardèrent pas à recueillir plus de cent pensionnaires. Pour être en état de répondre aux demandes de plus en plus nombreuses qui leur étaient adressées, elles durent reporter leur asile sur un vaste terrain mis à leur disposition entre la ligne du chemin de fer du Centre et l'église Saint-Marc.

Le soin des malades à domicile fit venir ensuite les *Sœurs de Notre-Dame-de-Bon-Secours*, de Troyes, et celles de l'*Immaculée-Conception*, de Buzançais.

L'Œuvre du Bon-Pasteur, fondée à Orléans au commencement du XVIIIe siècle par Mgr de Coislin et dirigée par les sœurs de la Société de Marie, trouva de précieuses auxiliaires chez les *Sœurs de Notre-Dame-de-Charité*, d'Angers, qui ouvrirent au faubourg Bourgogne, en 1860, un asile pour les pauvres repenties, et un pensionnat de préservation.

1. V. le *Compte-rendu* du Congrès orléanais.

La ville de Montargis avait été dotée en 1850 d'une Œuvre pour les jeunes apprenties, par la libéralité de son curé, M. Franchet, et de l'honorable capitaine Deforges. Elle vit compléter cette œuvre par la fondation d'un ouvroir et l'établissement d'un prix de vertu, dus l'un et l'autre à la généreuse initiative de l'illustre conseiller d'État, M. de Cormenin. Son ancien couvent de Bénédictines fut transformé en hospice pour les vieillards, par M. Henriet-Rouard, en 1869, et le faubourg de la Chaussée reçut de la munificence de M. Durzy une magnifique école professionnelle, une bibliothèque publique, et un musée.

Les sœurs garde-malades de Notre-Dame-Auxiliatrice y avaient été appelées en 1863. Les services rendus par ces excellentes sœurs aux familles affligées les firent aussi réclamer par la ville de Gien en 1876, et Pithiviers obtint, dans le même but, des servantes du Sacré-Cœur-de-Jésus.

Châteauneuf reconstruisit alors son hospice, devenu légataire universel de l'illustre médecin du duc de Penthièvre, Vincent Abbadie (1814-1854).

La paroisse d'Auxy, qui possédait depuis 1844 une école et un ouvroir, dus à la religieuse libéralité de Mlle Esther Lerouge, reçut de la même bienfaitrice, au commencement de l'année 1856, un jeu d'orgues pour l'église, et un hospice dirigé par des sœurs de saint Vincent-de-Paul.

Olivet fut doté par M. Théophile Jourdan, un des plus célèbres manufacturiers de Cambrai, retiré à la villa du Petit-Bois, de deux maisons d'écoles chrétiennes pour les enfants des deux sexes, d'œuvres de persévérance pour la jeunesse, d'un orphelinat-ouvroir, et d'un asile pour les vieillards (1848-1867) [1].

Ouzouer-sur-Loire reçut également, en 1865, de la munificence du propriétaire du château de l'Orme, M. Jouet-Duranton, un hospice confié aux Sœurs de Saint-Aignan. A Briare, l'honorable M. Bapterosses fondait aussi un hospice et une école pour sa manufacture ; à Amilly, l'éminent filateur M. Reville fondait, de son côté, une école et un ouvroir pour ses jeunes ouvrières ; nos grands agriculteurs, MM. de Béhague et Bobée, mettaient, en même temps, de précieuses libéralités à la disposition des bureaux de bienfaisance de Dampierre et de Saint-Denis-de-l'Hôtel.

Au milieu de ces travaux de restauration et de fondations charitables, le diocèse fut affligé, en 1854, par le terrible fléau du choléra, et ensuite

1. V. l'intéressante *Notice* publiée, en 1884, sur cet éminent bienfaiteur d'Olivet, par M. l'abbé Edmond Séjourné, chanoine, secrétaire général de l'évêché.

par deux inondations de la Loire. Pendant l'épidémie, le clergé se dévoua noblement au soulagement des victimes. Le curé d'Oussoy, Henri Boulloy, y trouva même la mort en allant chercher les cholériques de sa paroisse pour les faire soigner dans son presbytère transformé en ambulance. L'évêque supprima, cette année, la retraite pastorale ; et, dans la lettre de condoléance qu'il adressa à ses prêtres, il fut heureux de leur rendre ce témoignage : « Tous vous avez suffi courageusement aux fonctions de votre ministère ;... plusieurs se sont élevés à la hauteur des hommes apostoliques, et leur héroïque dévoûment a répandu une nouvelle gloire sur le vénérable clergé de ce diocèse. »

La nouvelle de l'inondation de 1856 alla trouver Mgr Dupanloup à Annecy, où l'avaient conduit les fatigues de la tournée pastorale. Aussitôt, il télégraphia à ses grands vicaires de mettre l'évêché à la disposition des malheureux inondés, et il annonça l'ouverture d'une souscription en tête de laquelle il s'inscrivit pour six mille francs. Une quête fut prescrite en même temps dans toutes les églises du diocèse pour offrir aux victimes du fléau le pain, le vêtement et l'abri nécessaires. L'évêque s'empressa d'accourir et de visiter les paroisses les plus éprouvées. Après cette visite, il fit un nouvel appel à la charité orléanaise, et mit au service des familles désolées, pour recevoir leurs petits enfants, les orphelinats de Nazareth, de Saint-Aignan, de la Sainte-Enfance, et de la Grande-Providence.

L'inondation de septembre 1866 vint détruire les récoltes, et jeter, de nouveau, la désolation dans les paroisses riveraines de la Loire. Le même mal appelait les mêmes remèdes. Aussi des quêtes furent-elles faites dans tout le diocèse, et des secours en espèces et en nature furent-ils recueillis à l'évêché et dans tous les presbytères, pour soulager autant que possible les malheureuses victimes de ce fléau. L'archevêque de Rouen, pour lequel nos paroisses avaient noblement accueilli un éloquent appel de l'évêque en faveur des familles de tisseurs privées de travail par la disette du coton, nous envoya, dès le début, une souscription de dix mille francs.

La déplorable guerre de 1870 répandit à son tour, avec l'invasion étrangère, la terreur sur notre pays. Orléans fut occupé deux fois par l'ennemi, au lendemain du désastre de Sedan et de la capitulation de Metz (11 octobre et 4 décembre). Ce malheur ne put être écarté ni par les premiers défenseurs d'Artenay et de Chevilly, ni par les combattants de Beaune, Chilleurs, Patay, Chécy et Cercottes, non plus que par

l'héroïque sacrifice des zouaves de Charette, à Loigny, sous la conduite de l'intrépide général de Sonis et de leurs vaillants officiers.

En face de cette invasion d'un million d'hommes armés, soumis à une discipline de fer, au milieu du désarroi provoqué par un changement de gouvernement, la victoire de Coulmiers remportée le 9 novembre 1870 par le général d'Aurelles et ses dignes compagnons d'armes, les généraux Barry, Peytavin, Bourdillon, Chanzy et Jauréguiberry, n'apparut que comme l'arc-en-ciel entre deux orages.

Le flot s'étendit d'abord dans la Beauce, puis dans le Gâtinais, de de Pithiviers à Montargis, et sur la rive droite de la Loire, de Gien à Beaugency ; enfin, sur la rive gauche du fleuve, il pénétra jusqu'à Sandillon, Vienne, Tigy et La Ferté.

Au moment de l'organisation des corps d'armée levés par le gouvernement de la Défense nationale, tout le monde sait que plus de trois mille demandes furent adressées par le Clergé français pour remplir les fonctions d'aumôniers près de nos soldats. Six de nos prêtres furent autorisés à suivre nos régiments de mobiles.

Plus de 350 ambulances furent établies à l'évêché, dans les séminaires, dans les communautés religieuses cloîtrées on non cloîtrées, au Lycée et dans les principales maisons de la Ville. Les sœurs de la Visitation prêtèrent leurs lits à nos malheureux blessés, et se réduisirent à coucher sur la paille ; plusieurs d'entre elles succombèrent victimes de leur dévoûment. Les deux supérieures des Ursulines et des Carmélites moururent atteintes de maladies contagieuses contractées en soignant les blessés. Quand les combats se rapprochèrent de la Ville, on vit les hommes les plus dévoués, magistrats, prêtres, professeurs du Lycée et des séminaires, frères des écoles chrétiennes, etc., partir la nuit et le jour, par la neige et le froid le plus rigoureux, pour aller relever les blessés sur les champs de bataille, et les ramener à Orléans. Les parties non envahies du diocèse rivalisèrent de zèle et de générosité pour envoyer des secours aux malheureuses victimes de la guerre [1].

A son entrée dans Orléans (5 décembre), le vainqueur de Metz se montra furieux : il occupa militairement l'évêché, fit placer des sentinelles à la porte du cabinet de l'évêque, interdit la sonnerie des cloches, transforma la cathédrale en prison, installa des prêches à Saint-Aignan et à

1. V. la *Notice* publiée en 1871 sur M. Alfred de Puyvallée mort, le 24 décembre, victime de son dévoûment aux soldats blessés ou malades de cette guerre.

Saint-Paul, et souilla l'église de Saint-Pierre-du-Martroi en y mettant des chevaux. Pendant près de deux mois (du 5 décembre au 29 janvier), les deux rives de la Loire furent désolées par les marches de l'ennemi, ses réquisitions continuelles, ses pillages, et ses violences parfois cruelles.

Pour défendre ses diocésains contre les exactions du vainqueur, l'évêque ne craignit pas de s'adresser au roi de Prusse lui-même, et le Conseil municipal d'Orléans, touché de gratitude pour l'heureux résultat de sa démarche, lui vota, « au nom de la population tout entière, l'expression de sa respectueuse reconnaissance ».

Aussitôt que la paix fut conclue, Mgr Dupanloup profita de la reprise des communications interrompues depuis quatre mois pour signaler de tous côtés, à la charité, les malheurs de ses diocésains. La France répondit à son appel. L'Angleterre et l'Amérique lui envoyèrent de précieux secours. L'Irlande, dont il avait autrefois plaidé la cause, nous montra une sympathie toute particulière en adressant les plus généreuses offrandes. Un comité fut établi à l'évêché pour répartir ces secours entre les pays ravagés par la guerre ; et, grâce à ses allocations, les besoins les plus urgents en vêtements, en outils, et en bestiaux purent être soulagés.

Orléans, fier de son évêque, voulut honorer son patriotisme, et l'envoya à l'Assemblée nationale.

A Bordeaux, à Versailles, à Paris, Mgr Dupanloup employa les forces que la Providence lui conservait à préparer le relèvement de la France et à défendre les intérêts sacrés de l'Église. Il eut le bonheur d'obtenir le vote de la loi sur la liberté de l'enseignement supérieur, pour couronner la législation libérale sur l'enseignement primaire et secondaire à laquelle il avait précédemment travaillé. Il était membre de l'Académie française depuis 1854. Rappelé alors au Conseil supérieur de l'Instruction publique, dont il avait déjà fait partie à la suite de la loi de 1850, il y porta les trésors de sa grande expérience.

En même temps, pour répondre au désir du Souverain-Pontife, il publiait les constitutions dogmatiques du Concile du Vatican, auquel il avait pris part durant les sept mois qui avaient précédé la guerre ; et il faisait achever les travaux commencés depuis longtemps pour préparer le rétablissement de la liturgie romaine. Notre bréviaire avait subi, depuis le Concile de Trente, une série de modifications qui se ressentaient nécessairement du courant d'opinions en vigueur tant à la

fin du XVII[e] qu'au milieu du XVIII[e] siècle. Le rétablissement de la liturgie romaine, avec le Propre diocésain qui l'accompagne, coupa court à toutes les modifications, et remit entre nos mains la formule générale des prières de l'Église, en conservant les plus précieux souvenirs de notre tradition orléanaise [1].

En 1871, le président de la République, M. Thiers, avait eu la pensée d'appeler Mgr Dupanloup à Paris pour succéder à Mgr Darboy. Il ne voulut pas quitter Orléans. Quatre ans plus tard, à la suite de son élection au Sénat, le maréchal de Mac-Mahon, successeur de M. Thiers, voulut le nommer à l'archevêché de Lyon. Il maintint sa résolution de rester au poste qu'il occupait depuis vingt-six ans.

Ses forces d'ailleurs commençaient à faiblir. Déjà il avait dû recourir à des évêques auxiliaires comme Mgr Maret, doyen de la Sorbonne, et Mgr de Charbonnel, évêque de Toronto, pour faire les visites pastorales. Mgr de la Hailandière, ancien évêque de Vincennes, avait eu la bonté de lui prêter aussi son bienveillant concours dans cette partie du ministère. Mais pour soutenir les œuvres qu'il avait si noblement entreprises dans le diocèse, il éprouvait le besoin d'avoir un coadjuteur. Le pape approuva ce projet dans le voyage qu'il fit alors à Rome. A la suite de la retraite ecclésiastique de 1876, il choisit donc pour coadjuteur, avec future succession, un de ses anciens élèves de Saint-Nicolas, qui était alors promoteur du diocèse de Paris. Mgr PIERRE COULLIÉ, né à Paris le 14 mars 1829, fut sacré dans l'église métropolitaine de Notre-Dame, le 19 novembre 1876, comme évêque de Sidonie, par son Éminence le cardinal Guibert, assisté de Mgr Dupanloup et de Mgr Foulon, évêque de Nancy.

Tranquille désormais du côté de l'administration de son diocèse, Mgr Dupanloup put se consacrer plus librement à ses occupations sénatoriales. Il se dévoua en même temps à l'organisation de l'Université catholique de Paris, créée en vertu de la loi de 1874, pour offrir à la jeunesse française les maîtres que la religion des familles réclamait depuis longtemps, et travailla heureusement à fonder un journal spécialement destiné à la défense de l'Église et de la société. Déjà, en 1863, il avait confié au chanoine P. Gélot la rédaction d'une revue hebdomadaire du diocèse, à laquelle il avait donné le titre d'*Annales*

1. V. Lettre pastorale portant publication des constitutions du Vatican, datée de Versailles, 29 juin 1872, et le Mandement sur l'adoption du Missel, du Bréviaire et du Rituel romains daté d'Orléans, 17 novembre 1875.

religieuses et littéraires. Enfin il compléta son grand ouvrage de *l'Éducation,* qui l'a fait surnommer le Quintilien français, par la publication de ses *Lettres sur l'éducation des jeunes filles.*

La lutte qu'il soutint, en 1878, dans la presse et au Sénat, pour dégager l'honneur de la France dans la célébration du centenaire de Voltaire, lui inspira l'heureuse idée d'adresser un appel à la nation pour glorifier Jeanne d'Arc, en faisant resplendir les plus belles pages de son histoire dans les grandes verrières qui éclairent les stations du chemin de croix, du transept au portail de la cathédrale. Il ouvrit à cet effet un concours entre tous les peintres-verriers de France. Les artistes répondirent à l'envi à ce patriotique appel.

L'évêque termina sa carrière par un dernier cri en faveur de l'Œuvre du denier de Saint-Pierre. Vingt fois, durant sa vie, il avait élevé la voix pour défendre la cause du patrimoine de l'Église, et dénoncer au monde l'injustice des envahisseurs des États pontificaux. En 1848, lors de la retraite de Pie IX à Gaëte, il avait été le premier à rappeler à la France émue la création du denier de Saint-Pierre. Plus tard, en 1860, on l'avait vu recueillir lui-même, dans sa cathédrale, les offrandes des fidèles en faveur du Souverain-Pontife spolié. Son dévoûment pour Léon XIII, réduit à la possession du Vatican et pressé par les immenses besoins de son ministère, l'invita à prendre des mesures pour organiser le denier de Saint-Pierre « de manière à en faire une sorte d'apanage catholique suffisant pour assurer l'honorable indépendance du Saint-Siège ».

Épuisé par tous ces travaux, il ne crut pas pouvoir assister à la distribution des prix de son petit Séminaire. Il s'excusa près des anciens élèves de cette maison, alors réunis pour leur assemblée triennale, en leur adressant ce billet : « Ayez compassion d'un vieux soldat blessé qui, pour la première fois, manque à l'appel. » Il était parti pour Einsiedeln afin d'y faire sa retraite annuelle et se préparer au grand appel de Dieu. Ses pressentiments ne furent que trop tôt justifiés. Au retour du vénéré sanctuaire des Bénédictins, il s'était arrêté chez son excellent ami, M. du Boys, au château de La Combe, pour s'y reposer dans l'atmosphère si pure des montagnes du Dauphiné. L'achèvement de son livre sur l'éducation des filles et la grande question de la glorification de Jeanne d'Arc remplirent ses derniers jours. Il partit pour l'éternel repos, le vendredi 11 octobre 1878.

Son diocèse, la France et l'Église, furent consternés à la nouvelle de

sa mort. Dès que son corps eut été ramené à Orléans, la ville entière s'émut. Tous, prêtres, laïques, mères, enfants, vieillards, ouvriers, soldats, hommes de tout rang, vinrent, pendant huit jours, contempler une dernière fois la figure de ce grand évêque, exposé dans le vestibule de son évêché transformé en chapelle ardente.

Le Pape s'empressa d'adresser à Orléans l'expression de sa « profonde douleur ». La France lui fit des « obsèques presque royales ». Deux cardinaux, vingt-deux évêques, un clergé innombrable, des députations de l'Académie, du Sénat, de la Magistrature et de l'Armée, des hommes illustres dans tous les genres, des jeunes gens venus de toutes parts, toutes les corporations de la Ville, suivirent le char funèbre. La Pologne, l'Irlande, la Belgique et l'Italie y envoyèrent des représentants. La vaste basilique de Sainte-Croix était devenue trop étroite pour la foule.

Dans le testament qu'il avait fait pour assurer aux pauvres et aux séminaires ce qu'il pourrait laisser après sa mort, il avait interdit toute oraison funèbre, et demandé seulement des prières. Son grand-vicaire, M. l'abbé Bougaud, dut se contenter de lire ce chef-d'œuvre d'humilité du haut de la chaire en deuil. Le silence mêlé de larmes qui accueillit cette lecture se chargea de suppléer à tous les discours.

Les évêques des pays les plus éloignés s'unirent à notre deuil. Toute la presse se plut à redire les œuvres de ce grand évêque pour le Pape spolié, pour l'Irlande affamée, la Pologne meurtrie, pour la France vaincue, pour le respect de l'enfance, pour la liberté d'enseignement, pour l'honneur de la femme et le salut des âmes. Les journaux étrangers, jusqu'en Orient et en Amérique, firent écho aux feuilles françaises. Les nuages que la passion et l'esprit de parti essayèrent de soulever autour de quelques-uns de ses actes ne servirent qu'à donner un nouvel éclat à sa gloire. Qu'auraient-ils pu faire contre celui dont Rome avait célébré vingt fois dans ses brefs « la doctrine, l'éloquence, la vigilance, l'exquise piété, la grandeur d'âme, le zèle, la prudence, l'élan incomparable », et qui, à la suite d'un de ces actes, avait reçu les lettres de félicitation de Pie IX et de plus de six cents évêques [1] ?

Son cœur fut déposé, comme il l'avait désiré, dans l'église de Saint-Félix, sa paroisse natale. Tous les évêques de la Savoie et une foule

1. V. *Monseigneur Dupanloup et Rome*, par l'abbé CHAPON, vicaire de la cathédrale d'Orléans ; *Mort et obsèques de Mgr Dupanloup*, par l'abbé COCHARD, et le *Tombeau de Mgr Dupanloup,* publié par M. HERLUISON.

nombreuse de compatriotes et d'amis s'y rendirent pour le recevoir. L'Académie française lui donna pour successeur le duc d'Audiffret-Pasquier. Son diocèse et la France lui élèvent, dans sa cathédrale, près de la chapelle du Sacré-Cœur, un monument qui redira à la postérité quel fut l'évêque de Jeanne d'Arc, l'ami de la jeunesse, l'athlète des grands combats, le grand orateur et le grand patriote.

Le diocèse avait vu mourir douze ans auparavant un autre évêque que la ville d'Orléans compte au nombre de ses enfants, et dont la France catholique a inscrit le nom parmi ses gloires. M. Louis Parisis, né de parents modestes mais profondément chrétiens, était devenu successivement professeur du petit Séminaire, vicaire de Saint-Paul, puis curé de Gien. Appelé à l'évêché de Langres en 1834, il avait montré une telle vigueur pour la défense de la liberté d'enseignement, promise par la Charte de 1830, que plusieurs départements voulurent lui confier le mandat de député. Membre de l'Assemblée constituante, en 1848, puis de l'Assemblée législative, il avait été envoyé par les suffrages de l'Épiscopat au Conseil supérieur de l'Instruction publique créé par la loi de 1850. Nommé à l'évêché d'Arras en 1851, il y avait déployé, pendant quinze ans, un zèle infatigable pour la construction ou la restauration des églises et la multiplication des bonnes œuvres de tout genre. Ses écrits lui assurent une place distinguée parmi les plus éloquents défenseur du Saint-Siège et de la liberté.

Le petit Séminaire de la Chapelle-Saint-Mesmin voyait, vers le même temps, trois de ses maîtres appelés à l'honneur de l'Épiscopat.

M. Pierre Foucard, d'Olivet, avait débuté dans le ministère pastoral, comme vicaire de Chécy, en 1856. Devenu professeur, il avait quitté sa chaire pour les missions de l'Orient. Après y avoir confessé sa foi au péril de sa vie, il a été nommé, par le Souverain Pontife, préfet apostolique du Kouang-si, et évêque de Zéla ; M. Pierre Dufal, son prédécesseur dans l'enseignement et dans la vie de missionnaire, est devenu évêque de Galveston ; M. Charles Place, troisième supérieur de la Chapelle, a été élevé de son côté à l'évêché de Marseille, puis à l'archevêché de Rennes, et enfin promu au cardinalat.

Le Conseil épiscopal compta alors parmi ses membres : M. Soubiranne, aujourd'hui évêque de Belley, l'abbé Gratry, de l'Oratoire de Paris, et trois prêtres successivement honorés de prélatures romaines : M. Poiré, ancien supérieur du petit Séminaire et curé de Montargis,

M. Pelletier, ancien curé de Gien, et M. Rabotin, archidiacre d'Orléans et de Pithiviers. La Providence appela ensuite à l'administration du diocèse l'historien de sainte Chantal et de sainte Monique, M. Bougaud, un des maîtres de la chaire; M. Lagrange, l'historien de sainte Paule et de Mgr Dupanloup ; M. Desbrosses, ancien aumônier du Lycée ; M. Clesse, l'insigne restaurateur de l'église de Notre-Dame-de-Recouvrance et le fondateur de celle de Saint-Paterne ; M. Gaduel, historien d'Holzauser et du saint abbé Allemand ; le savant chanoine Bardin, ancien curé de Châteauneuf, qui seconda activement les plans de l'évêque pour l'encouragement des études du clergé ; M. de la Taille, doyen du Chapitre, le généreux fondateur de l'École de Saint-Grégoire de Pithiviers ; MM. Huet et Tranchau, archiprêtres de la cathédrale ; et le supérieur du grand Séminaire, M. Branchereau, biographe du vénéré curé de Saint-Sulpice, M. Hamond.

Ce que nous avons dit plus haut des églises et des écoles montre assez quels furent le zèle et le dévouement des prêtres du diocèse pour la gloire de Dieu et le progrès des âmes. Parmi les travaux littéraires entrepris alors par les membres du clergé paroissial, nous devons citer ici : *l'Histoire de l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire,* par M. le chanoine Rocher, ancien curé de cette paroisse, vice-président de la Société archéologique ; la description historique et archéologique de *la Palestine,* par le chanoine Laurent de Saint-Aignan ; un commentaire de l'Imitation de Jésus-Christ par l'abbé Chesnard, de Jargeau, mort aumônier de l'École normale ; l'histoire de la baronnie de Chevilly, et de nombreux travaux d'histoire locale, par l'abbé de Torquat ; les *Recherches historiques sur l'Orléanais,* commencées par l'abbé Patron, aumônier du Sacré-Cœur ; les *Études rurales* de M. Méthivier, successivement doyen de Bellegarde et d'Olivet ; la *Liturgie des dimanches,* par M. Moreau, de Messas, curé de Saint-Médard de Paris, et la belle vie de *Louise de France,* par M. Gillet, curé de Bou, docteur en théologie.

Les professeurs de nos petits séminaires publièrent de leur côté des œuvres diverses qui font honneur au diocèse : M. Guiot, mort doyen de Chécy, se montra l'émule de Gresset, et rivalisa heureusement avec Daru dans sa traduction poétique d'Horace ; M. Léon Godefroy, son ami, composa un *Recueil de chants en l'honneur de la Sainte-Vierge ;* M. Brugère fit un cours remarqué d'Histoire ecclésiastique, et deux traités de la Religion et de l'Église ; M. Baunard écrivit successivement les histoires de *Théodulfe,* de *saint Jean,* de *saint Ambroise,* et de *Madame*

Barat, la fondatrice des Dames du Sacré-Cœur, et devint ensuite supérieur de l'École Saint-Joseph, de Lille, et prélat de sa Sainteté ; l'abbé Pasty conquit les palmes du doctorat ès-lettres en soutenant une thèse aussi noblement écrite que fortement pensée sur l'*Idée de Dieu;* le chanoine Empart entreprit la réfutation du système de Taine dans ses *Études philosophiques sur le naturalisme contemporain ;* son savant confrère, M. Victor Rocher, donna aux amis de la Religion et des Lettres une nouvelle édition des *Pensées de Pascal,* et l'abbé Cochard écrivit avec érudition l'*Histoire des Saints du diocèse* depuis longtemps désirée.

Trois sociétés savantes établies alors à Orléans, à côté de l'ancienne Société d'Agriculture, des Sciences et Belles-Lettres, favorisèrent et propagèrent le mouvement intellectuel dont nous venons d'entrevoir la manifestation au sein du clergé.

La *Société Archéologique* fut fondée en 1848 par M. Mantellier, avocat général, historien du Siège de 1429, et M. l'abbé Desnoyers, vicaire général, le généreux fondateur du *Musée historique* de l'ancien hôtel Cabu, et le donateur de la collection de la Bibliothèque publique qui porte son nom. Elle devint un foyer précieux de lumières, et le centre d'études archéologiques et historiques résumées aujourd'hui dans une collection de près de trente volumes.

L'*Académie de Sainte-Croix*, établie en 1863 par Mgr Dupanloup sous le toit même de l'évêché, pour renouer la tradition de l'ancienne Académie instituée par les évêques Nicolas de Paris et Gabriel de l'Aubespine, contribua heureusement à développer parmi les esprits distingués qui y entrèrent l'amour des Lettres et des travaux d'histoire.

La *Société des Amis des Arts*, fondée en 1865 par M. Marcille, directeur du Musée de peinture, pour reprendre, en l'étendant, le programme de la Société littéraire sortie en 1856 de l'initiative de MM. Godoux et Basseville, encouragea de son côté le goût des beaux-arts et des belles-lettres.

Les nombreuses publications de cette époque attestent l'influence de ces sociétés et les patriotiques sollicitudes des esprits. Nous n'avons plus à les faire connaître. Nous nous sommes fait un devoir de les citer toutes les fois que notre récit a pu profiter de leur précieux concours. Il nous suffira de rappeler ici le beau livre de M. Baguenault de Puchesse sur l'*Immortalité de l'âme*, et celui de son fils sur *Jean de Morvillier ;* les *Recherches sur l'état des âmes* après la mort et sur les *Effluves terrestres* par le marquis Jules de Tristan, vice-président du Congrès

scientifique tenu à Orléans en 1851 ; le *Credo* de Bossuet par M. le vicomte de Caqueray; les *Problèmes historiques* de notre infatigable bibliothécaire, M. Loiseleur ; *l'Histoire architecturale d'Orléans,* par M. de Buzonnière ; l'*Histoire de notre Université,* par M. Eugène Bimbenet ; celle de l'*Église de Saint-Aignan,* par René Biémont ; les *Biographies des hommes illustres de l'Orléanais,* par MM. Brainne, Debarbouiller et Lapierre ; l'*Histoire illustrée de l'Orléanais,* par M. Philippon de la Madeleine, de Villorceau ; la *Vie de Jeanne d'Arc,* par M. Lafontaine, un des membres les plus distingués de notre barreau ; celle de *Pothier,* par M. Frémont ; et celle de *Jeanne de France,* par M. René de Maulde ; les études de M. Boucher de Molandon sur *Jeanne d'Arc ;* de M. Dupuis, sur *Montbouy,* et de M. L. Jarry, sur *le Châtelet* et *la Cour-Dieu ;* la *Description des médailles gauloises du cabinet de France* et les *Recherches historiques sur Beaugency,* par Adolphe Duchalais ; les monographies du docte conseiller L. de Vauzelles sur le *Prieuré de la Magdeleine ;* de MM. Marchand, sur *Gien ;* du Faur de Pibrac, sur *l'Abbaye de Voisins,* Lorin de Chaffin, sur *Beaugency ;* Petit, sur *Châteaurenard ;* et Eugène Vignat, ancien maire d'Orléans, sur *Les chevaliers de Saint-Lazare ;* la *Méthode d'Éducation* du Dr Boullet ; les *Poésies* de Grivot, de Châteauneuf ; et de Levain, de Montargis ; enfin les *Cartulaires de l'abbaye de Beaugency* et du *Chapitre de Saint-Avit,* par M. Gaston Vignat, et celui de *Saint-Pierre-de-la-Couture,* par D. Rigault, de Solesmes.

Dans des sphères diverses, nous ne pouvons oublier d'inscrire ici, parmi nos gloires orléanaises : le maréchal de Mac-Mahon, président de la République française de 1873 à 1879, allié à l'honorable famille de Castries, de Montcresson ; le châtelain d'Augerville, Berryer, le prince du barreau français au XIXe siècle ; l'éminent philologue Charles Lenormant, de l'Institut ; l'orientaliste Stanislas Julien, sorti du Séminaire d'Orléans pour entrer au Collège de France, et devenu, par sa science prodigieuse des langues anciennes et modernes, un des membres les plus distingués de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres ; Pierre Antigna, le peintre de la *Fête-Dieu* et de l'*Inondation de la Loire ;* l'académicien Antoine Becquerel, de Châtillon-sur-Loing, un des maîtres de l'électricité dynamique ; l'amiral de Jonquières ; le général comte de Salles, mort à Villemandeur, au retour de l'expéditon de Crimée ; le général Marcel, de Gien, et son frère d'armes, le général comte d'Argout, que Saint-Gondon a inscrits parmi ses bienfaiteurs ; le séna-

teur Henri Jahan, de Sully-sur-Loire, et son collègue au Conseil d'État, le baron de Cormenin, de Montereau, longtemps connu, comme polémiste, sous le pseudonyme de Timon, l'auteur du *Livre des Orateurs,* et le généreux fondateur de quantité d'ouvroirs pour l'éducation des jeunes filles.

Enfin, autour du saint abbé Hetsch, quatrième supérieur de La Chapelle, mort à Rome au printemps de 1876, pourrions-nous ne pas saluer, en terminant, les nobles cœurs qui versèrent leur sang pour la patrie pendant la néfaste guerre de 1870 : les Doquin, les de Cepoy, les Bergeron, les Guillaume, les de Montmarin, les de Murat, et tant d'autres inscrits au *Livre d'or* de cette maison ?

Pouvons-nous ne pas évoquer au moins le souvenir de leurs condisciples dispersés dans les différentes carrières de la vie où leur noble attitude leur méritait naguère cet éloge de leur évêque : « Vous demeurez les amis du devoir, de la vertu et de l'honneur ; nous sommes fiers de vous [1] ; » et les vaillants champions de la vie apostolique, répandus par le monde, fiers aussi d'honorer comme leur chef celui qui se plaît à les appeler ses « frères » : Son Éminence le cardinal di Rende, archevêque de Bénévent, ancien nonce apostolique de Léon XIII à Paris ?

Les limites de cette histoire et la discrétion requise envers des contemporains nous permettent à peine d'esquisser ce tableau. Mais ces quelques traits suffiront à nos lecteurs pour apprécier l'œuvre de la Religion à notre époque. Au terme de ce récit, tous, nous en sommes persuadé, se plairont à tirer cette conclusion : le diocèse qui a pu compter, dans le cours des siècles, de telles illustrations, et grouper autour de la Croix, en dépit des passions humaines, d'aussi sympathiques dévoûments, mérite qu'on lui maintienne le mot caractéristique de Grégoire VII : *il a été et il est un des plus illustres de l'Église de France.*

1. Mgr Coullié aux Anciens Élèves de La Chapelle, 24 juillet 1887.





NOTES ET PIÈCES JUSTIFICATIVES

I

Époque de l'apostolat de saint Altin.

Tout le monde sait aujourd'hui avec quel soin les Origines de nos églises ont été étudiées en ce siècle. La paléographie, la linguistique, la critique la plus sérieuse, ont offert leur concours à la science moderne pour dissiper les nuages vainement amassés, à la fin du XVIIe et du XVIIIe siècle, contre les traditions les plus vénérables de l'Église de France. Mabillon, Du Saussay, D. Doublet, D. Mathoud, D. Fabre, D. Liron, etc., avaient élevé la voix, dès le début, contre les procédés, plus ou moins sommaires, des écrivains entraînés, à la suite du paradoxal Launoy et du janséniste Baillet, par l'esprit de contradiction, et une fausse interprétation de deux textes évidemment défectueux de Grégoire de Tours et de Sulpice Sévère.

A notre époque, Mgr Regnault, évêque de Chartres ; Mgr Freppel, dans son cours de Sorbonne, sur saint Irénée ; le bénédictin D. Chamard, abbé de Ligugé ; l'historien Darras ; l'abbé Georges, de Troyes ; l'abbé Brémenson, de Séez, etc., ont montré, avec toute l'autorité d'une science incontestable, l'erreur des novateurs dans leurs assertions sur les Origines des Églises des Gaules. Des succès non moins sérieux ont été obtenus par les études particulières de l'abbé Faillon, de Saint-Sulpice, sur la Provence ; de M. l'abbé Bougaud, pour la Bourgogne ; M. Arbellot, pour le Limousin ; D. Piolin, pour le Mans ; M. de Chaulnes, pour Périgueux ; Mgr Guibert et Jehan de Saint-Clavien, pour le diocèse de Tours ; du chanoine Lalore, pour Troyes ; MM. Vivien et Blondel, pour le Sénonais, etc.

L'apostolicité de saint Altin a été, parmi nous, en 1872, l'objet d'une dissertation de M. l'abbé Cochard, qui a été couronnée par Mgr Dupanloup ; et tout récemment elle a été remise dans une lumière encore plus vive par les soins du docte abbé Hénault, conservateur de la Bibliothèque de Chartres, dans une étude magistrale sur les *Origines chrétiennes de la Gaule celtique*. Il est donc inutile de revenir sur la mission apostolique de saint Savinien, saint Potentien,

et saint Altin. Néanmoins, pour être agréable à ceux de nos lecteurs qui n'auraient pas lu ces travaux, nous résumerons ici les arguments sur lesquels repose ce point de notre histoire.

§ Ier

Le prince de nos historiens orléanais, Charles de La Saussaye; Symphorien Guyon; Dom Morin, dans son *Histoire du Gastinois;* le doyen de Sainte-Croix, Charles Meunier, dans le Catalogue des Évêques inscrit en tête de la collection des *Statuts synodaux de 1664;* le bénédictin D. Fabre, dans son *Histoire abrégée d'Orléans*, conservée à la Bibliothèque publique, ms. 435; Hubert, dans son *Histoire du pays Orléanois*, et le chanoine Pelletier, dans ses notices sur les *Évêques d'Orléans*, sont unanimes pour reconnaître saint Altin comme premier évêque d'Orléans.

La Saussaye dit nettement, dans ses *Annales*, que nos ancêtres ont reçu la foi des disciples mêmes de Jésus-Christ envoyés par saint Pierre [1].

François Lemaire, conseiller au Présidial et échevin d'Orléans, qui résume pour notre pays la tradition au XVIIe siècle, dit dans la partie religieuse de son *Histoire d'Orléans:* « Saint Altin, l'un des soixante-douze disciples de Nostre Seigneur Jésus-Christ, fut délégué l'an de Nostre Seigneur 57, avec saint Savinien et saint Potentien, par l'apostre saint Pierre estant à Rome, pour venir en France annoncer l'Évangile. Ils s'acheminèrent à Sens, ville capitale de la seconde Gaule Celtique Lyonnaise, lors le siège des Romains et une des principales Provinces, où ayant presché la Foi chrestienne avec progrès, saint Savinien et saint Potentien ordonnèrent saint Altin, leur collègue, pour l'annoncer dans la ville d'Orléans, l'an 69. »

Le chanoine Souchet, dans son *Histoire du Diocèse* et de la *Ville de Chartres*, écrite à la même époque avec une érudition du meilleur aloi, partage le même sentiment.

Taveau, dans ses *Vies des archevêques de Sens;* le P. Binet, dans son *Histoire de saint Savinien;* le jésuite Ribadeneira, dans ses *Vies des Saints;* Chenu, de Bourges, dans son *Histoire chronologique des évêques de France;* Papire Masson, dans sa *Notitia episcoporum Galliæ;* le P. Bertaut, de l'Oratoire, et le célestin Bureteau, dans sa *Chronique sénonaise*, sont aussi affirmatifs [2].

1. « Ab ipsis discipulis Domini majores nostri primitùs fidem christianam edocti sunt... Accepta à B. Petro benedictione... beatissimi illi pontifices Savinianus, Potentianus, et eorum venerabilis collega Altinus ad civitatem Senonensem accedunt... Ad civitatem Aureliam apud Cæsarem Genabum nuncupatam idolorum cultui tunc temporis mancipatam primum à B. Saviano missus est Altinus cum Eodaldo anno Verbi incarnati sexagesimo nono. (*Annales Ecclesiæ Aurelianensis*, lib. I, pp. 18, 19 et 26.)

2. V. *Bulletin de la Société archéologique de Sens*, t. XI; Chenu, pp. 195 et 218.

Au XVI[e] siècle, l'historien Léon Trippault écrivait, en parlant de l'étude du grec à Orléans, que « cette noble cité d'Orléans estant la fleur de la Gaule eut pour apostres, quelque bien peu de temps après le glorieux martyre des saincts Pierre et Paul, saincts Savinien et Altin qui estoient Hébrieux, grandement toutefois versez ès livres grecs desquels ils foisoient profession » ; et l'auteur du mémoire, couronné en 1880 par la Société archéologique de l'Orléanais, ajoutait en rappelant ce texte : « Il est à présumer, en effet, que ces évêques missionnaires portaient avec eux les livres saints écrits en langue grecque qui n'étaient pas encore traduits en latin, bien qu'Éodald parlât merveilleusement la langue celtique[1]. »

Au XIV[e] siècle, la *Vieille chronique de Chartres* racontait ainsi les origines de cette église : « Après l'Ascension de Jésus-Christ, saint Pierre, prince des Apôtres, envoya du vivant de la glorieuse vierge Marie saint Savinien et saint Potentien à Sens. Ceux-ci députèrent Altin et Éodald vers Orléans, où ils firent beaucoup de conversions. Venus à Chartres,... ils ordonnèrent un évêque et des ministres de tous ordres[2]. »

Au XIII[e] siècle, la *Chronique des Papes,* écrite à Rome par Martin de Pologne, chapelain de Clément IV, Grégoire X, Innocent V, et Jean XXI, disait que « Saint Pierre envoya dans diverses villes de la Gaule plusieurs disciples, comme saint Savinien, saint Potentien, saint Altin, saint Martial, etc., qu'on regarde comme disciples du Seigneur [3] ».

La *Chronique de saint Pierre de Sens*, composée au commencement du XII[e] siècle par Clarius, ancien moine de Fleury, et estimée par tous les savants comme un des documents de notre histoire nationale, ajoute, après avoir raconté l'arrivée de saint Pierre à Rome sous l'empire de Claude : « Alors l'apôtre envoya des prédicateurs en Occident, savoir : saint Savinien, saint Potentien et Altin, qui firent connaître Notre-Seigneur Jésus-Christ à Sens et le prêchèrent ensuite dans les villes de Chartres, de Troyes et d'Orléans. Ils couronnèrent leur vie par le martyre, souffert à Sens, le 21 des kalendes de janvier, etc. [4] »

Saint Héric, d'Auxerre, contemporain de saint Adon, avait écrit auparavant, en 880, au commencement de sa *Notice des évêques d'Auxerre*, que « la religion chrétienne fut répandue dans les diverses provinces des Gaules, au temps de saint Clément (qui aida saint Pierre dans l'administration de l'Église

1. Ch. Cuissard, *Mémoires de la Société archéologique de l'Orléanais,* t. XIX, p. 657. — Cf. t. XXI ; Hénault, *Observations sur le mémoire intitulé : Les premiers évêques d'Orléans;* Mémain, *Les Origines des églises de la province de Sens.*
2. MM. de l'Épinois et L. Merlet, *Cartulaire de Notre-Dame*, t. I, pp. 2-41.
3. « Ad annum XLV, Petrus misit etiam in Gallias ad plures civitates plures discipulos veluti S. Savinianum, Potentianum, Altinum et Martialem qui dicuntur fuisse de LXXII discipulis Domini. »
4. Duru, *Bibliothèque historique de l'Yonne*, t. II, pp. 453, 508 et 515.

et devint son successeur), par les ministres de la divine parole : Savinien, évêque de Sens, Denis de Paris, Martial de Limoges, etc. »

Les *Actes de saint Sanctien*, martyrisé à Sens, du temps de sainte Colombe, ont été composés, dit le bollandiste Stilting, au VIIIe ou au commencement du IXe siècle. Qu'y lisons-nous sur le sujet qui nous occupe ? « Dès les temps anciens, le prince des apôtres, saint Pierre, envoya de Rome vers la ville de Sens les bienheureux évêques Savinien et Potentien, qui illustrèrent cette métropole par la confession de leur martyre. Ces faits sont consignés dans les *Actes* de leur passion [1]. »

Raban-Maur écrivait, de son côté, dans la *Vie de sainte Madeleine*, citée par le savant abbé Faillon (I, p. 539), que « saint Pierre envoya des missionnaires dans les pays qu'il ne pouvait évangéliser lui-même... et parmi eux il cite : Maximin d'Aix, Paul de Narbonne, Savinien et Potentien de Sens, Valère de Trèves, etc. »

En même temps, le savant évêque Théodulfe, recevant Louis-le-Débonnaire à Orléans, en 814, composait un chant en vers saphiques, où il demande que « le Christ comble de biens le roi, l'heureuse compagne de sa vie, et sa famille, par les prières de saint Altin [2] ».

Les *Actes de saint Memmius*, de Châlons, cités par les Bollandistes, comme ayant été composés avant la fin du VIIe siècle, disent que « ce saint évêque fut envoyé en Gaule par saint Pierre, en même temps que saint Denis de Paris, saint Sixte de Reims, saint Savinien de Sens et six autres [3] ».

La *Chronique d'Arles*, contemporaine de saint Grégoire de Tours, dit que « sous Claude, l'apôtre saint Pierre envoya dans les Gaules quelques disciples auxquels il assigna des villes particulières. Ce furent Trophime, Paul, Martial, Austremoine, Gatien, Savinien, Valère et plusieurs autres... [4] ».

Les *Actes de saint Euverte*, regardés par les Bollandistes comme une œuvre du Ve ou du VIe siècle, disent de leur côté, en parlant du saint venu providentiellement de Rome la veille de l'élection du successeur de Désinien : « les évêques et le peuple rendirent grâce au Dieu tout-puissant de ce qu'il leur envoyait alors un pasteur de la ville qui leur avait envoyé dans les premiers

1. Bollandistes, *Acta Sanctorum*, VI septembre.
2. Salvet Altini precibus beati
Te, tuam prolem, sociamque vitæ
Sorte felici tibi mancipatam
Christus ubique.

Les premiers éditeurs de ce chant ont cru voir dans le manuscrit qui a servi de texte : *Albini*. Les circonstances de lieu et de personnes que nous venons de rappeler n'expliquent pas cette lecture, tandis qu'elles amènent naturellement l'invocation de saint Altin : *Altini*. (V. Migne, *Patrologie*, t. CV, c. 378.)
3. *Acta*, V. *Augusti*, p. 6.
4. V. Faillon, *Monuments inédits*, t. II, p, 373.

temps — *priscis temporibus, primis temporibus* — les saints prédicateurs de la foi catholique[1]. »

La Passion de saint Savinien, regardée comme d'origine plus ancienne, d'après les travaux les plus récents de la critique, enseigne formellement que saint Pierre envoya saint Savinien, saint Potentien et saint Altin dans les Gaules, et qu'après leur prédication à Sens, saint Potentien partit pour Troyes, et saint Altin pour Orléans et Chartres[2].

A la suite du récit de « la translation des reliques de saint Potentien et de saint Altin » faite par l'archevêque de Sens, Hugues de Toucy, en 1160, les savants auteurs de la *Gallia christiana* rapportent que le pape Alexandre III consacra, en 1163, l'autel de l'abbaye de Saint-Pierre-le-Vif élevé au-dessus de ces reliques. Ils ne citent aucune protestation relative à la tradition qui faisait de ces saints martyrs les glorieux compagnons de l'apostolat de saint Savinien.

Enfin, au commencement du XVIIe siècle, Grégoire XV fut amené à parler de la mission Savinienne, lors de l'érection de la confrérie de Notre-Dame-de-Bethléem, relevée par les soins du grand-prieur Dom Morin. Par une bulle donnée à Tusculum, le 28 mai 1622, il approuva hautement ladite confrérie, dont le siége était « dans la chapelle de la Bienheureuse Vierge Marie, dite de Bethléem, fondée au diocèse de Sens par le soin et la diligence des bienheureux saint Savinien et saint Potentien, disciples du prince des Apôtres ! »

Ces témoignages échappés aux ruines du temps et des révolutions et les faits que nous venons de relater ne prouvent-ils pas clairement l'existence de notre tradition depuis l'époque du martyre de saint Savinien et saint Altin jusqu'au XVIIe siècle[3] ?

§ II

Les documents hagiographiques et liturgiques, qui ont gardé ce grand souvenir, méritent aussi la plus sérieuse attention.

L'ancien martyrologe de Bonneval (diocèse de Chartres), cité par La Saus-

1. Bollandistes, *Acta Sanctorum*, VII septembre, p. 53.

2. *Passio : In diebus priscis :* « Beatissimus Petrus convocavit beatos discipulos Christi, Savinianum videlicet, Potentianum atque clarissimum eorum sodalem Altinum... quos misit ad Senonum gentem... et cum quædam pars populi susciperet credendo verbum eterne salutis, egregius Savinianus prædictos socios ad reliquas urbes Galliarum delegavit... S. Altinum atque Eodaldum ad urbem Aurelianis... et civitatem Carnutis, etc... Sancti vero martyres Potentianus et Serotinus urbem Trecassinam adeuntes. » — Cf. HÉNAULT, *Origines chrétiennes de la Gaule celtique*, pp. 222, 226, 244, 250 et 321.

3. *Gallia christiana*, t. XII, c. 49-59, 84 et 140; *Index generalis*, p. 2; D. MORIN, *Histoire du Gastinois*, p. 808; Baron HENRION, Histoire ecclésiastique, t. IX, p. 549; JAGER, *Histoire de l'Église catholique en France*, I, p. 7; DURU, *Bibliothèque de l'Yonne*, t. II, pp. 473, 489, 512; ROHRBACHER, *Histoire de l'Église*, t. II, p. 608; DARRAS, t. V, pp. 515, 544.

saye, p. 317, s'exprime en ces termes, au 20 octobre : « A Sens, fête des saints pontifes martyrs Savinien et Potentien et de leurs compagnons Altin, Éodald, Victorin et Sérotin, envoyés en Gaule par l'apôtre saint Pierre. »

Le martyrologe d'Adon, archevêque de Vienne, ancien moine de Ferrières au IXe siècle, et parfaitement au courant des traditions Orléano-Sénonaises, dit au XXXI décembre : « A Sens, fête de saint Savinien et saint Potentien, qui, envoyés par les Apôtres pour prêcher l'Évangile, illustrèrent cette ville par leur martyre [1]. »

Les martyrologes chartrains du IXe siècle (ms. 50 et 193) emploient les mêmes expressions [2].

Le martyrologe d'Auxerre (X^e^ ou XIe siècle) place la fête de nos saints martyrs au XXXI décembre, en disant qu'ils ont été envoyés par les apôtres : *à beatis apostolis directi.* (Migne, *Patrologie latine*, t. 133, col. 1258.)

Le plus ancien légendaire manuscrit que le chapitre de Sainte-Croix nous a transmis en un grand volume in folio, sur vélin, relié avec bois (n° 279), contient en première ligne la légende de saint Savinien et saint Altin extraite de la grande Passion qui attribue leur mission à saint Pierre. Les martyrologes manuscrits du même chapitre (n° 275, et H. 3144) indiquent au 20 octobre la fête de saint Altin, évêque et martyr ; et le catalogue manuscrit placé en tête du registre 392, destiné à constater l'entrée des évêques d'Orléans, porte en première ligne : « Saint Altin, premier évêque martyr, un des soixante-douze disciples, 69 [3]. »

Le maryrologe romain et celui d'Usuard attribuent la mission qui nous occupe au pontife romain, *pontifice romano*, sans spécification plus complète.

Le martyrologe gallican de du Saussay, protonotaire apostolique, l'assigne nettement à l'apôtre saint Pierre, XXXI décembre :... « ... Fête de saint Altin, Sérotin et Éodald, dont les chefs Savinien et Potentien méritèrent de recevoir du prince des Apôtres, saint Pierre, les prémices de la mission des Gaules [4]. »

Aussi le *Répertoire du chapitre cathédral*, déposé aux Archives de l'Évê-

1. « Senonis, natale beatorum Saviniani et Potentiani, qui a beatis Apostolis ad prædicandum directi præfatam urbem martyrii sui confessione illustrem fecerunt. » — C'est le texte du manuscrit 454 de la bibliothèque de Saint-Gall, envoyé à l'ancienne abbaye de ce nom par saint Adon lui-même, et communiqué par le bibliothécaire Idtensohn à M. Mémain, chanoine de Sens.

2. V. Hénault, *Origines chrétiennes*, p. 361. Cf. V. Bède, *Martyrolog.*, 31 déc. ; Migne, *Patrologie*, t. 90, c. 785.

3. Voir à la Bibliothèque d'Orléans tous ces manuscrits sortis des archives du chapitre, et les Martyrologes de 1653 et 1732 conservés à la Bibliothèque de l'Évêché. Le dernier indique ainsi la fête du 20 octobre : « Sancti Altini episcopi et sociorum martyr. duplex. »

4. « ... Altini, Serotini et Eodaldi, quorum antesignani Savinianus et Potentianus à S. Petro Apostolorum principe primitias apostolicæ missionis Gallicanæ accipere meruerunt. »

ché depuis la Révolution de 1789, et le catalogue inscrit au commencement du Rituel publié en 1822 par Mgr de Varicourt, s'accordent-ils à mettre en tête de la liste de nos évêques : « *Saint Altin*, an. 69. »

A ces titres joignons un aperçu du culte rendu à nos saints martyrs dans la province sénonaise.

Le plus ancien bréviaire manuscrit de Sens, datant du XIe siècle, contient un hymne qui célèbre « saint Pierre comme chef de la mission de saint Savinien, saint Potentien et saint Altin dans la Gaule [1] ».

Les légendes du plus ancien bréviaire imprimé sont extraites de la Passion citée plus haut.

Le bréviaire actuellement en usage dans ce diocèse n'est pas moins formel dans la reconnaissance de la mission apostolique de saint Savinien, saint Potentien et saint Altin [2].

Il en est de même pour le diocèse de Troyes [3].

A Chartres, tous les anciens bréviaires manuscrits de la grande abbaye de Saint-Père renferment le discours de saint Pierre à saint Savinien et à ses compagnons, avant leur départ de Rome pour la Gaule, tel qu'il est dans la Passion de ces saints.

Le bréviaire manuscrit du XIIe siècle conservé à la Bibliothèque de cette ville sous le n° 364, f° 382, raconte la mission de saint Altin et de saint Éodald en ces termes : Après la mission de Sens, « Savinien délégua à Orléans saint Altin et Éodald, hommes excellents, qui ouvrirent les voies du salut à un bon nombre de fidèles [4] ».

Les bréviaires des XIIIe, XIVe et XVe siècles, nos 242, 270, 292, 293, 304, 387, 448 et 476 de la même Bibliothèque, affirment l'apostolicité sans exception [5].

Le n° 229, regardé comme du XVIe siècle, dit de même : « Savinien délégua

1. Deo laudes extollamus,
Nos qui sanctis ejus damus
Festiva præconia.

Inclyto Saviniano
Et sancto Potentiano,
Quos recepit Gallia.

Cum ALTINO servo Christi,
Quem dixerunt suum isti,
Prædicandi gratia.

Hacque nostra regione,
Sancti PETRI *jussione*
Et obedientia.

2. XIX octobre, IIe nocturne, lect. IV. « Cum beatus Petrus, Apostolorum princeps, in Galliarum regionem pastores idoneos constituisset, ad hoc opus Savinianum, et Potentianum e numero septuagesimo Christi discipulorum delegit, illisque Altinum, quem egregie instructum noverat, comministrum adjunxit. »

3. V. LALORE, *Saint Potentien.* Bréviaires manuscrits de Troyes, des XIIe, XIIIe, XIVe et XVe siècles, et bréviaires imprimés de 1536 et 1652.

4. « Processu temporis, delegavit Savinianus Aurelianis sanctum Altinum atque virum egregium Eodaldum, qui ibidem populum non modicum ad viam salutis perduxerunt. »

5. V. HÉNAULT, *Origines chrétiennes de la Gaule celtique*, pp. 366 à 379.

à Orléans saint Altin et Éodald, qui y baptisèrent beaucoup d'hommes et de femmes [1]. »

Les plus anciens bréviaires imprimés, comme celui de 1864, ne tiennent pas un autre langage.

Les révolutions ont détruit la plupart des bréviaires orléanais manuscrits. La Bibliothèque d'Orléans en a recueilli quelques-uns qui sortent de l'abbaye de Fleury, et renferment tout naturellement les offices institués en l'honneur des saints de l'Ordre monastique. Plusieurs manquent d'une partie plus ou moins considérable, ce qui est d'autant plus regrettable que les feuillets absents sont généralement ceux de la fin, relatifs aux offices du 20 octobre ou du 31 décembre. Mais ce que nous avons déjà dit des autres diocèses peut suppléer aux défauts de notre collection manuscrite, d'autant mieux que la tradition se retrouve chez nous, comme à Sens, à Troyes et à Chartres, dans les plus anciens bréviaires imprimés [2].

En effet, le bréviaire orléanais imprimé à Rouen, en 1491, dit que « saint Pierre envoya dans les Gaules saint Savinien, saint Potentien et saint Altin pour faire connaître le chemin de la vérité [3] ».

Le bréviaire de 1573 reproduit exactement ces paroles [4].

Le bréviaire publié en 1600, par les soins de Mgr de l'Aubespine et du chapitre d'Orléans, tient le même langage [5].

Le calendrier liturgique inséré en tête du Rituel de 1642, indique au xx octobre la fête « de saint Altin, évêque d'Orléans, de saint Savinien et de leurs compagnons martyrs ».

Dans le bréviaire de 1644, on trouve au xx octobre la « fête de saint Altin, évêque d'Orléans, saint Savinien, saint Potentien et leurs compagnons mar-

1. « Delegavit sanctum Altinum atque Eodaldum... Venientes autem Aurelianis multos viros et mulieres baptisaverunt. »

2. La bibliothèque d'Orléans ne renferme que six bréviaires et 3 psautiers manuscrits, qui ont subi les injures du temps. Néanmoins, dans trois d'entre eux (nos 101, 111 et H. 105[4]), on retrouve l'indication de la fête de nos saints martyrs. « D'ailleurs, dit le savant D. Piolin, lors même qu'on ne retrouverait pas dans ces bréviaires la fête de saint Altin, il n'y aurait là rien de surprenant pour celui qui connaît les usages liturgiques de la haute antiquité : tout s'explique par l'absence des reliques du saint martyr. Mais peut-on séparer saint Altin des missionnaires dont il partagea les travaux et le triomphe final? Les documents sont d'accord pour le représenter comme leur compagnon, *commilito.* »

3. xx octobre. « Gloriosi pontifices et martyres Christi, Savinianus et Potentianus et venerabilis eorum collega S. martyr Altinus fuerunt ex septuaginta duobus discipulis.... Hos beatus Petrus ad Galliam destinavit..... Delegavit idem beatus pontifex Savinianus sanctos Dei athletas Altinum scilicet et Eodaldum ad civitatem egregiam quæ Aurelianis dicitur ut eam salutari satagerent prædicatione Domino lucrari. »

4. V. Ms. 277 *bis*, p. 89.

5. xx octobre. « S. Altini episc. Aurelianensis, Saviniani, Potentiani et sociorum martyrum. » Voir le bréviaire et le magnifique missel de cette époque à la Bibliothèque de la ville.

tyrs », indiquée sous le rite double de 2e classe, avec la légende de la mission apostolique.

Il faut arriver au bréviaire de 1693 pour voir des hommes absolument étrangers à nos traditions supprimer cette fête. En 1771, Mgr de Jarente mit fin à cette suppression temporaire en rétablissant, dans le bréviaire imprimé par ses soins, la fête de nos saints martyrs.

Le bréviaire romano-orléanais, approuvé par la Sacrée Congrégation des Rites et publié, en 1875, par Mgr Dupanloup, dit nettement au XIX octobre, que « l'évêque Savinien fut envoyé par les Apôtres dans les Gaules, avec Potentien et Altin, pour y prêcher Jésus-Christ [1] ».

§ III

Cet accord de quatre grandes Églises pour proclamer l'origine de leur fondation au Ier siècle eût-il pu avoir lieu, et aurait-il pu persister, en dépit des obscurcissements provoqués par les passions ou les révolutions, avec une si parfaite harmonie, s'il n'eût pas eu la vérité historique et traditionnelle pour base?

A la fin du XVIIe et au XVIIIe siècle, l'école antitraditionnelle s'est laissé entraîner par les négations du protestantisme et par les tendances des Jansénistes hostiles à l'Église Romaine. Elle a évidemment dépassé les lois de la saine critique en refusant de reconnaître les saints dont les *Actes* avaient plus ou moins subi les coups du temps. Aussi l'histoire a-t-elle flétri les chefs de cette école du nom de *dénicheurs de saints.* — La critique sérieuse demandait que l'on examinât les *Actes*, pour voir ce qui était vrai et en séparer ce qui était faux ou ce qui n'était pas certain. « On ne doit pas rejeter les Actes des saints, a dit le savant D. Ruinart, à cause des taches, ou additions, ou même des interpolations qui s'y trouvent, pourvu qu'il soit bien démontré que le fond est digne de foi [2]. »

La critique antitraditionnelle, en se contentant du travail facile de la négation, a dépassé le but. Elle a fait des ruines. Mais de nouvelles études, faites sur les documents les plus dignes de foi, ont rétabli la vérité. Leurs ruines ont disparu.

Aussi l'illustre abbé de Solesmes, D. Guéranger, n'a-t-il pas craint d'écrire, sur le sujet qui nous occupe, dans son *Histoire monumentale de sainte Cécile :* « La vraie science a plus d'une reprise à faire sur ces hommes dont

1. « Savinianus episcopus ab Apostolis in Gallias ut ibi Christum prædicaret cum Potentiano et Altino missus est..... Deinde S. P. Savinianus delegavit Altinum atque egregium virum Eodaldum ad civitatem notissimam quæ primum Genabum dicta nunc Aurelianis vocatur. »

2. *Acta martyrum,* préface, p. 12.

le joug a été si facilement accepté. Le dédain ne suffit plus pour faire admettre les négations des hypercritiques [1]. »

Aujourd'hui, un progrès scientifique est connu dans les principales villes du monde en moins d'un an. Le progrès religieux et moral déterminé par l'Évangile peut-il avoir mis trois cents ans, comme l'ont prétendu Boilève, Polluche et les partisans de l'école antitraditionnelle, avant d'arriver à nos pères, dont les villes étaient très connues et très appréciées des Romains ? Les *Actes* disent que saint Savinien et saint Altin vinrent dans la Celtique au moment de la persécution de Néron, c'est-à-dire plus de trente ans après l'Ascension du Sauveur. Beaucoup de nos contemporains trouveront ce délai énorme. Sachons reconnaître au moins qu'il porte avec lui tous les caractères de la vérité, soit pour l'époque, soit pour l'importance de l'œuvre dont nous parlons [2].

Qui donc en effet, après avoir étudié l'état de l'empire romain et celui de la Gaule durant les règnes d'Auguste et de Claude, pourrait admettre que notre pays, en relations constantes d'affaires avec Rome, a attendu les prédicateurs de l'Évangile jusqu'au IIIe et même au IVe siècle ?

L'apôtre saint Paul félicitait les Romains « de voir leur foi prêchée par tout le monde ». (Rom. I. 8.)

Au second siècle, Saint Irénée, évêque de Lyon, successeur, dans cette ville, d'un disciple de saint Jean, était heureux de pouvoir citer dans son immortel Traité contre les hérésies « les églises établies en Germanie, en Espagne et *chez les Celtes, parmi les diverses nations des Gaules,* comme ayant la même foi que l'Église fondée par les Apôtres [3] ».

Tertullien écrivait, un peu après saint Irénée, en s'adressant aux Juifs d'Afrique qu'il désirait amener à la connaissance de Jésus-Christ : « Toutes les nations de l'univers, tant les Juifs de Jérusalem que les autres peuples, même les différentes races des Gétules et les nombreuses tribus des Maures, toutes les frontières d'Espagne et les diverses nations des Gaules — *Galliarum diversæ gentes* — et les îles des Bretons inaccessibles aux Romains, et toutes les peuplades des Sarmates, des Daces, des Germains, des Scythes, ont embrassé la foi de Jésus-Christ [4]. »

Saint Hilaire, dont personne ne peut contester la compétence sur l'histoire religieuse de la Gaule, dit de son côté : « Les Apôtres ont formé de nombreux établissements dans toutes les parties de l'univers où l'on peut pénétrer, voire même dans les îles de l'Océan [5]. »

1. D. Guéranger, *Sainte Cécile*, édition Didot, p. 540.
2. V. « Passio : In diebus priscis... » apud Hénault, *Origines chrétiennes de la Gaule celtique*, p. 230.
3. *Contra hæreses*, l. I, c. 10 ; et l. III, cap. 3 et 4.
4. *Adv. Judæos*, ch. VII.
5. *Tract. in ps.* XIV, n° 3. Voir dans la deuxième partie des *Origines des églises des Gaules*, par l'abbé Brémenson, l'exposé complet de cette thèse.

Ces paroles de saint Paul, de saint Irénée, du grand apologiste africain, et de saint Hilaire, jointes aux documents que nous avons réunis, ne sont-elles pas comme autant d'éclatants rayons qui jettent une vive lumière sur les premiers siècles de notre Foi ?

« Mais alors, s'écrient les adversaires, comment se fait-il que les listes des évêques ne soient pas plus complètes pour les premiers siècles de notre histoire? Comment les monuments de cette période ne sont-ils pas plus nombreux? — Demandez-en la raison, dirons-nous, aux barbares et aux révolutions. Mais, de bonne foi, pouvez-vous exiger que nous ayons conservé toutes nos archives et tous nos monuments, à travers les ruines des siècles ? »

La liste des évêques d'Ephèse ne compte que cinq noms jusqu'à 431 ; celle de Philippes, quatre jusqu'à 343 ; celle d'Athènes, quinze jusqu'au XIIe siècle. Doute-t-on cependant de l'apostolicité de ces églises [1] ?

Après la destruction des églises, prescrite par Dioclétien, après l'écroulement du monde romain sous le choc des invasions répétées des barbares, on travailla peu à peu à rétablir les anciennes archives et à relever les anciens édifices. Mais qui pourra jamais dire le nombre des églises renversées ou retrouver les archives détruites ?

Les chroniqueurs, en face de cette difficulté, ont écrit : *cessavit episcopatus ;* d'autres ont parlé d'*évêques régionnaires*, sans assignation de ville particulière pour siège. Ces hypothèses peuvent être vraies. Pour notre compte, nous croyons, avec D. Liron, que les évêques des premiers siècles, très occupés de la civilisation des païens, et longtemps en butte à leurs persécutions, n'ont pas établi tout d'abord des archivistes chargés du dépôt de leurs actes. Ils ont fait le bien, laissant à d'autres le soin d'en garder le souvenir. Seule, l'Église romaine a dressé, dès le principe, la chronologie de ses Pontifes, parce qu'elle était la pierre angulaire sur laquelle l'édifice de la religion bâti par Jésus-Christ devait s'appuyer. Et c'est précisément à cause de cela que Tertullien défiait les hérétiques de son temps de remonter par leurs premiers chefs jusqu'à l'évêque de Rome, ce que peuvent au contraire facilement tous les catholiques. Les autres églises, après les persécutions et les invasions, ont recherché dans les actes des conciles les noms de leurs premiers évêques. Mais la rareté des conciles au milieu des persécutions et les ruines des barbares pouvaient-elles permettre de retrouver tous les noms désirés [2] ?

Néanmoins, si quelqu'un réclame quand même quelque pierre, quelques monuments qui parlent de saint Altin et de saint Savinien, nous lui dirons :

1. V. D. Chamard, *Origines chrétiennes des églises des Gaules*, p. 403 ; l'abbé Richard, *Origines chrétiennes de la Gaule*, p. 62.
2. D. Liron, *Singularités historiques*, IV, p. 98; Brémenson, *Essai sur les Origines des églises des Gaules*, p. 454.

« L'ancienne église de Saint-Étienne d'Orléans, le sanctuaire de Notre-Dame-de-Bethléem de Ferrières, celui de Notre-Dame de Chartres, Saint-Étienne et Saint-Pierre-le-Vif de Sens, ne crient-ils pas assez haut les noms de leurs fondateurs ? Les constructions les plus anciennes de la basilique de Ferrières, dues à la religieuse libéralité de Clovis, d'après les plus vénérables historiens, et jugées par l'éminent architecte des monuments historiques comme remontant à la première période mérovingienne, n'attestent-elles pas encore aujourd'hui l'antique célébrité du sanctuaire de Bethléem ? »

La violence des persécutions des empereurs païens explique facilement la rareté des monuments lapidaires dans les premiers siècles du christianisme. Mais les documents ci-dessus relatés nous semblent suffisants pour éclairer le point d'histoire qui nous occupe. Les manuscrits actuels des *Actes de saint Euverte et de saint Aignan* sont absolument dans les mêmes conditions que ceux de la *Passion de saint Savinien et de saint Altin*. Le point de départ seul diffère. Songe-t-on néanmoins à réclamer le procès-verbal de l'élection de saint Euverte et de saint Aignan avant d'ajouter foi à leur épiscopat ? Qui oserait demander une inscription contemporaine de César avant d'admettre le récit des *Commentaires* ? Doute-t-on cependant des victoires du grand capitaine et de son passage à Genabum ?

En l'absence de documents absolument officiels aussi bien pour saint Altin que pour saint Euverte, saint Aignan, et la plupart des faits relatifs aux neuf ou dix premiers siècles de l'ère chrétienne, la tradition, qui est un élément d'histoire d'une valeur souvent meilleure que bien des parchemins, mérite d'être consultée. Un des membres de l'Institut, M. de la Villemarqué, écrivait, en 1882, à un chanoine de Sens : « La tradition hiératique est une des choses avec lesquelles il faut compter, quand elle est bien établie. L'Académie des Inscriptions a admis que la tradition hiératique non interrompue a la valeur d'un témoignage contemporain en bonne critique historique. »

Eh bien ! pour nous, dans la circonstance actuelle, la tradition hiératique se réduit à ces termes :

L'apostolat du pays celtique par saint Savinien, saint Potentien et saint Altin, au Ier siècle de l'ère chrétienne, est un fait attesté par les *Actes* de leur martyre ;

Les grands faits racontés dans leur *Passion* sont : leur mission apostolique, leurs travaux à Sens, Orléans, Chartres et Troyes, et enfin leur martyre.

N'eût-on pas ces *Actes*, la reconnaissance des siècles en aurait gardé la mémoire. Le récit qui en a été fait, et qui a survécu aux passages des barbares dans la vénération des *quatre diocèses* qu'ils ont évangélisés au prix de leur vie, est contenu dans de nombreux manuscrits conservés dans les bibliothèques publiques de Sens, Chartres, Auxerre, Orléans, Troyes, Angers, Douai, Montpellier, Paris et Rome. Tous ces manuscrits sont d'accord pour redire les

mêmes faits. Dégagé des quelques ornements plus ou moins justes dont la pieuse émulation des copistes a pu chercher à l'embellir, ce récit reste, selon la judicieuse observation de l'académicien, dont j'invoquais tout à l'heure la haute autorité, comme « un document ayant en bonne critique la valeur d'un témoignage contemporain ».

« En présence de textes aussi formels, dit excellemment le savant éditeur de la *Bibliothèque historique de l'Yonne,* il faudrait, pour en détruire la valeur, d'autres témoignages aussi anciens, aussi affirmatifs, et contradictoires. Or, ces témoignages font complètement défaut. Toute dispute devient donc vaine sur cette question [1]. »

Les négations du XVIIe et du XVIIIe siècle n'ont rien changé aux faits. Les travaux historiques du XIXe siècle ont certainement confirmé le récit de nos anciens hagiographes. En bonne critique, une tradition de ce genre mérite le respect.

Aussi, le savant abbé Faillon, qui a donné à la France les *Monuments inédits de l'apostolat de sainte Madeleine en Provence*, écrivait-il, en 1872, à notre excellent confrère et ami, M. Cochard, à la suite du son étude sur *saint Altin* : « Je suis tout à fait convaincu que les églises de Sens, d'Orléans, de Chartres et de Troyes ont été fondées au premier siècle » ; et, l'année suivante, le R. P. de Buck, un des continuateurs de la grande collection des *Bollandistes,* lui écrivait de son côté : « Il est bien certain qu'à cette créance très positive des églises d'Orléans et de Sens on ne peut rien objecter de positif... Loin de vous contredire, je suis plutôt disposé à soutenir votre thèse, malgré les obscurités qui ne se dissiperont jamais [2] ! »

L'éminent continuateur de la *Gallia christiana,* Dom Piolin, rendant compte, dans la presse, des *Origines chrétiennes de la Gaule celtique,* disait à son tour que « la démonstration de l'origine apostolique des églises de Sens, de Troyes, de Chartres et d'Orléans, fournie par M. Hénault, lui semblait convaincante [3] ».

L'historien de l'*Église catholique en France* avait dit avant lui : « Dirigé par de consciencieuses recherches, nous plaçons, parmi les évêques qui ont été envoyés par saint Pierre dans les Gaules, saint Savinien et saint Potentien, de Sens. Tous les savants auteurs du moyen âge ont cru à la mission apostolique de ces saints. On leur donne pour compagnon saint Altin [4]. »

Ces conclusions des maîtres de la science répondent d'avance aux désirs que les esprits les plus difficiles pourraient encore concevoir. Tous nos lecteurs

1. Duru, *Bibliothèque historique*, II, 382.
2. Bruxelles, 25 octobre 1873, *Annales*, t. XIV, p. 760.
3. D. Piolin, *Annales religieuses d'Orléans*, 5 février 1887 ; *Le Monde*, 11 juillet 1887.
4. Jager, *Histoire de l'Église catholique*, t. I, p. 7.

comprennent facilement que les siècles et les révolutions ont pu amener des nuages sur certains détails de la vie de nos premiers apôtres. Mais les nuages, poussés par les tempêtes qui agitent l'atmosphère, nous font-ils mettre en doute l'existence du soleil ?

II

Notice chronologique sur l'épiscopat de saint Euverte.

L'épiscopat de saint Euverte a été l'objet de nombreux travaux depuis plusieurs siècles. Tout porte à croire que de nouvelles études s'efforceront d'y apporter les renseignements que la science peut encore désirer. Jusqu'ici les historiens, privés des documents détruits par les révolutions ou compromis par le temps, doivent se contenter des faits principaux conservés par la tradition. En dehors de là, on ne trouve plus que des conjectures qui peuvent sembler au premier abord plus ou moins habilement déduites ; mais quand on examine ces systèmes de près, on s'aperçoit qu'ils tombent trop souvent sous les coups de la critique.

Pour nous, qui tenons avant tout à rechercher loyalement la vérité, en nous appuyant sur les textes les plus sûrs, nous reconnaissons avec les Bollandistes que l'état dans lequel nous sont parvenus les *Actes de saint Euverte,* écrits très probablement par un auteur du Ve ou du VIe siècle, s'opposent jusqu'ici à des affirmations irréfragables en dehors des faits énoncés dans le cours de notre récit.

L'historien La Saussaye est le premier qui ait porté la lumière de la critique sur ce point de notre histoire, afin d'en bien préciser les principaux faits. Sa discussion pleine de vigueur ne comprend pas moins de 20 pages in-4°, dans lesquelles il montre que l'évêque Diopet a assisté aux Conciles de Sardique et de Cologne tenus vers le milieu du IVe siècle, qu'il a eu pour successeur Désinien, et que saint Euverte a été élu pour remplacer celui-ci, sous Constance, vers 358. Le nom des empereurs Constantin et Constance, ajoute-t-il, a été confondu dans les manuscrits : *Constantinus*, *Constantius*. C'est cette confusion qui a été cause de l'erreur de plusieurs.

Le fait établi par l'éminent historien est inscrit dans la légende du Bréviaire orléanais de 1644, ainsi que dans le Martyrologe gallican : *Post mortem Desiniani, sanctus Evurtius, imperante Constantio, episcopi dignitate Aurelianis est honoratus.*

Un peu plus tard, Symphorien Guyon, fidèle au texte des *Actes*, écarta

cette manière de voir de La Saussaye, et ne crut pas devoir admettre la présence de Diopet aux Conciles susdits comme suffisamment démontrée. Il plaça donc l'épiscopat de Diopet au IIIe siècle, et celui de saint Euverte sous Constantin, en 330.

Polluche, au dernier siècle, après avoir accepté la date de 391 pour la mort de saint Euverte, dans ses remarques sur la *Description d'Orléans*, publiée, en 1778, par Beauvais de Préau, p. 42, se laissa égarer par un mauvais manuscrit des *Actes de saint Aignan,* où l'on parlait de « beaucoup d'évêques se succédant entre saint Euverte et saint Aignan ». Il crut alors pouvoir résoudre les questions qui se rattachent à cette partie de notre histoire en bouleversant complètement la liste de nos premiers évêques telle qu'elle se trouve dans le manuscrit du XIe siècle, conservé au Vatican (fonds de la reine de Suède), et dans les catalogues subséquents. Il plaça saint Euverte de 315 à 336, puis intercala trois évêques jusqu'à saint Aignan, le libérateur d'Orléans : Aignan Ier, Diopet, Désinien, et enfin saint Aignan II. Le défaut du manuscrit est reconnu aujourd'hui, et le système de Polluche n'a jamais soutenu la discussion.

Les lettres pascales de saint Athanase, publiées pour la première fois, en 1852, par le docteur Cureton et dans le tome VI du *Spicilège du cardinal Maï*, ont fixé la date du Concile de Sardique. Elles ne permettent plus d'élever les nuages d'autrefois sur les actes du Concile de Cologne.

Or, des actes de ces deux Conciles, il résulte : 1° Que parmi les signatures des évêques des Gaules, on trouve à Sardique celles de Séverin et de Déclopet qui sont regardés comme ayant été alors évêques de Sens et d'Orléans (*Acta Conciliorum, t. I,* et *Gallia Christiana, XII et VIII*) ; 2° que l'évêque d'Orléans Diopet s'est fait représenter au Concile de Cologne et y a envoyé une lettre où il affirme nettement sa foi à la divinité de Jésus-Christ (*ibid.*).

Le siège d'Orléans était donc occupé en 343 et 346 par cet évêque.

Nous n'avons pas la date de sa mort, pas plus que celle de l'élection de son successeur, Désinien. On croit que l'épiscopat de celui-ci ne fut pas très long, et les documents les plus autorisés sont unanimes pour affirmer que l'élection qui suivit sa mort fut difficile.

La Saussaye dit que son épiscopat dura environ dix ans.

Si l'on admet ce chiffre et la vacance prolongée dont parlent les Actes et Symphorien Guyon, I, p. 48, on arrive vers 355 ou 360 pour la date de l'élection ; et si ensuite on tient compte des trente ans d'épiscopat inscrits dans les anciens bréviaires manuscrits, comme de la date de la mort indiquée pour le dimanche 7 septembre, on est amené à reconnaître avec Tillemont, dans ses *Mémoires*, que la mort de notre saint est très probablement arrivée le 7 septembre 385 ou 391. — Le calcul chronologique du dimanche conduit à l'une ou l'autre de ces dates. — Les Bollandistes, à la fin de l'étude si grave qu'ils ont faite des

30

Actes de notre saint évêque, ne semblent pas éloignés de la date de 391. (*Acta*, VII septembre, p. 58.) C'est celle qui est donnée par les Bénédictins de la *Gallia Christiana : Obiit circà annum* 391 [1].

III

Lettre de Grégoire VII à l'Église d'Orléans.

« Gregorius episcopus servus servorum Dei et clero populo Aurelianensis Ecclesiæ salutem et apostolicam benedictionem.

« Sciatis incunctanter, quod de Ecclesiaæ vestræ ærumnis et angustiis, quam specialiter dileximus, et quæ *una ex nobillissimis Galliæ Ecclesiis* quondam fuit, et adhuc erit, Deo favente, nos valde dolemus. Et quia illi qualiter subvenire debeamus solliciti sumus, ut ad pristinum decus et gloriam redeat, nos impensè operam damus. De Sanzone item filio nostro, quem vobis in Episcopum optatis, noveritis quia libenter eum suscepimus, et paterno amore tractavimus. Sed quia Raynerius dictus Episcopus et Eccesiæ vestræ (ut dicitur) inutilis, nondum ex toto constat ab ea separatus, ne videamur alicui præjudicium facere, neu ob alicujus amicitiam forte quis suspicetur, nos contra justitiam facere velle, legatos nostros ad vos mittere disposuimus, qui veritate discussâ diligenter et probata de eo possint ex authoritate nostrâ, imo B. Petri, prout justitia dictaverit, sententiam dare. Posteà vero electionem vestram secundum Deum confirmare, et quibus modis oportere videbitur corroborare secundum canonica instituta curabimus. »

(S. Gregorii, *Epist.*, l. VI, 23.)

IV

Charte de l'affranchissement des serfs, serves, ou hommes de corps d'Orléans, par le Roy Louis le Ieune.

« Le Roy Louis le Ieune estant porté d'affection envers les habitants d'Orléans, en laquelle son Père Louis le Gros avoit esté sacré Roy, et de ce qu'il avoit en icelle espousé Constance, fille d'Alphonse, Roy d'Espagne, fut Couronné

1. La Saussaye, *Annales*, 74 ; *Gallia christiana*, VIII, 1411 ; Tillemont, *Mémoires pour l'histoire ecclésiastique des premiers siècles*, in-4º, t. VIII, pp. 555 et 800 ; *Bulletin de la Société archéologique de l'Orléanais*, IV, 53.

à Orléans, par l'Archevesque de Sens. Il voulut, lors du Couronnement et Sacre de son Fils Philippe-Auguste, affranchir et donner la liberté à tous les serfs, tant hommes que femmes de Corps, résidans à Orléans, et dans les cinq lieuës à l'entour, sçavoir à Meung, Geminy, Cham, Mairie de Chécy, la Baillie de S. Iean de Brais, S. Martin sur Loiret, S. Mesmin, Neufville, Rebréchien, Coudray, et autres villages, contenus dans les cinq lieues, iceux il affranchit, délivre de toute servitude et sujection pour eux et leurs enfans, fils et filles, comme s'ils estoient nés de franche condition et non servile, lesquelles Patentes du Roy, confirmées par son Fils, sont de l'an 1180, dont la teneur ensuit :

« In nomine sanctæ et individuæ Trinitatis, Amen. Ludovicus, Dei gratiæ Francorum Rex, cognoscens misericordiam Dei circa nos et regnum nostrum extitisse semper, et existere copiosam, innumera ipsius beneficia, et si non quantum debemus ea tamen devotione qua possumus confitemur supplices, et veremur. Inde est, quod intuitu pietatis, et regiæ clemenciæ motu, ob remedium animæ nostræ, et antecessorum nostrorum et filij nostri Philippi Regis, omnes servos nostros, et ancillas, quos homines de corpore appellamus quicunque sunt Aurelianis, in suburbijs vicis et villulis eius infra quintam leucam existentibus in cuiuscunque terra manserint scilicet Magduni, Geminiaci, Chaani, et alijs ad præposituram Aurelianensem pertinentibus, item qui ad majoriam Caciaci, ab ballivam sancti Ioannis de Braijs, ad Ballivam Sancti Martini super Ligeritum, et ultra Ligerim, sicut apud sanctum Maximinum, et villulis alijs, quique ad ballivum Novillæ et Arrabrachij et Corderelli pertinent, Manumittimus, et ab omni jugo servitutis, tam ipsos quam filios filiasque eorum in perpetuum absolvimus, et tanquam qui ingenui nati fuerint, volumus permanere liberos, eo tenore, quod illi qui in prædictis potestatibus et locis fuerint ante proximum natale, post coronationem filij nostri Philippi, hac libertate gaudebunt. Si vero alij servi nostri, aliunde ad prædicta loca, causa libertatis confluxerint ipsos ab illa libertate eximimus. Quæ omnia ut perpetuam stabilitatem obtineant, præsentem cartam sigilli nostri auctoritate ac regij nominis charactere subter annotato præcipimus communiri. Actum publicè Parisiis, anno ab Incarnatione Domini millesimo centesimo octuagesimo, adstantibus in palatio nostro, quorum nomina supposita sunt et signa. Signum comitis Theobaldi Dapiferi nostri, S. Guidonis Buticularii, S. Raginaldi camerarii, S. Radulphi Constabularij [1]. »

(Extrait des *Antiquités de la ville et du duché d'Orléans*, par Fr. LEMAIRE, et des *Preuves des antiquités de l'église Saint-Aignan*, par HUBERT.)

1. Cf. Bibliothèque nationale, Ms., fonds français, 11988 ; *Essai sur les mœurs*, ch. 83 ; M. PROU, *Les Coutumes de Lorris aux XIIe et XIIIe siècles*, 10-107, et Paul ALLARD, *Esclaves, serfs et mainmortables*, pp. 129, 214, 217, 242 et 245.

V

Arrêt du Parlement de Paris consacrant le privilège des Évêques d'Orléans pour la délivrance des prisonniers le jour de leur entrée dans la ville.

« Au Bailli d'Orleans ou à son Lieutenant salut. Comme ainsi soit qu'à la requeste de l'Evesque d'Orleans se plaignant qu'il estoit injustement troublé par vous et autres nos Iusticiers en ses droits cy-apres mentionnez, Nostre Cour ait esté suffisamment informée tant par plusieurs Conseillers de nostre Parlement que par autres personnages dignes de foy, que c'est une ancienne coutume qu'à la ioyeuse entrée de chaque nouvel Euesque d'Orleans le Prévost d'Orléans qui est pour lors, est obligé de mener à la porte de Bourgongne en la presence de l'Evesque, et là mettre entre les mains dudit Evesque, tous les prisonniers qui sont pour lors pour quelque delict que ce soit detenus dans les prisons roiales d'Orleans, afin que ledit Evesque delivre les susdits prisonniers, et leur enjoigne des penitences salutaires, comme il jugera estre expedient. Item que ledit Prevost doit au mesme lieu prester le serment audit Evesque, en certaine forme, principalement que ledit Prevost n'a caché et recelé aucuns desdits prisonniers, et n'en a point fait expédier plustost, soit en les condamnant ou faisant executer à mort, ou en les renvoyant absous depuis qu'il a sceu la future entrée dudit Evesque, où qu'il n'a commis aucune autre fraude, afin qu'ils ne pussent estre rendus au susdit Evesque. Que nostredite Cour ait aussi esté informée que les serviteurs dudit Evesque pour exercer plus librement et plus seurement leur office, peuvent porter les armes, et aller ainsi armez par la ville d'Orleans. Item, que les gens dudit Evesque en sa terre à Orleans peuvent faire le guet depuis le Soleil couché iusqu'à l'heure qu'on sonne le couvre-feu dans l'Eglise de Sainct Pierre Empont, et que les Evesques d'Orleans, qui ont esté cy-devant, ont esté en cette possession de tout temps. Nous vous mandons que vous contraigniez ledit Preuost ou son Lieutenant, de conduire à ladite porte, et rendre audit Evesque les susdits prisonniers, et à prester le susdit serment audit Evesque, comme on a accoutumé ; et que vous permettiez et fassiez permettre ausdits serviteurs du susdit Evesque de porter les armes, comme ils ont accoutumé d'ancienneté, de les porter par la ville d'Orleans, et à ses gens de faire librement le guet, comme il a esté dit, et que vous ne permettiez pas qu'ils soient molestez en cela par qui que ce soit. Au reste comme ainsi soit que vous ayez pris et teniez encore quelques hommes dudit Evesque, qui portoient les armes en la ioyeuse entrée d'iceluy Evesque selon l'ancienne coutume, et ayez saisi leursdites armes, et qu'on ait trouvé par information sur ce faite par

nostre dite Cour, que les predecesseurs dudit Evesque de tout temps en leur premiere et ioyeuse arrivée et entrée à Orleans ont accoutumé d'avoir leurs gens en armes du nombre de leurs vassaux, et iusticiables, iusqu'au nombre de dix, vingt, trente, ou quarante et davantage au iour mesme de ladite entrée, et pour faire garder la feste de l'Evesque audit iour. Nous vous mandons que vous permettiez aux gens et aux hommes dudit Evesque et de ses metairies, au nouveau et ioyeux advenement d'iceluy Evesque d'Orleans, autant de fois que le cas arrivera, de porter librement les armes audit jour dans ladite ville, et que vous délivriez lesdits hommes, et que vous leur fassiez rendre et restituer sans aucune difficulté leurs armes et hardes, qui ont esté prises à cette occasion, et que vous ne les molestiez plus à l'advenir en semblable occasion. Le dixiesme d'Avril entre les Arrests prononcez en Parlement, qui commence le Vendredi lendemain de la feste de S. Martin d'hyver, l'an mille trois cent vingt-deux. (*Extraict des Registres de la Cour de Parlement, signé,* Du Tillet [1].)

VI

Établissements hospitaliers du diocèse à la fin du XVIIe siècle.

Orléans. — Le plus ancien Hospice connu d'Orléans est celui de Saint-Sergius, près de la porte septentrionale du cloître Saint-Aignan. La crypte de l'église subsiste encore dans la rue des Trois-Marches. On lisait au-dessus de la porte cette inscription :

PORTA PATENS ESTO — NULLO CLAUDARIS HONESTO.

Théodulfe en avait fait bâtir un autre au début du IXe siècle.

En 1112, Louis VI dota, au nord de la ville, une Maladrerie de Saint-Lazare, qui fut donnée par Louis XIII aux Chartreux, et qui est aujourd'hui occupée par le pensionnat du Sacré-Cœur.

En 1113, l'ancien Hôpital de Sainte-Marie-Madeleine, destiné à recevoir les pauvres filles, fut donné à l'Ordre de Fontevrauld par l'évêque et le chapitre d'Orléans, pour y établir un prieuré qui garda le titre de La Madeleine.

Un peu plus tard, le chapitre de Sainte-Croix fit construire, au nord-ouest de la cathédrale, l'Aumône de Sainte-Croix ou l'Infirmerie des Chanoines, devenue l'Hôtel-Dieu ou la Maison-Dieu d'Orléans, qui fut transportée à la Porte-Madeleine en 1844.

En 1259, saint Louis fit construire, sur le terrain sis entre la rue Bannier

1. Cf. S. Guyon, IIe partie. p. 100; La Saussaye, *Annales*, liv. XII, p. 17-18.

et la rue du Colombier, un Hospice de Saint-Mathurin ou des Aveugles, qui fut réuni en 1556 à l'Aumône générale, et dont les bâtiments furent occupés par les Visitandines en 1620.

En 1297, la confrérie des Écrivains ouvrit, près de l'église Saint-Pouair ou Saint-Paterne, l'Hospice de Saint-Pouair ou l'Aumône des garçons, réunie à l'Hôpital-Général en 1672.

L'Hospice Saint-Antoine ou Aumône des étrangers était situé à cette époque sur l'île de ce nom, en amont du pont. — Réuni à l'Hôpital-Général en 1672.

L'Aumône de Saint-Paul ou des Filles pauvres fut établie, par les Frères et Sœurs de la confrérie de Notre-Dame, sur l'emplacement des fossés de la seconde enceinte, puis reportée en 1346 sur la place du Vieux-Marché. — Réunie à l'Hôpital-Général en 1672.

En 1375, Guillaume Bruneau avait fait bâtir, un peu au-dessus des Grands Carmes, un Hospice pour les passants.

L'Hôpital de la Porte-Renard, bâti au XVe siècle près de la grande rue de la porte de ce nom, fut transféré à l'Hôpital de l'Arsenal voté en 1571.

L'Aumône générale organisée au XVIe siècle fut réunie à l'Hôpital-Général en 1672.

Le Sanitas, ou Maison de Santé, sur la paroisse de Saint-Laurent, avait été acheté par la ville, en 1586, pour y placer les malheureux atteints de la peste. Appelé d'abord l'Hôpital Saint-Louis, il prit le nom qu'il a gardé jusqu'ici lorsqu'il eut remplacé le Petit-Satinas ouvert pour une circonstance du même genre, pendant l'été de 1580, au nord-est du grand cimetière.

L'Hôpital-Général fut commencé en 1672.

Artenay avait une Maladrerie qui fut détruite au XVIIe siècle.

Aschères, *Ascoux* et *Atray*, avaient chacun une Maladrerie qui fut réunie à l'Hôtel-Dieu de Pithiviers par arrêts des 25 mai 1696 et 20 juin 1698.

Bazoches-les-Gallerandes. — Maladrerie du XIIe siècle.

Beaugency. — La Maladrerie datant du XIIe siècle fut réunie à l'Hôtel-Dieu de cette ville, le 20 juin 1698.

Bellegarde. — La Maladrerie de Soisy fut réunie à l'Hôtel-Dieu de Bellegarde, le 19 août 1695.

Saint-Benoît. — La Maladrerie de Narbonne, fondée après les Croisades, fut réunie à l'ancien Hôtel-Dieu du IXe siècle, le 20 juin 1698.

Boësses. — La Maladrerie fut réunie en 1710 à l'Hôtel-Dieu de Beaumont.

Boiscommun. — L'Hôtel-Dieu fut formé par l'union des Maladreries de Boiscommun et de Chemault. (Arrêt du 19 août 1695.)

Bonny-sur-Loire. — Maladrerie du Portail, fondée par les bénédictins de Cluny.

Briare-sur-Loire. — Hôtel-Dieu de fondation royale.

Briarres-sur-Essonne. — Léproserie de Saint-Nicolas.

Saint-Brisson. — La Maladrerie fondée par Thibault de Champagne, l'ami des pauvres, fut réunie à l'Hôtel-Dieu d'Aubigny, le 10 septembre 1695. (Ses biens ont été rendus à la commune sous Louis-Philippe.)

Bromeilles. — La Maladrerie de Mérainville fut réunie à l'Hôtel-Dieu de Beaumont, en 1710.

Cepoy. — Maladrerie réunie à l'Hôtel-Dieu de Montargis, par arrêt du 19 août 1695.

Châteauneuf-sur-Loire. — 1° La Maladrerie de Saint-Barthélemy fondée au XII[e] siècle, réunie à l'Hôpital, au XVIII[e] siècle ; 2° l'Hôtel-Dieu, bâti et doté en 1513, par les habitants et la B. Jeanne de Valois, réuni à l'Hôpital en 1684 ; 3° l'Hôpital fondé en 1682 par Louis Phelypeaux, augmenté au XVIII[e] siècle par le duc de Penthièvre, et en 1814 par le médecin V. Abbadie.

Châteaurenard. — La Maladrerie fut réunie à l'Hôtel-Dieu de cette ville, par arrêt du 15 avril 1695.

Châtillon-sur-Loing. — La Maladrerie fut réunie à l'Hôtel-Dieu de la ville, par arrêt du 15 avril 1695.

Châtillon-sur-Loire. — Maladrerie de la Madeleine, fondée par les moines de Saint-Benoît, convertie en Hospice.

Chécy. — Hôtel-Dieu fondé vers le XII[e] siècle, réuni à l'Hôpital-Général d'Orléans, le 24 mai 1683.

Chemault. — Maladrerie réunie à l'Hôpital de Boiscommun, le 19 août 1695.

Chevilly. — Hospice fondé au XVIII[e] siècle par l'intendant Perrin de Cypierre, baron de Chevilly.

Cléry. — Maladrerie du Haut-Midi, réunie à l'Hôpital de Meung (20 juin 1698). Hôtel-Dieu.

Coullons. — Hôtel-Dieu. Vicairie de Saint-Lazare.

Cour-Marigny. — Maladrerie réunie le 15 avril 1695 à l'Hôtel-Dieu de Châtillon-sur-Loing. Transformée en bureau de bienfaisance local.

Courtenay. — Hôtel-Dieu fondé par les seigneurs de Courtenay, doté de la Maladrerie de Douchy, le 15 avril 1696.

Dadonville. — Maladrerie réunie à l'Hôtel-Dieu de Pithiviers.

Saint-Denis-de-l'Hôtel. — Maladrerie de Saint-Nicolas, sur la route de Saint-Denis à Orléans, réunie à l'Hôtel-Dieu de Jargeau, le 13 janvier 1696.

Douchy. — Maladrerie réunie à l'Hôtel-Dieu de Courtenay (1696).

Epieds. — Maladrerie de Péruse, réunie à l'Hôtel-Dieu de Meung (11 mars 1695).

Ferrières. — Maladrerie réunie à l'Hôtel-Dieu de la ville (31 août 1696).

La Ferté-Aurain. — Maladrerie réunie à l'Hôtel-Dieu de Romorantin (20 juin 1698).

La Ferté-Senneterre (*Ferté-Saint-Michel*). — Maladrerie de Saint-Nicolas réunie à l'Hôtel-Dieu d'Orléans (20 juin 1698).

Saint-Germain-les-Gy. — Maladrerie réunie à l'Hôtel-Dieu de Châtillon-sur-Loing (15 avril 1695).

Gien. — Maladrerie de Saint-Lazare réunie à l'Hôtel-Dieu de la ville (10 septembre 1695).

Saint-Gondon. — Maladrerie réunie à l'Hôtel-Dieu de Sully (10 septembre 1695).

Guigneville. — Maladrerie réunie à l'Hôtel-Dieu de Pithiviers (25 mai 1696).

Gy-les-Nonains. — Maladrerie fondée par les religieuses de Gy, réunie à l'abbaye de Faremoutiers en 1752.

Saint-Hilaire-Saint-Mesmin. — Hospice des Châteliers fondé au VIe siècle par Saint-Mesmin, réuni à l'Hôtel-Dieu d'Orléans (1693).

Jargeau. — Hôtel-Dieu fondé par le chapitre de la ville.

Janville. — Hôtel-Dieu fondé par l'union des Maladreries de Janville et du Puiset (2 décembre 1695).

Lombreuil. — Maladrerie.

Lorris. — Maladrerie de Saint-Lazare réunie à l'Hôtel-Dieu de la ville, le 19 août 1695.

Saint-Maurice-sur-Fessard. — Maladrerie réunie à l'Hôtel-Dieu de Montargis, le 19 août 1695.

Meung-sur-Loire. — Maladrerie de Saint-Denis réunie à l'Hôpital de Meung, le 11 mars 1695.

Montargis. — Maladrerie de Saint-Lazare réunie le 15 août 1699 à l'Hôtel-Dieu de la ville, fondée au XIIe siècle par les seigneurs de Courtenay.

Montcresson. — Maladrerie réunie à l'Hôtel-Dieu de Montargis (19 août 1695).

Olivet (*Saint-Martin d'*). — Hôtel-Dieu de Saint-Martin, près du pont, et Hôtel-Dieu de Noras fondé en 1228, réunis à l'Hôtel-Dieu d'Orléans.

Patay. — Hospice desservi depuis le XVIIe siècle par les religieuses de la vénérable mère Françoise de la Croix.

Saint-Père-lès-Sully. — Maladrerie de Saint-Thibault, détruite par les inondations, et réunie à l'Hôtel-Dieu de Sully, le 3 janvier 1696.

Pithiviers. — Maladrerie de Saint-Lazare, réunie à l'Hôtel-Dieu de la ville, le 25 mai 1696.

Pont-aux-Moines. — Hôpital réuni à l'Hôtel-Dieu de Jargeau (13 janvier 1696).

Puiseaux. — Maladrerie réunie à l'Hôtel-Dieu des chanoines de la ville (19 août 1695).

Romorantin. — Hôtel-Dieu fondé par le chapitre, accrû par l'annexion de la Maladrerie de fondation royale.

Saran. — Hôpital des chevaliers de Malte.

Sceaux. — Maladrerie réunie à l'Hôpital de Château-Landon (2 décembre 1695).

Sully. — Hôtel-Dieu, de fondation très ancienne, accrû au XVIIe siècle par l'annexion des Maladreries de Saint-Gondon et de Saint-Père.

Tavers. — Hôpital réuni à l'Hôtel-Dieu de Beaugency (20 juin 1698).

Toury. — Maladrerie réunie à l'Hôtel-Dieu de la ville (22 avril 1695).

Triguères. — Maladrerie réunie à l'Hôtel-Dieu de Châteaurenard (15 avril 1695).

Vienne-en-Val. — Aumône réunie à l'Hôtel-Dieu de Jargeau.

Vitry-aux-Loges. — Maladrerie réunie à l'Hôtel-Dieu de Jargeau (20 juin 1698).

Yèvre-le-Châtel. — Maladrerie de Saint-Lazare, réunie à l'Hôtel-Dieu de Pithiviers (25 mai 1696)[1].

VII

Biens du clergé à la fin du XVIIIe siècle.

Chaque paroisse, par suite des dotations primitives et des donations successives qui avaient été faites dans le cours des siècles, possédait une certaine quantité de terres dont le revenu était consacré à subvenir au service du culte, à l'entretien des écoles, et au soulagement des pauvres. Leur vente, ainsi que celle des biens dépendant de l'évêché et des abbayes, produisit plus de vingt-sept millions.

A côté de ces revenus des biens immeubles, les titulaires des paroisses ou leurs patrons percevaient chaque année, directement ou par l'intermédiaire des fermiers, une subvention en nature connue sous le nom de *dîme*, sur laquelle il peut n'être pas inutile d'entrer ici dans quelques développements.

A Saint-Ay, la dîme du vignoble important de cette paroisse était de cinq sous par arpent, et rapportait 300 livres au curé. (V. l'*Abbaye de Voisins*, par M. de Pibrac, p. 77.)

A Saint-Benoît, la dîme du blé, de l'orge, de l'avoine et du chanvre était fixée au quinzième, et celle du vin seulement au trentième. (Marchand : *Souvenirs de Saint-Benoît*, p. 94.)

La dîme de Boigny appartenait au Commandeur de l'Ordre des Chevaliers de Saint-Lazare, qui l'affermait 120 livres, et donnait néanmoins au curé 300 livres pour son gros curial. (Rocher : *Études historiques*, p. 13.)

1. F. Mannier, *Revue historique*, 1878-1879. Pouillé du diocèse, et Archives locales.

La dîme des Bordes était affermée par les moines de Saint-Benoît, à raison de 100 livres par an et de 20 gerbes de blé-seigle.

A Chaingy, la dîme était de 14 pintes de vin par arpent de vigne.

A Chantecoq et à La Chapelle-sur-Aveyron, la dîme était de 1 sur 21. (BERTON : *Mémoires de la Société archéologique de l'Orléanais* XVIII, 234.)

A Jargeau et à Férolles, la dîme s'affermait, en 1598, pour 20 mines de blé-seigle par an. En 1783, elle se levait à raison de 3 gerbes de trois pieds et demi par arpent ; et le Chapitre de Saint-Vrain l'affermait, pour ce qui concernait la paroisse de Jargeau, 260 livres par an. (*Archives départementales.*)

Lors de l'annexion des paroissiens de Saint-Loup aux paroisses de Saint-Jean-de-Braye, Saint-Marc et Semoy, en 1672, le règlement de Mgr de Coislin fixa leur offrande annuelle à une pinte de vin par arpent de vigne, et une gerbe de blé par arpent de terre ensemencée. (POLLUCHE : *Essais historiques*, p. 155.)

A la fin du XVIIIe siècle, cet impôt se percevait à Lion-en-Sullias et à Saint-Aignan, à raison de cinq sous par journée de vigne et de la dix-huitième gerbe pour les grains. (*Notice sur Cuissy*, par GOUNELLE, p. 132.)

A Pierrefitte-sur-Sauldre, la dîme se levait à raison d'une gerbe sur vingt-cinq et d'une pinte de vin par poinçon. (*Archives de la préfecture. — Papiers du chapitre de Saint-Vrain.*)

Tout le monde sait d'ailleurs qu'une partie des dîmes était consacrée au soulagement des pauvres, et qu'afin d'encourager le développement de la culture, les terres non cultivées depuis vingt ans avaient été exemptées de la dîme pendant dix ans après leur défrichement.

Sans doute, l'avidité des fermiers et la faiblesse humaine ont dû amener des procédés regrettables dans la perception de cet impôt, comme il s'en est glissé ailleurs. Mais nous devons dire ici que les titres authentiques ci-dessus résumés sont loin d'offrir le caractère odieux que certaines plumes ont cherché à répandre sur ce point de notre ancienne législation, dont personne d'ailleurs moins que le clergé ne souhaite le retour. Nous n'en voulons pour preuve que les Cahiers des députés de notre province aux États-Généraux de 1789. Aucune réclamation acerbe n'y est formulée sur la perception de la dîme. Les députés qui devaient réclamer « la suppression de la gabelle et des aides, voire même celle de l'impôt sur le tabac et des droits de transit à l'intérieur », parlent de l'impôt en nature, alors en usage dans l'Église, pour y faire seulement l'allusion citée page 366, en proposant d'établir la dotation des cures à raison de 2,000 francs pour les villes et 1,500 francs pour les campagnes. Un réglement de 1768 avait fixé à 500 francs le traitement minimum des curés, qui était auparavant de 300 francs. En 1785, l'Assemblée du Clergé avait décidé que ce traitement serait porté à 700 francs, payables à l'aide des



CARTE
DE L'ANCIEN
DIOCÈSE D'ORLÉANS
DIOCÈSE de SENS
DIOCÈSE de CHARTRES
DIOCÈSE D'AUXERRE
DIOCÈSE de BOURGES
DIOCÈSE de BLOIS
ORLÉANS
PITHIVIERS
MONTARGIS
GIEN
ROMORANTIN
Malesherbes
Nemours
Puiseaux
Chéroy
Egreville
Janville
Ch.au Landon
Ferrières
Courtenay
Beaune
Boiscommun
Bellegarde
Lorris
Patay
Châteauneuf
Jargeau
Sully
Briare
Châtillon sur Loire
Dampierre
Meung
Beaugency
Cléry
Chambord
Vouzon
Souvigny
Chaon
Cerdon
Argent
Blancafort
Aubigny
Ménestreau
Isdes
Vannes
Sennely
Marcilly en Villette
Gué Robert
Viglain
Tigy
La Motte-Beuvron
Chaumont
la Marolle
Nouan-le-Fuzelier
Pierrefite
Tremblevif
Millancay
Marcilly-en-Gault
Chapelle d'Angillon
Henrichemont
Sancerre
Canal de Briare
Loire Fl.

ressources en usage et d'une contribution spéciale prélevée sur les grands bénéficiers.

Ces chiffres suffisent pour montrer quelles étaient la situation des curés et la disposition des esprits à leur égard, dans notre province, en 1789 [1].

VIII

État du diocèse d'Orléans en 1789.

L'ÉVÊQUE.

Le chapitre de l'église cathédrale était composé de cinquante-neuf prébendes et demie, dont les deux premières étaient attribuées à Notre-Seigneur Jésus-Christ et données aux pauvres de l'Hôtel-Dieu.

Le diocèse était divisé en six archidiaconés d'Orléans, de Pithiviers, Beauce, Sologne, Beaugency et Sully.

I. — Grand Archidiaconé d'orléans.

Chapitres.	Droit de patronage.
Chapitre de Sainte-Croix.	L'évêque.
Chapitre de Saint-Aignan.	Le roi ou le duc d'Orléans.
Chapitre de Saint-Pierre-Empont. . . .	L'évêque d'Orléans.
Chapitre de Notre-Dame-de-Cléry . . .	Le duc d'Orléans et le seigneur de La Salle.

Cures de la ville d'Orléans.	Droit de patronage.
Saint-Aignan (Crucifix de).	Le chapitre de Saint-Aignan.
Alleu-Saint-Mesmin.	L'abbé de Saint-Mesmin.
Saint-Benoît-du-Retour	Le chambrier de l'abbaye de Saint-Benoît.
Sainte-Catherine	L'évêque.
Saint-Donatien.	L'abbé de Saint-Euverte.
Saint-Éloi et Saint-Maurice.	L'évêque.
Saint-Étienne	Le doyen du chapitre de Sainte-Croix.
Saint-Euverte	L'abbé de Saint-Euverte.
Saint-Flou (Notre-Dame de la Conception)	L'abbé de Saint-Jean de Sens.
Saint-Hilaire (Prieuré de).	L'abbé de Saint-Euverte.
Saint-Laurent	Le prieur de Saint-Laurent.
Saint-Liphard	Le chapitre de Meung.
Saint-Maclou.	L'abbé de Beaugency.

1. Cahiers des États-Généraux, *Tiers-État*, §§ 30, 31, 169. D. Beaunier, *Recueil historique des évêchés et abbayes de France. Procès-verbaux de l'Assemblée du clergé de France*, 1765. T. 872. Archives départementales.

Cures de la ville d'Orléans.	Droit de patronage.
Saint-Maurice	L'évêque.
Saint-Michel	L'évêque d'Orléans.
Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle	L'abbé de Marmoutier.
Notre-Dame-de-Recouvrance	Le prieur de Saint-Laurent.
Notre-Dame-de-Saint-Paul	L'évêque d'Orléans.
Saint-Paterne	L'abbé de Saint-Père de Chartres.
Saint-Pierre-Empont	Doyen du chapitre de Saint-Pierre.
Saint-Pierre-Ensentelée	L'évêque.
Saint-Pierre-Lentin	Le prieur de Saint-Flou.
Saint-Pierre-le-Puellier	L'évêque.
Saint-Victor	Le chapitre de Sainte-Croix [1].

Autres cures de l'Archidiaconé.	Droit de patronage.
Ardon	Le doyen d'Orléans.
Boigny	Le doyen d'Orléans.
Bou	L'évêque.
Chaingy	L'abbé de Saint-Mesmin.
Chanteau	Le prieur de Saint-Phalier.
Chapelle-Saint-Mesmin	L'abbé de Saint-Mesmin.
Chécy	Les prieurs de Pont-aux-Moines et des Chartreux d'Orléans alternativement.
Cléry (Saint-André de)	L'abbé de Saint-Mesmin.
Combleux	Le prieur de Semoy.
Saint-Cyr-en-Val	Doyen d'Orléans et chapitre de Jargeau alternativement.
Saint-Denis-en-Val	L'abbé de Saint-Mesmin.
Fleury-aux-Choux	Le prieur de Saint-Phalier.
Saint-Hilaire-Saint-Mesmin	L'abbé de Saint-Mesmin.
Ingré	Chapitre de Chartres.
Saint-Jean-de-Braye	Le prieur de Semoy.
Saint-Jean-de-la-Ruelle	Le chapitre de Sainte-Croix.
Saint-Jean-le-Blanc	Le prieur de Saint-Flou.
Saint-Marc	Le commandeur de Saint-Marc.
Saint-Marceau	L'abbé de Saint-Mesmin.
Mareau-aux-Prés	Le doyen d'Orléans.
Marigny	Le doyen d'Orléans.
Mézières	L'abbé de Saint-Mesmin.
Saint-Nicolas-Saint-Mesmin	L'abbé de Saint-Mesmin.
Ormes	L'archiprêtre d'Orléans.
Saint-Privé	Le chapitre d'Orléans.
Sarran	Le doyen du chapitre.
Semoy	Le prieur de Saint-Barthélémy.
Vennecy	L'évêque.
Saint-Vincent-des-Vignes	L'abbé du Bourg-Dieu (Bourges).

1. Les curés de Saint-Benoît, Saint-Hilaire, Saint-Laurent, Saint-Liphard, Saint-Maclou, Saint-Maurice, Saint-Michel, Saint-Paterne, Saint-Paul, Saint-Pierre-Ensentelée, Saint-Victor et Saint-Vincent étaient appelés curés-cardinaux : ils assistaient à la Cathédrale aux deux fêtes de Sainte-Croix, et le Jeudi-Saint aux saintes Huiles.

Prieurés.	Droit de patronage.
Saint-Euverte	Le roi ou le duc d'Orléans.
Saint-Loup	Le roi ou le duc d'Orléans.
Saint-Mesmin-de-Micy.	Le roi ou le duc d'Orléans.

Prieurés.	Droit de patronage.
Bonne-Nouvelle	L'abbé de Marmoutier.
Saint-Denis-en-Val	L'abbé de Saint-Mesmin.
Saint-Gervais-Saint-Phalier.	L'abbé de Saint-Benoît.
Saint-Marceau	L'abbé de Saint-Mesmin.
Saint-Paterne	L'abbé de Saint-Père de Chartres.
Pont-aux-Moines	L'abbé de Cluni.
Semoy (Saint-Barthélemy de).	L'abbé de la Grande-Sauve (Bordeaux).
Saint-Vincent	L'abbé du Bourg-Dieu (Bourges).

II. — Archidiaconé de Pithiviers.

Chapitre et cures de l'Archidiaconé.	Droit de patronage.
Chapitre de Saint-Georges de Pithiviers.	L'évêque.
Ascoux	L'archidiacre de Pithiviers.
Atray.	L'archidiacre de Pithiviers.
Bondaroy	L'archidiacre de Pithiviers.
Bouilly	L'archidiacre de Pithiviers.
Bourgneuf (Notre-Dame du).	Le chapitre d'Orléans.
Bouzonville-aux-Bois	L'abbé de Saint-Benoît.
Bouzonville-en-Beauce.	L'abbé de Saint-Benoît.
Chilleurs-aux-Bois	Chapitre d'Orléans.
Combreux.	L'archidiacre.
Courcy	L'archidiacre.
Crottes	L'archidiacre.
Dadonville.	L'archidiacre.
Donnery.	L'abbé de Beaugency.
Engenville.	L'archidiacre.
Escrennes.	L'archidiacre.
Fay.	L'évêque.
Febonville.	Le chapitre de Pithiviers.
Saint-Germain-de-Luyères.	L'archidiacre.
Grigneville	Chapitre de Saint-Pierre-Empont.
Guigneville	Chapitre de Sainte-Croix.
Guignonville.	Chapitre de Sainte-Croix.
Ingrannes.	L'archidiacre.
Isy	L'archidiacre.
Jouy-en-Pithiverais.	L'archidiacre.
Laas	L'archidiacre.
Limiers.	L'archidiacre.
Loury.	Chapitre d'Orléans.
Mareau-aux-Bois.	L'abbé de Saint-Euverte.
Saint-Martin-le-Seul	L'archidiacre.

Cures de l'Archidiaconé.	Droit de patronage.
Montigny	L'archidiacre.
Neuville-aux-Bois.	Prieur de Saint-Martin-des-Champs (Paris).
Notre-Dame-de-l'Abbaye	L'archidiacre.
Pithiviers (Saint-Jean au Val)	Le commandeur.
Pithiviers (Saint-Salomon).	Le chapitre de Pithiviers.
Pithiviers-le-Vieil.	L'évêque.
Rebréchien	Le chapitre d'Orléans.
Santeau.	Chapitre de Saint-Aignan.
Seichebrières	L'archidiacre.
Sully-la-Chapelle.	L'archidiacre.
Sury-aux-Bois.	L'archidiacre.
Tillay-Saint-Benoît	L'abbé de Saint-Benoît.
Trainou.	Chapitre d'Orléans.
Vitry	L'abbé de Saint-Benoît.
Vrigny	Chapitre d'Orléans.
Yèvre-le-Châtel	L'abbé de Saint-Benoît.
Yèvre-la-Ville	L'abbé de Saint-Benoît.

Abbaye.	Droit de patronage.
Notre-Dame de La Cour-Dieu.	Le roi ou le duc d'Orléans.

Prieurés.	Droit de patronage.
Chantemerle.	L'abbé de Saint-Euverte.
Chilleurs-aux-Bois	L'abbé de Saint-Benoît.
Yèvre-le-Châtel	L'abbé de Saint-Benoît.
Saint-Pierre de Piviers.	Prieur de Saint-Martin-des-Champs (Paris).
Mareau-aux-Bois	L'abbé de Saint-Euverte.
Vitry-aux-Loges	L'abbé de Saint-Benoît.

III. — Archidiaconé de Beauce.

Cures de l'Archidiaconé.	Droit de patronage.
Aleine.	L'évêque.
Andeglou	Le chapitre d'Orléans.
Aquebouille	L'évêque.
Artenay.	L'abbé de Saint-Euverte.
Aschères	Chapitre d'Orléans.
Bagneaux	L'archidiacre.
Bazoches-les-Galerandes.	Prieur de Saint-Martin-des-Champs (Paris).
Bazoches-les-Hautes	L'archidiacre.
Bougy.	L'abbé de Saint-Benoît.
Boulay	L'archidiacre.
Bricy	L'archidiacre.
Bucy-le-Roy	L'abbé de Saint-Victor de Paris.
Cercottes	L'archidiacre.

Cures de l'Archidiaconé.	Droit de patronage.
Chaussy	L'abbesse de Fontevrault.
Coinces	L'archidiacre.
Creuzy	Chapitre de Saint-Pierre-Empont.
Damberon	L'archidiacre.
Faronville	L'évêque.
Gidy	L'archidiacre.
Guilleville	L'archidiacre.
Huêtre	L'archidiacre.
Janville	Prieur de Saint-Martin-des-Champs (Paris).
Saint-Lié	Chapitre de Pithiviers.
Lion-en-Beauce	L'archidiacre.
Lumeau	Chapitre de Saint-Pierre-Empont.
Mervillier	L'archidiacre.
Oyson	Le seigueur du lieu.
Outarville	L'archidiacre.
Saint-Péravy-Épreux	L'archidiacre.
Saint-Péravy-la-Colombe	L'abbé de Bonneval (Chartres).
Poinville	L'archidiacre.
Poupry	L'archidiacre.
Puiset	L'abbé de Marmoutier (Tours).
Rouvray-Sainte-Croix	Le chapitre d'Orléans.
Ruan	Chapitre de Saint-Aignan.
Santilly	Chapitre de Saint-Aignan.
Sougy	Chapitre d'Orléans.
Teillay-le-Gaudin	L'archidiacre.
Teillay-le-Péneux	Chapitre de Saint-Aignan.
Terminiers	Chapitre d'Orléans.
Tivernon	L'abbé de Saint-Denis.
Toury	L'abbé de Saint-Denis.
Trinay	L'archidiacre.
Villereau	Chapitre d'Orléans.

Prieurés.	Droit de patronage.
Saint-Étienne du Puiset	L'abbé de Marmoutier.
Notre-Dame de Janville	Prieur de Saint-Martin-des-Champs.

IV. — Archidiaconé de Sologne.

Chapitre et cures de l'Archidiaconé.	Droit de patronage.
Chapitre de Notre-Dame de Romorantin.	Les chanoines.
Bauzy	L'évêque.
Billy	L'abbé de Celles en Berry.
Bonneville	L'archidiacre.
Châtillon-sur-Cher	Chapitre de Saint-Martin de Tours
Chaumont	L'abbé de Saint-Mesmin.
Chémery	L'abbé de Celles en Berry.

Cures de l'Archidiaconé.	Droit de patronage.
Chousy	L'abbé de Pontlevoy.
Coddes	L'archidiacre.
Contres	Prieur de Cornilly.
Cour-Mesmin	Prieur de Saint-Cosme de l'Isle (Tours).
Croy	L'archidiacre.
Dry	L'abbé de Beaugency.
Duyson	L'archidiacre.
La Ferté-Aurain	L'archidiacre.
La Ferté-Hubert	L'abbé de Saint-Mesmin.
Fontaines	L'abbé de Pontlevoy.
Gy	L'abbé de Pontlevoy.
Jouy-le-Potier	L'abbé de Saint-Mesmin.
Lailly	L'abbé de Beaugency.
Lantenay	Prieur de Saint-Cosme-de-l'Isle (Tours).
Saint-Laurent-des-Eaux	Chapitre d'Orléans.
Ligny-le-Ribaut	L'abbé de Saint-Mesmin.
Mehers	L'abbé de Pontlevoy.
Millansay	Prieur de Saint-Côme-de-l'Isle (Tours).
Monsay	L'archidiacre.
Montault	L'archidiacre.
Monthou-sur-Cher	L'abbé de Beaulieu, près Loches.
Montrieu-en-Gault	L'archidiacre.
Mur	L'archidiacre.
Neuvy-sur-Beuvron	L'abbé de Pontlevoy.
Nouan-sur-Loire	Chapitre d'Orléans.
Noyers	Chapitre de Saint-Aignan du Berry.
Nung	Chapitre d'Orléans.
Oilly	Prieur de Saint-Côme-de-l'Ile (Tours).
Saint-Pierre-de-la-Marolle	Prieur de Saint-Côme-de-l'Ile (Tours).
Pruniers	L'abbé de Pontlevoy.
Saint-Romain	L'abbé de Pontlevoy.
Romorantin	Chapitre de Romorantin.
Rougeou	L'archidiacre.
Sassay	Prieur de Cornilly.
Semblecy	L'archidiacre.
Soing	L'archidiacre.
Thésée	L'abbé de Pontlevoy.
Toury-en-Sologne	Chapitre d'Orléans.
Tremblevif	Chapitre d'Orléans.
Vernou	L'abbé de Saint-Mesmin.
Viglain	Prieur de Saint-Côme-de-l'Ile (Tours).
Villay	L'archidiacre.
Villeneuve-sur-Beuvron	L'archidiacre.
Villeny	L'archidiacre.
Villervié	L'archidiacre.
Yvoy	L'archidiacre.

Abbaye.	Droit de patronage.
Notre-Dame-du-Lieu, près de Romorantin.	Le roi ou le duc d'Orléans.

Prieurés.	Droit de patronage.
Cornilly	L'abbé de Chézal-Benoît.
Ferté-Hubert	L'abbé de Saint-Mesmin.
Gy	L'abbé de Pontlevoy.
Monthou-sur-Cher	L'abbé de Beaulieu, près Loches.
Notre-Dame du Bourg	L'abbé de Saint-Mesmin.
Soin	L'abbé de Pontlevoy.

V. — Archidiaconé de Beaugency.

Chapitre et cures de l'Archidiaconé.	Droit de patronage.
Chapitre de Meung	L'évêque.
Saint-Ay	L'abbé de Saint-Mesmin.
Avarey	L'évêque.
Baccon	Chapitre d'Orléans.
Beaugency (Saint-Firmin)	L'abbé de Beaugency.
Beaugency (Saint-Nicolas)	L'abbé de Beaugency.
Baule	L'abbé de Beaugency.
Briou	L'archidiacre.
Bucy-Saint-Liphard	Chapitre de Meung.
Charsonville	L'abbé de Beaugency.
Concrié	L'archidiacre.
Coulmiers	L'archidiacre.
Courbouzon	L'abbé de Beaugency.
Cravant	L'évêque.
Épieds	Prieur de Saint-Laurent d'Orléans.
L'Estiou	Chapitre d'Orléans.
Gemigny	Chapitre d'Orléans.
Herbilly	Chapitre de Saint-Aignan.
Huisseau	L'abbé de Saint-Euverte.
Josnes	Chapitre d'Orléans.
Lorges	L'abbé de Pontlevoy.
Messas	L'abbé de Beaugency.
Meung (Saint-Nicolas)	Chapitre de Meung.
Meung (Saint-Pierre)	Chapitre de Meung.
Nids	L'abbé de Saint-Père de Chartres.
Ouzouer-le-Marché	L'abbé de Saint-Euverte.
Les Roches	L'archidiacre.
Rozières	L'archidiacre.
Seris	Chapitre d'Orléans.
Saint-Sigismond	L'abbé de Saint-Mesmin.
Tavers	L'abbé de Beaugency.
Villermain et Poilly	L'abbé de Beaugency.
Villorceau	L'abbé de Beaugency.

Abbaye.	Droit de patronage.
Notre-Bame de Beaugency	Le Roi.

Prieurés.	Droit de patronage.
Saint-Étienne de Beaugency	L'abbé de la Trinité de Vendôme.
Saint-Martin de Lorges	L'abbé de Pontlevoy.
Saint-Martin de Meung	L'abbé des Bénédictins de Saint-Avit, de Châteaudun.
Nids	L'abbé de Saint-Père, de Chartres.
Saint-Sigismond	L'abbé de Saint-Mesmin.

VI. — Archidiaconé de Sully.

Chapitres et cures de l'Archidiaconé.	Droit de patronage.
Chapitre de Saint-Vrain de Jargeau	L'évêque.
Chapitre de Saint-Ythier de Sully	Le seigneur du lieu.
Saint-Aignan-le-Jaillard	L'abbé de Saint-Benoît.
Bonnée	L'archidiacre.
Les Bordes	L'abbé de Saint-Benoît.
Bouzy	L'abbé de Saint-Benoît.
Bray	L'abbé de Saint-Benoît.
Brinon	L'archidiacre.
Cerdon	L'archidiacre.
Chaon	L'archidiacre.
Châteauneuf-sur-Loire	Chapitre de Jargeau.
Dampierre	L'abbé de Saint-Benoît.
Darvoy	Chapitre de Jargeau.
Saint-Denis-de-l'Hôtel	Chapitre de Jargeau.
Ferrolles	Chapitre de Jargeau.
La Ferté-Saint-Aubin	L'abbé de Saint-Mesmin.
La Ferté-Habert	L'abbé de Saint-Mesmin.
Fleury-Saint-Benoît (Saint-Sébastien de)	L'abbé de Saint-Benoît.
Saint-Florent	L'archidiacre.
Germigny	L'abbé de Saint-Benoît.
Guilly	L'abbé de Saint-Benoît.
Isdes	Le chapitre de Sully.
*Jargeau (Saint-Étienne de)	Le chevecier du chapitre.
Lion-sur-Loire	L'archidiacre.
Marcilly-en-Villette	L'abbé de Beaugency.
Saint-Martin-d'Abbat	L'abbé de Saint-Euverte.
Menestreau-en-Villette	L'archidiacre.
Neuvy	L'abbé de Saint-Benoît.
Nouan-le-Fuzellier	Chapitre de Jargeau.
Ouvrouer-les-Champs	Chapitre de Saint-Pierre-Empont.
Ouzouer-sur-Loire	Le prieur de Boigny.
Saint-Père-lez-Sully	L'abbé de Saint-Benoît.
Pierrefitte-sur-Sauldre	Chapitre de Jargeau.
La Queuvre	L'archidiacre.
Sandillon (Saint-Aignan de)	L'archidiacre.

Cures de l'Archidiaconé.	Droit de patronage.
Sandillon (Saint-Patrice)	L'archidiacre.
Sigloy.	Chapitre de Jargeau.
Souvigny	L'archidiacre.
Sully (Saint-Germain de).	Le chapitre de Saint-Ythier.
Tigy	L'abbé de Saint-Benoît.
Vannes.	L'abbé de Saint-Mesmin.
Vienne-en-Val.	L'abbé de Beaugency.
Viglain	L'archidiacre, et le chapitre de Saint Vrain, alternativement.
Villemurlin	L'archidiacre, et le chapitre de Saint-Vrain, alternativement.
Vouzon	L'abbé de Beaugency.

Abbaye.	Droit de patronage.
Saint-Benoît-sur-Loire	Le roi.

Prieurés.	Droit de patronage.
Saint-Aignan-le-Jaillard.	L'abbé de Saint-Benoît.
La Ferté Saint-Aubin.	L'abbé de Saint-Mesmin.
Le Gué de l'Orme.	L'abbé de Saint-Euverte.
Marcilly-en-Villette.	L'abbé de Beaugency.
Saint-Martin d'Abbat.	L'abbé de Saint-Euverte.
Notre-Dame de l'Épinoy.	Prieur de Vitry-aux-Loges.
Sennely (Saint-Jean de).	L'abbé de Saint-Euverte.
Vannes.	L'abbé de Saint-Mesmin.
Vienne	L'abbé de Beaugency.
Vouzon	L'abbé de Beaugency.

A l'époque de la réorganisation de l'Église de France, lors du concordat de 1801, le diocèse d'Orléans perdit l'archidiaconé de Sologne presque tout entier et quelques paroisses des anciens archidiaconés de Beauce, Beaugency et Sully, qui furent annexées à celui de Blois, formé, en 1697, d'une portion du diocèse de Chartres.

Il reçut en compensation les trois paroisses blésoises de Tournoisis, Villamblain et Villeneuve-sur-Conie;

Patay, du diocèse de Chartres;

Le doyenné de Châtillon-sur-Loire, du diocèse de Bourges, sur la rive gauche de la Loire;

Les doyennés de Gien et Briare, de l'ancien diocèse d'Auxerre, sur la rive droite de la Loire;

Et les dix doyennés de Châtillon-sur-Loing, Châteaurenard, Courtenay, Montargis, Ferrières, Beaune, Bellegarde, Lorris, Puiseaux et Malesherbes, du diocèse de Sens, formant toute la partie du Gâtinais Orléanais groupée autour de Montargis, son ancienne capitale[1].

1. V. S. Guyon, *Histoire d'Orléans*, II, 501; *Pouillé général de France*, B, 436.

IX

Noms des Prêtres orléanais emprisonnés, exilés ou tués sous la Terreur.

NOMS ET PRÉNOMS.	TITRES.	LIEUX D'INCARCÉRATION ou d'exil.	DÉLIVRANCE	MORT.
Aignan (Aignan). . .	Chanoine, scholast. de la Cathédrale	Bordeaux.		13 brumaire 1793.
Alix (J.-Laurent), de Férolles	Chan. S. prébendé de S.-Aignan.	Au cône de Blaye		Chanoine, 1815.
Amand (Jean). . . .	Curé de Boisseaux.	Minimes, 19 prairial an III.	19 vendémiaire an IV.	
Anquetil (Pierre) . .	Génovéfain, prieur de Châteaurenard	Saint-Lazare, de Paris.	1794.	Membre de l'Institut, 1808.
Aubert (François), P. Ange.	Capucin.	Orléans.		
Auger (Claude) . . .	Curé de S.-Denis-de Jargeau.	Bordeaux.	9 juin 1794.	
Badin (É.-Théodore).	S.-diacre d'Orléans.	Canada.		
Baraillon (Toussaint)	Curé de Toury.	Ile de Ré, 1798.	20 janv. 1800.	A Toury.
Baron (Pierre-Louis).	Diacre d'Orléans.	Fribourg.		Curé de S.-Pierre-Puellier.
Bataille (Louis-Mart.)	Curé de Laas.	Minimes, Conciergerie.	23 fructidor an II.	
Belletrux (François).	Chanoine d'Orléans.	Au Pâté de Blaye		A Bordeaux, 7 août 1794.
Beaugrand (Alexandre).	Curé d'Orveau.	Minimes, Conciergerie.		Décapité, 2 floréal an II.
Billioud (Cl.-Antoine)	Chanoine de Sully.	Paris.		Décapité, 7 ventôse an II.
Blain (Louis).	Curé de Millançay.	Londres.	1795.	
Blain (Martin). . . .	Chanoine, administ. ap. du diocèse jusqu'au Concordat.	Minimes d'Orl.		12 mars 1805, vic. g. curé de Ste-Croix.
Blanbisson (Marc-Antoine de). . . .	Vic. gén., archid. de Pithiviers.	Blaye.		1814, vict. de son dévouement pour les ambulances.
Blandin.	Curé de S.-Pierre-le-Puellier.	Angleterre.		
Boissier.	Prêtre de l'Oratoire.			
Bonneval (Jean-Marie de)	Prieur de S.-Gondon	Italie.		1837, à Viterbe.
Bonny.	Chan. de S.-Pierre-Empont.	Minimes, juillet 1793.		
Boullier (Germain) .	Curé de S.-Laurent de Gien.	Suisse.		
Bouquier (Antoine) .	Chapel. de la Croix.			19 avril 1815.

NOMS ET PRÉNOMS.	TITRES.	LIEUX D'INCARCÉRATION ou d'exil.	DÉLIVRANCE	MORT.
Bourret (François)	Sulpicien d'Orléans	Angleterre.	1794.	Curé de l'église de King-Street, bâtie par ses soins.
Boutet (J.-Baptiste)	Capucin.	Bordeaux.		1795, fort du Hâ.
Brevet (Toussaint)	Curé de Lion-en-Beauce.	Bordeaux.		1811.
Brunet	Curé de Bouzy.	Minim., La Croix		
Cassegrain (Franç.).	Chan. de Pithiviers.	Paris.		Décap. 27germ. an II
Cerisier (François)	Ex-curé de Mardié.	La Croix, 14 juillet 1793.		Décemb. 1794, à La Croix.
Chaboux (Pierre)	Vic. de S.-Pierre du Martroi.	Anglet., Irlande.	1802.	Vic. général, 1841.
Chaux (Louis-Pierre).	Chanoine de Saint-Pierre-Empont.	Bordeaux.		13 mars 1800.
Chesneau (Germain).	Curé de l'alleu S.-Mesmin, lic. ès-let.	Blaye.	1795.	Chanoine honor. de Ste-Croix, 1819.
Chevassu (Jean), P. Simon	Capucin.	Minimes, Blaye.		6 mai 1807.
Chicoineau	Supér. du petit Sém.	Kentucky		
Claudel (Michel)	Curé de Pressigny.	Carmes de Paris.		2 septembre 1792.
Cosson (Matthieu)	Ex-prieur de S.-Nicolas-de-Beaugency	Bordeaux.	9 juin 1793, sexagénaire.	1801.
Couet (Auguste)	Prêtre de Montargis	Carmes de Paris.	23 thermidor.	
Crônier (Jean)	Curé de Teillay-le-Gaudin.	Bordeaux.	6 juin 1793, infirme.	1808, chanoine hon.
Dadoue (N.-Vincent).		Bordeaux.		5 mars 1794.
Daubroche	Curé de Patay.	Orléans.		En prison, 1794.
Delaborde (Louis)	Chan. de S.-Aignan.	Bordeaux.		1805, chan. Ste-Croix
Delahaye	Curé de Montliard.	Minim., oct. 1793.		
Delaselle (Joseph)	Chan. de Ste-Croix.	Minim., La Croix		
Demetz (Nicolas)	Curé de Préfontaine	Montargis, 1794.		
Dennery (Edouard), de Jargeau	Curé de Chaon.	Suisse.		1836, ex-curé de Neuvy.
Dervillé (Julien)	Jésuite.	Conciergerie.		Décap. 1er nivôse, II.
Desain (Jean)	Vicaire de Vitry.	Angleterre.		1833, aumônier de l'Hôtel-Dieu, ch. h.
Desfossé (V.-Michel).		Allemagne.		1847, ex-curé de Nevoy.
Desjardins (Philippe) de Messas	Dr de Sorbonne, doyen de Meung.	Québec.	1802.	21 oct. 1833, grand vicaire de Paris.
Desnoues (J.-Pierre).	Curé de Cravant.	Suisse.		1816, curé de S.-Paul
Dubois (N.-François).	Profess. du Collège.	Suisse.		1824, chan. théologal
Dubreuil (Garnier)	S.-diacre d'Orléans.	Orléans.		1er août 1794.
Dufréné (Donatien)	Curé de S.-Pierre de Meung, ch. hon.	Italie.	1804.	1807, curé de S.-Marceau.
Dumain (Guillaume).	Prêtre.	Italie.		31 mars 1806, Urbin.
Fernault (J.-Etienne)	Chanoine de Gien.	Blaye.		1802, cur. S.-Gondon
Fètu (Philippe)		Allemagne.		1857, chanoine hon.
Feuillâtre (Etienne).	Vic. de La Ferté-S.-Aubin.	Ile de Ré.	31 mars 1802.	
Fileau (Charles)	Vic. de S.-Paterne.	Angleterre.	1801.	
Fontaine	Aumônier des Bénédictines.	Montargis.		
Fouché (P.-Antoine).	Vicaire de Meung.	Savoie-Pologne.		1848, ex-curé de S.-Marceau, chan.
Foucher (André)	Chan. mamertin.	Brouage.		11 juillet 1795.
Froc (François)	Chanoine.			1er avril 1795.
Fustier (J.-Baptiste), de Cléry	Chan. de Cléry, étud. en Sorbonne.	Angleterre, Espagne.	1797.	1834, chanoine, gr. vicaire de Tours.

NOMS ET PRÉNOMS.	TITRES.	LIEUX D'INCARCÉRATION ou d'exil.	DÉLIVRANCE	MORT.
Gamanson (François-Borros de)	S.-doyen du Chapit., vicaire général.	Minimes, 17 ventôse an II.	27 fructid., II	1814, doy. du chap., gr. vic. d'Orléans.
Gaudet	Curé de Moulon.	Montargis.		Décap. à Paris, 1794.
Gaurier (Pierre). . .	Curé de S.-Gondon.	Italie.	1803.	1832, cur. S.-Gondon
Gérente (Joseph). . .	Curé de S.-Pierre-Empont.	Minim., G. Sém.	5 fructidor, II	
Girard (J.-Baptiste) .	Chan. de Pithiviers.	Orl., Bordeaux.		1801, à Orléans.
Girard (Jean-Franç.).	Curé de Lorris.	Angleterre.		1810, curé de Lorris.
Gréard (Jean), F. Donatien	Capucin.	Rochefort.		Inhumé à l'île Madame, 25 mai 1794.
Grégoire (Antoine)..	Ex-curé de Saint-Sigismond.	Minim., pluviôse an II.	2 ventôse, III.	
Grosgnard (J.-Louis).	Chan. Romorantin.	Ile de Ré, 1798.		A l'hôp., 20 janv. 1800
Guynand.	Chan. de Pithiviers.	Dieppe, Rouen.		1842, chanoine hon.
Hay (Pierre-César). .	Curé de Guilly.	Minim., fév. 1794.		
Houry (P.)	Sup. des Barnabites.	Montargis (1794).		
Imbault (M.-Pierre).	Carme d'Orléans.	Ile de Ré, 1798.	D. V.	
Jourdan (Laurent). .	Curé de S.-Pierre du Martroi.	Angleterre et Allemagne.	1801.	1820, chanoine, vic. général.
Jucqueau (L.-Isidore)	Chan. de Jargeau.	La Croix.	1795.	
Laborde (Louis de) .	Chan.-chantre de S.-Aignan.	Bordeaux.	10 juin 1793. sexagénaire.	21 octobre 1805.
La Geard de Cherval.	Abbé la Cour-Dieu, vic. gén. de Reims.	Angleterre.		
Lambert (Mathurin), de Jargeau	Curé de Gidy.	Orléans, Paris.		Décap., 13 juill. 1794
Lambert (Ferdinand)	Diacre d'Orléans.	Amérique.		
Larry (Gabriel) . . .	Diacre d'Orléans.	Ile de Ré.		
Landais (J.-Baptiste)	Directeur du Séminaire de Meung.	Bordeaux.		1807, curé de Meung
Lasausse (François).	Génovéfain, curé de Tavers.	Ursul. de Beaugency.	1794.	1834, Orléans.
Lasne (Claude-Henri)	Curé de La Ferté-S.-Michel.	Angleterre.		
Laureau (L.-Eutrope)	Curé de Vrigny.	Bordeaux.	1794.	1817, curé de Vrigny
Leblanc (Ch.-André).	Prieur des Minimes.	Gr. Séminaire.	1794.	1818, curé des Haies.
Lebreton (François).	Chan. de S.-Aignan.	Bordeaux.		1794, au fort du Hâ.
Lebrun	Curé de Saint-Lyé.	Minim., déc. 1793	2 mars 1794.	
Lefort (Joseph) . . .	Chan. de S.-Pierre-Empont.	La Croix.		1794.
Lefebvre (Jean-Louis)	Grand carme.	La Cr., F. du Hâ.		
Léger (Jean-François)	Curé Villeherviers.	Rochefort.		21 oct. 1798, à Konanama.
Lejeune (Jacques). .	Curé de Villereau.	Guyane.		21 octobre 1798.
Lejeune (N.), d'Orléans.	Prêtre de S.-Sulpice à Avignon.			14 juill. 1792, tué aux Vans (Ardèche), avec 7 autres eccl.
Lenormand (Maur.).	Chapelain.	Suisse.		
Levassor (Jean). . .	Curé de Romorantin	Suiss. (Fribourg)		1833, ch. h., curé de Jargeau.
Levêque (Louis). . .	Curé de Coinces.	Cayenne.		
Lhéritier.	Curé de S.-Firmin.	Gien.	1794.	
Loiseau (L.-Eusèbe).	Chanoine, archiprêtre d'Orléans.	Bordeaux, Blaye	6 juin 1793, sexagénaire.	8 mars 1795.
Loiseau (Pierre), jne.	Chanoine d'Orléans.	Bordeaux, Blaye	6 juin 1793, sexagénaire.	15 août 1793, à La Croix.
Macé	Curé de Marigny.	Minimes, sept. 1793.	19 sept. 1793.	

NOMS ET PRÉNOMS.	TITRES.	LIEUX D'INCARCÉRATION ou d'exil.	DÉLIVRANCE	MORT.
Mallet.	Curé de Sigloy.	Minim.,La Croix 1793.		
Marchand (Jean) . .	Curé de Neuvy-en-Sullias.	Minimes-Bordeaux, 1793.		
Marchand	Curé de Vannes.	Minimes, 14 germinal an II.	27 fructidor an II.	
Maréchal (Ambroise)	Diac. sulpic. d'Ingré	Baltimore.		1828, archevêque de Baltimore.
Martin (Michel). . .	Chan., curé de S.-Pierre-Empont.	Bordeaux.		1er août 1793, à Bordeaux.
Massé (Claude) . . .	Curé d'Amilly.	Minim.-La Croix		
Massé (Etienne). . .	Vicaire d'Amilly.	Id.		
Massion (H.-Marie).	Prieur des G. Carm. de Blois.	Bordeaux, Fort Pâté.		1819, à Orléans.
Masson (Charles) . .	Archidiac. de Beaugency.	Bordeaux.		27 septembre 1800.
Mauduison (Franç.).	Curé de Dampierre.	Gien.	1794.	28 octobre 1832.
Mauduit.	Curé de Noyers.	Carmes de Paris.		2 septembre 1792.
Meffre (Joseph) . . .	Chanoine de Gien.	Blaye.		9 janvier 1802.
Mérault (Athanase) .	Supérieur de l'Institut de l'Oratoire.	G. Sémin. d'Orl.		1835, vicaire génér.
Menager (Michel). .	Chan. de la Cathéd.	Bordeaux.		5 juillet 1798.
Mercier.	Chan. de Pithiviers.	Minim.-La Croix		
Metiviers (Cl.-Antoine).	Chan. principal du Collège d'Orléans.	Suisse.	1797.	1825, chanoine, vic. général.
Mojon (Nicolas) . . .	Chanoine de Gien.	Bordeaux.	1797.	1823, ex-curé de S.-Jean-de-la-Ruelle.
Moreau (Denis) . . .	Vic. de Châteauren.	Ile de Ré, 1799.		21 octobre 1834.
Moreau (Etienne) . .	Chanoine de Gien.	Blaye.		1794.
Morin de Letz (Jean-André)	Archidiac. de Sully.	Bordeaux.	9 juin 1793, sexagénaire.	1807, chanoine.
Morin de Letz (L.-Jacob)	Chanoine de Troo.	Bordeaux.		1810, chanoine hon., curé de S.-Père.
Mouton	Chan. de S.-Aignan.	Minim., G. Sém.	17 vendém., III	
Mouton (J.-Jacques).	Curé de Bougy.	Minim., G. Sém.		
Noé (Sébastien) . . .	Vicaire de Chevilly.	Savoie-Pologne.		1843, aumônier du Calvaire.
Pâris (Jacq.-Florent).	Chan. de S.-Aignan.	Concierg., Blaye.		1794, au fort Pâté.
Pâris (Jean).	Id. prieur de Saint-Hilaire.	Suisse.		Curé de Saint-Marc, Chan. hon., 1836.
Pichard (Amable). .	Prêtre.	Canada.		
Pilate (Vrain). . . .	Curé de Terminiers.	Savoie-Pologne.		
Pisseau aîné		Savoie-Pologne.		Chanoine de Paris.
Ploquin (Jacques). .	Prêtre de S.-Sulpice	Orl., Concierg.		Décap. 7 vent. an II.
Poignard (J.-Denis).	Curé de Lumeau.	Rochefort, Cayenne.		A Ste-Lucie, 1801.
Porcher (Auguste). .	Curé de Loury.	Minim., 20 flor., II	5 vendém., III.	
Porcher (P.-Nicolas).	Curé de Faronville.	Min.-S.-Hilaire.		Décap. 25 fév. 1794.
Proust (Nicolas). . .		Italie.		
Pryvé (Léonor) . . .	Chan. de S.-Pierre-Empont.	Bordeaux.		18 juillet 1802.
Raimbault (Louis-Etienne)	Ex-chanoine de S.-Pierre-Puellier.	Bordeaux.		1794, Bordeaux.
Rastignac (Armand Chapt de).	Chanoine, abbé de S.-Mesmin.	Abbaye de S.-Germ.-des-Prés		Massacré le 3 septembre 1792.

NOMS ET PRÉNOMS.	TITRES.	LIEUX D'INCARCÉRATION ou d'exil.	DÉLIVRANCE	MORT.
Ratoin (Michel) . . .	Curé de Châtillon-sur-Loire.	Gien.		1823, curé de Châtillon.
Reculé (Félix). . . .	Professeur du Collège d'Orléans.	Londres.		
Renard (Pierre). . .	Curé de S.-Liphard	La Croix.		3 déc. 1794, La Croix.
Reuilles (François) .	Capucin.	Fort d. Hâ, Blaye	22 fév. 1795, infirme.	
Richard (Amable). .	Aumôn. de l'Hôpital	Londres.	1801.	
Rimbault.		Amérique (1792).		Canada.
Rocher	Curé de Chantecoq.	Montargis.	1794.	
Roma (Antoine) . . .	Professeur du Collège d'Orléans.	Savoie.		1840, doyen du chapitre, vicaire gén.
Rousseau (Pierre), de Beaugency. . . .	Sulpicien, ami de Pothier.	Carmes de Paris.		Massacré le 2 septembre 1792.
Rousselet (Jean) . .	Curé d'Oussoy.	Montargis (1794)		
Rozier (François) . .	Chan. de S.-Aignan.	A la Croix.		30 septembre 1797.
Salles (Jean-François)	Curé de Chalette.	Suisse.		23 août 1811, à Chalette.
Segretier (Florim.).	Chan. de la Cathéd. curé de Ste-Cather.	Couches, près Chalon-s.-Saône		Tué le 8 sept. 1792.
Segretier (Claude), son frère	Sulpicien, sup. du p. Sém. de Clermont.	Couches, près Chalon-s.-Saône		—
Séjourné (François).	Curé de Vitry-aux-Loges.	Angleterre.	1802.	1820, chanoine hon. d'Orléans.
Senille	C. de Limiers, près Vrigny.	Minimes, 1793.		
Sevestre (François).	Curé de S.-Péravy-la-Colombe.	Min.-Bordeaux.	9 juin 1794, sexagénaire.	1807, chanoine hon. d'Orléans.
Simon (Paterne). . .	Chanoine.	Minim., vent., II.	10 fructid., II.	
Simon (Honoré). . .	Curé de Baccon.	Londres.		1796, à Londres.
Sinson d'Auneux (Guillaume).	Chan. de S.-Pierre-Empont.	Bordeaux.	1802.	1827, chanoine hon.
Sinson d'Auneux (Joseph-René). . . .	Chanoine de Meung.	Bordeaux, f. Pâté		1839, chanoine hon.
Souchet.	Chanoine d'Orléans.	Au fort du Hâ.		
Sutin (Franç.-Joseph)	Curé d'Oison.	Paris.		1813, curé de Patay.
Tonnelier (Augustin)	Curé de Châtillon-s.-Loing.	Suisse.		1842, c. de Châtillon, ch. h. archidiacre de Montargis.
Valleran (Pierre) . .	Chapel. de l'Hôtel-Dieu de Pithiviers	Bordeaux, Blaye		1842, aum. de l'hôp. de Pithiviers.
Vallet (Claude) . . .	Curé de Gien, député à l'Assemb. Const.	Montargis.	1794.	1828, chanoine hon., curé de Gien.
Venon (Charles). . .	Chan. de Pithiviers	Dieppe, Rouen.		Octobre 1808.
Vincent (Jean-Pierre)	Curé de Mardié.	Angleterre.		
Vincent (Claude-P.).	Vic. de S.-Pierre du Martroi.	Angleterre.		1822, chan. h., vic. de la Cathédrale.
Voillerault (Joseph).	Curé de Montargis.	Minimes, Paris.	•	Décapité le 20 floréal an II.

Frères de la Doctrine chrétienne.

F. Leclerc.	Supérieur.	Bordeaux.		
F. Cendre.	Maître à Orléans.	Minimes.	1794.	
F. Christophe . . .	—	Bordeaux.		
F. Guillaume. . . .	—	—		
F. Faverge Roger, d'Orléans.	Supér. à Moullins.	Rochefort.		Ile Madame, 25 août 1794.

NOMS ET PRÉNOMS.	TITRES.	LIEUX D'INCARCÉRATION ou d'exil.	DÉLIVRANCE	MORT.
Orléanaises incarcérées ou tuées en haine de la Religion.				
S. Magnon (Aimée).	Ex-religieuse.	Orléans.	1794.	
S. Mussilaire (Suz.)	—	—	1794.	
Barberon (Elisabeth)	Institutrice à Orl.	Min.-Concierg.		Décap. 7 vent. an II.
Barberon (M.-Jeanne)	—	—		—
Benard (Marguerite), de Chécy	Servante à Orléans.	Concierg. Paris.		Décap., 1er niv. an II.
Poullin (Marie-Anne)	Pieuse demoiselle d'Orléans.	—		Décapitée, 1er niv. an II [1].
Barre (Magdel. de la).	Sup. des Ursulines de Beaugency.	S.-Charles d'Orl.	Après 3 mois.	
Bourgine (Marie-Madeleine).	Religieuse de Saint-Pryvé.	Minimes-26 ventôse an II.	10 germinal an II.	
Aignan (Anne), de Ste-Victoire.	Urs. de Beaugency.	S.-Charles, sept. 1793.	décemb. 1793.	
Beauvais (Florence), de S.-Ambroise . . .	—	—	—	
Bothereau (Anne), du S.-Esprit.	—	—	—	
Coulanges (N.), de Ste-Catherine	—	—	—	
Léry (Françoise de), de Ste-Euphrasie . .	—	—	—	
Martineau (N.), de S.-Benoît	—	—	—	
Sanfiel (Elisabeth). .	Institutrice à Montigny.	Minimes-Saint-Charles, 1793.		
Séjourné (Thérèse), Sœur Ausonne . . .	Sœur de la Sagesse.	Bretagne.		Morte à Ros-Lendrieux, près Dol, le 21 mai 1801.
Trébuchet (Magdel.), de Ste-Geneviève . .	Sœur Ursuline converse.	S.-Charles, sept. 1793.	décemb. 1793.	
Bizet (Marie-Anne), de Malesherbes. . .	Sœur tourière.	—	— [2]	

1. La mort de Mlle Poullin a inspiré ce quatrain :

Pour sauver un proscrit, Poullin, tu perds la vie !
Le ciel t'en récompense et la terre t'oublie !
Que le Pinde, toujours fidèle aux malheureux,
Te cite pour exemple à nos derniers neveux !

2. Manuscrits de MM. J.-B. Nutein et Faucheux ; *Les Martyrs de la Foi*, par Guillon et Caron ; Liste contemporaine communiquée par M. Sejourné, secrétaire général de l'Évêché d'Orléans ; H. Vallon, *Histoire du tribunal révolutionnaire ;* Rousseau, *Vie de M. Lemaire, aumônier des Ursulines de Beaugency ;* Demadières, vic. général, *Répertoire du Chapitre ;* Boivin, *Montargis*, t. II ; *Archives départementales*, Registre d'écrou ; *Les prêtres et les religieux déportés sur les côtes et dans les îles de la Charente-Inférieure*, par M. Manseau, doyen de Saint-Martin-de-Ré ; F. Plasse, chanoine de Clermont, *Le clergé français en Angleterre.*



ÉTAT DU DIOCÈSE D'ORLÉANS

L'Évêché d'Orléans est actuellement divisé en quatre Archidiaconés administrés par les Vicaires Généraux. Il comprend : le chapitre cathédral ; le grand séminaire, dirigé par les prêtres de Saint-Sulpice ; deux petits séminaires, établis l'un à La Chapelle-Saint-Mesmin et l'autre dans l'ancienne maison des Minimes de la rue d'Illiers ; les écoles secondaires de Saint-Grégoire de Pithiviers et de Saint-François-de-Sales de Gien ; et trois cent trente-trois paroisses, réparties entre trente-trois doyennés.

Noms des paroisses.	Patrons titulaires.	Population.	Écoles publiques.	Écoles libres.	Établissements de bienfaisance [1].
	Archidiaconé d'Orléans.				
	Orléans.				
Sainte-Croix	Sainte-Croix.	9000	4 a	4, 3 a^2, 2 o	Bureau de bienfaisance. — Conférence de Saint-Vincent-de-Paul. — Dames des pauvres. — Sœurs pour les enfants et les malades. Frères pour écoles.
Saint-Paul	Saint Paul.	7000	4 a	6, 3 a, 1 o	Conférence de S.-Vincent-de-Paul. — Crèche. — Dames des pauvres. Frères pour écoles.
Saint-Paterne.	Saint Paterne.	13000	3	7, 2 a, o	Conférence de S.-Vincent-de-Paul. — Sœurs pour les écoles et les malades. — Dames des pauvres. — Pharmacie gratuite. — Frères pour écoles.

(1) La ville d'Orléans possède comme établissements de bienfaisance d'intérêt général : l'Hôpital-Général et l'Hôtel-Dieu, sis pres la porte Madeleine ; le Bureau de bienfaisance, établi rue de l'Évêché ; l'asile des Petites-Sœurs-des-Pauvres, rue Bellébat ; cinq conférences de Saint-Vincent-de-Paul ; dix sociétés de secours mutuels ; les sociétés ouvrières de Saint-François-Xaxier, de la Persévérance, de la Jeunesse, de Saint-Joseph, et du Cercle catholique ; le Patronage des apprentis ; l'Œuvre des demoiselles employées dans le commerce ; les Orphelinats de la Grande-Providence et de la Sainte-Enfance ; l'Œuvre des domestiques, dirigée par les Sœurs de la Présentation, rue de Gourville ; et les deux institutions des Sourds-Muets et Sourdes-Muettes, dirigées par les Frères de Saint-Gabriel, près de Saint-Laurent, et les Sœurs de la Sagesse, près de Saint-Marceau.

(2) a = asile ou école maternelle ; o = ouvroir.

Noms des paroisses.	Patrons titulaires.	Population.	Écoles publiques.	Écoles libres.	Établissements de bienfaisance.
Saint-Aignan	Saint Aignan.	3800	2	5 *a*, 2 *o*	Dames des pauvres. — Sœurs pour les enfants et les malades. — Bibliothèque.
Saint-Marceau	Saint Marceau.	5800	2 *a*	2 *a*	Dames des pauvres. — Sœurs pour les sourdes-muettes. — Frères pour écoles.
Saint-Pierre-le-Puellier	Saint Pierre.	2000	2	1 *o*	Sœurs pour les enfants et les malades.
Saint-Donatien	Saint Donatien.	4000	1 *a*	1 *a*	Dames des pauvres. Sœurs pour les enfants et les malades.
N.-Dame-de-Recouvrance.	Notre-Dame.	2500	1	1 *a*	Dames des pauvres. — Pharmacie. — Sœurs pour les enfants et les malades.
Saint-Laurent	Saint Laurent.	4850	2	2	Conférence de Saint-Vincent-de-Paul. — Frères pour les sourds-muets. — Sœurs pour les enfants et les malades.
Saint-Vincent	Saint Vincent.	3000	»	1	Sœurs pour les enfants et les malades.
Saint-Marc	Saint Marc.	2000	2 *a*	2 *a*	Petites-Sœurs des pauvres. — Maison-Mère des Sœurs de Saint-Aignan.
Notre-Dame-des-Aydes	Notre-Dame.	1500	2 *a*	»	Sœurs pour les enfants et les malades.

Doyenné d'Artenay.

Noms des paroisses.	Patrons titulaires.	Population.	Écoles publiques.	Écoles libres.	Établissements de bienfaisance.
Artenay	Saint Victor.	1032	2	»	Bureau de bienfaisance. — Sœurs pour les malades.
Cercottes	Saint Martin.	416	2	»	
Chevilly et Bucy-le-Roy	Saint Germain.	1642	3, 2 *a*	1 *o*	Bureau. — Sœurs pour les enfants et les malades.
Creuzy	. . . .	235	1	»	
Gidy	Saint Sulpice.	801	2	»	
Huêtre	Saint Germain.	354	1	»	
Lion-en-Beauce	S. Gervais et Protais	207	1	»	
Ruan	Saint Félix.	527	2	»	
Sougy	Saint Germain.	882	2	»	
Trinay	Saint Denis.	414	1	»	

Doyenné de Beaugency.

Noms des paroisses.	Patrons titulaires.	Population.	Écoles publiques.	Écoles libres.	Établissements de bienfaisance.
Beaugency	Notre-Dame.	3969	2 *a*	2 *a*	Bureau. — Secours mutuel. — Dépôt de mendicité. — Sœurs pour les enfants et malades.
Baule	Saint Aignan.	1545	2	»	Bureau. — Secours mutuels.
Cravant	Saint Martin.	1253	2	»	
Lailly	Saint Sulpice.	1940	1	2 *a*	Sœurs pour les enfants et les malades.
Messas	Saint Sébastien.	878	2 *a*	»	Bureau.
Tavers	Saint Jean-Baptiste.	1142	2	»	Bureau. — Sœurs pour les enfants et les malades.
Vernon	Saint Claude.	470	2	»	
Villorceau	Saint Pierre.	604	2	»	

Noms des paroisses.	Patrons titulaires.	Population.	Écoles publiques.	Écoles libres.	Établissements de bienfaisance.
Doyenné de Châteauneuf.					
Châteauneuf-sur-Loire . .	Saint-Martial.	3391	2 *a*	1 *a*	Hospice. — Bureau. — Secours mutuels. — Sœurs de la Présentation.
Bouzy	Saint Martin.	903	2	»	
Châtenoy.	Saint Loup.	603	1	»	
Combreux	Saint Pierre.	397	1	1	Bureau. — Sœurs pour les enfants et les malades.
Fay-aux-Loges.	Notre-Dame.	1849	2	1 *a*	Bureau. — Secours mutuels. — Sœurs pour les enfants et les malades.
Germigny-des-Prés. . . .	Très-Sainte-Trinité.	610	2	»	
Saint-Aignan des Gués. .	Saint Aignan.	172	1	»	
Saint-Denis-de-l'Hôtel. . .	Saint Denis.	1131	2	1	Bureau. — Sœurs pour les enfants et les malades.
Saint-Martin-d'Abbat. . .	Saint Martin.	993	2	»	Bureau.
Seichebrières.	Immaculée Concep.	178	1	»	
Sury-aux-Bois	Saint Georges.	1054	2	»	Bureau.
Vitry-aux-Loges	Saint Médard.	1525	2 *a*	»	Bureau. — Sœurs pour les enfants et les malades.
Doyenné de Chécy.					
Chécy	S.Pierre, S.Germain	1972	2	1	Bureau. — Orphelinat de la Bretauche d. p. Sœurs de Bourges.
Boigny.	St. Pierre-ès-Liens.	332	1	»	
Bou	Saint Georges.	531	2	»	
Combleux	Saint Symphorien.	260	1	»	
Donnery	Saint Etienne.	880	2	1	Bureau. — Sœurs pour les enfants et les malades.
Mardié.	Saint Martin.	860	2	»	Bureau.
Marigny	Saint Saturnin.	402	1	»	Bureau.
Saint-Jean-de-Braye. . . .	Saint Jean-Baptiste.	1905	2	»	Bureau. — Sœurs pour les enfants et les malades.
Semoy.	Notre-Dame.	375	1	»	
Doyenné de Cléry.					
Cléry.	Notre-Dame.	2953	2 *a*	2 *a*	Bureau. — Secours mutuels. — Sœurs pour les enfants et les malades.
Dry	Notre-Dame.	774	1	1	Sœurs pour les enfants et les malades.
Jouy-le-Potier	Saint Pierre.	761	2	»	Bureau. — Sœurs *id.*
Mareau-aux-Prés.	Saint Hippolyte.	1214	2	»	
Mézières-lès-Cléry	Saint Avit.	586	2	»	Sœurs pour enfants et malades.
Doyenné d'Ingré.					
Ingré	Saint Loup.	2503	2 *a*	»	Bureau. — Sœurs pour les enfants et les malades.
Boulay.	Saint Aignan.	494	2	»	Bureau.
Chaingy	[illegible]	1595	2	2 *a*	Secours mutuels.

Noms des paroisses.	Patrons titulaires.	Population.	Écoles publiques.	Écoles libres.	Établissements de bienfaisance.
...hanteau	Saint Rémi.	302	1	»	
...leury-aux-Choux	Saint André.	1393	2	»	Sœurs pour les enfants et les malades.
...a Chapelle-Saint-Mesmin	Saint Mesmin.	1756	2	»	Conférence de Saint-Vincent-de-Paul. — Sœurs pour école et ouvroir.
...a Chapelle-Vieille des Aydes	Notre-Dame.	489	»	»	
...aint-Jean-de-la-Ruelle	Saint Jean-Baptiste.	1231	2	1	Sœurs pour les enfants et les malades.
...aran	Saint Martin.	820	2	»	Bureau. — Secours mutuels.
Doyenné de Jargeau.					
...argeau	Saint Étienne.	2571	2 *a*	»	Hospice. — Bureau. — Secours mutuels. — Dames des pauvres. — Sœurs pour les enfants et les malades.
...arvoy	Saint André.	769	2	»	
...érolles	Saint Pierre.	826	1	1	Bureau. — Sœurs pour les enfants et les malades.
...euvy-en-Sullias	Saint Jean-Baptiste.	743	2	»	
...uvrouer-les-Champs	Saint Pierre.	443	1	»	
...andillon	Saint Aignan.	1764	2 *a*	»	Secours mutuels. — Sœurs pour les enfants et les malades.
...igloy	Saint Martin.	532	2	»	
...igy	Saint Martin.	1566	2 *a*	»	Sœurs pour enfants et malades.
...ienne-en-Val	Saint Martin.	1030	2	»	Bureau.
Doyenné de La Ferté.					
...a Ferté-Saint-Michel	Saint Michel.	1827	2 *a*	1 *o*	Bureau. — Secours mutuels. — Orphelinat. — Sœurs pour les enfants et les malades.
...rdon	Saint Pierre.	598	2	»	Bureau. — Sœurs pour classe et malades.
...igny-le-Ribault	Saint Martin.	1366	2 *a*	»	Bureau. — Sœurs pour classes et malades.
...arcilly-en-Villette	Saint Étienne.	1568	2	*a*	Bureau. — Sœurs pour classes et malades.
...énestreau	Notre-Dame.	1064	1	1	Sœurs pour classe et malades.
...aint-Aubin	Saint Aubin.	1100	2	»	Sœurs pour classe et malades.
...ennely	Saint Jean-Baptiste.	982	2	»	Sœurs pour classe et malades.
...annes	Saint Martin.	723	2	»	Sœurs pour classe et malades.
Doyenné de Meung.					
...eung	Saint Liphard.	3435	5 *a*	1	Hospice. — Bureau — Sœurs pour classes et malades.
...accon	Saint Quentin.	700	2	»	
...harsonville	Saint Martin.	955	2	»	Bureau.
...oulmiers	Saint Aignan.	370	1	»	Bureau.
...pieds	Saint Privat.	1281	2	»	

Noms des paroisses.	Patrons titulaires.	Population.	Écoles publiques.	Écoles libres.	Établissements de bienfaisance.
Huisseau-sur-Mauves. . .	St. Pierre-ès-Liens.	1278	2	»	
Le Bardon.	Saint Vrain.	836	2	1	Sœurs pour classe et malades.
Rozières.	Saint Martin.	230	1	»	
Saint-Ay.	Saint Ay.	1031	2	»	Bureau. — Secours mutuels.
	Doyenné de Neuville.				
Neuville	Saint Symphorien.	2776	2 *a*	»	Hospice. — Bureau. — Secour mutuels. Sœurs de La Croi et de la Providence.
Bougy	Saint Sulpice.	262	1	»	
Ingrannes	Saint Médard.	580	1	»	Bureau. — Bibliothèque.
Loury	SS. Bon et Dulcide.	1259	1	1 *a*	Sœurs pour classe et malades.
Rebréchien.	Notre-Dame.	888	2	»	Bureau.
Saint-Lyé.	Saint Roch.	763	2	»	
Sully-la-Chapelle	Saint Sulpice.	574	2 *a*	»	Bureau. — Sœurs pour classe et malades.
Traînou	Saint Pierre.	1082	2	»	
Vennecy.	Saint Symphorien.	605	2	1	Sœurs pour classe et malade
Villereau.	Notre-Dame.	376	1	»	Bureau.
	Doyenné d'Olivet.				
Olivet	Saint Martin.	3723	2 *a*	2 *a*	Bureau. — Conférence de Sain Vincent-de-Paul. — Secou mutuels. Sœurs pour classe ouvroirs, malades et vieillard — Frères pour classes libre
Saint-Cyr-en-Val.	Saint Cyr.	1067	2	1 *a*	Bureau. — Secours mutuels. Sœurs pour classes et ma lades.
Saint-Denis-en-Val	Saint Denis.	1144	2	1 *a*	Bureau.
Saint-Hilaire-St.-Mesmin .	Saint Hilaire.	1888	2	1 *a*	Bureau. — Secours mutuels. Sœurs pour asile et malade
Saint-Jean-le-Blanc. . . .	Saint Jean-Baptiste.	1283	2	1 *a*	Bureau. — Secours mutuels. Sœurs pour classes et ma lades.
Saint-Pryvé	Saint Privat.	796	2	1	Bureau. — Sœurs pour clas et malades.
	Doyenné de Patay.				
Patay	Saint André.	1414	3 *a*	»	Hospice. — Bureau. — Secou mutuels. — Sœurs pour l enfants et les malades.
Bricy	Saint Sulpice.	436	2	»	Bureau.
Bucy-Saint-Liphard. . . .	Saint Liphard.	221	1	»	
Coinces	Saint Martin.	696	2	»	
Gémigny.	Saint Symphorien.	298	1	»	
La Chapelle-Onzerain . .	Saint Martin.	254	1	»	
Ormes.	Notre-Dame.	755	2	»	Bibliothèque.
Rouvray-Sainte-Croix. . .		217	1	»	

Noms des paroisses.	Patrons titulaires.	Population.	Écoles publiques.	Écoles libres.	Établissements de bienfaisance.
Saint-Péravy-la-Colombe	Saint Pierre.	629	2	»	Bureau.
Saint-Sigismond	Saint Sigismond.	470	1	»	
Tournoisis et Nids	Saint Laurent.	657	2	»	
Villamblain	Saint Germain.	611	2	»	Bureau.
Villeneuve-sur-Conie	Très-Sainte-Trinité.	336	1	»	

Archidiaconé de Montargis.

Doyenné de Montargis.

Montargis	Ste Marie-Madeleine	11164	2 *a*	5 *a*, *o*	Hospice. — Bureau. Conférence de Saint-Vincent-de-Paul. — Secours mutuels. — Sœurs pour classes et malades.
Amilly	Saint Martin.	2109	2	1 *a*	Bureau. — Sœurs pour classes et malades.
Cepoy	Saint Loup.	987	2	»	Bureau. — Sœurs pour classe et malades.
Châlette	Notre-Dame.	1462	2	»	Bureau.
Chevillon	Saint Martin.	745	2	»	
Conflans	St. Pierre-ès-Liens.	262	1	»	Bureau.
Corquilleroy	Saint Martin.	874	2	»	Ouvroir Cormenin.
Lombreuil	Saint Baudèle.	264	1	»	Ouvroir Cormenin.
Mormant	Saint Denis.	251	1	»	
Pannes	St. Pierre-ès-Liens.	1102	2	»	
Paucourt	Saint Martin.	269	1	»	Ouvroir Cormenin.
Saint-Firmin-des-Vignes	Saint Firmin.	446	1	1	
S.-Maurice-sur-Fessard	Saint Maurice.	939	2	1	Bureau. — Ouvroir.
Villemandeur	Saint Didier.	672	2	»	
Villevoques	Saint Germain.	190	»	»	
Vimory	St. Pierre-ès-Liens.	855	2	»	Secours mutuels. — Ouvroir.

Doyenné de Bellegarde.

Bellegarde	Notre-Dame.	1217	2 *a*	1 *a*	Bureau. — Secours mutuels. — Sœurs pour les enfants et les malades.
Auvilliers	Saint Laurent.	574	1	»	
Beauchamps	Saint Pierre.	608	1	»	
Chapelon	Notre-Dame.	345	1	»	
Fréville	Saint Martial.	297	1	»	
Ladon	Saint Hilaire.	1330	2	»	Sœurs pour classes et malades.
Mézières-sur-Bellegarde	Saint Benoît.	463	1	»	
Moulon	Saint Sulpice.	398	1	»	
Nesploy	Saint Phallier.	454	1	»	
Ouzouer-sur-Bellegarde	Saint Denis.	408	1	»	
Quiers	Saint Pierre.	904	»	»	
Villemoutiers		642	1	»	Bureau.

Noms des paroisses.	Patrons titulaires.	Population.	Écoles publiques.	Écoles libres.	Établissements de bienfaisance.
Doyenné de Châteaurenard.					
Châteaurenard	Saint Étienne.	2551	2 *a*	2 *a*	Hospice. — Bureau. — Frères pour école. — Sœurs pour classes et malades.
Chuelles	Saint Étienne.	1462	2 *a*	1 *a*	Sœurs pour classes et malades.
Douchy	Saint Jean-Baptiste.	1201	2	1	Sœurs pour écoles et malades.
Gy-les-Nonains	Saint Sulpice.	732	2 *a*	»	Ouvroir. — Sœurs pour école et malades.
La Selle en Hermois et Thorailles	Saint Pierre.	744	2	»	Ouvroir.
Melleroy	Notre-Dame.	772	2	»	
Montcorbon	Saint Saturnin.	806	2	»	Bureau. — Ouvroir Cormenin.
Saint-Firmin-des-Bois	Saint Firmin.	535	1	»	Bureau.
Saint-Germain-des-Prés	Saint Germain.	1374	2	»	Bureau.
Triguères	Saint Martin.	1616	2	»	Bureau.
Doyenné de Châtillon-sur-Loing.					
Châtillon-sur-Loing	St Pierre et St-Paul.	2317	3	»	Hospice. — Bureau.
Aillant-sur-Milleron	Saint Martin.	595	2	»	
Dammarie-sur-Loing	Notre-Dame.	766	2	»	Bureau.
La Chapelle-sur-Aveyron	Saint Loup.	658	2	»	Bureau. — Ouvroir.
Le Charme	Saint Eustache.	424	1	»	
Montbouy	Notre-Dame.	843	2	1 *a*	Sœurs pour écoles et malades.
Montcresson et Cortrat	Saint Léger.	1100	3 *a*	»	Sœurs pour écoles et malades.
Nogent-sur-Vernisson	Saint Martin.	1646	2 *a*	1 *a*	Bureau. — Sœurs pour classes et malades.
Pressigny	Saint Pierre.	374	1	»	
Ste-Geneviève-des-Bois	Sainte Geneviève.	1286	2	»	Bureau. — Conférence de Saint-Vincent-de-Paul. — Sœurs pour classes et malades.
St-Maurice-sur-Aveyron	Saint Maurice.	1655	2 *a*	»	Bureau.
Solterre	Saint Pierre.	374	1	»	
Doyenné de Courtenay.					
Courtenay	St Pierre et St Paul.	2670	2 *a*	»	Hospice. — Bureau. — Sœurs pour classes et malades.
Bazoches-sur-le-Betz	Saint Eutrope.	496	2	»	
Chantecoq	Saint Denis.	644	2	»	
Courtemaux	Saint Martin.	501	1	»	
Ervauville et Foucherolles	Saint Jean-Baptiste.	962	2	»	
La Selle-sur-le-Bied	Sainte Radegonde.	1052	2 *a*	»	
La Chapelle-St-Sépulcre	Saint Louis.	275	1	»	
Louzouer	Saint Martin.	304	1	»	
Mérinville	Saint Aignan.	234	1	»	
Pers	Saint Loup.	375	1	»	Bureau.

Noms des paroisses.	Patrons titulaires.	Population.	Écoles publiques.	Écoles libres.	Établissements de bienfaisance.
Rozoy-le-Vieil	Notre-Dame.	233	1	»	
St-Hilaire-les-Andrésis	Saint Hilaire.	813	2	»	
Saint-Loup-le-Gonois	Saint Loup.	196	»	»	

Doyenné de Ferrières.

Noms des paroisses.	Patrons titulaires.	Population.	Écoles publiques.	Écoles libres.	Établissements de bienfaisance.
Ferrières	St Pierre, St Paul.	1900	2 *a*	»	Hospice. — Bureau. — Sœurs pour les enfants et les malades.
Chevannes	Saint Sulpice.	443	1	»	
Chevry	Saint Jean-Baptiste.	338	1	»	
Corbeilles	Saint Germain.	1320	2	»	Bureau. — Sœurs pour classes et malades.
Courtempierre	St Pierre-ès-Liens.	373	1	»	
Dordives	Saint Étienne.	809	2	1 *a*	Bureau. — Sœurs pour classes et malades.
Fontenay	Saint Victorin.	679	2	»	
Girolles	Notre Dame.	604	1	»	Ouvroir Cormenin.
Gondrevilles	Saint Loup.	283	1	»	
Griselles	Saint Aignan.	803	2 *a*	1 *a*	Bureau. — Sœurs pour classes et malades.
Le Bignon-Mirabeau	Saint Jean-Baptiste.	408	1	1	Sœurs pour enfants et malades
Mignères	Saint Martin.	345	2	»	Sœurs pour enfants et malades.
Mignerette	Très-Sainte-Trinité.	291	1	»	
Nargis	Saint Germain.	918	2	»	Bureau.
Préfontaines	Saint Jean-Baptiste.	385	1	»	
Sceaux	Saint Saturnin.	1018	2	»	
Treilles	Saint Pierre.	376	1	»	

Doyenné de Lorris.

Noms des paroisses.	Patrons titulaires.	Population.	Écoles publiques.	Écoles libres.	Établissements de bienfaisance.
Lorris	Notre-Dame.	2186	2 *a*	»	Hospice. — Bureau. — Secours mutuels. — Sœurs pour enfants et malades.
Chailly	Saint Aignan.	548	1	»	
Coudroy	Saint Fiacre.	394	1	»	
La Cour-Marigny	Saint Louis.	472	1	»	Bureau.
Noyers	Saint Pierre.	498	1	»	
Oussoy	Saint Pierre.	715	1	»	Bureau.
Ouzouer-des-Champs	Saint Martin.	319	1	»	
Presnoy	St Pierre, St Paul.	406	1	»	
St-Hilaire-sur-Puiseaux	Saint Hilaire.	241	1	»	
Thimory	Saint Germain.	539	1	»	
Varennes et Changy	Notre-Dame.	1324	2 *a*	»	Bureau. — Sœurs pour enfants et malades.
Vieilles-Maisons	Saint Pierre.	589	1	»	

Noms des paroisses.	Patrons titulaires.	Population.	Écoles		Établissements de bienfaisance.
			publiques.	libres.	
Archidiaconé de Pithiviers.					
Doyenné de Pithiviers.					
Pithiviers	Saint Salomon.	5181	3 *a*	4	Hospice. — Bureau. — Conférence de Saint-Vincent-de-Paul. Sœurs pour enfants e[t] malades. Frères pour écoles
Ascoux	Saint Charles.	590	2	»	Bureau.
Bondaroy	Saint Aignan.	278	»	»	
Bouilly	Saint Martin.	469	2	»	
Bouzonville-aux-Bois	Saint Laurent.	328	1	»	Bureau.
Bouzonville-en-Beauce	Saint Benoît.	172	1	»	
Boynes	St Pierre et S. Paul.	1446	2 *a*	»	Bureau.
Chilleurs et Gallerand	Saint Pierre.	1870	3 *a*	»	Bureau. — Secours mutuels.— Sœurs pour classes et malades.
Courcy	Saint Prix.	494	2	»	
Dadonville	Saint Denis.	634	2	»	
Escrennes	Saint Lubin.	584	2	»	
Estouy	Saint Martin.	538	2	»	Bureau.
Givraines	Saint Aignan.	574	2	»	
Guigneville et Sébouville	Saint Hilaire.	769	2	»	
Laas	Saint Martin.	263	1	»	
Mareau-aux-Bois	Saint Georges.	686	2	»	
Marsainvilliers	Saint Germain.	339	1	»	
Pithiviers-le-Vieil	SS. Gervais et P.	984	2	»	Sœurs pour les enfants et les malades.
Santeau	Saint Germain.	438	1	1	
Vrigny	Notre-Dame.	732	2	»	
Yèvre-la-Ville (Rougemont)	Sainte Brigite.	618	2	»	Bureau. — Sœurs pour classes et malades.
Yèvre-le-Châtel	Saint Gault.	415	2	»	Bureau.
Doyenné de Bazoches-les-Gallerandes.					
Bazoches-les-Gallerandes	Notre-Dame.	1176	2	»	Bureau.
Allainville	Saint Pierre.	350	1	»	
Andonville	Saint Pierre.	360	1	»	Bureau.
Aschères-le-Marché	Notre-Dame.	1326	2	»	Bureau.
Attray	Saint Pierre.	391	1	»	
Autruy	Saint Pierre.	872	2 *a*	»	
Boisseaux	Saint Martin.	428	1	»	
Charmont	Notre-Dame.	621	2	»	
Châtillon-le-Roi	Saint Maurice.	321	1	»	
Chaussy	Saint Fiacre.	557	2	»	Bureau.
Crottes	Saint Pierre.	339	1	»	

Noms des paroisses.	Patrons titulaires.	Population.	Écoles publiques.	Écoles libres.	Établissements de bienfaisance.
:rceville.	Saint Germain.	508	2	»	Bureau. — Sœurs pour enfants et malades.
'aronville	Saint Pierre.	455	1	»	
rigneville.	Saint Pierre.	562	2	»	
uignonville.	Saint Félix.	385	1	1	Sœurs pour classe et malades.
zy.	Saint Christophe.	426	1	»	
ouy-en-Pithiverais. . . .	Saint André.	374	1	»	
éouville.	Saint Mesme.	134	1	»	
Iontigny.	Saint Aignan.	359	1	»	
ison	Saint Aignan.	261	1	»	Ouvroir.
utarville	Saint Aignan.	579	2	»	Bureau. — Secours mutuels.
aint-Péravy-Epreux. . .	St Pierre-ès-Liens.	387	1	»	Secours mutuels.
'eillay-le-Gaudin.	Saint Aignan.	247	1	»	
'eillay-Saint-Benoît. . . .	Saint Benoît.	183	1	»	
ivernon.	Saint Étienne.	499	2	»	Sœurs pour enfants et malades.

Doyenné de Beaune-la-Rolande.

Noms des paroisses.	Patrons titulaires.	Population.	Écoles publiques.	Écoles libres.	Établissements de bienfaisance.
eaune.	Saint Martin.	1874	3	»	Hospice. — Bureau. – Secours mutuels. – Sœurs pour classes et malades. — Bibliothèque.
uxy.	Saint Martin.	1236	2	»	Hospice. — Ouvroir. — Sœurs pour classes, ouvroirs et malades.
arville	Saint Denis.	526	2	»	Bureau. — Sœurs pour enfants et malades.
atilly.	Saint Martin.	698	2	»	Bureau.
oiscommun	Notre-Dame.	1130	2	1	Hospice. — Bureau. — Sœurs pour enfants et malades.
ordeaux	Sainte Anne.	233	1	»	
hambon.	Saint Étienne.	868	2	»	Bureau.
hemault.	Saint Aignan.	469	1	»	Bureau.
ourcelles	Saint Jacq.-le-Maj.	480	2	»	
gry.	Notre-Dame.	573	2	»	
aubertin	Saint Aubin.	450	1	»	Bureau.
ranville	Saint Martin.	835	2	»	
orcy	Saint Aignan.	710	2	»	
ontbarrois	Saint Martin.	473	2	»	
ontliard	Notre-Dame.	414	1	»	
ancray	Saint Denis.	850	2	»	Bureau.
belle.	Saint Sulpice.	1310	2	»	Sœurs pour enfants et malades.
int-Loup-des-Vignes . .	Saint Loup.	650	2	»	
int-Michel	Saint Michel.	269	1	»	

Noms des paroisses.	Patrons titulaires.	Population.	Écoles publiques.	Écoles libres.	Établissements de bienfaisance.
Doyenné de Malesherbes.					
Malesherbes	Saint Martin.	1883	2 *a*	1 *a*	Bureau. — Secours mutuels. Sœurs pour les enfants et les malades.
Audeville	Saint Sulpice.	291	1	»	
Césarville	Sainte Marie-Mad.	228	1	»	
Coudray	Saint Michel.	286	1	»	
Dossainville	Saint Martin.	205	1	»	
Engerville	Saint Denis.	603	2	»	
Intville-la-Guétard	Saint Pierre.	154	1	»	
Labrosse	Saint Eutrope.	130	1	»	
Mainvilliers et Gollainville	Saint Laurent.	295	1	»	
Manchecourt	Saint Barthélemy.	626	2	»	
Morville	Saint Germain.	212	1	»	
Nangeville	Saint Martin.	213	1	»	
Orveau	Saint Denis.	380	1	»	
Pannecières		182	1	»	
Ramoulu	St Pierre-ès-Liens.	393	1	»	Bureau.
Rouvres	Saint Jean-Baptiste.	272	1	»	
Sermaises	Saint Martin.	867	2	»	Bureau.
Thignonville	Saint Pierre.	319	1	»	
Doyenné de Puiseaux.					
Puiseaux	Notre-Dame.	1932	2 *a*	1 *a*	Hospice. — Bureau. — Secours mutuels. — Sœurs pour enfants et malades.
Augerville-la-Rivière	SS. Pierre et Paul.	267	1	»	
Aulnay et Villereau	Saint Martin.	652	2	»	Sœurs pour enfants et malades.
Boësse	Saint Germain.	781	2	»	Bureau.
Briarre-sur-Essonne	Saint Étienne.	466	1	»	
Bromeilles	Saint Loup.	683	2	»	
Desmonts	Saint Etienne.	197	1	»	
Dimancheville		126	1	»	
Echilleuses	Saint Médard.	782	2	»	Bureau.
Grangermont	Saint Georges.	412	1	»	
La Neuville	Saint Amand.	433	1	»	
Ondreville	Saint Léger.	339	1	»	
Orville	Saint Séverin.	207	1	»	

Noms des paroisses.	Patrons titulaires.	Population.	Écoles publiques.	Écoles libres.	Établissements de bienfaisance.
Archidiaconé de Gien.					
Doyenné de Gien.					
Gien.	S. Pierre, S. Louis.	8267	2 *a*	6, 2 *a*	Hospice. — Bureau. — Secours mutuels. — Sœurs pour enfants et malades.
Arrabloy.	Saint Jean-Baptiste.	175	1	»	
Boismorand	Saint Vrain.	395	1	»	
Coullons	Saint Étienne.	807	2	»	Bureau. — Ouvroir. — Sœurs pour les enfants et les malades.
Langesse.	Saint Georges.	241	1	»	
Le Moulinet.	Saint Philippe.	317	1	1	Sœurs pour les enfants et les malades.
Les Choux.	Saint Cyr.	684	2 *a*	»	Sœurs pour les enfants et les malades.
Nevoy	Notre-Dame.	727	2	»	Bureau. — Sœurs pour les enfants et les malades.
Poilly	Saint Pierre.	1263	1	1	Bureau. — Sœurs pour les enfants et les malades.
Saint-Brisson.	Saint Brice.	1131	1	1	Bureau. — Sœurs pour les enfants et les malades.
Saint-Gondon.	Saint Gondon.	1056	2	1	Bureau.
Saint-Martin-sur-Ocre. . .	Saint Martin.	632	2	»	Bureau.
Doyenné de Briare.					
Briare.	Saint Étienne.	5590	2 *a*	1	Hospice. — Bureau. — Secours mutuels. — Sœurs pour classes et malades.
Adon.	Saint Pierre.	480	2	»	Sœurs pour enfants et malades.
Batilly-en-Puisaye	Saint Louis.	358	1	»	
Bonnny-sur-Loire.	Saint Aignan.	2290	2 *a*	1	Bureau. — Secours mutuels. — Sœurs pour enfants et malades.
Breteau	Saint Blaise.	295	2	»	Bureau. — Sœurs pour enfants et malades.
Champoulet	Saint Roch.	215	1	»	
Dammarie-en-Puisaye. . .	Ste Marie-Madel.	595	2	»	Bureau. — Sœurs pour enfants et malades.
Escrignelles	N.-Dame-S. Servais.	239	1	»	Sœurs pour enfants et malades.
Faverelles	Saint Antoine.	470	1	»	
Feins	Saint Sulpice.	182	1	»	Bureau.
La Bussière	Notre-Dame.	1051	2	1 *a*	Bureau. — Sœurs pour enfants et malades.
Ousson.	Saint Hilaire.	715	2	»	
Ouzouer-sur-Trézée. . . .	Saint Martin.	2095	2	1 *a*	Conférence de Saint-Vincent-de-Paul. — Secours mutuels. — Sœurs pour enfants et malades.
Thou.	Saint Loup.	493	1	»	

Noms des paroisses.	Patrons titulaires.	Population.	Écoles publiques.	Écoles libres.	Établissements de bienfaisance.
	Doyenné de Châtillon-sur-Loire.				
Châtillon-sur-Loire. . . .	Saint Maurice.	3266	3 *a*	»	Bureau. — Secours mutuels. — Sœurs pour les enfants et les malades.
Autry-le-Châtel.	Saint Étienne.	1622	2 *a*	»	Bureau. — Sœurs pour les enfants et les malades.
Beaulieu.	Saint Étienne.	2550	2	»	Bureau. — Sœurs pour les enfants et les malades.
Cernoy.	Saint Martin.	1182	2	»	Sœurs pour enfants et malades.
Pierrefite-ès-Bois	Saint Amateur.	988	2	»	Sœurs pour enfants et malades.
Saint-Firmin-sur-Loire . .	Saint Firmin.	802	1	»	Bureau. — Sœurs pour enfants et malades.
	Doyenné d'Ouzouer-sur-Loire.				
Ouzouer-sur-Loire	Saint Martin.	1207	2 *a*	»	Hospice. — Sœurs pour les enfants et les malades.
Bonnée.	Saint Martin.	380	1	1	Sœurs pour enfants et malades.
Bray.	Saint Jacq-le-Maj.	715	2	»	
Dampierre-sur-Loire . . .	Saint Pierre.	1127	2 *a*	»	Bureau. — Sœurs pour enfants et malades.
Les Bordes.	Saint Martin.	889	2	»	
Montereau	Saint Pierre.	1131	2	»	Sœurs pour enfants et malades.
Saint-Benoît-sur-Loire. . .	Saint Benoît.	1584	2 *a*	»	Hospice. — Sœurs pour enfants et malades.
	Doyenné de Sully-sur-Loire.				
Sully et Saint-Germain. .	Saint-Ythier.	2673	3 *a*	»	Hospice. — Bureau. — Secours mutuels. — Sœurs pour enfants et malades.
Cerdon.	Sainte Marguerite.	1317	2 *a*	»	Sœurs pour enfants et malades.
Guilly	Saint Martin.	734	2	»	
Isdes.	Notre-Dame.	903	2	1 *a*	Sœurs pour enfants et malades.
Lion-en-Sullias.	Saint Etienne.	543	1	»	
Saint-Aignan-le-Jaillard. .	Saint Aignan.	630	1	»	
Saint-Florent.	Saint Florent.	574	2	»	Bureau.
Saint-Père	Saint Pierre.	381	1	»	Bureau.
Viglain.	Saint André.	785	2	»	Bureau. — Sœurs pour enfants et malades.
Villemurlin.	Saint Pierre.	767	2	»	

MONUMENTS HISTORIQUES

ARRONDISSEMENT D'ORLÉANS

Cathédrale d'Orléans.
Église de Saint-Aignan, à Orléans (Crypte).
Crypte de Saint-Avit, au Grand Séminaire.
Façade de la chapelle Saint-Jacques, près de l'Hôtel-de-Ville.
Église de Beaugency.
Église de Châteauneuf (tombeau du secrétaire d'État Louis de La Vrillière).
Église de Notre-Dame de Cléry.
Église de Germigny-des-Prés.
Église de La Chapelle-Saint-Mesmin.

ARRONDISSEMENT DE GIEN.

Église de Saint-Benoît-sur-Loire.
Église de Saint-Brisson.

ARRONDISSEMENT DE MONTARGIS.

Église de Ferrières.
Église de Lorris.

ARRONDISSEMENT DE PITHIVIERS.

Église de Boiscommun.
Église de Puiseaux.
Chapelle de Saint-Lubin (Yèvre-le-Châtel).

TABLE ALPHABÉTIQUE

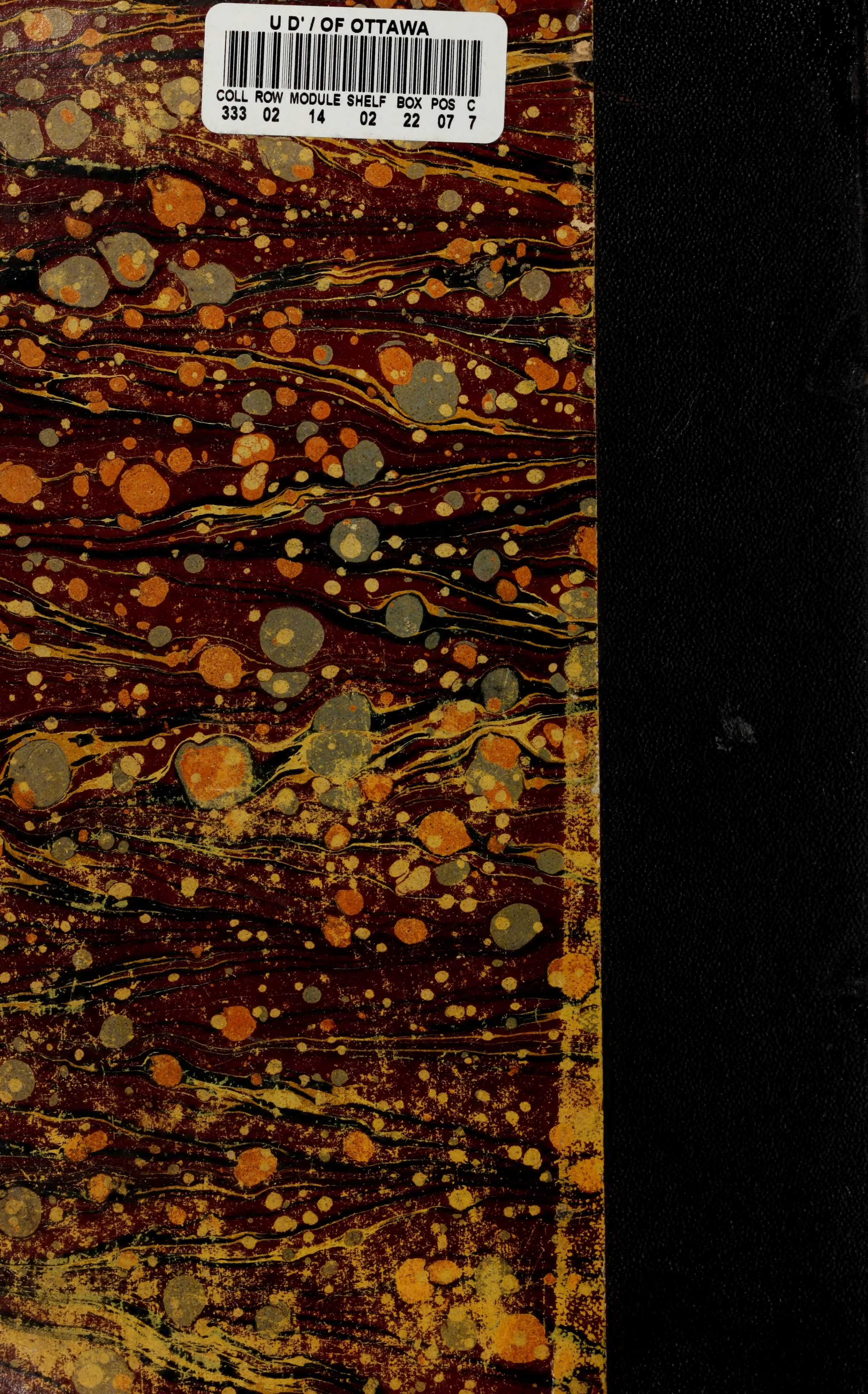
DES NOMS DE PERSONNES, D'INSTITUTIONS ET DE LIEUX.

TABLE DES MATIÈRES

LIVRE XI.

DEUXIÈME PARTIE.

La Révolution française.


U D' / OF OTTAWA
COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 02 14 02 22 07 7